This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,358

Digitized by Google

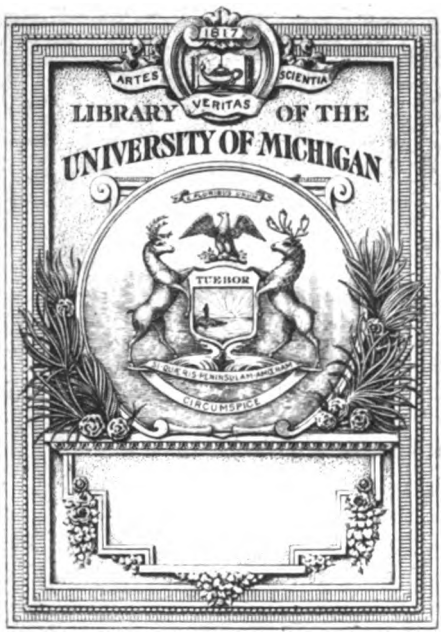

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

D
1
.R6

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

JAN 9 19

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

53e ANNÉE. — TOME CLIX.

I. — Septembre-Octobre 1928.

SOMMAIRE.

	Pages
M. Cary. La Grande-Bretagne romaine. Nouvelles fouilles et recherches; *avec deux cartes*	1
Lis Jacobsen. Les Vikings, suivant les inscriptions runiques du Danemark; *avec trois planches*	23
Gaston Dodu. Le roi de Bourges, ou Dix-neuf ans de la vie de Charles VII	38
Léon Vignols. L'importation en France, au XVIIIe siècle, du bœuf salé d'Irlande	79
Pierre-Paul Viard. La disette de 1816-1817, particulièrement en Côte-d'Or	95
Bulletin historique. Histoire de France : Histoire moderne (1498-1660), par Henri HAUSER	118
— Histoire de Russie, années 1915 et 1916, par G. GAUTIER	136
Comptes-rendus critiques (*Pour le détail, voir au verso*)	142
Notes bibliographiques	178
Recueils périodiques et Sociétés savantes	187
Bibliographie des comptes-rendus	204
Chronique	213

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

316

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

L. EISENMANN
PROFESSEUR
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. CARCOPINO et H. HAUSER, professeurs à l'Université de Paris; MANTOUX, directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève; Ch. PETIT-DUTAILLIS, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'Office national des Universités et Écoles françaises.
Secrétaire de la Rédaction : Camille RICHARD, professeur au lycée Buffon.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON

Pages

Sir Arthur EVANS. The palace of Minos at Cnossos, vol. II (**R. Joly**) 142
Friedrich BILABEL et A. GROHMANN. Geschichte Vorderasiens und Ægyptens vom XVI Jahr. v. Chr. bis auf die Neuzeit (**G. Contenau**) 151
J. MAROUZEAU. Dix années de bibliographie classique : 1914-1924 (**Jérôme Carcopino**) . 153
Stéphane GSELL. Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. V et VI (**Id.**) 154
Lucia MORPURGO. Bronzi romani inediti del Museo delle Terme (**Ch. Lécrivain**) . . 161
Domenico COMPARETTI. Iscrizioni greche arcaiche di Eltyna e Gortyna in Creta, e della città di Teos nella Ionia (**Id.**) 162
Paul MONCEAUX. La vraie légende dorée (**Jérôme Carcopino**) 162
Armando SAPORI. La crisi delle compagnie mercantili dei Bardi e dei Peruzzi (**Henri Sée**) 164
Jean-H. MARIÉJOL. La vie de Marguerite de Valois, reine de Navarre et de France, 1553-1615 (**Henri Hauser**) 166
Société de l'histoire du protestantisme français. Table alphabétique, t. I (**Id.**) . . . 167
Édouard ROTT. Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès de la Suisse (**Id.**) 168
R. CANTINELLI et Émile DACIER. Les trésors des bibliothèques de France (**Camille Couderc**) 170
Karl SCHEFFLER. Geschichte der Europäischen Malerei im XIX. Jahrhundert (**Jean Alazard**) 176
Loys DELTEIL. Meryon (**Id.**) 177

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Marcel Blanchard. Histoire des voies ferrées en France. Problèmes et méthode.
Léon Cahen. Les raisons profondes de l'indépendance américaine.
A. Degert. Une ambassade périlleuse de François de Noailles en Turquie, 1571.
G. Dupont-Ferrier. Sur l'emploi du terme *Province* dans le langage administratif de l'ancienne France.
Paul Gronski. Le traité lithuano-suédois de Keidany, 18 août 1655.
Oscar Albert Johnsen. Recherches sur l'histoire du commerce et de la navigation des Norvégiens pendant les temps modernes.
Pierre Jouguet. Le renouvellement de l'histoire de l'Antiquité par la papyrologie.
H. Moysset. Les données d'une histoire sociale de la France.
Désiré Pasquet. La formation de l'État d'Orégon.
Henri Pirenne. L'Islam et le début du Moyen Âge occidental.
Paul Raveau. La « crise économique du XVIe siècle ».
A. Rebillon. Les États provinciaux de Bretagne.
Henri Sée. Remarques sur la méthode économique et sociale.
Henri Stein. L'action diplomatique de la Norvège au temps des rois Éric et Haquin, 1295-1308.
R. Vallois. Le *Corpus vasorum antiquorum*.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR 1928 :
Un an, France et Colonies : 90 fr.
Pays ayant adhéré à l'accord de Stockholm : 105 fr. — Autres pays : 120 fr.

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET LOUIS EISENMANN

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE

TOME CENT CINQUANTE-NEUVIÈME

Septembre-Décembre 1928

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1928

Digitized by Google

Digitized by Google

Tenerife
Terg.
5

LA GRANDE-BRETAGNE ROMAINE

NOUVELLES FOUILLES ET RECHERCHES

La Grande-Bretagne romaine, ou, pour parler le langage des Anciens, la Bretagne romaine, a été l'objet de plusieurs belles études de la part des savants français, en dernier lieu de M. Sagot[1], de M. Leroux[2] et de M. Chapot[3]. Mais depuis 1911, date à laquelle ont paru les livres de MM. Sagot et Leroux, nos connaissances se sont élargies et approfondies sur un grand nombre de points de détail. D'autre part, M. Chapot, qui s'est tenu bien au courant des recherches nouvelles jusqu'en 1927, n'en a pu donner un compte-rendu complet, puisque, dans une œuvre générale sur le monde romain, il ne pouvait pas consacrer plus d'un chapitre à la Bretagne. Dans cet article, je me propose de résumer les connaissances nouvelles sur la Bretagne que nous avons acquises au cours de ces vingt dernières années.

Ces connaissances dérivent presque uniquement des fouilles systématiques dont M. Haverfield, le « Mommsen de la Bretagne romaine », a inspiré le goût et montré la valeur[4]. A vrai dire, ces fouilles n'ont rien produit qui soit très important en soi, peu d'édifices grandioses et point d'inscriptions de longue haleine. Pour la plupart, elles n'ont mis à jour que des pans de mur, des monceaux de terre glaise, des ramassis de tessons céramiques, dont le témoignage est parfois un peu équivoque, et des monnaies, dont le témoignage, en apparence si précis, a été récemment contesté.

1. *La Bretagne romaine* (Fontemoing).
2. *L'armée romaine de Bretagne* (Champion).
3. *Le monde romain*, ch. 10 (*L'évolution de l'humanité*, vol. 16).
4. Sur M. Haverfield, voir la belle *laudatio funebris* que lui a faite M. Macdonald (XXXIV, p. 15-57). — Le lecteur voudra bien trouver à la fin du présent article, sous la rubrique *Bibliographie*, le titre exact des ouvrages sommairement indiqués en note par des chiffres romains.

Digitized by Google

Je ne peux pas me dispenser, en effet, de faire allusion à un doute fâcheux sur la valeur historique des monnaies, qu'a soulevé dernièrement M. Foord[1]. Selon cet érudit, il est impossible que, dans une province aussi lointaine que la Bretagne, les pièces romaines, faisant chemin par petites étapes, n'arrivent pas avec un fort retard : ainsi il faudrait compter en moyenne un intervalle de trente ans depuis la date d'émission des dernières pièces jusqu'au moment où celles-ci sont allées s'enfouir dans le sol. Ce nouveau système bouleverserait à fond la chronologie convenue du régime romain en Bretagne. Mais la thèse de M. Foord a été fortement malmenée et, semble-t-il, avec raison. M. Collingwood a prouvé, par l'exemple des espèces frappées à Trèves et ensevelies à Corbridge[2], et M. Salisbury, par les trouvailles d'argent lyonnais et arlésien effectuées à Richborough[3], qu'en fait les monnaies romaines roulaient rapidement jusqu'en Bretagne et allaient s'y enterrer à bref délai.

La valeur historique des monnaies aurait donc été rétablie. Celle des poteries et des matériaux de construction grandit au fur et à mesure que nos connaissances des formes et des procédés se précisent davantage. L'histoire a surtout gagné aux études approfondies sur la céramique gauloise, principal objet d'importation en Bretagne jusque vers l'an 250. A l'aide des œuvres fondamentales qu'ont écrites sur cette poterie M. Dragendorff[4], M. Déchelette[5], MM. Oswald et Pryce[6], on peut maintenant dresser une chronologie des trouvailles de céramique gauloise qui ne saurait guère tromper. A défaut des poteries d'outre-Manche, les « mortaria », vaisselles de cuisine indigènes sans décoration, mais non sans développement régulier de formes, ont pu livrer des renseignements valables. D'ailleurs, les témoignages divers de la monnaie, de la poterie et de l'appareil de construction se raccordent bien entre eux et avec les inscriptions datées. Ainsi s'établissent des synchronismes assurés : remparts en terre glaise, bâtisses de bois, céramique forme 29 (système Dragendorff), monnaies de Vespasien ou de Domitien ; remparts revêtus de moellons, édifices en pierre de taille, céramique forme 37 premier style, monnaies de Trajan ou d'Hadrien[7].

1. XLI. De même, M. Home (XLVIII, p. 141-142).
2. VIII, 1926, p. 113-118.
3. V, 1927, p. 268-281. Voir aussi I, 1927, p. 102-106.
4. *Bonner Jahrbücher*, 1895, vol. 96 et 97.
5. *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine* (1904).
6. XLIII.
7. Il y a toutefois quelques exceptions à ce système. A Gellygaer, auprès de constructions en pierre et de céramique forme 37, rien que des monnaies flaviennes (LXVII ; LXV, p. 230).

Digitized by Google

En somme, si mince que soit la valeur isolée des trouvailles d'ordre archéologique, leur contribution globale à l'histoire est considérable. Sous réserve de nouveaux renseignements que pourraient livrer des recherches ultérieures, on peut dire que, dès main enant, le régime romain en Bretagne se montre en pleine lumière. Pour le mieux comprendre, il conviendra d'en répartir l'histoire sur trois époques :

A. Jusqu'à 84 après J.-C. Période de conquête.

B. De 84 jusqu'à 300. Période de stabilisation et de mise en valeur.

C. Depuis 300. Période de rétrécissement et de désagrégation.

A. Jusqu'à 84. — Le séjour de Jules César en Bretagne fut de si courte durée qu'il n'a guère laissé de traces[1]. La pénétration pacifique sous Auguste dont parle Strabon[2] se fait reconnaître par les monnaies romanisantes de plusieurs chefs indigènes et par des tessons de céramique arrétine (d'environ 20 ou 30 après J.-C.), qu'on a recueillis à Silchester[3], aux environs de Cambridge et d'Oxford[4], dans la cité de Londres et dans le faubourg de Southwark[5]. On a dernièrement lancé beaucoup d'hypothèses sur l'origine de Londres, de son pont et du réseau routier dont il était le centre[6]. Néanmoins, on ne peut encore affirmer rien de certain sur ces questions[7]. Toutefois, les trouvailles de céramique arrétine laissent penser qu'au commencement du 1er siècle Londres se constituait déjà comme un lieu de commerce.

En 43, enfin, la conquête militaire de la Bretagne est mise en train par l'empereur Claude. Les fouilles de Richborough (vis-à-vis de Dunkerque) ont démontré que les Romains y étaient établis vers 50 : sans doute ils y installèrent un dépôt dès 43[8]. Mais c'est surtout à Londres et à Colchester que le nouveau régime se signale. Selon Tacite[9],

Mais la règle n'en reste pas moins certaine. Pour des exemples affirmatifs, voir M. Bushe-Fox, II, 1913, p. 295-314.

1. On dispute surtout sur le lieu où César franchit la Tamise. M. Sharpe (*Antiquities of Middlesex*, p. 33-39) soutient que les pieux de chêne qu'on a découverts dans le fleuve près de Brentford sont ceux que Cassivellaunus fit enfoncer pour déjouer César. M. Home (XLVIII, p. 44) pense que le monceau d'armes romaines et celtiques qu'on a trouvées entassées dans le lit de la Tamise près de Chelsea indique la place du combat.

2. IV, 5, 3 (p. 200).

3. T. May, XLIX, p. 6-13, pl. I-V.

4. C. Fox, *The Archaeology of the Cambridge Region*, p. 101 ; J. G. Anderson, XL, p. XLIV.

5. H. B. Walters, XXX, p. 106, 109.

6. Voir, entre autres, R. A. Smith, II, 1917, p. 229-262 ; W. Lethaby, XLVII ; W. Page, XLVI ; G. Home, XLVIII.

7. Voir les doutes que soulèvent Haverfield, I, 1911, p. 145-148, et Lambert, IV, 1914, p. 307-320.

8. J. P. Bushe-Fox, I, 1926, p. 239.

9. *Ann. XIV*, 33, 1.

Digitized by Google

Londres aurait été une place de commerce importante en 61, lorsque éclata la révolte de Boudicca. En effet, on a trouvé au centre de la cité moderne grande quantité de monnaies de Claude (y compris des contrefaçons en fer) et des poteries gauloises contemporaines[1]. A Colchester, on a déblayé un portail de la première enceinte romaine, une « insula » de même époque, et des voûtes qui pourraient être le soubassement du temple de Divus Claudius[2]. Aux alentours de Colchester, où le réseau routier se tient en lignes plus droites qu'ailleurs en Bretagne, M. Haverfield a cru pouvoir reconnaître la « centuriation » du territoire de la colonie romaine en lots rectangulaires[3]. Des gisements de cendres que l'on a trouvés à Londres[4], ainsi qu'à Colchester[5], attestent des incendies auxquels les Bretons insurgés livrèrent ces deux villes[6].

Le progrès rapide des Romains vers l'ouest de l'Angleterre a été constaté depuis longtemps par des lingots de plomb dans le Somerset qui sont datés par leurs inscriptions de l'an 49[7]. De même, les inscriptions et les monnaies trouvées à Bath prouvent que les Romains y furent installés vers l'an 50[8]. La conquête des Midlands, œuvre d'Ostorius Scapula, s'est effectuée selon Tacite[9] par l'érection de petites forteresses sur tout le territoire compris entre la Sabrina (Severn) et une seconde rivière, dont le nom Trisantona est corrompu, mais serait vraisemblablement Trent. C'est à peu de distance de la Trent, à Leicester[10] et à Lincoln[11], qu'on a trouvé des inscriptions militaires du règne de Claude ou de Néron et, sur le bord de ce fleuve, à Margidunum, près de Nottingham, qu'on a déblayé un camp romain de cette même époque[12]. En outre, la Fosse Way, route romaine qui prend l'An-

1. F. Lambert, II, 1915 et suiv. ; IV, 1920, p. 307 et suiv. ; H. B. Walters, XXX, p. 106 (monnaies fausses).

L'amphithéâtre romain que l'on a prétendu retrouver dans le faubourg de Southwark (G. L. Gomme, *The Governance of London*, p. 94-95) a été reconnu pour un bâtiment du XVIIe siècle (F. W. Reader, II, 1912, p. 238).

2. R. E. M. Wheeler et P. G. Laver, I, 1919, p. 139-169 ; 1920, p. 87-89 ; R. E. M. Wheeler, XIII, 1923, p. 7 41.

3. VIII, 1918, p. 289-296.

4. F. Lambert, III, 1921, p. 57-58 ; G. Home, XLVIII, p. 69.

5. P. G. Laver, IV, 1920, p. 22 et suiv.

6. La troisième ville que Boudicca fit incendier, Saint-Albans, n'a pas encore été remuée. Les fouilles y seraient, selon toute vraisemblance, très rémunératrices.

7. *C. I. L.*, VII, 1202.

8. F. J. Haverfield, XXXI, p. 222 ; inscriptions n°s 25 et 27.

9. *Ann. XII*, 32, 2.

10. F. J. Haverfield, III, 1918, p. 1-46.

11. R. K. Mc Elderry, X, 1904, p. 398-399.

12. T. D. Pryce, IV, 1912, p. 177-210.

Digitized by Google

gleterre en écharpe et passe par les endroits susnommés, a été reconnue pour un chemin frontière ou *limes* qu'Ostorius sans doute aurait tracé[1] : peut-être servait-elle à raccorder les opérations dans l'angle

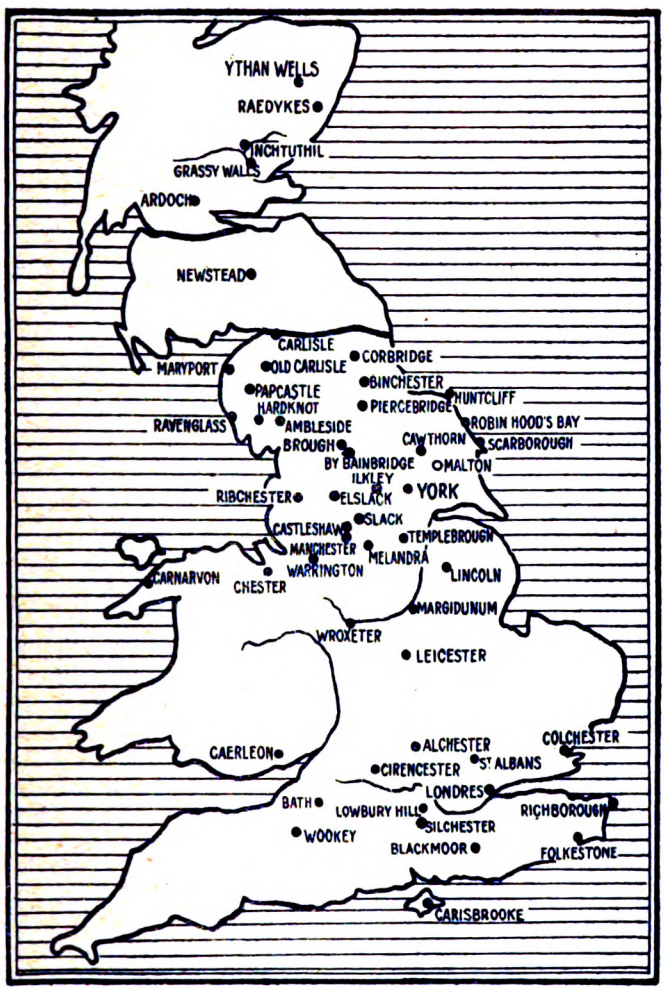

Severn-Trent. Dans les campagnes qui suivirent sur le Welsh Border, Ostorius s'appuyait sans doute sur Wroxeter (près de Shrewsbury) et Chester, où l'on a trouvé des inscriptions remontant aux environs de l'an 60[2]. Dans le Sud-Wales, on a prétendu qu'il établit sa base

1. R. G. Collingwood, I, 1924, p. 252-256.
2. Wroxeter, *C. I. L.*, VII, 154, 155 ; Chester, XXVIII, vol. 7, n° 903.

Digitized by Google

d'opérations à Caerleon (près de Newport) ; mais les fouilles récentes n'ont rien découvert qui se pût attribuer à l'époque d'Ostorius.

Sous le règne de Vespasien, la conquête du pays de Galles, à peine entamée par Ostorius et Suetonius, fut achevée par Frontinus et Agricola[1]. Selon Tacite, Agricola aurait déniché les derniers Druides dans l'île d'Anglesey. A Chester on a mis à jour un tuyau de plomb qui est pour ainsi dire la carte de visite d'Agricola[2]. Il a laissé d'autres souvenirs dans les camps de Caerhun (près de Conway)[3] et de Carnarvon[4]. Sur la route côtière du sud, la présence des Romains à Caerleon vers 75 est fort bien établie par les fouilles récentes. C'est vers ce temps qu'ils y installent un camp légionnaire et un amphithéâtre[5]. Au delà de Caerleon, les Romains font étape à Cardiff[6] et s'élancent jusqu'à Carmarthen[7]. Enfin, ils se faufilent par les vallées riveraines jusqu'au massif central. Parmi leurs stations les plus importantes auraient été celles de Brecon (sur la Usk)[8] et de Caersws (sur la Severn)[9]. Dans le pays de Galles, autant que dans les Midlands, c'est le système des « castella » qui l'emporte sur celui des Bretons[10].

Dans le nord de la Bretagne, les fouilles récentes ont fourni de nouveaux renseignements sur les grandes entreprises de Petilius (71-74) et d'Agricola (environ 80-84). Selon Tacite, Petilius brisa la résistance des Brigantes (entre le Humber et la Tyne)[11]. C'est donc à son compte qu'il faudrait porter la construction du grand quartier d'York. En effet, il est maintenant démontré que les Romains s'installèrent en ce lieu vers 70 et y construisirent une forteresse du type flavien[12]. Cela étant donné, on peut vraisemblablement assigner à Petilius les stations

1. Tacite, *Agric.*, 17, § 3 ; 18. On dispute sur la date des expéditions d'Agricola. Fut-il légat de Bretagne en 77-83 ou bien en 78-84? Peu importe (voir R. K. Mc Elderry, I, 1920, p. 68-78 ; J. G. Anderson, X, 1920, p. 158-161 ; XL, p. 167-173).

2. XXVIII, vol. 9, n° 1039.

3. W. Gardner, XX, 1925, p. 307-341 ; P. B. K. Reynolds, I, 1926, p. 218.

4. R. E. M. Wheeler et A. K. Hayter, XX, 1921, p. 19-52, 170-204 ; 1922, p. 258-326 ; 1923, p. 1-27.

5. Sur l'amphithéâtre, voir V. E. Nash Williams, XX, 1927, p. 380-384. Pour les renseignements sur le camp de Caerleon, je suis redevable au directeur des fouilles, M. Wheeler.

6. R. E. M. Wheeler, LXV, p. 234 ; V, 1922, p. 361-370.

7. R. E. M. Wheeler, LXV, p. 222.

8. R. E. M. Wheeler, LXVI.

9. H. B. Walters, XI, 1909, p. 141-142.

10. D'autres stations à Llandrindod (R. W. Thomas et H. G. Evelyn-White, XX, 1911, p. 411-426 ; 1914, p. 1-58) ; à Forden Gaer (F. N. et T. D. Pryce, XX, 1927, p. 333-354). Voir aussi R. E. M. Wheeler, LXV, p. 228 ; F. J. Haverfield, XXI, 1908-1909.

11. *Agric.*, 17, 2.

12. S. N. Miller, I, 1925, p. 176-194 ; G. Home, LXI.

Digitized by Google

qui relient York à Chester, dont Slack[1] et Castleshaw[2] se reportent à l'époque flavienne, et les forts d'appui en arrière de la ligne York-Chester, Templebrough (près de Sheffield)[3] et Melandra (près de Manchester)[4].

Sur les campagnes d'Agricola au nord de la Bretagne, voici ce que nous raconte Tacite : Agricola parvient au Taus (Tees ou Tyne?), il gagne la ligne Cloda-Bodotria (Clyde-Forth), il occupe « la partie de Bretagne qui fait face à l'Irlande », il livre un grand combat sous le « mons Graupius », au delà de la ligne Clyde-Forth[5]. C'est là bien peu de chose, mais l'archéologue moderne en sait et nous en apprend davantage. Pour envahir l'Écosse, Agricola s'est surtout servi de la route commode sur le versant nord-est des Pennines. On peut reconnaître ses étapes à Piercebridge[6], à Binchester[7], à Corbridge[8], où il franchit la Tyne. Sur la frontière d'Écosse, il érige le fort de Cappuck[9] ; pour assurer le passage de la Tweed, il installe le camp de Newstead, dont les fouilles nous ont donné un riche butin[10]. Sur l'autre flanc de la chaîne Pennine, Agricola est parvenu au grand carrefour de Carlisle[11]. Un peu au delà de Carlisle, sur le contrefort de Burnswark, on a exhumé des « glandes » (boulets ou balles de plomb), telles qu'on les façonnait au temps d'Agricola[12]. Mais aucun indice ne prouve qu'Agricola se soit dirigé sur la route Carlisle-Glasgow. D'autre part, Agricola n'aura pas manqué de relier les routes du nord-est et du nord-ouest par des stations de raccordement. Les forts d'Elslack[13] et d'Ilkley[14] dans le nord-ouest du Yorkshire, de Brough-by-Bainbridge dans le Westmoreland[15], doivent lui être attribués ; peut-être aussi les camps de Cawthorn dans le nord-est

1. P. N. Dodd et A. M. Woodward, XVI, 1920-1922, p. 1-92.
2. F. A. Bruton, *The Roman Fort at Castleshaw* (1908, 1911) ; I. A. Richmond, XIV, 1922-1923, p. 154-162.
3. T. May, LVI.
4. R. S. Conway, LVII.
5. *Agric.*, ch. 20-27.
6. J. A. Petch, XVIII, 1925, p. 5-6 (monnaies).
7. *Ibid.*, p. 8 (céramique).
8. F. J. Haverfield, XXXIII, p. 478.
9. G. H. Stevenson et S. N. Miller, XXIII, 1911-1912, p. 446-483.
10. J. A. Curle, LXX, et A. Richmond, XXIII, 1924, p. 309-321.
11. T. May, LXIX ; F. J. Haverfield et D. Atkinson, XVII, 1917, p. 235-250 ; R. C. Shaw, XVII, 1924, p. 95-109.
12. G. Macdonald, XXVI, 1920-1921, p. 68 et suiv.
13. T. May, XVI, 1910-1911, p. 113-167.
14. A. M. Woodward, XVI, 1926, p. 137-321.
15. J. L. Kirk, I, 1926, p. 221.

Digitized by Google

du Yorkshire[1]. Il est d'ailleurs probable qu'Agricola aura construit quelques places fortes sur la ligne Tyne-Solway, mais on ne peut encore l'affirmer.

Les stations dont Agricola jalonna la ligne Clyde-Forth se sont longtemps dérobées sous les forts de l'époque d'Antonin ; mais la plupart, sinon la totalité, ont été découvertes dans les fouilles récentes. La liste se dresse ainsi (en allant de l'ouest à l'est) : Old Kilpatrick, Cadder, Bar Hill, Castlecary, Rough Castle, Camelon, Mumrills[2]. Néanmoins, ces forts n'auraient pu abriter que de très faibles garnisons ; leur emplacement porte à croire qu'elles étaient surtout affectées au service des signaux. Au delà de la Forth, on peut suivre la route d'Agricola jusqu'à Ardoch (près de Stirling) et Inchtuthil (aux environs de Perth)[3], où l'on a reconnu des « castella » d'époque flavienne. Au nord de Perth, à Grassy Wells, se trouve une grande enceinte avec des remparts de construction romaine[4]. Serait-elle un camp légionnaire où Agricola cantonna à la veille du combat au mons Graupius[5]? Pour trancher cette question, il faudrait quelques coups de pioche.

Reste à trouver la côte d'où Agricola proposait de lancer son armée sur l'Irlande. On peut croire qu'il allait s'embarquer dans les ports du Cumberland, à Maryport ou Ravenglass. En tout cas, Agricola ne se borna pas à occuper la grand'route Chester-Carlisle. On a constaté qu'il construisit un fort à Ambleside[6], au niveau du lac Windermere, et un autre à Hardknot[7], surhaussé sur un col de 570 mètres, forts qui sans doute reliaient la grande chaussée à la côte du Cumberland.

B. De 84 jusqu'à 300. — a) *La zone militaire.* — Depuis le temps d'Agricola, la Bretagne se transforme en territoire civil, bordé de deux zones militaires, dont l'une s'étend dans le pays de Galles, l'autre sur les confins de l'Angleterre et de l'Écosse. Mais au pays de Galles les soldats romains ne firent pas un long séjour. Il est vrai qu'en premier

1. F. Elgee, LXII ; F. G. Simpson et I. A. Richmond, XVI, 1926-1927.

2. Voir, en général, F. J. Haverfield, XXV, vol. 213 (1911), p. 461 et suiv. ; XXIII, 1917-1918, p. 174-181, et surtout G. Macdonald, LXIX. Aussi G. Macdonald, XXIII, 1914-1915, p. 93-138 (Cadder) ; 1924-1925, p. 194-195 (Mumrills) ; S. N. Miller, I, 1924, p. 207 (Old Kilpatrick).

3. G. Macdonald, XXIII, 1917-1918, p. 203 et suiv. ; I, 1919, p. 111 et suiv.

4. J. G. Callander, XXIII, 1918-1919, p. 137 et suiv.

5. Sir J. H. Ramsay se déclare pour cette hypothèse, XXIV, 1922, p. 283 et suiv.

6. F. J. Haverfield et R. G. Collingwood, XVII, 1914, p. 433-465 ; 1915, p. 1-62 ; 1916, p. 57-90.

7. R. G. Collingwood, II, 1921, p. 1-16.

Digitized by Google

lieu ils firent mine de s'y établir à jamais. Vers le début du IIe siècle, ils revêtirent leurs remparts et reconstruisirent leurs corps de logis en pierres taillées[1]; ils érigèrent de nouveaux forts, à Gellygaer[2] et à

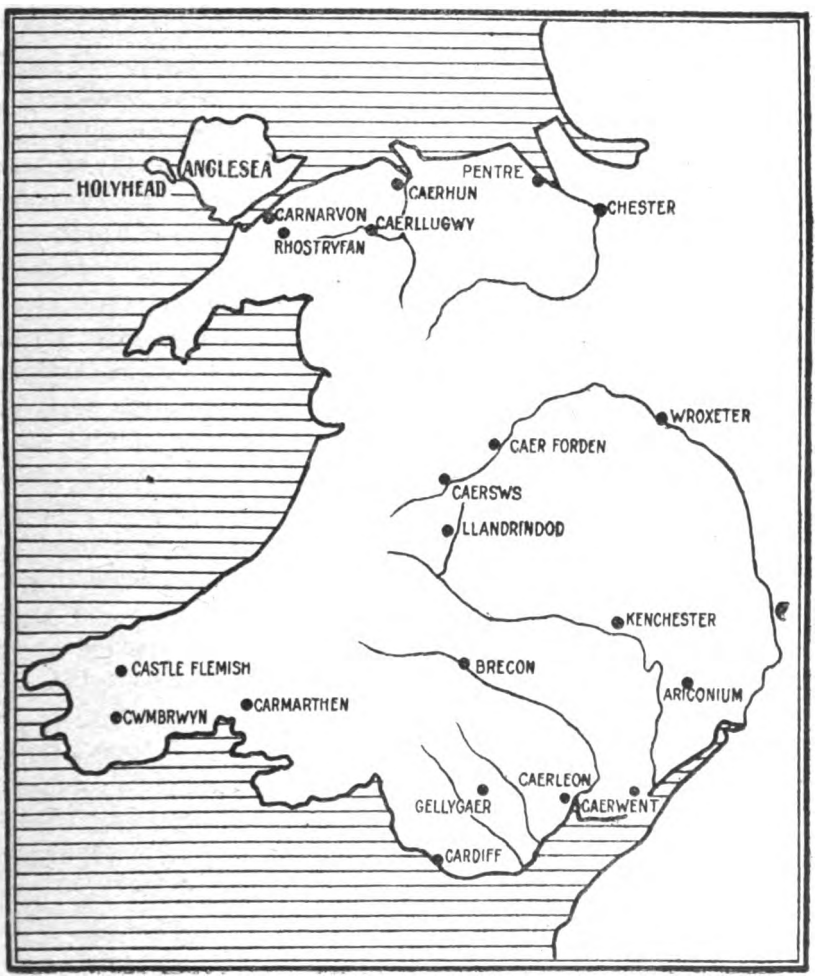

Castle Flemish[3] dans le Sud-Wales, à Caer Llugwy[4] dans le nord.

1. Ainsi à Caerleon, Brecon, Llandrindod, Caersws, Caer Forden et Carnarvon. A Carnarvon on bâtit en beaux blocs de grès provenant des carrières de Chester. — R. E. M. Wheeler, XX, 1922, p. 259.
2. J. Ward, LXVII. Corrections par Wheeler, LXV, p. 230.
3. R. E. M. Wheeler et R. C. Bosanquet, XX, 1923, p. 211-223.
4. S. P. Hall et F. A. Bruton, LXVIII.

Digitized by Google

Mais, tout en renouvelant les enceintes du Ier siècle, ils les rétrécissaient ; ensuite, vers 120 ou 125, ils s'en allèrent pour la plupart occuper de nouveaux quartiers dans le nord de l'Angleterre[1]. A Caerleon et à Chester, les cadres de deux légions restent en garnison[2] ; mais, depuis Hadrien, le reste du pays de Galles est démilitarisé. Dès lors, les Romains s'inquiètent si peu des indigènes qu'ils leur permettent de fortifier leurs « oppida »[3]. Cependant, quelques « procuratores » stationnent à Carnarvon et ailleurs pour y remplir leurs fonctions administratives[4].

Tandis que le pays de Galles s'apaise tout doucement, la zone militaire du nord reste agitée durant tout le IIe siècle. La boutade de Tacite, « perdomita Britannia et statim dimissa[5] », a fait penser que, sitôt Agricola parti, les Romains se replièrent sur la ligne des Cheviots et se contentèrent tout au plus de maintenir quelques postes avancés sur la Tweed[6]. Mais les soigneuses études que M. Macdonald a consacrées à ce problème ont pleinement démontré que les garnisons d'Agricola en Écosse ne lâchèrent pied qu'au bout de trente ans[7]. A Ardoch et à Inchtuthil elles s'installent solidement et avec confort ; à Newstead, elles élargissent les remparts et les parent en moellons. A Rough Castle, il est vrai, les Romains sont par deux fois désemparés, mais sans retard ils regagnent leur quartier et ils en curent les fossés à deux reprises. Partout dans les régions occupées par Agricola les monnaies de Trajan s'entremêlent à celles du Ier siècle[8].

Mais il n'y a nul doute que vers la fin du règne de Trajan les Romains se retirèrent de l'Écosse. Dans toutes les stations au nord de la ligne Tyne-Solway, ainsi qu'à Corbridge, la série de monnaies et de poteries s'arrête court vers 115. Depuis lors, les Romains s'apprêtent à fortifier la ligne Tyne-Solway. La barrière qu'ils dressèrent là se compose de plusieurs pièces. Il y faut distinguer comme éléments essentiels (en passant du sud vers le nord) : 1°) une plate-bande (« vallum ») de terre ;

1. A Brecon, la garnison était en train de reconstruire ses logis, mais les délaissa avant l'achèvement. Donc l'évacuation aurait été subite. — Wheeler, LXVI, p. 74.

2. Vers le début du IIIe siècle, on remanie et élargit ces deux enceintes. — V. E. Nash Williams, XX, 1927, p. 380 et suiv. ; Wheeler, LXV, p. 233 ; R. Newstead, XV, 1914, p. 121 et suiv.

3. Par exemple à Rhostryfan, près de Carnarvon. — H. Williams, XX, 1922, p. 335-345 ; 1923, p. 87-113, 291-302. Voir aussi Wheeler, XXI, 1920-1921, p. 40 et suiv.

4. Vers 200, les « praetoria » de Carnarvon et Caersws sont arrangés pour loger une administration civile. — Wheeler, LXV, p. 233.

5. *Hist.*, I, 2, 3.

6. Haverfield, XXV, vol. 213 (1911), p. 280.

7. Macdonald, XXIII, 1917-1918, p. 203-276 ; I, 1919, p. 111-138.

8. Pour une description plus récente, voir Collingwood, LXIII, et I, 1921, p. 37-66.

Digitized by Google

2°) un mur de mottes de gazon, dressé sur un seuil de pierres taillées ; 3°) un mur de pierre, contre lequel s'appuient à intervalles assez réguliers de 1,500 mètres de petites stations (« mile-castles ») et à de plus longs intervalles des enceintes capables de loger une cohorte de 500 hommes et que l'on nomme « forts » tout court. Pour une description plus détaillée, je renvoie au livre de M. Sagot, où se trouve un bon résumé de la question comme elle se posait en 1910. Depuis lors, l'histoire de la barrière a été éclaircie par des recherches minutieuses, dont M. Simpson surtout a donné l'exemple[1].

Voici les résultats auxquels ont abouti ces études :

1° En plusieurs lieux le vallum se détourne de son tracé naturel afin d'éviter les forts[2]. Donc ceux-ci furent antérieurs au vallum.

2° La soudure entre les forts et le mur de pierre est parfois fort mal effectuée. A Birdoswald et à Great Chesters, le mur franchit le fossé sommairement comblé des forts[3]. Donc les forts furent construits préalablement et sans égard au mur de pierre, lequel ne fut projeté qu'après coup.

3° Le vallum précéda le mur de pierre. Ceci se dégage de deux détails : *a)* le mur de pierre, qui d'ordinaire surmonte les arêtes des buttes, s'accroche parfois à un versant escarpé afin de ne pas se heurter au vallum. Pour qu'il pût imposer cette déviation au mur de pierre, il faudrait que le vallum lui fût antérieur. — *b)* Le fossé du vallum a été bouché par un grand nombre de digues transversales. Ces traverses furent improvisées pour livrer passage aux constructeurs du mur de pierre, lesquels allaient chercher leurs matériaux dans les carrières au delà du vallum. Donc le vallum complet s'interposait entre le mur de pierre inachevé et ces carrières[4].

4° De même que le vallum, le mur de gazon devança le mur de pierre. Celui-ci s'élance parfois par-dessus le fossé du mur de gazon, lequel fut comblé d'un seul trait avec des mottes de tourbe découpées dans cette intention[5].

L'ordre chronologique des éléments de la barrière se dresse donc ainsi : 1° forts ; 2° vallum ; 3° mur de gazon ; 4° mur de pierre. Quant à

1. Voir surtout F. G. Simpson, etc., XVII, 1913, p. 297-397 ; F. P. Simpson et R. C. Shaw, XVII, 1922, p. 353-433.

2. Simpson et Shaw, XVII, 1922, p. 371.

3. *Ibid.*, p. 373 ; Simpson, XIX, vol. 9 (1921), p. 295 ; vol. 10 (1921), p. 216-218 ; M. R. Hull, XVIII, 1926, p. 197-203.

4. Simpson et Shaw, XVII, 1922, p. 423.

5. M. Collingwood a bien voulu me renseigner sur ce détail, qu'il vient de constater lui-même.

Digitized by Google

la chronologie absolue de la barrière, des inscriptions découvertes depuis longtemps dans les forts font connaître que ceux-ci ont été construits sous Hadrien[1]. Mais à quel intervalle furent érigés le vallum et les murs de gazon et de pierre? A quelques années de distance, tout au plus. Cette conclusion résulte des fouilles faites dans le « mile-castle » de Poltross Burn[2]. Contrairement aux forts, les « mile-castles » sont complètement solidaires du mur de pierre; donc ils furent construits en même temps. Or, on a recueilli à Poltross Burn des tessons de l'époque d'Hadrien. Ainsi le « mile-castle » et, par conséquence, le mur de pierre, furent érigés sous Hadrien; enfin, puisque le mur de pierre fut le dernier élément de la barrière, il s'ensuit que celle-ci fut achevée de toutes pièces sous le même règne.

Reste à savoir quel fut l'objet de cette suite de bâtisses. On a depuis longtemps été d'accord pour penser que le vallum, dont le tracé n'a aucune valeur stratégique, n'était qu'une limite civile. Le mur de pierre, qui recherche partout les terrains élevés, aurait servi à fournir des postes d'observation abrités et à relier les forts, lesquels furent en premier et en dernier lieu le principal élément de défense militaire. Le mur de gazon, sans doute, n'eut qu'un rôle provisoire, en attendant que son remplaçant, le mur de pierre, fût achevé. D'ailleurs, on ne sait encore au juste si le mur de gazon parcourait l'isthme Tyne-Solway dans toute sa largeur, de même que le vallum et le mur de pierre, ou s'il ne se composait que de fragments isolés en des secteurs particuliers.

Vers le début du IIe siècle, les Romains s'occupent aussi à remanier les forts que Petilius et Agricola avaient parsemés au nord de l'Angleterre, en les revêtant d'un parement de moellons[3]. Ils érigent, à ce qu'il semble, de nouveaux forts à Manchester[4] et à Ribchester[5] (dans le Lancashire) pour relier Chester à Carlisle. A Bewcastle[6] et à Birrens[7], au delà de Carlisle, ils construisent des postes en avant de la barrière d'Hadrien et, pour éviter que celle-ci ne soit prise en flanc par les indigènes du sud-ouest de l'Écosse, ils installent des stations à Papcastle et à Burgh-upon-Sands[8] (dans le nord-ouest du Cumberland). Enfin, à

1. *C. I. L.*, VII, 660-661 (Housesteads); 730 (Great Chesters); 835 (Birdoswald).
2. P. Gibson et F. G. Simpson, XVII, 1911, p. 390 et suiv.
3. Ainsi à Elslack, Ilkley, Slack, Ambleside. A Castleshaw et à Cawthorn, on reconstruit en terre glaise. Par contre, Hardknot est évacué à cette date.
4. F. A. Bruton, LVIII.
5. J. H. Hopkinson, LX.
6. Collingwood, XVII, 1922, p. 169-185.
7. Macdonald, XXVI, 1920-1921, p. 68 et suiv.
8. Collingwood, XVII, 1913, p. 131-141; 1923, p. 3-13.

Digitized by Google

Corbridge, un peu en arrière du mur d'Hadrien, ils se casent confortablement dans une ville ouverte avec un spacieux forum et deux imposants greniers qui étaient sans doute affectés au ravitaillement de la garnison du mur[1]. Selon le témoignage des inscriptions, la reconstruction d'York était déjà en train en 108-109[2], et l'un des greniers de Corbridge fut complété en 140[3].

Une troisième pierre inscrite[4] nous apprend que ce fut aussi vers

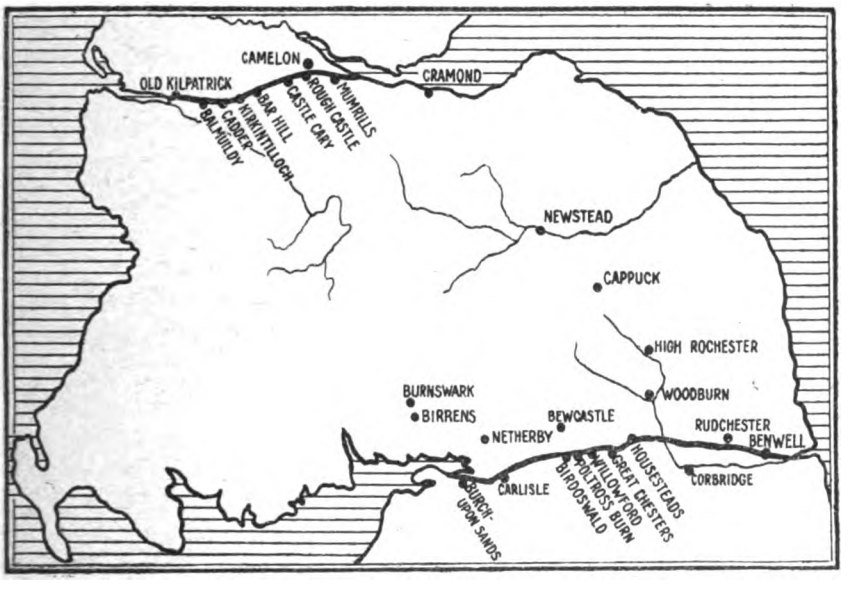

140 que les Romains reprirent le chemin d'Écosse, sans toutefois délaisser entièrement le mur d'Hadrien[5]. A Cappuck, à Newstead, à Ardoch, ils reconstruisent les stations d'Agricola. Sur la ligne Clyde-Forth, ils élargissent les enceintes du Ier siècle ; ils érigent des forts supplémentaires (à Balmuildy[6] ; probablement à Kirkintilloch[7]) ; ils

1. R. H. Forster et W. H. Knowles, XVIII, 1907-1915 ; Haverfield, XXXIII, p. 457-522. — Sur les greniers romains en Bretagne, voir Haverfield et Collingwood, XVII, 1920, p. 127 et suiv.

2. *C. I. L.*, VII, 241.

3. XVIII, 1908, p. 263.

4. *C. I. L.*, VII, 1125.

5. Les forts de Slack et de Castleshaw furent démantelés vers 140. Peut-être qu'à cette date les détachements qui restaient en garnison au nord de l'Angleterre furent concentrés sur la ligne Tyne-Solway.

6. S. N. Miller, LXXI ; J. Curle, XXIV, 1923, p. 173-180.

7. Macdonald, XXIII, 1924-1925, p. 294-295.

Digitized by Google

relient le tout avec un mur, dont la partie occidentale est dressée en mottes de gazon, le secteur oriental en terre glaise[1].

Mais le second séjour des Romains en Écosse fut très troublé. Vers 158 (date assurée par une inscription à Birrens qui nous renseigne sur les travaux de réparation exécutés à cette station)[2] la ligne Clyde-Forth fut rompue, et les Calédoniens ou les Brigantes causèrent du dégât jusqu'au mur d'Hadrien. Peu d'années après, vers 170, les forts de la ligne Clyde-Forth subirent une seconde bousculade[3]. Enfin, vers 180, il se produisit, pour ainsi parler, une vraie dégringolade de places fortes. Dès ce moment, les monnaies et la céramique font défaut dans toutes les stations écossaises ; plusieurs d'entre elles ont l'air d'avoir été saccagées de fond en comble[4]. Comme en 158, la poussée ennemie s'étend jusqu'à la ligne Tyne-Solway ou même au delà. Vers 185, il faut réparer plusieurs stations sur le mur d'Hadrien[5], voire même l'enceinte d'York[6]. En attendant, les Romains se replient sur la ligne Tyne-Solway.

Au temps de Septime Sévère, nouveaux remaniements sur le mur d'Hadrien, incendies à Corbridge[7]. Sans doute, la grande campagne qu'entreprit Septime Sévère en Écosse (208 ou 209) fut une riposte aux assauts des Calédoniens. De cette expédition, il ne reste que des traces fort effacées. Selon le témoignage de monnaies trouvées à Cramond (près d'Édimbourg)[8] et aux alentours de Dundee[9], les armées romaines auraient suivi la route côtière, se tenant en liaison avec la « classis Britannica ». A Raedykes (près de Stonehaven)[10] et à Ythan Wells (près d'Aberdeen)[11], deux grands camps inexplorés se reconnaissent à leur plan comme stations romaines. Sans doute, ils marquent les dernières étapes de la marche de Septime Sévère ; en tout cas, ils sont « l'ultima Thule » de la Bretagne romaine.

1. Macdonald, LXIX ; XXIII, 1914-1915, p. 120-121.
2. XXVIII, vol. 8, n° 1230.
3. Ce bouleversement se fait observer sur la ligne Clyde-Forth, à Cappuck, à Newstead, à Willowford et à Rudchester sur le mur d'Hadrien (R. C. Shaw, XVII, 1926, p. 429 et suiv. ; P. Brewis, XVIII, 1925, p. 93 et suiv.).
4. Macdonald, LXIX ; Collingwood, I, 1923, p. 69 et suiv.
5. Willowford ; Poltross (Gibson et Simpson, XVII, 1911, p. 390 et suiv.) ; Benwell (J. A. Petch, XVIII, 1927, p. 135 et suiv.).
6. Miller, I, 1925, p. 193 ; Haverfield, XXXIII, p. 480.
7. Spartien (*Vita Severi*, 18, 2) prétend que Septime Sévère construisit un mur entier sur la ligne Tyne-Solway. Mais il ne peut s'agir que d'une reconstruction.
8. Macdonald, XXIII, 1917-1918, p. 252-253.
9. Haverfield, XXV, vol. 213 (1911), p. 468 et suiv.
10. Macdonald, XXIII, 1915-1916, p. 317 et suiv.
11. Haverfield, VII, vol. 3 (1915), p. 7-9.

Digitized by Google

L'expédition de Septime Sévère n'aboutit pas à de nouvelles conquêtes dans ce pays ; cependant, elle ramena la tranquillité dans la zone militaire au nord de l'Angleterre. Vers le début du IIIe siècle, les Romains abandonnent tout de bon la plupart de leurs forts dans le Yorkshire, le Cumberland et le Lancashire. Au delà du mur d'Hadrien, ils maintiennent quelques avant-postes (Birrens, Bewcastle et Netherby, auprès de Carlisle) et en installent d'autres (Woodburn et High Rochester dans le Northumberland)[1]. A ce qu'il paraît, ni le mur ni les avant-postes ne subirent de secousses pendant les trois quarts du IIIe siècle.

b) *Les établissements civils.* — A l'abri de la zone militaire, la Bretagne jouit dès le temps d'Agricola d'une paix qui ne fut pas troublée durant deux siècles. Pour retrouver un pareil état de sécurité dans l'histoire anglaise, il faut descendre jusqu'à 1745. C'est dans cette époque heureuse que la romanisation de la Bretagne prit son véritable essor. Je ne reviendrai pas ici sur les fouilles de Silchester et de Caerwent, dont M. Sagot a déjà rendu compte, et je me bornerai à signaler quelques découvertes nouvelles « ad instar omnium ». A Richborough, la station militaire de Claude est nivelée vers 80 et fait place à une ville de commerce florissante[2]. A Londres, les habitants se répandent par tous les quartiers de la cité moderne : vers 100 ou 150, leurs maisons se heurtent au bord septentrional de la cité[3]. A Cirencester, dans le Gloucestershire, un village celtique se transforme en une ville romaine de cent hectares[4]. Sa grande basilique aura sans doute servi au commerce de la laine des Cotswolds, encore célèbre au Moyen Age ; peut-être aussi logeait-elle les bureaux de la province Britannia Prima, dont le gouverneur, selon une inscription nouvelle, aurait siégé ici. Sur le Welsh Border, deux bourgades, Kenchester et Ariconium[5], prennent un essor rapide au IIIe siècle ; à Ariconium, l'exploitation des mines de fer du Forest of Dean en est la cause. Dans les Midlands, des fouilles rémunératrices ont été effectuées à Alchester[6], petite ville rurale près d'Oxford, et surtout à Wroxeter. Délaissé vers 60 par sa garnison, qui va s'établir à Chester, Wroxeter se transforme en ville

1. H. H. E. Craster, III, 1914, p. 25 et suiv. ; Collingwood, XVII, 1922, p. 169 et suiv.
2. Bushe-Fox, I, 1926, p. 238-240.
3. F. Lambert, II, 1912, p. 338 ; 1915, p. 225 et suiv.
4. Haverfield, II, 1920, p. 161-209.
5. G. H. Jack, LV et LIV.
6. C. Hawkes, V, 1927, p. 147-184.

Digitized by Google

de fonderies[1]. En 130, selon une inscription nouvelle, la « civitas Corioviorum », dont elle était le chef-lieu, y érige un nouveau forum[2] ; les édifices avoisinants rivalisent presque avec ceux de Londres. Vers 286, le « tyran » Carausius, à ce qu'il semble, battit monnaie à Wroxeter[3]. Au nord de l'Angleterre, Carlisle devient l'avant-poste des civils. Vivant en pleine zone militaire, ses habitants munissent leur ville et jusqu'à leurs maisons de palissades ; mais ce sont des industriels ou des commerçants, non pas des soldats, qui se fortifient ainsi[4].

L'essor économique de la Bretagne romaine tient surtout à la mise en valeur de ses terres à blé et à l'exploitation intensive de ses mines. Mais ici une observation paradoxale s'impose. Les gisements stannifères du Cornwall, que les Romains recherchaient avidement au temps de la République[5], furent négligés par eux lorsqu'ils se trouvèrent maîtres de la Bretagne. C'est seulement vers 250 que l'industrie minière reprit son ancien développement dans le Cornwall ; encore les Romains n'y installèrent-ils jamais une ville ni un camp permanent[6]. D'ailleurs, les procédés qu'employaient les industriels de la Bretagne romaine font honneur à la métallurgie antique. A Carmarthen, les laveurs d'or construisent un aqueduc de onze kilomètres pour amener une abondante chute d'eau[7]. A Silchester, comme l'a déjà remarqué M. Sagot, on raffine l'argent par coupellation. A Pentre (dans le Flintshire), les déchets de plomb, remontant à l'époque romaine, ne contiennent que 0,4 % de gangue[8]. A Warrington, on chauffe un haut fourneau au charbon pour produire de la fonte[9], métal qui, selon l'opinion commune, était inconnu des anciens. En Glamorgan, il paraît même que l'on importait du manganèse pour l'allier avec du fer[10].

Les principaux objets d'exportation de la Bretagne romaine étaient le blé, la laine, le plomb. Les lingots estampés de plomb britannique ont été l'objet d'une soigneuse étude de M. Besnier[11] ; il a démontré

1. Bushe-Fox, LIII, vol. 1 (1913).
2. D. Atkinson, I, 1924, p. 226-227 ; 1915, p. 228-229 ; 1916, p. 224-225.
3. G. F. Hill, XII, 1925, p. 336-342.
4. R. C. Shaw, XVII, 1924, p. 95 et suiv.
5. Strabon, III, 5, 1 (p. 175-176).
6. F. J. Haverfield et M. V. Taylor, XXXII ; R. D. Greenaway, V, 1923, p. 235-238 ; R. A. Collingwood, V, 1924, p. 101-102.
7. Wheeler, LXV, p. 273.
8. J. A. Petch, D. Atkinson, M. V. Taylor, XXII, 1923, p. 1-23.
9. T. May, LIX.
10. Wheeler, LXV, p. 273.
11. XXVII, 1921, p. 36 et suiv., 98 et suiv.

Digitized by Google

qu'au IIe siècle la Bretagne devint le fournisseur principal du plomb dont Rome avait besoin pour le service de ses adductions d'eau. Parmi les importations, rien de plus abondant que la céramique gauloise, dont nous avons déjà relevé l'importance chronologique. L'emploi de cette vaisselle ne se bornait pas aux Romains et aux romanisants : on en retrouve des tessons dans les cantons indigènes les plus reculés, par exemple à Rhostryfan[1] (dans le Nord-Wales), dans l'île d'Anglesey[2], à Traprain Law[3] (près d'Édimbourg), dans l'Écosse centrale[4]. Au Ier siècle, les casseroles de bronze portant les marques d'Épaphroditus et de Cipius Polybius, grands maîtres d'usine de Capoue, parvenaient jusqu'à Brecon[5], à Weardale dans le Durham[6], et à Perth[7]. Le commerce des vins est constaté par une dédicace qu'un « sévir des colonies d'Eburacum (York) et de Lindum (Lincoln) » fit à Bordeaux en l'année 237[8]. D'ailleurs, l'éditeur de cette inscription, M. Courteault, a bien remarqué qu'elle donne la preuve formelle que Lincoln (ainsi que Colchester, Gloucester, York) porte le titre de colonie. D'autre part, le commerce entre la Gaule et l'Irlande, contrairement aux théories de quelques savants, aurait été minime. En Irlande, les trouvailles d'objets romains se bornent à quelques monnaies : encore faut-il chercher celles-ci dans l'est et le nord-est plutôt que sur la face méridionale[9].

L'art de la Bretagne romaine ne s'est pas contenté de pures contrefaçons du style classique. Les potiers et les sculpteurs indigènes, tout en se rattachant à la technique et à l'ornementation gréco-romaines, retiennent parfois l'esprit et l'élan celtiques. On a longtemps reconnu ce trait aux poteries de Castor ; il se fait également remarquer dans les reliefs sépulcraux du mur d'Hadrien, et surtout dans le fougueux « lion de Corbridge[10] ». D'ailleurs, les menus objets d'art indigène (torques, agrafes, bronzes appliqués) ne disparaissent pas devant les bibelots gréco-romains : on les retrouve jusque dans les « canabae » et dans les camps de la garnison[11].

1. H. Williams, XX, 1922, p. 345.
2. Wheeler, XXI, 1920-1921, p. 67-72.
3. A. O. Curle, XXIII, 1919-1920, p. 101.
4. J. Curle, I, 1913, p. 99 et suiv.
5. Wheeler, LXVI, p. 108.
6. R. H. Forster, VII, 1915, p. 33.
7. J. G. Callander, XXIII, 1918-1919, p. 152.
8. P. Courteault, I, 1921, p. 101-106.
9. Haverfield, VIII, 1913, p. 1-12.
10. Sur l'art britannique, voir Collingwood, XXXVIII, p. 69-88.
11. J. Curle, I, 1913, p. 99 et suiv.

Digitized by Google

Le réseau routier de la Bretagne a été depuis longtemps le sujet d'études approfondies[1], que les cartographes ont parfois devancées en traçant des « routes romaines » un peu partout selon leur guise. La nouvelle carte de la Bretagne romaine qu'a rédigée M. Crawford[2] mérite au contraire toute confiance, puisqu'elle ne marque point de routes dont l'origine romaine ne soit assurée.

C. Depuis 300. — En Bretagne, la « paix romaine » dura plus longtemps qu'en Gaule. Vrais Hyperboréens, les Bretons demeurent à l'abri des rafales qui balayent la Gaule depuis 258. Mais au IVe siècle les mêmes indices qu'en Gaule, enceintes fortifiées à la hâte et trésors cachés, font voir que la Bretagne est rentrée en pleine zone de guerre. A Blackmoor (dans le Hampshire), on a recueilli un monceau de 30,000 monnaies enfouies, dont les dernières pièces furent frappées sous Constance Chlore (vers 300)[3].

Vers 350, la manie d'enterrer les richesses s'étend sur toute la Bretagne. Au nord de l'Angleterre, la ligne Tyne-Solway est attaquée de front et de flanc. Vers 300, les avant-postes du mur d'Hadrien sont délaissés[4], les portails des « mile-castles » sont bouchés avec des pierres de déchet[5]. A York, on répare les murailles à cette époque, et cinquante ans après on les renforce avec des bastions[6]. Le soin qu'on met à protéger la face riveraine de la ville témoigne que l'on y redoutait surtout l'arrivée de maraudeurs saxons par voie maritime. Pour mieux se défendre contre eux, on érige depuis 350 des postes de fanaux sur la côte du Yorkshire, à Huntcliff (près de Saltburn), à Robin Hood's Bay, à Scarborough[7]. En arrière, à Malton, on construit une station-base pour les relier à York[8].

Au pays de Galles, menacé par les pirates irlandais[9], on fortifie de même façon les bords de la mer. Vers 300, on remanie les remparts de Cardiff, délabrés depuis le IIe siècle[10] ; vers 350, on agit de même à Car-

1. T. Codrington, LXXIII.
2. XLV.
3. P. H. Webb, XLII, p. 35.
4. H. H. E. Crasier, III, 1914, p. 26 et suiv.
5. Ainsi à Poltross Burn (Gibson et Simpson, XVII, 1911, p. 411, 417) et Rudchester (P. Brewis, XVIII, 1925, p. 93 et suiv.).
6. S. N. Miller, I, 1925, p. 193.
7. W. Hornsby et R. Stanton, I, 1912, p. 215-228 ; Haverfield, *Ibid.*, p. 201-214.
8. P. Corder et S. L. Kirk, VI, 1928, p. 69-93.
9. Sur le redoutable roi irlandais Niall, voir Sir Wm. Ridgeway, I, 1924, p. 123-136.
10. G. Ward, XX, 1908, p. 29-65 ; 1913, p. 159-164 ; 1914, p. 407-410 ; Wheeler, V, 1922, p. 361-370.

Digitized by Google

narvon et ailleurs[1]. A Cumbrwyn (près de Carmarthen)[2] et sur l'îlot d'Holyhead (près d'Anglesey)[3], on installe des stations nouvelles.

Sur les côtes de l'est et du sud-est, encore plus qu'au Yorkshire, on se fortifie contre les Saxons. Aux stations déjà connues du « litus Saxonicum », il faut ajouter un fort à Carisbrooke (dans l'île de Wight), enseveli sous la motte du château fort normand[4], et une villa sur les falaises de Folkestone, qui donne de bonnes vues sur Boulogne et qui sans doute servait de quartier aux chefs ou sous-chefs de la « classis Britannica[5] ». Il faudrait aussi inscrire dans ce même système les murailles de Londres, dont on déblaye de temps en temps des fragments considérables[6]. De même qu'à York, le secteur qui donne sur le fleuve est muni de solides remparts ; c'était donc contre les Saxons d'outre-mer qu'on se mettait en garde.

Enfin, les campagnards riches fortifient leurs villas[7], les pauvres se réfugient dans les cavernes[8] ou sur les coteaux escarpés[9].

A quelle date faut-il placer la fin de la Bretagne romaine? On est à peu près d'accord pour se méfier de ce que racontent sur ce sujet Gildas, Nennius et Prosper Tiro. La *Notitia Dignitatum* aurait-elle plus de valeur? Selon M. Bury[10], ce document reproduit exactement les faits tels qu'ils se présentaient, lorsqu'il fut rédigé en 427 ; en cette année, il y aurait donc eu, comme le prétend la *Notitia*, des soldats romains « per lineam valli », sur la ligne Tyne-Solway. Par contre, M. Collingwood[11] y voit simplement une fantaisie « d'optimisme officiel », espérant vainement que la garnison reprendrait bientôt ses quar-

1. J. Wheeler, XX, 1922, p. 295.
2. J. Ward, XX, 1907, p. 175-180.
3. Wheeler, LXV, p. 238.
4. VI, 1927, p. 476 (compte-rendu anonyme). En général, voir Haverfield, XXIX, s. v. *Litus Saxonicum*.
5. S. E. Winbolt, L.
6. Selon MM. Norman, Reader et Lambert, le mur de Londres aurait été érigé vers 150 (XXX, p. 79 ; II, 1906, p. 183-184 ; 1912, p. 338). D'autre part, MM. Smith et Haverfield se déclarent pour quelque date plus récente que 250 (XXX, p. 37 ; I, 1911, p. 157-158). M. Home (XLVIII, p. 127) descend jusqu'à 367. On se demande à quoi bon fortifier Londres en 150, en plein temps de paix?
7. Ainsi dans le Sud-Wales. — Wheeler, I, 1911, p. 67-85 ; LXV, p. 256.
8. Par exemple à Wookey Hole, dans le Somerset (H. E. Balch et R. D. Troup, II, 1911, p. 565-592 ; V, 1928, p. 193-210).
9. Ainsi à Lowburg Hill, dans le Berkshire (D. Atkinson, VIII, vol. 3, 1915, p. 27) ; à Traprain Law, près d'Édimbourg (A. O. Curle et J. E. Cree, LXXII ; XXIII, 1914-1915, 1919-1924).
10. I, 1920, p. 146-154.
11. I, 1921, p. 37-66 (voir aussi F. Salisbury, I, 1927, p. 102-106).

Digitized by Google

tiers démantelés. Reste le témoignage des monnaies. Celui-ci est à peu près unanime. Les dernières pièces qu'on recueille sur le mur d'Hadrien, à Corbridge, au Cumberland, au pays de Galles, furent frappées entre 375 et 396[1]; à Richborough et ailleurs, au sud de l'Angleterre, on a trouvé quelques monnaies isolées de Constantin III (407-411) et d'Honorius (395-423). Étant donné que les caisses militaires s'alimentaient d'espèces nouvellement émises, il en faudrait conclure que les soldats romains décampèrent du nord de l'Angleterre vers 400 et du sud vers 410 ou 420. Toutefois, l'on peut constater que ni les armées romaines ni les indigènes romanisés ne furent emportés d'un coup en quelque grande débâcle. Les fouilles de Corbridge, de Wroxeter, de Caerwent, de Silchester, de Londres n'ont livré aucun indice prouvant l'existence d'un cataclysme soudain. Elles font plutôt penser que les villes de la Bretagne romaine s'émiettèrent petit à petit comme le reste de l'Empire romain.

M. CARY.

BIBLIOGRAPHIE

(Les livres et journaux dont le lieu d'édition n'est pas cité nommément ont paru à Londres.)

I. *Journal of Roman Studies.*
II. *Archaeologia. Mixed Tracts relating to Antiquity*, published by the Society of Antiquaries of London.
III. *Archaeological Journal.*
IV. *Journal of the British Archaeological Association.*
V. *The Antiquaries Journal.*
VI. *Antiquity.*
VII. *British Academy Supplemental Papers.*
VIII. *English Historical Review.*
IX. *History.* The Quarterly Journal of the Historical Association.
X. *Classical Review.*
XI. *The Year's Work in Classical Studies* (Londres et Bristol).
XII. *Numismatic Chronicle.*
XIII. *Transactions of the Essex Archaeological Society* (Colchester).
XIV. *Transactions of the Lancashire and Cheshire Antiquarian Society* (Manchester).
XV. *Liverpool Annals of Archaeology and Anthropology* (Liverpool).
XVI. *Yorkshire Archaeological Journal* (Huddersfield).

1. I, 1922, p. 74-98.

Digitized by Google

XVII. *Transactions of the Cumberland and Westmoreland Antiquarian and Archaeological Society* (Kendal).
XVIII. *Archaeologia Aeliana* (Newcastle).
XIX. *Proceedings of the Newcastle Society of Antiquarians* (Newcastle).
XX. *Archaeologia Cambrensis.*
XXI. *Transactions of the Honourable Society of Cymmrodorion.*
XXII. *Publications of the Flintshire Historical Society* (Prestatyn).
XXIII. *Proceedings of the Society of Antiquarians of Scotland* (Édimbourg).
XXIV. *Scottish Historical Review* (Glasgow).
XXV. *Edinburgh Review* (Édimbourg).
XXVI. *Transactions and Journal of the Proceedings of the Dumfriesshire and Galloway Natural History and Antiquarian Society* (Dumfries).
XXVII. *Revue archéologique.*
XXVIII. *Ephemeris Epigraphica.*
XXIX. Pauly-Wissowa-Kroll, *Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft.*
XXX. *The Victoria County History.* London. Vol. I (1909).
XXXI. *Ibid.* Somerset. Vol. I (1906).
XXXII. *Ibid.* Cornwall. Part V (1924).
XXXIII. *History of Northumberland.* Vol. X (Newcastle, 1914).
XXXIV. F. J. Haverfield and G. Macdonald, *The Roman Occupation of Britain* (Oxford, 1924).
XXXV. F. J. Haverfield, *The Cambridge Medieval History*, I, ch. XIII (1911).
XXXVI. C. W. C. Oman, *England before the Norman Conquest* (5e éd., 1921).
XXXVII. J. Ward, *The Roman Era, in Britain* (2e éd., 1920).
XXXVIII. R. G. Collingwood, *Roman Britain* (Oxford, 1923).
XXXIX. G. Home, *Roman Britain* (1927).
XL. J. G. Anderson et F. J. Haverfield, *The Agricola of Tacitus* (Oxford, 1922).
XLI. E. Foord, *The Last Age of Roman Britain* (1925).
XLII. P. H. Webb, *The Coins of Carausius* (1908).
XLIII. F. Oswald et T. D. Pryce, *An Introduction to the Study of Terra Sigillata* (1920).
XLIV. A. H. Lyell, *A Bibliographical List descriptive of Romano-British architectural Remains in Great Britain* (Cambridge, 1912).
XLV. O. G. S. Crawford (éd.), *Map of Roman Britain* (Southampton, 1924).
XLVI. W. Page, *London* (1923).
XLVII. W. R. Lethaby, *Londinium* (1923).
XLVIII. G. Home, *Roman London* (1926).
XLIX. T. May, *The Pottery found at Silchester* (Reading, 1916).
L. S. E. Winbolt, *Roman Folkestone* (1925).
LI. J. P. Bushe-Fox, *First Report on the Excavations of the Roman Fort at Richborough, Kent* (Oxford, 1926).
LII. H. Sumner, *Excavations in the New Forest Pottery Sites* (1927).
LIII. J. P. Bushe-Fox, *Excavations on the Site of the Roman Town at Wroxeter, Shropshire* (1913-1914).
LIV. G. H. Jack, *Ariconium* (Hereford, 1923).
LV. G. H. Jack, *The Roman-British Town of Magna.*

Digitized by Google

LVI. T. May, *The Roman Forts of Templebrough near Rotherham* (Rotherham, 1922).
LVII. R. S. Conway, etc., *Melandra Castle* (Manchester, 1906).
LVIII. F. A. Bruton, etc., *The Roman Fort at Manchester* (Manchester, 1909).
LIX. T. May, *Warrington's Roman Remains.*
LX. J. H. Hopkinson, *The Roman Fort at Ribchester* (1916).
LXI. G. Home, *Roman York* (1924).
LXII. F. Elgee, *The Romans in Cleveland* (York, 1923).
LXIII. R. G. Collingwood, *Guide to the Roman Wall* (Newcastle, 1926).
LXIV. T. May, *Catalogue of the Roman Pottery in the Museum, Tullie House, Carlisle* (Kendal, 1927).
LXV. R. E. M. Wheeler, *Prehistoric and Roman Wales* (Oxford, 1925).
LXVI. R. E. M. Wheeler, *The Roman Fort near Brecon* (1926).
LXVII. J. Ward, *The Roman Fort of Gellygaer* (Cardiff, 1903).
LXVIII. J. P. Hall, etc., *Caer Llugwy* (Manchester, 1923).
LXIX. G. Macdonald, *The Roman Wall in Scotland* (Glasgow, 1911).
LXX. J. Curle, *A Roman Frontier Post. The Fort at Newstead* (Glasgow, 1911).
LXXI. S. N. Miller, *The Roman Fort at Balmuildy* (Glasgow, 1922).
LXXII. A. O. Curle, *Traprain Law* (Glasgow, 1923).
LXXIII. T. Codrington, *Roman Roads in Britain* (3e éd., 1918).

Digitized by Google

LES VIKINGS

SUIVANT LES INSCRIPTIONS RUNIQUES DU DANEMARK[1]

Les runes sont les plus anciens signes alphabétiques des peuples germaniques, et l'histoire de leur origine est aussi variée qu'attachante[2]. Ce n'est cependant pas la forme de ces signes, mais le contenu des inscriptions runiques, que l'on considérera ici, et, dans ces conditions, une introduction générale sur la runologie serait superflue.

Dirigeons-nous vers l'église d'un petit village du nord du Danemark, appelé Skivum. Nous n'y arrivons qu'après avoir été cahotés pendant des heures sur de misérables chemins sablonneux, à travers un pays faiblement peuplé, au sol sec et pauvre. Tel était, il y a mille ans, un domaine seigneurial, à une époque où l'on n'avait pas encore appris à mettre en culture les terres lourdes et fertiles. Sous le porche de l'église, une grande pierre, dont la face antérieure porte l'inscription suivante :

« La mère et les fils, Thyra et Odinkar et Gudmund, eux trois ont élevé ce monument en mémoire de Ki... le hudski[3]. Il était le meilleur et le premier des *ląndmąnna* du Danemark. »

Il y a dans ce texte un mot dont l'explication a donné lieu récemment à une vive discussion : *ląndmąnna*. En danois moderne, *landmand* signifie « agriculteur », et c'est le sens que l'on a sans hésitation appli-

1. Conférence faite à l'Université de Paris (Institut d'Études scandinaves) le 21 avril 1928.

2. L. F. A. Wimmer, le plus considérable des runologues danois (mort en 1920), estimait, dans son œuvre classique *Die Runenschrift* (Berlin, 1887), que l'écriture runique était exclusivement fondée sur l'alphabet latin ; par contre, un remarquable runologue suédois, M. Otto v. Friesen, a soutenu que les runes reposaient non seulement sur l'alphabet latin, mais encore — et surtout — sur l'écriture cursive grecque (*Om runinskriftens härkomst.*, 1906 ; cf. *Runenschrift*, dans Hoop, *Reallexikon*, 1915). La théorie de Wimmer a dernièrement trouvé un chaleureux défenseur dans le philologue danois bien connu M. Holger Pedersen (*Mém. des Antiquaires du Nord*, 1920-1925). Enfin, il y a quelques mois, une hypothèse entièrement nouvelle et très ingénieuse a été présentée par un celtisant norvégien, M. Carl J. S. Marstrander : selon lui, les runes ont pour base les alphabets celto-latins des régions alpestres, employés vers le commencement de notre ère (*Norsk tidskrift for sprogvidenskap*, t. I, 1928, avec résumé en français).

3. Le sens du dernier mot est incertain.

Digitized by Google

qué au mot qui figure sur l'antique inscription ; l'éloge du héros a donc été interprété en ces termes : « Il était le plus parfait et le premier des agriculteurs du Danemark. »

En dehors de la pierre de Skivum, on a voulu trouver le même terme *landmand* sur une inscription de Scanie (la pierre de Lundagård), qui porte :

« Torgisl, fils d'Esgi, fils de Björn, a élevé ces pierres en mémoire de ses deux frères, Olav et Ottar, « *lan mændr góþa* », en trois mots. On les lit d'ordinaire en deux mots, *landmændr góþa*, en leur donnant le sens d' « habiles agriculteurs ».

Enfin, parmi les monuments du temps des Vikings, il existe une troisième inscription agraire — la plus importante des trois — celle de Sœnder Vinge, dont voici l'interprétation admise jusqu'à présent :

« Tovi l'intendant a élevé cette pierre en mémoire de ses deux frères Orœki et Kadi. Heureux celui qui laboura et sema en sa jeunesse ; cela donnera certainement une riche récolte. »

On s'est appuyé sur ces trois inscriptions pour prétendre que la farouche époque des Vikings aurait été, à l'intérieur du pays, consacrée aux travaux paisibles de l'agriculture.

Quelle est donc la valeur des inscriptions runiques en tant que sources historiques?

Celles que l'on considère ordinairement comme les inscriptions du temps des Vikings appartiennent aux xe et xie siècles. Nous possédons environ cent cinquante inscriptions de cette période, pour la plupart très courtes et du modèle suivant : « X. a élevé cette pierre en mémoire de Y., son frère (son fils, son compagnon, etc.), homme de grande naissance[1]. » En dehors des noms propres, ces inscriptions comportent au total à peine trois cents mots, c'est-à-dire un vocabulaire bien inférieur à celui d'un seul chant des poèmes épiques français ou d'un simple chapitre d'un des chroniqueurs français de la même époque. A cette pauvreté s'ajoute fréquemment l'incertitude de la lecture, les inscriptions étant rédigées à l'aide d'un alphabet fort incomplet, de seize signes seulement[2], et, de plus, employés sans règles fixes. Si le Danemark avait, comme la France, conservé une littérature poétique et

1. Pour la signification des termes *góþr þægn*, *góþr drængr* = « homme de grande naissance », voir Svend Aakjær, *Old danish thegns and drengs*, *Acta Philologica Scandinavica*, II (1927), 1-30 ; cf. cependant Joh. Steenstrup, *De danske Runestene*, etc. *Festskrift Kr. Erslev.*, 1927, p. 67.

2. Cet alphabet, particulier aux inscriptions nordiques, est tiré de l'alphabet germanique, qui comptait vingt-quatre caractères (voir L. F. A. Wimmer, *Die Runenschrift*).

Digitized by Google

historique, sans compter les autres sources écrites, chartes, diplômes, etc., le philologue et l'historien n'auraient guère de raisons de beaucoup s'occuper de ces maigres inscriptions. Mais les conditions sont tout autres.

Qu'on s'imagine — peut-être aura-t-on quelque peine à le faire — que, pour le xe et le xie siècle, il n'a pas été conservé, dans tout l'ancien royaume de Danemark, un seul écrit, un seul document, soit sous la forme originale, soit en copies ultérieures. Nous ne possédons rien, absolument rien. Le plus ancien diplôme danois date de 1135, et il est en latin ; nous n'avons pas de manuscrits rédigés en danois avant la seconde moitié du xiiie siècle. Pour les temps antérieurs, toute notre littérature en langue nationale se compose exclusivement — à part quelques légendes, souvent très altérées, qui figurent sur des monnaies — d'inscriptions runiques. Cela ne signifie nullement qu'il n'y a eu aucune littérature ; nous savons par notre fameux historien du Moyen Age, Saxo, qu'il a existé une poésie d'un caractère spécialement danois, mais il ne nous en reste que quelques fragments, reconstruits sur la base des rédactions latines de Saxo. Cela ne veut pas dire non plus que les inscriptions runiques soient les seules sources de notre histoire : des chroniques et des annales allemandes, franques et anglo-saxonnes, nous donnent souvent des renseignements détaillés sur le rôle que le Danemark a joué en Europe, au cours de ces siècles ; nous ne manquons pas de récits sur les terrifiantes expéditions des Vikings danois le long des fleuves français (ixe siècle), sur les combats avec les Saxons à la frontière sud du royaume (xe siècle) et sur la conquête de l'Angleterre par les rois de Danemark (xie siècle). Par contre, les sources étrangères sont complètement muettes sur le développement pacifique à l'intérieur des frontières du pays. On comprend alors de quel intérêt essentiel sont les inscriptions runiques, non seulement pour l'histoire de la langue, mais encore pour celle du peuple danois. Dès l'instant où — il y a environ 300 ans — l'on a retrouvé ces anciennes inscriptions, elles ont donc été entourées d'une auréole historique, dont l'éclat a fréquemment aveuglé même des observateurs de sang-froid.

Anatole France dit quelque part qu'il n'est pas difficile d'écrire l'histoire, tant qu'on ne possède qu'un seul document rapportant l'événement en question. Il n'y a pas de contradiction possible. C'est seulement quand on arrive à l'étude de périodes pour lesquelles on a deux documents ou plus que commencent les difficultés : moins on a de sources et plus l'histoire est indiscutable. J'ai toujours trouvé cette

Digitized by Google

remarque particulièrement frappante — jusqu'au jour où j'ai commencé à étudier la runologie. J'ai découvert alors que, malgré tout son scepticisme, Anatole France n'avait pas été suffisamment sceptique. Sur la plupart des événements relatés dans les inscriptions runiques, nous n'avons qu'un seul témoignage — celui de l'inscription en question — mais ce serait une grave erreur de croire qu'il n'y ait qu'une seule interprétation de l'événement. Le nombre des interprétations ne dépend pas, comme le croyait Anatole France, de celui des documents, mais bien de celui des interprètes ; on voit souvent, en matière de runologie, qu'un document ne donne pas une seule et unique version de l'événement, mais bien, si trente-six érudits examinent ce document, trente-six versions — pour le moins.

J'ai parcouru récemment l'histoire de la plus grande des pierres runiques danoises, celle de Tirsted. Expliquée pour la première fois en 1643 par le premier en date de nos archéologues, Ole Worm, elle a été depuis étudiée par les principaux runologues scandinaves : seize savants n'ont pas donné moins de dix-huit versions — également savantes — de l'événement en question. Je ne puis pas ici exposer ces interprétations, toutes remarquables, mais j'espère avoir prochainement l'occasion de publier dans les *Acta Philologica Scandinavica* cette histoire, qui donne des renseignements très instructifs sur les difficultés de la runologie. Quelques exemples : Bugge et Wimmer — les deux plus célèbres runologues — interprètent les quatre runes *furs* par *fórs*, prétérit d'un verbe *faras*, « succomber » ; d'autres, ajoutant à *furs* la barre perpendiculaire qui termine la ligne et dans laquelle ils voient un *i* (ce qui n'a rien d'anormal), lisent *fursi* et l'interprètent par *fyrsti*, « chef », avec omission d'une lettre[1]. Le mot *uainа* est compris par la majorité des interprètes comme le génitif d'un substantif *wærr*, « homme », mais tout dernièrement un jeune savant suédois, M. Ivar Lindqvist, a soutenu qu'il s'agissait d'un adjectif *u-æinn*, « impitoyable ». Hypothèses variées, mais que légitime l'orthographe incertaine des inscriptions. En tout cas, les résultats de ces opérations — si opposés qu'ils soient — ne sont nullement tendancieux : tous les interprètes sont d'accord pour admettre qu'il s'agit ici de la glorification des exploits d'un chef de Vikings.

Pour les pierres de Skivum, de Lundagard et de Sœnder Vinge, les discordances ne sont pas aussi frappantes ; en revanche, elles sont fon-

1. Des abréviations de ce genre ne sont pas rares, surtout dans les mots qui se trouvent à la fin d'une ligne.

Digitized by Google

dées sur des différences non seulement dans l'interprétation philologique, mais encore dans les opinions politiques ou sociales des savants.

J'ai appliqué à cette méthode dominée par des points de vue non scientifiques un qualificatif, généralement accepté aujourd'hui : celui de la méthode *a priori*[1]. Les savants qui l'emploient ont par avance leur but et leur opinion, indépendamment des expériences que devraient leur suggérer les documents. Loin d'être de modestes serviteurs des sources, ils en sont les dominateurs impérieux, agissant avec la documentation comme le sculpteur avec l'argile qu'il transforme à son gré. Les résultats auxquels ils parviennent ne sont ni vagues, ni hésitants, mais d'une forme parfaite et monumentale. A vrai dire, ils ne dureront pas pour l'éternité, comme ceux d'un grand artiste, mais il est incontestable qu'ils satisfont le siècle — je veux dire tous ceux dont la soif de certitude n'est pas étanchée par les « il est possible » et les « peut-être » d'une science prudente, et qui exigent, selon l'expression de la Bible, des « oui, oui », et des « non, non ».

Un de nos historiens les plus ingénieux et les plus captivants, M. Erik Arup, a commencé, il y a quelques années, la publication d'une histoire du Danemark[2], où il s'est donné pour but de montrer que, dès les temps les plus reculés — comme à l'époque actuelle, à laquelle il fait constamment allusion — le pays avait dû sa prospérité au cultivateur, à celui qui a défriché les bois et travaillé le sol, tandis que toute décadence, toute misère venaient de ceux qui exercèrent le ruineux métier de la guerre — qu'il s'agisse des rois conquérants ou des Vikings qui, dans les royaumes étrangers, s'emparaient de biens et de richesses. La glorification des agriculteurs, cités, suivant l'interprétation commune, sur les pierres de Skivum, Lundagård et Sœnder Vinge, a donc été la bienvenue pour cet historien, en lui apportant un témoignage des occupations pacifiques du peuple. Quant aux monuments relatant des expéditions guerrières, il se bornait à les passer sous silence. Sans hésiter, il a proclamé que, « d'après les inscriptions danoises [de l'époque des Vikings], on croirait que ces siècles ont été exclusivement consacrés aux travaux paisibles de l'agriculture[3] ».

Par contre, les inscriptions guerrières ont joué le plus grand rôle pour ceux de nos savants dont le but a été de célébrer les hauts faits des Vikings. On voit que, malgré leur petit nombre, nos inscriptions ru-

1. *Aprioriskt Historieskrivning. Politiken*, 1926 (ap. *Tolv Epistler*. Copenhague, 1928).
2. Erik Arup, *Danmarks Historie*, I. Copenhague, 1925.
3. Arup, *op. cit.*, p. 108.

Digitized by Google

niques ont été d'une valeur également inappréciable pour nos historiens soit pacifistes, soit activistes.

Il est cependant indéniable que pour le simple philologue, qui fait tranquillement sa besogne et explique son texte sans regarder à droite ou à gauche, en se donnant modestement pour tâche d'arriver à comprendre ce que portent les inscriptions, celles du temps des Vikings ne fournissent aucun témoignage sur l'agriculture danoise.

* * *

Retournons à la pierre runique de notre petite église de Skivum. Nous avons vu qu'on y louait le héros d'avoir été le meilleur et le premier des *lqndmqnna* — terme que tous les savants, conformément au sens actuel du mot, ont interprété par « le plus habile et le plus renommé des cultivateurs ». Mais il n'est pas douteux que cette explication soit inexacte. C'est seulement au XVIIIe siècle qu'on a donné à ce mot, sous l'influence de l'allemand *landmaŋn*, le sens d' « agriculteur » ; pendant tout le Moyen Age il avait eu, en danois comme dans les autres langues scandinaves, la signification, toute différente, d' « homme du pays, de la contrée », ou d' « homme du même pays, de la même contrée », c'est-à-dire « habitant » ou « compatriote ». En admettant que, sur cette pierre fort endommagée, on doive lire *lqnt:mqnna*, il faut considérer comme certain que le terme avait le sens exclusif qu'il présente en vieux norrois et en danois du Moyen Age, et non une signification qui est de mille ans postérieure au temps où l'inscription a été gravée. En fait, son énoncé ne nous dit rien des capacités du héros comme agriculteur, mais nous apprend ou bien qu'il était le plus considérable des habitants du Danemark ou peut-être — à la rigueur — qu'il était le premier de ses compatriotes établis au Danemark, ce qui ferait supposer qu'il s'agit d'un immigré. Il en est de même du *lanmitr* de l'inscription de Lundagård ; si on le lit *landmændr* — ce qui est douteux — il faut nécessairement l'expliquer par « habitants », de sorte que l'expression laudative *gópa landmændr* signifie que les deux frères à qui est élevé le monument étaient de « bons habitants du pays ».

Vraiment, il eût été aussi bien surprenant que l'on eût au Xe siècle érigé des monuments destinés à glorifier des agriculteurs. A coup sûr, il existait à cette époque des hommes habiles aux travaux des semailles et du labourage, mais ce n'était pas des exploits de cette sorte que célébraient les chants épiques. Peut-être pensera-t-on qu'il doit être assez difficile de se faire une idée, même approximative, de ce qu'était

Digitized by Google

l'idéal du héros dans un temps dont il ne nous reste aucune espèce de vestiges littéraires. Ce n'est pourtant pas impossible.

Dans cette période, le Danemark et la Norvège étaient étroitement unis ; des Vikings norvégiens combattaient sous les ordres de chefs danois et réciproquement ; les skaldes islandais étaient appréciés à la cour des rois de Danemark comme de Norvège ; les légendes et les traditions danoises servaient de thèmes à des sagas norvégiennes et islandaises, tandis qu'inversement les récits et les poèmes norrois se répandaient largement au Danemark ; il est, par conséquent, hors de doute qu'il a existé, au temps des Vikings, une vie intellectuelle scandinave commune, et que c'était le même genre d'exploits dont le récit enflammait le cœur des chevaliers dans la salle d'honneur des rois de Danemark comme dans celle du *hövding* norvégien ou islandais. Or, la Norvège et surtout l'Islande nous ont légué une série de chants épiques et de poèmes de skaldes consacrés à des personnages légendaires et à des princes contemporains, et qui nous montrent, avec toute la précision possible, l'idéal héroïque de l'époque. Il ne doit donc pas être trop hasardeux de déduire de la description que nous donnent les poèmes norrois conservés le type du héros tel qu'il existait dans les épopées danoises aujourd'hui perdues. Et cela d'autant plus que cette théorie est pleinement confirmée par les fragments d'épopée danoise qui, sous une forme latine, se retrouvent chez Saxo. Pour le Scandinave de ce temps, qui donc était le héros? Était-ce le paysan derrière sa charrue ou le capitaine à la proue de son vaisseau? Quels étaient les véritables hauts faits? De labourer pacifiquement la terre des ancêtres ou de labourer victorieusement les mers étrangères? Il n'y a pas de meilleure réponse à ces questions qu'une strophe de ce que je n'hésite pas à appeler le poème des poèmes — celui de Helgi Hundingsbani :

« Battement des rames,
cliquetis du fer,
choc des boucliers :
les Vikings ramaient.
La flotte du prince
sur l'onde écumante
portait les héros
aux côtes lointaines[1]. »

Une peinture aussi vivante ne saurait, bien entendu, se trouver dans

1. En norrois :

« Varþ ára ymr
ok jarna glymr

Digitized by Google

le style lapidaire ; mais, lorsque l'on rencontre sur des inscriptions runiques d'autres détails que ceux des formules ordinaires, il s'agit presque toujours de la vie des Vikings.

Voici, par exemple, une inscription du Jutland :

« Gunnulv et Öygöt et Aslak et Rolf ont élevé cette pierre en mémoire de Full, leur compagnon, qui trouva la mort dans l'Est[1], sur la mer, quand les rois combattaient. »

De même le monument suivant, également érigé sur la terre des ancêtres en l'honneur d'un camarade défunt :

« Tosti et Hovi et avec eux Frebjörn ont élevé cette pierre en mémoire d'Assur Saxi, leur compagnon, homme de très haute naissance[2]. Il était le moins lâche de tous les hommes. Il possédait un vaisseau en commun avec Arni. »

Citons encore deux inscriptions caractéristiques de la même époque. Il existe en Scanie quatre monuments runiques mentionnant une bataille près d'Upsal. La première porte :

« Askel a élevé cette pierre en mémoire de Toki, fils de Gorm, son très cher seigneur.

« Il ne fuit
pas à Upsal.

« En mémoire de leur frère
les héros de ce tertre
érigèrent cette pierre
gravée de runes.

« Du fils de Gorm
ils marchaient le plus près. »

Un autre monument porte cette épitaphe :

« Saxi a élevé cette pierre en mémoire d'Asbjörn, son compagnon, fils de Toki :

« Il ne fuit
pas à Upsal,
mais combattit
tant qu'il eut une arme. »

brast rönd viþ rönd
rœru vikingar.
Eisandi gekk
und öþlingum
lofþungs floti
löndum fjarri. »

1. Ou « dans l'Ouest » ; la première rune est effacée.
2. Voir plus haut, p. 24, n. 1.

Digitized by Google

On a voulu voir dans l'expression par deux fois répétée « il ne fuit pas à Upsal » le souvenir d'une bataille livrée près de cette ville, où — suivant une tradition tardive — les Danois éprouvèrent un grave désastre, et où, par conséquent, le fait, pour un Danois, de n'avoir pas fui devait être considéré comme un acte héroïque. Cette interprétation me paraît hasardeuse. Il est peu vraisemblable, en effet, que des Danois aient employé pour glorifier leurs camarades une phrase qui rappelât la défaite de leurs compatriotes. A mon sens, l'expression, comme un si grand nombre d'autres de la même époque, est une litote : au simple terme positif, on préférait la négation du terme contraire. La litote est une formule de style bien connue dans toutes les littératures ; songeons au « Je ne te hais point » de Chimène. C'est exactement de la même manière qu'il faut selon moi — tant par égard pour le sens commun qu'en raison du style particulier à nos inscriptions — entendre par « il ne fuit pas » non point « celui-là n'a pas fui comme les autres », mais « il a combattu jusqu'au moment où les armes lui sont tombées des mains ».

Les inscriptions runiques du temps des Vikings ont toutes le caractère épique ; elles relatent des hauts faits, proclamés pour le présent et pour l'avenir dans la langue à la fois concise et solennelle du style lapidaire. Il y a longtemps déjà que, dans mon manuel des monuments runiques danois[1], j'ai attiré l'attention sur la différence qui existe à cet égard entre les épitaphes de l'antiquité classique et les monuments élevés par l'antiquité nordique. La grande majorité des pierres runiques célèbrent des fils, des frères, des compagnons, c'est-à-dire des hommes — et des hommes jeunes. Même celles qui, à première vue, n'indiquent pas expressément une origine pacifique ou guerrière, comme, par exemple, les courtes formules « X. a élevé cette pierre en mémoire de Y., son compagnon », constituent donc, lorsqu'on les considère dans l'ensemble, un témoignage décisif de l'époque de fer à laquelle elles appartiennent. Regardons, par contre, les milliers d'inscriptions de l'antiquité classique : elles s'appliquent à des femmes aussi bien qu'à des hommes, à des parents plus souvent encore qu'à des enfants. Ce n'était pas des monuments érigés en mémoire de jeunes héros, souvent tombés loin du lieu où l'on dressait la pierre, mais de véritables épitaphes consacrées au culte pacifique de la famille. Dans un article récent[2], M. Joh. Steenstrup, le Nestor des historiens danois,

1. Wimmer, *De danske Runemindesmærker*. Haandudg. ved Lis Jacobsen (manuel complet, contenant textes et reproductions de toutes les inscriptions danoises). Copenhague, 1914.

2. *De danske Runestene* (voir plus haut, p. 24, n. 1).

Digitized by Google

qui a consacré sa vie à étudier et à glorifier l'âge des Vikings, a précisé cette comparaison entre les inscriptions romaines et les inscriptions nordiques ; il y montre qu'en fait il ne faut pas considérer celles-ci comme des inscriptions funéraires, et que, par leur objet, il convient de les rapprocher non des épitaphes, mais des monuments romains qui, sur les places publiques, parlaient au peuple de ses grands hommes. Cette vue est, à mon sens, d'une frappante exactitude. Sur les hauteurs et près des grandes routes, assez souvent sur l'emplacement des *Tings* — des assemblées — se dressaient nos monuments, avec leurs runes, probablement peintes d'un rouge éclatant sur le granit gris, proclamant les hauts faits des défunts ; et ces hauts faits étaient des actes de guerre, des gestes héroïques accomplis à bord des vaisseaux, sur les mers lointaines.

Telle est, par exemple, cette inscription caractéristique :

« Faþir a fait graver ces runes en mémoire d'Assur, son frère, qui trouva la mort dans une expédition de Vikings vers le Nord. »

Voici, enfin, une véritable inscription funéraire. Cette fois, il ne s'agit plus d'un cénotaphe ; elle a été élevée vers l'an 1000 sur le tombeau d'un puissant chef de Vikings, qui trouva la mort près de l'île d'Œland ; ses hommes l'enterrèrent sur la côte, et un skalde norvégien de sa suite composa une strophe dans le mètre le plus pompeux de l'époque, le Dróttkvætt. Elle débute par un court exposé en prose :

« Cette pierre est élevée en mémoire de Sibbi le Sage, fils de Fuldard. Et son écuyer a dressé sur la rive d'Œland ce monument à la gloire du défunt. »

Puis vient la strophe poétique avec les images particulières au style des skaldes :

« Caché sous ce tertre, repose l'arbre du combat[1] ; celui que suivaient — comme beaucoup le savent — les plus grands exploits. Jamais plus parfait, plus fort dieu du char sur le vaste champ du roi de mer[2] ne régnera sur une terre danoise[3]. »

1. C'est-à-dire le héros.
2. C'est-à-dire : un dieu du char de mer = un dieu du vaisseau = un grand homme de mer.
3. En norrois :

« Folginn liggr hinns fylgþu
— flæstr wissi þat — mæstar
dæþir dolga þruþar
dråugr i þæimsi håugi.
Munat ræiþ-wiþurr råþa
rógstarkr í Danmarku
wąndils iarmungrundar,
œrgrandari ląndi. »

Digitized by Google

Cette glorification du guerrier et du navigateur sur les inscriptions runiques est confirmée par les fouilles archéologiques. Ce ne sont pas des charrues ou autres instruments agricoles que l'on trouve dans les tombeaux du temps des Vikings. Ce que le *hövding* prenait avec lui en vue de la vie future, ce n'était pas des objets de ce genre, mais bien ses armes et parfois son cheval ou son chien ; la mort ouvrait de nouvelles batailles. Le fait est encore confirmé par les quelques figures représentées sur les pierres runiques elles-mêmes : un guerrier avec sa hache de combat[1], un vaisseau avec ses boucliers[2] — rien qui tende à la glorification de l'agriculture.

Il se trouve cependant une inscription — une seule — dont les termes paraissent faire un indiscutable éloge de l'agriculture — celle de Sœnder Vinge, qui s'achève sur cette sentence en forme de proverbe :

« Heureux celui qui laboura et sema en sa jeunesse ; cela donnera certainement une riche récolte. »

Beaucoup de nos historiens y ont vu la preuve que, depuis un millier d'années, le peuple danois, peuple agricole, avait spécialement honoré l'agriculture, et M. Arup a formulé cette opinion en proclamant en grande fanfare :

« Il existe une pierre runique qui dans son texte rassemble en une somme le plus profond et le meilleur de la philosophie du peuple danois à cette époque et dans tous les temps : c'est la pierre de Sœnder Vinge[3]. »

A la lecture de cette phrase, qui contredisait de la façon la plus formelle tout ce que nous croyions savoir de science historique, j'ai éprouvé le besoin impérieux d'étudier de plus près l'inscription, et le premier examen m'a montré, à ma grande surprise, que la lecture des mots essentiels : « qui laboura et sema », *es arþi auk sapi*, était fondée sur une fausse conception des signes gravés dans la pierre. L'illustre runologue à qui l'on devait l'interprétation[4] avait lu ... *s:arþi* en regardant l'*s* comme la dernière lettre du pronom *es*, « qui », et *arþi* comme le prétérit du verbe *ærja*, « labourer ». Mais, en fait, les deux points (signe de séparation entre les mots) qui suivaient l'*s* sont des adjonctions du maître. Ils ne figurent ni sur la pierre, ni sur les empreintes qu'il en avait prises, ni sur ses dessins originaux de l'inscription. Celle-ci porte

1. Voir figure n° 1. Cf. « les haches Danesches » (Benoit, *Chronique des ducs de Normandie*, v. 37308).

2. Voir figure n° 2.

3. Arup, *op. cit.*, p. 109.

4. Voir L. F. A. Wimmer, *De danske Runemindesmærker*, t. II, p. 224-234.

Digitized by Google

clairement (comme le montre la photographie[1]) : *sarpi* : prétérit du verbe *særa* — « blesser »! Quant au verbe suivant, que Wimmer avait lu *sapi*, la seconde lettre n'est pas un *a*, mais un *e*, et le signe final n'est pas un *i*, mais deux points (:) ; c'est-à-dire que nous avons ici le prétérit non du verbe *sa*, « semer », mais du verbe *sipa*, « jeter des sorts. »

Ne voulant pas me fier à ma seule lecture, j'ai prié plusieurs runologues exercés d'examiner les empreintes conservées à la Bibliothèque royale de Copenhague, et tous ont été unanimes à déclarer que la lecture courante était absolument fausse.

Cette interprétation fautive de *sarpi auk sip*, la partie la plus lisible de la phrase, a entraîné une complète méprise sur le sens de la fin, qui est fort endommagée. Comme je l'ai exposé en détail dans mon article « Wimmers farmerstones[2] », la formule « heureux celui qui laboura et sema en sa jeunesse ; cela donnera certainement une riche récolte », doit être remplacée par : « celui qui blessa et jeta des sorts (contre les deux frères à la mémoire desquels la pierre est élevée), celui-là est mis hors la loi ». L'inscription de Sœnder Vinge, sur laquelle s'appuie uniquement la théorie d'un âge des Vikings glorifiant l'agriculture, ne contient donc pas un seul mot relatif à la vie rurale : les runes lues et comprises comme traitant de labourage et de semailles parlent en réalité de meurtre et de trahison.

Nous avons atteint notre but et nous pouvons répondre à l'historien qui prétendait que « d'après les inscriptions danoises du temps des Vikings, on croirait que ces siècles ont été exclusivement consacrés aux travaux paisibles de l'agriculture », que, pour reprendre ses propres termes, à en juger par les inscriptions, « ces siècles ont été exclusivement consacrés aux expéditions guerrières des Vikings ».

Mais après de telles révélations sur les discordances que peuvent présenter les études runologiques actuelles, ne pensera-t-on pas que tout cela, c'est du hasard, de la conjecture et non de la science? On aurait tort de le croire. Il faut voir là simplement la preuve de l'activité qui règne à l'heure présente dans la runologie, où chaque jour, pour ainsi dire, renverse de vieilles légendes et impose des vérités nouvelles. En fait, nous sommes en train de nous libérer de la tradition et de reprendre, sans opinion préconçue, toute interprétation, ancienne ou nouvelle. Et si l'on objectait que le terrain est trop incertain et qu'il vaudrait mieux appliquer son temps et ses forces à des domaines

1. Voir figure n° 3.
2. *Acta Philologica Scandinavica*, I (1926), p 207-243 ; cf. p. 324-326.

Digitized by Google

où les sources coulent plus abondantes et où le sol est plus solide, la réponse se trouverait dans le mot de Georg Brandes sur la colère de Taine en présence de la Révolution : « Il ne sert à rien de faire une harangue en face d'un tremblement de terre. » La force, qui entraîne perpétuellement les hommes à chercher à connaître ce qui se passe et ce qui s'est passé, qui, à chaque fois que l'on se heurte à une muraille, nous pousse à doubler nos forces en vue d'un nouvel assaut, qui renverse les vieilles traditions dans la confiance que des vues nouvelles amèneront une compréhension plus exacte, cette force éternelle peut bien se comparer à celle qui anime les agitateurs et les novateurs de la politique.

* * *

Voici, pour terminer, un exemple tout récent d'interprétation ingénieuse et hardie. Nous le devons à un véritable agitateur scientifique, le philologue danois Hans Brix.

Les plus fameux de nos monuments runiques sont les deux pierres de Jelling (xe siècle), la plus ancienne élevée par le roi Gorm en mémoire de son épouse Thyra, l'autre[1] par le fils de Gorm, le roi Harald Blaatand, en souvenir de Gorm, son père, et de Thyra, sa mère. C'est la première de ces deux inscriptions qui a été l'objet du coup d'audace de M. Brix. Elle dit ceci :

Gormʀ konungʀ gærþi kumbl þóesi aeft Þórwé konu sína, Danmarkaʀ bót.

« Gorm le roi a élevé ce monument en mémoire de Thyra son épouse, *Danmarkaʀ bót.* »

Cette dernière expression, qui, au sens propre, signifie quelque chose comme « la sauvegarde du Danemark », a été, depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours, c'est-à-dire dans toutes les interprétations connues de l'inscription, comprise comme se rapportant au terme immédiatement précédent, « Thyra son épouse » ; les mots *Thyra Danmarkar bót* ont même fini par ne plus former qu'une unité, et les historiens du Moyen Age sont parvenus à expliquer en quoi consistait l'œuvre de sauvegarde de la reine : elle a sauvegardé la frontière méridionale en bâtissant le célèbre rempart du *Dannevirke* pour la défense du pays contre l'ennemi héréditaire, l'Allemand. D'autres récits du Moyen Age donnent d'autres explications du nom : Thyra aurait défendu le pays

1. Voir figure n° 4.

Digitized by Google

au nord contre les Suédois, ou bien elle lui aurait, par sa prévoyance, évité une famine. Ces derniers récits se sont effacés peu à peu ; par contre, la légende du Dannevirke s'est fixée de plus en plus dans la conscience nationale, s'y est incrustée et complétée à travers les siècles, si bien que *Thyra Danmarkar bót* a fini par devenir le symbole de la défense du pays sur la frontière méridionale, toujours menacée.

Mais le développement de la critique historique à la fin du XIXe siècle a porté un coup à cette histoire de la construction du rempart-frontière par Thyra, en prouvant que ce rempart existait plus d'un siècle avant elle : il est mentionné, en effet, dans les annales franques du IXe siècle. Par la suite, diverses études de critique ont montré que tout ce qui, au cours des temps, avait été rattaché au nom de Thyra, était en réalité légendaire et qu'il n'existait à cet égard aucune tradition vraiment historique. En 1913, un des historiens suédois les plus estimés a montré, en appuyant son opinion d'arguments solides, que toutes ces traditions remontaient à la pierre de Jelling[1]. Celle-ci faisait ressortir le fait que Thyra avait porté le surnom de *Danmarkar bót*, base de la formation de la légende ; sur la cause qui le lui avait valu, les documents faisaient totalement défaut.

On en était là quand, l'an dernier, M. Hans Brix a émis l'idée toute nouvelle que le rattachement à Thyra du terme *DanmarkaR bót* n'était dû qu'à une erreur d'interprétation[2]. Il montrait, par divers exemples indiscutables tirés de nos inscriptions, qu'il existait, en particulier sur les pierres royales, une formule de style où l'attribut du sujet était placé à la fin de la phrase, pour lui donner une tournure majestueuse. On pouvait donc lire sur la pierre de Jelling :

Gorm le roi a élevé ce monument en mémoire de Thyra son épouse — *DanmarkaR bót*. Il s'agissait, par conséquent, d'une construction analogue à celle de phrases telles que « Pasteur a découvert le sérum de la rage — l'illustre bactériologue français » — « le maréchal Foch a vaincu l'ennemi — le grand général français », etc. Avec cette hypothèse, que la philologie n'infirme en aucune manière et dont l'histoire confirme la vraisemblance, disparaissait la difficulté, que nous avons constatée, de trouver une explication au surnom attribué à Thyra : d'après la théorie de M. Brix, il ne s'appliquait pas à la reine, mais au roi, ce qui n'avait

1. L. Weibull, *Kritiska studier*. Lund, 1913 ; cf. Erslev, *Historisk Tidsskrift*. Copenhague, 1928.

2. Hans Brix, *The inscription on the older Jellinge stone. Acta Philologica Scandinavica*, II (1927), p. 110-14 ; cf. Brix, Lis Jacobsen et Niels Mœller, *Gorm Konge og Thyra hans kone*. Copenhague, 1927.

Digitized by Google

Fig. 1. — Monument de Hunnestad (vers l'an 1000).
D'après un dessin du xvie siècle (le monument est actuellement endommagé).
Sur la pierre du milieu est représenté un Viking armé de la hache de combat.

Fig. 2. — Tulstorp.
Vaisseau de Vikings avec des boucliers, surmonté d'un dragon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 3 *a*.

Fig. 3 *b*.

Fig. 3 *a*. — Sœnder Vinge. Détail : [·] SARÞI : A(UK) [Photographie originale].

Fig. 3 *b*. — Même photographie, avec les runes renforcées.

Digitized by Google

Digitized by Google

A

Fig. 4 *a*.

B

Fig. 4 *b*.

C

Fig. 4 *c*.

Fig. 4 *a-c*. — La grande pierre de Jellinge, érigée par Harald Blaatand.

Digitized by Google

Digitized by Google

rien que de naturel. Si l'on a pu se méprendre sur le sens de la phrase, c'est que le dernier mot *bót* présente la même forme au nominatif qu'à l'accusatif, qu'au point de vue grammatical on pouvait, par conséquent, le rattacher aussi bien au complément direct, Thyra, qu'au sujet, Gorm, et que la construction normale au Moyen Age comme plus tard plaçait l'attribut immédiatement après le nom. Mais l'ambiguïté n'existait guère pour les contemporains de Gorm, à qui l'idée ne pouvait venir à l'esprit qu'il eût élevé à son épouse un monument où il constatait que c'était elle qui aurait été la sauvegarde du pays ; d'autant moins que les monuments runiques royaux étaient consacrés à la glorification de celui qui les avait élevés, et non à celle du défunt. Voici, par exemple, le texte de la grande pierre de Jelling, celle de Harald (à la dent bleue) :

« Harald le roi a fait élever ce monument en mémoire de Gorm, son père, et de Thyra, sa mère, ce Harald qui a unifié le Danemark et conquis la Norvège et qui a fait chrétiens les Danois. » Donc pas un mot de Gorm et Thyra, en souvenir desquels la pierre est élevée, mais un éloge pharaonique du roi Harald lui-même et de ses mérites.

Quand parut cette interprétation hérétique, qui renversait une tradition nationale ancienne et populaire, ce fut dans tout le pays une clameur d'indignation. Mais hors du Danemark l'hypothèse de M. Brix a été soutenue à la fois par des philologues et des historiens.

* * *

Tous ces exemples tirés de nos monuments runiques du temps des Vikings peuvent donner un aperçu de l'idéal héroïque de ces temps troublés, tel que nous pouvons nous le représenter d'après les quelques inscriptions qui constituent les seules sources contemporaines de cette époque. Cet idéal est fort éloigné de la glorification, entreprise de nos jours, du cultivateur danois, qui, par le travail de la terre et l'élevage, apporte actuellement la prospérité dans le pays. Une telle glorification aurait d'ailleurs été absolument anormale au Moyen Age, où la notion du héros se confondait avec celle du vaillant guerrier.

En même temps, et à côté de ces observations d'ordre historique, j'ai voulu donner une idée de la science runologique elle-même, des difficultés qu'elle doit combattre et des tentatives que l'on a faites pour arriver à les vaincre.

Lis JACOBSEN.

Digitized by Google

LE ROI DE BOURGES

OU

DIX-NEUF ANS DE LA VIE DE CHARLES VII

I

Dans la galerie des Valois le roi de Bourges mérite une meilleure place que celle que l'Histoire lui a faite. Non pas qu'il soit plus brillant pathologiquement[1] que les autres, ni, du point de vue politique général, plus défendable. Il porte les tares physiques de sa race, et il aurait pu, en s'y prenant d'autre manière, raccourcir la durée du drame où se jouait depuis l'avènement des siens la fortune de son pays. Mais l'Histoire a été injuste en le représentant comme étranger ou presque aux événements qui en préparèrent le dénouement. A défaut de celle-ci, ce merveilleux instrument capable de réformer l'opinion qu'est le théâtre n'a encore rien fait pour lui. Autant la *Sainte Jeanne* de Bernard Shaw[2] est pleine de psychologie en ce qui touche le procès de la Pucelle dont les juges nous apparaissent animés de sentiments humains que la tradition leur dénie, autant elle laisse l'impression d'un contresens par sa conception d'un Charles VII resté jusqu'à la fin falot et pitoyable. Les actes signés de la main du roi dans sa ville de Bourges et conservés dans les archives témoignent, au contraire, par rapprochement avec les réflexions éparses dans les chroniques, de la part qu'il prit, sur le tard il est vrai, à l'œuvre de délivrance. Il n'a pas seulement bénéficié des circonstances ; il en fut aussi, dans une certaine mesure, l'artisan. Comme Racine disait de son Néron « le monstre naissant[3] », on peut dire du roi de Bourges « le chef naissant de la nationalité française ».

La province où s'opéra cette transfiguration ne semblait prédestinée

1. Rappelons que M. Gaston Dodu a déjà publié ici même (t. CL, p. 161 et suiv.) une étude sur la *Folie de Charles VI*. [Note de la Rédaction.]

2. Représentée pour la première fois au théâtre des Arts à Paris le 27 avril 1925.

3. Première Préface de *Britannicus*.

Digitized by Google

à ce rôle ni par sa position géographique ni par l'importance de sa capitale. Éloigné de la mer, le Berry n'était pas assez rapproché du réduit naturel offert à la défense par le Massif central pour empêcher l'adversaire d'y mordre et de s'y maintenir. Bourges, d'autre part, n'était plus en ce temps-là, par rapport au reste de la France, dans une situation comparable à celle de l'ancien Avaricum par rapport à la Gaule. Après avoir passé, au temps du vieux Tarquin, pour la « tête de la plus importante province des Gaules[1] », mérité l'hommage de César pour sa double supériorité de « puissance » et de « beauté[2] », ce n'était plus au xve siècle qu'une grande ville, autrement pittoresque et vivante que celle d'aujourd'hui, mais avec laquelle d'autres villes dans le pays pouvaient rivaliser. Ses 60 à 65,000 âmes[3], chiffre supérieur d'un tiers à celui du temps de César[4], d'un bon quart à celui de nos jours[5], et quatre fois plus fort que celui auquel il devait tomber à la fin du xviie siècle[6], représentaient une grosse agglomération pour l'époque, mais sans caractère exceptionnel.

Nulle province, en revanche, n'avait collaboré plus activement, ni de plus vieille date, à l'œuvre de formation de l'unité française ; nulle ville n'était entrée davantage dans la sphère d'attraction de Paris. Alors que la partie occidentale du Berry s'était habituée à reporter ses

1. Tite-Live, lib. V, déc. I.

2. César, *Guerre des Gaules*, liv. VII, chap. xiii et xv.

3. Les documents contemporains n'indiquent pas le chiffre de la population de Bourges au xve siècle ; mais les 7,500 maisons et 9,500 familles dont ils parlent ont permis de l'évaluer approximativement à 60,000 (Labouvrie, *Recueil.* Bourges, 1836, p. 131).

4. 40,000 (César, *Guerres des Gaules*, liv. VII, chap. xxviii).

5. 46,000 au recensement de 1921.

6. 14,800 en 1698. Ce fléchissement qui surprend à première vue, mais dont on ne saurait douter, puisqu'il est signalé dans le rapport officiel rédigé sous cette date par l'intendant de la province nullement intéressé à médire de sa généralité (Séraucourt, *Mémoire sur la généralité de Bourges.* Bourges, Vermeil, 1844, p. 32), provient de deux causes d'ordre différent : c'est, d'une part, le grand incendie de 1487 ; le Père Labbe, La Thaumassière et Chenu s'accordent à évaluer à 3,000 le chiffre des maisons qu'il détruisit et à plus de 2,000 celui des familles qu'il ruina ou contraignit à émigrer à Lyon et dans les Flandres (P. Labbe, *Hist. du Berry* abrégée dans l'*Éloge panégyrique de la ville de Bourges.* Paris, G. Méturas, 1647, p. 52 ; La Thaumassière, *Hist. du Berry.* Bourges, édit. 1863-1871, t. I, p. 59-60 ; Chenu, *Antiquités*, p. 64) ; c'est, d'autre part, le don fait par Louis XI en 1474 du privilège de noblesse aux bourgeois ayant exercé à Bourges les charges municipales ; il était devenu à ce point destructif de toute espèce de commerce, partant de toute richesse, qu'il avait fallu, à partir de 1666, le restreindre à la seule mairie. — « Notre ville n'est déchue », observait vers le même temps Catherinot dans le *Prest gratuit*, « que depuis qu'elle s'est mêlée de rentes et de noblesse. Malheur à ceux qui ont métamorphosé leurs enseignes en armes et qui ont changé les navettes en *fusées*, les aunes en *tierces*, les ciseaux en *sautoirs*, les compas en *chevrons*, la scie en *face danchée*, le couteau en *épée*, le mortier en *cloche*, l'anille de moulin en *croix ancrée* ! »

Digitized by Google

aspirations politiques vers les cours du Midi, Bourges, avec les grandes terres féodales qui l'entouraient, n'avait cessé de suivre les destinées des princes capétiens ou carolingiens. Pépin le Bref s'y était fait construire un palais dans lequel il avait résidé avec la reine Bertrade (767) ; Charlemagne en avait fait la métropole du royaume nouveau d'Aquitaine (781) et Louis VII avait voulu y être couronné (Noël 1137). Dans le drame de la guerre de Cent ans, le Berry lie plus que jamais son sort à celui de la maison de France. La terrible promenade du prince Noir pendant l'été de 1356 à travers l'Auvergne et le Bourbonnais n'est arrêtée qu'à un mille de leurs portes par les gens de Bourges [1]. La province voit la fleur de sa chevalerie tomber avec l'élite de ses milices sur le champ de bataille de Poitiers (19 septembre) [2] ; puis nombre de ses villes, comme Vierzon, Saint-Amand, Cours-les-Barres, Noirlac, Sainte-Thorette, Vouzeron, Massay, Aubigny, Le Château-Gordon, subissent les horreurs de l'invasion (1358-1361), sans que son élan en soit brisé. Si bien que le jour où, après la surprise en mai 1418 de Paris par les Bourguignons, le dauphin Charles, duc de Berry depuis le 17 mai de l'année précédente [3], est contraint de quitter la capitale, c'est à Bourges qu'il court (21 juin). Il y reçoit successivement la nouvelle de la signature du traité de Troyes qui le déshérite (mai 1420), du décès de son père qui donne un Lancastre pour roi aux Parisiens (21 octobre 1422) : l'idée ne lui vient à aucun moment d'en sortir. Il déclare, au contraire, « ne se vouloir éloigner de sa bien-aimée ville », ajoutant qu' « il y restera tant parce qu'elle est au milieu du royaume que pour la vraye et sage obéissance que les bourgeois de la ville lui rendent comme à leur seul et naturel prince [4] ». Et voilà comme il y reste jusqu'en novembre 1437, c'est-à-dire pendant dix-neuf années, les quatre premières comme dauphin, les quinze autres comme roi, timoré toujours et pessimiste, y tenant tout de même le temps nécessaire pour devenir le roi de tous les Français.

1. Une croix dite « Croix moult joie », érigée à un kilomètre de Bourges, route d'Issoudun, au lieu de la rencontre, a perpétué le souvenir de la victoire des habitants de Bourges sur les Anglais.

2. Parmi les grands seigneurs tués à Poitiers : André de Chauvigny, vicomte de Brosse ; Louis Ier, vicomte de Brosse, seigneur de Boussac, Sainte-Sévère et de La Peyrouse ; Guillaume de Linières ; comte Jean de Sancerre ; Jean, seigneur de Milly ; Jean et Seguin de Cluys.

3. Charles VI avait donné la possession du duché de Berry à son fils Jean, alors dauphin. A la mort de ce dernier (5 avril 1417), Charles, devenu dauphin à son tour, avait, en vertu de lettres patentes du 17 mai suivant, succédé à son frère dans ses titres comme dans ses droits (*Ordonnances*, t. X, p. 409).

4. Chaumeau, *Hist. du Berry*, p. 139-141.

Digitized by Google

Le roi de Bourges ! On comprend que les Anglais aient trouvé spirituel d'accoler ce qualificatif au nom de l'héritier de Charles VI, cependant que leur roi trônait dans sa capitale. Quant aux historiens modernes, on pourrait croire qu'ils ont ignoré les limites véritables de la domination armagnaque[1]. Loin qu'il fût réduit au seul Berry, le royaume de Bourges comprenait en outre la Touraine, l'Orléanais, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, une partie du Limousin et de l'Auvergne, le Languedoc regagné en 1420, le Dauphiné, Lyon, même quelques îlots épars dans les duchés de Guyenne, Agenais, Quercy, Rouergue, enfin au nord de la Loire trois localités situées aux trois points cardinaux d'un triangle : Tournai, le Mont-Saint-Michel et Vaucouleurs[2]. Parmi les grands vassaux, deux seulement donnaient aux Anglais un appui sérieux : le duc de Bourgogne Philippe le Bon et le duc de Bretagne Jean V, entraîné au traité d'Amiens de 1423 dans l'alliance anglo-bourguignonne. Mais les autres, le comte de Foix Jean de Grailly, la veuve du comte de Nevers tué à Azincourt, la duchesse de Bourbon dont le mari était captif en Angleterre, n'avaient promis que leur neutralité. Quant à Louis III, duc d'Anjou et comte du Maine, il était parti depuis 1420 à la conquête du trône de Naples et, par conséquent, devenu tout aussi inutile aux Anglais qu'aux Français. Avoir été l'agent de liaison entre ces morceaux rompus d'un grand pays unitaire, y être apparu dans l'universelle débâcle comme un reproche vivant à toutes les trahisons, toutes les lâchetés ou toutes les peurs, ce n'est pas avoir tenu un rôle ni si diminué, ni si plaisant. « Vous qui riez », proteste à ce propos un écrivain berrichon, « qu'êtes-vous? Qu'étaient vos pères et que seriez-vous sans Jacques Cœur et les Berrichons? — Probablement des Anglais. Ce n'est pas Charles VII ni même l'héroïque Jeanne d'Arc qui vous ont fait recouvrer la qualité de Français. La pauvre enfant, au milieu de vos défaillances, a prononcé très haut le *sursum corda* et réveillé l'entourage royal endormi. Mais qu'eût-elle accompli et qu'eût accompli Charles VII sans l'or et l'argent de Jacques Cœur, qui paya de ses deniers les équipages de guerre, les armements, la solde des troupes, les approvisionnements, tout enfin? Alors seulement

1. Il est vrai qu'à prendre certains auteurs à la lettre, ils auraient eu quelque excuse. « D'une ville de Bourges », écrit Matthieu, « il en feit tout un royaume » (*Hist. de Louis XI, roi de France*. Paris, Mettayer, 1610, p. 47).

2. Voir la *Carte du royaume de France en 1429*, dressée par Auguste Longnon (dans Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, t. II), et son mémoire sur les *Limites de la France à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc* (*Rev. des Questions historiques*, 1875, t. XVIII), où l'auteur, remontant à la mort de Charles VI, démontre combien l'étendue de la domination anglaise à cette date a été exagérée dans les deux Atlas historiques publiés par Dussieux et Houzé.

Digitized by Google

son armée de délivrance a pu marcher et triompher. Sans lui, sans les milices berrichonnes, vous retombiez dans le néant[1]. » Treize ans après son avènement, le Berrichon qu'est Louis XI, resté sous l'impression des heures d'angoisse de son enfance, disait de ses compatriotes que « le royaume leur avait dû son recouvrement et sauvement[2] ». Il était mort depuis longtemps que les habitants de Bourges continuaient à suivre à travers leurs rues, de la cathédrale à l'église des Carmes, la procession solennelle organisée chaque année, depuis 1429[3], en commémoration du séjour de Jeanne d'Arc chez eux[4] et de l'effort commun contre l'ennemi national. Il faut y voir, en même temps qu'un hommage rendu par les habitants à la Vierge de Domremy, l'intention de perpétuer le souvenir des heures vécues chez eux pendant son héroïque mission.

II

Voyons maintenant les sources auxquelles il faut puiser pour déterminer exactement le rôle personnel du roi de Bourges.

Les dépôts du Berry constituent naturellement, avec les fonds d'histoire locale à la Bibliothèque nationale, notre plus riche trésor d'informations pour la connaissance des dix-neuf années pendant lesquelles le roi de Bourges, sans d'ailleurs paraître attacher à cette appellation

1. M.-J. Barrat-Lemoine, dans *Revue du Berry*, 1865, t. II, p. 19.

2. Lettres patentes données à Senlis le 27 mai 1474 (Chenu, *Antiquités et privilèges de Bourges*. Paris, 1621, p. 27).

3. L. Jeny (*Jeanne d'Arc en Berry et l'ancienne fête dite de la Pucelle* (Paris, Techener) a montré contre Raynal (*Hist. du Berry*, t. III, p. 24) que le point où aboutissait la procession venant de la cathédrale était l'église des Carmes (aujourd'hui place Cujas), et non celle des Frères-Prêcheurs ou Jacobins (emplacement compris entre le haut de la rue d'Auron et la rue Moyenne), et qu'elle eut lieu, non le dimanche le plus rapproché de la date même du supplice, mais le premier dimanche après l'Ascension ; elle commémorait donc non le martyre, mais la levée du siège d'Orléans. Enfin, elle fut créée non par l'Église de Bourges, mais par un acte royal.

4. Sur les séjours de Jeanne d'Arc à Bourges, où elle était logée chez Marguerite La Touroulde, femme du général des finances Regnier de Bouligny, attachée elle-même à la personne de la reine, voir *Procès*, t. III, p. 86, déposition de Marguerite La Touroulde. Elle y parut pour la première fois, venant de Gien, à la fin d'octobre 1429 et y séjourna pendant trois semaines, pour la dernière dans la fin de mars 1430. Entre temps (déc. 1429), elle reçut à Mehun pour elle et pour ses frères des lettres d'anoblissement (*Procès*, t. V, p. 150, et *Itinéraire de Jeanne d'Arc*, dans Berriat-Saint-Prix, *Histoire de Jeanne d'Arc*. Paris, Pillet, 1817, p. 263-266). Le logis de Regnier de Bouligny occupait, selon toute apparence, le local de la Chambre des comptes sis au haut de la rue Hôtel-Lallemant, sur la gauche en montant, à l'endroit où cette rue débouche sur la place George Sand ; il était connu sous la dénomination d'Hôtel Monestier. C'est par erreur que Raynal, se fondant sur la déposition de Marguerite La Touroulde au procès de revision, l'a qualifiée veuve en 1429.

Digitized by Google

le moindre sens péjoratif[1], travailla avec succès à redevenir le roi de Paris et de la France.

Au premier rang, les *Histoires du Berry*, dont quatre furent écrites jusqu'à ce jour : celles de Chaumeau (1566), sujette, en sa qualité de première venue, à d'assez nombreuses retouches ; de La Thaumassière (1689), riche collection de matériaux de toute sorte, où les statistiques, les chronologies, les généalogies de familles souvent obscures tiennent, au détriment des faits historiques, une trop grande place ; de Pallet (1783-1785), dénuée de personnalité au point de n'être en certains chapitres qu'une copie littérale des chapitres correspondants de La Thaumassière ; de Raynal enfin (1844), premier récit complet et suivi, de forme alerte, des événements dont la province fut le théâtre[2]. Nous en aurions une cinquième, si l'intention annoncée en 1647 par le P. Labbe dans son *Éloge panégyrique de la ville de Bourges*, représenté comme « plan et première assiette » d'une Histoire générale du Berry, avait été suivie d'exécution[3].

Non moins précieux que les Histoires sont les *Recueils*, *Notices* ou *Opuscules* auxquels sont attachés les noms d'un compilateur comme Chenu (1503), du collecteur et commentateur de coutumes locales qu'est La Thaumassière (1679), du bon Catherinot, de qui on serait embarrassé pour dire lequel chez lui l'emporte de l'érudition ou de l'humour (1680-1686)[4], et, plus près de nous, de Hazé (1835), Labouvrie (1836), Pierquin de Gembloux (1840), Buhot de Kersers (1883),

1. La preuve en est dans l'autorisation donnée par lui à Jacques Cœur de faire frapper à Bourges une monnaie portant d'un côté, autour des trois fleurs de lis, la légende : *Karolus Francorum Rex Bitur.* Quand on ne retrouve sur aucune monnaie, depuis le commencement de la troisième dynastie, cette indication du nom de la ville où la frappe avait eu lieu, on doit conclure que Charles VII, en dérogeant à l'usage, n'eut point honte de perpétuer le souvenir de sa royauté berrichonne.

2. Chaumeau, *Hist. du Berry*. Lyon, 1566, 1 vol. in-fol. — La Thaumassière, *Hist. du Berry*. Paris, Toubeau, 1689, 1 vol. in-fol. ; nouv. édit. en 4 vol. in-4°. Bourges, Jollet, 1863-1871, que complète une table alphabétique avec références aux deux éditions, constituant un cinquième volume publié en 1915 par les soins de la Société des Antiquaires du Centre. Bourges, Tardy-Pigelet. — Pallet, *Nouvelle histoire du Berry avec les histoires héraldiques des maisons et familles nobles les plus connues*. Bourges, 1783-1785, 5 vol. — Raynal, *Hist. du Berry*. Bourges, Vermeil, 1844-1845, 4 vol.

3. Le P. Philippe Labbe, *Hist. du Berry* abrégée dans l'*Éloge panégyrique de la ville de Bourges*. Paris, G. Méturas, 1647, p. 107-108.

4. Chenu, *Antiquités et privilèges de Bourges*, imprimés en 1503 et réimprimés à Paris, Nicolas Buon, 1621. — La Thaumassière, *Les anciennes et nouvelles coutumes locales du Berry*. Bourges, 1679. — Catherinot, *Opuscules* (au nombre d'environ 180). Bourges, J. Toubeau, 1680-1686, réimprimés en partie à Bourges, Jollet, 1874-1875. — Cf. *Privilèges de la ville de Bourges*, anonyme. Bourges, Jean Chaudière, 1660.

Digitized by Google

A. de Champeaux et P. Gauchery (1894)[1]. Quelques courtes mais suggestives monographies, comme la *Table Ronde* de Chevalier de Saint-Amand (1837) ou le *Mémoire sur la généralité de Bourges* de l'intendant Séraucourt, qui, bien que dressé pour l'an 1698, fait de fréquents retours sur le passé, complètent heureusement sur plus d'un détail les données des uns et des autres[2].

La collection des *Mémoires de la Société historique du Cher* ou de la *Revue* (si éphémère qu'elle ait été) *du Berry* peut également être feuilletée avec profit. Elle apporte notamment sur le commerce et les moyens de transport en usage dans la province au xve siècle[3], sur les racines qu'y prit tel grand seigneur d'outre-Manche accouru alors à son aide[4], sur la personnalité peu connue d'un écrivain du cru auquel nous sommes peut-être redevables de la plus copieuse moisson de vieilles choses propres à en faire revivre la physionomie[5], des éclaircissements ou des documents qui sont loin d'être négligeables.

Enfin, un certain nombre d'actes manuscrits de Charles VII concernant le chapitre de Saint-Étienne, celui de la Sainte-Chapelle de Bourges, ou quelqu'une des nombreuses abbayes existant alors dans la région, sont conservés aux archives du Cher[6]. Comme ils mentionnent des faits en rapport plus ou moins direct avec la guerre, la politique ou l'administration, des dates précises, des noms de personnages qui jouèrent dans l'histoire un rôle important, ils fournissent des éléments

1. Hazé, *Notices pittoresques sur les antiquités et les monuments du Berry*. Bourges, 1835. — Labouvrie, *Relation de l'Ordre et Magnifique Monstre du Mystère des Saincts Actes des Apôtres, Inventaire de la Sainte-Chapelle de Bourges, et Faits divers sur la ville de Bourges*. Bourges, Manceron, 1836. — Pierquin de Gembloux, *Notices historiques, archéologiques et philologiques sur Bourges et le département du Cher*. Bourges, J. Bernard, 1840. — Buhot de Kersers, *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, t. II. Bourges, Tripault, 1883. — A. de Champeaux et P. Gauchery, *Les travaux d'art exécutés par Jean de France, duc de Berry*. Paris, Champion, 1894, contenant de nombreux extraits de comptes.

2. Chevalier de Saint-Amand, *Table Ronde de Bourges*. Bourges, 1837. — Séraucourt, *Mémoire sur la généralité de Bourges*, dressé en 1698. Bourges, Vermeil, 1844.

3. *Splendeur et décadence du commerce à Bourges*, par H. Boyer (*Revue du Berry*, 1864, t. I, et 1865, t. II) ; *Recherches sur les anciennes voitures publiques dans le Berry et à Bourges*, par le même (*Mém. de la Soc. hist. du Cher*, 3e série, 1882, t. II).

4. *Donation par Charles VII à Jean Stuart, seigneur de Derneley, connétable de l'armée d'Écosse, des terres de Concressault et d'Aubigny-sur-Nère*, par Soyer (*Mém. de la Soc. hist. du Cher*, 4e série, 1899, t. XIV).

5. *Nicolas Catherinot*, par Laisnel de La Salle (*Mém. de la Soc. hist. du Cher*, 2e série, 1868, t. I). — Cf. divers articles de P. Gauchery, 4e série, 1906, 1910, 1914, 1917, 1919.

6. Série G. Clergé séculier, fonds du chapitre de Saint-Étienne et de la Sainte-Chapelle ; série H. Clergé régulier, fonds des abbayes de Saint-Satur, de Saint-Sulpice-lès-Bourges, de Fontmorigny. — Cf. Soyer, *Analyse des actes de Charles VII conservés dans les archives du Cher* (*Mém. de la Soc. hist. du Cher*, 1898).

Digitized by Google

d'information non moins appréciables du point de vue national que du point de vue local.

Ce n'est pas à dire que les chroniques générales soient privées d'intérêt. Si quelques-unes, comme celles de Jacques du Clercq, Olivier de La Marche, Mathieu d'Escouchy, dont le point de départ est postérieur ou de très peu antérieur à 1437, ne nous sont d'aucun secours ou presque [1], il en va autrement des autres.

Il y a, d'une part, les françaises : celles de Jean Chartier, le chantre de Saint-Denis en faveur de qui la charge d'historiographe officiel, vacante depuis la mort de Charles VI, fut rétablie le 18 novembre 1437 [2]; de Gilles Le Bouvier, dit Berry, nommé en 1420 premier héraut d'armes du dauphin [3]; de l'ancien écuyer-panetier de Charles VI, Pierre de Fenin [4]; de celui des d'Alençon, Perceval de Cagny [5]; de Robert Gaguin, général des Mathurins [6]; de l'évêque de Lisieux, Thomas Basin [7]; du Bourgeois de Paris [8]. En général, bien informés pour avoir été la plupart du temps en relations plus ou moins directes avec le roi [9], les uns et les autres renferment de précieux détails. Leur défaut commun est l'inexactitude de la chronologie. Il ne faudrait pas davantage accepter leurs dires les yeux fermés. En effet, si les uns, comme Chartier et Le Bouvier, qui devaient leur situation à Charles VII, ont écrit des panégyriques, d'autres, comme Basin et le Bourgeois de Paris, sans avoir écrit des réquisitoires, lui sont *a priori* défavorables. Encore une curieuse évolution s'observe-t-elle chez le dernier au fur et à mesure que, les événements se développant, l'amitié se refroidit entre

1. Jacques du Clercq (Michaud et Poujoulat, t. III), de 1448 à 1467. — Olivier de La Marche (Ibid.), de 1435 à 1488. — Mathieu d'Escouchy (édit. Beaucourt, Soc. Hist. de Fr.), de 1444 à 1461.

2. Jean Chartier, dans *Recueil de Godefroy*. Paris, Impr. royale, 1661, de 1422 à 1461. — Ch. Samaran, *La Chronique latine de Jean Chartier, 1422-1450*, dans *Annuaire-Bulletin* de la Soc. d'hist. de France (1927).

3. Gilles Le Bouvier, dit Berry (Ibid.), de 1403 à 1455, mais dont le récit est poursuivi jusqu'à la fin du règne par les deux continuateurs anonymes joints par l'éditeur Godefroy.

4. Pierre de Fenin (Michaud et Poujoulat, t. III), de 1407 à 1426.

5. Perceval de Cagny (édit. Moranvillé, Soc. Hist. de Fr.), intéressant surtout pour la période comprise entre 1393 et 1438.

6. Robert Gaguin, *Rerum Gallicarum Annales*, 1497, édit. de 1577, le règne entier.

7. Thomas Basin, *Hist. de Charles VII et de Louis XI*, édit. Quicherat (Soc. Hist. de Fr.).

8. *Journal d'un Bourgeois de Paris, 1405-1449*, éd. Alex. Tuetey (Soc. hist. de Paris, 1881). Le Journal est attribué par Longnon à Jean Beaurigout, curé de Saint-Nicolas-des-Champ (*Mém. de la Soc. d'hist. de Paris*, t. II, p. 310-329) et par Tuetey à Jean Chauffart, chanoine de Notre-Dame et successeur de Gerson comme chancelier de l'Église de Paris.

9. C'est ainsi que Chartier a suivi le roi dans la campagne de Normandie, Le Bouvier presque partout et que Basin eut avec lui à diverses reprises des entretiens familiers (t. I, liv. I, chap. I, p. 3).

Digitized by Google

la Bourgogne et l'Angleterre [1]. Fenin, Perceval et Gaguin se distinguent par une plus grande impartialité : indépendamment de la gravité de leur caractère et de l'autorité de leur expérience personnelle, ils se tiennent davantage en dehors des partis. A cette catégorie se rattachent Martial d'Auvergne, procureur au Parlement et notaire au Châtelet de Paris sous Louis XI, dont le poème, *Les Vigilles du Roy Charles Septiesme*, est un monument à la gloire du monarque [2] ; Jean de Bueil, qui apporte à l'Histoire avec son roman du *Jouvencel* une contribution supérieure à celle de mainte production historique [3] ; Henri Baude, élu des aides vers la fin du règne pour le Bas-Limousin, dans lequel la critique a reconnu l'auteur anonyme de l'*Éloge de Charles VII*, donné par Godefroy en tête de son *Recueil*.

De plus grands noms brillent dans le camp bourguignon avec Georges Chastellain [4] et Monstrelet [5], quoique aucune comparaison ne soit possible entre les deux. Outre qu'il est en général bien renseigné et ne montre pas pour les ennemis de ses maîtres la haine aveugle de certains écrivains de cette école, le premier est le plus grand observateur du XVe siècle [6] et incomparable pour brosser un portrait ou, comme lui-même dit, « descrire au vif [7] ». Le second, également bien informé, mais plus prolixe, de qui Rabelais a pu dire qu'il était « baveux comme pot à moutarde », est, au contraire, Bourguignon dans l'âme. Son témoignage, lorsqu'il parle de Jeanne d'Arc, respire d'un bout à l'autre la prévention d'un ennemi. Autre Bourguignon renforcé et partial, Le Fèvre de Saint-Rémy ne suit ceux-ci que de très loin [8]. Outre que son récit renferme trop d'à peu près, trop d'inexactitudes [9], la trame en est sou-

1. Pour le *Bourgeois de Paris*, en 1422, Charles VII était le « soi-disant roy de France » ; en 1433 et 1436, il est devenu « le roy Charles » (cf. p. 183, 294, 314). Déjà, en 1425, le *Bourgeois* avait commencé à parler d'Isabeau comme d'une « femme d'estrange pays » (p. 202), et, en 1427, du régent comme d'un homme « enrichissant son pays d'aucune chose de ce royaulme et n'y rapportant riens que une taille quant il revenait » (p. 218).

2. *Les Vigilles du Roy Charles Septiesme*, 1492, édit. Coustellier, de 1724.

3. *Le Jouvencel*, édit. Camille Favre et Léon Lecestre (Soc. Hist. de Fr.).

4. Georges Chastellain, édit. Kervyn de Lettenhove, de 1420 à 1474.

5. Enguerran de Monstrelet, édit. Douët d'Arcq (Soc. Hist. de Fr.), de 1400 à 1441.

6. Appréciation de Quicherat (*Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*. Paris, 1850, p. 24).

7. Chastellain, t. II, liv. II, chap. XLIII, p. 178.

8. Jean Le Fèvre de Saint-Rémy, de 1408 à 1436, édit. Morand (Soc. Hist. de Fr.).

9. Par exemple sur les allées et venues du dauphin Charles entre la reprise par ses troupes du Languedoc en 1420 et son retour à Bourges à l'automne de 1421, de même que sur ses alternatives d'activité et de dépression durant cet intervalle de temps (t. II, chap. CX, p. 13).

Digitized by Google

vent coupée par des digressions qui transportent le lecteur très loin du sujet[1].

La publication des documents officiels est comparativement moins avancée. Nous devons à Quicherat celle des pièces des procès de Jeanne d'Arc[2]; mais nous n'avons encore que des fragments de lettres de Charles VII ou de ses conseillers[3], également que des fragments de comptes de son hôtel[4]. Aucun recueil n'a été entrepris de dépêches d'ambassadeurs[5]. Là-dessus notre trésor se réduit à des bribes éparses dans les notes du marquis de Beaucourt.

Aucune histoire générale du règne n'a été entreprise avant le XVIIe siècle. La première en date est celle de Baudot de Juilly (1697), œuvre de jeunesse, conséquemment très légère de science, composée sur des travaux de seconde ou troisième main[6]. Celle de Fontanieu, restée manuscrite, à peine moins dépourvue de sens critique, la suivit de près en 1755[7]; puis, en 1824, celle de J. Delort, marque plutôt un recul dans le domaine de l'érudition historique[8]. Les deux meilleures parues jusqu'à ce jour sont dues à Vallet de Viriville (1862-1865)[9] et au marquis Du Fresne de Beaucourt (1881-1891)[10]. Il s'en faut cependant que ces travaux

1. Comme la *Croisade de Bohême* ou la *Guerre de Chypre* (t. II, chap. CXI, p. 13 et suiv.; CXLVII, p. 110 et suiv.).

2. Quicherat, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle.* Soc. Hist. de Fr., 1841-1849.

3. Dans la *Chronique martinienne*, partie relative au règne de Charles VII (Paris, Anth. Vérard, 1504); dans Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, pièces justificatives (t. I, p. 434-471; t. III, p. 489-537; t. IV, p. 443-457; t. V, p. 444-470; t. VI, p. 461-496); dans Cosneau, *Le connétable de Richemont*, Appendices (p. 369 et suiv.), et dans le volume de *Preuves* donné par Beaucourt à la suite de la *Chronique de Mathieu d'Escouchy* (t. III, Soc. Hist. de Fr., 1864).

4. Loiseleur, *Fragments de comptes de Charles VII* (*Mém. de la Soc. arch. de l'Orléanais*, 1868, t. XI), se rapportant aux années 1428-1429. — Douët d'Arcq, *Les comptes de l'hôtel des rois de France aux XIVe et XVe siècles* (Soc. Hist. de Fr., 1865); ils se rapportent aux années 1450 et 1460, dans lesquels sont intercalés deux comptes de l'hôtel de Jean de Berry, et sont, par conséquent, moins précieux pour l'histoire du neveu pendant son séjour à Bourges que pour celle de l'oncle.

5. Quelques instructions seulement ou quelques lettres de créance de Charles VII à ses ambassadeurs au t. II de Tuetey, *Les écorcheurs sous Charles VII*. Montbéliard, 1874; elles n'intéressent d'ailleurs que la période comprise entre 1438 et 1451.

6. Baudot de Juilly, *Hist. de Charles VII*. Paris, G. de Luyne, 2 vol., 1697, 2e édit., Didot, 1754.

7. Gaspard-Moïse de Fontanieu, *Hist. de Charles VII*. Bibl. nat., Suppl. fr. 4805.

8. J. Delort, *Essai critique sur l'hist. de Charles VII, d'Agnès Sorel et de Jeanne d'Arc.* Paris, Ferra jeune, 1824.

9. Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII, roi de France, et de son époque.* Paris, Renouard, 3 vol., 1862-1865.

10. Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, en 6 vol. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881-1891.

Digitized by Google

considérables, honnêtes, bourrés de documents, nous aient donné sur Charles VII le dernier mot de l'histoire. Outre qu'il pèche par le plan et la méthode, le premier fourmille d'appréciations risquées. Dans le second, qui manque d'idées générales, la manière tourne par instants au plaidoyer au point d'en devenir agaçante [1]. Tous les deux étonnent par l'ignorance où leurs auteurs paraissent être restés non seulement de la plupart des documents imprimés, mais de tous les manuscrits déposés aux Archives départementales ou communales du Berry [2].

Les monographies consacrées à tel ou tel personnage de l'entourage peuvent être consultées avec fruit ; mais elles ont le désavantage de laisser la figure royale au second plan [3]. La même observation s'applique aux études de Dansin sur les actes du gouvernement [4], de Longnon sur la délimitation des possessions anglaises et françaises [5], de Didier Neuville sur le Parlement royal à Poitiers [6]. Les deux livres de MM. Hardy et Gandilhon ou de M. Augustin Bernard sur Bourges et le Berry [7] ne sont proprement que des œuvres de vulgarisation informée et substantielle, à l'adresse du touriste plutôt que de l'érudit.

III

Malgré ces lacunes, cette bibliographie est assez riche pour nous permettre de retoucher le tableau, déformé par l'imagination, qui nous a

1. C'est ainsi que l'auteur recourt dans les mauvais cas à l'argument des circonstances atténuantes (t. II, p. 200) ou revendique à plusieurs reprises pour son héros comme susceptibles de lui convenir les compliments adressés par tel ou tel écrivain à l'un ou l'autre de ses prédécesseurs ou successeurs (t. IV, p. 80, n. 3, et t. VI, p. 452). Il voit, dans la réception de Charles VII en qualité de chanoine de diverses églises, un signe de son zèle religieux (t. I, p. 248 et suiv.), tandis qu'elle exprime simplement le caractère ecclésiastique de la royauté française.

2. Aucune mention n'en est faite ni par Vallet de Viriville (Avant-propos, p. XII) ni par Beaucourt (Introd., p. LXXVIII et LXXIX), qui consacre pourtant un volume entier, le tome II, au *Roi de Bourges*.

3. Ainsi, en 1817, la *Jeanne d'Arc* de Berriat-Saint-Prix, utile à consulter pour fixer les séjours de la Pucelle et ses itinéraires en Berry ; en 1841, celle à bon droit célèbre de Michelet (*Histoire de France*, t. V), mais où l'on chercherait en vain une appréciation raisonnée du caractère de Charles VII, « figure peu royale » (p. 203), ou « bonhomme qui aimait les femmes et en avait quelque sujet » (p. 335) ; en 1853, le *Jacques Cœur* de Pierre Clément ou, en 1886, le *Richemont* de Cosneau, dans lesquels le prince paraît effacé derrière le connétable comme derrière l'argentier.

4. Dansin, *Essai sur le gouvernement de Charles VII*. Strasbourg, 1856 ; réimprimé deux ans plus tard avec quelques développements. Paris, Durand, 1858.

5. Longnon, *Les limites de la France à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc* (*Rev. des Questions historiques*, 1875, t. XVIII).

6. Didier Neuville, *Le Parlement royal à Poitiers* (*Revue historique*, 1878, t. VI).

7. Hardy et Gandilhon, *Les villes d'art célèbres, Bourges*. Paris, Laurens, 1912. — Aug. Bernard, *Le Bourbonnais et le Berry*. Paris, Laurens, 1923.

Digitized by Google

été transmis de la misère du roi de France pendant son séjour au sud de la Loire. On sait comment cela d'ordinaire commence. Des anecdotes sont lancées, on ignore comment et par qui, destinées à faire d'autant plus rapidement fortune qu'elles flattent le goût instinctif de la postérité pour l'extraordinaire ou l'inattendu, pour tout ce qui embellit ou dramatise. Mais, dès qu'on se trouve en mesure de les contrôler par comparaison avec les textes les plus authentiques, il arrive neuf fois sur dix qu'elles ne résistent pas à l'épreuve. Il ne paraît justement pas impossible en l'espèce de procéder à pareil contrôle et de départager une fois de plus l'histoire et la légende.

Ceci d'abord ressort de l'unanimité des témoignages que le pays offrait, dans les conditions d'existence du XVe siècle, le maximum de bien-être souhaitable à un réfugié. Les contemporains n'ont ni tu sa richesse, ni fait mystère du loyalisme de ses habitants. Les expressions « ce bon pays » ou « ce bon et gras pays » sont courantes sous leur plume [1]. « Bon pays », dit quelque part l'un d'eux, « fertile de blez, de vin, de bestial, grant foison d'estangs, belles forêts et petites rivières [2]. » Et ailleurs : « Pays habité non par gens de grans bobans [3] en abillements ne en vesture, mais par bonnes gens, simples, bien obéissants à leur seigneur. » Nous savons par eux qu'aucun marché au poisson dans un rayon de cinquante lieues à la ronde n'égalait en importance celui sis place Gordaine, à Bourges [4], et que cette ville, protégée à distance par le fossé de la Loire, de près par sa double ceinture de marais et de murs, ainsi que par sa grosse tour [5], était difficilement prenable sans le secours d'une puissante artillerie.

1. Froissart, édit. Kervyn de Lettenhove, t. V, p. 380, et t. VI, p. 198.

2. Le Bouvier, *Le livre de description des pays*, p. 40.

3. *Bobans*, orgueil, vanité, somptuosité.

4. Arch. du Cher, série G, Sainte-Chapelle de Bourges, acte de Charles VII de mai 1423 où il est question de la « Poissonnerie de la place Gordaine » existant encore en 1886 et transférée à cette date à deux pas de là, au nouveau marché dit « marché couvert ».

5. On n'est pas d'accord sur l'époque à laquelle fut construite cette forteresse qui renforçait sur le front sud, dans le court secteur où le marais n'arrivait pas, l'enceinte de Louis VII : Ve siècle selon les uns (Chaumeau, *Hist. du Berry*, p. 78 ; P. Clément, *Jacques Cœur et Charles VII*, t. I, p. 3), VIIIe selon d'autres (Labouvrie, *Recueil*, p. 134). D'après l'opinion générale, l'idée en serait venue à Philippe-Auguste à l'occasion de sa guerre contre Henri II d'Angleterre (Chenu, *Antiquités et privilèges*, p. 64 ; Séraucourt, *Mémoire*, p. 11 ; Aug. Bernard, *Le Bourbonnais et le Berry*, p. 46 ; Hardy et Gandilhon, *Les villes d'art célèbres, Bourges*, p. 14). Située à l'entrée de la rue Moyenne, sur l'emplacement actuel de la caserne Condé, elle mesurait vingt mètres de diamètre, trente-huit de haut, six d'épaisseur de mur à la base et quatre au sommet ; elle était entourée de toutes parts de fortifications et munie de tourelles aux angles. Elle fut démolie en 1651 par ordre de Louis XIV, qui ne voyait pas de bon œil ces restes du régime communal.

Digitized by Google

Mais Charles VII, en outre, y arrivait au moment propice pour y recueillir le bénéfice des progrès réalisés dans l'ordre matériel, intellectuel ou social par le gouvernement de son grand-oncle, Jean de Berry. Curieuse et, par certains côtés, énigmatique figure que celle de ce duc Jean dont l'Histoire n'a pas trouvé grand bien à dire, que Catherinot, se rappelant ses vols en diverses églises au profit de sa Sainte-Chapelle, a pu accuser d'avoir « volé Dieu pour Dieu »[1], à qui son duché n'en était pourtant pas moins redevable, après cinquante-six ans de règne (1360-1416), d'une prospérité auparavant inconnue. Jaloux d'avoir son royaume à lui comme ses frères de France et de Bourgogne avaient le leur, Jean avait fait du lieu de sa résidence une manière de capitale à l'image de Dijon ou de Paris. La postérité, qui a gardé le souvenir de ses exactions, de sa vanité, de son égoïsme, qui lui reproche à bon droit d'avoir eu plus de souci de ses plaisirs que de ses devoirs, qui le tient même, sur la foi non seulement des rares écrivains que n'égara pas la flatterie[2], mais du type lourd et plutôt commun de son visage, pour avoir été un peu grossier[3], semble avoir fait un peu trop bon marché de ses réels mérites. Les textes lui reconnaissent une nature susceptible de générosité, de bonté à l'égard des humbles ou des serviteurs, facile même à exploiter[4]. Ils le dépeignent comme un mari

1. Catherinot, *Les églises de Bourges*, p. 4.

2. Il fallut en effet aux chroniqueurs du XVe siècle une forte dose de complaisance ou de naïveté suspectes pour célébrer les grandes qualités du duc Jean. — Pour Froissart il avait « le fais et la charge du gouvernement du royaulme », la volonté de « tout veoir et savoir » (t. XV, p. 95-96). — « Joli, aimable, gracieux, de fort joyeux caractère... Sage en conseil, prudhomme en fait, aimant de grand amour le roi et son État » (Christine de Pisan, *Le livre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles V*, édit. Desclée, De Brouwer et Cie, 1892, 2e partie, chap. XI, p. 124-125). — « Sa mort fut grand dommage pour le royaume, car il avoit esté en son temps vaillant prince et honorable » (Juvénal, *Hist. de Charles VI*, Michaud, t. II, p. 532). — « Promptissimus erat ingenio et quociens super negociis regni celebrabantur consilia, luculenter proponendo, discuciendo et diffiniendo causas, assistencium judicio, famosissimos eciam oratores facundia superabat » (*Religieux*, liv. XXXVII, chap. VI). — On doit à De Loray un essai estimable, mais peu convaincant, de réhabilitation (*Les frères de Charles V, examen des accusations dont ils ont été l'objet*, dans *Rev. des Questions historiques*, 1879, t. XXV).

3. Eustache Deschamps (*Œuvres*, Soc. des anciens textes français, t. VII, p. 283 et suiv.) montre le duc Jean donnant à souper et à jouer en son hôtel de Nesle à plusieurs grands personnages dont la tenue donne l'impression de buveurs attablés dans un cabaret de bas étage.

4. Voir, dans Froissart (t. XIII, p. 313), l'histoire de ce Jacques Tibaut, « varlet et faiseur de chausses que le duc de Berry avoit en âme, on ne savoit pourquoi, car en le dit varlet il n'y avoit ne sens, ne conseil, ne nul bien, et ne tendoit fors à son grand proufit », et que le duc enrichit « en bons jeuviaux en or et en argent de la valeur de deux cens mille écus ». Ailleurs, Froissart (t. XIV, p. 373) parle de ce même Tibaut comme d'un « garchon de nulle valleur ». Aussi Levesque a-t-il pu dire avec raison de Jean qu'il avait cette sorte de bonté « qui souvent fait plus de mal que la méchanceté même » (*La France sous les cinq premiers Valois*. Paris, de Bure, 1788, t. II, p. 434).

Digitized by Google

tendre, plein d'attentions et de gâteries pour sa femme, à laquelle il n'omettait jamais, ses comptes l'attestent, d'expédier des primeurs des pays qu'il traversait [1]. Ils nous apprennent qu'à une époque où il n'était pas question de limiter les heures de travail, un grand seigneur s'est trouvé, qui avait nom Jean de Berry, pour interdire à ses vignerons de donner plus de douze heures par jour sur ses terres à lui [2]. Ils ne disent pas que ce philanthrope fût doublé d'un glorieux soldat ; s'ils l'excusent d'avoir fui à Poitiers parce que « moult jone encore d'eage et de conseil [3] », ils ne peuvent taire son abstention à Azincourt, où il était alors, à la vérité, bien vieux pour être utile [4]. Mais ils s'accordent à le représenter comme un homme de goût, livré à la passion des beaux gestes et des belles choses, ayant répandu, au point de s'y être ruiné, l'argent à profusion [5]. Les extraits qui nous ont été révélés des comptes de l'Hôtel des rois de France aux XIVe et XVe siècles, joints à ceux, particulièrement nombreux, qui concernent le sien propre, sa trésorerie, sa chambre aux deniers, ses bâtiments, ses joyaux, témoignent d'un train de vie royal [6]. S'il faut en croire le Religieux de Saint-Denis, il aurait fait exécuter une telle quantité de chasubles et de chapes ornées de pierres précieuses et enrichies de franges d'or qu' « il aurait pu habiller les chanoines de trois cathédrales dans une seule et même cérémonie [7] ». Il passe pour avoir le premier introduit dans les églises de notre pays, vers 1370-1371, l'orgue à pédales que venait d'inventer le Brabançon Louis van Vaelbeke. Ce qui est sûr, c'est que ce précurseur des Médicis fit surgir de terre plus de dix-sept châteaux, dont, en Berry, celui de Concressault [8], cet autre qualifié « œuvre de roi » de Mehun-

1. Voir, plus haut, p. 47, n. 4.

2. Il réduisit, en effet, la journée de ses vignerons de quinze ou seize heures à douze en été et onze en hiver (Est. Pasquier, *Recherches de la France*. Paris, 1596, édit. de 1611, Laurent Sonnius, p. 904-905, et Labouvrie, *Recueil*, p. 215).

3. Froissart, t. VI, p. 4.

4. On ne peut guère citer comme faits de guerre à l'actif de Jean que sa contribution à la reprise sur les Anglais de Limoges, Poitiers, Thouars, La Rochelle et sa participation à la bataille de Roosebeque, où il fit assez bonne figure.

5. Au dire du Religieux (liv. XXXVII, chap. VI), il n'aurait pas été obéré, à sa mort, de moins de deux cent mille écus d'or vis-à-vis de ses fournisseurs.

6. Dans Douët d'Arcq, *Les comptes de l'hôtel des rois de France aux XIVe et XVe siècles*, deux comptes de l'hôtel du duc Jean se rapportant aux années 1397 et 1398, p. 290-319. — Aux Arch. nat., sous les cotes KK 251, 252, etc., divers registres de sa comptabilité relatifs aux années 1382-1384, 1384-1387, 1397-1398, 1399-1401, 1412-1416, 1413-1414.

7. Religieux, liv. XXXVII, chap. VI.

8. Ruiné à la suite de la Révolution, le château de Concressault a longtemps servi de carrière aux habitants du pays ; il n'en reste debout que la maçonnerie du blocage qui présente une énorme épaisseur.

Digitized by Google

sur-Yèvre[1], le palais de Bourges, dans la grande salle duquel Charles VII réunit l'assemblée appelée à rédiger la Pragmatique Sanction[2], et, attenante audit Palais, une très élégante Sainte-Chapelle[3]. On lui doit également le portail et l'immense rosace longtemps appelée « le grand housteau », qui éclaire la nef centrale de la cathédrale. Il aimait les livres parce qu'ils étaient alors au nombre des curiosités les plus rares. Il avait son enlumineur attitré, Pol de Limbourg ; sa bibliothèque contenait la plus riche collection de manuscrits artistement enluminés qu'aucun prince ou roi ait jamais réunie[4]. La Thaumassière, qui l'avait vue, vante la variété et la rareté des ouvrages qu'elle contenait et dont les joyaux sont un *Livre d'Heures* aujourd'hui au musée de Chantilly et un *Légendaire* à la bibliothèque municipale de Bourges[5]. Il aimait à se faire représenter sur la pierre, sur le marbre, sur le verre, sur le papier. S'il avait vécu au temps de la Renaissance, il eût sans doute mobilisé à son service les plus grands peintres d'Italie et de France pour le plaisir de contempler ses traits sur une belle toile, et peuplé le Louvre de ses portraits.

C'est ainsi qu'un demi-siècle durant toutes les variétés d'artisans avaient, pour satisfaire aux besoins d'une cour fastueuse, afflué dans le duché. Il s'y était établi un mouvement inimaginable d'allants et venants, accru depuis 1418 et surtout 1422 de la présence de nombreuses familles réfugiées, de celle des compagnies de gens d'armes gravitant autour de la noblesse guerrière et de la foule des fonctionnaires composant les services royaux. Attirées par l'espoir d'y faire fortune, des familles d'esprit entreprenant y étaient bientôt venues des quatre coins de la France et de l'étranger : les Cœur d'Auvergne, les Cucharnois de Lyon, les Lallemant de Nuremberg, les Salvi de Florence, les Vulcob des Flandres, les Riglet et les Jaupitre de Troyes, les Rupy de

1. Chaumeau, *Hist. du Berry*, p. 273. Il n'en est resté que la tour du nord et une autre profondément entamée.

2. En partie restauré et formant aujourd'hui l'aile droite de la préfecture.

3. « Faite », écrit Chaumeau, « à la semblance de celle de Paris, mais beaucoup plus magnifique et excellente » (*Hist. du Berry*, p. 229). — « Copie », confirme La Thaumassière (*Hist. du Berry*, t. I, p. 230), « surpassant l'original ». — Très endommagée par un violent orage de 1756, elle fut démolie en 1757. Démolition d'ailleurs sans excuse qu'explique la cupidité de l'archevêque d'alors, François de La Rochefoucault, que gênait la richesse de son chapitre et que le sinistre servit à point, les biens de la Sainte-Chapelle ayant été à cette occasion unis à ceux du chapitre. — Toute cette partie de l'activité de Jean de France a été l'objet d'un travail de Siméon Luce dans la *France pendant la guerre de Cent ans.* 1890, t. I, p. 205-228.

4. Beaucoup se trouvent encore à Paris à la Bibliothèque nationale, notamment son magnifique psautier (ms. fr. 13091).

5. La Thaumassière (*Hist. du Berry*, t. I, p. 208) cite entre autres les *Pandectes* sur vélin.

Digitized by Google

Cambrai, les Rieux de Valenciennes, les Jobat de Valence. En même temps qu'un centre de grand commerce, une sorte de république de marchands ressemblant aux cités italiennes du Moyen Age, Bourges était devenue une ville cosmopolite défiant toute concurrence pour le commerce des draps [1], des toiles, des pelleteries ou l'importance de ses foires [2]. Ville animée du bruit de ses métiers, maîtres foulons, cardeurs, teinturiers, bonnetiers, corroyeurs et tanneurs, menuisiers et charpentiers, couvreurs, maçons, serruriers, organisés en confréries et assurant par le travail leur mieux-être. Ces maisons à pignons avec devantures ornées de saillies de bois sculpté, aux portes brodées de ciselures ou encadrées de pilastres, aux fenêtres en croisillons dont les vieilles rues de Bourges ont conservé de si curieux échantillons [3], sont celles de ces marchands ou de ces artisans. Les palais et hôtels qui, de place en place, les dominent, faisant l'admiration du touriste, sont ceux que les plus riches d'entre eux, désireux de se donner des demeures plus vastes, mieux proportionnées à leur fortune et à leur rang, n'avaient pas tardé à édifier : palais Jacques-Cœur (1443-1453), hôtel Lallemant (1468-1488-1518), hôtel Salvi (1515) [4]. Mais combien d'autres, disparus avec le temps, dont on ne trouve plus trace que dans les textes : Petit-Louvre des Cucharmois dans le voisinage du Poids-le-Roi subsistant encore en partie au temps de Raynal [5], hôtel de Varie que La Thaumassière a vu

1. « Quand », écrit Chaumeau (*Hist. du Berry*, p. 176), « les draps faits à Bourges ou en Berry ont le sceau et marque du mouton, qui est la marque et armoirie naturelle de l'antique noblesse de notre ville, ils sont estimés par-dessus toute draperie. » — Labouvrie ajoute (*Recueil*, p. 123) que les laines du pays étaient si estimées que dans les contrats de mariage le futur époux stipulait que la future serait vêtue de draps du Berry.

2. Celles de Saint-Ambroix, ainsi dénommées parce qu'elles se tenaient principalement dans la grande rue Saint-Ambroix (aujourd'hui avenue Jean-Jaurès), commençaient l'une le 29 juin, l'autre le 2 octobre et duraient chacune huit jours. Les autres d'un jour étaient celles des Cendres, de Saint-Lazare, Saint-Aoustrille, Saint-Laurent, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Ursin (Chenu, *Antiquités et privilèges*, p. 155 ; La Thaumassière, *Hist. du Berry*, t. I, p. 206-207).

3. Ainsi les rues d'Auron avec la maison natale de Jacques Cœur à l'angle de ladite rue et de celle des Armuriers, Coursarlon, Bourbonnoux, Mirebeau, des Toiles, Saint-Sulpice (auj. Gambon), place Gordaine.

4. Palais Jacques-Cœur (place Berry), dont la construction coûta, selon La Thaumassière (*Hist. du Berry*, t. I, p. 271), 135,000 livres pour les murs seulement et, selon Catherinot (*Ant. romaines du Berry*, t. I), 215,000 pour l'ensemble. Le palais devint successivement hôtel de ville après son acquisition par la ville en 1683, puis Palais de justice ; depuis 1920, il est sans affectation. — L'hôtel Lallemant (rue dite successivement de la Narrette, des Vieilles-Prisons, de l'Hôtel-Lallemant) est devenu aujourd'hui comme un hôtel des Sociétés savantes. — L'hôtel Salvi (rues des Arènes et Littré, en ce temps-là *ruette* de la Salamandre), auquel Cujas, en l'acquérant en 1585, a attaché son nom, abrite aujourd'hui le musée.

5. Raynal, *Hist. du Berry*, t. III, p. 153. — Catherinot (*Annales typographiques*, p. 1) écrit que Jean de Cucharmois « se fit construire un superbe hôtel en la rue des Auvents », aujour-

Digitized by Google

« en la paroisse du Fourchaud » au coin des rues Porte-Jaune et Coursarlon [1], logis des Jaupitre en Saint-Sulpice [2]. Le XVe siècle est l'époque où la bourgeoisie locale enlève de haute lutte son privilège de bâtir à une aristocratie qui ne l'avait encore partagé qu'avec les collectivités religieuses et défend victorieusement sa conquête contre les procès que lui intente la première [3] et contre les taquineries de la seconde [4]; où l'art local va non seulement s'embourgeoiser, mais, en perdant son caractère puissamment collectif pour devenir particulier, essaimer un peu partout. Les nombreuses maisons en rez-de-chaussée, propriétés d'ouvriers, petits employés ou petits rentiers, qui couvrent de plus en plus les quartiers périphériques de Bourges [5], témoignent de la survivance du goût ancestral de l'indigène pour la bâtisse.

Dans ces bourgeois enrichis, spéculateurs en gros, trafiquants au loin et propriétaires de leurs immeubles, tout prêts à remplacer l'aristocratie de vieille souche, rude et batailleuse, mais inapte aux affaires et besogneuse, Charles VII trouva une aide puissante qu'il eût vainement

d'hui disparue du fait de la démolition il y a trois quarts de siècle des immeubles alors existant sur l'emplacement de l'actuelle place Planchat. C'est tout ce qu'il est permis d'affirmer avec certitude de l'emplacement. Car, si l'on admet la version de Chevalier de Saint-Amand (*Table Ronde de Bourges*, p. 8), qui situe l'hôtel dans « l'île Anjorrant circonscrite par les rues des Toiles, de Sainte-Croix et des Auvents », celui-ci se serait élevé d'un côté de la rue. Si l'on adopte, au contraire, celle de M. H. Boyer (*Rev. du Berry*, 1864, t. I, p. 345), qui le situe à l'endroit occupé de son temps par le couvent des Sœurs de Charité, aujourd'hui par le lycée de jeunes filles, il se serait élevé du côté opposé.

1. La Thaumassière, *Hist. du Berry*, t. I, p. 187. A deux pas de l'impasse actuelle du Fourchaud, dont le nom rappelle l'église aujourd'hui disparue. Une devanture de boutique en pierre, parfaitement conservée, provenant de l'hôtel de Varie, a été réédifiée à l'aide d'une subvention de la Société française d'archéologie dans un mur de l'hôtel Salvi-Cujas, rue des Arènes.

2. Tous les Jaupitre que nous voyons parvenir plus tard à l'échevinage représentent ce quartier. C'est à raison de sa qualité de notable résidant en Saint-Sulpice que Jean Jaupitre siège en 1525 dans la grande assemblée de la ville convoquée à l'annonce du désastre de Pavie (Raynal, *Hist. du Berry*, t. III, p. 298). Le Jaupitre qui assiste impuissant comme maire de Bourges au massacre renouvelé de celui de la Saint-Barthélemy est pareillement l'élu de ce quartier (*Mémoires de l'estat de France sous Charles IX*, 2e édit., 1578, t. I, p. 255).

3. Le procès de Jacques Cœur n'est, en somme, qu'un épisode de la lutte entre la noblesse de cour et la puissante bureaucratie qui avait déjà le pouvoir réel.

4. C'est ainsi qu'en août 1468 nous voyons le chapitre de Bourges, possesseur des maisons contiguës à celles des Lallemant, s'occuper des mesures à prendre contre ces derniers à raison d'un pilier élevé, prétendait-il, en dehors des limites de leur propriété et, en 1488, le différend s'envenimer au point que les deux parties en viennent aux coups (Raynal, *Hist. du Berry*, t. III, p. 267-268).

5. Celui surtout du sud, en direction de la fonderie de canons et des établissements militaires.

Digitized by Google

cherchée ailleurs au même degré. Jacques Cœur n'est pas le seul d'entre eux à avoir donné du sien à son souverain [1]. Une foule d'autres, comme ce Pierre de Valenciennes, qui, non content de le suivre à Reims, lui fournissait gratuitement trente milliers de traits d'arbalète, cinq à six cents lances de fer, cent vingt à cent quarante arcs en if, des coulevrines, de la poudre et divers armes ou habillements de guerre [2], lui consentirent des sacrifices proportionnés à leurs moyens. En leur facilitant en retour, à eux-mêmes ou aux leurs, l'accession aux plus hautes dignités de l'État, comme lorsqu'il faisait de Jacques Cœur son argentier, de Varie un général des finances, de Jean Cœur un archevêque de Bourges, de Nicolas Cœur un évêque de Luçon, de Martin Gouge un évêque de Clermont et chancelier de France, le souverain eut l'habileté d'entretenir un zèle qui aurait pu à la longue se refroidir. C'est pour assurer une retraite aux ouvriers pauvres condamnés par la maladie ou l'âge à l'inaction et alléger d'autant les obligations des patrons que la souveraine faisait bâtir l'Hôtel-Dieu de Bourges [3]. Si les textes ne permettent pas de reconstituer la liste complète des prud'hommes qui gérèrent les affaires municipales du chef-lieu dans la période allant de 1418 à 1437 [4], du moins ne laissent-ils aucun doute sur les sentiments loyalistes de ceux dont ils nous ont conservé le souvenir. C'est ainsi que les quatre en exercice au 24 novembre 1429, Jean Fradet, Jean Vallée, Jean Belin et Colas de La Marne, se prononçaient pour l'envoi immédiat d'une somme de 1,300 écus d'or aux troupes royales campées devant La Charité [5]. Aucune trace n'est restée d'une opposition quelconque faite par les bourgeois de Bourges ou la municipalité berruyère, alors

1. Voir, dans Mathieu d'Escouchy (t. II, p. 286), le récit de la scène dans laquelle Jacques Cœur met tous ses biens à la disposition de Charles VII.

2. Registre du Trésor des chartes, J. 179, n° X *bis*, Arch. nat., cité par Raynal, *Hist. du Berry*, t. III, p. 40.

3. Jacques Doublet, *Antiquités de l'abbaye de Saint-Denis*, Recueil de Godefroy, p. 324. L'Hôtel-Dieu, construit par Marie d'Anjou, était adossé au chevet de la cathédrale, d'où, « pour la commodité des eaux », dit Catherinot (*Églises de Bourges*, p. 6), « très nécessaires à ces sortes de maisons », il fut transféré en 1528 au quartier Saint-Sulpice, entre la rue de ce nom, aujourd'hui Gambon, et l'Yévrette, où nous le voyons aujourd'hui.

4. Je n'en ai trouvé trace que pour les années 1429 et 1431 (La Thaumassière, *Hist. du Berry*, t. I, p. 312 et 316 ; *Privilèges de la ville de Bourges*, anonyme, p. 1 de la liste des prud'hommes, maires et échevins). D'un passage de Chaumeau (*Hist. du Berry*, p. 199), où Jacques Cœur est cité comme *échevin*, sans indication de date, il est, en outre, permis de déduire que celui-ci aurait été prud'homme pendant ladite période. L'emploi de ce terme par un homme qui n'ignorait pas que l'échevinage créé par Louis XI en 1474 n'existait pas encore ne peut s'expliquer que par un lapsus.

5. La Thaumassière, *Hist. du Berry*, t. I, p. 313, et Raynal, *Hist. du Berry*, t. III, p. 22-23.

Digitized by Google

installée dans une chapelle de l'église de la Comtale[1], à quelque effort que ce soit tenté par le gouvernement de Charles VII pour la libération du royaume. On constate en revanche que les Berrichons de Bourges, employés activement en quelque office d'ordre ecclésiastique, financier ou judiciaire, ne cessèrent de travailler pour les intérêts de la monarchie. De ce nombre, Pierre de Trousseau, évêque de Poitiers, ci-devant chanoine de l'église de Bourges ; Jean d'Estampes, général de toutes les finances, ancien grand favori du duc Jean ; Jean de Breul, ancien grand archidiacre en l'église de Bourges, et Étienne de Sauzay, conseillers en 1436 au Parlement de Paris après la clôture des cours anglaises (15 mai) ; Nicolas Fradet, mort à Rome au cours d'une ambassade auprès du Saint-Père[2].

La campagne, sans avoir été au cours du même temps aussi profondément modifiée que la ville principale, avait profité dans une certaine mesure des malheurs de la patrie. Sans doute, ses populations, beaucoup plus clairsemées que de nos jours, n'avaient pas marché du même pas dans la voie du progrès. Elles continuaient à vivre en des maisons basses, aux murs de bois, de torchis ou de pisé, couvertes de jonc ou de chaume. Pour se rendre à la ville, elles avaient bien les grandes routes reliant celle-ci aux autres villes des provinces voisines (à Poitiers par Ardente et Argenton, à Tours par Chabris, à Limoges par Châteaumeillant, à Clermont par Allichamps et Néris, à Orléans par Allogny et Neuvy-sur-Baranjon, à Dijon par Saint-Satur, à Lyon par Sancoins et Mornay-sur-Allier) ; mais ces routes manquaient toutes également de sécurité[3] et n'étaient accessibles, à une époque où n'existait encore aucune entreprise de louage, que si l'on avait voiture et cheval à soi. Les rois, volontiers attentifs à l'amélioration de la circulation dans

1. C'est seulement après la destruction par l'incendie de 1487 de cette chapelle située à l'endroit où se trouve aujourd'hui la salle des fêtes du lycée (rue Paradis) que la ville fit construire en 1488, à deux pas plus loin, l'hôtel de ville devenu le Petit-Lycée, dont on admire encore la tour très bien conservée.

2. Chenu, *Antiquités et privilèges*, p. 74 et suiv. — La Thaumassière, *Hist. du Berry*, t. I, p. 177.

3. Aussi voyons-nous en 1435 un membre du chapitre de Saint-Étienne, au moment de se mettre en route pour les affaires de sa communauté, se faire assurer une indemnité pour le cas où il serait dévalisé dans le trajet de Bourges à Issoudun ; cinq ans plus tard, le doyen et un autre chanoine du même chapitre, chargés d'une mission analogue à Bengy, prenaient avant leur départ la même précaution (De Girardot, *Hist. du chapitre de Saint-Étienne*, p. 83 ; H. Boyer, *Recherches sur les anciennes voitures publiques dans le Berry. Mém. de la Soc. hist. du Cher*, 3e série, t. II, p. 146-147). Les premières mesures prises pour réprimer les brigandages et assurer la sécurité des routes ne datent que de 1438-1439.

Digitized by Google

les centres urbains [1], semblaient se désintéresser de leur état à mesure que les gens de guerre les défonçaient davantage. Celui des rivières était pire encore ; car, quoi qu'en ait dit Labouvrie, celles-ci n'offraient, au témoignage même des contemporains, aucune ressource à la navigation [2]. Cependant, ces populations rurales, en raison de leur attachement à la terre, étaient moins malheureuses que ne le laisserait supposer leur isolement. La petite propriété commençait à se constituer à leur profit sous deux formes différentes : celle du cultivateur aisé achetant purement et simplement à beaux deniers comptants, et celle du paysan pauvre trouvant dans l'arrentement ou bail à rente perpétuelle le moyen de réaliser son vœu le plus cher. Au demeurant, libre à tous les deux, si leurs préférences allaient aux travaux de l'industrie, de se gager soit aux manufactures de draps d'Aubigny, Châteauroux, Issoudun, soit aux forges d'Ivoy-le-Pré, Mareuil, Bigny, Charenton, Forgeneuve, Grossouvre, Luçay. Joignez que l'inconvénient de l'isolement s'allégeait encore du continuel va-et-vient résultant de la proximité de la résidence royale : voyages du roi à ses châteaux de Mehun, Selles-sur-Cher, Sully, Saint-Amand, Bannegon, Issoudun [3] ; caravanes de ses familiers un jour vers La Selle-le-Roi, un autre jour vers Vierzon [4], pour prendre part à quelque chasse soit en forêt de Hautebrune, soit en Sologne ; irruption en quelque localité endormie de quelque personnage de marque, quand ce n'était point d'une troupe entière d'archers comme celle qu'envoyèrent en 1426 à Dun-le-Roi Richemont et La Trémoïlle contre Giac. La campagne avait ses villes fortes, comme

1. Témoin l'ordonnance de Philippe-Auguste de 1210 « de pavimento Bituricis faciendo et de viis meliorandis » (*Rec. des Ordonnances*, t. XI, p. 295).

2. Constatation faite par Charles VII lui-même dans une lettre du 5 octobre 1443 confirmant les statuts de la draperie de Bourges, « ville située et assise loing de port de mer et de grosse rivière ou fleuve portant grand navire » (*Rec. des Ordonnances*, t. III, p. 378). Le premier essai de canalisation de l'Yèvre et du Cher ne date, en effet, que de Charles VIII. Catherinot (*Prest. gratuit*, p. 40) parle d'un voyage en mars 1494 de ce prince à Bourges pour voir de nouveaux bateaux ne mesurant pas, assure-t-il, moins de sept toises de longueur. C'est précisément ce passage de Catherinot, mal copié par Labouvrie (*Recueil*, p. 215), qui fait dire à ce dernier qu' « il est constant que sous Charles VII et avant la rivière d'Auron était navigable et portait des bateaux de 40 à 50 pieds de longueur ». Cette question de la viabilité fluviale était même encore pendante au XVIIIe siècle, puisque nous voyons les autorités locales étudier divers projets, sans d'ailleurs pouvoir aboutir (Mémoire soumis à l'assemblée provinciale de 1780 du duc de Charost proposant de rendre navigables l'Yèvre jusqu'à Bourges, la Creuse jusqu'à Argenton, le Cher jusqu'à Montluçon, l'Indre jusqu'à La Châtre).

3. Ces voyages sont attestés par de nombreuses lettres patentes datées de ces diverses résidences (*Rec. des Ordonnances*, *passim*).

4. On montre encore à Vierzon, dans la rue du Gros-Caillou, une maison en pierre à toit aigu où Charles VII avait un rendez-vous de chasse.

Digitized by Google

Saint-Amand-Montrond, « réputé imprenable[1] », renforçant d'autant la position stratégique de Bourges. Çà et là, quelques maisons de plaisance assurant au propriétaire, comme le fut Veausse[2] à Pierre de Valenciennes, non seulement « bel logis », mais « grand labouraige »[3].

Parmi les capitaines venus, au lendemain de la mort de Charles VI, mettre leur épée au service du nouveau roi, beaucoup sortaient de cette campagne : Jean de Brosse, seigneur de Boussac et de Sainte-Sévère, promu maréchal de France en juillet 1426, et Jean, sire de Bueil, comte de Sancerre, promu amiral en 1450, tous deux descendant de héros tombés à Poitiers ; les frères de Culant, Philippe, maréchal, Louis, amiral, Charles, grand maître ; Raoul de Gaucourt, Jean de Naillac, Guillaume d'Albret, Georges de La Trémoïlle, que l'influence souveraine et mauvaise qu'il exerçait sur l'esprit de Charles VII n'empêchait pas d'être un valeureux soldat[4]. Ce fut cette même campagne qui alimenta le plus clair des libéralités royales en faveur des volontaires du dehors : Jean Stuart, mis, par actes des 21 avril 1421, 26 mars 1423 3 décembre 1425, en possession des terres de Concressault et Aubigny-sur-Nère[5], mort pour la France à la journée des Harengs ; le connétable de Richemont, qui posséda Dun-le-Roi comme douaire de sa femme et, en préparant la rupture consommée à Arras en 1435 de l'alliance anglo-bourguignonne, devint un des grands artisans de la victoire.

Mais le fait de la présence à Bourges d'un des plus hauts dignitaires de l'Église de France, patriarche des Gaules et primat d'Aquitaine, disposant, avec les huit cents églises paroissiales de son diocèse et ses onze suffragants, d'une autorité plus étendue territorialement que celle d'aucun autre prélat du royaume[6], apportait à Charles VII, à condition qu'il le sût exploiter, un autre élément de force. Il lui fallait d'abord ne pas

1. Dans plusieurs de ses lettres, Louis XI qualifie Montrond « la plus belle et la plus forte place de Bourbonnais et des marchés de Berry » (*Lettres*, édit. Charavay, Vaesen et Mandrot, t. II, p. 287, 293). De son côté, l'ambassadeur milanais, Panigarola, dit qu'elle avait la réputation d'être « imprenable ». (Dépêche au duc de Milan du 13 mai 1465 dans *Dépêches des ambassadeurs milanais sous Louis XI*, édit. Mandrot, t. III, p. 131).

2. Veausse ou Saint-Doulchard, à quatre kilomètres de Bourges.

3. Registre du Trésor des chartes, J. 179, n° X *bis*, cité par Raynal, *Hist. du Berry*, t. III, p. 40.

4. Séraucourt (*Mémoire*, p. 3) souligne la présence encore de son temps dans le pays des descendants de plusieurs d'entre eux, comme les Culant et les Gaucourt.

5. La partie restaurée du château des Stuarts à Aubigny abrite aujourdhui la justice de paix et les écoles.

6. Depuis la création, en 1318, par le pape Jean XXII, de quatre nouveaux évêchés, les onze suffragants étaient les évêques de Clermont, Rodez, Albi, Cahors, Limoges, Mende, Le Puy, Saint-Flour, Tulle, Castres et Vabres.

Digitized by Google

heurter le sentiment de populations particulièrement chatouilleuses en matière de religion, à en juger par les monuments dont leur sol était couvert. Nul pays ne semblait, en effet, s'être paré, selon le fameux mot de Raoul Glaber, d'une plus blanche robe d'églises neuves[1] : celles, à Bourges, de Saint-Étienne (1195-1325), Saint-Aoustrille-du-Château et Saint-Ursin (XIe siècle), Notre-Dame (1157), Saint-Pierre-le-Guillard (1220), les Cordeliers (1228), Saint-Bonnet (1250), les Jacobins (1252), les Augustins (1296), les Carmes (1374) ; dans les campagnes, celles d'abbayes innombrables comme Plaimpied (1080-1090), Orsan (1100-1120), Chezal-Benoist (1104), Fontgombaud (1110-1120), Noirlac (1170), Fontmorigny (1225), Saint-Satur (1380). L'intérêt le plus élémentaire lui conseillait ensuite de vivre en bons rapports avec un aussi puissant chef spirituel. Il ne faut pas chercher ailleurs les raisons de la conduite en toute circonstance de Charles VII à l'égard d'Henry d'Avaugour, dont l'avènement au siège archiépiscopal (1421) avait précédé d'une année le sien au trône. Sachant l'intérêt qui lie l'archevêque au chapitre métropolitain de Saint-Étienne, il veille à ne rien faire qui puisse léser ce dernier. Il s'arrange toujours de façon à ce que les privilèges, exemptions ou autorisations accordés par lui à la Sainte-Chapelle de son Palais ne se traduisent par aucune perte ni dommage pour celui-là[2]. C'est tout juste si, dans le cas de démêlés entre les deux, il n'aurait pas tendance à favoriser Saint-Étienne[3]. Il a pour l'archevêque toutes sortes d'attentions, soit qu'il lui consente, comme sous la date du 5 mai 1423, des échanges de bien-fonds à sa convenance[4], soit qu'il prenne nettement parti pour lui contre l'archevêque de Bordeaux

1. Raoul Glaber, t. III, p. 4, dans le *Recueil des historiens de France*, t. X, p. 29 E.

2. Arch. du Cher, série G, Sainte-Chapelle de Bourges, actes de Charles VII, mars 1423, 24 mai 1428, 12 janvier 1434, etc. Lorsque, notamment, il fait don au chapitre de la Sainte-Chapelle de 100 livres parisis de rente sur les boucheries de Bourges et que les chanoines du chapitre métropolitain de Saint-Étienne représentent qu'ils ont droit de prendre 12 livres parisis sur ces 100 livres, il n'insiste pas, fait droit à la réclamation et dédommage le chapitre de la Sainte-Chapelle par l'abandon à son profit de plusieurs rentes assignées sur des biens à Bourges et aux environs (Arch. du Cher, série G, Sainte-Chapelle de Bourges, acte de Charles VII du 28 juillet 1425).

3. Lorsque, par exemple, le chapitre de Saint-Étienne qui a droit de prendre tous les ans 15 livres tournois de rente sur la Grande Boucherie de Bourges pour la célébration de l'anniversaire de Philippe le Bel se plaint de ne pouvoir se faire payer ladite rente, à cause de l'opposition du chapitre de la Sainte-Chapelle, le roi mande au premier huissier de son Parlement de contraindre les débiteurs du chapitre métropolitain à payer la rente, et, dans le cas de refus, d'ajourner les opposants audit Parlement (Arch. du Cher, série G, Sainte-Chapelle de Bourges, acte de Charles VII du 12 janvier 1425).

4. Arch. du Cher, série G, chapitre métropolitain de Saint-Étienne, acte de Charles VII du 5 mai 1423.

Digitized by Google

à l'occasion du réveil dans l'assemblée du clergé de 1438 des anciennes querelles pour la primatie d'Aquitaine entre les deux prélats[1]. S'il lui préfère Guillaume de Champeaux comme officiant au baptême du dauphin célébré pourtant dans sa propre église cathédrale (4 juillet 1425), c'est par impuissance à se soustraire à l'influence alors prépondérante de l'évêque de Laon.

Il n'est pas, enfin, jusqu'à la grosse faute commise en 1418 par Jean sans Peur, lorsqu'il avait destitué en masse les officiers royaux échappés au massacre, dont Charles VII n'ait bénéficié. A côté de quelques Armagnacs avérés, une foule de braves gens sans parti pris, enclins par tempérament à la conciliation[2], mais mis brutalement du jour au lendemain sur le pavé, étaient sortis de Paris pour rejoindre la seule personne susceptible de leur assurer une place et un traitement, c'est-à-dire le dauphin[3]. Le traité de Troyes n'ayant point tardé à ouvrir les yeux à ceux qui avaient gardé des illusions sur le loyalisme de la maison de Bourgogne, une recrudescence s'était produite à partir de 1420 dans le mouvement de migration des Parisiens vers le Berry[4]. D'une réflexion du Bourgeois de Paris, d'après laquelle beaucoup de bourgeois n'avaient en février 1422 prêté serment au duc de Bedford, régent de France, que « de très malvèse voulenté »[5], il ressort même qu'il s'en était fallu de peu qu'un plus grand nombre ne suivît. De telle sorte qu'une administration moins centralisée que la précédente, puisque ses grandes juridictions se partageaient entre deux villes, mais régulière, ordonnée, s'était reconstituée au sud de la Loire : Chambre des comptes établie à Bourges par ordonnance du 6 mars 1422, Cour de justice et Cour des aides à Poitiers par celles des 21 septembre 1418 et 22 octobre 1425 ; Grand Conseil tantôt à Bourges, tantôt à Poitiers, et désignant des délégués pour accompagner le roi dans ses déplacements[6].

1. La Thaumassière, *Hist. du Berry*, t. II, p. 87-88. — Raynal, *Hist. du Berry*, t. III, p. 183. — Chenu, *Antiquités et privilèges*, p. 465.

2. Ceux que le Religieux englobe sous cette appellation « omnes bone voluntatis » (liv. XXXIX, chap. VII).

3. Voir le pitoyable tableau de cet exode dans la chronique de Juvénal des Ursins qui se trouvait avec son père au nombre des fugitifs (p. 547).

4. Pierre de Fenin, p. 607.

5. *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 183. On juge par là ce qu'il faut penser de la réflexion de Belleforest, qui n'a vu dans le retour en 1437 de Paris à l'obéissance que le mouvement soudain et irréfléchi « d'un peuple lequel en moins de rien a plus de fantaisies et opinions que la terre diversifiée par un printemps n'a de couleurs » (*Hist. des neuf rois Charles de France*, p. 322).

6. *Rec. des Ordonnances*, t. X, p. 477 et suiv. ; t. XI, p. 60 et suiv. ; t. XIII, p. 105. — La Chambre des comptes se tenait à Bourges, comme il a été dit plus haut, dans la maison appe-

Digitized by Google

A la suite d'une ordonnance du 20 mars 1420 créant un Parlement à Toulouse sur des considérations de distance et d'interruptions des communications par les gens de guerre, Toulouse se trouva être aussi une capitale[1] ; puis également Béziers, à partir de septembre 1425, par l'effet du transfert de cette juridiction hors d'une ville atteinte de la peste[2]. Pendant huit ans, le ressort du Parlement de Poitiers se trouva donc diminué du Languedoc, ainsi que de la partie du duché de Guyenne située au delà de la Dordogne. Mais une ordonnance datée de Chinon (7 octobre 1428) ayant réuni la cour de Toulouse à celle de Poitiers[3], il n'y eut plus derechef qu'un seul Parlement. L'histoire de ces diverses juridictions pendant la période militante du règne de Charles VII serait à faire. A en juger par la seule qui ait encore été écrite, celle du Parlement de Poitiers[4], il semble que, malgré des erreurs imputables à l'universel désordre, comme la présence à la tête de la Chambre des comptes d'un homme aussi peu recommandable que Guillaume de Champeaux, les traditions de l'administration royale s'y introduisirent dès les premiers jours et que tout y fut réglé avec un ordre digne de temps meilleurs. Des noms comme ceux du premier président Jean de Vailly, des présidents Jean Juvénal des Ursins et Adam de Cambray, voire de personnalités moins en vue comme Guillaume de Quiefdeville, Guillaume Thoreau, Arnauld de Marle, Jean Tudert, Jean Gentien, Jean Girard, ou des deux fils du vieux président, Guillaume et Jean II Juvénal, ont laissé la réputation de magistrats intègres. D'où le choix fait par le roi de ces mêmes hommes, préférablement à ceux de son Conseil, comme chargés de mission n'ayant rien de judiciaire ou comme négociateurs dans les traités[5]. Aux Aides, les Hugues Comberel, Maurice

lée Hôtel Monestier, rue Hôtel-Lallemant. Le Parlement de Poitiers avait pris possession du palais des comtes de Poitou.

1. *Ibid.*, t. XIII, p. 26.

2. Guillaume Catel, *Mémoires de l'histoire de Languedoc*, p. 277. — D. Vaissette, *Hist. de Languedoc*, t. IV, p. 430-431.

3. *Rec. des Ordonnances*, t. XIII, p. 140.

4. Didier Neuville, *Le Parlement royal à Poitiers* (*Revue historique*, 1878, t. VI).

5. Jean de Vailly, envoyé en 1428 en Languedoc pour interdire à l'évêque de Laon l'administration des finances ; Guillaume de Quiefdeville, envoyé vers 1430 en Castille et l'un des négociateurs de l'alliance publiée au Parlement le 23 juin 1453 ; Arnauld de Marle, un des commissaires envoyés en 1421 à Tours, puis dans le Lyonnais, pour obtenir du peuple la levée d'une aide ; Jean Tudert, chargé en 1422 d'une mission en compagnie du chancelier de France auprès des barons et seigneurs du Poitou et du Lyonnais, d'une autre l'année suivante auprès des habitants de Blois et d'Orléans, touchant les aides ordonnées par le roi pour l'entretien de ses armées. Lorsqu'il s'agit en 1435 de traiter à Arras avec le duc de Bourgogne, le même Tudert et Adam de Cambray sont choisis, avec le chancelier de France et le maréchal de La Fayette, comme deux des principaux ambassadeurs. — Dans la Notice qui précède les

Digitized by Google

Claveurier, Tibaut de Vitry, Geoffroy Vassal, Aimeri Marchand, Guillaume Le Tur, n'écoutèrent que la voix de leur conscience. Si rien dans les textes n'autorise à penser que la Chambre des comptes ait failli à son mandat, c'est apparemment que des conseillers s'y rencontrèrent pour se mettre en travers des fantaisies de son président.

On objectera que la caisse de l'État n'en restait pas moins lamentablement vide. — Est-ce chose bien démontrée? Ne s'est-on pas un peu laissé prendre à la fâcheuse habitude qu'avait Charles VII d'emprunter à tout le monde, aux villes, aux marchands[1], aux chapitres[2], aux conseillers du trône, aux officiers de la couronne et de l'hôtel[3], à la facilité avec laquelle, pour réaliser une somme d'argent immédiate, il accordait des franchises ou des remises de redevances périodiques soit à des individus, soit à des collectivités[4]? C'est ici surtout que les anecdotes ont eu beau jeu : celle, par exemple, de ce cordonnier de Bourges refusant de faire crédit à son souverain d'une paire de bottes neuves que celui-ci venait d'essayer et la replaçant, après essayage, sur le rayon[5]; cette autre de La Hire et Xaintrailles, assis à la table royale en face

Actes du Parlement de Paris (Inventaires et documents publiés par la direction des Archives, t. II, p. CCXIII), un écrivain dont le nom fait autorité en la matière, Grün, a rendu hommage comme Neuville aux membres du Parlement de Poitiers.

1. Voir dans Mantellier, *Hist. de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire*, t. I, p. 98, la mention de prêts faits par lesdits marchands à Charles, dauphin.

2. Livraison à crédit par le chapitre de Saint-Étienne de Bourges, pendant l'hiver de 1422, du poisson nécessaire à la table du roi et à celle de la reine. — Acte daté d'Orléans du 10 octobre 1439, rappelant une « grosse somme d'argent naguère prêtée par le chapitre de la Sainte-Chapelle pour subvenir aux affaires du royaume et dépenses de la guerre ». — Autre daté d'Angers du 14 février 1441, portant octroi d'une faveur au même « en récompense de grosses sommes de deniers jadis prêtées » (Arch. du Cher, série G, chapitres de Saint-Étienne et de la Sainte-Chapelle).

3. Délivrance, le 8 janvier 1423, par Guillaume Charrier, receveur général, à Adam de Cambray, président au Parlement, d'un reçu de 200 livres tournois par lui prêtées au roi; le 2 mars, d'un autre à Denis de Chailly, bailli de Meaux, de 2,000 livres prêtées également (pièces citées par Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII*, t. II, p. 275). En dehors de ces deux, Beaucourt cite comme principaux prêteurs, parmi les conseillers du trône, le président Louvet, La Trémoille, le maréchal de La Fayette, Regnault de Chartres, Regnier de Bouligny, Guillaume d'Avaugour, Robert Le Maçon, Pierre de Beauvau, Robert d'Étampes, le sire de Gaucourt; parmi les officiers de la couronne et de l'hôtel, Le Gallois de Puy du Fou, voire un obscur cuisinier comme Lubin Raguier (*Hist. de Charles VII*, t. II, p. 175, 194, 293, 632).

4. C'est ainsi qu'en échange de 2,000 livres tournois Charles affranchit les habitants de condition servile de la ville d'Issoudun et abolit la mortaille (Arch. du Cher, série C, 851, registre de l'état des fiefs relevant du roi à cause de sa Tour d'Issoudun, fol. 149-151).

5. *Tableau des rois de France*, par le doyen de Saint-Thibaud de Metz (fragment publié par Quicherat, *Procès*, t. IV, p. 325), et *Discours des choses advenues en Lorraine depuis le duc Nicolas jusqu'à René* (cité par Leber, *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au Moyen Age*. Paris, 1847, p. 58).

Digitized by Google

d'une « queue de mouton et de deux poulets tant seulement [1] ». Je ne vois pas que la première soit de nature à inspirer de prime abord créance, et je cherche en vain ce que la seconde a d'extraordinaire. Car, si rien n'est moins vraisemblable que le geste du brave bottier indifférent à l'honneur de se pouvoir dire créancier du roi, mais s'exposant, en revanche, au danger d'une mise à l'index de sa maison par les gens de la cour, rien n'est plus normal comme menu de guerre offert à deux officiers arrivés à l'improviste de l'armée et dînant en tête-à-tête avec leur maître que celui dont Martial d'Auvergne paraît tant plaindre les hôtes de Charles VII d'avoir dû se contenter. La tradition locale populaire qui fait naître Louis XI à l'hôtel Lallemant pourrait très bien avoir son origine dans cette réputation, non pas certes tout à fait imméritée, mais un peu exagérée de détresse. Outre que les premiers grands travaux de l'hôtel Lallemant ne furent entrepris, après une ébauche opérée en 1468, que dans le courant de l'année qui suivit l'incendie de 1487, c'est-à-dire longtemps après 1423, on ne se représente pas une reine de France allant faire ses couches chez un financier quand elle les pouvait faire chez elle, auprès de son époux. La vérité c'est qu'elle les fit à l'archevêché, devenu, de moitié avec l'archevêque, résidence royale après qu'on eut reconnu que le palais ducal n'était utilisable que dans les parties réservées aux réceptions, à l'exclusion des communs et des appartements privés [2]. La trace a même été conservée d'un prêt fait à cette occasion à Charles VII par le duc d'Orléans de quelques-unes de ses tapisseries pour la décoration de la chambre occupée au palais archiépiscopal par la reine [3].

1. *Les Vigilles du Roy Charles Septiesme*, édit. Coustellier, t. I, p. 56.

2. Si le palais ducal était inachevé, c'est, d'après Buhot de Kersers (*Hist. et statist. mon. du dép. du Cher*, t. II, p. 270), à cause des surprises que réservèrent les fondations. L'alignement ayant été fixé quelques mètres en avant du mur romain établi sur les arcades antiques, les fouilles durent être descendues à sept ou huit mètres au-dessous du sol inférieur des caves, et il fallut enfouir des cubes énormes de maçonnerie. La grande salle fut seule terminée ; l'argent manqua pour le reste. Il ne reste aucun vestige du palais archiépiscopal qui servit de résidence au couple royal. Construit à l'ombre de la cathédrale par Pierre de La Châtre, archevêque de 1140 à 1171, et agrandi par deux de ses successeurs, Saint-Guillaume et Guillaume de Bouratier, il fut entièrement détruit par des incendies successifs. — Sur la naissance de Louis XI à l'archevêché, voir le P. Anselme, *Hist. généalogique*, t. I, p. 119 ; Champeaux et Gauchery, *Les travaux d'art exécutés par Jean de France*, p. 21 ; Marcel Thibault, *La jeunesse de Louis XI*. Paris, Perrin, 1907, p. 45.

3. Mémoire de la tapisserie « baillée et délivrée à maistre Jehan de Villebresme, secrétaire du roy, pour mener à Bourges de vers le roy et la royne pour le fait de la gésine de la royne » (cité par Vallet de Viriville, *Bibl. de l'École des chartes*, 2e série, t. III, p. 137). — Aux archives du Cher, fonds de l'archevêché, tablette I, carton K, la preuve existe d'une cession faite en 1421 « pour son plaisir et esbatement » par le chapitre et l'archevêque à son époux d'un

Digitized by Google

Ce n'est pas que l'aisance régnât d'un bout de l'année à l'autre au logis royal. Le maître, à certains jours, en était réduit à mettre en gage ses diamants, la garniture d'or de son casque, à vendre ses terres, à faire mettre des manches à ses vieux pourpoints, à demander des délais à son boucher, Pierre Engorran, qui menaçait, faute de paiement, de suspendre ses fournitures [1] ! Mais d'autres jours suivaient, contrastant par leur éclat avec l'obscurité de ce train de vie de gentilhomme ruiné. Toujours à court d'argent pour les choses nécessaires, pour la plus nécessaire de toutes, la guerre, qui lui arracha devant les États un long cri de famine, Charles VII n'en manqua généralement pas pour le superflu. Il n'en avait point pour acquitter ses dettes, puisqu'il traîna le poids de certaines pendant près de vingt ans[2] ; pour assurer le sort de la pauvre nourrice berrichonne du dauphin, Jeanne Pourponne, à laquelle il consentait, vingt-quatre ans plus tard (27 novembre 1447), une « aumône de quinze livres destinée à l'aider à vivre [3] » ; pour empêcher ses plus zélés serviteurs de finir dans la misère, comme le maréchal de Boussac, Jean de Brosse, dont il laissait les créanciers poursuivre en cour de Rome l'excommunication [4] ; pour acheter le moindre jouet à son fils [5], à la reine les objets de toilette ou de ménage indispensables [6]. Mais il en trouvait pour payer les folies d'un Giac à Mehun, cependant que Richemont levait, faute de subsides, le siège de Saint-James de Beuvron en Normandie (1426) ; acquitter les rançons d'un Robert Le Maçon enlevé par Giac, d'un Martin Gouge prisonnier du comte de Clermont, d'un La Trémoïlle capturé dans son château de Gençay par Richemont ; s'offrir à lui-même ces chevaux de luxe, armes de prix, robes orfèvrées, vaisselle d'or ou autres fantaisies dont ses

clos de vigne avoisinant l'archevêché ; c'est l'actuel jardin de ville, qui était dit encore il y a quelques années jardin de l'Archevêché.

1. Avril 1421 (Arch. nat., KK 50, fol. 6 v°).

2. Celle notamment qui fut contractée en 1422 envers le chapitre de Saint-Étienne et finit par monter avec le temps à 4,000 liv. par. ; elle fut acquittée seulement en 1441.

3. Extrait d'un compte de Jean de Xaincoin, cité par Duclos, *Hist. de Louis XI*, t. III, p. 3. — Cf. Raynal, *Hist. du Berry*, t. III, p. 12.

4. Raynal, *Hist. du Berry*, t. III, p. 25.

5. A la fin de son séjour à Bourges en 1437, il ne donnait encore au dauphin, alors âgé de quatorze ans, que 10 écus par mois pour ses menus plaisirs.

6. En février 1428, les habitants de Tours, ayant appris que la reine manquait des choses « les plus nécessaires », décident le 6 dudit mois, sur rapport fait au conseil de ville, que « cent ou six vingt livres seront mises et employez en deux bacins d'argent à laver mains qui seront donnés à la Royne, ou en linge, pour ce que a été sceu que sont les choses dont elle a plus grant nécessité », et le 9 ils lui présentent quatre tabliers et vingt-trois longières (sortes de nappes très longues et peu larges) de fin lin (*Cabinet historique*, t. V, p. 106).

Digitized by Google

comptes font mention [1]. Il n'en devait pas davantage manquer quand, à la fin de mars 1422, il donnait, à l'occasion de ses noces, dans son palais de Bourges, un festin dépassant en éclat, au rapport d'un témoin, tout ce qu'on avait pu voir aux précédentes noces royales [2]; lorsqu'il faisait procéder en grande pompe l'année d'après à la cérémonie du baptême de son fils [3], ou organisait quatorze ans plus tard à Tours, pour le mariage de ce dernier (24 juin 1436), la « fort grand feste » dont parle Le Bouvier [4]. C'est justement dans le moment où son cordonnier aurait refusé de lui livrer à crédit qu'il était en mesure de répartir à ses capitaines, soit comme paiement de solde, soit à titre de simple gratification, des sommes dont le total, apprécié comme il doit l'être d'après le pouvoir relatif de l'argent, arrive à un chiffre des plus respectables.

La publication par Loiseleur des *Fragments de comptes de Charles VII* appliqués aux années 1428 et 1429 donne l'explication de la contradiction entre l'opinion courante et la réalité. Il n'est pas douteux que, si les revenus de la couronne avaient eu pour unique source le domaine, le déficit évalué par le registre de la Chambre aux deniers à 58,476 livres le 31 décembre 1422, à 67,139 l'année d'après, n'aurait cessé d'aller en croissant. Mais il y avait l'impôt. On reste stupéfait de la docilité avec laquelle une nation, réduite par quatre-vingts ans de guerre au dernier degré d'épuisement, l'a pu consentir à un gouvernement qui

1. Aux comptes de l'écurie pour la période allant du 1er octobre 1421 au 31 décembre 1422 (Charles étant devenu roi dans l'intervalle) : un coursier pommelé de 2,000 livres tournois, un cheval à longue queue d'égal prix, un coursier gris de 5,200, un roncin de poil fauve de 8,700, une huque brodée d'argent du prix de 1,100 livres, une épée montée en argent de 1,800, la garniture d'une salade de 1,600, une épée de parement à fourreau de velours ornée de fleurs de lis de 3,300, la garniture d'une salade et l'orfèvrerie d'une huque italienne de 7,890, d'un coup trois robes italiennes orfèvrées de 6,000, deux autres de 5,100 (Loiseleur, *Fragments de comptes de Charles VII*, dans *Mém. de la Soc. archéologique de l'Orléanais*, t. XI, p. 1-209). — Cf. quittance en date du 8 mai 1428, par laquelle Jean du Mesnil, premier tranchant du roi, reconnaît avoir reçu « deux cents livres pour les tranchouers (assiettes) du roy, du poids de neuf marcs d'argent tout dorez » (pièce citée par Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII*, t. III, p. 276).

2. *Les honneurs de la cour*, par Aliénor de Poitiers, dans les *Mém. sur l'ancienne chevalerie*, édit. Ch. Nodier, t. II, p. 153-154.

3. Louis XI, né le 3 juillet 1423, ainsi que cela ressort d'une mention des comptes de Marie d'Anjou (Arch. nat., KK 56, fol. 27 v°). C'est donc par erreur que Le Bouvier fait naître Louis XI le 4 juillet (p. 370), Chenu le 26 (*Antiquités et privilèges*, p. 34) et Labouvrie seulement en 1425 (*Recueil*, p. 210).

4. Le Bouvier, p. 394. — Raynal (*Hist. du Berry*, t. III, p. 43) fait erreur en fixant à Bourges et non à Tours la célébration des noces du dauphin avec Marguerite, fille de Jacques Stuart Ier, roi d'Écosse. Voir là-dessus, outre Le Bouvier, Jean Chartier, p. 91; Anselme, *Hist. généal.*, t. I, p. 121; Chaumeau, *Hist. du Berry*, p. 145.

Digitized by Google

était loin de lui offrir toutes garanties. Elle n'y alla pas toujours de bon cœur, formula plus d'une fois des remontrances par la voix de ses élus, mais n'en délia pas moins inlassablement les cordons de sa bourse. Ainsi furent successivement votés : un million de livres le 12 janvier 1422 par les États réunis à Bourges, 200,000 livres en avril-mai 1423 par ceux de Carcassonne, un nouveau million le 12 mai 1424 par ceux des pays de Languedoil assemblés à Selles-en-Berry, 150,000 livres trois jours plus tard par ceux de Languedoc, autant en mars 1425 par ceux du Puy, 450,000 en octobre par ceux de Languedoil à Poitiers, 250,000 en novembre par ceux de Languedoc à Mehun, 120,000 en novembre 1426 par ceux de Languedoil convoqués à Issoudun, mais tenus à Mehun, un demi-million en septembre 1427 par ceux de Chinon, 50,000 livres le 8 juillet 1428 par ceux de Languedoc convoqués à Béziers, 500,000 autres en octobre-novembre suivant par ceux de Chinon payables 300,000 par le Languedoil et 200,000 par le Languedoc, 200,000 en mars 1430 par ceux de Languedoc réunis à Sully, puis de 1431 à 1434 par les mêmes des aides qui ne s'élevèrent pas à moins de 450,000 moutons or de la valeur d'un peu plus de 15 sous tournois. Aux 250,000 livres octroyées par eux en novembre 1425 pour la guerre, les États de Mehun n'avaient-ils pas eu, en outre, la touchante pensée d'y joindre 12,000 autres données au roi personnellement « pour son plaisir et sa volonté »[1] ? « Le roi de France se trouve à Bourges en bon point », écrit un contemporain à la fin de 1430, « et l'on sait qu'il a reçu du Languedoc et de tout son pays grands subsides en argent[2] ».

Beaucourt, qui prend à la lettre certaines expressions des discours échangés dans plusieurs réunions entre les délégués et le trône, parle de l'importance du rôle joué par les États et de leur intervention dans les grandes questions politiques qui s'agitaient[3]. C'est exagérer beaucoup l'une et l'autre. Lorsque Charles dit aux États, assemblés à Poitiers en octobre 1425, qu'il compte sur eux pour donner provision à ses affaires, l'aider à alléger les lourdes charges qui pèsent sur ses sujets du fait de la guerre, à mettre « bon gouvernement » en sa seigneurie, il se livre à une de ces manifestations oratoires habituelles à la royauté en

1. *Rec. des Ordonnances*, t. XIII, p. 14, 34, 35. — D. Vaissette, *Hist. de Languedoc*, t. IV, p. 462, 467, 471, 472, 475, 478, 480, 482. — Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII*, t. I, p. 338, 410, 422. — Cf. Loiseleur, *Fragments de comptes de Charles VII*, dans *Mém. de la Soc. archéologique de l'Orléanais*, 1868, t. XI, p. 1-209, et Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, t. II, p. 577-600.

2. Antonio Morosini, *Diario*, édit. Dorez, t. III, p. 253 (Soc. hist. de France, 1898-1902).

3. Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, t. II, p. 601.

Digitized by Google

quête de subsides. S'il fait, par ses lettres en date du 18 octobre, droit aux remontrances qu'il a entendues concernant les aliénations du domaine, il n'en continue pas moins ses errements. Quand les États de Mehun (novembre 1426) le somment, sous peine de se voir refuser l'aide, de mettre fin aux pilleries des garnisons ou le sollicitent de vivre en paix et union avec les seigneurs de son sang, spécialement le duc de Bourgogne, il répond par des promesses oubliées le lendemain de la clôture de l'assemblée. Ceux qui se réunissent en octobre 1428 à Chinon esquissent tout un programme de réformes : défense au roi à l'avenir de convoquer les États de Languedoc hors de la province ; consentement préalable des États à l'impôt ; obligation pour tout le monde, sauf les nobles fréquentant les armées et les gens d'Église, de contribuer aux aides ; unification des monnaies ; amélioration du mode de nomination aux offices ; répression des pilleries. Le roi écoute tout avec politesse, ce qui ne l'empêche pas de tenir une session des États de Languedoc en mars 1430 à Sully, d'en annoncer une autre pour le 20 février 1433, à Poitiers, dont on ne voit pas à la vérité qu'elle fut tenue, et de laisser tout le reste dans le *statu quo*. Au fond, il s'agit chaque fois, au moyen de bonnes paroles ou d'apparentes concessions, d'obtenir des subsides. La seule assemblée ayant eu un caractère exclusivement politique, puisque son but déclaré avait été de « prendre et avoir conclusion de la paix et union du royaume », fut convoquée à Chinon dans les premiers jours de mars 1425 à l'occasion du changement de politique consécutif à la nomination de Richemont à la connétablie [1]. Mais, comme les détails manquent sur cette réunion à laquelle les chroniqueurs ne font aucune allusion, rien n'autorise à penser qu'elle ait pesé d'un plus grand poids que les autres sur la marche des affaires.

IV

Ainsi les conditions apparaissent de la vraie position de Charles VII dans son royaume de Bourges : pour capitale, une place assurant la sécurité de sa personne ; pour demeure, le palais de l'archevêque avec possibilité d'utiliser pour ses réceptions celui du duc magnifique qui l'avait commandé ; une administration reconstituée sur le modèle et avec une partie des cadres de l'ancienne et, en face d'un parti peu à peu grignoté à son profit par l'arrivée dans son camp d'un nombre sans cesse croissant de transfuges, un peuple de capitaines et de mar-

1. *Registres des délibérations de Tours.*

Digitized by Google

chands lui apportant l'aide de leurs épées et de leurs capitaux. Bref, une situation grave, mais non désespérée.

Pour la rétablir, il eût fallu être un autre homme que celui dont le portrait peint par Jean Foucquet[1], ou certain buste en pierre du commencement du XVe siècle[2], reflètent la physionomie pleine de tristesse.

Ce n'est point que, regardé à la lueur des documents contemporains, il n'apparaisse sous des couleurs un peu moins sombres que celles sous lesquelles on est accoutumé à se le représenter. Si les chroniqueurs s'accordent à noter « sa faible fondacion », son visage imberbe, son teint mat, ses jambes courtes et grêles, ses genoux cagneux, sa taille au-dessous de la moyenne[3], aucun ne parle d'une tête énorme et laide, d'une bouche épaisse, d'yeux petits et troubles. « Il estoit », écrit au contraire Fenin, « mout bel prince de sa personne[4] ». — « Bel personne et de bel maintien », mandent le 16 juillet 1429 les habitants de Châlons à ceux de Reims[5]. Chastellain, qui n'avait aucun intérêt à le flatter, en a laissé un portrait plutôt flatteur : « Visage avait blême, mais spécieux assez, parole belle et bien agréable et subtile ; en luy logeait très beau et gracieux maintien. » Il souligne en un autre endroit que personne ne se sentait assuré sous l'action pénétrante de son regard[6]. Ce sont les mêmes et d'autres avec eux qui parlent encore de son caractère affable, exempt de morgue, ennemi de la pompe et de l'étiquette. « Biau parleur à toutes personnes », écrit celui-ci, « et piteux envers povres gens[7] ». — « Piteux à merveille », confirme celui-là[8]. Et cet autre : « Recevant toutes gens fort humblement et bénignement[9]. » Au surplus lettré et, au témoignage non seulement des écrivains courtisans, mais des autres[10], grand ami, comme son aïeul Charles V ou son

1. Louvre, salle X, n° 289.

2. A l'exposition de sculpture du square de Messine (mars-avril 1928). Le buste (coll. Demotte, n° 93) offre une ressemblance frappante avec la toile de Foucquet.

3. C'est pourquoi Basin trouve que « sa contenance était meilleure en robe longue que sous l'habit court » (t. I, liv. V, chap. XXII, p. 312). — « Moult estoit linge (faible, délicat) », appuie Chastellain, « et de corpulence maigre ; avoit faible fondacion » (t. II, liv. II, chap. XLIII, p. 178).

4. Fenin, p. 617.

5. *Procès*, t. IV, p. 298.

6. Chastellain, t. II, liv. II, chap. XLIII, p. 178 et 184.

7. Fenin, p. 617.

8. Martial d'Auvergne, t. I, p. 64.

9. Le Bouvier, p. 411.

10. Henri Baude (*Éloge de Charles VII*) parle des « histoires anciennes qu'il prenait plaisir à s'entendre conter en sa chambre » ; Philippe de Coëtquis, archevêque de Tours, de ses connaissances dans les sciences sacrées, « doctissimus in scripturis canonicis veteris et novi testamenti » (Martène, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. IV, col. 368) ; Martial d'Auvergne, de son

Digitized by Google

oncle Jean, des savants, des astrologues, des artistes[1]. Il n'en était pas moins, dans les conjonctures terribles où la France se trouvait, l'homme le moins fait pour la tirer d'affaire. Diamétralement l'opposé du risque-tout qui aurait été seul capable, avec un peu de chance, de forcer le destin, il avait l'horreur des combats, ne se plaisant nulle part mieux qu'au fond de ses châteaux ou à genoux dans son oratoire. Il manquait de volonté, ou, du moins, sa volonté manquait de suite par l'effet de cette « muableté » dont parle Chastellain à laquelle s'allumèrent toutes les révolutions de palais de la première partie du règne[2]. Certains écrivains, non des moindres, lui ont prêté par surcroît des habitudes de désordre[3]. Mais si elles déshonorèrent sa vieillesse, rien ne prouve qu'il les eût alors contractées[4].

amour pour « les clercs, gens lettrez en science » (t. II, p. 22). « Avoit », écrit de son côté Chastellain, « merveilleuse industrie, vive et fresche mémoire, estoit historien grant, beau raconteur, bon latiniste, et bien sage (savant) en conseil » (t. II, liv. II, chap. XLIII, p. 184).

1. Étant duc de Touraine, il recevait en communication des exécuteurs testamentaires du duc de Berry un « très bel bréviaire, bien historié et enluminé », qu'il gardait par devers lui. En mars 1428, il empruntait aux gens du duc d'Orléans une bible française dont ceux-ci eurent toutes les peines du monde à obtenir restitution (L. Delisle, *Le cabinet des mss. de la Bibliothèque nationale*, t. I, p. 72). Il prenait un plaisir extrême à regarder et à faire admirer par ses visiteurs les miniatures de manuscrits que l'ambassadeur de François Sforza lui offrait en 1457 (lettre d'Antonio Tabaldo d'Adda, *Indagini*, t. II, p. 30, 31).

2. « Il préférait la temporisation à l'effusion du sang » (Le Bouvier, p. 457). — « Il ne s'armoit mie vollentiers et n'avoit point chier la guerre s'il s'en eust pu passer » (Fenin, p. 168). — « De sa personne n'estoit pas homme belliqueux, n'estoit robuste ni animeux homme pour faire de main propre » (Chastellain, t. II, liv. II, chap. XLIII, p. 181). — « Mout estoit de condition muable, dont, à cause de tel accident, escheurent fréquentes et diverses mutations entour de sa personne, et se formaient ligues et bandes contraires entre les curiaux » (Ibid., t. II, liv. II, chap. XLIII, p. 178).

3. Sismondi, *Hist. des Français*, t. XIII, p. 10, 27, 57. — Henri Martin, *Hist. de France*, t. VI, p. 90, 109, 111. — Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII*, t. I, p. 159-160, 203, 256, 361, 422, 463.

4. Il est remarquable, en effet, qu'en dehors du témoignage, fort suspect, de l'évêque de Lisieux (t. I, liv. V, chap. XXII, p. 312), d'après lequel Charles VII aurait commencé à mener une vie déréglée dès la prime jeunesse (in prima aetate), nous n'avons que celui d'écrivains ayant paru postérieurement : Gilles Corrrozet, *Divers propos mémorables des nobles et illustres hommes de la chrestienté* (*Œuvres*, 1557, p. 85) ; Étienne Pasquier, *Recherches de la France*, liv. V, chap. VII (1596, édit. de 1611, Laurent Sonnius, p. 544) ; *Histoire manuscrite de la Pucelle d'Orléans* (ms. fr. 10448, anc. suppl. fr. 4907, fol. 6) ; P. Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'Histoire de France* (1749, t. I, p. 287). Il paraît aujourd'hui démontré que le roi de Bourges n'a pas mérité la réputation d'amuseur et de libertin que l'Histoire, se fondant sur ces accusations posthumes, lui a faite. La tradition qui lui donne pour maîtresses de jeunesse Jeanne Louvet, la fille du président, mariée à Louis de Joyeuse, et Éléonore de La Pau, femme d'un conseiller à la Chambre des comptes nommé Jean du Puy, repose sur tout ce qu'il y a de plus fragile, sur une compilation publiée en 1525 (*Annales* de Nicole Gilles) et sur une simple lettre en date du 5 avril 1424 portant mention d'une donation en faveur de la seconde (Vallet de Viriville, *Bibl. de l'École des chartes*, 2e série, t. III, p. 139-140). Même son roman

Digitized by Google

En vérité, Charles VII laissait aller les choses parce que, indépendamment de son apathie native, les événements l'avaient conduit à douter de la légitimité de sa naissance, c'est-à-dire de son droit. Ses doutes, fondés sur ce qu'il savait de la conduite de sa mère, remontaient au temps où il habitait encore Paris (1417)[1]. Cependant, tant qu'il avait été seul ou presque seul à les avoir, il avait pu feindre l'ignorance. Nous le voyons, en effet, l'année d'après, de même qu'en 1419, encore dans les premiers mois de 1420, payer de sa personne, s'emparer d'Azay-sur-Indre et paraître en armes devant Tours qu'il force à la soumission. Mais survient le traité de Troyes, qui dénonce à la France l'indignité de la reine, partant l'illégitimité de sa naissance. Alors le doute qui le torturait, en même temps qu'il prend dans son esprit de la consistance, cesse d'être son secret. Il se demande si son peuple continuera à le suivre. Le coup l'atteint dans sa triomphale campagne du Languedoc qu'il était en train de reconquérir au milieu des acclamations populaires, presque au lendemain de la prise de Nîmes (10 avril 1420) et de celle de Pont-Saint-Esprit (7 mai). L'élan est désormais brisé : les exploits accomplis au début de 1421 à Baugé, Montmirail, Bonneval, Gallardon, seront les dernières manifestations d'une ardeur qui s'éteint. Lorsqu'il rentre à Bourges à l'automne, il n'est plus reconnaissable, parce que ce n'est plus de lui seulement à présent qu'il doute, mais du peuple, des soldats, de Dieu, qui ne voudra pas aider un bâtard à ravir une couronne !

Effectivement, rien de remarquable comme le changement de ton des chroniqueurs à partir de cette date chaque fois qu'ils sont amenés à mettre en cause le roi. Leurs récits protestent contre l'affirmation de

avec Agnès Sorel, si différent de ses scandaleuses amours séniles, outre qu'il garda certain décorum dont Jean Chartier s'autorisa pour écrire que « s'il y eut copulation charnelle ce fut très cauteleusement et en cachette » (p. 191), ne commença que plusieurs années après le retour à Paris. De l'étude qu'en fit Beaucourt (*Rev. des Questions historiques*, 1866, t. I, p. 204-224), il ressort que, contrairement à l'opinion émise par Vallet de Viriville (*Bibl. de l'École des chartes*, 3e série, t. I, 1849), la belle Agnès ne parut à la cour qu'en 1444 ; que, si une liaison occulte précéda la liaison officielle, ce ne fut guère que de deux ou trois ans ; qu'enfin les dons faits en Berry par Charles VII à sa maîtresse de la châtellenie d'Issoudun et du château de Bois-Sir-Amé s'échelonnent entre 1447 et 1449. Il me sera permis d'ajouter deux observations de nature à confirmer les conclusions de Beaucourt : le Bourgeois de Paris, peu suspect de tendresse pour l'ancien dauphin et la favorite, et d'ailleurs moins coulant là-dessus que Chartier, puisqu'il les accuse d'avoir « fait publiquement grand péché », n'aurait pas manqué d'introduire cette dernière dans son récit avant l'année 1448 (p. 387) s'il en avait entendu parler plus tôt ; d'autre part, Olivier de la Marche n'aurait pu, parlant de l'année 1444, écrire que « le roy l'avait *nouvellement* élevée » (Michaud et Poujoulat, t. III, p. 406) si la liaison avait daté de plusieurs années.

1. Voir Gaston Dodu, *La folie de Charles VI* (*Rev. histor.*, 1925, t. CL).

Digitized by Google

La Thaumassière, d'après laquelle il serait « demeuré ferme et inébranlable parmi tant de périls [1] ». Il y apparaît, au contraire, en proie à un découragement dont rien ne peut l'arracher, abîmé dans la prière et dans les larmes au point d'avoir examiné sérieusement le pour et le contre d'un projet de fuite en Écosse [2]. Toujours l'affreux chauchemar : 1403 ! l'année de sa naissance, c'est-à-dire du plus fort des liaisons de sa mère avec Louis d'Orléans ! Un jour, n'y tenant plus, il se prosterne dans son oratoire, adjurant Dieu de lui dire la vérité, s'il est ou non *l'héritier légitime* [3], si Isabeau a menti et si l'Angleterre continue à mentir en affirmant qu'il est fils de l'adultère [4]. Fenin veut qu'il ait été éloigné des champs de bataille, de propos délibéré, par les gens de son Conseil qui auraient craint, en exposant sa personne, de risquer la seule chance de salut qui restât à la France [5]. Il ressort de tous les témoignages qu'il n'avait pas en ce temps-là besoin de l'avis d'autrui pour rester comme étranger au drame où se jouait sa destinée. Il faut lire la chronique de Perceval de Cagny pour imaginer jusqu'à quel point le traité de Troyes avait démonté la pauvre créature. A l'heure décisive du siège d'Orléans, le roi de France ne venait pas, comme c'était son devoir, s'enfermer dans la place. Tout ce qu'on pouvait obtenir de lui c'était qu'il s'en approchât de quelques lieues en venant résider à Loches. Une fois la ville délivrée (8 mai 1429), il n'allait pas davantage voir les Orléanais. Sans même paraître autrement pressé de prendre le chemin de Reims, il perdait une semaine à Gien (24-27 juin). A peine avait-il reçu les clefs de Compiègne (17 août) qu'il se déclarait satisfait de succès inespérés, ne déguisant point son intention d'en rester là « sans autre chose entreprendre ». C'est à « grand regret » qu'il se voyait entraîné par Jeanne à Senlis, d'où il s'entêtait à ne plus bouger. Le duc d'Alençon tentera bien de l'amener jusqu'à Saint-Denis « pour le mettre dedans Paris se à lui ne tient » ; mais il suffira de la fatale expédition de Com-

1. La Thaumassière, *Hist. du Berry*, t. I, p. 100.

2. *Annales de Bourgogne* de Guillaume Paradin. Lyon, 1566, p. 703. — Basin, t. I, liv. I, chap. I, p. 34.

3. Récit de Pierre Sala, *Procès*, t. IV, p. 280. — *Chronique de Cousinot*, p. 274.

4. « Carolum regem ejus filium incesto (Louis d'Orléans) concubitu natum Anglus diffamabat » (Gaguin, liv. X, chap. III, p. 217). — Le roi d'Angleterre Henri V disait haut et clair que le roi Charles « estoit fils d'un adultère incestueux » (Brantôme, édit. Lalanne, t. II, p. 358).

5. « Vérité est que le Conseil du roy Charles ne veot oncques souffrir qu'il fust en sa personne en nulle bataille ; et quant ils atendoient d'avoir aucune journée, ils envioient tousjours leur Roy en aucune bonne ville. Donc ils feirent par plusieurs fois grant scens : car pour ce qu'ils perdirent plusieurs journées, leur Roy eust esté mors ou prins s'il y eust esté, par quoy leur querelle eust peu estre du tout mise au néant » (p. 524).

Digitized by Google

piègne (23 mai 1430) pour que reparaisse ce que Perceval appelle son « petit vouloir de soy mettre sus pour conquérir son royaume [1] ». Monstrelet, dont le récit des mêmes événements est loin d'avoir la précision de celui de Perceval, laisse, malgré sa prévention contre Jeanne d'Arc, apercevoir en maints endroits la vacillante volonté royale. Il ne tait ni le temps perdu à Gien, ni les instances de la Pucelle « induisant le roy chascun jour à ce qu'il feist assaillir la ville de Paris », ni son empressement, après l'échec devant Paris, à « s'en retourner ès pays de Touraine et de Berry [2] ». — « Le roi se retira oultre la rivière de Saine, » note de son côté Le Fèvre de Saint-Rémy, « et donna congié à la plus part de ses gens [3]. » Cette époque est celle que l'auteur du *Jouvencel* nous dépeint de façon si savoureuse lorsqu'il nous narre les oisivetés et futilités de la cour par opposition aux souffrances des soldats campés sur la frontière du royaume de Bourges. Comme le Jouvencel exprime le désir d'aller voir le roi, ses protecteurs lui disent : « Voulez-vous jà aller faire la beste? Ha ! beau sire, puisque vous avez voullenté d'estre homme de guerre et que Dieu vous y a desja donné bon commencement, ne vous vault-il pas mieulx d'estre monté et armé de vostre adventure pour la guerre et faire tousjours vostre mestier, que d'aller à la cour presser le Roy ne faire l'ennuyeux après les seigneurs, perdant le temps [4]. »

J'entends l'objection que l'argument tiré du doute ne saurait valoir pour les événements militaires de 1429-1430, *postérieurs* au fameux entretien particulier de Chinon avec la Pucelle d'où Charles était sorti rassuré sur sa légitimité (mars 1429) [5]. Cela autoriserait, semble-t-il, à chercher ailleurs l'explication de la nonchalance royale, à se demander si le fils de Charles VI ne fut pas un malade chez lequel la maladie, au lieu de se manifester, comme chez l'ascendant, par la folie furieuse intermittente, aurait pris la forme de l'aboulie inoffensive, mais continue. Un de ses modernes historiens, Vallet de Viriville, n'hésite pas à écrire : « En examinant de très près la vie entière du fils de Charles VI, en considérant avec attention les images authentiques de ses traits qui nous sont restées, on doute si la terrible maladie

1. Perceval de Cagny, p. 165, 166, 171, 205.

2. Monstrelet, t. IV, liv. II, chap. LX, p. 324 ; chap. LXX, p. 354 ; chap. LXXII, p. 358.

3. Le Fèvre de Saint-Rémy, t. II, chap. CLX, p. 150.

4. *Le Jouvencel*, t. I, p. 41-42. Seul Antonio Morosini parle de « l'amère douleur » de Charles VII à la nouvelle du supplice de Jeanne d'Arc et de ses intentions de « représailles sur les femmes d'Angleterre » (*Diario*, t. III, p. 355).

5. « Le visage rayonnant de joie comme s'il avait été visité par le Saint-Esprit même ! » (Déposition d'un témoin présent à la sortie, Simon Charles, dans *Procès*, t. III, p. 116).

Digitized by Google

du père ne transmit point au fils quelque trace héréditaire[1]. » Ailleurs, il l'appelle carrément « l'enfant de la démence[2] ».

Les contemporains ont-ils donc dit quoi que ce soit de nature à justifier l'opinion de Viriville? Il n'est pas d'abord sans intérêt de constater qu'ils ne présentent pas Charles VII comme un tempérament maladif de façon générale. Lui-même parle bien dans une lettre à un de ses familiers d'un malaise sans gravité survenu dans l'automne de 1455[3], et Chastellain d'une poussée plus sérieuse dans l'hiver de 1457 d'un mal chronique de jambe[4]. Il n'en reste pas moins que, à la faveur de la sobriété, peut-être aussi du régime[5], ce roi de « faible fondacion » arriva sans encombres sérieuses aux approches de la soixantaine. En dehors d'une impression qui lui est toute personnelle d'Æneas Sylvius[6] et d'une allusion de Chastellain à certaine forme de phobie héritée d'ailleurs de la mère plutôt que du père[7], le seul indice de déséquilibre serait ce *suicide par inanition* dans lequel la plupart des chroniqueurs, y compris Commines[8], veulent qu'il ait cherché un refuge contre l'empoisonnement. « On sait », écrit sur la foi de leurs dires le Dr Jacoby, « que la crainte d'un empoisonnement et le refus de nourriture qui est le résultat de cette idée délirante sont les symptômes

1. Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII*, t. I, p. 422.

2. *Ibid.*, p. 456.

3. Lettre du 26 septembre 1455 à Antoine de Chabannes (dans Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, t. VII, Pièces justificatives, p. 470-471).

4. Chastellain, t. III, liv. IV, chap. LXXXVIII, p. 444. Les rares renseignements que nous possédons ne permettent pas de dire si ce mal de jambe, passant, au dire de Chastellain, pour incurable, consistait en un ulcère variqueux, tuberculeux ou cancéreux, ou bien encore en un épithélioma.

5. « Estoit morigéné assez et sobre à table » (Chastellain, t. II, liv. II, chap. XLIII, p. 185). — « Cibi ac potus satis temperans; raro infirmatus eo quod dietam sibi communem a medicis indictam satis studiose observaret » (Basin, t. I, liv. V, chap. XXII, p. 312-313).

6. Dans une de ses lettres (p. 500 des *Œuvres*, 1551), il dit que « l'esprit de Charles VII n'était pas exempt de la démence de son père ».

7. « Ne osait passer un pont de bois à cheval, tant fust bon » (t. II, liv. II, chap. LXIII, p. 185). — Isabeau de Bavière, atteinte d'agoraphobie, était incapable de traverser une rivière sur un pont non garni de balustrades (*La folie de Charles VI*, dans *Rev. histor.*, t. CL). — Chastellain dit encore que, dès que Charles VII distinguait un inconnu dans une réunion, il perdait tous ses moyens : « De nul n'y pouvoit estre regardé, souverainement de gens non cognus; car de cestuy-là jamais ne se bougeoient ses yeux, et en perdoit contenance et mangier. » — « Non assuré entre cent mille, se fust espovanté d'un homme seul non cognu » (p. 181-185). — L'expression « faiblesse d'entendement » que nous trouvons chez Ét. Pasquier, qui n'est d'ailleurs pas un contemporain (liv. V, chap. v, p. 525), ne saurait être prise dans le sens courant de « faiblesse mentale ».

8. Mathieu d'Escouchy et Basin sont les seuls à n'en avoir rien dit. — Commines, édit. Mandrot, t. II, liv. VIII, chap. XXI, p. 342.

Digitized by Google

pathognomiques d'une certaine forme de la folie[1]. » Or, d'autres témoignages établissent que le fils de Charles VI est mort des suites d'un abcès dans la bouche, plus probablement dans la gorge, empêchant la déglutition[2]. Les partisans du suicide, qui n'ignorent pas que les médecins essayèrent, en désespoir de cause, d'alimenter le monarque de force, expliquent l'échec de la tentative par le « resserrement des intestins[3] ». S'ils avaient su ce que nous savons maintenant sur l'état des premières voies digestives, ils n'auraient pas cherché cette explication.

Aucune information n'autorisant à diagnostiquer la folie, même à l'état de puissance, il faut admettre que, si l'entretien de Chinon n'opéra pas du jour au lendemain la transformation, il ne l'a pas moins contenue en germe. Il fallut quelque temps à cet esprit désorienté pour se remettre d'aplomb. Mais, dès 1434, des signes apparaissaient de son initiative grandissante (en avril cour plénière à Vienne, voyages successifs en juin-juillet à Lyon, Tours, Poitiers). Puis, peu à peu, mais de plus en plus, nous voyons réapparaître sous la plume des chroniqueurs les expressions auxquelles nous n'étions plus habitués depuis 1421. Elles deviennent courantes à partir de 1435-1436. Charles, alors, est redevenu le chef qui se montre sous les murs des villes « l'espée au poing », « y prenant moult travail », « faisant de sa personne très grande diligence pour fortifier ses bastilles et les pourvoir de vivres ou autres besongnes nécessaires », « se peinant et travaillant grandement[4] ». Ceux même qui, comme Perceval, ne lui avaient point ménagé les critiques, sont les premiers à lui rendre justice[5]. En renaissant à l'espérance, l'homme était devenu moins amorphe, le roi meilleur. Le résultat, c'est que, le 21 sep-

1. Jacoby, *Études sur la sélection*. Paris, 1881, p. 391.

2. Lettres de Carlo de Vrolis, podestat d'Annone, à Sforza, 30 juillet 1461 ; du chancelier Cico de Calabria à Otto de Caretto, ambassadeur près du pape, 1er août ; d'Abraham Ardizzi à Sforza, 4 août (dans Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, t. VI, p. 442, n. 2), et des membres du Conseil présents à Mehun au moment de la mort, au dauphin Louis, 17 juillet (dans Duclos, *Hist. de Louis XI*, t. IV, p. 237-239). — Le compte de l'argenterie (*Archives*, KK 51, fol. 69) mentionne ce détail que, dès le mois d'octobre 1458, on chapelait, c'est-à-dire qu'on râpait le dessus de la croûte du pain de bouche du roi.

3. « Conduits jà tous retirez » (Jean Chartier, p. 316 ; Gilles Le Bouvier, p. 478). « Coercitis arteriis » (Gaguin, liv. X, chap. VI, p. 243).

4. Monstrelet, t. V, liv. II, chap. CCXV, p. 294 ; chap. CCCIV, p. 457-458 ; t. VI, liv. II, chap. CCLXI, p. 11. — Jean Chartier, p. 95 et 270. — Le Bouvier, p. 395. — Basin, t. I, liv. III, chap. XIII, p. 138.

5. « Il a entrepris de vouloir faire à ses ennemis plus forte et aspre guerre que oncques ne leur fist, et, quelque conseil qu'il ait eu le temps passé, à présent veult faire la guerre la plus part à son vouloir » (p. 236). — « Le très bon courage qu'il avoit et la grant volonté de recoucouvrer son royaume lui creut de plus de la moitié » (p. 239).

Digitized by Google

tembre 1435, le duc de Bourgogne s'était détaché de l'alliance anglaise et, le 13 avril 1436, Paris était rentré dans l'obéissance.

V

Le roi de Bourges est mort, vive le roi de Paris !

Tel semblait devoir être le mot d'ordre de la cour en ce printemps de 1436. Paris lavé de sa souillure, Paris, « gloire du royaume et tête de la France[1] », rendu au fils de saint Louis !

Néanmoins, après avoir témoigné à ses sujets du Berry sa reconnaissance pour l'avoir aidé à reconquérir (5 mai 1437) sa capitale[2], Charles attendait dix-neuf mois avant de se décider à aller voir sa conquête (12 novembre 1437). Sans deux ambassades successives, dépêchées par les Parisiens dans le courant de mai 1436 à Bourges, puis à la fin d'octobre à Amboise, il aurait sans doute attendu davantage[3]. Le fait que Chaumeau, en sa qualité d'avocat au présidial de Bourges, trouve tout naturel[4] parut extraordinaire aux contemporains[5]. Or, moins de trois semaines après avoir fait son entrée à Paris, il en repartait (3 décembre) pour n'y plus reparaître que de loin en loin « comme un étranger » ou un touriste qui passe « à l'effet de voir ». Des phrases comme celles-ci : « Se tenoit le Roy tousjours en Berry ne il ne tenoit compte de l'Isle de France », ou « Le Roy estoit en Berry », « Le Roy s'en alla derechief en son païs de Berry », reviennent à tout instant sous la plume du Bourgeois de Paris[6]. D'autres expriment l'étonne-

1. Alain Chartier, *De detestatione belli gallici et suasione pacis* (édit. André Duchesne. Paris, 1617, p. 487).

2. Lettres datées de Pézenas, dans lesquelles la royauté se reconnaît l'obligée de la bourgeoisie berrichonne (Chenu, *Antiquités et privilèges*, p. 14-18 ; La Thaumassière, *Hist. du Berry*, t. I, p. 302 ; Raynal, *Hist. du Berry*, t. III, p. 40). — A noter que la fidélité du Berry à la couronne devint pendant quelque temps sous les successeurs de Charles VII la matière habituelle des préambules placés en tête des lettres royales (voir dans Raynal, p. 42 ; Chaumeau, p. 174-175 ; *Rec. des Ordonnances*, t. XV et suiv., *passim*).

3. Félibien, *Hist. de Paris*, t. V, p. 269-270, et Perceval de Cagny, p. 228.

4. « Ainsi le Roy Charles Septième, qui avait été nommé des Anglais *roi de Bourges* seulement, leur montra qu'encore qu'il fût roi de toute la France qui comprend toutes les Gaules, il ne laissa de se retirer à Bourges, comme ville qu'il aimait singulièrement entre celles de son royaume. En quoi il montra dédaigner ce que les adversaires avaient par moquerie dit de lui, se sentant assez vengé d'eux de les avoir chassés de la France où ils étaient si profondément enracinés » (*Hist. du Berry*, p. 145).

5. Jean Chartier, p. 95. — Jacques Doublet, dans ses *Antiquités de l'abbaye de Saint-Denis*, Recueil de Godefroy, p. 323. — Un siècle plus tard, l'historiographe de Charles IX, Belleforest, en exprimait encore son étonnement (*Hist. des neuf rois Charles de France*, p. 323).

6. *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 344, 352, 364.

Digitized by Google

ment des Parisiens d'être laissés si souvent et si longtemps sans nouvelles de lui[1]. Une nuance de dépit perce même dans certaines, comme celle où il est noté, à propos de sa venue en 1449 au grand pardon général d'Évreux, qu'il y alla « sans venir, ne luy ne la Royne, en la bonne cité de Paris[2] ».

Il est possible que Charles VII ait eu pour les grandes villes l'aversion instinctive dont parle Basin[3]. Mais les souvenirs qu'il avait gardés d'une enfance sevrée de caresses[4] pouvaient tout aussi bien la lui avoir inspirée. En tout cas, il ne paraît pas, quoi qu'en ait dit Perceval[5], avoir été touché par la réception grandiose dont les chroniqueurs s'accordent à dire que Paris lui fit en 1437 les honneurs[6] au point d'avoir éprouvé l'envie d'y rester.

Aussi est-ce de quelqu'une des localités de son ancien royaume de Bourges que partent la plupart des grandes mesures qui marquent la seconde moitié du règne : de Bourges, la Pragmatique Sanction du 7 juillet 1438 ; de Tours, la trêve générale du 28 mai 1444 ; de Blois et d'Orléans, les ordonnances contre *l'escorcherie* des 19 septembre, 22 décembre 1438 et 2 novembre 1439. C'est à Chinon que le duc de Bretagne vient lui faire hommage, le 14 mars 1446 ; à Tours ou au château voisin de Montbazon qu'il reçoit en 1452 une ambassade du pape, une autre en 1457 du roi de Hongrie Ladislas, une troisième en 1459 du duc de Saxe ; à Mehun, en 1454-1455, celles des ducs de Savoie, de Milan, de la République de Venise, du roi d'Écosse ; à Bourges, en 1461, celles d'Écosse et de Norvège. Pour une trentaine d'ordonnances au maximum rendues à Paris on en compte, à quelques unités près, un nombre égal datées de Chinon, Couldray ou Razilly, une soixantaine de Bourges, Mehun, Charost, Brécy, Bannegon, Saint-Aignan ou Bois-Sir-Amé ; une centaine de Tours, Montil-les-Tours, Montbazon ou Montrichard[7]. Le nombre, avec le temps, va croissant, non seulement

1. *Ibid.*, p. 369.

2. *Ibid.*, p. 391.

3. « Habitationem urbium magnarum exosam habebat » (t. II, liv. V, chap. XXVI, p. 324).

4. Au rapport du Religieux de Saint-Denis (liv. XXVI, chap. XII), qui accuse Isabeau de n'avoir jamais ou presque embrassé ses enfants (enquête faite en 1405 par Charles VI dans un de ses moments de lucidité auprès de l'aîné de ses enfants, celui qui devait être Charles VII n'ayant alors que deux ans).

5. « Et tant en firent les gens de tous les estaz de la ville que le roy fut très content de eulx » (p. 245).

6. « On fist aussi grand feste comme on povoit faire à Dieu » (*Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 335). — Cf. Monstrelet, t. V, liv. II, chap. CCXIX, p. 302 ; Le Bouvier, p. 398-399 ; Martial d'Auvergne, t. I, p. 157.

7. *Ord.*, t. XIV, *passim*.

Digitized by Google

des ordonnances, mais des actes de toute nature datés de Bourges, Mehun, Bannegon, La Salle-le-Roy, Brécy, ou de quelque autre résidence royale de la province[1]. Son château de Mehun, d'où il apercevait, dit-on[2], les fanaux disposés à Bois-Sir-Amé pour communiquer avec lui par Agnès Sorel, devient sa résidence favorite. Après avoir partagé le plus clair de son temps entre le Berry et la Touraine, il finit par n'en plus guère sortir. Il y promène pendant un mois, en août-septembre 1455, le duc de Bretagne, Pierre II, qu'il conduit, après lui avoir fait les honneurs du Palais royal, à Bois-Sir-Amé[3]. La peste de 1458 l'en éloigne momentanément ; mais il y est de retour dès l'automne de 1460, ainsi que cela ressort de plusieurs ordonnances datées de La Salle-le-Roy ou de Bourges (24 septembre, 14 et 17 octobre)[4]. En septembre, il préside dans cette ville les grandes joutes auxquelles François II, en souvenir de l'accueil fait cinq ans plus tôt à son père Pierre II, envoie plusieurs officiers de sa Maison[5]. C'est là, enfin, qu'en présence du Conseil royal assemblé dans une salle du Palais l'ambassadeur du dauphin, Wast de Montespedon, entend, le 10 janvier 1461, avec mission de les lui porter, les *ultima verba* du roi et du père à son fils révolté : « Je suis père et il est fils ; et chacun sait que l'obéissance doit venir devers lui. Et ce néanmoins, pour le désir que j'ai que cette matière soit redressée à son bien, je fais ce qu'il devrait faire ; car il me devrait requérir de venir devers moi, et je le ammoneste qu'il vienne..... Et me semble que quand il aura parlé à moi, il connaîtra bien qu'il ne doit point avoir les doutes et craintes qu'il dit avoir. Afin qu'il n'ait cause de y faire aucun doute, je promets ici, en parole de roi, en la présence de ceux de mon Conseil qui ici sont, que, s'il veut venir devers moi, lui et ceux de son hôtel qu'il voudra amener avec lui y pourront venir et être sûrement. Et quand je lui aurai déclaré mon intention, s'il s'en veut retourner là où il est, ou ailleurs où bon lui semblera, il le pourra faire sûrement, ou demeurer si c'est sa volonté. Mais j'ai bien ferme espérance que, quand il connaîtra mon vouloir, il sera plus joyeux de demeurer que d'aller ailleurs[6]. »

Le vieux roi ne devait revoir ni ce fils ni Paris. Six mois plus tard,

1. *Ord.*, t. XIV, *passim*, et Arch. du Cher, série H, abbayes de Saint-Ambroix et de Saint-Sulpice-lès-Bourges.
2. Raynal, *Hist. du Berry*, t. III, p. 45, et Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*, p. 658.
3. Raynal, t. III, p. 27.
4. *Ord.*, t. XIV, p. 497, 498, 500.
5. Raynal, t. III, p. 46, et Dom Lobineau, p. 675.
6. Duclos, *Hist. de Louis XI*, Pièces justificatives, et Raynal, t. III, p. 46-47.

Digitized by Google

sa dépouille sortait du château de Mehun pour prendre la route de Saint-Denis ; en tête marchait l'archevêque de Bourges[1] suivi par une importante délégation de Berrichons, abîmés dans une douleur pareille à celle des Parisiens aux obsèques du précédent roi[2].

Suprême manifestation de l'amour d'un peuple qui n'était pas près de mourir pour la pauvre chose qui ne comptait déjà plus au regard du reste du monde !

Gaston Dodu.

1. Jean Cœur, successeur d'Avaugour.

2. Voir le tableau de ce « moult piteux » pèlerinage de « gens rendant de grands crys et lamentations par tout leur chemin », dans Mathieu d'Escouchy, t. II, p. 425 et suiv., et dans *Chronique martinienne*, fol. CCCVIII.

Digitized by Google

MÉLANGES

L'IMPORTATION EN FRANCE
AU XVIIIe SIÈCLE
DU BŒUF SALÉ D'IRLANDE
SES EMPLOIS — LES TENTATIVES POUR S'EN PASSER

I. L'Irlande économique vers 1735. — La *Société de Dublin*, fondée en 1736, ne tarda pas à publier des *Essais* sur l'Irlande, dont le grand intérêt provoqua en 1759 une traduction française éditée à Paris. Savary des Bruslons et ses continuateurs, dans la dernière édition de leur *Dictionnaire du Commerce*, en donnèrent un résumé consciencieux[1]. Je vais en reproduire tout l'essentiel ; je modifie toutefois l'exposé un peu confus et souvent de style médiocre.

L'Irlande « est susceptible d'améliorations qui la rendraient peut-être aussi opulente qu'elle est pauvre... Si les récoltes des autres pays sont meilleures, c'est qu'ils cultivent mieux leurs terres », car « rien de ce qui croît dans les pays du Nord n'a manqué sous son climat. L'indolence seule des Irlandais les a privés de beaucoup de productions utiles » et de la mise en œuvre de celles qui déjà s'y trouvent. Notons que « depuis peu on a construit » un réseau d'excellents chemins, « avantage inestimable pour » la circulation des marchandises. On peut dire, il est vrai, que, du moins dans certaines provinces ou parties de provinces, il y a insuffisance d'habitants. Pourtant on y voit « beaucoup de gens sans occupation ». Territoire fertile, certes, mais[2] qui produirait bien davantage « si les habitants voulaient prendre la peine de le bien cultiver. » Car, au fond, malgré leur routine, les Irlandais « ne manquent ni d'esprit pour inventer, ni d'adresse pour exécuter ». Malheureusement, « le peuple n'est pas occupé de façon à payer de son travail les

1. Savary des Bruslons, *Dictionnaire universel du Commerce*, édition de Copenhague, 1759-1767, 5 gr. in-fol. anc. Voir t. V, col. 787-789.

2. *Même volume*, au bas de la col. 782, pour ces quelques mots.

Digitized by Google

importations ». A en juger par celles-ci, on prendrait le pays pour « un désert où il n'y a que quelques troupeaux dispersés ».

D'après le tableau des *Importations* que donna la *Société de Dublin*, elles dépassaient en 1735 un million de livres sterling. Or, un grand nombre des articles introduits devraient être fournis soit par l'importante industrie rurale de la toile[1], soit par son industrie manufacturière. D'ailleurs, certains articles de luxe sont importés en quantités choquantes, pour une île où le pourcentage des gens miséreux est si considérable ; c'est le cas, notamment, des dentelles et des soieries, dont il fut introduit en 1735 pour 37,000 livres sterling.

Les *exportations* principales sont les fils, toiles, laines brutes, laines filées, beurres, cuirs verts (c'est-à-dire peaux de bestiaux à l'état brut), suifs, saumon salé, bœuf salé.

II. Le bœuf salé irlandais en France. — Notre commerce avec nos Antilles, écrivaient de grands commerçants français en 1728, peut se passer des Iles britanniques, excepté pour les « bœufs salés d'Irlande que nos négociants y prennent[2] ». De façon générale, la France ne pouvait se passer, même et peut-être surtout en temps de guerre, de bien des produits de l'Irlande, par exemple. M. Henri Sée l'a démontré, l'an dernier, en deux écrits successifs, où il a d'ailleurs insisté davantage sur les exportations, d'Irlande en France, de produits autres que le bœuf salé : surtout le beurre et le saumon salé ; puis le suif, les cuirs (peaux brutes) ; accessoirement, la cire, la colle de poisson[3]. Tous articles desquels, en pleines hostilités franco-anglaises, l'introduction en France était autorisée comme durant la paix.

Ce n'était pas seulement les Antilles françaises qui avaient un besoin constant du beurre et des salaisons d'Irlande (bœuf surtout) ; c'étaient aussi les autres colonies de la France, et sa marine : navires de guerre et marchands destinés à rester longtemps en mer sans pouvoir se ravitailler en vivres frais. Aussi tous les grands ports français de l'époque recevaient-ils les denrées irlandaises, en particulier celle dont seule je m'occuperai ici, le bœuf salé. Celui-ci, comme les divers produits d'Irlande, était recherché aussi par les nations maritimes autres que la France ; nations qui en faisaient le même usage qu'elle. Vainement l'Angleterre cherchait-elle à concurrencer le bœuf irlandais, en accordant une prime à l'exportation du sien : non seulement

1. Voir C. Gill, *The rise of the irish linen industry*. Oxford, 1925. Quant à l'industrie drapière, elle avait été systématiquement ruinée par le gouvernement anglais.

2. Henri Sée et Léon Vignols, *Mémoires sur le commerce, rédigés en vue du Congrès de Soissons* (Publications du Comité des travaux historiques..., section d'histoire moderne depuis 1715 — et contemporaine, fasc. XII, 1926, p. 3-32. Voir p. 17).

3. Henri Sée, *Note sur le commerce des ennemis en France pendant la guerre de la Succession d'Espagne* (*Revue historique du droit*, 1926, p. 106-115. Voir p. 107 et 113) ; et *Le commerce du beurre et des salaisons en Bretagne au XVIIIe siècle* (*Mémoires et documents Hayem*, X^e série, 1926, p. 175-185).

Digitized by Google

l'exportation était exempte de taxes (comme en Irlande), mais, en outre, on remboursait à l'exportateur la portion d'impôt qu'il avait payée à l'entrée, jadis, sur la quantité de sel étranger employé par lui pour saler la cargaison qu'il expédiait présentement[1]. Ce privilège n'était pas plus efficace que celui, davantage marqué, qui était accordé pour le saumon salé d'Angleterre : prime de 4 livres sterling par baril de quarante-deux gallons[2]. C'est que la quantité de bœuf et de saumon, pourtant considérable, fournie par l'Angleterre, n'était pas égale à beaucoup près à celle que produisait l'Irlande[3], et que le prix de revient irlandais était inférieur au prix de revient anglais.

En France, ce prix de revient me semble avoir été intermédiaire entre ceux d'Irlande et d'Angleterre. Et surtout les régions d'élevage qui se trouvaient proches des grands ports n'étaient aucunement comparables, pour la production, aux deux pays susnommés. « De nos jours », écrit M. Henri Sée, dans un article déjà cité[4], « la Bretagne exporte, en quantités considérables, du beurre et du bétail, sans que sa consommation propre en éprouve de la gêne. Il n'en était pas de même au XVIIIe siècle. » Saint-Malo et Nantes en tiraient beaucoup pour nos colonies d'Amérique, mais contre cette exportation « les consommateurs ne cessaient de murmurer » ; pour fournir largement l'Amérique, « le commerce maritime devait recourir à l'Irlande ». Puis en fin d'article l'auteur incrimine avec raison l'insuffisance de l'élevage. (D'autre part, nous verrons plus loin, section VII, le rôle déplorable que jouèrent en France la qualité du sel et le régime des gabelles.)

Aussi voit-on, bien avant la fin du XVIIe siècle, le commerce français strictement obligé d'acheter des salaisons d'Irlande, tout particulièrement du bœuf salé. A la veille de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, il est vrai, la Cour de France eut la fâcheuse idée d'ordonner, par un arrêt du Conseil d'État rendu le 29 juin 1688, « qu'à l'avenir, à dater du 15 juillet prochain, il sera levé pour tous droits d'entrée, sur les chairs salées de toutes sortes qui seront apportées des pays étrangers, 5 livres du cent pesant »[5]. Mais de nombreuses réclamations vinrent des négociants en relations avec nos Antilles, et la Cour se déjugea le 7 décembre, par un arrêt supprimant cette taxe énorme (la taxe ordinaire était de 40 sols du cent pesant[6]), en faveur de six ports : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Brest, Saint-Malo, Le Havre ; à

1. Savary des Bruslons, *op. cit.*, t. V, col. 799.

2. *Ibid.*, col. 795.

3. *Ibid.*, col. 784, en ce qui concerne le saumon, je relève cette observation : « Il y a plus de saumons dans quelques rivières de l'Ulster que dans aucune autre de l'Europe. » — En toutes les rivières d'Irlande ce poisson abondait.

4. *Le commerce du beurre et des salaisons en Bretagne*, p. 175 du recueil indiqué.

5. Cet arrêt, dont j'ai relevé autrefois le sommaire dans les *Archives de la Chambre de commerce de Nantes* (rattachées depuis aux archives départementales de Loire-Inférieure), est reproduit manuscrit ou imprimé en d'autres endroits ; il est mentionné dans Savary des Bruslons, *op. cit.*, t. I, col. 553.

6. Savary des Bruslons, t. I, col. 553.

Digitized by Google

condition que ce bœuf salé fût déclaré, par les importateurs de ces villes, destiné aux îles françaises d'Amérique et fût entreposé en attendant son départ[1].

A dater de l'arrêt de décembre 1688, il n'y eut plus désormais de difficultés vraiment durables, et le commerce irlando-français des salaisons profita même d'une double extension. Plus nombreux devinrent successivement les ports de France autorisés à faire de l'armement pour nos colonies d'Amérique et la permission d'y apporter des salaisons fut étendue aux colonies autres que les îles.

En effet, les lettres patentes d'avril 1717[2], auxquelles maintes fois on se référa au cours du XVIIIe siècle, énumèrent, à l'article I, treize ports autorisés à faire cet armement : Calais, Dieppe, Le Havre, Rouen, Honfleur, Saint-Malo, Morlaix, Brest, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Bayonne, Cette. Postérieurement à 1717, elle le fut à d'autres encore, par exemple : Marseille en février 1719, Dunkerque en octobre 1721, Vannes en décembre 1728, Cherbourg et Libourne en juin 1756[3], etc. Il va sans dire que certains de ces ports, mal situés ou mal outillés pour ces relations lointaines, usèrent très médiocrement de l'autorisation sollicitée avec un empressement dont la progression suit, avec assez d'exactitude, la courbe ascendante des progrès économiques accomplis par les colonies françaises d'outre-Atlantique. Les relations entre la France et ses possessions américaines furent accrues à mesure, et le débouché que trouvaient là les salaisons irlandaises bénéficia donc, en proportions sans cesse plus considérables, de ce premier avantage.

Autre avantage, d'importance beaucoup moindre, mais non point négligeable. Dès le 11 décembre 1717, un arrêt du Conseil d'État étendait au Canada la mesure édictée par l'arrêt susdit d'avril précédent. Deux autres arrêts, 30 septembre 1732 et 31 décembre 1741, l'étendirent à la Louisiane[4]. Fait moins connu ou inconnu, en février 1728, les négociants de Saint-Malo adressèrent au ministère une demande d'autorisation pour embarquer du bœuf salé d'Irlande à destination des côtes de Guinée, de l'Ile Royale (à l'embouchure du Saint-Laurent), de Terre-Neuve ; à destination aussi des côtes d'Espagne, de l'Italie et des pays du nord de l'Europe. Cette demande fut examinée par le Conseil du commerce, qui, en séance du 22 juillet 1728, après avoir entendu sur ce sujet les représentants des Fermes générales, réserva son avis en ce qui concernait la deuxième partie de la demande

1. Savary des Bruslons, 553 et 889.

2. « Lettres patentes du roi, portant règlement pour le commerce des colonies françaises, du mois d'avril 1717 » ; elles comprennent un préambule et trente et un articles. Ce texte a été souvent reproduit ; voir, par exemple, Valin, t. I, p. 417-421 (en petit texte) de son *Commentaire sur l'ordonnance de la Marine de 1681.* La Rochelle, 1766, in-4° anc., 2 vol., et [Chambon], « ancien receveur des Fermes du roi », *Traité général du commerce de l'Amérique.* Amsterdam et Marseille, 2 gr. in-4° anc. (voir t. I, p. 18-26).

3. Valin, *Commentaire*, p. 20.

4. *Ibid.*

Digitized by Google

(Espagne, Italie, pays du Nord), mais émit une opinion nettement favorable sur la première, avec le consentement des Fermiers généraux[1].

Quant à l'exportation ailleurs que dans les colonies, le gouvernement l'autorisait moyennant des taxes de sortie ; excepté quand ces salaisons lui paraissaient être, dans les ports du royaume, en quantité dangereusement insuffisante en raison des circonstances. Ainsi, à la veille de la guerre de la Succession d'Autriche, un arrêt interdit, le 21 février 1741, d'exporter « pour l'étranger aucuns lards et autres salaisons, à peine de confiscation et de 3,000 livres d'amende pour chaque contravention », parce que « il se fait des enlèvements considérables » de ces denrées, ce qui est « très préjudiciable à l'approvisionnement et aux équipages » des flottes royales et des navires marchands[2]. Mais en temps normal le régime d'exportation reprenait plus ou moins vite son cours habituel. Par exemple, en 1767, le Conseil d'État « ordonne qu'à l'avenir les bœufs, lards, cochons et autres chairs salées pourront librement sortir à l'étranger en payant... ½ pour cent de la valeur, estimée 20 livres le quintal[3]. » Cette estimation globale était absurde, mais la taxe à payer restait très faible, même pour un baril de bœuf pesant 200 livres.

III. Le régime spécial, dit de « l'équivalent », pendant la guerre de la Succession d'Espagne. — Toutefois, au cours de la guerre de la Succession d'Espagne, le gouvernement appliqua un régime spécial non pas seulement aux salaisons irlandaises, mais à toutes les importations, par lui autorisées, faites par des sujets de gouvernements ennemis ou neutres. En 1705 et années suivantes, on permet aux Hollandais, Irlandais, Écossais, etc., d'introduire en France une foule de marchandises ; mais, « en compensation, ils devront charger en France des vins, eaux-de-vie et autres denrées et marchandises du royaume, dont la sortie est permise » et dont la valeur sera au moins équivalente à celle des marchandises importées, mesure évidemment destinée à retenir dans le royaume les espèces monnayées, dont il avait alors si grand besoin. C'est ce que l'on appelle *l'équivalent*... « Les négociants sont responsables de l'équivalent » ; s'ils n'y ont pas satisfait dans tels délais fixés, « ils devront payer le quadruple des droits[4] ».

Les Irlandais, notamment, profitèrent beaucoup des facilités ainsi accordées. Pourtant, c'est en période de paix qu'eux et leurs clients français osaient et pouvaient donner leur maximum d'efforts commerciaux. Les statistiques ci-dessous vont montrer l'importance de cette activité combinée.

1. Archives nationales, F^{12} 75, registre. Voir, de la même source, trois textes complémentaires, de la même année, cités par M. H. Sée (d'après *Inventaire et procès-verbaux du Conseil de commerce*, excellent répertoire publié par MM. Bonnassieux et Lelong. Paris, 1900), dans l'article d'Henri Sée et Léon Vignols que j'ai cité déjà p. 80 à la note 2.

2. Archives de la Loire-Inférieure. Fonds de la Chambre de commerce, ancienne cote 16,2.

3. *Ibid.*

4. Henri Sée, article cité sur *Le commerce des ennemis en France pendant la guerre de la Succession d'Espagne*, p. 108-109.

Digitized by Google

IV. Nombre et répartition des bateaux venus d'Irlande a Nantes, de septembre 1733 a juillet 1741. Leur tonnage. La contenance et le prix de vente des barils de bœuf salé. — J'ai relevé autrefois, dans les Archives de la Chambre de commerce de Nantes, une statistique intitulée : « Nombre, provenance et lieu d'origine des navires arrivés à Nantes pendant la période des *Nouvelles Avaries*, et sur lesquels cet impôt a dû être levé, 1er septembre 1733 au 19 juillet 1741 [1]. » Je noterai d'abord que sur un total de 2,498 bâtiments de tous pays et de tout tonnage, arrivés au cours de cette période de huit années (moins de six semaines à peine), les bâtiments en provenance d'Irlande tenaient presque la tête (par le nombre, non par le tonnage). Il y en eut 471, tout près de 20 %. Ceux en provenance de Saint-Domingue, qui, du reste, l'emportaient, sans comparaison possible, par le tonnage, l'emportaient aussi, mais seulement de cinq unités, sur ceux qui étaient venus d'Irlande. Les navires les plus nombreux après les bateaux venant d'Irlande, et aussi à tonnage de beaucoup supérieur encore à ceux-ci, étaient les bâtiments provenant de Terre-Neuve : 454. On tombe ensuite à des chiffres fort au-dessous : 258, 208, etc. ; finalement jusqu'à l'unité : 1 venu d'Écosse, 1 de Russie, etc. — Les bateaux arrivés d'Irlande provenaient surtout de Cork ; puis de Dublin, de Limerick, de Waterford ; ensuite de Bantry, etc.

Mais il est intéressant de savoir quelle était la proportion des bâtiments quant à leurs ports d'attache originaires. A cet égard, les chiffres sont très différents de ceux que j'ai relevés ci-dessus. Sur les 2,498 du total général, 1,554, les 3/5e, avaient leur port d'attache en France : 692 à Nantes (entre 28 et 29 %), 333 aux Sables-d'Olonne ; viennent ensuite des chiffres très inférieurs : 179, (etc.) — 18 seulement avaient leurs ports d'attache dans des colonies françaises, et sur ce nombre Saint-Domingue ne figure que pour deux unités. — Quant aux bateaux ayant leurs ports d'attache en Irlande, ils atteignaient le nombre de 354 (14 %). Donc, puisqu'il en était arrivé de cette île 471, il en résulte que 117 avaient leur port d'origine ailleurs, la plupart, assurément, de ces 117, étant des nantais.

Quels étaient les ports d'attache des 354 susvisés? Les plus nombreux étaient de Cork, 103 ; Dublin ne vient ensuite qu'avec 47, Waterford avec 37, Limerick avec 27, Galloway avec 22. Puis 118 sont indiqués en bloc comme étant de « divers ports » ; ports évidemment nombreux, mais dont chacun avait fort peu de bateaux à lui.

Notre statistique ne dit rien du tonnage ; mais on peut tenir pour certain que la jauge de ces irlandais était faible. Cela pour deux raisons : il s'agissait d'un petit cabotage ; d'autre part, beaucoup de petits ports irlandais ne pou-

1. Archives de la Loire-Inférieure. Fonds de la Chambre de commerce. Registres des Nouvelles Avaries, nos 1 et 2. *Avaries* est un terme technique. D'après Savary des Bruslons, il désigne « un droit qui se paye pour l'entretien d'un port par chaque vaisseau qui y vient mouiller. »

Digitized by Google

vaient contenir que des bâtiments à faible tirant d'eau. La très grosse majorité des 471 bateaux venant d'Irlande devait jauger de 60 à 80 tonneaux. C'était quand même de quoi porter au total une masse considérable de denrées et autres produits. M. Sée en cite un, de 30 tonneaux de jauge, qui de Dublin portait à Bordeaux, en avril 1708, à la fois 150 barils de bœuf destiné aux Antilles françaises, et 450 cuirs verts (peaux brutes)[1]. Les barils de bœuf faisaient là un poids de 30,000 livres.

Les barils usités pour le bœuf salé contenaient en effet chacun 200 livres[2]. On est mal renseigné sur leur prix de vente, qui naturellement dut varier suivant les époques et les circonstances. Je n'ai trouvé que trois indications, dont je donnerai plus loin la dernière. Savary des Bruslons dit que le baril se vend à Amsterdam 10 à 12 florins[3], pour l'époque 1730 à 1740 (Savary ne précise pas). Je vois d'autre part, dans un « Mémoire au sujet du bœuf salé », du 8 février 1732[4], un importateur français, le sieur Dillon, revendre aux armateurs seulement 21 livres chacun des 413 barils qu'il avait importés en France. Je reviendrai sur cette question des prix.

V. Le bœuf salé aux colonies françaises. — Je rappelle d'abord que le bœuf salé n'était pas le seul article commercial irlandais réexporté par la France dans ses colonies d'Amérique. D'innombrables textes l'affirment ou le montrent ; par exemple, un arrêt du 26 août 1738 précise : « Non seulement les bœufs et chairs salés, mais aussi des saumons salés, beurres, suifs et chandelles[5]. » En fait, il était vendu en Amérique française beaucoup de ces produits. Toutefois, l'exportation du bœuf salé formait à elle seule un objet plus considérable que tout le reste ensemble. Aussi le gouvernement métropolitain y attachait-il une grande importance, comme en témoignent, entre autres textes, des lettres-circulaires aux gouverneurs des colonies, telles que celle-ci (dont le pendant pour Saint-Domingue figure dans les *Lois et constitutions* de Moreau de Saint-Méry) : « Étant nécessaire que je sois informé », écrivait Maurepas à M. d'Orgeville, à la Martinique, le 30 novembre 1728, « du prix des denrées de France et de celles des Iles, je vous prie de m'envoyer exactement, au commencement de chaque mois, une note du prix courant auquel auront été vendus, le mois précédent, à la Martinique, les farines, *bœuf salé* [c'est moi qui souligne], et vins, qui sont les principales

1. Henri Sée, article cité sur *Le commerce des ennemis...*, p. 112.

2. Bibliothèque de Rennes, copie manuscrite du Mémoire dressé en 1698 par M. de Nointel, intendant de Bretagne, sur l'état de cette province, fol. 93 r°. C'est une des nombreuses copies de ce Mémoire renommé.

3. Savary des Bruslons, *op. cit.*, t. I, col. 553.

4. Archives de la Loire-Inférieure. Fonds de la Chambre de commerce, ancienne cote 16,2.

5. Chambon, *op. cit.*, t. I, p. 130-131. Cet arrêt prolongeait de trois années un nouveau privilège accordé pour un an par un arrêt du 18 juin 1737 : il permettait le transport *direct* des susdites marchandises d'Irlande aux colonies. C'était là une très grande commodité pour les négociants ; trop grande même, car elle pouvait favoriser la contrebande et, pour cette cause, elle semble n'avoir pas été renouvelée.

Digitized by Google

denrées qu'on y porte de France. Et, pareillement, le prix courant des sucres et des cacaos pendant le dit mois[1]. » Ces lettres-circulaires furent renouvelées, toujours pressantes.

D'autre part, en 1728 aussi, le ministère se félicitait et félicitait les négociants du royaume de ce qu'ils avaient envoyé suffisamment de bœuf salé à la Martinique, « ce qui en a banni le commerce étranger », c'est-à-dire la contrebande anglaise, hollandaise, etc.[2]. Nous verrons que sur ce dernier point le ministère se faisait des illusions.

Ce bœuf salé, dont plusieurs ports métropolitains, au XVIIIe siècle, introduisirent chacun annuellement, dans nos colonies d'Amérique, des dizaines de milliers de barils[3], quels en étaient les consommateurs? Presque toujours on répond trop sommairement : les esclaves. On oublie qu'il en fut consommé beaucoup par les Engagés (« identured Servants ») tant que dura leur institution[4]; beaucoup, jusqu'à la fin de l'Ancien régime, par les gens pauvres ou d'aisance médiocre, qu'ils fussent des « gens de couleur » libres ou de ces blancs que l'aristocratie agrarienne qualifiait avec mépris « les petits blancs ». Il convient de reconnaître, au surplus, que le pourcentage de la consommation par les esclaves, vu le nombre proportionnel de ceux-ci, était incomparablement plus élevé.

Il n'en était pourtant donné que bien peu à chaque esclave — quand on lui en donnait. Le R. P. Labat, qui résida aux Antilles françaises de 1694 à 1704, détaille, au tome IV de ses souvenirs[5], la dépense annuelle nécessaire pour la nourriture et l'entretien de 120 esclaves sur une plantation sucrière. L'alimentation des esclaves n'y figure que pour la « viande salée », et seulement pour une somme de 2,600 livres. Chaque esclave n'aurait eu ainsi, pour fond de nourriture quotidienne, si l'on tenait compte des 365 jours de l'année, qu'une parcelle de viande valant un peu plus de un sou de l'époque. Mais il faut déduire tous les vendredis et tout le carême : l'esclave alors était contraint de « faire maigre »; expression d'une ironie féroce à son égard. Sa « portion » de viande, les jours ordinaires, était donc un peu moins infinitésimale, en réalité, mais ce n'était pas de quoi « faire gras[6] ». Toutefois, quand

1. Archives du ministère des Colonies (transférées aux Archives nationales), B 51, registre, fol. 315 r°.

2. Archives de la Loire-Inférieure. Fonds de la Chambre de commerce : « Lettres reçues par le Commerce de Nantes de 1665 à 1803. » Voir à la date; la lettre de Maurepas est du 31 août 1728.

3. Exemple : le port de Bordeaux à lui seul en introduisit, du 31 octobre 1722 au 31 avril 1723, en six mois,10,025 barils (et 12,517 de farine); voir Archives de la Gironde. Fonds de la Chambre de commerce de Guienne, C 4253, registre. L'information adressée au ministre, sur sa demande, est du 20 mai 1723.

4. Sur les *Engagés*, voir mon étude dans la *Revue d'histoire économique et sociale*, n° 1 de 1928.

5. Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique...*, édit. de 1742. Paris, 4 vol. in-12; voir t. IV, p. 196-207.

6. Je n'insiste pas, ne voulant pas sortir de mon sujet; mais je renvoie le lecteur à la thèse

Digitized by Google

le nombre des esclaves, aux Antilles françaises (comme aux Antilles anglaises), commença à être compté par centaines de milliers, ce nombre suscita une demande sans cesse plus considérable de bœuf salé ; d'autant plus que, sur les gains misérables qu'il pouvait réaliser, l'esclave prélevait souvent de quoi s'acheter un supplément de nourriture.

Que valait-il *en qualité* ce bœuf salé d'Irlande? Il existe à ce sujet, chez deux contemporains, des opinions étrangement contradictoires, aussi brutalement affirmatives l'une que l'autre. Je les transcris d'abord, textuelles ; j'examinerai ensuite la possibilité d'en faire comme une sorte de synthèse. Le premier en date des deux témoins est le Père Labat, qui certifie, parlant de ce bœuf salé d'Irlande : « Le meilleur, le plus gras, le plus désossé et le moins sujet aux friponneries, pourvu qu'il n'ait point été refait dans un certain port [Nantes] que la charité m'empêche de nommer, et dans lequel on est venu à cet excès de mettre dans les barils des têtes de bœuf tout entières, avec les jambes et les pieds, et même, au lieu de bœuf, de la chair de cheval avec les pieds encore tout ferrés »[1].

En sens contraire, on lit dans Savary des Bruslons que tout ce qui vient d'Irlande est fraudé très souvent : « Des crottes dans les cuirs — du mauvais beurre et du suif au fond des tinettes de beurre — des pierres dans les suifs — des cornes et des pieds de bœufs dans les barils de chairs salées[2]. »

La vérité, c'est qu'il y eut aux XVIIe et XVIIIe siècles maints scandales au sujet de denrées et autres produits plus fraudés qu'il n'était coutume[3] ; fraudés les uns par les négociants d'Europe (pas seulement ceux de Nantes, il s'en faut), les autres par les planteurs ou les autres négociants coloniaux. En ce qui concerne l'Irlande, j'avoue ne connaître que les deux affirmations, diamétralement opposées, de Labat et de Savary, et il me paraît tout à fait vraisemblable que la vérité se trouve dans une moyenne de leurs deux jugements. Dans le monde entier et toujours, tout le monde faisait, en des proportions naturellement très inégales, le plus possible de fraude et, à l'occasion, de contrebande. Au fond, l'unique intérêt général des accusations respectives que portèrent Labat et Savary est de confirmer le fait bien connu de la fraude comme de la contrebande universelles.

de doctorat ès lettres de M. Peytraud, *L'esclavage aux Antilles françaises avant 1789*. Paris, 1897, in-8° raisin. — J'ajoute que, si Labat ne compte rien pour les articles de nourriture d'esclave autres que le bœuf salé, c'est que, pour ces autres articles, le maître s'en rapportait à l'esclave pour se les procurer à son propre compte.

1. Labat, *op. cit.*, t. IV, p. 289-290.

2. Savary des Bruslons, *op. cit.*, t. V, col. 783.

3. Exemples : en 1771, le ministre de la Marine s'indigne hautement, dans une lettre du 3 mai, des fraudes commises par les capitaines et négriers en Afrique. Six semaines plus tard, une lettre de la Martinique dénonce les fraudes commises au détriment de la quantité et de la qualité des marchandises, et particulièrement des farines : « On a défoncé devant moi plusieurs barils de farine ; aux deux extrémités du baril, la farine était superbe ; celle du milieu était de beaucoup inférieure » (Archives de la Gironde. Fonds de la Chambre de commerce de Guienne, C 4334, liasse). J'ai pris cet exemple tout à fait au hasard ; il en existe par centaines.

Digitized by Google

VI. Les contrebandes irlando-françaises, françaises et anglaises. — Les voyages commerciaux de France en Irlande étaient une occasion de fraude souvent fructueuse. En particulier avec Limerick : « Son principal commerce », écrit Savary des Bruslons, « se fait avec la France, pour les laines, en échange de vins et eaux-de-vie, par contrebande [1] ». — D'autre part, quand nos armateurs déclaraient expédier leurs navires aux colonies françaises d'Amérique, il leur arrivait parfois de les envoyer en des colonies étrangères. Quelquefois même jusqu'à la mer du Sud ; mais, passé 1720, les ordres des deux Cours, de Madrid et de Versailles, devinrent absolument impératifs et appuyés de sanctions très sévères ; infime, désormais, le nombre d'armateurs qui bravèrent de tels risques [2].

Non seulement la contrebande irlando-française et la française ne cessèrent point, mais l'anglaise continua parallèlement. Les Anglais agissaient de manière à obtenir de ce commerce interlope un maximum de rendement. Ils allaient chercher du sel en Portugal et en Espagne, le rapportaient en Irlande, où ils l'échangeaient contre du beurre et surtout des salaisons ; et de là ils allaient vendre ces denrées, en contrebande, dans nos colonies d'Amérique [3]. La concurrence de ce commerce et des autres commerces interlopes suscitait des récriminations, françaises et anglaises, fréquentes chez les négociants des deux métropoles. Par contre, les colons anglais et français étaient enchantés de toutes les contrebandes, parce qu'ils étaient insuffisamment pourvus, et à prix souvent exagérés — les colons français bien davantage — par le commerce « régulier » de leurs fournisseurs métropolitains.

Les gouvernants de chaque nation, eux, encourageaient presque toujours la contrebande de leurs nationaux en pays étrangers et cherchaient toujours à supprimer les contrebandes faites chez leurs nationaux métropolitains et des colonies. Nous allons voir quelles mesures prit le gouvernement français pour essayer d'en finir avec les contrebandes irlando-françaises et françaises auxquelles donnaient lieu ou prétexte le commerce du bœuf salé d'Irlande. Il le fit surtout au moyen de tentatives en vue de diminuer le *monopole* de fait que détenait l'Irlande pour cette fourniture.

VII. Les mesures du gouvernement français pour réduire le monopole de fait de l'Irlande. — Les tentatives de la Cour de Versailles à ce sujet remontent loin. Dans ses *Annales du Conseil souverain de la Martinique*, Pierre Régis Dessalles [4] mentionne que, le 4 avril 1672, le Conseil

1. Savary des Bruslons, *op. cit.*, t. V, col. 786.

2. Il y eut pourtant un cas très curieux et typique de cette contrebande en 1724 ; j'en parle ailleurs, surtout, d'après un arrêt du Conseil d'État du 28 janvier 1727 (Archives nationales, AD IX 483, carton).

3. Archives des Affaires étrangères, partie Mémoires et documents, fonds de France, 1991 reg., p. 109.

4. Ces Annales, souvent intéressantes, forment le tome III de la très médiocre *Histoire*

Digitized by Google

enregistra une ordonnance royale qui, pour encourager la salaison du bœuf en France, accordait aux négociants métropolitains une prime de 4 livres par barils de bœuf qu'ils feraient saler en France et enverraient aux Iles. J'ignore si la mesure fut longtemps maintenue, et je doute qu'elle ait eu une efficacité un peu sérieuse. Mais, vers la même époque, on usait d'un procédé assez curieux pour diminuer légèrement les achats de bœuf d'Irlande. « Il faut remarquer », écrivait M. de Nointel en 1698, « qu'à l'égard des navires, un ou deux, qu'on fait passer à la pêche de la tortue aux îles du Cap-Vert, sur la côte d'Afrique, on les charge d'une grande quantité de sel pour saler la tortue, que l'on porte ensuite aux îles de l'Amérique, où elle se vend aux habitants, qui s'en servent pour la nourriture de leurs nègres [1]. » Ces deux navires, d'après le contexte de Nointel, partaient de Nantes. Il y avait là un procédé empirique médiocre, car les tortues ne manquaient certes pas aux Antilles, ni le sel.

Une quarantaine d'années plus tard, le procédé fut perfectionné. On se procura dans la région du Cap-Vert des bestiaux du pays et, le 27 décembre 1740, parut un arrêt du Conseil d'État « qui permet, pendant un an, d'aller charger des chairs salées aux îles du Cap-Vert, pour les conduire en droiture aux îles du Vent » (petites Antilles françaises)[2]. Le 21 mai de l'année suivante, un autre arrêt permettait « de charger des sels en Bretagne ou dans les autres ports d'où il est d'usage d'en tirer, pour être employé au Cap-Vert, à la salaison des chairs destinées pour les îles... et colonies » françaises d'Amérique, « sans payer aucun droit ; et ce, pendant qu'aura lieu la permission accordée par l'arrêt du 27 décembre 1740 d'aller charger des chairs salées au Cap-Vert ». Cela parce que, ainsi, les chairs salées « des bestiaux » du Cap-Vert « tiennent lieu de celles qui se tiraient d'Irlande, ou même de celles qui pouvaient s'apprêter dans le royaume [3] ».

Mais, à supposer que ce procédé ait continué, malgré la fort probable contrebande qu'il occasionnait — on l'avait prévu d'avance peu fécond en résultats sérieux, puisque le 7 février de la même année 1741 un arrêt permettait « pendant un an de faire venir de Danemark des chairs salées, des beurres et des suifs, pour être transportés, francs de taxes, aux îles françaises de l'Amérique [4] ». Je n'ai pas trouvé d'arrêt prolongeant cette autorisation ; la tentative ne pouvait guère réussir, le bœuf d'Irlande défiant toute concurrence, en raison de son bas prix. — Il vint quand même, six ans plus

générale des Antilles (Paris, 1846-1848, in-8°), par Adrien Dessalles (petit-fils de Pierre Regis), auteur réel des quatre autres volumes. Voir p. 177-178 du tome III. — Quand la Compagnie des Indes importait dans nos colonies des chairs salées de France, S. M. lui octroyait une gratification de 2,000 livres tournois (Guiffrey, *Les comptes des bâtiments du roi*, t. I, p. 552).

1. Bibliothèque de Rennes, ms. Nointel, déjà cité.

2. Archives de la Loire-Inférieure. Fonds de la Chambre de commerce, ancienne cote 16,2.

3. Mêmes archives, même fonds, *ubi supra*. Et Chambon, *op. cit.*, qui cite ce texte en entier, à la suite du précédent ; voir t. I, p. 131 et 133-134.

4. Archives de la Loire-Inférieure, *ubi supra*. Et Chambon, *op. cit.*, t. I, p. 132, texte entier.

Digitized by Google

tard, de Berlin, une étrange proposition de grosse fourniture régulière. Elle émanait de « Mr de Francheville, conseiller aulique de S. M. le roi de Prusse et membre de l'Académie royale des sciences ». C'était Joseph Dufresne de Francheville, l'auteur bien connu d'une Histoire des finances. Sa lettre est du 25 mars 1747. Vraisemblablement, l'original fut adressé au ministère français de la Marine et des Colonies, qui en envoya des copies dans chaque grand port. On va voir que la proposition était inacceptable ; mais elle est curieuse en ce qu'elle montre l'auteur sous un jour ignoré, je crois, et pour d'autres raisons, côté commercial. Je la donne donc in-extenso, d'après la copie qui existe à Nantes[1].

Messieurs, — J'ai mis des sujets du roi de Prusse dans le goût d'établir une salaison de 30 à 40,000 barils tous les ans de bœuf de Pologne à la manière d'Irlande, en cas qu'ils en puissent trouver le débit dans les ports de France, où les armateurs en ont besoin tant pour leur commerce aux îles de l'Amérique que pour leurs autres navigations. Comme il s'agit d'un établissement tout nouveau, pour la formation duquel il faut faire de grands amas de bestiaux et de grosses avances, qui seraient fort onéreux à l'entrepreneur s'il salait plus de viandes qu'il n'en pourrait débiter, il a été résolu de convier MM. les négociants des villes maritimes de France à souscrire pour la quantité de bœuf salé dont ils ont besoin annuellement, au prix et aux conditions qui suivent :

I. L'entrepreneur n'acceptera point de souscription qu'elle ne soit faite pour une fourniture de trois ou quatre ans au moins.

II. L'entrepreneur fera embarquer dans le port de Stettin ou de Kolberg, aux risques et frais des souscrivants, les quantités de viandes qu'ils auront demandées ; ou bien il les délivrera, dans les dits ports, au commissaire qu'il leur plaira y établir pour recevoir et embarquer les dites viandes, dans les temps qui seront marqués.

III. Le prix des viandes sera payé par l'entrepreneur sur le pied de 48 livres le baril pesant net 200 livres poids de marc, y comprise la saumure.

IV. Il n'y aura parmi les viandes salées ni jarrets, ni cols, ni têtes, ni os détachés de la chair.

V. L'entrepreneur aura pour correspondant à Paris M. Isaac Vermet, banquier, à qui MM. les souscrivants enverront, au commencement de chaque année, la note des quantités de viandes salées et des temps où l'entrepreneur sera chargé de les faire embarquer, sur l'avis qu'il en recevra par la voie du dit banquier.

VI. Pour procurer à l'entrepreneur le paiement du prix des viandes qu'il fournira, l'un des connaissements du vaisseau sur lequel elles auront été embarquées sera envoyé au dit sieur Vermet par l'entrepreneur, qui tirera en même temps sur lui la somme qui se trouvera être due.

Je vous prie, Messieurs, de communiquer ces propositions non seulement aux négociants de cette ville, mais aussi à ceux de votre province, et de vouloir bien recueillir leurs souscriptions au pied de ces six articles ci-dessus, pour me les envoyer le plus tôt qu'il sera possible, afin que l'entrepreneur ait encore le temps de faire les fournitures de cette année. En tout cas, favorisez-moi de votre réponse.

1. Mêmes archives, *ubi supra*.

Digitized by Google

Une proposition sérieuse, et cette fois en faveur de la salaison du bœuf en France, vint du ministre Bertin en 1762. Elle arrivait presque au lendemain d'un arrêt qui avait supprimé l'autorisation d'aller charger des salaisons en Irlande [1] ; arrêt brutal, parce que l'on était exaspéré, à la Cour, de la contrebande, toujours accrue, faite par les négociants français eux-mêmes. La proposition Bertin survenait donc pour essayer un remède au manque de salaisons irlandaises qui résultait de cette interdiction et pour essayer de se passer des Irlandais. Du reste, on ne put maintenir longtemps l'arrêt de prohibition, et l'initiative de Bertin semble n'avoir eu aucune suite pratique. Elle était pourtant intéressante, ainsi que le fait ressortir M. Sée [2]. Le ministre envoie à l'intendant de Bretagne « une méthode pour saler le bœuf », avec prière d'enquêter à ce sujet. Gellée de Prémion, subdélégué à Nantes, questionné remarque judicieusement : « Ce ne sont pas les préjugés qui font donner la préférence aux salaisons d'Irlande, c'est le bon marché. Il est sans doute possible de faire d'aussi bonnes salaisons en France, mais il faut, pour y parvenir, multiplier les pâturages et les bestiaux. » Il indique qu'il faudrait, en outre, saler, comme le font les Britanniques, avec du sel de Portugal, additionné d'une faible quantité de « sel de France » [plus exactement : de sel de Bretagne]. Il aurait pu appuyer, observer que n'importe quel sel venant des pays du soleil, Portugal, Espagne, sud-est de la France, est forcément plus anhydre et plus propre que le sel produit en climats pluvieux et fort peu ensoleillés.

Onze années ensuite, nouveaux projets, mais suivis de réussite. Toutefois, le succès, relatif et pourtant très réel, du premier établissement fondé (en 1774), celui de Carmichaël, dont je parlerai ci-dessous, incita des personnages de la Cour à fonder un établissement officiel au nom du roi, celui des « Salaisons de Grenade », et à forcer la main aux négociants pour qu'ils s'engageassent à en être les clients. Il existe sur ce sujet une correspondance entre [3] Bernard de Clugny, alors contrôleur général des finances, indigne successeur de Turgot, et [4] la Chambre de commerce de Guienne. Correspondance comprise entre le 2 juillet et le 10 août 1776. Clugny menace le négoce bordelais de suspendre l'importation des salaisons d'Irlande, si les armateurs, contrairement à leur engagement, n'achètent pas celles du roi, celles de Gre-

1. Archives communales de Saint-Malo, BB 58 ; lettre du Commerce malouin à Marion, son député au Conseil du commerce à Paris, 14 juin 1761. C'est une longue diatribe contre les Nantais. J'y relève le passage qui nous intéresse ici (fol. 39 v° du registre) : « C'est elle [Nantes] qui, en nous imputant de prendre en Irlande des marchandises prohibées, pour les porter aux colonies, a fait révoquer la permission qu'avaient les places de commerce d'aller chercher en Irlande des salaisons. En vain, les places du Havre et de Dunkerque, que cela intéressait comme nous, réclamèrent. » Nantes l'emporta.

2. Henri Sée, *Le commerce du beurre et des salaisons en Bretagne...*, déjà cité. Voir p. 182 du volume qui contient cette étude, en ce qui concerne le projet Bertin.

3. Archives de la Gironde. Fonds de la Chambre de commerce de Guienne, C 4337, liasse.

4. *Ibid.*, C 4265, registre.

Digitized by Google

nade. Le 13 juillet, la Chambre lui représente que les salaisons de Grenade, à mauvaise salure, ont mauvais aspect ; que cela fait craindre une assez prompte décomposition du bœuf ainsi préparé. Clugny ne veut rien écouter, et il réalise sa menace avec une brutalité scandaleuse : il fait suspendre à la fois les importations de bœuf irlandais et la vente de celui de Grenade. De sorte que, lui écrit la Chambre à la date du 10 août, « il n'y a pas, dans ce quart d'heure, un seul baril de bœuf d'Irlande à vendre », et le dépositaire refuse d'en livrer de Grenade. Heureusement, Clugny mourait trois mois après.

En 1773, dit M. Sée, « un sieur Carmichaël, autorisé par un arrêt du Conseil d'État », commandité par deux négociants nantais, « avait créé une entreprise de salaisons de bœuf au bourg du Pellerin, à cinq lieues en aval de Nantes ». « En 1777-1778 [en raison de la guerre], on s'occupe encore plus activement de la question » ; plusieurs négociants de Carhaix, en basse Bretagne, acceptent de marcher en concurrence avec Carmichaël, dont la production, en 1778, était « très ralentie », assure l'intendant de la province. L'intendant reproche aussi à Carmichaël de n'avoir « pas fait venir les 40 à 50 tonneaux de sel de Portugal qu'il était autorisé à se procurer ». Or, quelques semaines auparavant, les concurrents de Carmichaël avaient argué que ses salaisons « ont bien réussi dans les voyages d'Amérique, mais se sont mal soutenues dans les voyages de long cours ». La Compagnie [sans doute celle qui concurrençait Carmichaël] « prétend que c'est la faute des sels de Guérande[1], inférieurs à ceux du Portugal ».

« Il est infiniment probable », conclut M. Sée, « que, jusqu'à la fin de l'Ancien régime, on a continué à avoir recours aux salaisons irlandaises, et que cette fabrication ne s'est pas implantée en Bretagne[2] ». Cette conclusion est très justifiée ; même dans sa deuxième partie, à condition d'établir que la dite fabrication fut temporairement « implantée », de 1774 à 1783. Avant de le démontrer, j'ajoute quelques preuves destinées à faire voir que l'on se préoccupait ailleurs qu'en Bretagne d'établissements de salaison de bœuf ; — que l'on suivait les essais bretons et autres ; — qu'on les envisageait avec scepticisme parce qu'ils employaient en général « du sel de l'océan ». Le 27 décembre 1777, la Chambre de commerce de Guienne écrit simultanément à son député au Conseil du commerce, à Necker et au ministre de la Marine, afin d'obtenir l'exemption de taxes pour du sel à charger aux Peccais[3] et destiné à des établissements de salaisons (pas ceux de Clugny), en vue du ravitaillement des colonies comme de la marine royale et marchande. La même lettre insiste sur ce que le sel de l'océan se dissout trop aisément, est loin d'être une garantie de bonne et longue conservation des chairs[4]. Le

1. Au nord de l'embouchure de la Loire.

2. Henri Sée, *Le commerce du beurre et des salaisons...*, p. 182-184 et notes du vol. qui contient cette étude.

3. Proche Aiguesmortes.

4. Archives de la Gironde. Fonds de la Chambre de commerce de Guienne, C 4265, reg.

Digitized by Google

7 mars suivant, la même Chambre écrit à son député qu'elle n'a point confiance dans le procédé du munitionnaire de la Marine à Libourne, qui depuis un mois, produit des quantités de bœuf préparé avec du sel de l'océan[1].

Revenons à la réussite temporaire des salaisons bretonnes. Les Bordelais, aigris par les déboires qu'ils avaient subis au sujet et à propos du bœuf salé, prétendaient, quelques années plus tard, que « les salaisons de bœuf ne se préparent pas dans le royaume ». Or, leur répond la Chambre de commerce de Nantes, le 29 janvier 1785 : Du bœuf *salé en France*, il en a été fourni annuellement, en moyenne, à la flotte royale, pendant la guerre de l'Indépendance américaine, 8,000 barils par Nantes seule ; bien davantage par Brest et Morlaix. La Chambre nantaise ajoute que ces trois villes auraient pu quadrupler leur fourniture[2]. Laissant cette hyperbole, il résulte du renseignement lui-même que l'établissement Carmichaël travailla considérablement, durant la guerre susdite, pour le port de Nantes ; que celui de Carhaix agit de même pour les ports de Morlaix et surtout de Brest.

Ce n'est pas tout. Rapprochons ce renseignement de ceux que fournissent des textes de M. Sée, textes qui se résument ainsi : les salaisons Carmichaël, faites (comme celles de ses concurrents de Carhaix) le plus généralement avec du sel breton, se sont fort bien conservées dans les simples traversées de l'Atlantique, mais fort mal dans les voyages plus prolongés. — On doit en conclure que les détracteurs du « sel de l'océan » avaient raison, disant : il est incapable d'assurer une conservation à la fois bonne et longue. Mais comme les salaisons de Nantes et de Carhaix, en raison de la guerre, furent en grosse majorité livrées à des bâtiments qui simplement traversaient l'Atlantique, ce fut la majorité de ces salaisons qui résista très bien ; grand succès forcément temporaire.

Si la dite fabrication s'était implantée quelque part, après la guerre de l'Indépendance, assez longtemps et avec une production notoire, on le saurait, il me semble. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'au lendemain de la guerre un publiciste, Chambon, préconisa cette fabrication, dénonça une des difficultés de réussir, — de réussir commercialement en temps normal. Cette difficulté, c'était l'insensé *régime des gabelles*. Chambon formule quand même, avec un scepticisme qui perce, un vœu en faveur d'un palliatif qu'il indique. Je cite ou résume la partie intéressante de son argumentation[3] :

« ... Je suis surpris qu'avec tout le zèle qu'on fait paraître aujourd'hui pour tout ce qui est commerce ou agriculture, nous ne fassions aucun effort pour réussir. Mais il n'est pas difficile de comprendre pourquoi, en l'espèce, nous échouons. Comparez *le prix du sel* en France et à l'étranger. A l'étranger, le paysan achète bon marché la quantité qui lui semble nécessaire pour saler tant ou tant de bestiaux.

1. Archives de la Gironde. Fonds de la Chambre de commerce de Guienne, C 4265, reg.
2. *Ibid.*, C 4352, liasse.
3. Chambon, *op. cit.*, t. I, p. 230-231.

Digitized by Google

En France, les provinces qui abondent en pâturages sont sujettes aux grandes gabelles, et le sel y est à si haut prix qu'il faut être déjà riche pour entreprendre de saler une quantité un peu considérable de bêtes. » D'ailleurs, comment les vendre? Leur prix de revient, sans parler de bénéfice, éloignerait toute clientèle. Pour « encourager le zèle de ceux qui s'appliqueront à faire de bonnes salaisons », on devrait leur rembourser le prix du sel employé, à mesure qu'elles auront été réellement embarquées pour les colonies d'Amérique. Cet encouragement coûterait beaucoup moins que les privilèges accordés aux négriers ; et la dépense serait beaucoup plus que compensée, par l'économie nationale faite en achetant très peu de bestiaux à l'étranger, en salant de très grandes quantités des nôtres.

Je terminerai par quelques lignes sur une donnée fournie au passage dans un texte relatif à l'établissement des salaisons de Carhaix. On assurait, à Carhaix, qu'on allait y produire le bœuf salé à 4 sols la livre. Sans doute, en raison des besoins pressants de la Marine royale surtout — on était en guerre — les établissements de Carhaix (et d'ailleurs) eurent-ils le sel à des conditions privilégiées. Des marchands qui, jouissant de ce privilège, auraient voulu tirer de leur fabrication un bénéfice raisonnable, auraient vendu à cette époque, vers 1780, à 5 sols la livre, c'est-à-dire 50 livres tournois le baril de 200 livres pesant. Eh bien, rappelons-nous que, pour le premier quart du XVIIIe siècle, j'ai relevé (plus haut, p. 85) le prix de 10 à 12 florins le baril importé en Hollande ; pour 1732, en France, un prix de revente de 21 livres, mais indiqué comme exceptionnellement bas.

Donc en France, vers 1730 à 1735, à un armateur qui importait lui-même, le bœuf salé d'Irlande devait revenir, prix moyen, à 21 ou 22 livres. Il me paraît intéressant, pour l'histoire des prix des denrées en France, de rapprocher ce prix de 21 à 22 livres pour le bœuf d'Irlande importé vers 1730-1735, et celui de 50 livres (évaluation ci-dessus) pour le bœuf salé en France même vers 1780 et vendu par des marchands, mais avec privilège quant à l'achat du sel. Ces évaluations, approximatives vu la pénurie de documentation à cet égard, concordent pourtant avec ce que l'on sait quant à l'augmentation considérable du prix des denrées, en France comme ailleurs, entre 1730 et 1780. En cela, elles ont quelque intérêt.

Conclusions. — L'Irlande ne cessa de jouir d'un monopole de fait quant à la fourniture des salaisons, en particulier du bœuf salé. Ce monopole effectif tenait avant tout à une position géographique avantageuse, non loin de presque tous les ports européens qui étaient en relations constantes avec les colonies d'Amérique ; à des conditions oro-hydrographiques qui facilitaient les transports intérieurs ; à un sol naturellement fertile, que favorisait une climatologie caractérisée par des pluies fréquentes et par une température assez égale : d'où une immense étendue de pâturages naturels. — A quoi se joignait la présence, dans tous les cours d'eau, d'un extraordinaire pullulement de saumons.

Sur les pâturages, l'élevage était d'autant plus développé que, en regard,

Digitized by Google

il n'y avait point d'industrie. Tous les soins allaient donc à l'élevage d'innombrables troupeaux, à la pêche des saumons et à la salaison des chairs de bétail comme de salmonides. Enfin, deux autres éléments achevèrent d'établir un monopole de fait en faveur des salaisons irlandaises : *a)* l'emploi de l'excellent sel portugais ; *b)* le bas prix de la main-d'œuvre, contribuant au bas prix total de revient des denrées fournies.

Ni la France, ni l'Angleterre même, ne purent lutter contre un tel ensemble d'éléments de succès.

Léon VIGNOLS.

LA DISETTE DE 1816-1817
PARTICULIÈREMENT EN CÔTE-D'OR[1]

La disette de 1816 et 1817 est connue par des études locales dont certaines sont de premier ordre, mais point encore par un exposé général en dehors des pages anciennes et cependant utiles de Levasseur[2]. Elle dura dix-huit mois, bien que le gouvernement royal ait cru se rassurer en limitant les primes à

1. Le présent article est ma cinquième contribution à l'histoire de la Côte-d'Or de 1814 à 1830 (cf. *Revue de Bourgogne*, 1913, 1919, 1926 ; *Annales révolutionnaires*, 1922). Sauf avis contraire, les documents utilisés proviennent des archives départementales de la Côte-d'Or, du *Journal* ou du *Mémorial administratif* de ce département, qui renferment beaucoup de copies d'actes gouvernementaux et des informations d'origines et localités variées les transformant en documents de portée générale.

2. Cf. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France*, 2e édit. — *Histoire du commerce*, 2e édit. Il est inutile de mentionner le trop médiocre tome VII de l'*Histoire socialiste* (s. d.). — Cf. Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire en France de 1814 à 1848* (1857-1872) ; pour l'ensemble, Charléty, *Histoire de France contemporaine*, t. IV, p. 128, 276, etc.

Parmi les études locales on peut signaler, mais avec le regret de ne pas voir aborder nettement la question alimentaire, les auteurs se bornant à la biographie d'un préfet ou à l'étude de « l'esprit public » : abbé Moulard, *Le comte Camille de Tournon, préfet de la Gironde* (thèse de lettres. Paris, 1914). — René Perrin, *L'esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816* (*Annales de l'Est*, 1913). — Pour le rôle des Cours prévôtales, cf. Ferdinand Claudon, *La Cour prévôtale de la Côte-d'Or* (*Comité des travaux historiques et scientifiques*. Section d'histoire moderne (depuis 1715) et d'histoire contemporaine. Notices, extraits et documents, t. X, 1924). — Max Bruchet, *L'invasion et l'occupation du département du Nord par les Alliés (1814-1818)* (*Revue du Nord*, 1920 et 1921, notamment 1921, p. 49-52).

Le cas échéant, on peut lire aussi Boissonnet, *Le Bourbonnais sous la Restauration* (thèse de droit. Montpellier, 1924), p. 186, 195-197. — Beaurieux, *Le prix du blé en France au XIXe siècle* (thèse de droit. Paris, 1909).

Digitized by Google

l'importation dès le 1er septembre 1817 et aux seuls grands ports du Midi, sur l'Atlantique ou la Méditerranée[1]. Le prix de l'hectolitre de blé atteignit 94 francs dans l'Est; le pain se payait onze sous la livre à Lyon et ailleurs; on mangeait de l'herbe[2].

De cette misère, quels étaient les responsables, à supposer que les historiens connaissent cette expression de morale juridique? Les « intempéries » furent variées et prolongées; la grêle du 5 août 1816 fut si désastreuse que les préfets ne la dissimulèrent point dans leur journal. Elle atteignit tout le royaume et s'aggrava de récidives en tels départements. Les pluies prolongées et froides avaient déjà également fait beaucoup de mal aux futures moissons. La présence des troupes étrangères n'était pas un moindre embarras. Les paysans étaient gênés dans leurs travaux agricoles par la prise de possession de leurs champs, la nécessité de conduire les céréales et les fourrages réquisitionnés par les « Alliés » de ce temps, les autres corvées, même royales[3]. D'aucuns, dévots du pouvoir établi, insistèrent sur cette dernière cause de pénurie alimentaire. Le préfet de l'Isère interdisait la commémoration de la défense de Grenoble en 1814 contre les Impériaux, « armée alliée qui se présentait pour rétablir l'autorité royale », et le secrétaire général de la préfecture de la Côte-d'Or se félicitait d'une éventuelle et troisième « correction[4] ». Le gouvernement laissait lire aux abonnés des journaux préfectoraux des considérations mystiques, et le clergé se dévouer en processions, messes ou communions militaires[5]. L'usurpateur étant par définition la cause de la disette, la royauté légitime ne pouvait user contre les mêmes calamités alimentaires des procédés des précédents régimes. A l'autoritarisme succédait le libéralisme, sans plus de succès. MM. Laîné et Decazes, ministres de l'Intérieur et de la Police, déclareront dans leurs circulaires, déjà utile copie pour les préfets, que le décret du 4 mai 1812 n'a eu aucune efficacité; il ressemblait trop à la législation révolutionnaire du maximum et des réquisitions. Ces deux expériences sont décisives. On se bornera à protéger la libre

1. Ordonnance, 27 août (Duvergier, XXI, 206). — L'hectolitre de blé, dans un département producteur (Eure-et-Loir), valut en 1812 32 fr. 35; en 1814, 14,86; en 1816, 25,86; en 1817, 35,08. Le Var, importateur, payait 30,74, 30,68, 36,44, 38,92 (Beaurieux, *op. cit.*, p. 45). Ce ne sont que des moyennes. — Cf. Marcel Marion, *Histoire financière de la France depuis 1715*, t. IV (1925), p. 417.

2. En Haute-Saône, par exemple, comme M. Albert Mathiez me disait un jour le tenir d'une de ses parentes. — Comme d'ordinaire en ce genre d'études, je n'ai guère parlé que des céréales, surtout du blé; j'ai signalé, quand je le connaissais, le prix de la viande, du vin et des légumes farineux, les autres, comme le sucre, le café et autres denrées, étant ignorés dans les états ou papiers administratifs.

3. *Journal de la Côte-d'Or*, n° 65; n° 73, note au sujet des grains mouillés (Perrin, *op. cit.*, p. 116).

4. Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, t. VII, p. 440. — Cf. *Annales révolutionnaires*, 1922, p. 412.

5. Par contre, préfet et premier président tanceront vivement le *Journal* qui aura osé parler en termes adoucis du corps franc de Pelletier de Chambure (1817, n° 13). — Cf. *Journal*, 1817, nos 42, 56.

Digitized by Google

circulation des grains, le complet exercice du droit de propriété, auquel toute taxation, réquisition, localisation porteraient atteinte. On achètera des grains au dehors, on divulguera les moyens que les savants officiels ont découverts, avec ou après d'autres, d'utiliser les pommes de terre pour la « copanification[1] ». C'est un thème facile. Toutefois, le gouvernement royal obtint une appréciable diminution du chiffre des armées alliées qui occupaient les places fortes du Nord et de l'Est, et leur ravitaillement par l'Allemagne[2], fort onéreux sans doute, mais qui laissait les grains en France pour les Français[3].

Augmentation des céréales, addition des autres « substances panifiables », diminution du nombre des consommateurs sont de bons moyens d'enrayer la disette. Celle-ci se transforme souvent en manque d'argent, surtout après chômage. Les moyens classiques sont employés : souscriptions anonymes ou ostensibles, libéralités royales, secours municipaux ou départementaux, ateliers de charité, centimes additionnels, moratoires divers sont connus et appliqués. Les représentants locaux du gouvernement copient la prose ministérielle, s'efforcent de lui faire porter ses fruits pacifiques. Ils constatent que les grains achetés en Amérique arrivent six mois plus tard ; que l'empereur du Maroc lève tous droits d'exportation ; que l'empereur de Russie, envoyant plusieurs navires pour rapatrier ses soldats, a pris l'obligeante initiative d'assurer le fret au départ par des chargements de grains à prix fort réduit[4]. Plus désagréable fut l'annonce de la prévision, en juin 1817, des réquisitions. Le système libéral avait fait faillite. « Dans les départements où l'embarras des subsistances s'est fait le plus sentir, les administrateurs ont été chargés, sans recourir aux visites domiciliaires », de reconnaître les quantités disponibles de grains ; « ils ont été autorisés à prendre tous les moyens convenables et possibles pour approvisionner les marchés ». Quelques fermiers y mettent de la bonne volonté. « C'est par là que l'on épargnera à l'autorité la pénible nécessité de recourir à des mesures que l'imprévoyance ou une pitié mal avisée semblent demander, et dont l'effet serait de créer, après quelques jours, des embarras bien plus grands et des difficultés insurmontables. Une trop funeste expérience a démontré deux fois depuis vingt-cinq

1. *Journal*, 1817, n° 69 : le préfet de la Côte-d'Or communique, selon M. Cadet de Vaux, une instruction ministérielle à ce sujet et les commentaires d'un curé de la banlieue de Paris, « afin d'introduire la pomme de terre dans la fabrication du pain... ; l'extrême simplicité des procédés de ce respectable pasteur... les met à la portée de l'habitant des campagnes comme de celui des villes ».

2. *Journal*, 1817, n° 26, 49. Cf. Charléty, *Histoire de France...*, t. IV, p. 128. — Le ministère parle volontiers d'un bouillon d'os dont le produit est d'une couleur, odeur, saveur agréables, de prix modeste si, comme à Moulins, « les principales maisons de la ville mettent à notre disposition la totalité des os qui s'y consomment » (n° 32).

3. *Journal*, 1817, n° 17. — Il est vrai que le numéro précédent avisait d'une augmentation de la pension dans les collèges royaux, si le n° 20 signale l'encombrement des grains étrangers au Havre et de gros envois par Trieste. Cf. Rain, *Revue des Études historiques*, 1917, p. 516.

4. *Journal*, 1817, n° 42.

Digitized by Google

ans que les taxes, le maximum et les actes arbitraires sont suivis de violences et de la disparition des denrées. » En attendant, à Bar-sur-Aube, on parlait d'aller chercher les blés chez les bourgeois, la question subsidiaire du paiement étant diversement résolue ; à Nantua, des manifestants affirmaient que « les gens en place laissaient sortir les blés pour l'étranger... » et souhaitaient que « le dernier des prêtres fût crevé ». Des mesures extraordinaires de police étaient prises, et on suscitait, policièrement, des émeutes, parce qu'à Lyon le pain se payait onze sous la livre, afin de mettre en vue pour le futur ministère tel ou tel général ou préfet[1]. Aussi inutiles furent les rappels de la législation révolutionnaire ou impériale sur les blatiers improvisés ou les accapareurs[2].

Il m'a paru scientifiquement utile d'étudier cet échec gouvernemental avec ses nuances dans un département « moyen », si j'ose dire, de position géographique, d'équilibre des productions agricoles et d'esprit public[3].

* * *

En Côte-d'Or, la disette de 1811-1812 avait été des plus graves[4]. Elle eut, du moins, pour conséquence de convaincre beaucoup des habitants de ce département de l'utilité alimentaire des pommes de terre et d'en provoquer en maint endroit la culture, ce qui devint d'un grand secours en 1816-1817. D'autre part, l'administration, prise un peu au dépourvu, songea à préparer des réserves de grains ou farines dont la présence tangible l'aiderait à calmer les inquiétudes populaires et à surveiller de près les boulangers, volontiers suspectés en temps de crises alimentaires par les citadins, à tort ou à raison. Dijon fit partie des villes, assez nombreuses, dans lesquelles Napoléon réorganisa la corporation des boulangers. Le décret impérial est du 25 septembre 1813[5].

En mai 1815, il n'était pas encore mis à exécution, par suite, semble-t-il, de la mauvaise entente déjà ancienne[6] entre la mairie et la préfecture d'alors.

1. *Journal*, note du 6 juin 1817.

2. De même aussi les efforts, qui semblent actifs et sincères, des préfets contre les accapareurs et intermédiaires inutiles. Le ministre le reconnaît (*Journal*, 1817, n° 46) : en donnant un exemple digne d'être imité (ces fermiers) ont senti que si les lois protègent les personnes et leurs propriétés, il y aurait de l'injustice et de l'inhumanité à profiter de la détresse des temps... ; n° 52, suicide d'un spéculateur.

3. J'ai l'intention de consacrer une étude analogue au département de l'Hérault.

4. Paul Viard, *L'administration préfectorale dans le département de la Côte-d'Or sous le Consulat et le Premier Empire* (thèse de lettres. Dijon, 1914), p. 222-229. — Cf. *Les subsistances en Ille-et-Vilaine sous le Consulat et le Premier Empire* (*Annales de Bretagne*, 1917, 1918). — René Durand, *Les Côtes-du-Nord sous le Consulat et l'Empire* (thèse de lettres. Paris, 1925), p. 82-86. — Lévy, *La disette de 1812 au Havre* (*Revue des Études napoléoniennes*, t. VIII, 1915).

5. Duvergier, t. XVIII, p. 486-487. — Cf. pour Lyon et Valence, 6 novembre ; Troyes, 29 août ; La Rochelle, 25, et Rouen, 27 septembre, etc.

6. Cf. Paul Viard, *op. cit.*, p. 134-136, 335.

Digitized by Google

Malgré les menaces de nommer un commissaire spécial, de signaler la conduite ou « l'inertie » du maire Durande au gouvernement, ni le préfet, ni le secrétaire général n'obtinrent de résultats positifs[1]. Il est vrai que, de leur aveu, la situation alimentaire était fort rassurante ; mais pourquoi ne point profiter de ce hasard pour constituer des réserves sans nuire aux approvisionnements habituels et journaliers?

De fait, les récoltes de 1813, 1814 et 1815 avaient été excellentes. Elles permirent à la Côte-d'Or de supporter, sans trop graves embarras alimentaires, la présence par deux fois de ces nouveaux et exigeants consommateurs ou gaspilleurs qu'étaient les Alliés, soldats ou généraux[2]. En novembre 1814, le préfet Terray peut écrire au maire récalcitrant : « L'état actuel des grains est une circonstance très favorable... » En mai 1815, son successeur bonapartiste s'indigne contre les boulangers, car « l'abondance, le bas prix et la bonne qualité des denrées leur donnent les plus grandes facilités pour se procurer les approvisionnements ». Le prix du pain à Dijon, la ville la plus importante, la plus susceptible de refléter les variations économiques, et administrativement la mieux connue du département, se tient en juin et août 1815 à 35 centimes pour le pain blanc, 26 pour le « bis-blanc » et 16 centimes et demi pour le pain bis[3].

Mais bientôt une tendance à l'augmentation se manifeste dans le tarif municipal dijonnais. Pour novembre 1815, les chiffres seront respectivement de 45 centimes, 33 ½ et 22 ½[4]. Le séjour des troupes ennemies a, en effet, épuisé les excédents des précédentes récoltes ; on déplore aussi les gelées tardives qui « ont contribué au dépérissement du froment, du méteil et du seigle » ; le produit des pommes de terre sera médiocre. Le sous-préfet de Dijon assure que son arrondissement est à bout de ressources, ayant dû subvenir à l'entretien d'un camp de 130,000 hommes. D'octobre 1814 à octobre 1815, le quintal, poids de marc (50 kilos environ), de froment est passé de 11 fr. 50 à 14 fr. ; le seigle et l'orge coûtent 7 fr. 50 et 7 fr. ; si cette dernière céréale n'a pas varié de prix, le seigle vaut, en octobre 1815, 8 fr. 75, et les haricots montent de 7 fr. 50 à 13 fr. La récolte de 1815 est évaluée préfectoralement à 100,000 hectolitres de froment, autant en conceau et seigle additionnés, 60,000 d'orge et 15,000 de légumes secs et de pommes de terre[5]. Dans ces conditions, l'avenir alimentaire prochain de la Côte-d'Or dépendait de la récolte de 1816.

1. Par exemple, arrêté du préfet, 23 novembre 1814 ; préfet au sous-préfet. Dijon, 24 février et 18 mai 1815 (Arch. dép., M /8, 33 /a).

2. Cf., en général, Gaffarel, *Dijon en 1814 et 1815* (1897). — Henri Drouot, *La Côte-d'Or* (Collection des départements et pays de France, 1926), p. 51.

3. Par exemple, *Journal*, 9 août 1815. — Le kilogramme de viande se paie 85 centimes en première qualité et 70 en seconde. — Cf. *La statistique agricole de 1814* (*Comité des travaux historiques et scientifiques*. Section d'histoire moderne (depuis 1715) et d'histoire contemporaine, II, 1914).

4. *Journal*, 14 novembre 1815.

5. Sous-préfet. Châtillon, correspondance et notes, septembre 1815 (M /8, IV /4). La récolte

Digitized by Google

Celle-ci paraissait devoir être de moyenne importance. La présence des armées étrangères avait fort gêné les travaux agricoles habituels, provoqué une excessive consommation des fourrages et des denrées analogues, amené beaucoup de cultivateurs à vendre leurs bestiaux, conséquence momentanément avantageuse pour le consommateur, mais dont la production des céréales devait, plus tard, supporter l'incidence par la rareté des animaux de trait ou des engrais naturels [1]. Toutefois, l'administration ne s'alarma point avant les « intempéries » de mai et surtout d'août 1816.

En mars de cette année, le nouveau secrétaire général de la préfecture effectua une tournée dans une notable proportion de l'arrondissement de Dijon. Sans doute, M. de Tessières se préoccupe surtout des opinions politiques, des dispositions personnelles des administrateurs actuels, passés ou futurs. Mais il note ce qui pourrait influencer l'esprit public ; par exemple, et sur un ton vif, il signale au préfet l'urgence d'acquitter le montant des réquisitions autrichiennes. Aucune allusion n'est faite par lui à la situation alimentaire, bien qu'il passe par des villes ou bourgs comme Auxonne, où l'administration désirait voir établir le même système de précautions qu'à Dijon contre les boulangers [2], et Pontailler-sur-Saône, où des troubles s'étaient produits en 1811-1812 et devaient en 1817 se renouveler lors de passages ou enlèvements de grains [3]. Il prend part à des banquets prolongés, que l'optimisme administratif eût jugés inopportuns en temps de pénurie alimentaire, tout comme ceux qu'on offrait au préfet, le comte Hervé de Tocqueville, qui visita d'autres parties du département de la Côte-d'Or entre avril et juillet 1816 [4].

Le prix du blé augmentait cependant. En février 1816, à Dijon, le double décalitre se paie de 3 fr. 84 à 4 fr. 36 ; en mars, les prix minima sont de 4 fr., 4 fr. 48 ou 4 fr. 60. En avril, on note 4 fr. 80, et le kilogramme de pain est taxé, suivant espèces, à 57 centimes ½, 42 ½ et 26 centimes. Le journal préfectoral annonce l'arrivée à Marseille des blés du Levant et de la mer Noire [5]. En juin, le blé monte à 5 fr. 28 ou 6 fr. 08, et le seigle l'imite à 4 fr. 40 ; le maire élève la taxe du pain dijonnais à 70, 45 et 28 centimes ½.

de 1815 provoquerait, dans le Châtillonnais, un déficit de 12,000 hectolitres froment, 3,000 méteil, 26,000 avoine, « ce déficit est l'effet de la consommation qui a eu lieu par suite des passages et des séjours des troupes alliées ».

1. États par chef-lieu de canton (M/8, IV/4). — Sous-préfet Dijon au préfet, 16 octobre 1815.

2. Arch. dép. Côte-d'Or, M/8, 33/3 ; pièces diverses pour Auxonne, Beaune et Seurre.

3. Paul Viard, *op. cit.*, p. 226 ; cf. *infra*.

4. *Journal*, n° 38 : « Nous avons le bonheur de posséder M. le Préfet » ; 150 couverts ; un chasseur de la garde nationale chante : « Image de la Providence, un magistrat vient parmi nous » (n° 15). Les craintes à Semur se transforment en banquet et « flatteuse réception » par les dames du pays, « rivalisant de grâce, de charmes et d'attachement au Roi ». — Paul Viard, *Une enquête politique dans l'arrondissement de Dijon, en 1816* (*Annales révolutionnaires*, 1922, p. 388-389). — Cf. *Journal*, n° 29 (Beaune).

5. *Journal*, n°s 16, 36. Le n° 33 indique aussi la baisse des grains en Alsace par suite des arrivages du Palatinat.

Digitized by Google

Quelques jours après, en revenant de sa tournée d'inspection, M. de Tocqueville constatera que le double décalitre de froment se paie 6 fr. 40, le seigle 4,80, autant que les gaudes, signe de renchérissement déjà effectif et encore plus menaçant[1].

D'autres départements étaient alors dans une situation alimentaire plus inquiétante. On refusait de laisser embarquer les grains bretons ou poitevins à destination de Bordeaux, où le prix du pain était maintenu à 53 centimes le kilogramme pour la meilleure qualité et pour les autres à 43 et 33 centimes, grâce aux subventions de la municipalité aux boulangers et aux claires allusions faites par le préfet, comte de Tournon, à la compétence répressive de la Cour prévôtale. Dans la Meurthe, dès novembre 1815, le préfet avait prescrit la distribution aux pauvres de Nancy de mille soupes par jour ; en avril 1816, le kilo de pain s'y payait 40 centimes ou 32 en pain bis ; les mendiants affluaient au dépôt de mendicité au point que l'on n'y donnait gîte et couvert qu'aux seuls originaires de la ville[2].

D'une façon générale, néanmoins, la confiance régnait encore. Le bon du Trésor royal, qui perdait 7 ½ % en janvier 1816, valait dans les 97 % fin juin ; l'action de la Banque de France passait de 1,020 à 1,065 fr., et, compte tenu, ou à peu près, des dates de jouissance, la rente 5 % se maintenait aux environs de 60, et, pour d'autres motifs, le kilo de viande autour de 80 centimes[3]. Cette quiétude relative n'était pas absolument partagée par le gouvernement royal, qui, par ordonnance du 3 août 1815, avait prohibé l'exportation des denrées alimentaires ; une décision royale vint, un an plus tard, confirmer et renforcer cette interdiction[4].

Les « intempéries », en effet, avaient aggravé les conséquences des invasions étrangères. Des pluies froides en février et mars mouillèrent les grains semés ; des gelées tardives les altérèrent de nouveau en mai. « On remarquait », dit le sous-préfet de Châtillon, « que ces racines restaient attachées à la terre par un léger fil. » Les pluies chaudes de juillet provoquèrent beaucoup d'espoir, car, dit le même fonctionnaire, « des contrées entières où tout paraissait mort... sont aujourd'hui couvertes d'épis superbes. Cette résurrection du froment est due à la saison pluvieuse ». Par contre, l'orge et le seigle donneront peu ; il prévoit, sur 1815, un déficit de moitié pour le froment et même des deux tiers dans la « Montagne » ; l'orge donnera un excédent d'un tiers et l'avoine d'un sixième sur la mauvaise récolte précédente,

1. *Journal*, n° 53 : arrêté municipal. — N° 54 : le préfet se préoccupe de signaler les discours prononcés à Saint-Jean-de-Losne, « brûlant de patriotisme, d'amour pour le Roi et sa famille », et un toast « à la prompte fécondité de Mgr. le duc de Berry ».

2. Moulard, *supra* (thèse), p. 131. — Perrin, *op. cit.*, p. 114.

3. *Journal*, n° 1 de 1816 ; n° 57. — Viande ; n° 1, pour janvier, 85 et 70 centimes ; n° 36 (mai), 82 ½ à 67 ½ ; n° 53 (juin), 85 et 70. — Le vin vaut par hectolitre en rouge, en décembre 1815, de 44 à 66 fr ; en blanc, de 33 à 44 (n° 2) ; en juin 1816, vers 50 et 45 (n° 49) ou 36 à 53 pour le vin rouge et 39 à 46 en blanc (n° 54).

4. Ordonnance, 10 août 1816 (Duvergier, t. XXI, p. 2).

Digitized by Google

et, si le mois de septembre est favorable à la pomme de terre, un résultat positif de même grandeur sera atteint[1].

Plus tard, le sous-préfet devient moins optimiste. Il reconnaît en décembre que les longues pluies ont gêné « divers tours et façons... d'usage » et note les conséquences « de la température constamment froide de l'été et de l'automne ». La récolte a subi deux mois de retard, et, « quoique de première qualité.... est absolument défectueuse en la comparant aux années ordinaires ». Le maire de Laignes se plaint également de la récolte de 1816 ; le percepteur de Frolois partage ses appréhensions[2].

Difficile déjà, la récolte des grains fut, en Côte-d'Or, irrémédiablement compromise par d'abondantes et violentes chutes de grêle, les 5 et 30 août 1816. La première est signalée aussi dans la Meurthe, et le maire de Moutiers-Saint-Jean la note dans un rapport au sous-préfet ; le percepteur de Frolois, autre indicateur préfectoral, songe plus à la seconde.

Par suite de l'inclémence de la température, les grains seront moins abondants, de moins bon rendement et paraîtront plus tard sur les marchés. En temps ordinaire, le froment de première qualité produisait 75 kilos de grains panifiables, et la seconde qualité en donnait 70 ; en 1816, on craint de ne pas atteindre 68 kilos par hectolitre[3]. Cette insuffisance des récoltes affecta assez les contemporains pour que des fonctionnaires et d'autres personnes y aient vu l'unique cause de la grave disette de 1816-1817. Par exemple, le juge d'instruction de Châtillon, chargé d'instruire une affaire « d'émotion » populaire que nous retrouverons devant la Cour prévôtale de la Côte-d'Or, déclare à un accusé : « Vous savez combien les récoltes ont été mauvaises, et que c'est à cela seul que l'on doit attribuer les misères que nous éprouvons ». Ce magistrat paraît convaincu du besoin de disculper le gouvernement royal de la moindre responsabilité, alors qu' « on venait de vous assurer qu'il y aurait du bled pour tout le monde ; ainsi, il n'était question que d'attendre un peu plus tard pour être servi », sous l'œil et le sabre des gendarmes à cheval « alignés en bataille » devant la halle[4].

A cette interprétation aussi météorologique qu'exclusive s'oppose le sentiment de l'onctueux et anonyme correspondant particulier du *Journal de la Côte-d'Or*. Cet abonné constate : « Il y a toujours eu des intempéries », et continue : « Si l'on oublie les événements, pourquoi oublier la Providence, les causes secondes et le merveilleux système des compensations? Ne devrait-on pas s'abstenir de murmurer, mais plutôt se résigner aux suprêmes décrets et recourir, comme nos pères, à des prières publiques? On ne doit imputer la disette, la cherté des grains qu'au gouvernement usurpateur. On ne doit

1. Sous-préfet de Châtillon au préfet, 30 août 1816 (Arch. dép. Côte-d'Or, M/8, VI/5).

2. M/8, VI/5.

3. Vérificateur des poids et mesures de Châtillon au sous-préfet, 3 novembre 1815 (M/8, IV/4).

4. Arch. dép., U, VI/4. Cf. Claudon, *op. cit.*

Digitized by Google

accuser de nos calamités que nos discordes civiles qui ont dévoré en deux ans les ressources de vingt années. Il est même étonnant, on pourrait dire miraculeux, que notre patrie ait pu résister à tant de fléaux réunis[1]. »

Plus nettement, divers documents administratifs ajoutent à l'indéniable influence météorologique celle, également certaine, de la présence des troupes alliées. Nous le savons déjà et par des indications contemporaines des faits. Plus tard, le maire de Dijon, Durande, se souviendra des mauvais jours occasionnés par ses résidents militaires, et de ses différends avec les boulangers dijonnais et la préfecture de la Côte-d'Or, en motivant un arrêté, que le préfet approuvera, sur la « rareté des grains, suite inévitable de l'invasion et de la mauvaise récolte ». A Saint-Seine, les Alliés ont consommé un bon tiers des récoltes, et à Sombernon aussi[2].

Quoi qu'il en soit, les habitants de la Côte-d'Or constatèrent vite la progression du prix des céréales et du pain, même en lisant le *Journal*, si, par hasard, ils apprennent que les récoltes d'Alsace ou du Midi sont satisfaisantes. La pluie empêcha la traditionnelle procession en souvenir de la consécration par le roi Louis XIII de son royaume à la Vierge Marie, dont la commémoration avait lieu le jour de la fête de l'Assomption. A côté des procès politiques locaux[3], les abonnés de l'organe préfectoral de l'esprit public lisent que le double décalitre de blé coûte 5 fr. 60, presque le même prix que les gaudes, et que le pain se paiera municipalement, selon qualité, 70, 50 et 32 centimes[4]. Bien vite, le blé atteindra 8 fr. 40, les gaudes restant à 7 ; le blé sera désormais apprécié au boisseau, dénomination politiquement plus rassurante, quoique de réalisation économique compliquée ; des grains arrivent à Marseille ou sont achetés à Dantzig[5].

Le 5 novembre 1816, le préfet, M. de Tocqueville, cédant pour une fois aux suggestions du maire Durande, admet l'interdiction du pain de fantaisie, ses idées sur le classement des boulangers et la nécessité de leur imposer un minimum de réserve en farines sous contrôle et responsabilité collective. Il formule ainsi ses opinions sur les doctrines économiques au contact de la réalité des faits et du pouvoir administratif : « Considérant que le soin de procurer au peuple une nourriture suffisante et de bonne qualité est un des premiers devoirs de l'administration, que le moyen est de combiner les prix des diffé-

1. *Journal*, n° 61. — Telle instruction ministérielle, admettant le texte établi par les compétences d'alors, est de 1816, mais il fut envoyé pour la première ou seconde fois à la préfecture de la Côte-d'Or en 1829, octobre (Arch. dép., M /8, 3). — L'histoire des subsistances en Côte-d'Or (fin 1817 à 1830) fera l'objet d'une brève étude ultérieure.

2. États de cantons (M /8, 33 /a). — *Journal*, n° 33, 1817, arrêté du 16 avril 1817.

3. *Journal*, n° 63 de 1816 ; cf. n° 66. — Procès, n°s 67 et suiv.

4. *Journal*, n° 68. Blé : 5 fr. 60 à 6 fr. 60 ; seigle : 3 fr. 20 à 4 fr. ; gaudes : 5,20 ; haricots : 3,68 (n° 71).

5. *Journal*, n° 85 de 1816 ; n° 87, signalant l'arrivée à Marseille de grains. Le n° 68 parle encore du double décalitre, le n° 70 vise le double boisseau et le n° 72 le boisseau ; les prix du blé sont respectivement 6 fr. 60, 8,40 et 8,40 aussi. Il semble y avoir seulement le nom de changé.

Digitized by Google

rentes sortes de pains... de manière que, les boulangers retirant un bénéfice légitime, ils puissent être pourvus avec abondance du genre de pain qui est plus à l'usage du peuple ; en second lieu, de soumettre les boulangers à des règles et à une police si sévères que tous les calculs de la cupidité deviennent impossibles. »

Des bruits inquiétants circulent. L'intendance militaire ferait opérer des achats plus ou moins massifs ou clandestins, ce que le préposé aux vivres fait énergiquement démentir par la préfecture ; on s'agite un peu à Beaune. En somme, la situation alimentaire ne devient sérieuse qu'à la fin d'octobre 1816, lorsque maire et préfet prennent, nous l'avons vu, des mesures administratives contre les pains de luxe et les boulangers trop avertis[1].

D'autres remèdes étaient également employés. Je ne crois pas que l'on ait renouvelé en Côte-d'Or, malgré l'exemple de la Meurthe et de la Gironde[2], les distributions de « soupes économiques » ou « à la Rumford ». Mais le préfet signale le louable exemple de M. Marey-Gassendi, maire de Nuits, qui à chaque marché fait vendre « deux cents mesures de grains à un franc plus bas que le cours du jour » et invite les lecteurs du *Journal* à imiter cet « acte de patriotisme ». A la fin de septembre, il informe ses administrés que la Côte-d'Or recevra 374,130 fr. sur les 11 millions dont le roi et les princes font abandon sur leurs listes civiles ; des réunions de conseils d'arrondissement, des commissions municipales sont ordonnées ou organisées pour que les populations de la Côte-d'Or profitent au plus tôt de la largesse royale. Par ailleurs, les imposés à la contribution extraordinaire de 100 millions par l'ordonnance du 16 août 1815 apprirent qu'en renonçant à être remboursés des sommes versées ils feraient preuve de dévouement au roi, ce que la préfecture noterait dans le *Mémorial* et le *Journal*. L'effet de cet appel fut assez sensible ; les fonctionnaires ou amateurs de réclame administrative ne sont point seuls à figurer sur les listes de renonciation, même si la présence de tel nom s'explique par la prudence politique en ces temps proches de la Terreur blanche[3]. Des instructions ministérielles précisent aux préfets les moyens officiellement préférables pour la « dessication » des grains trop mouillés qu'améliorera un séjour « de dix à quinze minutes dans le four à pain ou l'étuve » ; les blés germés demandent plus de levain que les autres. Des mélanges sont recommandés, par exemple un tiers de bonne farine, un tiers de médiocre et un tiers d'orge, maïs ou pomme de terre, selon l'une des formules estampillées par la Société royale et centrale d'agriculture[4].

1. *Journal*, n° 90.

2. Cf. Perrin, *op. cit.*, p. 144. — Moulard, *op. cit.*, p. 134.

3. *Journal*, n° 56 (29 novembre 1816). — Cf. Marcel Marion, *Histoire financière...*, t. IV, p. 392-394. — Listes des renonçants au remboursement, par exemple n° 61 : comte de Tessières, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, commandant des gardes nationaux de Flavigny, 220 fr. ; comte de Damas, 2,090. A ce moment, vers la fin d'octobre, le total est de 51,340 fr. 34.

4. *Mémorial*, 1816, n° 63. — Pontailler au préfet, 7 novembre 1816 (Arch. dép., M/8, VI/5).

Digitized by Google

A l'encontre de certains départements[1], aucun trouble sérieux ne se produit en Côte-d'Or ; mais l'augmentation des prix sur les principaux marchés du département est sensible, plus peut-être qu'au chef-lieu, mieux surveillé et discrètement avantagé. Sans longues énumérations de chiffres relatifs aux quantités vendues, aux prix réalisés, aux taxes municipales du pain et des viandes, quelques indications précises sont possibles et utiles pour comprendre les gestes énergiques, et temporaires, du préfet H. de Tocqueville au début de novembre 1816. Par exemple, à Arnay-le-Duc, en juillet 1816, on vend 100 hectolitres de blé à 29 fr. 40 ; le seigle ne fournit que 17 hectolitres à 26 fr. ; le maïs 12 à 23 fr. 40, et 6 hectolitres de vesce ont acquéreur à 11 fr. 30 ; le kilo de pain blanc coûte 50 centimes et le bis 30 ; le bœuf est à 75 centimes et le mouton à 65 le kilo. Les quantités mises en vente varient et les prix augmentent. En août sont vendus 67 hectolitres à 30 fr. 64 ; 46 de seigle à 21 fr. 30, mais 5 de maïs à 29 fr. ; le kilo de pain est taxé à 60 et 35 centimes, et le bœuf, comme le porc, en vaut 80, le veau 75 et le mouton 70. Octobre ne verra sur tel marché d'Arnay-le-Duc que 45 hectolitres de froment à 32 fr. 24 et 12 de seigle à 27 fr. Quelques renseignements se glanent aussi à Auxonne. En septembre, les fèves se vendent 17 fr. l'hectolitre, le pain 70, 52 ½ et 35 centimes le kilo ; aucune discrimination n'est faite sur la viande, uniformément taxée à 80 centimes. Beaune précise le prix des haricots, des fèves, des vesces, dont l'hectolitre vaut en général 18 fr. en juillet et août pour atteindre 30 en octobre, le blé se vendant 32. Le marché est cependant approvisionné ; en septembre, il n'avait pu fournir, au même prix, que 280 hectolitres (le 28), alors que le mois suivant 600 étaient disponibles. Le pain passait de 65 et 45 à 70 et 47 centimes ½. A Châtillon, de 180 hectolitres vendus le 16 juillet, on tombe à 45 le 16 août, mais le prix s'élève seulement de 31 fr. 25 à 36,85. Le 20 septembre, les clients se disputeront 12 hectolitres à 36 fr. 44 en moyenne ; le 19 octobre, 110 hectolitres valent 39 fr. 40 et, le 5 novembre, 175 hectolitres 38,15, sans doute par suite des premières mises en vente des blés achetés à l'étranger par le gouvernement royal. Parfois, l'avoine a manqué complètement. Le pain blanc varie de juillet à novembre de 45 centimes à 57,5 et 62,5. On signale 9 hectolitres de seigle et 40 d'orge, vendus le 19 octobre 21 fr. 12 et 14 fr. 15. Dijon est mieux approvisionné. Juillet voit 313 hectolitres de blé à 30 fr., 42 de seigle à 24 et 4 de haricots à 19 ; août, 275 hectolitres de blé à 30 fr. 40, 95 de seigle à 18,35 et 75 d'orge à 18 ; si, le 2 septembre, il n'y a que 180 hectolitres de blé, 250 de seigle se vendent 19 fr. 45 et 2 de haricots 18,40. Le 30 septembre, grands arrivages, 595 hectolitres de blé à 31 fr. 22, 305 de seigle à 20,27 et 331 d'orge à 15 fr. Le 15 octobre, les Dijonnais peuvent acheter 862 hectolitres de froment à 32 fr. 40, mais seulement 200 de seigle à

1. Le préfet de la Gironde dirige lui-même la répression des troubles vers Barsac et Bazas (Moulard, *op. cit.*, p. 138-140). — Cf., pour l'Allier, Boissonnet, p. 196-197. Préfet Saône-et-Loire à préfet Côte-d'Or, 1er avril 1817 (M/6, 92).

Digitized by Google

22 fr. 45 et 277 d'orge au prix antérieur. Pourrait-on maintenir le chiffre des hectolitres offerts au public en évitant ces sensibles élévations sans recourir à des mesures énergiques[1] ?

* * *

M. de Tocqueville ne le pensa point. Le 6 novembre 1816, il signait un grave arrêté. « Considérant que le retard que les moissons ont éprouvé a retardé également les battages des grains », le préfet interdit de les utiliser pour la fabrication des eaux-de-vie et prescrit de les réserver exclusivement à l'alimentation. Ces grains seront desséchés et « le maire veillera à ce que ces grains soient conduits sur les marchés publics de la commune... pour y être vendus et servir à la consommation locale. Il est autorisé à donner aux propriétaires desdits grains toutes réquisitions à ce sujet, après avoir procédé par lui-même à une visite domiciliaire. » Cet arrêté rappelle fort certaines prescriptions de représentants en mission. Il dut causer de la surprise en haut lieu[2].

Quoi qu'il en soit, le 27 novembre, M. Decazes, ministre de la Police, rappelait dans une circulaire l'inutilité pratique du décret impérial du 4 mai 1812, prescrivait de maintenir l'ordre sur les marchés, de poursuivre les accapareurs devant les tribunaux, qui « seuls... sauront distinguer si celui qui aura fait des suroffres est un malveillant ou seulement un homme inquiet, trop pressé de s'approvisionner ». Il prescrit de protéger « la plus libre circulation ». Aussi bien M. de Tocqueville prit-il, le 2 décembre, un arrêté empreint du plus grand libéralisme économique. « Les blés sont une marchandise comme tout autre objet de consommation ; ils appartiennent à celui qui les recueille et qui doit avoir le droit, en se conformant aux lois, de les vendre à qui il veut, comme bon lui semble, et de les envoyer dans le royaume où il lui plaît. Ce principe bien observé est la meilleure garantie de l'abondance... Les Français sont fils d'un même père, sujets d'un même roi ; il est de toute justice que l'abondance des objets de consommation leur soit commune ». Ces derniers mots auraient pu figurer dans telle circulaire de la commission des subsistances et approvisionnements commentant, le 4 frimaire an II, la loi quasi communiste du 25 brumaire an II. En fait, M. de Tocqueville couvre par cette rhétorique son insuccès administratif et aussi conserve quelques fragments de son arrêté hâtif[3].

M. Laîné, ministre de l'Intérieur, partageait les vues libérales de son collègue et compatriote Decazes. Par un autre arrêté du 6 novembre, le préfet de la Côte-d'Or avait interdit d'utiliser l'orge dans les brasseries et permis aux maires de faire vendre les grains trouvés non fermentés dans ces établissements. Le ministre blâme net cette autorisation, car « cette disposition

1. États et mercuriales (M/8, IV/4 ; M/8, VI/16 et 17).
2. *Mémorial*, n° 60. — Police au préfet, 27 novembre 1816 (Arch. dép., M/8, 3).
3. *Mémorial*, n° 64. — Duvergier, t. VI, p. 351.

Digitized by Google

serait une violation du droit de propriété et... ne peut être tolérée pour aucun motif ». A part cet article 4, M. Laîné laisse cependant au préfet latitude de faire exécuter son arrêté, parce que les départements voisins, surtout comtois, venaient acheter en Côte-d'Or beaucoup de grains. M. de Tocqueville usa de cette faculté, mais pour peu de temps. Le 20 décembre, profitant de nouvelles favorables, notamment de l'arrivée de blés dans les ports de la Saône, il suspendit en fait les mesures restrictives de l'emploi industriel des orges, en invoquant le préjudice causé au fisc par la cessation de la fabrication de la bière. Entre temps, une circulaire aux sous-préfets et maires les avait informés « qu'une sage liberté n'est que le droit de faire, en se conformant aux lois, ce qui ne peut nuire à autrui », manière indirecte d'annoncer des restrictions au commerce des blés plus précises que dans les instructions ministérielles [1].

Comme ses prédécesseurs en Côte-d'Or [2], M. de Tocqueville se rend mieux compte des besoins alimentaires locaux et de l'impassibilité des producteurs et commerçants ou boulangers devant les homélies ministérielles ou les ardents appels préfectoraux à l'union nationale et royale pour le pain à bon ou moindre prix.

Des « émotions » populaires ne se produisirent, de façon notable du moins, qu'en avril et mai 1817, après la permutation opérée entre M. de Tocqueville et M. de Lachanède par ordonnance royale du 19 février 1817. Mais, auparavant, circulent bien des bruits alarmants et les mercuriales montent. Il est toujours, mystérieusement ou exactement, question d'envois en Comté, c'est-à-dire en Suisse. La politique est, disent les administrateurs ou juges, l'inspiratrice de ces rumeurs malveillantes, ou « propagande infâme », machinées par les « méchants » [3]. Des vols se commettent, par exemple, de blé en grange, ou de mesures de maïs, ou de miches de pain et quartiers de lard « nuitamment ». Le journal préfectoral a grand soin de signaler, sinon ces incidents, du moins leur répression forte et exemplaire. Les travaux forcés à la dose de cinq ans et la réclusion de six ans ou plus sont mentionnés avec la prison ordinaire [4].

Plus ennuyeux, administrativement, furent les troubles de Pontailler-sur-Saône, en avril, et de Châtillon-sur-Seine, en mai 1817, qui occupèrent les

1. Intérieur au préfet, 27 novembre 1816 (Arch. dép., M/8, 3). — Arrêté préfectoral, 20 décembre 1816. — Autres pièces dans la même liasse.

2. Le juge de paix Luquet, d'Auxonne, signale au préfet, le 16 mars 1817, des vols nombreux que facilite la négligence des propriétaires ; le « peu de succès obtenu dans ces recherches m'avait porté à croire que les voleurs existaient dans les campagnes voisines du Jura, supportant un plus fort poids de la misère que les nôtres » (Arch. dép., U, VI/4). — Cf. Paul Viard, *op. cit.*, p. 77-83, 221-228.

3. Procès Manière, mars 1817 (Arch. dép., M, VI/2). — *Journal*, 1816, n° 32.

4. *Journal*, 1817, n° 22 ; n° 25, trois ans de prison, cinq ans de surveillance et la peine exemplaire du carcan à deux journaliers de seize et dix-sept ans qui avaient volé dans une maison habitée et après escalade de la clôture du pain et du fromage, des pommes de terre et des raves. Cf. n° 68, avril.

Digitized by Google

bureaux des sous-préfectures et préfecture et la Cour prévôtale. On fit du zèle. La réalité est mince. A Pontailler, des femmes s'effraient du départ de charrettes transportant des grains ; elles crient. Quelques maris les accompagnent, même s'ils sont gardes nationaux. Le marché n'avait-il pas été totalement démuni de grains, et ce par les considérables achats opérés par des intermédiaires non patentés? Le maire constate : « Les habitants des communes environnantes qui offrent le plus de ressources ne trouvent pas un boisseau de grains auprès des marchands et des cultivateurs, tandis que les étrangers en achètent et en enlèvent toutes les nuits, et que c'est en vain que la classe indigente se présente à ce marché, qui devient nul. » Le maire, peu rassuré sur l'éventuelle attitude des gardes nationaux, requiert « M. le commissaire des poudres de Vonges » de lui envoyer des soldats ; trois gendarmes et vingt-cinq canonniers arrivent de cette localité voisine ; « le calme s'est rétabli » par l'arrestation d'un boucher. Ce résultat ne satisfait point le magistrat municipal, qui voudrait profiter de cette occasion pour éliminer un adversaire local dont il trace le plus effrayant tableau : « Homme jadis trop influent, qui a joué un rôle dans toutes les factions qui ont désolé la France depuis vingt-six ans, qui a applaudi (pour ne pas dire conseillé) les perturbatrices ; » ne l'accuse-t-il pas d'avoir organisé cette agitation? C'est un « hypocrite qui, par un feint dévouement à la cause royale, est l'un des plus dangereux ennemis du gouvernement et en même temps de ses concitoyens à toutes les époques désastreuses de la Révolution ». Ni le commissaire de police d'Auxonne, l'ultra-royaliste Villé, ni le commissaire général de Dijon, Jollivet, ne prennent au sérieux cette dénonciation : « Le rassemblement qui avait arrêté les grains n'était composé que de femmes », assurent-ils au préfet[1].

La politique, sauf questions personnelles et locales, a donc été étrangère aux incidents des bords de la Saône. La Cour prévôtale de la Côte-d'Or dut, au contraire, châtier les émeutiers de la « Montagne ». Le 30 mai 1817, il y avait eu grand émoi à Châtillon « à l'occasion du marché aux grains » ; des gens armés de bâtons résistent à la gendarmerie ; une femme de trente-cinq ans, épouse d'un ancien militaire, crie : « A bas les gendarmes... ; il faut les tuer... ; après, faites-vous donner du grain par la noblesse ; on l'a acheté pour nous le revendre, c'est une horreur. » Un manouvrier veut « forcer l'entrée du marché où l'on n'arrivait que par un ordre établi » ; dans sa précipitation, il a « presque suffoqué » le gendarme de planton. D'autres manifestants malmènent plus ou moins trois gendarmes, leur lieutenant, un garde national et un cheval de gendarme. Un manouvrier des environs pousse des cris contre le maire de Châtillon, assimilé à « ces gueux qui voulaient que le gouvernement ne changeât pas... ; s'il y avait douze hommes comme lui, ils iraient dans les greniers et forceraient à donner du grain, en payant il est vrai ». Ces excitations à l'action directe sont répétées par un boiteux de dix-neuf ans, sans

1. Pontailler au préfet, 8 avril 1817, et pièces jointes (M /6, 92).

Digitized by Google

travail ni argent depuis quinze jours : « Les chevaux des gendarmes mangeaient de l'avoine, tandis que les hommes n'avaient pas d'herbe à manger » ; mais il accentue en disant « qu'il fallait faire comme à Bar-sur-Aube et prendre les grains chez les bourgeois ». Selon un témoin, le même chômeur agricole aurait dit : « M. Charles Languereau de La Boisserotte est un grand fichu gueux d'émigré ». Une femme assure : « C'était aux royalistes qu'on devait tout le mal qui arrivait [1] ». Ainsi qu'il se produit d'ordinaire en temps de crises alimentaires, le consommateur s'en prend au gouvernement, aux riches et aux commerçants ; le gendarme le charge, et le juge le condamne. La femme Michaut récolta un an de prison, dix ans de surveillance et dut cautionner 50 fr. ; même garantie pécuniaire fut réclamée des manouvriers Descave, Brocard et Martin, condamnés à cinq ans de surveillance et, respectivement, six, deux et quatre mois de prison ; ces quatre condamnés durent acquitter les frais, soit 496 fr. 56. Un plâtrier, Donnadieu, et les orateurs révolutionnaires Picq et Ligely furent acquittés, mais demeurèrent cinq ans sous la surveillance de la haute police et eurent à verser le cautionnement de 50 fr., ce qui fut pour ces prolétaires une dure pénitence [2].

Dans le reste de la Côte-d'Or, le calme paraît s'être maintenu. A Dijon, toutefois, de sérieuses mesures préventives furent décidées après entente entre le général, le préfet et le maire. Le 5 décembre 1816, M. de Pamplona, commandant le département, envoie à la préfecture un plan de répression éventuelle. Chaque samedi, jour traditionnel du marché aux grains, les gendarmes à cheval seront consignés de neuf heures du matin à quatre du soir ; les gendarmes à pied seront sous les armes à dix heures, et des estafettes prévues pour le préfet et le général ; le lieutenant de gendarmerie se tiendra prêt à tout événement. Le colonel commandant la brigade de la garde royale suisse stationnée à Dijon fera consigner 100 hommes jusqu'à six heures à la caserne des Ursulines, tandis qu'à celle des Carmélites cinquante chasseurs à cheval (de la Dordogne) seront également « disposés à monter à cheval ». Toutes ces forces demeurent sous l'autorité directe et unique du général, qui seul peut prescrire le rappel de la garde nationale. Dans les autres villes, ou « lieux où il se trouverait un chef militaire quelconque, il pourra s'adresser aux propriétaires bien pensants », c'est-à-dire aux gardes nationaux plus bourgeois que royalistes, car ceux-là, en union, songeront à l'accomplissement des « devoirs dont l'observation fait leur propre sécurité [3] ».

L'autorité militaire ajoute : « Il y a lieu d'espérer que nous aurons peu d'occasions de faire l'application de ces mesures de prévoyance ; mais, en les préparant, nous prenons le meilleur moyen de les rendre superflues. » La

1. Cf. *supra* les déclarations de l'abonné, de Selongey, en sens contraire, dans le *Journal*.

2. Arch. dép., U, VI /2.

3. Ou désaccord, car le général commandant le département réserve au « seul » général divisionnaire la disposition de toutes les troupes armées, y compris la garde nationale (Arch. dép., M /8, III /1).

Digitized by Google

garde nationale à cheval, élite des susdits propriétaires, fut, en effet, parfois d'une présence plus imposante qu'effective, vu le calme des manifestants prolétariens.

Le chef-lieu du département pouvait constater la rapide augmentation du prix des grains et celle, plus directement sensible en ville, du pain. A la fin de novembre, le double boisseau de blé vaut à Dijon environ 9 fr. 60 ; au début de janvier, le prix n'a guère varié ; mais, en février, il est coté de 8 fr. 40 à 10,25, même 11,10. Une régression se produit en mars et une aggravation en avril, car la même quantité de grains se paiera de 12 fr. 60 à 13, et bientôt 15,75 le 28 avril, ou 16 fr. le 3 mai. Ce prix semble avoir été le plus haut noté officiellement. Une semaine après, on se borne à 15 fr. 50. Le 21 juin, on cotait 13,50 et le 28 de ce mois 8,50. Ce marché du 28 juin 1817 « fut ouvert aux cris de Vive le Roi! offrant aux vrais amis de S. M. et de la Patrie le plus intéressant des spectacles... Chacun se félicitait, en s'abordant, de la baisse subite qu'éprouvaient les grains et reconnaissait en elle l'effet de la sollicitude du meilleur des rois et de la sage prévoyance du ministre[1] ». Le danger est passé[2]. Mais le kilogramme de pain blanc avait été taxé de 70 centimes en mars à 72 ½, puis à 1 fr. en mai ; à la fin de juin, il revient au prix de mars. Le pain bis — car municipalement le pain « bis-blanc » avait disparu — varie aux mêmes époques de 45 à 47 ½, 65 et 50 centimes[3].

Des prix et oscillations analogues s'observent dans d'autres localités. A Seurre, par exemple, en janvier 1817, le kilo de pain blanc se paie 70 centimes et le bis 62 ½ ; en avril, les taux seront de 90 et 55 ; en mai, le maire ne taxe plus le pain et limite le bis à 80 ; en juillet, on revoit le kilo de blanc à 70, de bis à 50, et de nouveau le « bis-blanc » ou « bourgeois » à 60. A Nolay, le pain blanc coûte 65 centimes en janvier, 75 en avril, puis 80, atteint 1 fr. le 16 juin, baisse d'un sou à la fin du mois et se rétablit aux prix de Dijon seulement en août. Saint-Jean-de-Losne connaît des tarifs plus élevés. En janvier, des hectolitres de blé se vendent 44 fr. 40, ou 48,50 et même 53 fr. ; en juin, le pain est à 1 fr. 10 et 70 centimes ; le 30 de ce mois, sous l'influence de la baisse générale, il ne vaut plus que 75 et 67 ½. Dans d'autres communes ou bourgs, les renseignements sont des plus fragmentaires. A Selongey, le pain se paie, en janvier 1817, 80, 70 et 40 centimes, suivant qualité, et l'on évite ensuite de documenter la préfecture parce que la « modicité des quantités et qualités vendues ne permet pas de faire les calculs en hectolitres ordonnés par la circulaire de M. le préfet ». Semur, même à la difficile époque d'avril, connaît le pain à 67 ½ et 42 ½ ; en mai, on note 80

1. Le préfet oublie de se compter au nombre des bienfaiteurs du département. — Le sous-préfet de Châtillon est moins modeste. — Le *Journal* (n° 53) assure : « Le peuple... élève une voix reconnaissante vers le monarque qui l'a sauvé ».

2. Au 1er juillet, les pains de fantaisie ne seront plus interdits, mais le prix est laissé au gré du boulanger (*Journal*, n° 53).

3. *Journal*, n° 52 : « Tous les visages étaient rayonnants de satisfaction ».

Digitized by Google

et 50, et, tout au début de juillet, 90 et 55. On comprend difficilement les statistiques de Saulieu, qui mentionnent à part le « pain... pour la troupe... attendu qu'il est de qualité supérieure à celle consommée par la classe ouvrière » ; ce pain serait taxé à 40 centimes en février, le pain blanc à 62 ½ et le pain bis à 50 [1]. En général, l'hectolitre de blé est à 80 fr., au plus haut prix, et le kilogramme de pain bis dépasse en moyenne la moitié du salaire du manœuvre. Les marchés sont vides ; par exemple à Seurre, au 15 juin. Le maire de Semur écrivait le 15 avril : « Il n'a été vendu aucune espèce de grains pendant cette quinzaine ; » celui de Saulieu, le 1er mai, fait une constatation analogue ; celui d'Aignay, en juin, déclare : « A cause de la rareté et cherté des grains, on peut dire qu'il n'y a point de taxe en ce moment [2]. »

Comment approvisionner les marchés de la Côte-d'Or? Le préfet ne peut user de réquisitions, interdites par les ministres de l'Intérieur et de la Police générale et pratiquement inutiles devant la pénurie réelle ou organisée des céréales. Cependant, il peut et veut prendre des mesures administratives. Nous savons que l'emploi des orges dans les brasseries n'est que toléré. Selon les ordres ministériels, on surveille les acheteurs non patentés, en utilisant à cet effet la loi du 21 prairial an V (9 juin 1797) ; on imprimera et affichera certains articles du Code pénal ; au délit d'accaparement seront assimilés la suroffre, le faux bruit et le détournement des voitures chargées de grains destinés aux marchés [3]. Ce dernier procédé de raréfaction artificielle des approvisionnements paraît avoir retenu l'attention de M. de Tocqueville, qui lui consacre un arrêté spécial du 3 décembre 1816, mais sans grand résultat, comme le prouvent les agitations de Pontailler et de Châtillon. Le préfet voudrait empêcher les marchands d'acheter la veille et le jour du marché, ou sinon leur fixer des heures précises et tardives. Sur ce point, il se trouve d'accord avec Durande, maire de Dijon. On crée aussi des cartes, sinon départementales, du moins dijonnaises, de pain en avril 1817 ; une commission par rue fixera la quantité nécessaire par famille et désignera le boulanger. Le très royaliste Durande se souvenait des procédés que les nécessités pratiques avaient enseignés à de plus anciens administrateurs de la capitale de la Bourgogne [4]. A Châtillon, des bons d'achat, non de pain, mais de grain, comme il convenait aux usages des paysans des communes voisines, furent distribués, mais les grains furent retardés dans leur transport, ce que l'administration sous-préfectorale n'avait point prévu le 16 mai. Des barrages et autres dispositions matérielles facilitaient le bon ordre des ache-

1. États cantonaux ou municipaux (Arch. dép., M/8, VI/17, 18, 19).

2. État des prix au 16 juin, Aignay ; Seurre, janvier et mai 1817 ; Saulieu (arch. dép., M/8, VI/17, 18, 19). Les documents ne sont pas complets et parfois peu coordonnés.

3. *Mémorial*, n° 64.

4. *Mémorial*, n° 64. — M. de Tocqueville paraît bien empiéter sur les pouvoirs législatif et judiciaire en fixant les conditions de ce « détournement », à moins de ne le prévoir sanctionné que par les peines ordinairement appropriées aux arrêtés préfectoraux. — Arrêté de Durande, du 16 avril (*Journal*, n° 33).

Digitized by Google

teurs. Cet exemple fut imité, plus ou moins, en d'autres localités [1]. Ailleurs, on songe à diminuer la consommation. Par exemple, un habitant de Selongey indique le moyen d'économiser en France 300,000 livres de pain chaque dimanche en supprimant le pain bénit. Ce collaborateur du *Journal de la Côte-d'Or* s'empresse d'ajouter que dans sa commune le pain n'en est pas moins confectionné et bénit, mais qu'il est distribué aux seuls pauvres de la paroisse. Il y a donc changement de consommateurs et non diminution de la consommation. Cette diminution fut plus effective, et par nécessité, dans d'autres communes. Dans l'arrondissement de Semur, le déficit alimentaire « sera en partie couvert par une économie qu'impose la misère à trop de gens et la prudence à tous [2] ».

Cette économie est-elle plus réelle que celle du pain bénit? Le maire de Pontailler écrit : « Une grande partie des habitants, accoutumés à manger du pain de froment, emploient de l'orge et des pommes de terre mêlées avec de bons grains. » Alors et dans ce cas se pose la question des *succédanés* [3]. A la fin d'avril, le double boisseau de seigle se paie 11 fr. 75 et l'orge cinq sous de moins, tandis que le blé est à 15 fr. 75. La différence est appréciable et se maintient ; par exemple, le 3 mai, blé, seigle et orge sont à 16 fr., 11,50 et 9,50 ; au marché suivant, on cote 15,50, 12,50 et 11,50. A ces céréales, on peut joindre les pommes de terre et d'autres « substances farineuses ». La pomme de terre surtout fut l'objet de la préoccupation administrative. Des agents municipaux signalent sa consommation dans leur commune et parfois une variété hâtive que le ministre de l'Intérieur déclare « déjà bonne à manger au commencement de juin [4] ». A Arnay-le-Duc, en janvier, l'hectolitre de haricots est vendu 32 fr. et le froment 34 ; en avril, 32 et 44 fr. 50 ; en mai, 53 et 40 fr. ; en juin, les haricots paraissent avoir disparu devant le blé à 58 fr. [5]. A Dijon, vers la même date, on paie les haricots 7 fr. 59 le double boisseau, soit à peu près le double décalitre [6] ; à Auxonne, en mai, 11 fr. Les

1. Interrogatoire de la femme Tenaillon devant la Cour prévôtale (Arch. dép., U, VI/4). — Autres interrogatoires et dépositions.

2. *Journal*, n° 24. — L'auteur développe des considérations théologiques.

3. La préfecture, par l'intermédiaire du *Journal*, recommande l'emploi d'un bouillon d'os, fort apprécié dans l'Allier ; la graisse pourrait en être utilisée pour accommoder les légumes. Malgré les nombreuses insertions à ce sujet, je doute fort que les Dijonnais aient beaucoup profité de cette découverte de l'agronome Cadet de Vaux, déjà connu dans le département pour ses initiatives alimentaires (*Journal*, 1817, n° 3).

4. En novembre 1816, une instruction ministérielle fut reproduite dans le *Journal* (n° 63). Elle recommandait d'incorporer la pomme de terre « avec les farines céréales, en assurant qu'il n'en résultera jamais la même différence qu'il y a du pain blanc au pain bis de froment » ; si l'on peut y ajouter le tiers de farine ordinaire, cette farine de pomme de terre donnera un pain qui « se rapprochera infiniment du... pain de céréales pur ». Le percepteur de Villy (6 novembre 1817. Arch. dép., M/8, 5/6) dit : « Les deux tiers des habitants de nos campagnes mettent au moins un tiers ou moitié de pommes de terre dans le pain, lequel est très bon. »

5. États par quinzaine (Arch. dép., M/8, 6/17).

6. La *Statistique de Vaillant* (Arch. dép. Côte-d'Or, I, p. 364) évalue la mesure de Dijon à 3 décalitres 03, pesant 22 kilogr. de froment. Mais à Pontailler (États, août et septembre

Digitized by Google

prix dijonnais atteignent en mai 14 fr. Le maïs est alors à 10 fr., comme les gaudes à Auxonne ; à Châtillon, on note 12 fr. pour le maïs ou les gaudes et 11 fr. pour les haricots, espèce représentative des légumes farineux [1].

La pomme de terre, dont la production s'est accrue, pourrait s'incorporer au blé après dessication. Le maire de Pontailler comprit les insertions au *Mémorial* et au *Journal* en répondant, un peu d'avance, qu'une grande partie des habitants accoutumée à manger du pain de froment emploie de l'orge et des pommes de terre, mêlées à de bons grains. Pareille collaboration fut facilitée par la relative abondance de la récolte de ce « précieux tubercule » que l'administration honore du titre de « truffes d'août [2] ». A Seurre, l'un des très rares marchés où son prix soit municipalement enregistré, on en paie l'hectolitre 7 fr. 50 en janvier 1817, 11 en avril, 16 à la fin de mai, 10 en juillet, tandis que le blé est à 35, 47 ou manque les derniers mois, durant lesquels les haricots atteignent 36 fr., comme les pois, les vesces 23 fr., pour baisser assez vite à 20 et 13, la pomme de terre montant à 12 [3].

Certains consommateurs peuvent suppléer à la pénurie de céréales par l'abondance relative de la viande. Le manque de fourrages en 1816, la hausse de l'orge et autres menus grains amenèrent bien des paysans à tuer leur bétail ; tous les cochons d'Is-sur-Tille furent pour ce motif occis en décembre [4]. Le prix se maintient de 0,80 à 1 fr. le kilo pour le bœuf, le veau et le mouton ; ce dernier manque assez souvent sur certains marchés. Le lard fait prime. Par exemple, à Saint-Jean-de-Losne, le porc salé se paie, à la fin de juin 1817, 1 fr. 80, alors que le bœuf est à 1 fr. Selongey avait connu en janvier le taux de 1 fr. 60 pour le porc, 80 centimes pour le bœuf et 70 pour le veau, le mouton n'étant pas coté parce que « manquant sur le marché ». A Saulieu, on distingue le porc (1 fr.) et le lard (1,70), contre le bœuf et le veau à 75 centimes ; en mai, le lard atteint 2 fr., prix que je crois le plus élevé de l'époque, et redescend ensuite [5].

D'autres produits alimentaires sont également indiqués ou utilisés. A Pontailler et à Châtillon, on regrette de ne point avoir de châtaignes ; à Saint-

1817) on estime le double boisseau au quart de l'hectolitre. La comparaison entre les deux systèmes de mesures ne fut pas alors officiellement précisée.

1. *Journal*, 21 mai 1817.

2. Truffes d'août, *Mémorial*, 1816, n° 65.

3. États (Arch. dép., M /8, VI /18). — A Saint-Euphrône, on calcule qu'un habitant consomme deux hectolitres de blé et un demi-hectolitre de pommes de terre par an, tandis que, renseignement imprévu, un cochon se contente d'un hectolitre d'orge (Arch. dép., M /8, 5 /6). — A Saint-Seine, chaque personne a besoin de deux hectolitres de pommes de terre (maire au préfet, 20 septembre 1816 ; Arch. dép., M /8, VI /5).

4. Le maire Perrenet écrit le 14 décembre 1817 (M /8, 5 /6) au sous-préfet : « La consommation en orge à l'usage des cochons n'a pas été considérable, ayant été nourris et engraissés en partie de pommes de terre et autres légumes... attendu le prix excessif de ce grain. » — Pontailler au sous-préfet, 7 novembre 1816 (M /8, VI /5) ; sous-préfet Châtillon au préfet, note 31, octobre 1816.

5. États municipaux (M /8, VI /18).

Digitized by Google

Seine, on a quelques betteraves. D'autre part, le vin manque durant ces années ; il aurait pu fournir un supplément alimentaire et, plus encore, par sa vente, une facilité d'acheter les céréales ordinaires ou succédanés [1].

Il en vient, en effet, des départements voisins et aussi des pays étrangers. Le préfet signale des arrivages du Bas-Rhin et de la Comté en même temps qu'il se plaint des exportations pour ces régions. Les boulangers et autres intéressés au commerce des grains opèrent de leur mieux, sous la garantie personnelle ou collective de tel propriétaire ou de telle municipalité ; les simples spéculateurs existent, à leurs risques et périls, malgré la vigilance préfectorale [2]. Les autorités locales stimulent ou soutiennent ces bonnes volontés. Le *Journal* préfectoral signalera, en février 1817, que le sieur Lebreton, « ayant à cœur d'utiliser ses moyens pour le bien de l'agriculture », offre à ses concitoyens des pommes de terre hâtives, ou « truffes d'août », fort recommandées par le gouvernement, des graines pour les cultures potagères, et annonce qu'il organise un dépôt de vinaigre [3]. A ces achats, utiles à tous, quoique profitables à leurs auteurs, se joignent ceux des municipalités et du département, qui usent volontiers de l'initiative de généreux citoyens. On signale notamment M. Marey-Gassendi, maire de Nuits, qui continue ses bons offices du deuxième semestre de 1816. Il avance les fonds nécessaires, met en vente ses propres récoltes dont il active le battage, rassure les boulangers contre une éventuelle diminution du prix du pain, prend en fait à sa charge personnelle 800 mesures sur 1,800. C'est lui que le préfet a choisi pour les achats départementaux de blé, d'une valeur de 100,000 fr., et aussi de riz. Le sous-préfet de Châtillon fait appel, avec succès, pour une somme égale, aux « principaux propriétaires et commerçants » de son arrondissement ; le maire de Dijon prend la même initiative et le préfet lui envoie une liste de fonctionnaires administrativement prédisposés à souscrire. A Beaune, on souscrit 80,000 fr. [4].

Les blés ainsi obtenus provenaient de l'Allemagne ou de l'Orient, par l'Alsace ou Lyon et Marseille. Ils rendirent à la Côte-d'Or les plus utiles services. Souvent le marché n'est fourni que « des blés du gouvernement », dit-on à Semur en avril et, à Auxonne, « on ne vivait que par la ressource des grains qui venaient chaque jour de l'étranger ». Le riz abondait, mais se payait 16 à 18 sous le kilo par les soins de M. Marey et l'octroi d'une subvention royale de 100,000 fr. dont M. de Lachanède tient la « pieuse comptabilité », sans aide précise des municipalités [5].

Le *Journal* mentionne de généreux donateurs. Un négociant parisien, ori-

1. Saint-Seine au préfet, 20 septembre 1816 (Arch. dép., M /8, VI /5).

2. Arrêtés préfectoraux (M /8, VI /5).

3. Conseil municipal de Nuits au préfet, 2 juillet 1817 (Arch. dép., M /8, VI /17). — *Journal*, 1817, n° 52, suicide d'un accapareur.

4. *Journal*, n° 71, février 1817. — *Mémorial*, n° 7.

5. Dijon au préfet, 10 décembre 1816 (Arch. dép., M /8, 3). — *Journal*, n° 42.

Digitized by Google

ginaire d'Auxonne, envoie 600 fr. au juge de paix de cette ville, lequel estime que, « si dans les temps ordinaires il est bon de faire connaître les actes de bienfaisance, il est aujourd'hui nécessaire de leur donner la plus grande publicité ». Des quêtes sont organisées à l'occasion de l'arrivée d'un régiment suisse. Pendant trois mois, la municipalité dijonnaise maintint le prix du pain à 12 centimes ½ au-dessous du prix de revient, sur la base de 5,000 livres par jour, en usant de certains crédits anonymes[1].

Toutefois, si certaines de ces avances ou souscriptions étaient de véritables dons, d'autres étaient remboursables, sans omettre celles du Trésor royal. Le contribuable s'en aperçut. Outre l'augmentation des impôts généraux dans la loi du 15 mai 1818, qui élevait à titre temporaire de 30 centimes additionnels l'impôt foncier, de 90 celui des portes et fenêtres, sans, en cette colonne, s'occuper de la contribution personnelle-mobilière ni des patentes, comme les deux autres impôts directs, majorés déjà au titre ordinaire. Elle limitait à 5 centimes les augmentations permises aux communes. En fait, le chiffre avait été dépassé en 1817. Des réunions extraordinaires des conseils municipaux furent autorisées à l'effet de voter ces dépenses urgentes, comme celles qu'entraînait la création « d'ateliers de charité ». La commune de Collonges-les-Bévy, près Gevrey, obtient l'autorisation de couper ses bois sur une étendue de trois hectares, ce qui « occuperait les habitants qui sont sans ouvrage » ; on vendrait « le bois pour aider à subsister et à payer l'impôt[2] ».

* * *

La liquidation financière de la disette, surtout sérieuse durant le premier semestre de 1817, fut d'autant plus laborieuse que l'on en redoutait le retour. Le 11 juin 1817, le préfet de la Côte-d'Or laissait pressentir les réquisitions. Plus grave était sa circulaire du 7 de ce mois aux maires, avouant la « situation fâcheuse » du département en ce qui concernait les subsistances ; les ressources sont faibles, mais cependant suffisantes pour attendre la récolte, « vu les mesures que je prends pour les augmenter et les secours que le gouvernement nous a accordés ». M. de Lachanède, averti peut-être des incidents survenus dans le département de l'Allier, prescrit aux maires de surveiller les cloches, de ne laisser la clef du clocher qu'entre mains sûres et, le cas échéant, de déposer à leur domicile personnel la corde dont le seul sacristain sera le détenteur temporaire. Il sera fait rappel de la responsabilité collective des habitants de la commune en cas de dégâts matériels ou de blessures aux

1. *Journal*, n° 53.

2. *Journal*, 1817, n°s 3 et 53 ; à Beaune, la souscription paraît avoir été de 80,000 fr. A Dijon, le notaire Borne est chargé par la municipalité d'indemniser les boulangers « de la perte éprouvée sur la livraison du pain par suite de la faveur que la ville accorde à la classe nécessiteuse » (n. 33). — Le bal de janvier 1818 ne semble pas « avoir fait recette » (*Journal*, 1818, n° 8). Les souscripteurs perdirent un bon tiers de leurs avances ; les secours se montèrent pour la Côte-d'Or à plus de 600,000 fr. (*Journal*, n° 6).

Digitized by Google

personnes, selon la loi du 13 vendémiaire an IV[1]. Quelques jours après, un nouvel arrêté crée pour les mois de juillet et août, en vue de la conservation des récoltes, des gardes champêtres supplémentaires, dont les propriétaires rétribueront les services proportionnellement à l'étendue de leurs champs, « considérant que dans les circonstances actuelles il est nécessaire de prendre des mesures pour empêcher des individus déprédateurs de commettre des dégâts ou des vols dans les récoltes sous le prétexte de l'urgence de leurs besoins ». A peu près en même temps, le maire de Dijon s'adresse au général divisionnaire pour faire remettre en vigueur les mesures prises par le général départemental six mois auparavant ; des piquets seront placés au marché et autres lieux dangereux ; les gendarmes seront sur pied de bonne heure, et le régiment suisse en garnison effectuera un « défilé menaçant[2] ».

Les intempéries reparaissent. En mai, « on fait dans toutes les églises du département des prières pour obtenir de la miséricorde divine la cessation de la pluie ». En décembre, le sous-préfet de Châtillon constatera que « la classe malheureuse consomme pour son usage une quantité d'orge... considérable ». Avec l'approbation du préfet, Durande[3] a sévèrement précisé les obligations de ses fidèles adversaires, les boulangers dijonnais ; quelques semaines plus tard, il se félicite de voir que sur 1,800 doubles boisseaux vendus sur le marché de sa commune, 1,300 proviennent de la récente récolte. Il pourra taxer le kilo de pain à 80 centimes. Des vols de denrées alimentaires continuent à être rigoureusement réprimés. En septembre, le double boisseau vaut 9 fr. pour le blé, 7,50 et 4 pour le seigle et l'orge[4]. A la fin d'octobre, on atteint les prix de 6,66, 4,27 et 3 ; le maïs est à 4,90, les gaudes à 4,50 et le kilo de viande à 0,60. Janvier 1818 connaîtra des plus bas prix du kilo de pain (60, 45 et 30 centimes). Le préfet, dans une circulaire aux maires, affirmait bien sa confiance : « Tout promet donc qu'incessamment le prix des subsistances éprouvera une baisse notable et que les maux de la classe indigente vont cesser ». En 1816, l'hectolitre de blé produisait, selon l'optimisme rétrospectif de l'administration, au maximum 70 kilos de grain de médiocre qualité ; en 1817, « une heureuse combinaison de pluies et de temps sec et chaud, bienfait de la Providence », vaut un blé de qualité supérieure, fournissant 80 kilos de farines sèches par hectolitre et un rendement en pain fort notable[5].

Cependant, M. de Lachanède maintient l'interdiction de distiller les pommes de terre, renouvelle un arrêté du 2 décembre 1816 contre les détournements des convois de grains, parce qu' « on opère par cette manœuvre une hausse ». Ce n'est que le 4 mars 1818 que la liberté sera rendue aux distilla-

1. Loi du 15 mai 1818 (*Sirey*, t. I, p. 994 et suiv. ; éd. de 1854).
2. *Mémorial*, 1817, n° 86, juin.
3. Durande au général, 6 juillet 1817 (Arch. dép., M/8, 3).
4. *Journal*, n°s 54, 62, 68, 69, 71.
5. Circulaire préfectorale aux maires, 22 septembre 1817 (*Mémorial*, n° 96).

Digitized by Google

teurs, « considérant... que la baisse des grains ne laisse plus aucune inquiétude et que les produits considérables de la dernière récolte offrent un excédent ». De fait, le kilo de pain blanc se vendait à Dijon 55 centimes, le bis-blanc 45, le bis 27 et la viande de 90 à 80 ; le double boisseau de maïs se tenait dans les 4 fr. 70, prix intermédiaire entre ceux des haricots (4,90) et des vesces (4,25). A Arnay-le-Duc, on payait alors le pain de 50 à 40 et 25 centimes ½ ; à Seurre, on notait 52 ½, 42 ½ et 32 ½ [1].

La mauvaise période était terminée. Bientôt, rassuré sur les produits de 1817, on se plaindra de trop belles espérances, en Côte-d'Or comme en d'autres départements. Les moissons de 1818 seront encore plus abondantes, « à un point », dit le maire d'Is-sur-Tille, « qu'on est obligé d'en faire manger par le bétail... dans la crainte qu'elles ne soient pour le moment trop avancées ». Cette appréhension de septembre sera partagée en novembre par le maire de Selongey [2].

Le consommateur se crut heureux quelques instants. Mais bien des terres avaient été ensemencées en blé, celui-ci se vendant cher et les vendanges étant alors assez mauvaises [3]. On produisait plus à l'hectare, et on emblavait plus d'hectares. Les pouvoirs publics veillaient. Électeurs et éligibles, les gros propriétaires fonciers, parmi lesquels les « libéraux » furent les plus ardents, organisèrent une échelle mobile qui, tout comme aux *landlords* après la fin du Blocus continental et de la profitable guerre avec la France, leur assurait le maintien des hauts prix et, par suite, des fermages élevés pendant les périodes d'abondance. Le paiement du blé en argent royal au lieu d'assignats républicains avait été aussi inutile qu'il l'était de vivre sous les fleurs de lis au lieu de l'aigle impériale. Telle est la conclusion aussi historique que sceptique de cette étude ; l'historien de demain en appréciera l'exactitude au spectacle d'époques plus proches, à moins qu'il n'imite le sous-préfet de Beaune qui, en décembre 1817, terminait ainsi son rapport : « Enfin, il faut espérer et compter sur la Providence [4]. »

Pierre-Paul VIARD.

1. *Journal*, 1818, n° 19, se référant aux instructions ministérielles du 25 février ; n° 53, juillet, 50, 37,5 et 25 centimes ; viande, 90.

2. Is-sur-Tille au préfet, 11 novembre 1818 (Arch. dép., M/8, 5/7).

3. Je me propose d'étudier cette question en Bourgogne et en Languedoc. Cf. *Journal*, 1817, n° 13.

4. Sous-préfet au préfet (M/8, VI/17). — De Hauranne, t. V, p. 169 ; t. VI, p. 265 et suiv. Loi du 10 juillet 1819 (Beaurieux, *op. cit.*, p. 50).

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE

HISTOIRE MODERNE (1498-1660)

I. GÉNÉRALITÉS. — La très belle publication consacrée par M. André BOURÉE à *La Chancellerie près le Parlement de Bourgogne de 1476 à 1750*[1] n'est pas seulement une érudite histoire de cette institution qui, créée par Louis XI dès 1476[2], définitivement installée en 1480, est devenue sédentaire à Dijon en 1494 (après avoir siégé tantôt à Beaune, tantôt à Dôle, et à Dijon seulement en dehors des sessions des deux Parlements voisins). Ce n'est pas uniquement, établi d'après les documents d'archives, un catalogue des noms, généalogies et armoiries des officiers. C'est encore un fragment d'histoire sociale, qui nous permet de saisir *in actu* l'ascension des familles bourgeoises vers la noblesse. Ces familles de « gardes des sceaux » et de « secrétaires du roi », les Chambellan, les Berbisey, les Fyot, les Godran, les Bernard, les Arviset, les Frémyot, les Leclerc de Ruffey et les Leclerc de Buffon, nous les voyons souvent commencer par le commerce ou par les infimes charges de judicature ou de finance, gardes des greniers à sel, greffes, justices seigneuriales, eaux et forêts, recettes, etc., sans parler des avocats, médecins ou chirurgiens. Leurs charges de chancellerie leur confèrent — quand ils ne l'ont pas déjà — la noblesse héréditaire. Elles leur ouvrent, à eux ou à leur fils, le Parlement ou la Chambre des comptes, la vraie noblesse de robe, parfois même les fonctions militaires. Nous avons là un exemple du recrutement incessant de la noblesse, mais aussi (M. Bourée ne le remarque pas) un exemple de la désertion des professions actives au profit des offices, désertion favorisée par une fiscalité famélique et imprévoyante.

Sous le titre de *Socialisme d'État*, M. P. BOISSONNADE, à qui nous devons déjà tant de travaux, étudie en réalité le développement de ce qu'on peut appeler plus justement l'étatisme économique (surtout industriel et commercial) de Charles VII à Colbert[3]. Son livre a été préparé par de fructueuses re-

1. Dijon, Alfred Ballais, 1927, in-4°, 421 p. et 18 pl. reproduisant 216 blasons. Imprimé chez M. Darantière. Prix : 225 fr.

2. C'est-à-dire mars 1477, nouveau style.

3. *Le Socialisme d'État. L'industrie et les classes industrielles en France pendant les deux premiers siècles de l'ère moderne, 1453-1661.* Paris, H. Champion, 1927, in-8°, 380 p. —

Digitized by Google

cherches dans les archives et bibliothèques, dont sa bibliographie et ses références[1] — celles-ci malheureusement très réduites — ne donnent qu'une faible idée. Il apporte une masse infinie de détails, qui n'avaient jamais été réunis en un nombre aussi imposant.

Le plan d'un pareil travail était difficile à établir. Une première division, toute chronologique, entre Valois et Bourbons, amène l'auteur à couper en deux certaines évolutions. D'autre part, la multiplicité des subdivisions par matières l'oblige à de nombreuses répétitions : le même fait, le même personnage, envisagés successivement de divers points de vue, figurent sur plusieurs fiches. Enfin, il arrive qu'on rapproche, sur une même fiche, des événements singulièrement éloignés dans le temps. Il est un peu déconcertant de voir renvoyer (bibliographie du ch. IV) aux « ouvrages de Seyssel *et* de Laffemas[2] ». Les nuances disparaissent dans un exposé trop massif.

M. Boissonnade montre très bien que l'étatisme d'alors n'est pas une théorie économique en l'air, mais un moment de l'économie nationale. La preuve en est l'universalité du phénomène. Aux exemples (espagnol, habsbourgeois, lorrain, bourguignon, italien) dont nos rois ont pu s'inspirer, il aurait fallu joindre le plus notable, et bientôt le plus efficace, celui des Tudors. Ce n'est pas Colbert, c'est William Cecil qui est le véritable initiateur du mercantilisme[3].

II. XVIe SIÈCLE. — Le beau volume consacré par M. Marcel POÈTE au Paris de la Renaissance fera la joie de tous les amateurs du XVIe siècle[4]. Fidèle à sa méthode, qui est d'étudier la vie de la cité comme celle d'un être organique, l'auteur passe en revue les divers aspects de cette vie : Paris nœud de routes terrestres et fluviales ; Paris centre militaire, capitale ; Paris ville d'art, foyer de la Renaissance ; Paris ville d'affaires et de travail. Et tout cela non pas dans un exposé statique, mais en retraçant les phases de

M. G. Legaret écrit récemment, avec raison (*Hist. du développement du commerce*, p. 182), à propos de Colbert : « Ce n'est pas du *socialisme d'État*, mais plutôt de l'*interventionnisme* de gouvernement. » Il n'y a guère que Laffemas à propos de qui on pourrait parler de socialisme d'État.

1. La bibliographie (sources et ouvrages) occupe, en très petit texte, les p. 311-374. Les références proprement dites, victimes des habitudes nouvelles de l'édition française, ont totalement disparu. Les notes qui subsistent au début de chaque chapitre ne sont que des indications très sommaires, noms d'auteurs et non titres d'ouvrages. On relève, dans l'un et l'autre de ces appareils bibliographiques, d'inévitables fautes d'impression.

2. P. 54, sur l'artillerie. P. 55, salpêtres, on cite successivement 1542, 1572, 1478.

3. P. 143, la suppression en 1571 du salaire en nature est une concession non « aux maîtres imprimeurs », mais aux compagnons. P. 162, « l'auteur anonyme » de l'*Advis au Roy* est Montchrestien lui-même. Les dates de 1613 et 1616 sont inexactes. Trop peu (quelques mots p. 242) sur l'opposition Sully-Laffemas. Trop peu sur le commerce (p. 71, sur le sel ; p. 83-84, sur le sucre, il aurait fallu signaler les tentatives de plantation au Maroc) et la navigation. Rien sur la banque et le commerce de l'argent.

4. *Une vie de cité : Paris de sa naissance à nos jours.* II : *La cité de la Renaissance*, du milieu du XVe siècle à la fin du XVIe siècle. Paris, Aug. Picard, 1927, in-8°, 336 p. Un frontispice.

Digitized by Google

l'évolution, en montrant comment le débordement de la population vers les faubourgs dessine les linéaments d'une capitale nouvelle, comment le triomphe de l'italianisme nous fait passer du Paris de Louis XI à celui de Henri II. C'est une sorte de résumé de l'histoire de France, de la civilisation française, dans ce cadre original : la biographie d'une ville.

Ce parti pris, qui donne à l'exposé beaucoup de charme et entraîne le lecteur, ne va pas sans quelques inconvénients. Il y a quelque chose d'un peu factice dans cette affirmation du rôle de Paris capitale, en un temps où la capitale, c'est-à-dire la cour du roi, ses conseils, son gouvernement sont encore des entités assez flottantes et qui se meuvent, au gré des promenades royales, le long de la Loire ou de la Saône. — Je n'aime pas beaucoup ces expressions « l'Est royal », « l'Ouest royal », pour dire simplement qu'au vieil hôtel des Tournelles succéderont le Louvre et les Tuileries. Et surtout, le désir de montrer avant tout le Paris de la Renaissance a contraint l'auteur à rejeter dans un volume suivant tout ce qui se rapporte au Paris de la Réforme. Or, n'est-ce pas mutiler la vérité que de ne pas parler, pour François Ier et pour Henri II, des prêches du Louvre, des iconoclastes, des processions, du chant des Psaumes, des bûchers?

Ces critiques, on les formule quand on a lu. Pendant qu'on lit, on est séduit par cette richesse de détails sur la vie de la rue, sur la bourgeoisie, sur les fêtes, les inondations et les incendies, sur mille détails de topographie parisienne. Ce beau sujet est complètement renouvelé par M. Poète.

Dans une étude solidement documentée, le capitaine TUBERT présente les trois anciennes compagnies des Arbalétriers, Archers et Arquebusiers de la ville de Paris[1]. Curieuse organisation, à la fois bourgeoise et militaire, qui ne paraît pas remonter au delà du début du XVe siècle, mais qui sortit, par voie de sélection, de la confrérie des Arbalétriers. A la fin du XVIe siècle, les trois compagnies, que distinguait d'abord leur armement spécial, ne forment plus que les sections — on disait les Trois Nombres — d'un même corps, qui prendra en 1695 le nom significatif de Gardes de la Ville. Chargés de maintenir l'ordre et aussi de rehausser par la splendeur de leurs « hoquetons d'orfèvrerie » l'éclat des cérémonies publiques, ce sont des privilégiés. On s'explique ainsi que, malgré leur attitude favorable à la Révolution, malgré l'appui qu'ils trouvèrent auprès de la Commune elle-même, ils aient été dissous par la Législative. Cette page curieuse de nos vieilles institutions de police militaire nous est retracée avec exactitude et minutie[2].

Pierre de Saint-Julien de Balleure est un gentilhomme comtois dont la famille était passée au service du roi dès le temps de Charles VIII. Il est

1. Capitaine TUBERT, *Archers du vieux Paris : les trois « Nombres ». Étude sur les anciennes compagnies bourgeoises des 60 Arbalétriers, des 120 Archers et des 100 Arquebusiers de la ville de Paris*. Paris, Presses universitaires, 1927, in-8°, 128 p. Deux fig., l'une sur la couverture, l'autre au revers du volume. Prix : 15 fr.

2. La lecture des documents est souvent très fautive. L'auteur est cependant diplômé de l'École des Hautes-Études.

Digitized by Google

surtout connu par son livre *De l'origine des Bourgongnons*, où les fantaisies étymologiques et archéologiques se joignent à des observations intéressantes sur le passé de la Bourgogne. Mais sa plume féconde n'en est pas restée là, ce qui permet à M. RAFFIN de lui consacrer une étude très complète[1]. On peut la considérer comme définitive. On relève, chemin faisant, dans ses œuvres, quelques détails autobiographiques qui font de Saint-Julien une source pour l'histoire de son temps[2].

Les documents que M. MONNET a diligemment recueillis dans les Archives camérales de Turin n'ont pas seulement l'avantage de fixer certains détails de la vie de Bayard — surtout du temps où il était, sous le surnom de Piquet, page à la cour de Savoie[3]. Ils permettent encore de faire, d'une façon décisive, la critique d'un texte célèbre, *La très joyeuse... histoire* due à Jacques de Mailles[4]. Contre les trop enthousiastes éditeurs du *Loyal Serviteur*, M. Monnet établit, au moyen d'irréfutables comptes d'hôtel, que cette histoire est trop souvent « le fruit d'une brillante imagination » et mérite le nom de « beau roman[5] ».

Sans être aussi sévère, M. LETONNELIER, qui a connu au dernier moment le travail de M. Monnet, considère également que les affirmations du *Loyal Serviteur* sont sujettes à caution, surtout pour les premières années. Il attache plus d'importance aux parties pour lesquelles Jacques de Mailles, dont il démêle assez bien la personnalité, peut passer pour un témoin oculaire[6].

Signalons le petit travail de Mme HINTZE sur l'État et la Société sous François Ier[7]. C'est une consciencieuse et intelligente mise au point des travaux français, montrant bien la place du roi dans le mouvement de la Renais-

1. Léonce RAFFIN, *Saint-Julien de Balleure, historien bourguignon, 1519?-1593*. Paris, H. Champion (*Bibliothèque littéraire de la Renaissance*, nouvelle série, t. XIII), 1926, in-8°, 132 p. Appendices (dont une bibliographie des ouvrages de Saint-Julien), index. Un blason.

2. M. Raffin a donc raison de nous reprocher l'omission de son nom dans nos *Sources* (p. 3, n. 1). Nous avions légitimement écarté les *Origines*, mais il eût fallu citer les *Gemelles ou Pareilles* et même les *Mélanges historiques*.

3. Camille MONNET, *Bayard et la maison de Savoie*. Recueil de notes et de documents inédits pour servir à l'histoire du bon chevalier. Paris, Bossard, et Turin, Bocca, 1926, in-8°, XIV-145 p. Index, 4 pl., un autographe, 4 cartes. L'illustration, très soignée, a le défaut de n'être pas toujours documentaire : un tableau de du Perreux (1810), un autre de della Chiesa di Benevello (1841), vrai modèle de « gothique Louis-Philippe ».

4. Notamment sur les funérailles de Bayard. Le duc Charles III, qui tenait à faire sa cour à Charles-Quint, a négligé de « faire honneur » à l'ancien serviteur de sa maison.

5. P. 28, n. 3, au lieu de : « qu'ils pourront fixer », lire : « finer ».

6. *Étude critique sur le « Loyal Serviteur » et son Histoire de Bayard*. Grenoble, impr. Saint-Bruno, 1926 (extr. du *Bull. de l'Acad. delphinale*, 1924), in-8°, 43 p.

7. Hedwig HINTZE, *Staat und Gesellschaft der französischen Renaissance unter Franz I* (extr. de *Deutsche Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Geistesgeschichte*, V, 3, p. 485-520). Depuis, Mme Hintze nous a envoyé un considérable ouvrage, qui ne rentre pas dans le cadre de ce *Bulletin*, mais que nous nous faisons un devoir de signaler : *Staatseinheit und Föderalismus im alten Frankreich und in der Revolution*. Stuttgart, Berlin et Leipzig, Deutsche-Verlags-Anstalt, 1928, in-8°, XXX-623 p.

Digitized by Google

sance. On regrettera seulement que l'auteur ait trop souvent lu les textes du XVIe siècle dans des éditions périmées.

Ce n'est pas sans un sentiment de vénération reconnaissante que l'on manie le tome septième et dernier de la « somme calvinienne » de M. E. DOUMERGUE [1]. Il aurait été déplorable que l'ancien doyen de Montauban ne pût voir sortir des presses ce volume où il a mis d'abord le récit des cinq dernières années du réformateur, mais aussi le fruit des études de toute sa vie sur l'action de Jean Calvin dans le monde de son temps, non seulement dans la France huguenote [2], mais en Pologne, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Suède, etc. Si le volume est un peu composite, un même esprit l'anime ; il faut dire : une même foi.

Cette foi éclate dans le récit passionnant et passionné de la lutte de Calvin contre les « libertins » : épisode décisif, puisqu'il ne mettait en jeu rien de moins que l'avenir et la signification même de Genève : serait-elle une petite république enclavée entre les terres savoisiennes, ou deviendrait-elle l'une des capitales religieuses de l'humanité? Contre Calvin, contre la calvinisation de Genève se dressait le patriotisme de clocher. « Maulgré Dieu des François », ainsi juraient les mécontents, et ils s'écriaient : « Par le sang Dieu, nous en boutterons tant bas de ces Francillons ». Dans ce combat entre le local et l'universel, on ne s'étonnera pas que M. Doumergue ait pris parti. Mais il le fait avec l'ardeur, avec la vibrante émotion d'un fidèle de 1559 : « Quel bonheur », proclame-t-il, « pour la gloire de Genève que Calvin ait été là ! » Les ennemis de Calvin sont ses ennemis ; il est à ses côtés dans toutes les querelles, qu'il s'agisse d'écraser Bolsec ou de dénoncer « le fanatisme haineux de Zébédée ». Les membres du Deux Cents n'en voulaient pas plus que lui aux Bernois, qui avaient pris le parti des libertins et qui semblent bien avoir rêvé d'étendre sur Genève leur « protection », comme ils avaient établi leur domination sur les terres vaudoises.

Un péril commun réconcilia Berne et Genève : la crainte, à partir de 1558, d'Emmanuel-Philibert, puis la paix catholique du Cateau. Genève semblait être la victime désignée si le Roi Catholique ne s'était montré, pour des raisons de politique espagnole, singulièrement plus tiède que le Très Chrétien. Et si l'année 1559 est une année d'angoisse, c'est aussi l'année du triomphe. Alors se fonde vraiment l'État calviniste ; alors on s'aperçoit que l'homme extraordinaire qui avait repétri de ses mains la cité maintes fois rebelle, qui exerçait sur la vie morale, intellectuelle, politique même de cette population

1. *Jean Calvin. Les hommes et les choses de son temps...* Quatrième partie : *L'œuvre.* T. VII et dernier : *Le triomphe.* Neuilly-sur-Seine, éditions de « La Cause », 1927, in-4°, 581 p. Ce volume a été imprimé grâce à la libéralité de la comtesse de Limburg-Stirum, descendante des Crommelin. — On trouvera au revers du faux titre la liste des ouvrages consacrés par l'auteur à Calvin.

2. M. Doumergue reprend la *quaestio vexata* de l'étymologie du mot et conclut en faveur du « roi Hugon » de Tours. Il nous paraît que l'opinion la plus vraisemblable — la plus nuancée — demeure celle de Gaston Paris.

Digitized by Google

composite la rude dictature de la dialectique et de l'éloquence, cet homme n'était pas encore « bourgeois de Genève ». Il cesse, alors seulement, d'être un étranger.

Aussi cette date de 1559 est-elle pour M. Doumergue une occasion pour revenir en arrière (il reprend les origines de la Réforme française, traitées en son tome Ier) et pour faire une sorte de tour de l'horizon calvinien. Il décrit ce que Michelet, d'un mot révélateur, a nommé « l'école des martyrs ». Il dresse, avec une minutie qui nous est précieuse, le tableau des Églises de France vers 1560-1564. Il installe Calvin au centre du calvinisme européen, chef aimé, pas toujours obéi, de ceux qui en tous pays souffrent et combattent pour la cause de l'Évangile. On devine le parti que ce biographe enthousiaste a su tirer de l'extraordinaire correspondance du réformateur. On songe à peine à s'apercevoir que, sur certains points, il n'a pu se mettre au courant de tous les travaux récents.

Ainsi s'achève cette œuvre prodigieuse. Assurément, il ne faut pas lui demander la sereine impartialité de l'érudition objective. *Soli Deo Gloria!* c'est le dernier mot du livre, comme c'est l'épitaphe du Réformateur. On reprendra bien des parties de cette œuvre, on en critiquera plus d'une page. Mais personne, en aucun des pays de l'ancien ou du nouveau monde où rayonna la pensée calvinienne, personne désormais n'osera s'occuper de Calvin sans avoir manié les sept tomes de M. Doumergue [1].

M. Jacques Pannier, qui avait collaboré à la réédition, entreprise par M. Abel Lefranc, du texte français de 1541 de l'*Institution chrestienne*, nous donne une reproduction de la célèbre *Épître au Roi*, non plus d'après le texte complet de l'*Institution* dont elle occupe les premières pages, mais d'après le petit livret — nous dirions aujourd'hui le tirage à part — qui sortit à la même date des presses du même imprimeur, sans doute le Vaudois Jehan Girard [2]. Cette édition spéciale est une preuve même de l'importance que Jean Calvin attachait à cette lettre, de l'espoir qu'il conservait d'agir par elle sur l'esprit de François Ier et sur l'opinion française. Les quelques variantes que ce texte présente avec celui de l'édition complète témoignent du soin avec lequel Calvin l'a revu. Le consciencieux éditeur a fait précéder l'*Épître* d'une introduction où il situe ces pages qui étaient déjà, sous leur forme latine de 1536, un des faits essentiels de notre histoire, et qui deviennent, dans l'admirable prose française de 1541, un des monuments capitaux de notre langue. Il nous fait espérer une nouvelle édition de l'*Institution* tout entière.

1. P. 349, je pense qu'il faut lire 1660 et non 1560. Les noms de lieux (pour la France) sont souvent mal orthographiés. Ne se trouvera-t-il pas un nouveau mécène pour doter ces sept volumes d'un index?

2. Jean Calvin. *Épître au roi François Ier. Préface de la première édition française de l'« Institution de la religion chrétienne », 1541. Texte publié, pour la première fois, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, avec introduction et notes*, par Jacques Pannier. Paris, Fischbacher (Publications de la Société calviniste de France, n° 1), 1927, in-8°, xxxiv-32 p., 2 pl. Prix : 10 fr.

Digitized by Google

C'est un véritable monument que M. ZELLER a élevé à la réunion de Metz à la France[1]. Les archives locales, les fonds parisiens, allemands, bruxellois lui ont fourni une documentation qui n'avait jamais été rassemblée, et qu'il a utilisée avec un sens critique très averti et avec une sereine impartialité. Dans un premier volume, il a étudié les événements mêmes de 1551-1552, dont il a essayé de reconstituer la genèse. Il semble bien avoir démontré que l'occupation des trois villes qu'on appela ultérieurement les Trois-Évêchés ne fut dans la politique de Henri II qu' « un accident », une suite naturelle de ses relations avec les confédérés de Smalkalde. Il est temps d'en finir avec la légende[2] qui fait à ce roi « l'honneur immérité » d'une orientation nouvelle de la politique royale : une soi-disant renonciation au rêve italien, et une « poussée vers l'Est ». En réalité, Henri II, cherchant des ennemis à Charles-Quint, s'est trouvé en face d'un traité *entre princes allemands* — celui de Lochau, des 25 septembre-5 octobre 1551, où sa signature restait en blanc. A Chambord (15 janvier 1552), c'est encore, après d'infinis marchandages, un traité entre ces princes, mais qui prévoit une coopération militaire et fixe la contribution financière du roi Très Chrétien. Ce sont ces princes qui lui demandent d'occuper Metz, Toul et Verdun (même Cambrai), pour des raisons stratégiques, mais aussi pour défendre les droits de l'Empire, pour protéger ces villes impériales contre l'Empereur. On parle de faire de Henri un vicaire de l'Empire dans ces villes de langue welche ; on lui laisse vaguement espérer cette couronne impériale qu'il avait ambitionnée comme dauphin.

Il n'y a rien là qui ressemble à une politique française dirigée contre l'Empire, ni à des plans de conquête dans l'Est. Après coup, une fois réalisée, l'occupation de Metz a pu orienter les aspirations françaises vers le Rhin : elle a été cause et non effet. Mais Henri II, aussi asservi que son père, jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis, aux ambitions ultramontaines, aurait considéré les trois villes comme une simple monnaie d'échange pour Milan ou Asti, si Charles-Quint n'avait commis la faute, en assiégeant Metz, de contraindre, pour ainsi dire, Henri II à la maintenir sous sa protection.

« Protection », c'est le mot qui convient à la situation ambiguë de la ville, de 1559 à 1648 : membre du Saint-Empire, et que le roi est censé garder pour l'Empire. Peu à peu, cette protection évolue vers la souveraineté, par des étapes que M. Zeller a soigneusement notées : établissement d'une garnison, d'un gouverneur, d'un « président » en 1633, d'un Parlement en 1637, enfin d'un intendant. Alors seulement le roi peut parler de « notre ville de

1. Gaston ZELLER, *La réunion de Metz à la France, 1552-1648*. Ire partie : *L'occupation ;* IIe partie : *La protection*. Paris, « Belles-Lettres », 1926 (fasc. 35 et 36 des Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg), 2 vol. in-8°, 502 et 402 p. Pièces et bibliographies à chaque volume. Appendices et index au second. Prix : 40 et 35 fr.

2. On la trouvait dans le volume de M. Lemonnier (*Histoire de France* de Lavisse). On la retrouve en tête de la *Marguerite* de M. Mariéjol, dont nous parlons plus loin. Elle avait cependant déjà été fortement ébranlée par M. Romier.

Digitized by Google

Metz », tandis que dans l'évêché il a peu à peu empiété sur le pouvoir des prélats.

Cette évolution a été favorisée, somme toute, par les Messins eux-mêmes. A l'exception d'un patriciat en complète décadence, ils se sont trouvés assez bien d'une solution qui les soustrayait à l'anarchie germanique et leur garantissait la sécurité. Sans qu'on puisse vraiment parler d'un « parti français », les affinités intellectuelles et sociales (signalées dès 1543 par un agent bourguignon) les tournaient vers la France. La fidélité de Metz pendant la Ligue, fidélité qui s'explique en partie par la présence d'une forte minorité protestante, fut un fait caractéristique et plein d'avenir.

A cette excellente thèse, qui réduit à ses vraies proportions un événement important surtout par ses conséquences, l'auteur a joint la discussion d'un problème général : à savoir si l'on trouve, à travers toute notre histoire, un constant désir de recouvrer les frontières « naturelles » de la Gaule et en particulier le désir du Rhin. Il semble que M. Zeller ait victorieusement relégué ces *Frankreichs Rheingelüste* dans le domaine des légendes, légendes en partie inventées et magnifiées par une certaine érudition allemande. Cependant, par moments, je crains qu'il n'aille trop loin dans son désir de prouver, et qu'il ne diminue à l'excès certains faits, démesurément grossis par des historiens sans critique, mais existants tout de même. Ni le texte d'Æneas Sylvius Piccolomini, ni ceux de Ronsard ne peuvent être écartés avec désinvolture. Que les Allemands aient prêté aux Français l'intention d'aller jusqu'au Rhin, c'est une accusation qui n'aurait eu aucune base si elle n'avait correspondu, au moins, à de vagues réalités. Lorsqu'il se trouve, en 1444, en présence d'un texte où, à propos d'Épinal, M. Zeller reconnaît lui-même que « la revendication du Rhin-frontière s'exprime avec netteté », il se tire d'affaire en disant : « Il n'est pas certain que Brézé ait réellement tenu ce langage. » C'est résoudre un problème par une conjecture. La vérité est probablement que les *Rheingelüste*, sans être totalement absents de la pensée française depuis le milieu du xve siècle, n'y ont joué un rôle ni continuel ni décisif. La Lorraine et ses abords n'ont pas exercé sur nos aïeux une attraction comparable à celle de l'Italie ou même des Flandres. Henri IV et Richelieu seront les premiers — et encore! — à concevoir une politique rhénane. En ces limites, la thèse de M. Zeller paraît inattaquable. Le travail par lequel il l'a établie est d'un excellent historien[1].

A propos d'une affaire de complot qui agita Metz en 1601, M. Zeller faisait allusion[2] à un travail, dont il avait vu les bonnes feuilles, sur le sieur de

1. P. 251, à propos des origines de la notion de neutralité, si bizarrement ignorée des juristes, il aurait fallu citer la neutralité des deux Bourgognes, qui figure seulement p. 366, n. 1. — P. 303, l. 20, lire *fils* et non *frère*. — Les lecteurs suisses en voudront à M. Zeller d'écrire obstinément *Neufchâtel*, p. 188 et suiv., 321, et t. II, p. 43. — P. 27, l. 16, lire sans doute *Rhône* pour *Rhin*.

2. T. II, p. 135, n. 1.

Digitized by Google

Saubole, un Gascon qui fut gouverneur de Metz, plus ou moins comme lieutenant d'Épernon. Il est regrettable que l'auteur, Mlle Derblay [1], n'ait cru devoir citer ni le beau livre de M. Zeller [2], ni même l'ouvrage de M. Mouton sur d'Épernon, et qu'il nous renseigne si peu sur les sources, qui semblent considérables, auxquelles il a puisé [3]. Il a sacrifié à la mode de la biographie romancée. Un simple livre d'histoire eût été plus intéressant et, contrairement à ce que croit Mlle Derblay, plus probant. S'il eût été plus critique, il serait peut-être écrit moins à la louange du gouverneur, et moins sévère pour ses ennemis. Il y a parmi eux une bien amusante figure, celle de Pierre Joly (*Petrus Lepidus*), humaniste de troisième ordre, bouffi de vanité bourgeoise et qui, après avoir été le thuriféraire de Saubole, ne lui pardonna pas (et encore moins au frère assez intempérant du gouverneur) de l'avoir compromis dans cette ridicule affaire de complot espagnol [4].

Aux ouvrages que nous avons déjà sur Bernard Palissy, M. Leroux ajoute un agréable essai qui ne nous apprendra rien de nouveau, et qui se borne à faire revivre « l'humble potier sans lettres [5] ». Type du livre peu utile.

C'était une excellente idée que de songer à rééditer le *Voyage* de Jean de Léry, car l'édition donnée par Gaffarel en 1880 est épuisée [6]. C'est un des livres les plus intéressants et les plus sincères sur les voyages des Français au XVIe siècle, et, comme l'a indiqué M. Chinard, on y trouve l'origine de la théorie du « bon sauvage » que devaient illustrer Montaigne et Rousseau. Il est fâcheux que M. Clerc, obéissant à des scrupules bizarres, ait cru devoir nous offrir une édition comme nous espérions qu'on n'en verrait plus : une édition « quelque peu abrégée », où l'on a supprimé l'épître à François de Coligny, presque toute la préface, où l'on juge « superflu de trop établir l'aigre polémique du protestant avec le cordelier Thevet ». Effacer les digressions (quel texte du XVIe siècle résisterait à ce traitement?), les chapitres botaniques et zoologiques, nous priver du « colloque » en langue topinamboue, « aérer la langue », nous présenter une « phrase de Léry..., mais modernisée », parer les chapitres de titres romanesques, mélanger (et sans indiquer les variantes) la deuxième édition (celle qui fut reproduite en 1880)

1. Claude Derblay, *Roger de Comminges, sieur de Saubole, gouverneur de Metz, 1553-1615*. Paris, les Presses universitaires, 1927, in-8°, 331 p.

2. Dont l'index contient plus de douze mentions du nom de Saubole.

3. Il faut les reconstituer d'après des notes peu explicites.

4. C'est une singulière façon d'expliquer la persistance du nom de « Bourguignons » pour désigner les sujets flamands et comtois de Philippe II que d'écrire (p. 143) : « Vieux nom des Espagnols, depuis le mariage de Marie de Bourgogne... avec Maximilien d'Autriche. »

5. Désiré Leroux, *La vie de Bernard Palissy*. Paris, H. Champion, 1927, in-8°, 126 p., 8 pl. — M. Leroux use largement des points de suspension. Il écrit : « 1546... des moines allemands commencent à parcourir le pays de Saintonge pour y répandre les idées de Calvin et de Luther. »

6. *Le voyage au Brésil de Jean de Léry, 1556-1558*, avec une introduction par Charly Clerc. Paris, Payot, 1927, in-8°, 319 p., 7 gravures. Prix : 18 fr.

Digitized by Google

avec la troisième, il y a de quoi décourager un lecteur doué de quelque critique. Cette édition ne saurait donc tenir, sur les rayons d'une bibliothèque, la place des éditions anciennes ou de celle de Gaffarel[1].

III. Guerres de religion. — Sous un titre très général, M. F. C. Palm donne une biographie d'un des plus intéressants personnages des guerres de religion, le second fils d'Anne de Montmorency, connu d'abord sous le nom de Damville[2]. Il importe tout d'abord de louer un étranger qui, après avoir fait d'abondantes et judicieuses lectures sur la seconde moitié du XVIe siècle et les premières années du XVIIe, ne s'est pas contenté d'explorer les fonds de la Bibliothèque nationale, les archives de Simancas, la collection Godefroy, les archives de Chantilly, mais a été travailler à Toulouse, à Montpellier, à Nîmes, à Pézenas[3]. Ce labeur n'a pas été sans fruits. Le livre de M. Palm sera utile. Il suit Henri de Montmorency aux diverses étapes de sa carrière, gouverneur du Languedoc, « roi sans couronne » d'une partie du Midi, chef des politiques, allié (un allié qui a les allures d'un protecteur) du roi de Navarre. Roi de France, Henri IV en fait un connétable, surtout pour l'enlever à son Languedoc. Voisin de la Provence, où un de ses parents, d'Épernon, jouait plus dangereusement les « rois sans couronne », Montmorency aurait fini par devenir un obstacle à l'unité nationale. Dans quelle mesure a-t-il été ensuite fidèle au roi « son compère », a-t-il trempé ou voulu tremper dans les complots féodaux de Biron et de Bouillon? M. Palm n'a pu trouver de réponse précise à ces questions troublantes, qu'il préfère ne pas approfondir pour ne pas gâter l'image qu'il s'est faite de son personnage.

Car le consciencieux historien californien n'est pas exempt du *morbus biographicus*. Il voit dans son héros une sorte de défenseur, à la fois, de la tolérance religieuse et de l'absolutisme royal. Il en fait un « politique » au sens plein du mot, c'est-à-dire un de ces hommes qui, fatigués de tant de sang versé au nom d'un Dieu de paix et d'amour, voulaient mettre au-dessus de tout l'intérêt de l'État. Il emploie, à son occasion, le mot de nationalisme. C'est lui faire beaucoup d'honneur. Damville a été « politique » parce que la situation du Languedoc, les nécessités de la lutte contre la maison rivale des Joyeuse le poussaient à être en coquetterie avec la noblesse huguenote, même quand ses fonctions l'obligeaient à lui faire la guerre. Il ressort de tous les documents recueillis par M. Palm qu'il eût volontiers fait de Pézenas la capitale d'une principauté. Ce sont là des choses qui ont été très bien vues par un auteur que M. Palm a d'ailleurs utilisé, Jean Loutchizki. Il ne

1. On discute sur la date à laquelle écrivait l'auteur. De plusieurs passages (p. 253 et 302 de la présente édition), il ressort que c'est non seulement après la Saint-Barthélemy, mais postérieurement à la publication de son *Siège de Sancerre*, qui est de 1574.

2. Franklin Charles Palm, *Politics and Religion in Sixteenth-Century France. A study of the career of Henry of Montmorency-Damville, uncrowned King of the South.* Boston, New-York, etc., Ginn et Cie, 1927, in-8°, IX-299 p., 2 portraits.

3. En appendice, quelques pièces, données en traduction anglaise.

Digitized by Google

faut pas oublier que, si Damville est devenu le père de la capiteuse Charlotte et l'aïeul du grand Condé, il est aussi le père de Henri II de Montmorency, du rebelle de 1632.

Henri IV a bénéficié de plusieurs publications qui lui sont plus ou moins directement consacrées. Trois au moins sont importantes.

Écrit dans un sentiment d'ardente sympathie, le *Henri IV* de M. DE VAISSIÈRE se présente non comme une étude du règne, mais comme une histoire de l'homme [1]. Ce parti pris psychologique entraînait l'auteur à s'intéresser au roi de Navarre, et ensuite au roi sans royaume, plus qu'au roi de France triomphant et obéi. Le caractère se montre mieux dans les années d'épreuves, et les contemporains s'expriment alors plus librement sur le compte de celui en qui revivaient à la fois, à doses inégales, le faible et capricieux Antoine, la virile Jeanne et aussi le père de celle-ci, le « Hircan » de l'*Heptaméron*. Au reste, la psychologie de M. de Vaissière n'a rien à voir avec la « biographie romancée » dont nous nous plaignions tout à l'heure d'être trop souvent victimes. C'est de la solide psychologie d'érudit, nourrie de textes, qui sont parfois ingénieusement enchâssés dans le récit, parfois discrètement commentés. On notera quelques-uns de ces très heureux raccourcis, par exemple l'utilisation de la correspondance des Saint-Sulpice (p. 14 et suiv.), ou encore le tableau de la cour de Nérac (p. 155 et suiv.). Il fallait admirablement connaître son XVIe siècle pour écrire ces pages d'allure facile, où l'érudition se cache [2].

Malgré une admiration qui va jusqu'à l'émotion, l'auteur tâche de conserver la sérénité de son jugement. Il ne dissimule pas les faiblesses de Henri, ses irrésolutions, ses incohérences, son goût déplorable pour les situations fausses dont il se tire par des gasconnades ou des effronteries. Il n'a pas donné, même en ses dernières pages, dans le travers de ces braves gens qui, sous la Restauration, sculptaient des Henri IV d'étagère. Le Béarnais, chez lui, n'est pas toujours un grand roi. Il dit très nettement, par exemple, qu'il fut un brave capitaine et non un grand homme de guerre.

Peut-être que, malgré tout, on aurait pu donner plus de place à la vie publique du roi, à ses vues politiques, à ses serviteurs, à la restauration du royaume. Tout de même Henri IV nous intéresserait moins s'il était resté le soldat gascon de Coutras et s'il n'avait signé la paix de Vervins, l'Édit de Nantes, s'il n'était mort à la veille du jour où il allait prendre à Châlons le commandement d'une grande armée. Tel quel, le livre est un des meilleurs que nous ayons sur ce personnage si haut en couleur, d'une vie si débordante [3].

1. Pierre DE VAISSIÈRE, *Les grandes études historiques. Henri IV*. Paris, Arthème Fayard, 1928, in-16, 706 p.

2. J'aime moins que, par endroits, des guillemets encadrent des citations d'auteurs modernes dont on ne nous dit pas le nom.

3. En quoi, p. 36, l'épître de Calvin à Antoine est-elle « pâteuse »? Cette épithète eût sur-

Digitized by Google

La reine Margot tient naturellement beaucoup de place dans le livre de M. de Vaissière. Mais elle avait droit à son portrait en pied. M. Mariéjol, qui avait naguère consacré un volume à Catherine, nous en donne un sur la fille des Valois[1]. Préparé par une étude approfondie des sources imprimées, éclairé par une critique qui confronte avec les *Mémoires* de la reine les documents les plus variés, il se lit avec tout l'intérêt d'un roman, quoiqu'il n'ait rien d'une biographie « romancée ». Comme cette dame « galante » est en même temps une « femme d'État », l'histoire politique trouve son compte dans cette œuvre importante sur laquelle la *Revue* reviendra plus à loisir.

Y avait-il du nouveau à dire sur le dernier amour de Henri IV? M. Meyrac n'ajoute rien à ce que nous ont appris Paul Henrard et tant d'autres. Aucun texte qui ne soit archiconnu, aucune idée inédite[2].

M. Garnier a patiemment élevé à la mémoire d'Agrippa d'Aubigné un monument de proportions colossales[3]. Son livre rappelle ces redoutables volumes que, lors de la conférence de Fontainebleau, les crocheteurs d'Agrippa lui-même et de du Perron déposaient sur la table. Assurément, M. Garnier a surtout voulu développer un chapitre d'histoire littéraire, étudier l'écrivain, le poète du *Printemps* et des *Tragiques*[4]. Mais Agrippa n'est pas seulement, dans ces *Tragiques* eux-mêmes, un historien-poète; il est, dans son *Histoire* et dans ses *Mémoires*, un pur historien; par surcroît, il est un personnage historique, un de ceux qui firent l'histoire avant de l'écrire; il a été mêlé, durant sa longue vie, à tous les événements de son temps.

Son biographe ne pouvait donc se dispenser de faire, lui aussi, de l'histoire,

pris Bossuet, qui faisait tant de cas du style solide et dru du réformateur. Et en quoi la lettre citée p. 40 est-elle « hypocrite »? Est-ce Calvin humaniste qui a pris sa revanche lorsque M. de Vaissière écrivait (p. 36) : « lui persuadent aisément, à elle qui ne demandait qu'à *l'être*... ». Ces taches sont rares. Cependant, p. 558 : « Nous sommes... suffisamment repus de la tyrannie... pour *ne pas* déclamer trop haut... »; on a voulu certainement dire « pour déclamer ». — P. 438, il est question d'un « évêque de Dijon »; mais Dijon n'eut pas d'évêque avant 1731, étant du diocèse de Langres.

1. Jean-H. Mariéjol, *La vie de Marguerite de Valois, reine de Navarre et de France, 1553-1615*. Paris, Hachette, 1928, in-8°, XI-385 p.

2. Albert Meyrac, *Chroniques indiscrètes et galantes d'autrefois... Le dernier amour d'Henri IV : Charlotte de Montmorency, mère du grand Condé*. Paris, Albin Michel, s. d., in-8°, 272 p., nombreuses gravures. Un appendice sur diverses galanteries royales et, en supplément, réimpression d'une partie de *Les amours de Henri IV* (Amsterdam, 1754). Comme nouveauté, citons cette note de la p. 195 : « Montmorency fut véritablement « guillotiné », car à cette époque, *déjà*, la guillotine existait. » Et cette autre, de la p. 157, sur Sugger (*sic*) : « On sait que ce ministre très libéral et célèbre, de Louis VII, prenait une part prépondérante dans « l'affranchissement des communes. »

3. Armand Garnier, *Agrippa d'Aubigné et le parti protestant. Contribution à l'histoire de la Réforme en France*. Paris, Fischbacher, 1928, 3 tomes in-8°, VIII-411, 366 et 304 p., 54 pl. Appendice bibliographique et index.

4. M. Garnier a été, en 1896, l'un des cinq normaliens qui, sous la direction de M. Bédier, ont donné une édition critique du premier livre des *Tragiques*. Cette édition fut, nous dit-il (p. I), « le point de départ de ce travail — *ex minimis majora* ».

Digitized by Google

et, au cours de son énorme labeur, il a voulu se donner une éducation d'historien. Y a-t-il réussi?

Rendons hommage d'abord au courage avec lequel il a dépouillé les manuscrits de Bessinges, absorbé une quantité prodigieuse d'imprimés du XVIe siècle, confronté les histoires du protestantisme avec les procès-verbaux des assemblées. Il a ainsi écrit une *life and times* à l'anglaise, non pas seulement un « Agrippa *et* le parti protestant », mais un « Agrippa et le XVIe siècle français ». Il a, disons-le tout de suite, renouvelé certaines parties du sujet, l'histoire des assemblées dont nous parlions, celle aussi des controverses, celle de la campagne politico-religieuse qui mène à l'Édit de Nantes, celle de « Madame » (Catherine de Bourbon), celle de Genève durant les années dangereuses où la République fit appel au vieux soldat poitevin, etc.

Le mérite, on le voit, n'est pas mince. Cependant, l'inexpérience historique (si l'on ose employer ce vocable pour un apprenti vieilli sous le harnois) a joué quelques tours à l'auteur. Si abondante que soit sa bibliographie, elle reste insuffisante[1], parfois sur des points capitaux, parfois même quand il s'agit de livres appartenant au cadre de l'histoire littéraire[2]. Quelques erreurs inattendues témoignent de cette préparation historique acquise un peu tard[3].

Mais, surtout, M. Garnier rappelle l'étudiant faustien. Après avoir imprudemment soulevé toutes les questions historiques plus ou moins connexes à son sujet, il termine par un : « Je laisse ce débat aux historiens de profession ». Les professionnels le regretteront. Il est surtout un « débat » qu'ils s'attendaient à voir vider à fond, parce que celui-là touche directement à la valeur de d'Aubigné comme écrivain, c'est à savoir celui-ci : quelle est la véracité de d'Aubigné, tant dans son *Histoire* que dans ses *Mémoires*? Problème capital que nous avions jadis étudié pour le premier livre. Nous aurions publié les résultats — déplorables — de notre examen, si nous n'avions cru que M. Garnier reprendrait la question dans son ensemble. Quelle déception

1. M. Garnier ignore sur l'Académie de Genève l'œuvre capitale de Borgeaud, sur la conjuration d'Amboise (rôle du père d'Agrippa) le livre de Naef (1923), sur Poissy le mémoire de Roserot de Melin, sur Sancerre Jean de Léry, sur La Molle et Coconat le livre de F. de Crue, sur Pibrac celui de Cabos, sur Simon Goulart celui de Chestes Jones (1917, documents inédits; p. 264-267 et 302, sur l'édition de Maillezais; p. 455, un éloge de Goulart par d'Aubigné). Il ne cite ni les *Calendars*, ni Ed. Rott, dont le t. III l'eût éclairé sur la mission de Robert Miron, sur la conjuration des puissances catholiques contre « le cloaque de l'Europe, sentine de l'hérésie », et où l'on eût saisi le lien entre la politique genevoise, si hésitante, du roi « protecteur » et sa politique valteline.

2. P. 159 du t. II, il se demande ce que vers 1600 Odet de La Noue faisait en Hollande. Un coup d'œil sur les admirables *Écrivains français* de Gustave Cohen (p. 28 et 35) lui aurait montré ce huguenot au service des États généraux, lui aurait fourni le nombre de ses soldats et jusqu'au chiffre de leur solde.

3. T. I, p. 35, il parle des Frégose comme si c'étaient des Agenais d'origine. — T. III, p. 87 : « gagner la Suisse », c'est Genève qu'il veut dire. — T. I, p. 382, Turenne amène des renforts « à La Haye-*Descartes* ». L'auteur de *Catherine de Médicis* et, plus récemment, de *Marguerite de Valois* est couramment appelé Mariéjols.

Digitized by Google

de le voir se dérober devant l'obstacle : question « trop importante pour être traitée ici superficiellement. Elle demanderait une étude spéciale et poussée dans le détail » ! Mais question essentielle, et qui devait trouver place en ces trois gros volumes.

Voilà donc une *Somme* agrippéenne où il manque ce qu'on était en droit d'y chercher. C'est seulement dans ses analyses de détail que M. Garnier, plaidant en faveur de d'Aubigné que celui-ci n'a pas inventé tout ce qu'il raconte, nous fournit d'amples raisons de nous méfier de ce sire d'Énay dans lequel il y a beaucoup de Faeneste[1]. A ce mot : « La vie de d'Aubigné est un roman », ne faut-il pas ajouter : « dont il est un peu l'auteur »[2] ? Les jugements de M. Garnier sur les actes de d'Aubigné et de ses contemporains sont quelquefois gâtés par cette insuffisance de sa critique.

Mais disons bien haut notre admiration pour son prodigieux labeur, dont témoigne un appendice bibliographique de près de quarante pages (p. 183-221 du t. III), précieuse contribution à notre connaissance du siècle. Louons aussi la très belle illustration, tout entière documentaire.

IV. XVIIe SIÈCLE. — Nous retrouvons d'Aubigné parmi les sources dont s'est servi M. le duc DE LA FORCE pour écrire le second volume (il y en aura trois) de l'ouvrage qu'il a consacré à son illustre ancêtre. Celui-ci va de 1610 à 1622[3]. Il est fait en particulier avec la correspondance de Loménie, que M. de La Force possède dans ses archives, et dont il nous donne des échantillons dans ses appendices. Ce secrétaire du roi y apparaît comme un ministre de valeur, non dépourvu d'énergie, même envers les grands. Quant à l'ancien serviteur de Henri IV, véritable vice-roi du Béarn, il se trouve alors dans une bien singulière situation. Malgré une faveur que la mort de Concini semblait rendre plus entière, le voilà pris entre ses sentiments béarnais et son attachement à la religion réformée d'une part, de l'autre l'obligation de faire exécuter les ordres royaux qui violent les droits du Béarn et tendent à substituer aux institutions de Jeanne d'Albret une sorte d'Édit de Nantes pour catholiques. Cette situation, sous un Luynes, était intenable. La Force et ses fils se trouvèrent entraînés dans la révolte, et le vieux chef eut la gloire de forcer son roi à lever le siège de Montauban. Lorsqu'il eut capitulé dans Tonneins et traité à Sainte-Foy, un nouveau retour de fortune fit un maréchal de France du rebelle qu'on venait d'exécuter à Bordeaux en effigie.

1. N'écrit-il point (t. II, p. 59) : « Dans un chapitre de son *Histoire*, qui est un vrai pot pourri, où il a mêlé et brouillé des événements poitevins de plusieurs années (1590, 1591, 1592) ». Aucun essai de critique du *Supplément* au t. IV. Pas un mot sur la façon dont ce texte a été composé, ses sources, sa valeur.

2. T. II, p. 191, p. 178, n. 1. Que de harangues fabriquées et que de gasconnades : t. I, p. 185, n. 1, sur Roquelaure. Baguenault de Puchesse a dit plus crûment la vérité, à savoir que d'Aubigné ne peut être cru sur parole.

3. DUC DE LA FORCE, *Le maréchal de La Force, 1558-1652*. Paris, Émile-Paul, 1928, in-8°, 302 p., 6 grav.

Digitized by Google

Nous avions naguère félicité M. de La Force, au sujet de son tome Ier, de nous avoir donné un livre d'historien plus qu'un livre d'histoire académique. Le goût du public a été plus fort que les éloges du critique et ce tome second, à notre gré, est gâté par des sacrifices inutiles à ce qu'on nomme littérature.

Était-il indispensable de donner une nouvelle vie de Mme de Chantal si peu de temps après le petit chef-d'œuvre de M. Henri Bremond? Disons que le livre que M. DU JEU consacre à cette sainte si profondément humaine est écrit avec goût et avec tact[1]. Quoique l'auteur n'apporte rien de nouveau, quoiqu'il ne se mette pas en peine de critiquer les sources hagiographiques, on relira sans ennui, sous sa plume, une histoire que l'on connaît par le menu. Il a su installer la sainte dans son milieu bourguignon — n'oublions pas que c'est la Chambre de Ville de Dijon qui, en prenant l'évêque de Genève comme prédicateur pour le carême de 1604, a placé dans son auditoire de la Sainte-Chapelle la jeune veuve « claire-brune », la fille du président Frémyot. Il a dit aussi son milieu savoyard, ses enfants, ses parents, ses amitiés. Son plan l'oblige à de fréquents retours en arrière, mais qui ne sont point sans agrément.

Nous retrouvons Mme de Chantal à sa place — la meilleure — dans la galerie où HENRY-COÜANNIER a réuni les amis de François de Sales[2]. Je l'avouerai : on a beau, comme nous le disions tout à l'heure, connaître par le menu toute cette histoire, on lit ce livre aussi avec un singulier plaisir. Il en est peu, même parmi ceux qui ont connu le grand succès littéraire, qui respirent un tel parfum d'humanité et de nature, qui soient écrits avec tant de délicatesse psychologique ou, pour parler comme le saint, avec tant de « suavité ». Après quoi le courage manque pour reprocher à l'auteur d'avoir utilisé sans aucune critique les sources salésiennes. Il lui arrive, par exemple, pour la fameuse histoire de la demi-rétractation de Théodore de Bèze, de combiner un peu librement les œuvres de François lui-même avec l'*Histoire* de Charles-Auguste de Sales, laquelle n'a tout de même pas une égale valeur[3]. Mais quel plaisir, je le répète, de rencontrer dans un pieux ouvrage des saints qui restent des hommes !

Mme de Garibal — Marguerite de Senaux — « se frottoit le visage avec les linges les plus sales qu'elle trouvoit ». Son mari, conseiller au Parlement de Toulouse, s'illustra dans les circonstances suivantes : Pompeio Usiglio, *alias* Vanini, allait être sauvé grâce à « la criante injustice d'un non-lieu » ; mais

1. Vicomte E. DU JEU, *Mme de Chantal, sa vie dans le monde, sa vie religieuse*. Paris, Perrin, 1927, in-16, VII-292 p. Un portrait.

2. Maurice HENRY-COÜANNIER, *Saint François de Sales et ses amitiés*. Paris, « *Per Orbem* », s. d. (imprimé en 1922), in-8°, XII-391 p. L'auteur est mort en 1921, à trente-quatre ans, des suites d'une blessure reçue aux Éparges.

3. P. 91, Henry-Coüannier est un peu gêné de montrer François en personne chargée d'offrir à Bèze une rente de 4,000 écus d'or ! On lui passera difficilement (p. 78) que Louis Viret était « peu lettré ». Il blâme (p. 104) l'intolérance ducale, mais le saint lui-même n'est pas absolument sans reproche à cet égard.

Digitized by Google

M. de Garibal veillait. « Aidé de sa femme, il gagne deux serviteurs » du malheureux — deux bons témoins qu'on fera ensuite fuir en Espagne — et il eut la joie de voir l'athée « condamné à avoir la langue coupée et à être brûlé vif ». Ah ! la bonne odeur de chair roussie ! A ces signes se reconnaît la vraie sainteté, au dire de M. Lorber qui célèbre en Mme de Garibal, devenue Marguerite de Jésus, la fondatrice des Filles de la Croix [1]. Car les deux époux, donnant l'exemple au duc et à la duchesse de Ventadour, se séparèrent en 1618, et la nouvelle dominicaine, après avoir administré le couvent toulousain, vint s'installer dans cette maison de Charonne où l'on vit parfois le nez de Cyrano. Ce qui nous vaut, en guise de références historiques, d'abondantes citations de Rostand. A part ce poète, la principale source est l'*Année dominicaine* du Père Souèges, lequel écrivait en 1689 [2] ; ajoutez-y quelques manuscrits appartenant au monastère.

Après la mort de Marguerite, M. Lorber suit l'histoire de la maison à travers les âges. On apprend de lui qu'en 1676, « sans les lourdes fautes de ses administrateurs, l'empire ottoman aurait peut-être saisi Venise, Vienne, Varsovie, Moscou ». J'avoue que je n'attendais pas ce Moscou. Il n'est pas moins intéressant d'apprendre que le « gouvernement du pieux Louis XVIII » ne craignit pas de concéder, de 1815 à 1825, la sainte maison à Richard Lenoir ; la duchesse d'Angoulême elle-même ne put la soustraire à ce profane emploi. Voilà de quoi nous rendre indulgents pour la Révolution, pour l' « usurpateur », et moins sévères pour « les lois persécutrices d'avril 1903 », pour la « sottise ou malveillance » des magistrats (p. 219), voire pour « M. le commissaire de police du quartier de Charonne ». Que voulez-vous ? « Dieu n'appelle pas tout le monde à son intimité, et il n'avait pas prodigué de spéciales faveurs » à cet infortuné commissaire.

Les Sœurs Prêcheresses sont maintenant près de Tournai. Espérons que leur nouvelle maison est, comme au XVIIIe siècle, fertile en miracles, et qu'on y entend parfois les harmonies célestes : « Il n'y avait pas à en douter (p. 178), c'étaient les anges qui célébraient par leur concert la gloire de cette âme... »

M. Lorber est docteur ès lettres. On ne nous dit pas si c'est ce livre qui lui a valu ce titre [3].

1. G. Lorber, *Les Filles de la Croix, Dominicaines de Paris, 1627-1927*. Paris, Perrin et Cie, 1927, in-8°, 267 p., 6 gravures documentaires, 2 plans et 40 « illustrations » dues à Mme Lucie Roisin. On goûtera, par exemple, celle-ci : *Mme de Garibal visitait les hôpitaux*. Un lit (un lit pour *un* malade) et cette étiquette : « N° 10, choléra. » Nous sommes au début du XVIIe siècle. Prix : 16 fr.

2. Ce Père publiant en 1689 — cent ans avant 1789 — une prophétie de la Mère Marguerite, il est évident pour M. Lorber que cela se rapporte à des événements révolutionnaires qui se sont passés, d'ailleurs, en 1792 et 1793 !

3. Un intéressant appendice nous conte l'histoire d'une sœur belge qui, en 1850-1851, alla fonder une maison à Monterey, en Californie, souche des collèges et écoles de Dominicaines qui ont pris un si grand développement dans cet État. Car les Prêcheresses — Combes l'avait bien vu — sont aussi des enseignantes. — M. Lorber dit quelque part que Henri IV fit

Digitized by Google

Le tome huitième des *Mémoires de Richelieu*[1] se rapporte à l'année 1628, c'est-à-dire qu'il raconte la fin du siège et la prise de la Rochelle, puis l'affaire de Casal. L'éditeur nous donne, ce qui est précieux, la liste des documents des Affaires étrangères (autres que ceux publiés par Avenel) qui ont servi à la rédaction de ce volume[2].

Nous retrouvons M. Pierre DE VAISSIÈRE avec un livret d'élégante vulgarisation sur Cinq-Mars[3]. On y sent la main d'un érudit et aussi d'un critique.

Feu le général LEGRAND-GIRARDE[4] avait, dans les derniers temps de la guerre, dirigé un Service des étapes. Familier avec le travail historique, il a voulu rechercher comment ce service, élément essentiel de la vie matérielle des armées en campagne, fonctionnait sous Richelieu. Son travail, préparé par de très consciencieuses recherches aux Archives des Affaires étrangères et de la Guerre, complété par quelques trouvailles dans les Manuscrits français de la Bibliothèque nationale, tourne autour d'un curieux personnage, Crusy de Marcillac, évêque de Mende. Ce prélat qui, dans une armée d'ailleurs commandée par le cardinal de La Valette, joue le rôle d'intendant d'armée et de directeur des services de l'arrière, ne craint point les fatigues et semble avoir adopté les mœurs des soldats du temps de Louis XIII. Il est employé surtout en Lorraine à l'époque où ce pays est occupé par nos troupes, et où la France, entrant ouvertement dans la guerre, s'accorde plus ou moins avec Bernard de Saxe-Weimar pour occuper les places alsaciennes. Non seulement il prend part au siège de Saverne et à l'entreprise manquée sur Remiremont[5], mais il est chargé d'exécuter une des pensées favorites du ministre, le rasement des châteaux. On verra chez le général Legrand-Girarde, avec beaucoup d'intérêt, comment on essayait, à une époque de pénurie du Trésor et au milieu de difficultés de communication inouïes, de ravitailler les places et les armées et de constituer des magasins. C'est toute une face de la guerre de Trente ans qui nous est révélée. Comme

de Catherine de Bourbon une abbesse de Chelles. Confondre la sœur du Vert-Galant, l'indomptable huguenote, avec une de ses maîtresses, la méprise est de taille.

1. *Mémoires du cardinal de Richelieu*, t. VIII, publié, sous la direction de M. Lacour-Gayet, par R. LAVOLLÉE. Paris, Champion, 1927, in-8°, 304 p.

2. Les éditeurs sont parfois un peu trop discrets à propos des documents reproduits dans le manuscrit A. Par exemple, p. 122, on aimerait quelques extraits des pièces relatives au projet d'une entente franco-espagnole sur le sel, destinée à éviter une concurrence ruineuse pour les deux fournisseurs des « nations septentrionales ».

3. *Conjuration de Cinq-Mars*. Paris, Hachette (*Récits d'autrefois*), s. d. [1928], in-12, 123 p. — L'auteur s'est servi des lettres de F.-A. de Thou, des interrogatoires des complices, de l'instruction du procès, de plusieurs relations de l'exécution, enfin de récits lyonnais du voyage de Richelieu. C'est assez dire l'intérêt de ce petit volume.

4. Général LEGRAND-GIRARDE, *L'arrière aux armées sous Louis XIII. Crusy de Marcillac, évêque de Mende, 1636-1638*. Préface de Louis BATIFFOL. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1927, in-8°, XI-286 p.

5. M. Legrand-Girarde, à ce propos, se corrige lui-même et établit, ce qu'il niait autrefois, la participation de Turenne à cette entreprise de 1638.

Digitized by Google

les intendants d'armée sont dans une forte mesure devenus les « intendants », c'est, en outre, une contribution à l'histoire même de l'administration de Richelieu, dont l'activité impérieuse et le souci du détail apparaissent à chaque page.

M. Louis Batiffol, chargé de rédiger la biographie du cardinal de Retz pour l'édition de ses *Œuvres* dans les « Grands Écrivains de la France », nous en donne une version plus développée, plus libre, débarrassée de tout appareil d'érudition, dans les *Figures du passé*[1]. On a beau ne rencontrer aucune note au bas des pages, aucune discussion de textes, on sent partout que l'on marche sur un terrain solide et bien déblayé. Si l'on ne pouvait nous dire rien de bien nouveau sur les frasques du coadjuteur — touchées d'une main légère, mais qui sait être précise — ou sur son rôle pendant la Fronde, M. Batiffol a su écrire un récit très dramatique, passionnant comme un roman de cape et d'épée, de l'emprisonnement à Nantes et de l'extraordinaire évasion qui, à travers risques et blessures, mena ce singulier prince de l'Église de Machecoul à Belle-Isle, à Saint-Sébastien, à Rome. Il a conté, ce qui est plus important pour l'historien, l'étonnante guerre d'usure que l'ancien frondeur, chef nominal de l'archevêché de Paris, soutint contre Mazarin et le Grand Roi. Ce n'est pas un épisode insignifiant de notre histoire religieuse que cette comédie : la volonté du roi Très Chrétien laissant, malgré deux papes, le premier siège de France vacant durant neuf années et, finalement, la démission imposée au titulaire. Décidément, l'acte de 1801 avait des précédents. Après des années de pérégrinations misérables, l'ancien coadjuteur vit comme un exilé à Commercy, expiant les erreurs de sa vie passée d'une façon au moins originale, c'est-à-dire en les racontant dans ses *Mémoires*, ne sortant guère de la solitude et d'une persistante disgrâce que pour prendre part à plusieurs conclaves, pour aller, suivant le si joli mot de sa fidèle Sévigné, « accommoder le langage du Saint-Esprit avec le service du roi ». N'importe, Louis XIV ne pardonnera jamais à l'ancien rebelle, qui meurt abbé de Saint-Denis. Grâce à M. Batiffol, nous possédons un instrument qui nous permet de contrôler — et sur bien des points de rejeter — les affirmations des fameux *Mémoires*[2].

Le second volume du *Voyage* du bon Strasbourgeois Élie Brackenhoffer nous mène à Paris et dans ses environs, sur les côtes de l'Océan, en Languedoc, et de Marseille à Gênes[3]. C'est toujours la même précision honnête

1. *Le cardinal de Retz. Ambitions et aventures d'un homme d'esprit au XVIIe siècle.* Paris, Hachette, s. d. [1927], in-8°, II-240 p. Un portrait.

2. On s'étonne de lire, p. 171 : « *cet* officine ». P. 191 : *Kleine* (lisez plutôt *Kleene*) *Poortie* ne veut pas dire : « petite porte », mais « petite portion », ce qui convient à une auberge. P. 156 (sous la date de 1659) : « Et durant que l'Espagne essaierait de conquérir le Portugal, ce qu'elle allait faire... »

3. Élie Brackenhoffer, *Voyage de Paris en Italie, 1644-1646*, trad. d'après le ms. du Musée historique de Strasbourg. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1927, in-8°, XX-164 p. Un portrait et deux cartes, index. On a résumé, au ch. VIII, le voyage en Italie, jusqu'à Naples, et le retour à Strasbourg.

Digitized by Google

dans le détail, qu'il s'agisse de traverser la « sombre et effroyable forêt » de Fontainebleau, ou de vanter Rueil, « un des plus beaux et des plus gentils bourgs des environs de Paris ». Ce sont les mêmes données précieuses sur le prix des auberges et des repas, sur les pourboires. Ce sont les mêmes renseignements sur la vie des huguenots, de Charenton, de La Rochelle et d'ailleurs. Remercions M. Henry Lehr de nous procurer la traduction de ce texte[1].

Henri Hauser.

P.-S. — Je m'en voudrais de ne pas signaler, quoiqu'il dépasse le cadre de ce *Bulletin*, l'excellent résumé de M. G. Pagès, *La monarchie d'ancien régime en France* (Paris, Colin, 1928, in-16, 217 p.). Les cinq premiers chapitres (sur sept) sont relatifs à notre période.

HISTOIRE DE RUSSIE

La série des bulletins où la *Revue historique* a, depuis une vingtaine d'années, fait connaître à ses lecteurs la production historique de la Russie présente une lacune pour la fin de 1915 et pour l'année 1916, troisième de la Grande Guerre et dernière de la monarchie russe. Entre le bulletin consacré aux années 1914-1915 (*Revue historique*, t. CXXIV, p. 305-315) et celui qui présente les travaux parus de 1917 à 1927 (t. CLVII, p. 93-123), un raccord est donc nécessaire pour l'exacte information des travailleurs. On le trouvera dans ces quelques pages.

Comme presque toujours, peu d'ouvrages touchant la période pré-moscovite. La *Géographie historique* de S. M. Sérédonine[2] résume les cours professés par l'auteur à l'Université de Petrograd. On y trouve un aperçu général d'abord de la préhistoire de la plaine russe à partir de l'époque d'Hérodote, ensuite de la colonisation russe ; certaines thèses de l'auteur sont sujettes à contestation. Les *Essais sur la mythologie russe* de D. K. Zélénine[3] retracent l'ensemble des anciennes croyances païennes de la Russie, surtout celles qui touchent le culte des morts, en se fondant sur les coutumes et les croyances qui subsistent de nos jours dans le peuple russe.

1. M. Lehr publie en ce volume, avec raison, les passages inédits relatifs à la France, qu'il avait cru devoir omettre dans le premier, et aussi des passages qu'il avait publiés antérieurement dans divers recueils ou livres. — M. Lehr conjecture (p. xvii-xix) que Brackenhoffer a pu collaborer à la *Topographia Galliae* de Mérian.

2. S. M. Sérédonine, *Istoritcheskaia guéografia*. Pétersbourg, 1916, 240 p.

3. D. K. Zélénine, *Otcherki rousskoï Mifologuii*. Pétersbourg, 1916, 312 p.

Digitized by Google

Le tome III des *Œuvres* de V. G. VASSILIEVSKI[1], l'éminent byzantiniste russe, contient la réédition de deux essais sur les vies des saints Georges d'Amastris et Étienne de Souroje (Souydée, Soldaïa), ainsi que le texte intégral de ces deux monuments qui jettent une vive lumière sur l'histoire si obscure de la Crimée à l'époque des premières incursions des Normands en Europe orientale.

Le *Cours d'histoire de l'ancienne littérature russe* d'A. S. ORLOV[2] est un excellent manuel pour servir non seulement aux études purement littéraires, mais aussi à celles qui touchent de près l'histoire de la civilisation en Russie. On y trouve des études profondes et originales sur toutes les œuvres littéraires russes à partir des annales du XIe siècle ; il se termine par une très intéressante analyse des œuvres à fond historique du XVIe siècle, tel le récit du siège de Pskov par Étienne Bathory en 1579-1580. L'Académie des sciences a fait paraître le tome III d'une publication que la Révolution a plus tard interrompue : *Russie et Italie ; recueil de documents pour servir à l'histoire des rapports de la Russie et de l'Italie*[3]. C'est, du reste, plutôt de l'Espagne qu'il s'agit dans le volume en question, car on y trouve l'analyse des documents touchant la Russie qui sont conservés dans les archives de ce pays ; à noter surtout les papiers de Bolognetti, Italien de naissance, nonce en Pologne et plus tard archevêque de Tolède.

C'est l'histoire de la période moscovite qui, comme c'était généralement le cas avant la Révolution, a donné naissance au plus grand nombre d'ouvrages. Parmi les publications de sources, il y a à signaler la version moscovite des *Statuts du grand-duché de Lituanie*, précédée d'une préface critique par J. J. LAPPO[4] ; les *Actes des archives de Copenhague*[5] qui illustrent les relations diplomatiques entre le Danemark et la Russie de 1558 à 1569, c'est-à-dire pendant la première période de la guerre de Livonie, époque de troubles pour tous les États riverains de la mer Baltique ; enfin, cas assez rare pour l'histoire de la Russie avant Pierre le Grand, on y trouve une collection de lettres formant la correspondance de la princesse Eudoxie Ouroussov, contemporaine du tsar Alexis, et une des prosélytes les plus ferventes du schisme russe (*raskol*), avec ses enfants[6].

A. M. GNIÉVOUCHEV[7] a étudié la *Condition économique et sociale de la population rurale du territoire de l'ancienne république de Novgorod*, d'après

1. V. G. VASSILIEVSKI, *Troudy*, t. III. Pétersbourg, 1915, 409 p.

2. A. S. ORLOV, *Lektzii po istorii drevniei rousskoï literatoury*. Moscou, 1916, 248 p.

3. *Rossia i Italia*, t. III, liv. 2. Pétersbourg, 1915, 209 p. (voir le bulletin de 1917-1927, *Rev. histor.*, CLVII, p. 100).

4. J. J. LAPPO. *Litovski Statout v moskovskom périévodie-rédaktzii*. Moscou, 1916, 428 p.

5. J. CHTCHERBATCHEV, *Kopenhaghenckié akty, otnossiastchiéssia k rousskoï istorii*. Moscou, 1916, 320 p.

6. *Perepiska kniaguini E. P. Ouroussovoï s svoïmi dietmi* (recueil *Starina i Novizna*, t. XX).

7. A. M. GNIÉVOUCHEV, *Otcherki economitcheskoï i sotzialnoï jizni selskavo nasselenia Novgorodskoï oblasti*. Kiev, 1915, 778 p.

Digitized by Google

le cadastre de 1495-1505, qui fut dressé quelques années après l'annexion de Novgorod à l'empire moscovite. L'histoire du système du cadastre moscovite aux XVIe et XVIIe siècles est amplement traitée dans le second volume du grand ouvrage de S. B. Vessélovski, déjà signalé dans le bulletin de 1914-1915[1]. Celle d'une institution éphémère fondée vers 1640 et qui n'a existé que pendant une dizaine d'années sous le nom de « prikaz de recrutement » a été magistralement traitée par A. J. Jakovlev[2]. Au fond, ce n'était même pas de recrutement de troupes qu'il s'agissait; le « prikaz » ne faisait que lever un impôt spécialement destiné à augmenter le budget de guerre moscovite. De là la nécessité d'une analyse spéciale du système financier de cette époque que l'auteur aborde au chapitre I; cette partie de l'ouvrage, d'une vigueur et d'une clarté exceptionnelles, devra être lue de front avec l'ouvrage de Vessélovski cité plus haut. C'est encore à M. Jakovlev que nous devons un livre intitulé : *La ligne des fortifications moscovites au XVIIe siècle. Essai sur la défense des frontières méridionales de la Moscovie*[3]. A l'aide de documents inédits, il y retrace un des plus importants épisodes de la marche ininterrompue de la Russie vers le sud, c'est à savoir la réorganisation et la remise au point, en 1638, de la ligne des fortifications qui, allant à peu près de Riazan à Kalouga, interdisaient aux Tatars de Crimée l'accès de Moscou. Deux ouvrages importants à noter sur l'histoire de l'Ukraine au XVIIe siècle. C'est d'abord la deuxième livraison du tome VIII de l'*Histoire de l'Ukraine* où M. Grouchevski[4] traite des circonstances qui ont amené et rendu inévitable la révolte de Khmelnitzky en 1698 (celle-ci a eu pour résultat immédiat la séparation de l'Ukraine de la Pologne et son union avec la Russie moscovite). Puis, dans sa *Réunion de la Petite Russie à la Russie (1654-1793)*[5], M. Rosenfeld s'est proposé d'analyser l'union des deux pays au point de vue du droit public. Sa conclusion est qu'il s'agit ici d'une « incorporation partielle à conditions spéciales », qui, cependant, a conduit à la fin du XVIIIe siècle à l'incorporation totale dans l'Empire de la Petite Russie ou Ukraine. Le livre de B. G. Kourtz, *Le traité de Kilburger sur le commerce de la Russie sous le règne d'Alexis Mikhaïlovitch*[6], est une contribution importante à l'étude des sources étrangères de l'histoire de la Moscovie. On y trouve la traduction russe intégrale du traité même, ainsi qu'une étude critique très minutieuse et documentée. Signa-

1. S. B. Vessélovski, *Sochnoïé pismo. Isslédovanie po istorii cadastra i possochnavo ohlogénia v moskovskom gossoudarstvié*, t. II. Moscou, 1916, 723 p.

2. A. J. Jakovlev, *Prikaz sbora ratnykh-lioudiei*. Moscou, 1917, 567 p.

3. A. J. Jakovlev, *Zassietchnaïa tcherta Moskovskavo gossoudarstva v XVII véké. Otcherk iz istorii oborony ioujnoï okraïny mosko gossoudarstva*. Moscou, 1916, 312 p.

4. M. Grouchevski, *Istoria Oukraïny-Roussi*, t. VIII, liv. 2. Kiev, 1916, 200 p.

5. J. B. Rosenfeld, *Prissoiediniénié Malorossii k Rossii, 1654-1793. Istoriko-iouriditcheski otcherk*. Petrograd, 1915.

6. B. G. Kourtz, *Sotchiniénié Kilbourguera o rousskoï torgovle v tzarstvovanié Alexeiia Mikhaïlovitcha*. Kiev, 1915, 607 p.

Digitized by Google

lons, pour en finir avec la période moscovite, les *Mélanges Lappo Danilevski*[1], recueil d'une valeur exceptionnelle qui contient une série d'articles dus tous aux élèves de l'éminent professeur et consacrés à l'étude de différents documents de droit privé russe du XVe au XVIIe siècle.

Parmi les sources qui se rapportent au XVIIIe siècle, notons le 148e volume du *Recueil de la Société d'histoire de Russie*[2], qui contient les dépêches de l'ambassadeur d'Angleterre Guy Dievens à Thomas Pelham, duc de Newcastle, ministre du roi George II, depuis le 8 février 1750 jusqu'au 31 décembre 1753. On y trouve des détails intéressants sur l'impératrice Élisabeth et sa cour. Un fort volume d'à peu près 500 pages devait être le premier d'une longue série contenant les *Lettres et les papiers de Souvorov*[3]. Il débute par une autobiographie du maréchal, suivie d'une série de lettres adressées à Roumiantzov, Potemkine, Saltykov, etc. Les réformes que Pierre le Grand a fait subir à l'Église orthodoxe ont été le sujet d'un important ouvrage de P. V. VERKHOVSKI, *L'institution du collège ecclésiastique et le règlement ecclésiastique*[4]. Après une analyse détaillée des circonstances qui devaient rendre inévitables les changements que Pierre apporta à la constitution de l'Église russe, l'auteur en retrace toutes les péripéties pour conclure que la création du Saint-Synode, qui a remplacé le « Collège ecclésiastique », a été une sorte de concession que le tsar a dû faire à l'esprit d'opposition qui régnait parmi les dignitaires de l'Église. Une grande partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude critique des origines et des sources du règlement ecclésiastique qui a déterminé pour deux siècles les relations entre l'Église et l'État russes. Deux études de A. M. LOVIAGUINE, *Le projet grec*[5] et *La faveur du prince Potemkine*[6], sont une contribution assez intéressante à l'histoire du règne de Catherine II. Comme nous ne possédons que fort peu d'histoires véritablement scientifiques de domaines privés, il est à regretter que les études du comte P. S. CHÉRÉMÉTEV sur ces sujets n'aient pu suivre leur cours. Son essai monographique sur *Viaziomy*[7], propriété des princes Golitzine située non loin de Moscou et restée entre les mains des mêmes propriétaires depuis Pierre le Grand jusqu'à la Révolution, mérite d'être signalée. On y trouve un chapitre consacré au séjour de deux jeunes Golitzine à Paris en 1789 et 1790 ; les extraits de leurs lettres à leurs parents, écrites sous l'impression des grands événements dont ils étaient les témoins, intéresseraient les lecteurs français.

Le grand ouvrage de G. V. PLEKHANOV, malheureusement resté inachevé,

1. *Sbornik statiei posviastchennykh A. S. Lappo-Danilevskomou.* Petrograd, 1916, 327 p.
2. *Sbornik Rousskaio istoritcheskavo Obstchestva*, t. 148. Petrograd, 586 p.
3. *Pisma i boumagui Souvorova*, t. I *(1764-1781)*. Petrograd, 476 p.
4. P. V. VERKHOVSKI, *Outchrejdenié Doukhovnoï Colléguii i Doukhovnyi Reglament*, 2 vol. Rostov sur Don, 1916, 889-419 p.
5. A. M. LOVIAGUINE, *Gretcheski proiekt.* Petrograd, 1916.
6. A. M. LOVIAGUINE, *Sloutchaï kniazia Potemkina.* Petrograd, 1916.
7. Comte P. S. CHÉRÉMÉTEV, *Viaziomy.* Petrograd, 1916, 298 p.

Digitized by Google

L'histoire de la pensée sociale en Russie[1], doit être considéré sans contredit comme un ouvrage d'histoire. Il aurait été surtout important pour l'histoire des prodromes révolutionnaires du XIXe siècle. L'auteur aborde et suit le sujet de ses études depuis l'époque des troubles du XVIIe siècle. La mort est venue l'interrompre alors que son travail approchait de la fin du XVIIIe siècle. Toutefois, Plekhanov, homme politique et publiciste, n'a pas toutes les qualités qu'on demande à un historien. Il lui manque la méthode historique, l'impartialité et surtout l'esprit d'unité constructive ; son ouvrage est plutôt une série d'esquisses qu'un travail d'ensemble. M. PISSAREVSKI a fait paraître un essai sur la situation économique des colons étrangers de la basse Volga sous le règne d'Alexandre Ier[2]. Il constate les énormes progrès que ces colons ont accomplis dans la culture des terres qui leur avaient été attribuées sous Catherine II, et l'adoption par la plupart d'entre eux du régime de la propriété communale à l'instar de leurs voisins russes. Le livre de feu A. N. PYPINE sur le *Mouvement politique sous Alexandre Ier* est devenu depuis longtemps une œuvre pour ainsi dire classique ; mais d'autres essais de l'éminent historien, disséminés dans les périodiques du siècle passé, n'avaient pas encore été réunis ensemble. Deux volumes publiés postérieurement viennent combler cette lacune : *Le mouvement religieux sous Alexandre Ier*[3] contient des essais sur la Société biblique de Russie, sur Mme Krudener et sur les relations d'Alexandre avec les quakers. *La franc-maçonnerie russe aux XVIIIe et XIXe siècles*[4] est un aperçu général de l'histoire des francs-maçons sous Catherine II et Alexandre Ier, brusquement interrompue par le décret de suppression des loges en 1822. Malgré une certaine sécheresse qui caractérise toutes les œuvres de Pypine, ces deux volumes forment une contribution importante à l'histoire du XVIIIe siècle et des premières décades du XIXe. Parmi les documents sur l'insurrection de décembre 1825 sont à signaler les mémoires de J. J. GORBATCHEVSKI[5], un des membres les plus actifs de la Société secrète du Midi, ainsi que les lettres et les notices autobiographiques de G. S. BATENKOV[6] qui, après avoir passé vingt ans en prison, n'est venu rejoindre ses camarades en Sibérie qu'après 1840. *A la veille de l'émancipation*[7] de N. A. KOTLIAREVSKI est une peinture vivante des milieux libéraux et radicaux entre 1855 et 1861, c'est-à-dire à l'époque où s'est formée l'*intelliguentzia* russe qui a joué depuis un rôle si important dans

1. G. V. PLEKHANOV, *Istoria rousskoï obstchestvennoï mysli*, 3 vol. Petrograd, 1915-1917, 304 + 268 + 320 p.

2. G. G. PISSAREVSKI, *Khoziaïstvo i forma zemlevladienia v koloniakh Povoljia v XVIII v. i v pervoï tchetverti XIX veka*. Rostov sur Don, 1916, 136 p.

3. A. N. PYPINE, *Religuioznyia dvijenia pri Alexandre I*. Petrograd, 1916, 493 p.

4. A. N. PYPINE, *Rousskoïé Maçonstvo XVIII i pervaïa tchetvert XIX véka*. Petrograd, 1916, 582 p.

5. J. J. GORBATCHEVSKAVO, *Zapiski diékabrista*. Moscou, 1916.

6. *Propylées russes*, t. II.

7. N. A. KOTLIAREVSKI, *Kanoun osvobojdiénia, 1855-1861*. Petrograd, 1916.

Digitized by Google

les destinées de la Russie. Les articles de A. POPELNITZKI [1], *La censure spéciale des livres touchant la question paysanne* et *L'influence de l'idéologie des paysans sur l'émancipation*, contribuent au même point que le livre de Kotliarevski à l'étude de la période qui a précédé immédiatement l'abolition du servage en 1861. Pour la fin du règne d'Alexandre II, notons les mémoires du comte Ignatiev relatifs au traité de San-Stefano signé par lui le 3 mars 1878 [2]. Pour écrire le livre qu'il a intitulé : *Le prologue de la guerre russo-japonaise*, M. GLINSKI [3] s'est servi des archives personnelles du comte Witte. Il y retrace la politique russe en Extrême-Orient et les événements qui ont précédé la guerre aussi fidèlement qu'on pouvait le faire sous le règne de Nicolas II ; on pourrait appeler ce travail un prologue à l'étude de la guerre de 1904-1905, surtout si on le compare aux publications parues après la Révolution, qui sont analysées dans notre précédent bulletin, celui de 1917-1927.

G. GAUTIER.

1. A. POPELNITZKI, *Spetzialnaïa tzenzoura knig i statiei po krestianskomou voprossou* (*Rousskaïa starina*, 1916, n° 2) et *Vlianié ideologuii krestian na khod osvoboïdienia ikh ot krepostnoï zavissimosti* (*Sovremennyi mir*, 1916, n° 2).

2. *San-Stefano. Zapiski grafa N. P. Ignatieva.* Petrograd, 1916, 359 p.

3. B. B. GLINSKI, *Prolog roussko-iaponskoï voiny.* Petrograd, 1916, 352 p.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Sir Arthur EVANS. **The palace of Minos at Knossos.** Vol. II, Part I : *Fresh lights on origins and external relations; The restoration in town and palace after seismic catastrophe towards close of M. M. III, and the beginnings of the new era.* Part II : *Town-houses in Knossos of the new era and restored west palace section, with its state approach.* London, Macmillan, 1928. In-4°, XIV-844 pages, avec 559 fig. dans le texte, 3 cartes, des plans, des tables, 7 planches en couleurs et 21 planches supplémentaires. Prix : 7 l. 7 s.

Depuis la publication du premier volume de son grand ouvrage[1], Sir A. Evans n'est pas resté inactif : fouilles exhaustives, tant sur le palais même qu'à ses abords immédiats, sondages nombreux dans les environs, voyages minutieux dans le reste de l'île, lui ont permis de faire depuis 1921 d'importantes découvertes qui viennent à la fois corroborer et compléter ses conclusions antérieures. Il va donc, dans ce second volume, avant de reprendre l'étude du site et du palais de Cnossos, détruits, semble-t-il, à la fin du Minoen Moyen III, donner sur les origines de la civilisation minoenne et les influences extérieures qu'elle a subies, ainsi que sur l'importance prise par Cnossos dès les premiers temps, les précisions nouvelles que lui ont permis d'apporter ses recherches jamais interrompues. Il reviendra ensuite à l'histoire plus particulière de Cnossos, durant la nouvelle ère qui suivit la destruction, comme il se l'était fixé dans le plan primitif de son œuvre.

L'auteur a déjà exposé dans son premier volume les points communs que présente avec celle de l'Anatolie la culture néolithique de la Crète. Une récente trouvaille de première importance vient de confirmer cette thèse. Sur l'emplacement même de la cour centrale du palais et dans la plus haute couche néolithique sont venus au jour les restes de deux maisons de type rectangulaire, au plan déjà complexe : quelques idoles d'argile représentant la divinité féminine accroupie et semblables à celles du dépôt néolithique de Phæstos montrent une affinité anatolienne. Anatolienne aussi la coutume du foyer fixe, comme celui qu'on a trouvé dans chacune de ces deux maisons. C'est là le caractère le plus important de ces deux nouveaux documents : il est d'autant plus frappant qu'on ne trouvera jamais plus dans l'île de foyer fixe aux époques suivantes. On adoptera bientôt et de façon exclusive le foyer mobile, sous une influence certainement méridionale.

Car c'est du Sud, de Libye, que vint, vers la fin du néolithique et le début du Minoen Ancien, le stimulant qui permit à la Crète de se détacher de ce que l'auteur

1. *Rev. histor.*, t. CXL, p. 101.

Digitized by Google

appelle une « masse inerte égéenne ». Dans une brillante étude de leur civilisation, Sir A. Evans nous montre que les Libyens avaient atteint dès l'époque prédynastique un haut degré de culture : ils avaient surtout poussé très loin l'art de la vaisselle vitrée et de l'ivoire sculpté. Leurs sculptures sur ivoire nous renseignent sur leurs particularités ethniques. Les hommes vêtus d'un simple pagne, les femmes aux longs cheveux ondulés dont quelques boucles pendent sur le devant de la poitrine ressemblent aux habitants de la Crète, au point que Sir A. Evans suggère la possibilité d'un établissement de Libyens dans l'île et d'un mélange de ces derniers avec les premiers occupants. Ainsi s'expliqueraient, bien mieux que par de simples rapports commerciaux, les ressemblances si troublantes qui apparaissent entre les deux civilisations, avec le Minoen Ancien. L'auteur a su grouper tout un faisceau de faits dont on ne peut signaler ici que les principaux. Il constate en premier lieu une similitude de coutumes funéraires. Les « tholoi » de la Messara, dont l'une conserve encore dans la cellule rectangulaire située devant la porte le souvenir d'une entrée qui était originellement en forme de puits, sont à rapprocher des tombes similaires qui furent construites en Afrique sur une aire très vaste, allant du Nil à l'Algérie. Ce type de construction est exotique en Crète au Minoen Ancien, puisque alors le plan rectangulaire a depuis longtemps prévalu en architecture ; on ne rencontre ces « tholoi » que dans la plaine de la Messara, qui eut sans doute par sa situation des rapports plus étroits avec l'Afrique : il put même y avoir là une colonie d'émigrants libyens. Quoi qu'il en soit, l'auteur nous prouve, par d'autres indices nombreux, une connexion étroite entre l'Égypte prédynastique et la Crète : la déesse libyenne, Neith, a des traits communs avec la déesse crétoise ; toutes les deux sont des déesses de la Végétation. Mais toutes les deux aussi sont armées de l'arc et de la flèche, et cet aspect se perpétuera en Crète avec Dictynna ou Britomartis. Détails plus troublants, cet arc très simple, cette flèche à l'extrémité tranchante et non pas pointue ont la même forme en Libye et en Crète ; le bouclier de Neith est le bouclier crétois en 8, anticipation des boucliers peints sur les vases du Dipylon, du Palladium d'Athèna, de l' « ancile » romain.

C'est donc cette influence libyenne, due soit au commerce, soit même aux immigrations, qui provoqua le brusque changement que l'on constate en Crète aux tout derniers jours des temps néolithiques. Sir A. Evans a su l'établir et l'analyser de façon magistrale. Le nouveau régime politique de la vallée du Nil ne semble pas avoir rompu les relations entre la Crète et elle. L'auteur avait déjà étudié dans son premier volume l'apport de l'Égypte protodynastique ; il n'y revient donc ici que pour donner quelques détails complémentaires.

Pourquoi est-ce à Cnossos que la plupart des objets probants ont été trouvés? Pourquoi dès l'origine, sous une influence plus directe du Sud, cette ville s'affirme-t-elle la capitale de l'île, avant même la fondation du palais? C'est ce que viennent expliquer une série de brillantes découvertes faites par Sir A. Evans.

De Cnossos partait une route dont il a pu retrouver les traces en maint endroit : elle coupait l'île suivant une direction sensiblement voisine de celle de la route actuelle et rejoignait la mer libyque au port de Komo, à l'ouest de la plaine de la Messara, un des rares points de toute la côte sud qui pût offrir un sûr abri aux navires. Cette route desservait dans l'intérieur un certain nombre d'agglomérations dont Sir A. Evans a pu déterminer l'emplacement. Elle date dans son état actuel de la fin du Minoen Moyen III, mais tout indique qu'elle a toujours été pratiquée : à une époque plus ancienne, elle devait rejoindre la côte à Trypèti, port situé plus

Digitized by Google

à l'est. De cette route partaient des embranchements dont l'auteur a retrouvé les amorces. Ce système de communication, scientifiquement conçu, avec des points de défense bien distribués et des ramifications nombreuses, ne peut s'expliquer, nous dit Sir A. Evans, que par une centralisation à Cnossos de la culture et aussi de l'autorité.

Car, à mesure qu'elle approchait de ce site, la route prenait un caractère particulièrement monumental. Elle passait d abord devant une construction d'un type nouveau que Sir A. Evans a récemment fouillée et qu'il assimile à une hôtellerie : un pavillon ou « loggia », avec portique d'accès à quatre marches, était richement décoré d'une frise peinte représentant des perdrix à pattes rouges, posées sur des monticules de terre ou prenant leur envol. Le fond, tantôt noir, tantôt blanc, est encadré de lignes sinueuses qui symbolisent les rochers et les plantes. Ce pavillon peut avoir servi de salle de restaurant : tout près de là, une pièce avec bassin central autour duquel courait un banc paraît avoir été spécialement aménagée pour les bains de pieds ; plus loin, dans une autre salle, il est possible qu'on fût ravitaillé en eau chaude ; dans un compartiment en sous-sol, annexé au bâtiment central, jaillissait une fontaine. Tel était le confort que les voyageurs venant du Sud trouvaient dans ce gîte dont le luxe, d'un caractère si moderne, nous étonne.

La grande route franchissait ensuite un torrent, sur un viaduc altier dont il reste encore les bases de quatre piliers. Puis elle bifurquait : un embranchement à droite gagnait le sud du palais, par une rampe coupée de marches que bordaient à l'est un mur plein et à l'ouest une colonnade. Ce portique date du premier palais : seuls les voyageurs qui étaient à pied ou en palanquin pouvaient l'utiliser. Aussi fut-il abandonné à l'époque du second palais. Tout le trafic dut alors emprunter l'autre embranchement, celui de gauche, qui permettait de gagner le palais par son côté ouest et qui avait été de tout temps la grande voie d'accès vers la ville et le port.

Ce port est la cause à laquelle le site de Cnossos doit son importance de premier plan : il n'est pas seulement le terminus de la route directe qui coupe la Crète du sud au nord et qui est la voie normale des relations avec l'Afrique, il est aussi le point d'arrivée des lignes maritimes de l'Ouest, des routes de l'ambre et de l'étain. On y accède d'Italie par Corinthe et Nauplie et plus directement d'Espagne par Malte, où l'influence crétoise est très nette. Sans doute, les constructions mégalithiques de cette île sont d'un type purement occidental ; mais leur décoration à l'aide de motifs curvilignes et spiraliformes d'aspect égéen, un culte du pilier qui fut d'abord parallèle à celui de la Crète pour évoluer ensuite différemment, sont autant d'indices certains qui permettent d'établir l'existence de relations directes dont l'auteur précise la date initiale au Minoen Moyen I.

Par le port de Cnossos, l'influence égéenne a pu aussi pénétrer en Crète et gagner l'Égypte, grâce à la route nord-sud. C'est ainsi que les divers motifs de décoration spiraliforme, combinaisons variées du S et du C, dont l'origine est cycladique, après être devenus crétois, d'autres thèmes aussi, plus purement minoens, furent empruntés par les artistes égyptiens : plusieurs motifs visibles sur les scarabées sont pris à un répertoire, renforcé d'influences égéennes, où les graveurs crétois puisent depuis le Minoen Ancien. C'est par cette route que s'explique aussi l'origine cnosséenne d'un important dépôt de poterie polychrome, du Minoen Moyen II, qu'on a découvert récemment en Égypte, à Harageh : la décoration y révèle une ressemblance frappante avec celle des vases contemporains de Cnossos, et même

Digitized by Google

un motif, qui ne se trouve que sur ces documents et que l'auteur appelle le motif de « la raquette et de la balle », prouverait que les vases des deux sites provenaient du même atelier. En retour, c'est à peu près à la même époque que la gourde égyptienne en œuf d'autruche inspira aux artistes du palais le rhyton de même forme qui évoluera par la suite et prendra en s'allongeant des aspects variés.

Le port de Cnossos n'était pas seulement le lieu de convergence des routes venant du Sud, du Nord et de l'Ouest ; il était aussi en relation par terre avec tout l'Est de l'île et par mer avec les pays d'Anatolie : car, même après s'être mise à l'école des Libyens, la Crète ne dédaigna pas les civilisations orientales. Les preuves d'influences sont nombreuses : le vase d'albâtre représentant une femme accroupie et utilisé comme rhyton, trouvaille faite dans le port de Cnossos, est d'un type syrien dont la forme est connue : on en a trouvé à Byblos des exemplaires. Les rhytons imitant la tête de taureau, qui se répandent dans l'île à partir du Minoen Moyen I a, sont d'origine sumérienne. Ce second contact avec l'Orient daterait du début de l'ère des grands palais : le palais de Mallia, le premier en date, présenterait même, selon Sir A. Evans, des caractères nettement orientaux : la hachette en avant-train de léopard, qui y fut découverte, arme d'apparat du prêtre-roi, révèle aussi des affinités orientales. La Crète réagit à son tour sur l'Orient comme sur l'Égypte : c'est même dans un but tout spécial de propagande religieuse outre-mer qu'étaient entreposées à Nirou-Khani, à l'est de Cnossos, ces piles d'autels-trépieds, ces doubles haches énormes, découvertes de M. Xanthoudidis, qui étaient prêtes à être embarquées pour être portées, nous dit l'auteur, *in partibus infidelium*.

Ce fut à cette importance de point de croisement que le port de Cnossos dut une fortune que sa valeur naturelle expliquerait mal à elle seule. Sir A. Evans a pu en fixer exactement l'emplacement, et c'est là encore une des brillantes découvertes dont il nous fait part dans ce nouveau volume. Le port antique était situé un peu à l'est du port moderne de Candie : il offrait un abri peu sûr. L'île Dia fait écran, sans doute, entre la terre et la pleine mer, mais elle est loin de la côte. Toutefois, le mont Iouktas devait être à l'horizon un point de repère excellent pour les navires venant du large. L'auteur consacre un chapitre très détaillé à la marine minoenne, bien connue par les cachets et les tablettes. C'est la première qui utilisa, semble-t-il, le mât et la voile. De ce port incertain de Cnossos, les vaisseaux minoens s'élançaient hardiment vers la haute mer, car les premiers navigateurs durent craindre le cabotage et les dangers sournois d'une côte trop rapprochée.

Tout en nous exposant brillamment les diverses influences qui se croisèrent à Cnossos et lui permirent de devenir la capitale de la nouvelle civilisation, l'auteur n'a pas manqué, selon son procédé favori, de résoudre au passage des points de détail, origines de tel motif ou telle forme, questions techniques, qui, tout en fortifiant la thèse centrale, ont leur importance propre.

Sir A. Evans revient ensuite à l'étude plus particulière de Cnossos (ville et palais), qu'il reprend au début de la nouvelle ère.

Après la grande catastrophe, qui avait marqué à la fin du Minoen Moyen II l'histoire du palais de Cnossos, celui-ci avait vite recouvré sa splendeur au Minoen Moyen III a. Puis ce fut, de nouveau, la ruine totale. L'auteur nous donne des précisions sur ce second cataclysme, qu'il a pu étudier clairement à l'angle sud-est du palais où la destruction a été plus complète. Là, des blocs énormes ont été déplacés, écrasant dans leur chute les maisons qui se pressaient au pied du palais,

Digitized by Google

remplies toutes d'objets du Minoen Moyen III a. Le mobilier de ce quartier et celui des maisons écrasées a été détruit dans la mesure seulement où il a été atteint par les murs croulants. On ne voit en aucun cas que rien ait été saccagé volontairement. L'auteur en conclut que la catastrophe a eu une cause naturelle : il songe aux tremblements de terre si fréquents dans l'île tout au cours de l'histoire ; il a lui-même subi l'expérience de l'un d'entre eux, particulièrement violent, celui qui, en 1926, endommagea le musée de Candie. Ces phénomènes sismiques n'ont pas manqué d'impressionner les anciens Crétois, et ils ont marqué d'une forte empreinte la religion qui leur doit ce caractère chtonien si accusé. Le pilier dut être considéré comme un élément stabilisateur, et l'on dut aussi, pour conjurer de nouvelles secousses, recourir aux sacrifices de taureaux, comme en témoigne une des maisons écrasées par les murs du palais, celle que l'auteur appelle la « maison des bœufs sacrifiés », dont une salle était remplie de crânes et de cornes de taureaux, ainsi que d'autels-trépieds.

Le tremblement de terre de la fin du Minoen Moyen III a fut très fort : l'angle sud-est du palais fut détruit de façon si complète qu'on l'abandonna et qu'on recula la limite de l'édifice sur tout son front sud. Le cataclysme endommagea l'ensemble du site : il dut être localisé à Cnossos, comme de nos jours les séismes sont toujours plus violents à Candie. La reconstruction fut immédiate. D'ailleurs, il n'y eut pas une rupture de tradition, un arrêt dans l'histoire de la civilisation, comme en eût occasionné à coup sûr toute catastrophe due à une cause humaine. Mais des méthodes nouvelles de construction furent inaugurées ; on fit moins de murs à assises régulières et assolidées par une armature de bois, procédé courant au Minoen Moyen III a. On utilisa surtout les anciens matériaux qu'on avait sous la main et qui encombraient. On revint à l'ancienne méthode du stucage complet de la maçonnerie. Tout traduit une construction plus hâtive.

L'auteur étudie d'abord cette renaissance dans la ville, où elle est plus claire qu'au palais. Il a fouillé au cours de ces dernières années un certain nombre de maisons qu'il étudie en détail : grâce à elles, il peut nous donner une physionomie de la ville au début de la nouvelle ère. Ces maisons sont toutes plus vastes que celles du Minoen Moyen III a. De plus, chacune d'elles a son intérêt propre et apporte à la science minoenne son contingent de nouveautés.

La « maison du Sud », sur l'emplacement même de l'ancien palais, devait jouir d'une fort belle vue sur le torrent, le viaduc et l'hôtellerie. Elle montre des traces d'une riche décoration peinte. Au sous-sol une crypte à trois piliers, dont l'escalier d'accès est conservé, devait soutenir un hall-sanctuaire à colonnade. Cette demeure a fourni un important dépôt de vases d'argent.

La « maison à l'écran du chœur » possédait une crypte à un pilier, une aire lustrale et un mégaron particulièrement bien aménagé, avec son socle pour un siège d'honneur et sa balustrade isolant comme un chœur le fond de la pièce.

La « villa royale » était plus luxueuse encore, avec ses deux entrées, l'une au sud-est, l'autre au nord-ouest, donnant sur le premier étage et permettant de communiquer directement avec le palais, son mégaron où une balustrade séparait du reste une plate-forme et une niche destinée à recevoir un trône, son escalier à trois branches, unique exemple que nous ayons dans les ruines minoennes, sa crypte à piliers dotée d'une canalisation, sa vue sur le Kairatos, sa situation qui la protégeait du vent et de la chaleur : l'auteur suggère qu'elle fut peut-être la résidence d'été d'un roi-prêtre.

Digitized by Google

La « maison du Nord-Est » est surtout intéressante par son contenu. Elle a livré des jarres à médaillon, des jarres à décor cordé et surtout des amphores à deux ou plusieurs rangées d'anses, caractéristiques du Minoen Récent I a. L'auteur insiste particulièrement sur ce type de vase dont le plus bel exemplaire, trouvé dans une des maisons de Tylissos, est actuellement au musée de Candie ; il n'attribue pas la même origine à ces amphores, selon qu'elles ont trois ou deux rangées d'anses. Pour lui, les premières seraient inspirées par les jarres ordinaires du Minoen Moyen ; les anneaux s'expliqueraient alors, comme le décor cordé, par leur utilité, pour aider à déplacer facilement ces récipients si lourds, lorsqu'ils sont pleins. L'autre type tirerait, au contraire, son origine d'une forme de jarre plus ancienne (Minoen Ancien III), provenant elle-même du vase « à deux étages ». C'est à Cnossos que ce type se serait constitué et aurait été le mieux exécuté.

La « maison des fresques » doit son importance spéciale aux fragments nombreux de stuc peint qui y furent découverts. Tous appartiennent à des scènes représentant la nature sauvage : un singe bleu, un oiseau bleu tacheté de rouge au milieu de rochers et de fleurs de toute espèce (papyrus, lis, fleurs d'églantier, crocus, iris, lierre, etc.). Le singe n'est autre que le singe vert d'Égypte ; le papyrus est aussi un motif égyptien. Toutefois, les sujets sont bien traités à la crétoise : la façon de représenter les rochers, le procédé connu de les faire descendre du bord supérieur du champ montrent comment les Minoens ont le souci constant de rappeler la nature rocheuse de leur île. L'auteur met en lumière la culture et le goût du simple citoyen, possesseur de cette maison particulière, qui aima s'entourer, dans son foyer, de scènes empruntées à la nature et excluant toute représentation humaine.

Cette décoration florale du Minoen Moyen III b fournit à Sir A. Evans la clef d'une quantité de motifs céramiques et lui prouve l'influence de la peinture murale sur l'ornementation des vases au Minoen Récent I a. Les thèmes du lis, du rameau d'olivier, du papyrus passent sans grand changement des murs sur les poteries. Le motif du lierre sacré, beaucoup plus ancien, prend sous l'influence des fresques une forme moins stylisée. Il est intéressant de constater que les thèmes marins qui auront la vogue au Minoen Récent I b sont rares encore au Minoen Récent I a. Avec la « maison des fresques » ce sont les motifs végétaux, semble-t-il, qui sont venus à la mode. D'ailleurs, les thèmes marins auront une tout autre origine. Ce ne sera plus la peinture, mais la gravure qui les inspirera à la céramique.

Le « petit palais », situé à 230 mètres à l'ouest du grand et relié directement avec lui par une route pavée, date aussi de la grande époque de la reconstruction. L'auteur nous promène à travers la suite magnifique de salles d'apparat qui se succèdent depuis l'entrée, le porche, le vestibule en escalier, le portique carré, le mégaron en deux sections, ouvrant dans toute la longueur sur une cour précédée d'un portique. Ce document architectural est unique : c'est l'ensemble le plus complet qu'aient fourni les ruines minoennes. L'aire lustrale avec sa balustrade de colonnes cannelées, l'angle sud-est de la construction où deux cryptes en sous-sol, l'une à deux, l'autre à trois piliers, devaient soutenir des salles-sanctuaires à colonnes, une autre crypte dans un autre quartier accusent l'importance religieuse de l'édifice que souligne encore la nature des objets trouvés. C'est là qu'on a découvert les restes d'un superbe rhyton de stéatite, en forme de tête de taureau, qui rappelle le rhyton d'argent trouvé à Mycènes. On y a mis au jour aussi d'autres fragments de rhytons et quantité d'objets cultuels de toute espèce. Le nombre et l'impor-

Digitized by Google

tance des cryptes à piliers dans l'édifice lui donnent un caractère chtonien : peut-être fut-il consacré à un culte expiatoire à l' « assolideuse », celle qui protège contre les tremblements de terre.

Telles sont les constructions que Sir A. Evans a fouillées aux abords du palais. Il n'a pas omis non plus de pratiquer des sondages sur un plus vaste rayon. Fouilles et sondages l'ont renseigné sur l'aspect de la ville de Cnossos pendant la nouvelle ère. Cette ville devait se diviser en trois zones : le palais au centre, la cité aux vastes maisons princières, isolées les unes des autres, puis les faubourgs aux logis plus pauvres et groupés comme dans les villes de province, telles que Gournia et Palaikastro. Cnossos pouvait s'étendre alors sur 1,500 mètres environ du nord au sud et 750 mètres de l'est à l'ouest. On peut voir dans l'unité de culture que révèlent les maisons de Tylissos ou de Nirou-Khani ou même les plus lointaines, comme celles de Zakro et de Palaikastro, des preuves certaines d'un contrôle central. C'est l'apogée de la puissance de Cnossos. L'âge d'or dont jouit alors la Crète ne saurait mieux être comparé qu'à la *pax romana*.

Après cette étude magistrale de la ville reconstruite, l'auteur entreprend celle du nouveau palais : il n'analyse malheureusement dans le présent volume qu'une faible partie de l'édifice rebâti, seulement les quartiers ouest et sud-ouest. Nous avons du moins plaisir à le suivre dans sa reconstruction hardie, mais sûre, de l'étage tel qu'il put être dans son nouvel aspect.

La « route royale » qui mène du petit palais au grand aboutit à l'aire théâtrale qui date dans sa dernière structure de la nouvelle époque (Minoen Moyen III b) et rappelle en plus petit l'aire analogue du premier palais de Phœstos. D'ailleurs, Sir A. Evans a pu discerner ici même les traces très nettes d'un état plus ancien (Minoen Moyen II a) : une vaste cour dallée que coupait une chaussée était déjà bordée de marches sur deux côtés. Sous sa forme récente l'aire théâtrale, avec ses dix-huit degrés est, ses six degrés sud et sa plate-forme, est relativement petite : elle fut certainement réservée aux habitants du palais et servit avant tout à des cérémonies pompeuses, telles que cortèges religieux ou réceptions d'hôtes étrangers.

Elle était en connexion étroite, par une route directe, avec une entrée nord-ouest du palais, dont l'auteur a déterminé l'existence et le plan par un examen minutieux des ruines. Le redan de l'angle nord-ouest offre la place suffisante à un escalier d'accès de largeur égale à la route existante. Cet escalier put avoir comme soutien latéral une maçonnerie massive de gros blocs, dont les restes continuent vers le nord l'avancée ouest de la façade. D'autre part, les déblais ont livré des fragments d'une frise en relief, dont les demi-rosettes et les triglyphes sont des motifs connus du Minoen Moyen III a. On sait que ces frises sont toujours en relation directe avec les portails monumentaux. Une fois franchi ce porche à escalier, on pouvait tourner à gauche dans un corridor situé également au-dessus du magasin 14, ou continuer tout droit et passer dans ce qui dut être au-dessus des magasins 11, 12 et 13, un vaste hall-sanctuaire, d'après la nature des objets trouvés au-dessous (lampe, bassin lustral analogue à celui de la salle du trône, fragment de fresque représentant un sanctuaire à colonnes avec doubles haches fichées dans les chapiteaux). Tout ce dispositif, datant de l'époque qui précéda le tremblement de terre, fut conservé et survécut à la catastrophe, comme l'indique sûrement un grand nombre de tessons appartenant au « style du palais ».

Digitized by Google

Au sud s'étend la vaste cour ouest, qui fut, au début de la nouvelle ère, agrandie vers le nord et pavée là de dalles plus petites que l'ancienne. A cette époque, on boucha aussi un puits circulaire qui servait à jeter les détritus ; enfin, au nord de cette cour, on restaura une « maison des trésors », dépendance certaine du palais, où fut trouvé tout un dépôt de vaisselle de bronze, vastes bassins, ornés sur les bords de décors foliés, aiguières, etc., découverte dont l'importance s'accroît du fait que le palais lui-même n'a jamais livré de vases de bronze.

L'entrée principale du dernier palais fut le porche ouest, immédiatement au sud de la chaussée qui coupe la cour latérale. Primitivement, cette chaussée continuait droit vers l'est : on en voit encore les traces dans les fondations de ce quartier, et on la suit jusqu'à la cour centrale, qu'elle gagnait directement, en suivant ce qui fut plus tard le magasin 3. Puis on changea le dispositif de l'entrée. Dès la fin du Minoen Moyen I a, le porche fut orienté vers le sud. Toutefois, le système d'entrée n'était pas alors aussi important qu'il le sera plus tard, quand on rebâtira le palais au Minoen Moyen III b : des traces de murs montrent que le porche était moins vaste, le « corridor de la procession » moins large de plus d'un mètre.

Dans son nouvel aspect, ce porche monumental, pavé de dalles recouvertes d'un stuc rouge que coupe une chaussée de gypse, et décoré de fresques dont restent quelques vestiges appartenant à une scène de tauromachie, a deux issues : celle de droite mène dans une pièce où Sir A. Evans voit une grande salle de réception, avec place probable pour un trône, d'où l'on passe dans un réduit plus petit, peut-être un logement de gardien. La porte de gauche donne accès à un long couloir, le « corridor de la procession », qui court pendant dix-sept mètres vers le sud, puis disparaît : toutefois, une analyse minutieuse des lieux a donné à l'auteur la certitude qu'il tournait bientôt à gauche et devait, dans cette section ouest-est de son parcours, être bordé d'une véranda donnant sur le torrent.

Ce couloir aboutissait aux propylées sud, accès monumental au « piano nobile ». On traversait d'abord un espace ouvert, dont reste le sol en ciment propre aux endroits hypœthres ; puis on accédait par trois baies, dont quelques jambages subsistent, aux propylées inférieurs. Ces propylées sont, par leur plan, un document important : entre les deux murs longitudinaux on trouvait d'abord deux colonnes circulaires, dont les bases sont encore en place, deux éperons de murs transversaux séparés par une baie, puis deux autres colonnes. Toutes ces colonnes sont trop près des murs longitudinaux. C'est qu'ici encore les lieux ont été remaniés lors de la reconstruction. Auparavant les propylées étaient plus larges, les deux parois plus écartées l'une de l'autre. Ce dispositif plus harmonieux rappelle les propylées de Tirynthe. Le plan qui peut être, sans les colonnes, schématisé par un H, se rencontre déjà à la seconde ville de Troie. On le retrouve plus tard chez les Hittites. D'après Sir A. Evans, les Crétois en prirent la formule et la minoïsèrent par l'emploi des colonnes et de la frise de demi-rosettes. C'est ce thème, ainsi modifié, qui fut adopté par la Grèce continentale.

Tout le système d'entrée, propylées, corridor, porche même, était orné de fresques décorant les murs sur toute leur hauteur, suivant la coutume usitée depuis la nouvelle ère. Ces fresques, si importantes par ce qu'elles ajoutent à notre connaissance des mœurs minoennes, ne sont parvenues qu'à l'état de fragments. Grâce à Sir A. Evans, elles nous sont restituées, telles qu'elles étaient quand elles décoraient de leur splendeur le nouveau palais. Dans les propylées reste encore

Digitized by Google

le fameux « porteur de vase », figure mâle tenant un rhyton d'argent et vêtue d'un long pagne orné d'un motif brodé à quatre feuilles. Devant lui, l'arrière du bras d'un autre personnage indique à l'auteur que le porteur de rhyton suivait un compagnon dans la même attitude, qu'il faisait partie d'une procession. C'était la même scène qui ornait les murs du corridor. Là des restes, malheureusement moins bien conservés, laissent voir aussi une procession se déroulant sur une double file. On voit encore les éléments de vingt-deux figures. Un premier groupe de jeunes hommes, dont il subsiste la partie inférieure de leurs longues robes de prêtres, devait représenter, pour Sir A. Evans, des musiciens, d'après l'analogie avec la scène du sarcophage d'Haghia Triada. Dans un second groupe, on discerne le bas d'une jupe à volants, et de chaque côté des bandes blanches et ondulées qui devaient simuler un voile ; cette figure serait celle de la déesse. Un troisième groupe est beaucoup mieux conservé : les personnages sont vêtus de longs pagnes richement brodés de motifs inspirés par l'art de l'intaille et celui du filet. Sir A. Evans estime que 448 figures, au moins, se succédaient sur tous ces murs : il rapproche cette procession de celle des Keftiù, porteurs de présents, représentés dans les tombes de grands dignitaires du temps de Hatshepsut et de Thothmès III. Ces porteurs tiennent des présents qui sont des objets crétois bien connus : coupes du type de Vaphio, rhytons, têtes de taureaux, etc... Ils sont vêtus à la crétoise, soit du pagne court, soit du pagne long orné de riches broderies dont l'auteur compare les motifs avec ceux des fresques de Cnossos. Ce vêtement dut d'ailleurs être une tenue de cérémonie réservée au culte ou aux réceptions : peut-être fut-il aussi un uniforme militaire. Le « chef de la garde noire du palais » porte, sur le fragment de fresque qui le représente, un pagne de ce type.

Le corridor de la procession ne s'arrête pas aux propylées ; il continue vers l'est pour aboutir à un couloir sud-nord qui permet de gagner directement la cour centrale. Ce couloir est aussi en rapport par un escalier avec un petit porche sud qui dut avoir un rôle spécial et être réservé aux cérémonies religieuses, car il donne accès à la route naturelle et directe qui mène vers le sanctuaire du mont Iouktas. L'importance religieuse de ce corridor sud-nord est confirmée encore par la nature des trouvailles faites dans les petits réduits qui lui sont adjacents. Sir A. Evans a recueilli là des empreintes de cachets représentant un jeune personnage à tête de cynocéphale, la déesse et son satellite mâle, les chiens gardiens de la divinité, une présentation de vase à la déesse, et un fragment de fresque où l'on voit un personnage porté en palanquin. La découverte la plus précieuse a été, à droite du corridor, en face d'un puits de lumière donnant un éclairage propice, celle d'un bas-relief peint représentant le roi-prêtre. Le personnage, tout jeune, est coiffé d'une couronne de fleurs de lis d'où s'échappe une longue plume de paon, symbole de son caractère sacré : c'est la coiffure du sphinx, que les Crétois ont empruntée aux Égyptiens. La décoration du fond, fleurs d'iris et papillons, suggère à Sir A. Evans la possibilité que nous ayons ici une évocation du monde après la mort. C'est sous un tout autre aspect qu'apparaît le jeune roi sur le vase d'Haghia Triada. L'auteur se plaît à faire ressortir le contraste des deux scènes : sur ce vase, le prince est nu-tête ; seuls, ses bijoux, plus nombreux et plus beaux, donnent une idée de son rang, ainsi que son attitude de commandement devant la pose soumise de l'officier du palais qui lui fait face.

Ce corridor sud-nord donnait dans l'angle ouest de la cour centrale. Là encore, on retrouve les traces d'un remaniement après le tremblement de terre : un stylo-

Digitized by Google

bate montre la ligne de la nouvelle façade de la cour, reportée plus à l'est. Là ouvrait directement sur la cour un petit sanctuaire à colonnes, du type connu par les représentations figurées : il fut révélé à Sir A. Evans par la pluie d'hiver qui lava le stylobate et fit apparaître les disques noircis par le feu où reposaient les fûts des colonnes de bois. Un vaste porche permettait dans ce nouvel état de gagner l'étage par un escalier de douze marches. Ce porche et, au-dessus des propylées sud, les propylées supérieurs, ornés de chaque côté d'élégantes « loggias », sont les deux grandes voies d'accès à l'étage, où l'auteur va nous conduire maintenant à travers l'audacieuse restauration qu'il en propose et qu'il illustre par la planche C, annexée à la fin du livre, où il met sous nos yeux tout un plan de l'étage, ainsi que par une reconstitution en élévation du front ouest de la cour centrale [1], où l'on peut jouir de l'effet de légèreté obtenu par la superposition des galeries, que permit l'avancée de la façade au Minoen Moyen III b. En haut, tout s'organisait autour d'un long corridor central, au-dessus de celui des magasins. Sir A. Evans le suppose hypœthre, car on a trouvé là les restes certains d'un sol en ciment. Ce couloir desservait les halls largement éclairés qui occupaient toute cette partie du palais, l'un d'eux surtout, le vaste hall aux trois colonnes, centre de ce quartier, situé immédiatement au-dessus de la crypte à piliers et rempli de nombreux objets cultuels qui furent trouvés au-dessous, à une place prouvant qu'ils provenaient de l'étage : parmi eux, on doit signaler deux rhytons représentant l'un une tête de lion, l'autre une tête de lionne, traités de façon à imiter la technique du métal et rappelant le rhyton d'or découvert à Mycènes.

L'évocation si vivante de toute cette aile du palais s'arrête ici. Nous devons attendre le troisième volume pour connaître le quartier de la salle du Trône, pour savoir si de nouvelles découvertes ne viendront pas récompenser un labeur inlassable. Le lecteur l'attendra avec impatience, car il a été tenu sous le charme de l'imagination que Sir A. Evans a su mettre au service de sa science et de ses qualités d'analyse. Par ce qu'il nous apprend sur les origines de la civilisation crétoise et l'histoire du palais, ce deuxième volume, avec son illustration abondante et soignée, est en tout point digne du précédent. On a hâte de connaître la fin de ce livre magistral, véritable œuvre d'art, où l'auteur, à l'occasion de Cnossos et de son palais, nous restitue toute la vie minoenne dans sa richesse et sa complexité.

R. Joly.

Friedrich Bilabel et A. Grohmann. **Geschichte Vorderasiens und Aegyptens vom XVI Jahrhundert v. Chr. bis auf die Neuzeit.** Erster Band ; xvi-xi Jahrhundert v. Chr., von Fr. Bilabel. Heidelberg, Carl Winter, 1927, xx-475 p.

Cette histoire du monde ancien pendant la période qui s'étend du xvie au xie siècle avant J.-C. est la plus complète de celles que nous possédons et celle qui rendra le maximum de services, non seulement à l'étudiant, mais à l'historien désireux de poursuivre des recherches personnelles. Puisque ce volume fait partie

1. Fig. 532, en regard de la p. 814.

Digitized by Google

d'une collection sur l'antiquité classique, l'auteur nous avertit dans sa préface qu'il a considéré les événements en fonction de leur influence future sur l'histoire grecque, ce qui nous vaut une étude, particulièrement poussée, sur l'importance des éléments indo-européens pendant cette période et une critique très serrée de la présence possible des Achéens au voisinage de l'empire hittite. Le plan de l'ouvrage est particulièrement heureux. L'histoire proprement dite est exposée en 200 pages ; 130 pour l'Égypte, 30 pour le royaume hittite, 30 pour la Mésopotamie. Cette disproportion s'explique par l'adjonction à l'Égypte de la Syrie, son prolongement naturel à cette époque, de façon à rétablir l'équilibre qui serait autrement tout à fait rompu. Dans cette première partie, divisée par paragraphes, l'auteur expose les faits avec clarté et concision ; pour l'Égypte, l'histoire des dynasties XVIII à XX, avec les campagnes en Syrie et la grande coalition des Peuples de la Mer ; pour le royaume hittite, le récit des événements, depuis son apparition dans l'histoire jusqu'à sa chute, au moment de cette grande invasion, avec un aperçu de l'ethnographie de la confédération ; pour la Mésopotamie, l'histoire de la dynastie kassite et des rois d'Assyrie contemporains. L'ordre de l'exposé répond bien à l'importance relative des éléments de l'ancien Orient pendant cette longue période : Égypte, Hittites, Mésopotamie.

La seconde partie reprend la première par paragraphes, en donnant la liste complète des sources qui ont servi à l'établir ; l'auteur discute, en outre, sous des rubriques spéciales, les points d'importance particulière ; cette riche documentation est de grande valeur, d'autant que le plus souvent M. Bilabel ne se borne pas à exposer les sources ; il en tire les conséquences et nous propose ses solutions. Je remarque notamment la partie consacrée aux Hittites, très au courant des dernières découvertes et dont les documents sont interprétés avec le maximum de sécurité possible, puisque l'auteur a obtenu pour cela le concours de M. A. Götze. La géographie du royaume hittite, si discutée, fait l'objet d'un examen critique ; l'auteur adopte la localisation du pays de Kizzuwadna sur la mer Noire, au nord-est de celui des Hatti, qui occupe la boucle de l'Halys. Puis, en descendant la partie est de l'Asie Mineure, du nord au sud, se rencontrent le « haut pays » avec les régions d'Arauna et de Tégarama (ce sera le pays des Moushki), puis la région des Gashga avec Tyane et le « bas pays » avec les Louï sur le golfe d'Alexandrette. Arzawa représente la Pisidie, et le pays de Mira la Lycie. Chemin faisant, l'auteur discute la chronologie de chaque règne et expose les raisons qui l'ont conduit aux dates proposées dans la première partie. Ces dates sont inscrites en marge et rendent facile la recherche des événements ou l'établissement de concordance entre les trois royaumes.

La chronologie de la dynastie kassite est une des moins assurées de l'histoire babylonienne ; M. Bilabel adopte à peu d'années près (Gandash, 1764, au lieu de 1752) celle de Weidner, qui est très proche de celle d'E. Meyer. Il est d'ailleurs fort difficile d'obtenir plus que l'approximation avec les sources précaires dont nous disposons, chaque document nouveau s'éloignant des anciens sur quelques points.

Des tableaux généalogiques des pharaons de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, des souverains hittites, mitanniens, amorrites et élamites, une concordance entre les rois de Babylone et d'Assyrie depuis la première dynastie de Babylone jusqu'à Assurbanipal complètent heureusement le volume. Parmi les souverains élamites, certains voient leurs noms modifiés ; Addapakshou devient Attapakkat et la

Digitized by Google

reine Napir-Asou est maintenant Napir-Akoush. La chose est possible puisque les cunéiformes supportent ces diverses lectures, mais pourquoi, en l'absence de document sûr, ne pas s'en tenir aux anciennes transcriptions qui avaient autant de chances d'être vraies? Ceci n'enlève rien d'ailleurs aux mérites du remarquable volume de M. Bilabel.

G. CONTENAU.

J. MAROUZEAU. **Dix années de bibliographie classique : 1914-1924.** Paris, « les Belles-Lettres », t. I (1927), t. II (1928). In-8°, 1286 pages. **Prix : 175 fr.**

De ces deux forts volumes, le premier est consacré aux auteurs et aux textes anciens, éditions, commentaires, études ; le second aux matières et disciplines (Histoire littéraire ; Philologie et linguistique ; Histoire des textes ; Antiquités ; Épigraphie ; Histoire nationale ; Histoire régionale ; Histoire sociale ; Histoire religieuse ; Droit, etc.). C'est, au vrai, étendu aux deux mondes, l'inventaire de toute la production relative à l'antiquité dans les années 1914-1924, où il fut à peu près impossible de la suivre : pendant la guerre, lorsque les relations entre les milieux scientifiques des nations belligérantes étaient pratiquement suspendues, dans les années d'après-guerre, où le malaise économique et le déséquilibre des changes ont le plus gravement ralenti les transactions entre les peuples. Il suffit de rappeler ces difficultés pour apprécier le courage dont M. Marouzeau a fait preuve en les affrontant, et le mérite qu'il a eu de les surmonter.

Il serait surprenant, assurément, qu'il n'eût pas commis, au cours de ce dépouillement énorme et malaisé, quelques omissions. Mais, d'abord, en ce qui me concerne, je n'en ai relevé qu'une qui m'ait paru fâcheuse : celle de certaines *Dissertazioni dell' Accademia Pontificia di Archeologia*, et je n'ai aucun droit à la lui reprocher puisqu'elle tient aux lacunes de toutes nos bibliothèques publiques. Ensuite, c'est là un inconvénient inhérent au sujet, la rançon à peu près inévitable d'une pareille entreprise. Enfin, l'auteur l'a compensé par la méthode avec laquelle il a su distribuer, assimiler une aussi vaste matière.

M. Marouzeau n'a pas voulu se contenter de nous offrir des listes interminables d'ouvrages qui eussent été en quelque sorte des énumérations « muettes ». Il les a classés, sans acception de format ou d'importance, sous les diverses rubriques qu'il a cru devoir adopter, en les répétant autant de fois que la complexité de leur contenu lui a paru mériter de mentions, et il a eu soin, sous l'une d'entre elles, à laquelle toutes les autres renvoient, de joindre à l'énoncé du titre une analyse en deux ou trois lignes quand il s'agit d'un article, et, quand il s'agit d'un livre, l'énumération des recensions dont ce livre a été l'objet. La précaution était d'autant plus opportune que nombre de travaux ont paru en des langues encore peu répandues dans l'Europe occidentale. Le soin avec lequel elle a été prise pourrait même quelquefois induire les lecteurs pressés en péché de paresse ; d'autant plus qu'un jeu d'abréviations, expliquées en tête du tome Ier, a permis à l'auteur d'économiser sa place sans nous dérouter par une série de *rébus* à résoudre.

Pendant les années qui vont suivre, j'estime qu'aucun historien de l'antiquité ne pourra, quel que soit le sujet sur lequel il ait jeté son dévolu, se dispenser d'un instru-

Digitized by Google

ment de travail aussi complet et précis ; et il faut souhaiter qu'ayant ainsi réussi dans la partie la plus ardue de sa tâche, M. Marouzeau ne l'abandonne point en si beau chemin, mais qu'il poursuive, sous le patronage de l'Association G. Budé, par des bibliographies biennales ou annuelles, conçues sur le même modèle, exécutées avec le même soin, une œuvre aussi manifestement utile au progrès des sciences historiques.

Jérôme CARCOPINO.

Stéphane GSELL. **Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.** T. V : *Les royaumes indigènes, organisation sociale, politique et économique.* T. VI : *Les royaumes indigènes : vie matérielle, intellectuelle et morale.* Paris, Hachette, 1928. In-8°, 297 et 302 pages. Prix de chaque volume : 40 fr.

Chaque volume de l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* vient confirmer le jugement que M. Camille Jullian a récemment porté sur « cette œuvre claire et superbe, l'une des plus dignes et des plus fortes qui soient sorties des écoles historiques, je ne dis pas de notre temps et de notre pays, mais de tous les temps et de tous les pays » (*Journal des Savants*, 1928, p. 204). Les tomes V et VI, qui paraissent après une interruption de huit ans, le justifieraient à eux seuls. Par l'inflexible rigueur de la méthode, l'invraisemblable richesse des références, la limpide probité de la forme, ils égalent les précédents. Mais je crois qu'ils leur sont supérieurs en nouveauté, en intérêt et en portée : en les écrivant, M. Gsell s'est surpassé lui-même. Soit qu'il établît la géographie comparée de l'Afrique du Nord et reprît la classification de ses dépôts préhistoriques (t. I), soit qu'il déroulât les vicissitudes de l'empire punique (t. II et III), soit qu'il dressât le bilan de la civilisation carthaginoise (t. IV), M. Gsell ajoutait à profusion aux acquisitions de ses devanciers, mais il les utilisait. En nous exposant, pour la première fois, en un tableau d'ensemble, la vie matérielle et morale et l'organisation politique et sociale des royaumes indigènes, il abordait en une terre inconnue, et, d'emblée, il a défriché et mis totalement en valeur un immense domaine encore intact. Avant lui, les notions des plus érudits se bornaient à quelques vagues renseignements qu'ils avaient glanés çà et là dans Strabon et les commentaires du *De bello Jugurthino*, mais dont nul ne s'efforçait de coordonner et compléter les données éparses. Désormais, grâce à lui et à la maîtrise avec laquelle il a mené de front toutes ses enquêtes, littéraires, épigraphiques, numismatiques, archéologiques, ethnographiques, nous n'ignorerons plus rien de ce qu'il est humainement possible d'apprendre sur une civilisation dont les représentants n'ont rien écrit que nous ayons conservé et dont les témoins ne nous ont laissé que des descriptions fragmentaires, superficielles et tendancieuses. C'est le triomphe de son labeur que d'une information aussi disparate et clairsemée il ait tiré une résurrection aussi précise et frappante.

En le lisant, nous croyons voir revivre devant nous les Berbères de jadis, déjà reconnaissables, de la Syrte à l'Océan, aux traits indélébiles de leur existence rudimentaire. Endurcis par le plein air, la chasse, périlleuse comme une guerre, aux fauves qui les menacent, les guérillas où s'épuisent leurs clans hostiles, la sobriété à laquelle les condamne, en dépit de leurs penchants, une habituelle indigence, ils

Digitized by Google

ménagent leurs troupeaux, ne touchent d'ordinaire à d'autres viandes que leur gibier, boivent de l'eau et du lait de brebis et de chèvre, mangent des baies de jujubier, des dattes, du fromage et point de beurre, des escargots, dont ils ont fait, sous l'Empire romain, un trafic d'outre-mer, des grains que les femmes ont broyés dans leurs moulins portatifs et grillés sur la braise, des galettes cuites à l'huile et point de pain, le « couscouss », qui est devenu le plat de résistance de l'alimentation maughrébine, mais qui ne paraît point d'importation arabe, puisque l'usage en cesse au delà de la Tripolitaine. La tête et les pieds nus, ils se vêtent, avec la laine de leur cheptel, d'une tunique, modèle de l'actuelle *gandoura*, et d'un manteau dont le *bernous* est sorti. Ils s'abritent tantôt dans des grottes (*ifri*), tantôt dans des *mappalia*, sortes de huttes portatives qu'un chariot peut contenir et rouler, tantôt dans des cases de pierre sèche qu'on pourrait appeler des *gourbis* ; et ils mettent en sûreté leurs provisions et leurs richesses dans des « tours », construites sans mortier, qui ressemblent déjà aux *tirent* de l'Atlas marocain. Ils dorment sur la terre battue, quelquefois sur des soubassements maçonnés qui les isolent et les préservent de la morsure des scorpions, sans toutefois s'y embarrasser, si ce n'est peut-être dans les demeures royales, de moelleux coussins. Pour tout mobilier, ils possèdent des jarres, une vaisselle d'argile dont le décor géométrique reproduit toujours celui de la céramique égéenne et s'est perpétué, à travers le Moyen Age, jusque dans la poterie kabyle contemporaine. Pour armes, le vulgaire se contente de matraques, d'épieux, de lances, de coutelas attachés au bras, peut-être de « boomerangs ». Démunis d'épées, la plupart se servent surtout de l'arc et des javelots que les cavaliers lancent aisément en pleine charge à quarante mètres en avant. Les guerriers du commun négligent la protection du casque, de la cuirasse, de la cotte de mailles, des jambières. Ils parent les coups qui leur sont destinés avec une simple rondache d'environ cinquante centimètres de diamètre, tendue de peau d'éléphant, d'une légèreté qui seconde la fougue de leurs attaques, d'une matité qui facilite le succès de leurs surprises, mais que la moindre pluie alourdit au point de la rendre inutilisable. Ils aiment le luxe à leur façon, et ils ont leur coquetterie : un luxe misérable qui consiste en flûtes de bois de jujubier et de laurier-rose, en colliers, en bracelets, en anneaux cerclant les chevilles des femmes, en boucles perçant les oreilles des hommes ; une coquetterie grossière qui se traduit par des tatouages, décrits par Cassius Felix, par des mèches de cheveux ramenées avec art derrière l'oreille, ou relevées avec orgueil sur le sommet du crâne, par la frisure de leurs barbes soigneusement effilées. Leur religion est imbue de magie, peuplée d'esprits et de dieux locaux, pleine de survivances zoolâtriques. Leur culte des morts est attesté par les dimensions considérables de certaines de leurs nécropoles, la variété de leurs monuments funéraires : les *hanout* ou grottes artificielles, à l'intérieur desquelles, au moins depuis le ve siècle av. J.-C., le mort est déposé, les *redjem* ou tas de pierres sous lesquels est creusée la fosse sépulcrale, les dolmens dont les plus anciens ne remontent pas plus haut que le IIIe siècle av. J.-C., les *chouchet* qui en dérivent et supportent, sur leurs amoncellements cylindriques de rocaille, la maison du défunt. L'orientation des tombes vers l'est, les provisions déposées dans des écuelles auprès du cadavre, les rigoles creusées sur les dolmens pour des libations, témoignent d'une vague croyance à l'au-delà, mais le repliement qu'ont subi la plupart des squelettes prouve qu'elle fut glacée par la terreur des revenants, et l'on comprend qu'entrant en contact avec ces populations si dif-

Digitized by Google

férentes d'eux-mêmes, Grecs et Romains les aient à l'envi confondues sous le nom de Barbares, dont elles ont fait *Beraber*, et dont nous avons déduit le vocable de Berbères sous lequel nous les englobons aujourd'hui.

Et pourtant si la géographie s'est opposée dans le passé à leur unité, comme elle a commandé plus tard le morcellement qui les a divisées entre leurs maîtres musulmans, elles avaient pris conscience de leur parenté ethnique, et ces peuples, tels les Aryas et les Francs, s'attribuaient entre eux, dans les divers dialectes de leur langue, une même appellation universelle et avantageuse tirée du mot *Amazigh* : les *Nobles* ou les *Libres ;* et ils ont fini par se grouper en un certain nombre de « royaumes » occupant de vastes territoires et capables par leur puissance éphémère de balancer la fortune de Carthage et d'inquiéter l'Empire de Rome : le royaume maure des Bocchus, de l'Océan à la Moulouya ; le royaume Masaesyle de Syphax, de la Moulouya à Cirta (Constantine) ; le royaume Massyle de Masinissa et de ses successeurs, qui l'a absorbé en y annexant l'est de l'Algérie, les plaines de la haute et moyenne Medjerda et jusqu'aux *emporia* des Syrtes. Comment une telle concentration a-t-elle été possible? Par quel processus s'est-elle opérée? C'est la question que M. Gsell a élucidée dans les chapitres lumineux par lesquels débute son tome V.

Il a, en effet, écarté d'une main sûre les légendes que les Grecs, à la suite d'Hérodote, ont répandues sur la communauté des femmes libyennes et qui s'expliquent, les unes par l'exercice, répété en d'autres temps et d'autres lieux, du droit du seigneur, les autres par autant de recours aux procédés courants de la magie sympathique. De même, il a repoussé, avec une pareille vigueur convaincante, la conception de sociétés matriarcales, qu'on a parfois inférée trop vite des mœurs « gynécocratiques » des Touaregs du Sahara, par la raison qu'elles n'apparaissent qu'au XIVe siècle de notre ère et procèdent peut-être d'un emprunt aux nègres des oasis qu'ils ont commencé de s'assujettir mille ans plus tôt. Pour conclure, il a victorieusement démontré la solide armature patriarcale de la famille berbère. Procréateur d'un grand nombre d'enfants, grâce à la polygamie illimitée dont les Libyens du IIe millénaire av. J.-C. usaient déjà, que Salluste a blâmée chez les sujets de Jugurtha, et à laquelle Procope, six siècles après, rapporte le renouvellement incessant des effectifs opposés par les indigènes africains à l'armée byzantine du patrice Solomon, le père de famille berbère exerce sur tout un petit monde de femmes et de descendants une véritable souveraineté ; à sa mort, celle-ci passe de plein droit à l' « agnat » le plus âgé, selon un mode de transmission qui nous est signalé chez les Vandales et que les beys de Tunis ont emprunté aux Turcs. De là l'extension inévitable, progressive, de groupes familiaux de plus en plus nombreux sous une autorité de plus en plus étendue : le pouvoir du père contenait en germe ceux du chef ou « aguellid » ; d'abord le chef de clan (en latin, *tribus*), puis le chef de tribu (en latin, *gens*), puis le « roi », dont le titre royal, intraduisible en berbère où il demeure l'*aguellid*, sans plus, est transcrit en punique sous la forme « mamleket », et qui n'est, à tout prendre, que le chef d'une tribu assez riche en hommes et en ressources pour mériter l'amitié ou contraindre l'allégeance des tribus voisines. Il est clair qu'avec de telles origines la royauté berbère, même dans les périodes de son plus vif éclat, devait demeurer quelque chose de précaire et d'instable. Les troupes de Jugurtha, si l'on excepte sa garde personnelle, ont tout juste la consistance d'une *harka* et se débandent au premier échec. Syphax, Masinissa, Bocchus ont éprouvé à tour de rôle défections et dissidences. Comme le note très

Digitized by Google

bien M. Gsell, il est probable que, dans chacun de ces royaumes, ainsi que dans le Maroc d'hier, divisé en *bled el maghzen* et *bled es siba*, il y avait deux pays, « le pays qui est soumis et celui qui ne l'est pas », et que l'un et l'autre s'étendaient ou se restreignaient « selon la force ou la faiblesse du roi » (V, p. 165). Toutefois, la fortune qui leur est échue aux IIIe et IIe siècles avant notre ère est remarquable, et nous entrevoyons enfin les causes qui, soudainement alors, l'ont fait grandir avec une rapidité qui tient du prodige.

A ce développement merveilleux, il est, je pense, deux raisons majeures : l'une, d'ordre général, l' « urbanisation » des Berbères, corrélative à la colonisation carthaginoise, l'autre, purement personnelle : la volonté farouche et clairvoyante d'un *aguellid* supérieur : Masinissa. Ce qui, en effet, a distingué les « rois » de cette époque des chefs de tribu, c'est la faculté, qui avait manqué à leurs prédécesseurs, de puiser sans cesse à un trésor abondamment pourvu, pour rétribuer services et concours, ébaucher des alliances, recruter des soldats et, au besoin, équiper des flottes. Ces ressources régulières n'auraient pu leur venir de razzias incertaines et de pillages intermittents. Elles supposent des redevances fixes, et celles-ci, d'autre part, ne sont données que par des impôts périodiquement perçus. Or, effectué sur des nomades en perpétuel déplacement, le recouvrement normal de taxes, quelles qu'elles soient, est à peu près impraticable, ou exige des expéditions à main armée qui coûtent aussi cher, sinon plus, que ce qu'elles rapportent. Un budget « royal » impliquait donc des contribuables fixés au sol, des sédentaires que les collecteurs fussent aptes à retrouver dès qu'il était besoin, au moins des villageois, au mieux des citadins immobilisés dans l'enceinte de leurs murailles. Il s'est constitué sans difficulté, lorsque, au contact des Carthaginois, les Berbères se sont décidés, non plus seulement à cultiver la terre, mais à la planter, à produire, non plus seulement pour consommer, mais pour vendre, et qu'à l'imitation des comptoirs fondés sur le littoral de l'Afrique du Nord par les Sémites, et pour en mieux alimenter le commerce du blé, de l'ivoire, du thuya, ils se sont eux-mêmes agglomérés dans des cités où ils cohabitèrent avec des Puniques et se mélangèrent à eux. Sans doute, ils offrirent d'abord ainsi une tentation périlleuse pour eux-mêmes aux tribus de leur sang demeurées nomades. Mais il suffit que, au lieu de détruire ces centres de richesses, les plus résolues d'entre elles aient préféré y établir un protectorat rémunérateur pour que, du même coup, se soient spontanément réalisées les conditions d'un « État » véritable et préparé l'avènement des royaumes. Dans un livre récent, dont les facettes toujours étincelantes reflètent souvent des vues profondes, M. E.-F. Gautier a retrouvé dans *les siècles obscurs du Maghreb*, qui se sont écoulés entre la décadence impériale et l'âge moderne, cette opposition permanente des Berbères nomades et des Berbères sédentarisés, des Botr et des Béranès de la généalogie d'Ibn Khaldoun, et il imagine que ces derniers furent les authentiques héritiers des Romains et des Carthaginois. Rien n'est plus vrai, et les pages que publie maintenant M. Gsell prolongent, en la vérifiant, cette intuition divinatoire jusqu'aux débuts mêmes de l'histoire de l'Afrique du Nord. Elles s'appliquent, sans contestation possible, aux « rois » de l'Antiquité. Dans tous les textes qui nous parlent d'eux, les différentes tribus berbères sur lesquelles régnèrent Syphax, Masinissa, Bocchus, se répartissent en deux peuples, les Numides et les Gétules : les Numides, dont il nous est jusqu'à un certain point loisible d'identifier les diverses fractions sur la carte, auxquels appartiennent les dynasties, et qui se

Digitized by Google

montrent plus évolués, assagis et gouvernables ; et les Gétules, « longue traînée de peuplades » (t. V, p. 109), qui, sans localisations bien définies, s'étend sur les steppes des hauts plateaux et aux confins du désert, et dont les hommes, plus frustes et impatients du joug, ne rêvent que pilleries et rébellions. Dans ce continent où le climat et le sol dictent à l'histoire ses éternels recommencements, ils m'apparaissent les uns et les autres comme les ancêtres respectifs des Béranès et des Botr, et il me semble que treize siècles avant les Almoravides, les « rois indigènes » ont inauguré la série des chefs nomades qui fondent un empire africain sur la conquête des « villes », en organisant leur butin au lieu de le dévorer. A cet égard, d'ailleurs, l'enseignement du vocabulaire antique est riche de signification. Pour les Grecs, pour les Romains, Syphax, Masinissa, seigneurs de villes, sont des Numides, c'est-à-dire, selon la propre exégèse des Anciens, des Nomades, mais, évidemment, des Nomades qui, entre temps, se sont acclimatés à la civilisation des cités, et qui, gardant l'énergie de leurs races errantes, l'ont déployée sur un champ d'action nouveau pour eux. A peine y eurent-ils implanté leur pouvoir que celui-ci s'est démesurément accru et que, par eux, commença de s'élaborer « obscurément » la future prospérité de l'Afrique romaine (t. V, p. 189).

A cette distance des événements et dans une telle pénombre documentaire, M. Gsell n'a point cédé à la tentation de déterminer trop nettement la part d'un chacun dans cette création diffuse. Et pourtant, à le lire, on se laisse gagner par la conviction qu'il convient d'accorder à l'action de Masinissa une place prépondérante. Non seulement ce Massyle a subi, comme Syphax, l'attrait de la civilisation punique, mais il a vu plus loin que Carthage, et l'éducation grecque dont il dota ses enfants, comme les rapports qu'il a lui-même entretenus avec les Romains, prouvent l'ampleur des horizons sur lesquels se promenaient ses regards ambitieux. Il y eut en lui non seulement l'extraordinaire vitalité, mais la faculté d'assimilation et l'intelligence dominatrice d'un Pierre le Grand. Strabon affirme de lui qu'il rendit les Berbères cultivateurs et qu'il les a civilisés. Aussi bien les deux réformes étaient elles solidaires. Mais si la première a si bien réussi qu'il put léguer à chacun de ses fils — et ils étaient quarante-quatre — un domaine arable de 875 hectares ; que des marchands sont venus d'Italie et de Grèce s'installer dans ses capitales ; que des monnaies à son effigie ont été retrouvées jusqu'en Croatie, la seconde a représenté un effort plus audacieux et surprenant. Il n'a pas seulement, à mon avis, dressé les corps des Numides à des besognes inaccoutumées, il a assoupli leurs esprits à des façons nouvelles de sentir et de penser, et c'est à son temps, sinon à sa personne, que se rapportent ces modifications capitales dont la trace n'est pas évanouie.

1° On sait qu'il existe des écritures berbères : celle des inscriptions *tifinagh*, qui est encore employée de nos jours par les Touaregs, mais dont les exemplaires les plus vieux ne sauraient être antérieurs à l'introduction des Touaregs, à dos de chameau, dans le Sahara, c'est-à-dire au IIIe siècle de notre ère ; celle, plus ancienne, des inscriptions libyques. Or, l'écriture libyque, comme le croit M. Gsell, a, suivant toute vraisemblance, appliqué à des « signes » et « phonèmes » indigènes le système alphabétique phénicien. De toutes les épigraphes où elle figure, la plus anciennement datée fut gravée en 139 avant notre ère. Masinissa, qui employait le punique comme langue officielle, et qui est mort en 148 av. J.-C., pourrait bien avoir été l'auteur de cette innovation révolutionnaire. M. Gsell indique, en passant, l'hypo-

Digitized by Google

thèse : fortifiée par l'absence de pierres « libyques » dans la portion de la Tunisie qui coïncide avec l'ancien État de Carthage, devenu plus tard la Province proconsulaire, elle sera sans doute confirmée un jour, comme vient d'être confirmée, par des découvertes de Volubilis encore inédites, la conjecture, formulée par M. Gsell, que l'écriture libyque, propagée par les rois indigènes, avait dû pénétrer jusque dans le Maroc occidental.

2° A partir de Masinissa, le culte rendu à la divinité royale est définitivement établi chez les Berbères. Fût-ce l'adaptation locale des rites de ce genre que les rois hellénistiques avaient institués pour fortifier d'autant leur autorité, ou la systématisation de croyances et d'habitudes avec lesquelles les Berbères se trouvaient dès longtemps familiarisés? C'est un fait, en tout cas, que les descendants du grand *aguellid* continueront d'en être l'objet, et que dans la Maurétanie romaine survivra l'invocation au dieu Masinissa.

3° C'est également à Masinissa que, depuis la publication de M. Gsell, j'ai incliné à attribuer la conversion des Berbères cultivateurs à la religion agraire des Cérès grecques (*Revue historique*, t. CLVIII, p. 6-7) ; ce changement spirituel, si important qu'on l'imagine, l'est moins tout de même que celui par lequel, à partir du IIIe siècle av. J.-C. seulement, et à l'imitation des derniers Carthaginois, des Grecs et des Romains, les Berbères ont tout d'un coup substitué à l'inhumation l'incinération de leurs morts. Quelle leçon si vraiment, comme M. Gsell est tout près de l'admettre, dans la *souma* du Kroub, ce tombeau, érigé en vue de Cirta dans un style purement grec et sans que rien y rappelle, ni les cylindres des *bazinas*, ni le décor punique du Medrasen (tombeau de Syphax?) et du « Kbour er Roumia » (tombeau de Bocchus?), le bassin d'argent plein de cendres qui y a été trouvé lors des fouilles de 1916 renfermait celles de Masinissa !

4° Enfin, c'est sûrement Masinissa qui assuma la tâche de refondre les principes mêmes sur lesquels reposait son autorité héréditaire. Il aurait voulu abroger la règle ancestrale, qu'il avait observée lui-même dans son accession au gouvernement des Massyles, de l'hérédité dévolue au plus vieil agnat de la dynastie, et il a cherché à la remplacer par la règle, en vigueur dans les monarchies hellénistiques, de la succession royale en ligne directe, par ordre de primogéniture. S'il a été dérogé tout de suite à ce statut novateur, ce ne fut ni par la mésentente de ses fils, ni par les répugnances de ses sujets, mais par la politique de Rome, obstinément fidèle à sa maxime : *divide ut imperes*.

Qu'on récapitule ces nouveautés, qu'on les replace à leur époque, et l'on se refusera à tenir pour fortuites toutes ces coïncidences. Qui sait même si, devant tant d'initiatives hardies, on ne sera pas tenté d'élever sur le sort de l'Afrique ancienne une plainte pareille à celle qu'a exprimée M. Jullian sur la faillite de la Gaule, et de regretter que, sous la main des *imperatores* oppresseurs, aient bientôt avorté ces germes d'une civilisation autonome que le génie de Masinissa avait semés en terre numide?

A vrai dire, l'analogie avec les Celtes serait trompeuse, et M. Gsell sait qu'avec les Berbères il n'est pas permis de s'abandonner à ces illusions mélancoliques. Pour les mieux pénétrer, il les a observés, non seulement dans l'Antiquité, mais au Moyen Age et dans les temps modernes et, pour éclairer son sujet, il ne s'est pas interdit avec d'autres époques de l'histoire africaine les rapprochements que lui suggérait de toutes parts sa science sans lacunes. Comme il le déclare lui-même,

Digitized by Google

« il ne faut pas, assurément, faire de l'anachronisme une méthode, mais souvent un document en apparence insignifiant ou suspect ne révèle sa valeur que si on l'encadre dans un ensemble reconstitué à l'image d'autres ensembles qui nous sont familiers (t. V, p. 25) ». Ce travail de « réencadrement » l'a naturellement amené à une suite de constatations qui valent des découvertes et à une conclusion d'ensemble dont les résonances se répercutent jusqu'à nous.

S'agit-il du conseil des *seniores* qui président, au témoignage des inscriptions romaines, à l'administration des *castella*, ces communautés rurales indigènes? Il y voit, avec juste raison, le prototype des *djemaa* qui gouvernent présentement les villages de Kabylie. Rencontre-t-il, au temps de Firmus (IVe siècle) ou des invasions arabes (VIIIe siècle), des femmes berbères, comme Cyria et la Kahéna, qui, animées du don de prophétie, vaticinent sur la place publique et conduisent les hommes dans la paix et la guerre? Il ne s'étonne point; car il se rappelle successivement, avec une érudition étourdissante (t. V, p. 39), et les magiciennes des Ghomara au Xe siècle, et Zenib, la femme de Youssef ben Tachfine, au XIe, et la mère d'Yaghmoracène, au XIIIe, et Chinchi qui commanda les Kabyles, au XIVe, et... Lalla Fatma, qui entraîna contre nous les insurgés de 1857... Est-il frappé de la rigueur, inconnue des Romains eux-mêmes, avec laquelle le droit patriarcal a régi l'ancienne famille berbère, maintenant les femmes dans une condition voisine de la servitude et interdisant toute autre adoption que celle de l'agnat le plus proche? Il n'en est pas autrement surpris, puisque, plus de mille ans après sa victoire, l'Islam n'a pu encore, ni appeler les femmes des Berbères à bénéficier du partage coranique des successions, ni faire prévaloir parmi eux la liberté d'adoption concédée par le Prophète. A propos de la coiffure des Libyens vaincus par les pharaons du XIIIe siècle avant notre ère, qui est aussi celle des guerriers de Jugurtha, M. Gsell note ce détail : « Chez beaucoup de Berbères, non seulement au Maroc, mais aussi en Algérie et en Tunisie, cet appendice réduit à une queue mince [de cheveux] occupe le haut du crâne. Bons musulmans, ils prétendent que c'est pour permettre à l'archange Gabriel de les enlever plus commodément au ciel le jour du jugement dernier ». Mais M. Gsell n'est point dupe de ces pieux propos : « Peut-être », ajoute-t-il, non sans ironie, « peut-être ne font-ils que suivre une vieille mode attestée dans le voisinage de l'Égypte depuis 5,000 ans » (t. VI, p. 17). Nous pourrions multiplier, d'après lui, ces comparaisons édifiantes. Elles se légitiment réciproquement, et de leur nombre résulte le caractère fondamental des Berbères, celui qui marque leur âme à travers les âges : la routine. Il y a en eux la résistance des forces élémentaires. Berbères de jadis, Berbères d'aujourd'hui se ressemblent comme des frères. Depuis des millénaires, ce sont les Berbères de toujours; même libres et maîtres d'eux-mêmes, les rois indigènes n'auraient pu, en quelques générations, remonter le courant immémorial où se sont plongés leurs sujets, et qui reparaît encore après Rome, après Carthage, après Mahomet...

Certes, nous ne devons pas désespérer de l'avenir de notre influence sur ces peuples qui n'y seront réfractaires que par la puissance de l'habitude et dans la mesure de leur lenteur. Mais nous aurions tort de croire, pour eux, à des progrès rapides, à des métamorphoses subites, à des coups de baguette magique. Dans nos relations avec eux, il importera de mettre le temps de notre côté. Pour améliorer le sort de nos protégés, élever plus près du nôtre leur plan économique, moral, social, il nous faudra « tenir », durer nous-mêmes. Telle est la leçon essentielle que

Digitized by Google

M. Gsell a eu la discrétion de ne pas énoncer dans un livre exclusivement consacré au passé, mais que j'ai cru voir s'en dégager pour une meilleure compréhension du présent et la préparation de l'avenir. Tant pis pour moi si je me suis trompé ! Mais heureux l'historien dont l'œuvre, après avoir si parfaitement rempli son objet qu'elle décourage à jamais toute nouvelle tentative de synthèse, enferme encore tant d'expérience et de méditation, qu'en dépit de sa belle objectivité elle nous invite à réfléchir sur nous-mêmes et paraît nous révéler notre proche devoir avec nos lointaines destinées.

Jérôme CARCOPINO.

Lucia MORPURGO. **Bronzi Romani inediti del Museo delle Terme.** Rome, Bardi, 1927. In-4°, 44 pages, avec une planche. (Extrait des *Memorie della R. Accademia Nazionale dei Lincei. Classe des sciences morales, historiques et philologiques*, 6e série, vol. II, fasc. 2.)

Domenico COMPARETTI. **Iscrizioni greche arcaiche di Eltyna e Gortyna in Creta e della citta di Teos nella Ionia.** Ibid., vol. II, fasc. 3, 31 pages, 1 planche.

Mlle Morpurgo a commenté avec une érudition aussi solide que convaincante deux objets du musée des Thermes à Rome. Le premier est un fragment de hache-marteau en bronze, de Bolsena (Vulsinii), provenant peut-être du temple de Nortia ; d'art romain, sans doute de l'époque d'Antonin, mais de type préhistorique, avec un trou de forme rare, une tête en chapiteau, des ornements géométriques et diverses représentations, arbre, tête de taureau, têtes d'une Victoire et d'un jeune homme, sans doute Attis. Cet instrument, très usé, a dû servir longtemps à un acte rituel, à la plantation de clous sacrés (*defixio*). Une riche documentation littéraire et archéologique montre le rôle, la valeur, surtout apotropaïques et propitiatoires, du clou depuis l'époque préhistorique jusqu'au Bas-Empire, dans la magie, la religion, la vie politique ; les représentations et les trouvailles de clous, surtout dans les tombes, les offrandes sacrées, jusque dans les galères du lac de Nemi ; l'attribution de la *clavifixio* à divers dieux, à Atropos et à Nikè, à Thor, au grand dieu des Gaulois, à Dis pater et à la Victoire ; chez les Étrusques, à Charon et surtout à Nortia, divinité complexe, assimilée probablement à Minerve et à toutes les déesses Mères orientales et occidentales, Bona dea, Maia, Dia, Diana, Cybélè, Magna mater, comme Vertumnus a pu l'être à Attis. La hache de Bolsena atteste ce syncrétisme des cultes étrusques, italiotes, grecs et orientaux. — Le second objet est une statuette de bronze votive, sans doute du IIe siècle ap. J.-C., représentant un soldat romain, habillé simplement d'une tunique, d'une cuirasse de cuir, longue, à trois bandes successives et d'un casque à calotte, avec couvre-nuque relevé, paragnathides abaissées et crête transversale. Comme le prouvent divers bas-reliefs, surtout les sept représentations connues de centurions et de leur équipement, et le texte de Végèce, cette forme de crête indique un centurion. Usitée chez les Grecs, depuis l'époque mycénienne chez tous les Italiotes, elle a été empruntée aux Étrusques et réservée par Rome aux centurions, équipés pour tout le reste comme

Digitized by Google

les légionnaires et de façons très variables. Cet excellent travail complète sur divers points ceux de Salomon Reinach et de Couissin.

Feu Comparetti avait publié, restitué et commenté avec son talent habituel d'abord trois inscriptions archaïques de Crète. Deux proviennent d'Eltyna, ville connue seulement par deux textes ; la première est un fragment d'une loi pénale importante sur les coups, blessures, violences entre Kérines, probablement colons tributaires d'Eltyna ; entre Kérines et Elthynéens ; entre Elthynéens ; elle signale notamment le cosme urbain, les *andreia*, les *agelai*, le local des chœurs, le nom de l'enfant, *peiscos*. La seconde inscription indique une offrande au *Bon Zeus* (Euzanos) d'un bassin pour nettoyer les ordures. La troisième, de Gortyne, en écriture ionienne, peu postérieure à 402, n'est qu'un fragment très incomplet, dont les restitutions sont très hypothétiques, d'une loi contre la peste ; il faut la rapprocher d'une autre également de Gortyne, sans doute presque contemporaine, sur le même sujet, publiée par Comparetti en 1921, et de la description de la peste d'Athènes dans Thucydide. Elle traite de la prophylaxie, de la désinfection du port, des chantiers, puis de la malédiction à prononcer contre la peste dans les trois fêtes : les Theodosia, la fête triennale (pour Zagreus), celle des malédictions et des sonneries de trompettes. Vient ensuite un appendice sur le *Vau* crétois. Ces lois contre la peste ont suggéré enfin à Comparetti des restitutions (fr. B, l. 4, 11, 14-15) et des interprétations nouvelles de la loi de Téos sur les malédictions publiques. C'est par une peste récente, ayant amené, comme à Athènes, les plus graves désordres, que doivent s'expliquer toutes les clauses de cette loi de réorganisation générale : contre les interruptions du ravitaillement par peur de la contamination, les outrages aux cadavres, l'anarchie, les crimes des magistrats. Cette interprétation est très hardie, mais très séduisante.

Ch. LÉCRIVAIN.

Paul MONCEAUX. **La vraie légende dorée,** relations de martyre traduites avec une introduction et notices. Paris, Payot, 1928. In-12, 328 pages. Prix : 20 fr.

Tout le monde connaît la « Légende Dorée », cette suite de Vies de saints composées ou compilées au XIIIe siècle par Jacques de Voragine, qui a été plusieurs fois traduite en français, et où les conteurs et les artistes modernes sont allés si souvent puiser les thèmes de leur inspiration. M. Paul Monceaux se défend, dès la première ligne de sa préface, d'en vouloir médire, puisqu'elle a jadis enchanté « tant de lecteurs » et qu'elle « se lit encore avec tant de plaisir ». Mais le scrupuleux érudit qu'il est ne pouvait pas ne point protester dans son for intérieur contre l'excessive faveur dont a joui longtemps cette œuvre, dont la valeur historique est « médiocre et souvent nulle », au détriment des récits infiniment plus anciens, vrais et beaux qui, dès le second siècle de notre ère et jusqu'au ve, ont fleuri presque aussitôt sur les tombes des martyrs.

Ces récits, les spécialistes les étudient avec prédilection. Mais c'est à peine si les savants dont la recherche a pris d'autres directions ont eu l'occasion de les parcourir, et si le grand public, même celui des croyants, en a entendu parler. Scandalisé par cette flagrante injustice à leur égard, M. Monceaux a eu à cœur de la réparer

Digitized by Google

et nul doute que, grâce au discernement avec lequel il a choisi parmi eux, comme à l'élégante et forte fidélité de ses traductions, ces pages immortelles n'obtiennent enfin la popularité et l'admiration qu'elles méritent.

En liant le bouquet de ces vieilles « légendes » (*legendae historiae*), de ces histoires des martyres faites pour être lues à chacune de leurs commémorations anniversaires, M. Monceaux a tenu par-dessus tout à nous donner l'idée de leur intérêt émouvant et de leur variété. Il a composé son florilège, non seulement avec celles qui ont été retrouvées depuis plusieurs siècles et figurent déjà en bonne place dans Ruinart, mais avec celles que des découvertes inattendues nous ont récemment livrées : celles de sainte Salsa et de Tipasius publiées en 1889 et 1890, celle de Dasius, dont l'édition, due à M. Franz Cumont, ne date que de 1897. Il s'est ingénié à y faire entrer toutes les formes entre lesquelles elles se répartissent en latin ou en grec, quand ce n'est pas en latin et en grec : la légende insérée dans une lettre de propagande (1 et 2) ; celle qui n'ajoute que quelques lignes à un procès-verbal d'interrogatoire et de condamnation, ou *acta* (3, 4, 5, 7, 10) ; celle enfin qui se déroule en une narration proprement dite et à laquelle le nom de *passio* doit être réservé. Il a voulu, en outre, que tous les pays de la chrétienté y fussent représentés : Rome avec les « passions » de Justin et d'Apollonius, la Gaule avec celles de Vettius et de Blandine, l'Illyricum avec celle de Dasius, l'Asie avec celle de Polycarpe, l'Afrique surtout avec les Scillitains, Perpétue, Cyprien, Tipasius et Salsa. Enfin, sans descendre jamais plus bas que le ve siècle, il a entendu ne recourir qu'à des documents à peu de chose près contemporains des hommes et des événements qui y figurent, et il a pris soin de maintenir une harmonieuse proportion entre les époques au cours desquelles ces « relations » ont été composées : les cinq premières remontent au IIe siècle ; les quatre suivantes appartiennent au IIIe ; les six dernières s'échelonnent sur le IVe et le Ve siècle. En sorte qu'il suffira au lecteur profane de suivre l'ordre si judicieusement adopté par M. Monceaux pour apprécier l'évolution subie, dès ses débuts, par le « genre » nouveau que le christianisme a introduit dans la littérature et qui deviendra, par une suite d'enjolivements bientôt stéréotypés, l'hagiographie du Moyen Age.

Il est certain que dans ces limites chronologiques il garde encore la fraîcheur de la source, la beauté accomplie des créations vivantes, et nous ne saurions être trop reconnaissants à M. Monceaux de nous en avoir fait, pour la première fois, sentir, sous la transparence de sa version, tout le charme héroïque. Grâce à lui, ces martyrs, qui n'étaient, pour la plupart d'entre nous, que des noms vénérables et lointains, revivent devant nous, tels qu'ils apparurent à leurs compagnons de l'Église militante : Blandine, « petite, faible, méprisée, mais revêtue de la force du Christ » ; Polycarpe, « le divin vieillard », dont le calme étonne ses geôliers ; Perpétue, cette jeune mère de vingt-deux ans, qui, marchant au supplice, force par l'éclat de son regard tous les spectateurs à baisser les yeux sur son passage, et qui chante des psaumes au milieu des bêtes de l'amphithéâtre. Et nous n'oublierons plus les paroles sublimes que nous leur entendrons prononcer : celles de Cyprien répondant au Proconsul d'Afrique, celles d'Apollonius disant à Perennis : « J'aime la vie, Perennis, mais sans craindre la mort par amour de la vie. »

Ces mots sont-ils historiques? Ou bien ne sont-ce, à tout prendre, que des « mots historiques »? Dans son introduction, saisissant raccourci de l'histoire du culte des saints dans l'Église chrétienne, M. Monceaux n'hésite pas entre ces deux opinions. Au moins pour les IIe et IIIe siècles, il adopte la première.

Digitized by Google

Pour lui, les actes sont extraits des procès-verbaux officiels déposés aux archives des magistrats romains, et les *passions* s'en inspirent autant qu'elles reproduisent les propres déclarations des martyrs et les témoignages de leurs plus proches amis. A son avis, actes et passions sont palpitants de vérité. Je le suivrais bien volontiers pour ma part. A la condition, toutefois, de ne pas oublier que, dès l'origine, et au lendemain même des événements qu'il raconte, le récit hagiographique a été affecté d'un coefficient d'enthousiasme qui, dans la hiérarchie de la vérité, lui ôte tout ce qu'il lui confère dans la hiérarchie littéraire. Comme M. Monceaux l'a mis excellemment en lumière, les relations de martyres sont nées du culte des martyrs, tout au moins sont dans un rapport étroit avec ce culte (p. 42). Par conséquent, nous devons admettre, sous peine de contradiction, que, dès leur apparition, elles ont été rédigées par des clercs dont la culture varie avec l'importance de leurs églises, mais dans une intention qui n'a pas varié et qui est constamment édifiante. C'est ainsi, encore que M. Monceaux ne se résigne pas à l'accepter, qu'on a pu, non sans de bonnes raisons, moins « montanistes » que philologiques (P. de Labriolle, *La crise montaniste*, p. 346-351), attribuer au génie de Tertullien la paternité de la *Passio Perpetuae*, et que M. Puech (*Histoire de la littérature grecque chrétienne*, t. II, p. 306) a rattaché celle d'Apollonius à l'apologétique du même temps.

D'autre part, la tendance au prosélytisme s'accuse dans les plus anciennes et vénérables légendes. Les chrétiens de Smyrne, en annonçant, en 155 ou 166, aux chrétiens de Philomélion et de toutes les autres communautés catholiques le martyre de Polycarpe, sont désireux, non seulement d'attester l'honneur qui en rejaillit sur eux tous, mais de préparer à suivre un tel exemple « leurs frères plus éloignés » (p. 127) ; leur langage a été si bien entendu jusqu'à l'autre extrémité de l'ancien monde qu'en 177 les chrétiens de Vienne et de Lyon adressent à leurs frères d'Asie une lettre qui sonne comme une réponse et où passent, fugitivement, les mêmes lueurs merveilleuses. A Smyrne, on avait vu s'échapper une colombe du flanc sanglant de Polycarpe. A Lyon, le corps de Sanctus, disloqué dans les premiers tourments de la question, se redresse dans les souffrances d'une seconde torture. Qu'il s'agisse pour les rédacteurs, soit de recueillir des documents, soit de rappeler leurs souvenirs, leur objectivité ne peut donc être garantie. Mais leur sincérité n'est pas en cause et, même en concédant à la critique la plus sévère qu'ils ont embelli le réel, ils ne l'ont paré que de l'idéal qu'ils portaient réellement au plus profond d'eux-mêmes, et dont il n'y a pas de témoignage plus direct et plus émouvant que la vraie légende dorée, comme l'appelle M. Monceaux, celle qui fut écrite, sous le coup des persécutions, dans l'exaltation de la foi et le ravissement des âmes, à l'âge d'or de la pensée et de la vie chrétiennes.

Jérôme CARCOPINO.

Armando SAPORI. **La crisi delle compagnie mercantili dei Bardi e dei Peruzzi**, con prefazione di Giuseppe PRATO. Florence, L. S. Olschky, 1926. In-8°, XVI-308 p. Prix : 30 lire. (Biblioteca storica toscana, III).

Ce très important ouvrage intéresse, à la fois, l'histoire du capitalisme, l'histoire politique de Florence et l'histoire générale. L'auteur a tiré un excellent parti, et

Digitized by Google

des archives anglaises (*Patent* et *Close Rolls*), et des livres commerciaux des Bardi et Peruzzi, conservés à la Biblioteca Riccardiana et dans des archives privées.

La première partie est consacrée aux agissements en Angleterre des grands banquiers florentins, les Bardi et les Peruzzi, les premiers, qui se sont établis en ce pays vers 1277, les seconds, au début du XIVe siècle. D'autres grandes maisons florentines, comme les Frescobaldi, les y avait devancés, mais, sous le règne d'Édouard III, ils jouent un rôle de premier plan, deviennent les grands prêteurs de la couronne d'Angleterre et réalisent, en cette qualité, d'énormes bénéfices. Au début de la guerre de Cent ans, ils ont « financé » les expéditions d'Édouard III contre la France ; mais les campagnes de 1338-1339 et de 1340 ont été malheureuses : en 1340, les caisses du roi d'Angleterre sont complètement vides ; ainsi s'explique sa banqueroute, qui atteint gravement les deux compagnies florentines.

Mais, et c'est ce que démontre M. Sapori dans sa seconde partie, la banqueroute anglaise est loin d'avoir été la seule cause de la déconfiture des deux grandes banques florentines. Les événements, dont l'Italie et Florence sont le théâtre, ont encore plus d'importance. La défaite de la Ligue lombarde, dont la République fait partie, les frais des guerres amènent de graves perturbations économiques et politiques. La prise de Lucques par les Pisans coupe la route de l'Apennin et la route de la mer au commerce florentin, au moment même où la guerre entre la France et l'Angleterre ferme bien des débouchés. Or, les Bardi et les Peruzzi ont prêté des sommes très importantes à la République ; en outre, les Napolitains, pour des raisons politiques, retirent leurs dépôts. Des troubles intérieurs éclatent aussi à Florence : les *popolani* s'attaquent aux Bardi et détruisent leurs maisons.

La conséquence de tout cela, ce fut la faillite des Peruzzi en 1343, et celle des Bardi en 1346. Cependant, les créanciers perdirent moins qu'on n'aurait pu le penser ; c'est que ces banquiers, les Bardi notamment, ont de très importantes propriétés foncières, qui constituent, en quelque sorte, la garantie de leurs spéculations financières. Toutefois, les créanciers florentins furent plus maltraités que les créanciers étrangers, car ceux-ci menacèrent de représailles les négociants florentins, et même que les créanciers ecclésiastiques, car ceux-ci échappaient à la juridiction de la cité.

M. Sapori montre encore que la ruine des Bardi et des Peruzzi laissera le champ libre à d'autres sociétés banquières et notamment aux Médicis, qui vont s'acheminer vers le principat. Au XIVe siècle, le capitalisme florentin, si puissant jusqu'alors, subit une crise grave. La cause profonde, c'est qu'il se heurte aux États monarchiques, qui commencent à se constituer fortement dans l'Europe occidentale, et qui vont opposer leur politique mercantiliste et nationaliste à l'économie libérale des marchands et capitalistes des républiques italiennes.

Un important Appendice est consacré à l'étude des livres commerciaux des Bardi conservés dans les archives du marquis Ginori Ventori, au *Libro segreto* et au *Libro della ragione ;* on y trouvera aussi une étude très intéressante sur les associés, les facteurs et les salariés des Bardi, de 1310 à 1345. La publication des papiers de Peruzzi, que l'auteur se prépare à donner, fournira encore des renseignements du plus haut prix pour l'histoire économique et l'histoire générale du XIVe siècle [1].

Henri SÉE.

1. Signalons encore un excellent Index des noms et des matières.

Digitized by Google

Jean-H. MARIÉJOL. **La vie de Marguerite de Valois, reine de Navarre et de France, 1553-1615.** Paris, Hachette, 1928. In-8°, XI-385 pages.

Après avoir consacré un volume à Catherine de Médicis, M. Mariéjol a voulu nous en donner un sur la fille de celle-ci, la trop célèbre reine de Navarre. Comme pour Catherine, il s'est systématiquement abstenu de toutes recherches dans les documents inédits. Sans avoir la superstition du manuscrit, on peut se demander si, en l'état actuel de la bibliographie du XVIe siècle, ce parti est de toute sûreté. Admettons-le, et nous reconnaîtrons que M. Mariéjol, familier de longue date avec la période des guerres de religion, a vu à peu près toutes les sources qu'on peut voir[1]. Quoique la nature de sa publication ne comporte guère un appareil d'érudition, on devine sous la broderie du texte la trame serrée des références.

M. Mariéjol est doué d'un esprit critique fait d'un certain scepticisme et d'une finesse psychologique qu'on ne trouve pas chez tous les biographes. C'est sur cette pierre de touche qu'il fait l'épreuve de ses documents, plutôt que de les traiter avec la rigueur tant soit peu pédantesque des méthodes savantes. Loin de moi l'intention de blâmer ce procédé. Mais il est dangereux. Je ne sais pas si, malgré toutes les précautions oratoires auxquelles il a recours, M. Mariéjol n'a pas attaché trop de créance au *Divorce satyrique*, parce que les audaces de ce pamphlet lui paraissent s'harmoniser à merveille avec l'idée que, par ailleurs, il s'est faite de Margot. C'est un peu de ce même point de vue qu'il fait, tout au long de l'ouvrage, la critique des *Mémoires* de la reine.

Il a écrit ainsi une œuvre très vivante. En un temps où l'on nous assassine de « biographies romancées », M. Mariéjol a estimé avec raison que nul roman n'était plus passionnant que l'histoire. La réalité a plus d'imprévu tragique, plus de complications sentimentales que n'en saurait inventer le plus fécond des littérateurs. Sa *Vie de Marguerite* est un roman vrai.

Il a cherché à n'en faire ni un panégyrique (d'autres ont tenté cette entreprise vraiment risquée) ni un réquisitoire. Il ne pouvait parler de cette « honneste dame » sans laisser une large place à ce qu'on ne sait s'il faut appeler sa vie amoureuse ou simplement sa vie sexuelle. Il l'a fait avec mesure, en affirmant quand il avait des preuves (et il faut souvent affirmer), en niant parfois, en doutant où il faut (par exemple pour l'accusation d'inceste ramassée par Dupleix, soit de triple inceste avec ses trois frères, soit de l'inceste unique avec Alençon).

Ces histoires d'alcôve — qui deviennent à la fin, selon une jolie expression de l'auteur, de simples histoires de « valets de cœur » — n'intéressent l'historien que parce qu'elles nous renseignent sur le niveau moral de la cour et de la noblesse ; au reste, Henri de Navarre n'était guère qualifié pour reprocher à sa femme ces écarts de conduite. Mais si Marguerite est une Valois, elle est fille de Catherine, et elle a certainement voulu être une manière de femme d'État. C'est ce qui fait la valeur des chapitres où l'auteur étudie les intrigues de Marguerite lors de la tragi-comédie des *Politiques*, son voyage à Liége où elle faisait de la diplomatie en buvant les eaux de Spa, son rôle d'intermédiaire entre sa mère et son mari. Avec beaucoup de doigté, il explique la péripétie décisive de 1585 qui fit passer Mar-

1. Je ne vois guère qu'un oubli : le *Pibrac* de Cabos. Je ne vois pas citée non plus, à côté des nombreux travaux de M. Romier, son étude sur la Saint-Barthélemy.

Digitized by Google

guerite de Nérac à Agen et du parti « navarrais » à la Ligue. Alors commençait le règne de Corisande, qui n'était plus une maîtresse ordinaire, mais bien une rivale, et qui pouvait devenir une remplaçante. Marguerite ne peut plus être la camarade et l'alliée d'un mari même nominal. Jeux de la politique et de l'amour qui conduisirent la fille de Henri II dans la solitude d'Usson. Le talent de l'auteur[1] sait nous intéresser à la « dame d'Auvergne », malheureuse en son ignominie, dont la mort est souhaitée par tous : par Henri III, vengeur de la vertu, par son mari et enfin, atrocité suprême, par sa propre mère. Grâce à son extraordinaire ressort, elle rebondira encore pour devenir, en ses vieilles années, la douairière toujours inassouvie et cependant respectée, nous dirons presque indispensable, ordonnatrice des fêtes de cour, sorte de marraine des enfants légitimes et illégitimes du roi, amie et quasi-conseillère du ménage royal. Sa somptueuse demeure faisait face au Louvre.

M. Mariéjol n'a pas oublié que cette fille des Valois était une princesse de la Renaissance. Il a tracé de la cour de Nérac une esquisse particulièrement piquante en un temps où les shakespeariens la mettent à la mode. Nous dirons même que c'est aller un peu vite en besogne que d'écrire, à propos de l'auteur de *Peines d'amour*, « ce *Sosie* de Shakespeare ». L'inventaire de la bibliothèque de la reine (où il rectifie les mauvaises lectures de Saint-Poncy) lui est matière à un joli chapitre sur les goûts intellectuels de la reine, et même sur une question générale, le réveil du platonisme à la fin du XVIe siècle. La maîtresse de Champvallon et de d'Aubiac était une lectrice de Léon Hébrieu et, par son goût de la bienséance dans les mots sinon dans les choses, elle contribue à ce mouvement des Précieuses qui sera une réaction contre la grossièreté du Béarnais.

Ce livre n'est qu'une biographie. Mais la vie de Marguerite touche de si près à l'histoire de son temps et M. Mariéjol connaît si bien cette histoire qu'on n'étudiera pas les guerres de religion sans lire ces pages[2].

Henri HAUSER.

Société de l'histoire du protestantisme français. Table alphabétique, analytique et chronologique des noms de personnes et de lieux, ainsi que des principales matières que renferment les cinquante premiers volumes du *Bulletin historique et littéraire*. 1852-1902. T. I : A-C. Paris, L. Fischbacher, 1928. In-8°, IV-600 pages.

Quel historien n'a pas manié, avec reconnaissance, les soixante-quinze volumes du *Bulletin*? Pour le XVIe siècle surtout, pour les deux siècles postérieurs également, c'est une mine dont l'inépuisable richesse était déjà proclamée par Michelet,

1. Le style est souvent d'une excessive densité : voy. p. 7, l. 18-20.

2. On s'étonne que M. Mariéjol (p. 1) répète la légende de « Henri II rompant au début avec la politique de ses prédécesseurs » et portant son effort « non plus en Italie, mais à l'est, vers le Rhin ». MM. Romier et Zeller en ont fait justice. — P. 47, pourquoi Gondi est-il qualifié d' « Excellence *grise* »? — P. 367, n. 2, la référence ne doit-elle pas être lue « Bremond », au lieu de « Rébelliau »? — Notons que l'imprimeur a presque systématiquement omis les points d'interrogation.

Digitized by Google

un trésor de documents et d'études. Mais, pour s'orienter parmi cette admirable collection, le lecteur n'avait à sa disposition qu'une table des quatorze premiers volumes, parue en 1865, et les tables alphabétiques annuelles qui paraissaient depuis 1852. Or, dès 1869, la Société avait ébauché le projet d'une table générale. Depuis, deux guerres ont passé... Avant la dernière, MM. Schmidt, Patry et Galabert avaient repris ce travail sous la direction de Fonbrune-Berbinau. Dramatique histoire que celle de ces feuilles qu'un jeune chartiste, Marc Morel, déposait à Cambrai avant de mourir pour la France. Sauvées par son père, qui les enterra pendant l'invasion comme d'autres enterraient leurs bijoux ou leur or, elles ont servi à former les volumes manuscrits que l'accueillante bibliothèque de la rue des Saints-Pères mettait depuis 1922 à la disposition des lecteurs, et dont M. Pannier, digne successeur du vénéré M. N. Weiss, nous offre aujourd'hui les sept premières lettres. 1,200 colonnes serrées. Des noms d'hommes et de familles qui forment comme un complément inestimable de la *France protestante*, et qui deviendront encore plus précieux à partir du tome second, puisque la réédition de l'œuvre des frères Haag ne dépasse pas *Gasparin*. On aura une idée de la richesse de certaines de ces rubriques onomastiques en parcourant la douzaine de colonnes qui répond au nom de *Châtillon*. Les patients éditeurs ne se contentent pas de renvois numériques. *Des Périers*, par exemple, leur fournit cette indication : « le libr. J. Morin et le *Cymbalum mundi* devant le parlement et la Sorbonne (1538), doc. », et renvoie à la biographie de Chenevière. Voyez aussi les *Du Moulin*, les *Aubigné*, etc. Les noms de lieux ne sont pas moins bien traités (plus de deux colonnes sur *Alais*), même des lieux situés hors de France, mais qui importent à l'histoire de la Réforme française (deux colonnes sur Bâle). Je ne parle pas de *Genève*, avec ses huit colonnes. Mais que dire de certains mots typiques? Le lecteur qui se reportera à *Abjuration* n'y trouvera pas seulement des généralités sur le sujet, mais un classement alphabétique de tous les lieux pour lesquels les documents publiés par le *Bulletin* mentionnent des abjurations. Il y en a peut-être une centaine, et c'est comme une histoire de la démolition de l'Édit de Nantes, à compléter par les trois colonnes de *Dragonnades*. Voyez de même *Biens du clergé de France*, *Désert*, *Enterrements*, *Galères*, *Germinal an X*. Ces quelques indications donnent une idée de la largeur de la méthode. Comme il faut toujours se plaindre de quelque chose, je dirai que j'ai vainement cherché les mots *Cause (la)* et *Chanaan*, qui figurent sûrement quelque part dans le *Bulletin*, et que, malgré un système de renvois généralement parfait, la sœur de Henri IV, que l'on trouve à *Bourbon* (p. 188), n'est pas mentionnée sous son prénom de *Catherine* (p. 262). L'impression, très compacte, reste suffisamment lisible.

Saluons le début de cette œuvre immense, rendue réalisable par une subvention de la caisse des recherches et grâce à un don de M. Denfert-Rochereau, et souhaitons qu'elle puisse s'achever rapidement.

Henri HAUSER.

Édouard ROTT. **Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des Cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés.** T. IX : 1684-1698. Ouvrage publié sous les auspices des Archives fédérales suisses. Berne, Staempfli et Cie ; Paris, Félix Alcan, 1926. In-8°, VII-750 pages, 3 index.

Une mort prématurée nous a ravi le grand travailleur qu'était Édouard Rott,

Digitized by Google

lorsque ce tome neuvième était déjà sous les presses. Sa famille et les Archives fédérales ont confié la rédaction des tables à M. Rufer. M. Léon Kern a fait précéder le volume d'une notice où la carrière de Rott est résumée depuis le temps (1880) où il fut chargé de publier l'*Inventaire sommaire* et de faire copier les documents relatifs à la Suisse conservés dans les dépôts parisiens, comme on avait fait copier, entre 1875 et 1879, ceux des *Frari*. L'*Inventaire*, en quatre parties, allant jusqu'à 1700, était complètement publié en 1891. En 1900 paraissait le tome I de la monumentale *Histoire* qui, dans la pensée de l'auteur, devait aller au moins jusqu'en 1715. Il a laissé, nous dit M. Kern, l'esquisse d'un tome dixième, allant jusqu'en 1704, qui sera ultérieurement publié.

Le tome IX ne le cède en rien aux précédents. Il a été établi par une intelligence et une volonté toujours sûres d'elles-mêmes. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il couvre une période où l'histoire des cantons et de leurs confédérés se relie étroitement à l'histoire générale et spécialement à celle de la France. C'est d'abord l'étude des répercussions de la Révocation et de la persécution franco-savoyarde contre les Vaudois. Répercussions multiples. Les cantons peuvent craindre une sorte de croisade catholique contre Bâle et Neuchâtel, aussi bien que contre le pays de Vaud et Genève. D'autre part, la situation des réfugiés, après le fraternel accueil du début, devient difficile : les artisans se heurtent au mécontentement de ceux qu'ils concurrencent ; en 1693 les paysans vaudois parleront d' « assommer » ces intrus. On connaît les lamentables équipées des habitants des Vallées.

Pendant que la politique de Louis XIV, maladroitement représentée à Soleure par Tambonneau, lui fait perdre le terrain gagné depuis 1663, Guillaume III fait des efforts pour rompre l'alliance plus que séculaire des cantons avec la France. La Suisse est ainsi engagée, diplomatiquement, dans la guerre de la Succession d'Angleterre. La rupture entre la France et la Savoie est pour la coalition un succès qui aurait pu être décisif si les cantons n'avaient heureusement conservé la neutralité. Mais les inquiétudes persistent et, dès 1690, Genève craint de subir le sort de Strasbourg.

Les coalisés essaient à plusieurs reprises de brouiller les cartes en reprochant au roi Très Chrétien des « transgressions » dans le service, c'est-à-dire l'emploi des régiments suisses dans des territoires non visés par l'alliance de 1663. Mais l'habileté d'Amelot, qui a remplacé Tambonneau, pare le coup[1]. Jusqu'au bout, la neutralité des cantons reste pour la France une précieuse garantie et, sur le territoire helvétique, dès le lendemain de Steenkerke, commencent entre les belligérants fatigués des négociations indirectes. Rott apporte d'intéressants détails sur ces tentatives, menées au nom des bourgeois hollandais (contre la politique de Guillaume III) et de l'Empereur. Si elles n'aboutissent pas alors, la mission d'Amelot ne s'en terminera pas moins, au lendemain de Rijswick, sur un succès.

Bien que Rott (cela s'explique par la date à laquelle il avait commencé son travail) ait attaché trop peu d'importance à ces questions économiques dont M. Rufer fera sa province, elles ne sont pas absentes de ce volume. On y voit d'abord revenir à toutes pages celle du sel, capitale dans nos rapports avec les cantons et surtout avec les Bernois. On y voit naître la jeune industrie zuricoise, dont les voiles de coton et crépons souffrent des obstacles que leur opposent les douanes françaises. L'intérêt du volume est donc très grand.

Henri HAUSER.

1. P. 432, 2e alinéa, ligne 5, ne faut-il pas lire : « ils *ne* pouvoient se dispenser »?

Digitized by Google

Les trésors des bibliothèques de France. Manuscrits, incunables, livres rares, dessins, estampes, objets d'art, curiosités bibliographiques, publiés sous la direction de M. R. CANTINELLI, administrateur de la bibliothèque du Palais-Bourbon, et Émile DACIER, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale. Paris, G. Van Oest, t. I (1925-1926), fasc. I-IV. In-4°, 179 pages, 67 planches et 24 pages de fac-similés, et fasc. V-VI (1927). In-4°, 82 pages, 39 planches et 16 pages de fac-similés.

Les directeurs de cette belle publication expliquent, dans leur préface, qu'ils se proposent de faire connaître, par des notices aussi complètes que possible et par des reproductions obtenues par les procédés les plus perfectionnés, les richesses conservées dans nos bibliothèques, que ces richesses soient d'ordre bibliographique ou artistique. Ils n'entendent pas, en effet, se limiter aux raretés typographiques, aux reliures historiques et aux ouvrages imprimés ou manuscrits remarquables par les enluminures, les dessins ou les gravures dont ils sont ornés, mais s'occuper aussi des objets d'art qui formaient l'ornement de beaucoup des cabinets de jadis.

A l'exécution de ce vaste programme, ils ont déjà consacré six fascicules, dont le premier a paru en 1925 et le sixième en 1927, et ces fascicules permettent de constater que leurs promesses du début sont largement tenues.

Fasc. I (1905), pages 1-9 et 11 pl. — Camille COUDERC. *Cérémonies des gages de bataille* (ms. fr. 2258 de la Bibliothèque nationale). C'est le titre sous lequel est depuis longtemps connue la célèbre ordonnance de Philippe le Bel sur le duel judiciaire. La copie qui s'en trouve dans ce manuscrit présente, seule, la précieuse particularité d'être illustrée de onze très belles miniatures, dont l'auteur n'est malheureusement pas connu et dont la composition peut être rapportée au troisième quart du XVe siècle. Elles ont été exécutées, en effet, pour un duc de Bretagne qui paraît être le duc Pierre II (1450-1457).

Pages 10-12 et fac-similés de 8 pages. — Alfred PEREIRE. *Avant-entrée du roy Henri II à Paris* (16 juin 1549), par Pierre de Ronsard. Reproduction en fac-similé, d'après l'exemplaire unique de la bibliothèque de Troyes, de la plaquette de quatre feuillets qui contient une des premières œuvres poétiques de Ronsard, accompagnée d'une notice qui en montre l'intérêt non seulement pour la biographie du poète, mais pour l'histoire même de la langue française.

Pages 13-21 et 1 pl. en couleurs. — J.-H. MARIÉJOL et P. -A. LEMOISNE. *Arnaud du Faur, sieur de Pujols*, dessin aux crayons de François Quesnel. Biographie, par M. Mariéjol, de ce conseiller d'Henri IV, et histoire, par M. Lemoisne, de son portrait, conservé au Cabinet des Estampes, dont l'exécution remonte aux dernières années du XVIe siècle.

Pages 22-26 et 1 fac-similé en sanguine. — G. WILDENSTEIN. *Jeune fille assise sur ses talons*, dessin à la sanguine de Fragonard, conservé au musée de Besançon. Fait partie d'une série de quatre dessins donnés par Fragonard, au cours d'un voyage en Italie, à son ami l'architecte Paris et légués, en 1819, par ce dernier à Besançon, sa ville natale.

Pages 27-35 et 1 pl. — Jean BABELON. *Sophocle* au Cabinet des Médailles. Exposé des raisons pour lesquelles on peut voir un portrait de ce poète dans un bas-relief en marbre et dans deux statuettes, l'une en bronze et l'autre en argent, qui sont conservés à la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

Pages 36-38 et 1 pl. en couleurs. — A. Boinet. *Une reliure de Grolier* de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Cette reliure provient de la bibliothèque de Ch.-M. Le Tellier, archevêque de Reims; elle recouvre un volume qui contient des opuscules de Valerius Probus et autres, imprimés à Venise en 1525. Elle est ornée d'entrelacs peints en noir et bordés d'un filet d'or, qui se détachent sur un fond de veau blanc.

Page 38 et 1 pl. — R. Cantinelli. Dessin à la plume de K. Van Dongen représentant, pour l'illustration de la *Révolte des anges* d'Anatole France, le jardinier *Nectaire*.

Pages 39-40. — Ph. Renouard. *Trois marques non identifiées d'imprimeurs ou libraires parisiens.* La première figure sur une édition de l'*Ars arithmetica Joannis Martini Silicei* (Paris, 1514) et sur quatre autres ouvrages; la seconde sur la *Défense de Sagon contre Clément Marot* (Paris, 1537) et la troisième sur les *Sermones de sanitate tuenda Petri Hagueloni Lexoviensis* (Paris, 1524).

Fasc. II (1925), pages 43-57 et 7 pl. — Henry Martin. *La Somme le Roi.* Reproduction des miniatures du manuscrit 870 de la bibliothèque Mazarine (XIIIe siècle). Cette *Somme des vices et des vertus* est appelée *Somme le Roi*, parce qu'elle a été composée, en 1279, pour le roi Philippe le Hardi, par un dominicain du nom de frère Laurent. C'est le manuel de morale religieuse qui a eu le plus de vogue pendant les trois derniers siècles du Moyen Age. Il est accompagné, dans presque tous les manuscrits qui le contiennent, d'une illustration (quinze miniatures) qui paraît avoir été exécutée originairement d'après les indications mêmes de l'auteur et n'a pas subi, dans ses reproductions multiples, de modifications sensibles. Dans deux de ces manuscrits (ms. fr. 14939 de la Bibliothèque nationale et manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Valence) ces miniatures — particularité très rare — sont accompagnées de précieuses indications destinées à guider l'enlumineur dans son travail et à faciliter la compréhension de son œuvre. Le manuscrit 870 de la bibliothèque Mazarine a été exécuté en 1295 et probablement par un artiste — malheureusement inconnu — de la région parisienne. C'est, en tout cas, un des spécimens les plus intéressants de l'illustration du livre à la fin du XIIIe siècle.

Pages 58-59 et 1 pl. en couleurs. — André Blum. *Un criblé inconnu illustrant un missel à l'usage du diocèse de Nantes*, imprimé en 1482. Cette estampe, que n'a pas connue Schreiber (*Manuel de l'amateur de la gravure sur bois et sur métal au XVe siècle.* Berlin, 1891-1911, 5 vol.), semble d'origine française et présente, par suite, un intérêt tout particulier pour l'histoire de la gravure dans notre pays.

Pages 60-65 et 1 pl. en couleurs. — Charles Bouvet. *Quelques dessins des archives et du musée de l'Opéra.* Signale, d'abord, avec accompagnement d'une reproduction en couleurs, un charmant dessin anonyme — exécuté, pense-t-il, dans l'atelier de Boucher — qui représente un élégant seigneur. Il passe, ensuite, rapidement en revue quelques-unes des pièces qu'il a fait figurer à l'exposition organisée par lui, à l'Opéra, de dessins de décorations et d'habits de théâtre du XVIIe et du XVIIIe siècle, en s'arrêtant particulièrement aux œuvres de Pierre-Louis Boquet et de Jean Bérain.

Pages 66-72 et 2 pl. — Gustave Soulier. *Deux miniatures florentines du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale.* Ces miniatures, qui proviennent d'un manuscrit indéterminé, contiennent les portraits de Laurent le Magnifique et de son fils, le pape Léon X. Dans l'encadrement de la première, au-dessous du portrait et au-dessus des armes des Médicis, sont peintes les deux initiales G B, qui paraissent

Digitized by Google

être celles de l'artiste auquel ces œuvres sont dues. Cet artiste semble pouvoir être identifié avec Giovanni Boccardi, connu pour avoir, à cette époque, travaillé à Florence. Or, on sait combien sont rares, dans les miniatures, les signatures de ce genre. Ces portraits sont rapprochés de ceux de ces mêmes personnages qui illustrent quelques autres manuscrits de la Laurentienne. Ils ont été offerts à la Bibliothèque nationale, en 1923, par Mme Valton.

Pages 73-79 et 3 pl. — Jean LARAN. *L'œuvre de Daumier à la Bibliothèque nationale.* La collection de l'œuvre de Daumier, possédée par le Cabinet des Estampes, comprend près de 4,000 pièces. Beaucoup y sont en admirables épreuves et quelques-unes dans des états dont on n'a pas d'autre exemplaire. L'intérêt qu'elle présente pour la connaissance et l'appréciation du grand caricaturiste est donc unique.

Pages 80-81 et 1 pl. — André MASSON. *Une reliure d'incunable moulée d'après une plaquette de bronze du XVe siècle.* Cette curieuse reliure, conservée à la bibliothèque de Rouen, est sur un exemplaire des *Heures à l'usage de Rouen*, imprimées en 1496 par Pigouchet pour Simon Vostre. Elle est formée d'ais recouverts d'une épaisse basane sur laquelle a été étendu une sorte de mastic colorié et gaufré. Ce mastic est aujourd'hui en assez mauvais état, surtout sur le plat inférieur, mais on y distingue très bien, au centre du plat supérieur, une représentation de la Chasse à la licorne, qui a été si souvent reproduite au Moyen Age. Cette représentation a été visiblement obtenue à l'aide d'une plaquette en bronze fondu et ciselé, comme celle qui se trouvait dans la collection Spitzer (n° 710 du catalogue).

Pages 82-84. — Ph. RENOUARD. *Livres trouvés ou à retrouver.* Les livres à trouver sont : 1° deux livres d'*Heures* à l'usage l'un de Coutances et l'autre d'Évreux, décrits par L. Delisle dans son *Catalogue des livres imprimés ou publiés à Caen*, I, nos 210 et 212, d'après des exemplaires passés en vente, dont le sort reste inconnu ; 2° une plaquette de quatre feuillets intitulée : *Principes en françoys*, mentionnée dans les *Archives du bibliophile* d'A. Claudin et portant la marque de l'imprimeur parisien Simon Troude, marque qui n'a pas été signalée ailleurs ni reproduite. — Les livres retrouvés sont des vies de saints, dont L. Delisle n'avait pu découvrir d'exemplaires et qui sont reliées dans un recueil de la Méjanes coté D 7340. — Pl. hors texte. Eau-forte de Jean Bernard intitulée *La parade*, gravée par lui à l'âge de seize ans.

Fasc. III (1926), pages 87-97 et 10 pl. — Émile VAN MOÉ et Paul LAFOND. *Le psautier Leber 6 de la bibliothèque de Rouen* (XIIIe siècle). On ne sait rien de l'histoire de ce manuscrit ni des circonstances qui l'ont fait entrer dans la collection Leber. Son calendrier, son écriture et les quinze miniatures (une seizième paraît manquer) dont il est orné permettent d'en reporter l'exécution au second quart du XIIIe siècle et de le considérer comme d'origine parisienne. Ses miniatures sont dues à deux artistes de valeur inégale. La seconde partie du volume contient l'Office de la Vierge, les Psaumes de la pénitence, les Litanies des saints et l'Office des morts.

Pages 98-100 et 15 pages de fac-similés. — Ph. RENOUARD. *Deffence des escriptz de Sagon à luy envoyée pour estreines de par Loys Pratin.* C'est, croit-on, la dernière des pièces dont la querelle de François de Sagon et de Clément Marot fut l'occasion. Elle se compose de huit feuillets de petit format non chiffrés, qui sont reproduits ici d'après l'exemplaire unique conservé à la bibliothèque de Versailles.

Pages 101-104 et 2 pl. en couleurs. — P.-A. LEMOISNE. *Deux xylographes du Cabinet des Estampes : la Vierge à l'enfant et la Flagellation du Christ.* Après avoir exposé les conditions et les circonstances dans lesquelles ont été exécutées les pre-

Digitized by Google

mières gravures sur bois, M. Lemoisne montre combien il faut être prudent non seulement pour fixer leur date, mais pour déterminer le lieu de leur origine. Les deux estampes reproduites comptent parmi les plus intéressantes et les plus belles. Celle de la Flagellation s'apparente à l'art bourguignon et peut dater des années 1410 à 1415, tandis que celle de la Vierge à l'enfant, l'une des plus gracieuses que l'on ait signalées, ne saurait être localisée et semble remonter aux environs de 1420.

Pages 105-111 et 6 pl. — Jean CORDEY. *Un manuscrit à miniatures du XVIIe siècle. Devises pour les tapisseries du Roy.* Il s'agit du manuscrit français 7819 de la Bibliothèque nationale, exécuté en 1667 et 1668, sur l'ordre du roi, par le peintre Jacques Bailly, dans lequel ont été peints, à la gouache sur vélin, les médaillons que Le Brun avait prévus pour l'encadrement de la suite des tentures : *Les éléments* et *Les saisons*, que devait exécuter la manufacture des Gobelins. Les symboles ou les allégories qui font le sujet de ces médaillons sont indiqués, en tête de chacun d'eux, par une inscription latine qui rappelle, avec plus ou moins d'à-propos, une vertu ou un mérite du roi. Chacune de ces inscriptions est accompagnée, en outre, de deux commentaires, l'un en prose et l'autre en vers. Les commentaires en vers — médiocres généralement — sont signés de Perrault, de François Charpentier, de Chapelain et de l'abbé Cassagnes. La calligraphie de ces inscriptions et de ces commentaires est tout à fait remarquable, si bien qu'on a pu l'attribuer, avec la plus grande probabilité, à Nicolas Jarry. Elle contribue, pour sa part, à faire de ce volume un des plus beaux que le XVIIe siècle nous ait laissés.

Pages 112-116 et 2 pl. — Émile DACIER. « *Les habits sont italiens* », eau-forte originale d'Antoine Watteau. Vers l'âge de vingt-six ans, Watteau s'est, par manière de passe-temps, exercé à la gravure. Les eaux-fortes qui restent de ces exercices sont très rares et extrêmement curieuses. De la présente on ne connaît qu'un exemplaire conservé au Département des Estampes. Elle représente cinq personnages de la Comédie italienne. Avec elle sont données les deux reproductions qui ont été faites de ce même dessin de Watteau par Charles Simonneau et par François Boucher. La première est remarquable comme métier, mais manque de caractère, tandis que la seconde est exécutée avec toute la virtuosité coutumière de son auteur.

Pages 117-121 et 1 pl. — A. BOINET. *Une reliure de Henri II à la bibliothèque de Caen.* Cette reliure revêt un exemplaire de la *Cosmographie universelle* de Sébastien Munster (Bâle, Henri Pierre, 1556), qui provient de la collection du célèbre bibliophile Moreau d'Auteuil. Elle est en veau fauve avec un semis de fleur de lis. Le centre en est occupé par un motif décoratif frappé en or et relevé de bleu et de noir. Tout autour sont répandus quelques fleurons azurés, de petites branches de feuillage et surtout huit médaillons en relief — quatre près du motif central et quatre du côté des angles — qui représentent, les premiers, Holopherne et, les autres, le roi Henri II, d'après l'avers et le revers d'une médaille frappée en 1552, pendant la période de ses succès en Italie. Entre les nerfs du dos, divisé en sept compartiments, sont des têtes antiques dans de petits médaillons ovales, accompagnées de fleurons et rehaussées d'or et de bleu. Ces têtes sont placées de telle façon qu'on ne les voit, dans leur vrai sens, que lorsque le volume est posé sur le plat inférieur.

Pages 122-124 et 1 fac-similé. — Henri MALO. *La minute de la démission de M. Thiers.* Cette minute de la lettre du 24 mai 1873, par laquelle Thiers donna sa démission des fonctions de président de la République, avait été gardée par l'un de ses secrétaires, Aude. Elle a été récemment acquise, avec un certain nombre

Digitized by Google

d'autres, pour la bibliothèque Thiers. — Pl. hors texte. *Le jardin sous la lune*, bois original de Mme Sonia Lewitzka.

Fasc. IV (1926), pages 127-139 et 8 pl. — C. OURSEL. *La Bible de Saint-Bénigne de Dijon.* Cette *Bible* (ms. 2 de la bibliothèque de Dijon) est la plus belle épave de la riche bibliothèque de l'abbaye de Saint-Bénigne. M. Oursel en date la composition de la fin du XIe ou du début du XIIe siècle ; il estime qu'elle a été écrite et enluminée à Dijon même, dans le scriptorium de l'abbaye.

Pages 140-141 et 1 pl. — André MASSON. *La robe brodée de musique du poète Charles d'Orléans.* Publie en fac-similé et commente l'un des deux mandements — dont les originaux sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque de Rouen, dans la collection Leber (no 5685) — par lesquels on apprend que Charles d'Orléans fit broder, par son brodeur Jean de Clarcy, à l'aide de perles, sur les grandes manches ouvertes de l'une de ses robes « à chevaucher », le texte et la musique de la chanson : « Madame, je suis plus joyeulx. »

Pages 142-159 et 1 pl. — Étienne MICHON. *Bustes antiques de la bibliothèque Mazarine.* Histoire de ces bustes, qui proviennent de Mazarin, et plus particulièrement de deux d'entre eux, qui représentent des personnages inconnus et sont l'un — fortement restauré — d'origine grecque et l'autre d'origine romaine.

Pages 160-162 et 1 fac-similé en sanguine. — P. LAVALLÉE. *Un dessin d'Antoine Watteau* à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts. Dessin à la sanguine qui représente Moïse sauvé des eaux. Don de Mme Prosper Valton.

Pages 163-164 et 1 pl. — R. CANTINELLI. Le « Petit Pont » de Ch. Meryon. Courte note sur la vie et les œuvres de Charles Meryon, accompagnée de la reproduction, à grandeur égale, d'après une épreuve conservée à la Bibliothèque nationale, d'une des premières et des plus célèbres de ses eaux-fortes.

Pages 165-171 et 1 pl. en couleurs. — Ch. HIRSCHAUER. *Les beaux livres d'un curé de village.* Deux reliures de Laferté conservées à la bibliothèque de Versailles. Ce curé de village est Pierre-Louis Laferté, curé de Saulx-les-Chartreux, dont le modeste mobilier et la bibliothèque furent confisqués à la Révolution. Il appartenait à la famille des relieurs parisiens de ce nom, et c'est à deux d'entre eux qu'il faut attribuer les deux reliures à son chiffre (une *Bible* et un *Missel*) qui échurent au « dépôt littéraire » de Versailles et plus tard à la bibliothèque de la ville. — Planche hors texte. *Le Bestiaire*, bois original spécialement gravé pour le présent volume par Louis Bouquet.

Pages 172-178. — Tables des matières, des bibliothèques où se trouvent les documents publiés, et des auteurs.

Tome II, fasc. V (1927), pages 1-14 et 12 pl. — Émile DACIER. *Le premier livre illustré du XVIIIe siècle. Les fables de La Motte et les vignettes de Claude Gillot.* Histoire détaillée, d'après des documents divers et surtout d'après des notes de P.-J. Mariette, de l'illustration de l'édition in-quarto de ces *Fables*, publiée en 1719. La plus grande et aussi de beaucoup la meilleure part de cette illustration est l'œuvre du graveur Claude Gillot, qui fut le premier maître d'Antoine Watteau. Elle ne représente pas, toutefois, le dernier mot de l'art de ce graveur. Claude Gillot, en effet, revint à cet ouvrage, pour une édition in-douze, et ce fut pour lui une « occasion de se surpasser ». La mort l'empêcha malheureusement d'achever son travail, qu'on peut apprécier grâce à un exemplaire de l'édition in-quarto conservé au musée Condé, à Chantilly, dans lequel sont ajoutés sur des feuillets inter-

Digitized by Google

cales, en regard de chaque fable, le dessin, la contre-épreuve de ce dessin et l'eau-forte exécutés.

Pages 15-20 et 2 pl. — Paul DURRIEU. *Le Strabon d'Albi.* Cette traduction latine de Strabon fut commencée par Guarino de Vérone sur la demande du pape Nicolas V, mais ce dernier étant mort (24 mars 1455) avant qu'elle fût terminée, c'est le patricien de Venise Jacques-Antoine Marcello qui en provoqua la reprise et l'achèvement. Or, Marcello appartenait à ce groupe d'Italiens qui s'était rangé dans le parti français et soutenait les revendications du roi René sur le royaume de Naples. Il confirmait ses sentiments par des présents choisis avec la plus ingénieuse délicatesse. Le *Strabon d'Albi* est un de ces présents, ainsi qu'en témoignent non seulement une épître dédicatoire au roi René, datée de Venise, 1459, mais deux très belles miniatures, exécutées vraisemblablement dans cette ville ou dans la région, dans lesquelles sont respectivement représentés Antoine Marcello offrant ledit exemplaire au roi René et Guarino de Vérone remettant son œuvre à Antoine Marcello.

Pages 21-25 et fac-similé de 8 pages. — André JOUBIN. *Le premier cahier de comptes d'Eugène Delacroix* (1820). Ce cahier, offert par M. David Weill à la bibliothèque d'art et d'archéologie, contient l'énumération des dépenses faites par l'artiste du 31 décembre 1819 au 26 août 1820, période pendant laquelle la vie lui fut particulièrement dure.

Pages 26-30 et 4 pl., dont une en couleurs. — Pierre MORNAND. *Sur quelques livres de la bibliothèque d'Henri Gans.* Description rapide des ouvrages les plus curieux de cette précieuse collection offerte en 1925 à la Bibliothèque nationale : éditions originales ou éditions illustrées, dans des états remarquables ou somptueusement reliées. On y remarque l'exemplaire des *Romances mises en musique* par la reine Hortense, donné par elle à Isabey.

Pages 31-32 et 1 pl. en couleurs. — R. CANTINELLI. *Le château de Bracciano, dessin de Claude Lorrain.* Dessin qu'on a pu voir à la Bibliothèque nationale à l'exposition du « Siècle de Louis XIV ».

Pages 33-35 et 1 pl. en couleurs. — André MARTIN. *Sur une reliure du XVIe siècle.* Cette reliure, acquise en 1888 par la Bibliothèque nationale, se trouve sur un exemplaire des œuvres de Luther réunies par Caspar Creutziger et imprimées à Leipzig en 1599. Elle est en veau brun et porte estampés sur les plats les portraits de Martin Luther et de Mélanchton. Ces portraits paraissent exécutés d'après ceux qui sont dus à Lucas Cranach ; ils présentent cette particularité très rare d'être dessinés au moyen de traits en relief et non en creux, comme si le relieur avait employé une planche destinée au tirage d'une gravure en taille-douce. — Planche hors texte. *Déposition de croix.* Eau-forte de Richard Brunck de Freundeck.

Fasc. VI (1927), pages 39-55 et 1 pl. — Camille COUDERC. *Les miniatures du voyage de Gênes de Jean Marot.* Ces miniatures se trouvent dans le manuscrit français 5091 de la Bibliothèque nationale, qui est l'exemplaire même offert par Jean Marot à la reine Anne de Bretagne. On a attribué ces miniatures à Jean Perréal, mais sans raisons acceptables ; il paraît plus rationnel, étant donné leur caractère, de les croire sorties de l'atelier de Jean Bourdichon.

Pages 56-58 et fac-similé de 8 pages. — André MARTIN. *Le doctrinal des femmes mariées.* Reproduction en fac-similé, d'après un exemplaire de la Bibliothèque nationale, de cette plaquette rarissime, imprimée à Besançon à la fin du XVe siècle.

Digitized by Google

Pages 59-72 et 3 pl. — Ch. HIRSCHAUER. *Quelques portraits peu connus du physicien Charles.* On sait que ce physicien doit sa notoriété non seulement à son enseignement, qui lui valut de nombreux succès féminins, à ses discussions avec Marat et à ses expériences aéronautiques, mais aussi et surtout, à ce fait qu'il a été le mari de l'Elvire de Lamartine. Un beau portrait de lui au pastel par Joseph Boze (vers 1783) est conservé au musée Jean Houdon, annexé à la bibliothèque de Versailles. Il est à rapprocher d'un plâtre (1783) attribué à Boizot, qui est au Conservatoire des arts et métiers, d'une peinture (an VI) de Mme Labille-Guiard, appartenant à la bibliothèque de l'Institut, et d'une lithographie de Julien Boilly, datée de 1820.

Pages 73-74 et 1 pl. en couleurs. — R. CANTINELLI. *Portrait d'un inconnu.* Il s'agit d'un portrait du XVIe siècle, au crayon avec quelques rehauts de rouge, dont on ignore, à la fois, l'auteur et le modèle. Il fait partie de la collection récemment offerte par M. Jean Masson à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts.

Pages 75-77 et 1 pl. — Mlle J. DUPORTAL. *Une gouache de Moreau l'aîné.* Cette gouache, conservée à Nogent-sur-Marne dans la bibliothèque Smith-Lesouef, représente le « Jardin de Monsr le duc de Chartres, en 1767 », c'est-à-dire le jardin qui est devenu le parc Monceau.

Pages 78-82 et 1 pl. — Henri GIRARD. *La véritable reliure à la Fanfare.* Histoire de l'ouvrage facétieux et rarissime — on n'en connaît que cinq exemplaires — qui a pour titre : *Les Fanfares et courvées abbadesques des roules-bontemps de la haute et basse cocquaigne et dépendances par J.[ean] P.[revost], a.[lchimiste]*, et de la reliure célèbre dont Charles Nodier fit revêtir, par Thouvenin, l'exemplaire conservé aujourd'hui au Petit-Palais, dans la collection Dutuit. — Planche hors texte. *Portrait d'homme*, pointe sèche originale d'Émile Bouneau.

Camille COUDERC.

Karl SCHEFFLER. **Geschichte der Europäischen Malerei im neunzehnten Jahrhundert.** T. I. Berlin, Bruno Cassirer, 1926, 468 pages.

Loÿs DELTEIL. **Meryon.** Paris, Éditions Rieder (collection des « Maîtres de l'art moderne », 64 p., 40 illustrations).

I. — Ce premier volume est consacré à l'histoire de la peinture européenne depuis le début du XIXe siècle jusqu'à l'impressionnisme. L'auteur insiste à peine sur ce qu'il appelle les précurseurs, Chodowiecki en Allemagne, Hogarth en Angleterre, Chardin et Moreau en France, Goya en Espagne. Dans l'étude même de l'évolution de la peinture au XXe siècle, il accorde peut-être trop de place à certains mouvements artistiques, celui des Nazaréens par exemple. L'étude du romantisme est particulièrement heureuse. M. Scheffler montre l'importance du romantisme français, en face du romantisme des autres pays. Les ironistes romantiques, les Johannot, Daumier et Constantin Guys sont bien étudiés et mis à leur juste place, de même que ceux qu'il appelle les romantiques académiques, Delaroche, Vernet, Couture. L'auteur de cet essai de synthèse a un sens assez aigu des valeurs et donne une idée juste de l'importance des diverses tendances artistiques qui ont dominé en Europe jusqu'à l'impressionnisme. On lira avec profit son étude sur les décorateurs,

Digitized by Google

Hans von Marées, Hodler, Segantini, Puvis et Maurice Denis. Ce chapitre, comme les précédents, dénote une connaissance approfondie d'une longue période d'art, particulièrement complexe.

II. — Très peu de temps après le *Meryon* de Gustave Geoffroy, voici celui de M. Loÿs Delteil. Parfait connaisseur de la gravure du XIXe siècle, il nous donne une étude précise des eaux-fortes dont l'importance est si grande dans l'histoire de cette époque. Une existence étrange, qui finit dans la démence, une œuvre puissante et presque géniale, il y avait vraiment là de quoi faire une de ces « vies romancées » qui sont devenues si à la mode. Heureusement, M. Loÿs Delteil ne s'est guère départi de son travail de critique, je dirais presque d'expert. On trouvera dans son volume une histoire détaillée de l'extraordinaire série des *Vues de Paris* qui restent l'œuvre la plus émouvante de Meryon. Dans le « Pont-Neuf » ou le « Saint-Étienne du Mont » se révèlent une grande force créatrice en même temps qu'une belle conscience technique. « Jamais Meryon ne laissa quoi que ce soit au hasard dans la moindre de ses planches ». Le soin avec lequel il grava le « bain froid chevrier » nous montre combien il fut scrupuleux dans l'exécution ; « j'ai fait le relevé du temps que j'ai employé », écrivait-il à celui qui lui avait fait la commande ; « j'obtiens un total de quarante-cinq jours pleins, et par là j'entends un travail de six à huit heures ». Après avoir insisté sur l'ampleur de l'œuvre gravée de Meryon, M. Delteil indique rapidement ce qui fit son originalité ; rappelant les pages pénétrantes de Béraldi, il le montre ayant un sens remarquable des contrastes d'ombre et de lumière, donnant aux édifices du vieux Paris des lignes fermes et à ses évocations archéologiques une rare vigueur de style.

Jean ALAZARD.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Préhistoire. — Georges Goury. *Origine et évolution de l'homme. Précis d'archéologie préhistorique* (Paris, Aug. Picard, 1927, 404 p., avec 124 fig. et XVII pl.; prix : 40 fr.). — En attendant la refonte, rendue nécessaire par les découvertes nouvelles, du *Manuel* du si regretté Déchelette, le *Précis d'archéologie préhistorique*, récemment publié par M. Goury, vient fort heureusement combler une grosse lacune dans la collection d'ouvrages généraux mis à la disposition des archéologues. L'auteur, le plus souvent bien informé (certains ouvrages importants, tel *El Hombre Fosil* d'H. Obermaier, ne paraissent cependant pas avoir été consultés par lui), a divisé son livre en trois parties dans lesquelles il étudie les divers problèmes des origines de l'homme, l'évolution (industries du paléolithique ancien, l'*Homo sapiens*, industrie du paléolithique supérieur et l'art). Pour chacune des périodes à l'intérieur desquelles on a essayé de grouper les diverses manifestations de l'humanité primitive à un certain moment de son histoire, M. Goury passe successivement en revue ce que nous savons du climat, de la faune et de la flore, des techniques industrielles, de la stratigraphie, de l'aire d'extension de l'outillage et de l'armement. Il est bien au courant des travaux récents de M. Breuil, et ses lecteurs trouveront un résumé des théories exposées récemment par l'éminent préhistorien sur les industries du Rissien et du Wurmien dans la vallée de la Garonne (p. 56 et suiv.) et sur la classification du Magdalénien (p. 233 et suiv.). A signaler également (p. 270 et suiv.) une liste des cavernes ornées de France et d'Espagne. Lors d'une nouvelle édition, il faudrait corriger un certain nombre de coquilles, par exemple : p. 211, *Lespugne* pour Lespugue ; p. 285, n. 1, *Barraco* pour Barranco ; p. 294, n. 2, *Pena* pour Peña, etc. R. Lantier.

— N. D. Hambly. *Origins of education among primitive peoples. A comparative study in racial development.* Préface du Dr Ch. Hose (Londres, Macmillan, 1926, 432 p., avec de nombreuses planches ; prix : 25 s.). — Après avoir exposé les raisons qui ont amené, depuis leur contact avec les Européens, la ruine des sociétés indigènes, l'auteur étudie à travers le monde les soins donnés aux enfants depuis leur naissance jusqu'au moment où ils vont commencer leur éducation. Celle-ci, pour les jeunes gens, correspond à deux fins, l'une générale : les rendre aptes à la vie tribale ; l'autre, plus particulière, qui s'adresse seulement à une certaine catégorie d'individus et qui a pour objet de diriger leur activité vers un but nettement spécialisé, mais qui rentre toujours dans le cadre de la tribu. Il en est de même pour l'éducation des filles. Cette éducation donne lieu à de nombreuses cérémonies, implique des tabous ou prohibitions que M. N. D. Hambly passe en revue. Dans sa conclusion, il insiste sur l'importance capitale de ce problème de l'éducation et sur la responsabilité qui incombe aux races civilisées, tutrices des peuplades primitives sur lesquelles elles ont établi leur domination. — R. Lantier.

Digitized by Google

— W. SCHMIDT et W. KOPPERS. *Der Mensch aller Zeiten.* T. III : *Völker und Kulturen.* 1re partie : *Gesellschaft und Wirtschaft der Völker* (Ratisbonne, J. Habbel [s. d.], in-4°, 791 p., 30 planches et 551 figures dans le texte). — Il n'est pas facile de résumer en un compte-rendu ce volumineux manuel dont la troisième partie est consacrée à l'étude des sociétés humaines, à leur organisation sociale et économique. Dans les deux premières parties, œuvre de M. W. Schmidt, après avoir dressé le bilan de la *Völkerkunde*, l'auteur passe en revue les divers types d'organisation sociale, droit familial, totémisme, matriarcat. La troisième partie, rédigée par M. W. Koppers, étudie l'organisation économique de ces mêmes sociétés. Un appendice, par M. Damian Kreichgauer, traite de la technique des armes et des outils. Ce gros livre, abondamment illustré, met à la disposition des travailleurs une utile documentation. R. LANTIER.

— G. RENARD. *Le travail dans la préhistoire* (Histoire universelle du travail, publiée sous la direction de Georges Renard, professeur au Collège de France. Paris, Félix Alcan, 1927, 479 p., avec 14 gravures ; prix : 30 fr.). — Les qualités littéraires de style et de composition font de ce manuel une lecture agréable et instructive pour le grand public ; les spécialistes seront plus difficiles. Une seconde édition, que l'on souhaite prochaine, permettra de rajeunir l'illustration, de combler quelques lacunes dans la bibliographie (l'*Hombre fossil*, le livre si important de Hugo Obermaier, est omis), de corriger des fautes d'impression telles que *Barkitt* (p. 228) pour Burkitt, etc. Une revision minutieuse est nécessaire.

R. LANTIER.

Histoire des religions. — Hans HAAS. *Bilderatlas zur Religionsgeschichte.* Fasc. 1. E. MOGK, *Germanische Religion*, IV p. et 54 fig. — Fasc. 2-4. H. BONNET, *Aegyptische Religion*, VIII p. et 166 fig. — Fasc. 5. H. ZIMMERN, *Religion der Hethiter*, II p. et 18 pl. — Fasc. 6. B. LANDSBERGER, *Babylonisch-Assyrische Religion*, VI p. et 49 fig. — Fasc. 7. G. KARO, *Religion des Ägäischen Kreises*, XI p. et 91 fig. (Leipzig, A. Deichertsche Verlagsbuchhandlung, 1924-1925, 5 vol. in-4° ; prix : 1 m. 40, 6 m. 80, 2 m., 4 m., 5 m. 50). — Ce répertoire iconographique est une très utile compilation confiée à divers spécialistes ; elle met entre les mains des travailleurs bon nombre de documents peu accessibles. Chaque livraison est précédée d'une courte introduction, mais qui donne l'essentiel et sert de commentaire aux planches. Elle est suivie d'une bibliographie toujours bien choisie. Les illustrations, établies avec soin et fort convenablement exécutées, reproduisent non seulement les monuments de la sculpture et de l'architecture relatifs à la religion, des objets de culte, mais mettent aussi sous nos yeux des plans de temples et de sanctuaires, des relevés de tombes, etc. Ce recueil précieux n'intéressera pas seulement le grand public ; il rendra de bons services à tous ceux qu'intéresse l'histoire des religions. R. LANTIER.

Antiquité. — Jérôme CARCOPINO. *Le droit romain d'exposition d'enfants et le gnomon de l'idiologue* (extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXXVII, 1928, 45 p.). — On sait (cf. *Rev. histor.*, t. CXLI, p. 89) que l'« idiologue » était le procureur général du fisc en Égypte au temps de la domination romaine et que le « gnomon » était une sorte d'aide-mémoire rédigé au IIe siècle de notre ère par un subordonné de l'idiologue. Deux articles de ce document, qui est rédigé en grec, mentionnent le cas d'un Égyptien qui « enlèverait du fumier » un

Digitized by Google

enfant et l'adopterait comme fils, contravention que la loi punissait, après la mort de l'adoptant, par la confiscation du quart de ses biens. Ces fumiers ou dépotoirs existaient un peu partout dans les villes de l'Empire ; ils sont maintes fois désignés dans les auteurs latins par l'expression « lacus », ou « spurci lacus », fosses à ordures ; là gisaient les corps d'enfants abandonnés. La loi romaine qui autorisait la coutume barbare de l' « exposition » était encore appliquée en Égypte à la veille de l'introduction du christianisme, qui devait la faire disparaître. On punissait non les parents, mais l'adoptant qui recueillait l'enfant en l'empêchant d'être dévoré par les pourceaux. Il y avait donc en Égypte pour les nouveau-nés une pitié dont se défendaient les Romains. Ch. B.

Histoire du Moyen Age. — Louis Bréhier. *L'Église et l'Orient au Moyen Age : les croisades*, 5e édit. (Paris, J. Gabalda, 1928, in-12, xvi-399 p., de la « Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique » ; prix : 15 fr.). — L'excellent petit manuel de M. Bréhier vient d'atteindre sa cinquième édition. C'est un succès mérité, auquel tous les historiens applaudiront. Vieux de vingt ans déjà, ce livre a bien résisté à l'épreuve du temps. Il n'en est pas de mieux adapté aux besoins de nos étudiants, et il faut remercier l'auteur du soin avec lequel il le tient au courant, dans la mesure, malheureusement restreinte, où le permet le clichage. De-ci de-là, la bibliographie a été retouchée et quelques additions ont été faites, soit à la fin des chapitres, soit à la fin du volume. M. Bréhier a pu ainsi ajouter quelques pages fort utiles (p. 375-387) sur « la part de la France dans les croisades ».

Souhaitons qu'au prochain tirage certains retards de la bibliographie puissent encore être réparés (par exemple, p. vi, la *Revue de l'Orient latin*, indiquée comme vivante, ce que dément justement la p. 390 ; de même, p. xi, la survie indue de la collection du « Maître des Rôles » ; p. x, l'état des grandes collections de textes à reviser, le manuel fondamental de M. Schaube à indiquer ; p. xii, les livres de M. Grousset omis ; plus loin, sur les missions, les travaux de P. Pelliot et diverses publications importantes non citées ni utilisées, etc.) ; le texte gagnera aussi parfois à être revu de plus près pour tenir compte de travaux récents ou corriger quelques lapsus (Philippe de *Navarre*, pour Novare ; *Veruli*, pour Veroli ; date de la *Chanson du pèlerinage de Charlemagne*, que les recherches de M. Bédier reportent au xiie siècle, etc.).

Mais il faudrait être bien ingrat et bien injuste pour s'arrêter à ces vétilles et ne pas payer à l'auteur le tribut de reconnaissance auquel il a droit une fois de plus.
Louis Halphen.

— Ishwari Prasad. *History of mediaeval India from 647 A. D. to the Mughal conquest*, avec un avant-propos de L. F. Rushbrook-Williams, 2e éd. (Allahabad, The Indian Press, 1928, in-8°, xviii-562 p., 5 cartes et 23 pl.). — Cette histoire de l'Inde médiévale, dont la première édition, parue en 1925, a été rapidement épuisée et que l'auteur a pris soin de revoir de très près pour ce nouveau tirage, embrasse toute la période comprise entre les premières conquêtes musulmanes, au milieu du viie siècle, et les premières conquêtes de Baber au début du xvie. Les principaux chapitres traitent de la fondation et de la chute de l'empire ghaznévide, puis des conquêtes de Mohammed de Ghor et, après lui, des dynasties turques de Delhi : rois « esclaves », Khilji (1290-1320), Toughlouks (1320-1414) ; les chapitres xiii à xv, intitulés *Désagrégation*, étudient en détail le morcellement des autres parties de l'Inde à dater du xive siècle ; puis nous assistons à l'effondrement

Digitized by Google

de la royauté de Delhi, à la veille de la conquête mongole. Un dernier chapitre résume à grands traits l'histoire de la civilisation dans l'Inde médiévale au temps de la domination musulmane. Au total, livre solidement documenté, clair, bien composé et qui sera très apprécié. Louis HALPHEN.

Espagne. — *Anuario de historia del derecho español*, t. IV (Madrid, Centro de estudios historicos, 1927, in-8°, 532 p.; prix : 25 pes.). — Ce nouveau volume de l'*Anuario*, qui, comme ses aînés, prouve d'une façon remarquable la vitalité et la valeur de la jeune école historico-juridique d'Espagne, s'ouvre par un important mémoire, dû, cette fois encore, à l'érudit professeur d'histoire médiévale de l'Université de Madrid, M. Claudio SANCHEZ ALBORNOZ, l'animateur de l'entreprise. On n'a pas oublié la belle étude sur les *behetrias* qu'il avait insérée au tome I (voir *Rev. histor.*, t. CXLVIII, 1925, p. 118). Il la complète ici par tout un lot de faits et documents inédits (p. 5-157) pour répondre — et c'est peut-être leur faire beaucoup d'honneur — aux théories exposées par E. Mayer, dans son *Historia de las instituciones... de España y Portugal.* — Très digne d'attention aussi nous paraît être l'étude qui suit (p. 158-224), de M. Luis GENUARDI, touchant l'influence exercée par le droit espagnol sur les institutions publiques et privées de la Sicile à dater de la fin du XIIIe siècle. — L'histoire du droit colonial est représentée par un mémoire de J. PERAZA DE AYALA sur la législation coutumière aux Canaries du XVIe au XVIIIe siècle (p. 225-298). — A noter encore de suggestives observations de H. FINKE et de Mlle E. JAFFÉ à propos d'une bulle de Boniface VIII déclarant fausse, en 1297, la dispense matrimoniale accordée soi-disant au roi Sanche IV de Castille par le pape Nicolas IV en vue de son mariage avec Maria de Molina (p. 298-318); la traduction en espagnol avec commentaire par le P. LÓPEZ ORTIZ de quelques chapitres du formulaire d'Abensalmoun de Grenade (XIVe siècle) touchant le droit matrimonial dans l'Espagne musulmane (p. 319-375); quelques textes inédits publiés par Henri SÉE sur le commerce de Bayonne avec l'Espagne en 1752 (p. 376-380); des pièces diverses intéressant le droit espagnol au Moyen Age (p. 380-472); des comptes-rendus, des notices nécrologiques. — L'ensemble est d'excellente qualité. Exprimons néanmoins le vœu que la section des « comptes-rendus » soit un peu plus étoffée et permette de suivre d'une façon plus complète les publications concernant l'histoire générale du droit. Louis HALPHEN.

États-Unis. — René THÉVENIN et Paul COZE. *Mœurs et histoire des Indiens Peaux-Rouges* (Payot, 1928, 343 p., avec 50 photos et 343 dessins en noir et en couleur; prix : 30 fr.). — Ce livre, d'une lecture facile et attrayante, est un résumé honnête de l'histoire sociale et politique des populations qui, avant l'arrivée des Européens, occupaient le territoire actuel des États-Unis. Il s'agit principalement des *Indiens des plaines*, chasseurs et nomades, réglant leur existence sur les mœurs du bison, dont la capture leur assure le nécessaire, nourriture, habitation, vêtement, outillage. Incorrigibles batailleurs, féroces pour l'adversaire tombé en leur pouvoir, on doit cependant leur reconnaître de hautes qualités morales : respect de la parole donnée, de l'hospitalité, de la femme et de l'enfant. On aurait aimé voir les auteurs insister plus longuement et de façon plus précise sur le caractère de leur religion et des cérémonies qui s'y rattachent. De bonnes pages sont consacrées à l'art indien, qui n'eut jamais pour objet de procurer des satisfactions esthétiques, mais d'exprimer la pensée de l'artiste, de la communiquer aux autres hommes et surtout aux puissances divines avec lesquelles le Peau-Rouge est en perpétuelles

Digitized by Google

relations. Dans une seconde partie, MM. Thévenin et Coze traitent des rapports entre les Indiens et les Blancs. Ce contact avec les Européens fut des plus funestes pour les indigènes qui, malgré leur héroïsme, ont aujourd'hui presque totalement disparu. De nombreuses planches avec légendes explicatives et une bibliographie résumée terminent le volume. R. LANTIER.

France. — *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* Fondation Piot, t. XXIX, fasc. 2 (Paris, Ernest Leroux, 1928). — Ce fascicule comprend trois articles : J. CHARBONNEAU. Statuette en bronze d'Héraklès du musée du Louvre (appartient à l'école argienne). — Edmond POTTIER. Deux Silènes démolissant un tertre funéraire (étude sur le cratère de Florence dit « Vase Vagnonville », rapproché d'un cratère à figures rouges qui est au Louvre. La scène représente certainement un tumulus sous lequel couve un feu ardent qui consume les objets placés au-dessous dans une fosse. Deux Silènes s'efforcent d'attaquer le brasier pour délivrer un personnage enseveli dans la fosse et dans ce personnage on doit reconnaître Dionysos Zagreus). — Paul DESCHAMPS. Les inscriptions du tombeau de saint Junien et la date de ses sculptures (un chroniqueur du XIVe siècle, Étienne Maleu, attribue cette œuvre d'art aux toutes premières années du XIIe siècle, vers 1100, et l'une des trois inscriptions qui le décorent se rapporte bien à cette date ; mais à la fin du siècle, la pierre gravée a été sciée en partie et employée par un sculpteur anonyme).

— Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer les *Recherches sur l'histoire de Lyon du Ve au IXe siècle, 450-800*, par M. Alfred COVILLE (Paris, Aug. Picard, 1928, XVI-560 p.).

— R. GÉNESTAL. *Histoire du droit public normand* (Caen, Société d'impression de Basse-Normandie, 1928, 75 p.). — C'est un rapport inséré dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXXVII, sur les publications récentes concernant ce sujet, si important pour la connaissance du droit public non seulement en Normandie, mais aussi (par voie de comparaison) en Angleterre. Les résultats de ces études sont exposés avec une précision et une pénétration remarquables. Ch. B.

— *La légende de Mélusine, selon le roman commencé le mercredi devant la Saint-Clément d'hiver, l'an* 1387, *achevé sept ans après par Jean d'Arras*, présentement renouvelé par Jean MARCHAND (Paris, Boivin, [1927], in-12, x-273 p., nombreuses gravures d'après des bois anciens ; prix : 24 fr.). — M. Jean Marchand, à qui l'on devait déjà deux fort jolis « renouvellements » de romans médiévaux, celui de *Jean de Paris* et celui de *Cléomadès* (voir *Rev. histor.*, t. CXLVIII, p. 278 ; CL, p. 256, et CLII, p. 223), a adapté d'une façon charmante le roman de *Mélusine* de Jean d'Arras (fin du XIVe siècle). La légende est célèbre et l'œuvre du romancier qui l'a popularisée méritait d'être tirée de l'oubli ; mais le récit de Jean d'Arras est long, embarrassé d'épisodes secondaires qui risquent de lasser l'attention du lecteur. M. Marchand a résolument abrégé, condensé, et sa *Mélusine* sera, nous n'en doutons pas, très goûtée. On peut prédire une nouvelle et brillante carrière à la fée protectrice des Lusignan et le succès à son jeune biographe. Louis HALPHEN.

— Paul RAVEAU. *Les rapports entre Louis XI et le Conseil de ville de Poitiers*, 15 p. (extr. du *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1928). — L'auteur

Digitized by Google

montre, d'une façon saisissante, tous les procédés employés par Louis XI pour s'assurer de l'obéissance des villes et leur tirer tout l'argent possible ; en fait, la liberté des élections est souvent anéantie. D'autre part, quand cette élection joue, c'est la mise aux enchères de la mairie, et M. Raveau explique très finement que ces procédés de corruption paraissaient très naturels aux hommes du XVe siècle : « Le Conseil de ville était presque uniquement composé de marchands, qui envisageaient les affaires de la ville au même point de vue que leurs propres affaires et les traitaient de la même façon » ; le maire prenait tacitement l'engagement de devenir le banquier désintéressé de la ville. — L'auteur regrette aussi, avec juste raison, que l'histoire des villes, depuis la XVe siècle, soit encore si négligée ; il y a là un très vaste champ de recherches. H. S.

— Émile MAGNE. *Nicolas Poussin, premier peintre du roi. Documents inédits* (Paris, Émile-Paul, 1928, in-16, 306 p., 9 fig.). — L'auteur avait publié, en 1914, cette vie du Poussin en un somptueux in-folio. On lui saura gré de nous en donner une édition plus maniable, et quelque peu revue. Il n'y manque que le catalogue des œuvres. M. Magne utilise, comme toujours, les documents les plus divers, notamment les archives notariales ; il en tire des renseignements précieux et de vraisemblables conjectures. Il montre le jeune Poussin dans son terroir, ce Vexin normand qui, même en notre siècle de prose, a gardé quelques traits d'une Arcadie. Mais Poussin est surtout un citoyen de Rome, un habitué du Pincio, et c'est là qu'on nous fait vivre avec lui. L'illustration contient, entre autres, la série des *Sacrements*, d'une si pure et haute noblesse, qui fut commandée par Chantelou (s'agit-il du Chantelou de l'Hautie, ce qui nous rapprocherait encore des Andelys?), et qui a passé le détroit. — Comment un érudit tel que M. Magne peut-il écrire : *la* Poggio Imperiale, la vigne Ludovisi*a*, *une* antique, l'empereur d'Autriche (*sic*, p. 106)? Et que peut bien être « *une* mouche clairsemée »? H. HR.

— Les sociologues apprécieront le livre de M. TAULELLE, *De l'influence de la législation du travail sur les transformations et l'évolution du droit* (Lyon, 1927, impr. Bosc, in-8°, 233 p.). Quant aux historiens, ils constateront sans surprise, mais à regret, que l'auteur parle de la législation civile pendant la Révolution, du mouvement social d'alors, des questions ouvrières au XIXe siècle, sans utiliser les ouvrages classiques de MM. Levasseur, Sagnac, Mathiez, etc. Peut-être au courant des théories, M. Taulelle néglige les faits : il ignore, à propos de la loi Le Chapelier, les livres de Martin-Saint-Léon et la thèse de M. Camille Richard sur les usines de guerre de la Convention, les grèves, syndicats et autres faits prohibés légalement.
P.-P. VIARD.

— Charles BEAULIEUX. *Histoire de l'orthographe française ;* t. I : *Formation de l'orthographe, des origines au milieu du XVIe siècle ;* t. II : *Les accents et autres signes auxiliaires* (Paris, Champion, 1927, 2 vol. in-8°, XX-367 et X-134 p.). — L'histoire proprement dite tient une plus grande place qu'on ne serait tenté de le supposer d'abord dans ce très intéressant ouvrage. Disciple de M. Ferdinand Brunot, l'auteur est, en effet, tout comme son maître, trop pénétré de cette vérité que l'histoire de la langue est liée à celle des hommes qui la parlent et l'écrivent pour traiter en pur grammairien les questions qu'il aborde. Le fond de son livre est, au contraire, l'étude de la formation de notre orthographe sous la pression des circonstances qui l'ont commandée. Il a particulièrement mis en lumière — et en

Digitized by Google

excellente lumière — le rôle considérable et néfaste joué par les hommes de loi ou les bazochiens des XIIIe, XIVe et XVe siècles ; plusieurs textes qu'il cite à ce propos ne manquent ni de saveur ni d'intérêt.

C'est, à l'en croire — et il semble qu'on puisse lui faire confiance — dans l'histoire de la prononciation et de la graphie de plus en plus défectueuse du latin au Moyen Age qu'il faut chercher la raison de la corruption de notre orthographe à ses débuts. Vient ensuite Robert Estienne, dont le *Dictionnaire françois-latin* (1540, puis 1549) marque une date capitale, mais qui ne fait guère autre chose que codifier l'usage vicieux du Moyen Age finissant. Au temps de Ronsard, le besoin et la possibilité d'une réforme hardie sont affirmés, mais bientôt combattus avec la dernière énergie par l'Académie française, dont M. Beaulieux se propose de retracer l'œuvre dans un volume ultérieur. En attendant, il nous donne comme complément à son tome I un fascicule consacré à l'histoire de l'accentuation et autres signes diacritiques jusqu'à nos jours.

Complément et volume principal seront lus avec intérêt. Encore que l'on perde un peu quelquefois le fil de la pensée de l'auteur et que, dans le détail, on puisse hésiter, de temps à autre, à se rallier à ses conclusions, on louera la richesse de son information et la fermeté de sa doctrine. Louis HALPHEN.

Grande-Bretagne. — D. C. DOUGLAS. *The norman conquest* (brochure ou « leaflet » publiée par la Historical Association, n° 73. Londres, Bell, 1928, 16 p.). — Nous avons déjà signalé (*Rev. histor.*, t. CLVI, p. 351) une étude très documentée de M. Douglas sur la *Social structure of mediaeval East Anglia*. Dans la présente brochure, il résume, avec une bibliographie choisie, le caractère et les résultats de la conquête de l'Angleterre par les Normands ; il met très bien en lumière l'importance du *Domesday book* qu'on ne saurait étudier d'assez près. Ch. B.

— Nous avons à signaler deux nouveaux fascicules de la grande œuvre entreprise par la Canterbury and York society pour faire connaître les registres des visites épiscopales (Londres, The Oxford University press). Le fasc. 83 contient la quatrième partie du *Registrum Roberti Winchelsey*, archevêque de Cantorbéry ; il contient les documents des années 1298-1301. De même, le fasc. 81 donne la quatrième partie du *Registrum Simonis de Gandavo*, évêque de Salisbury ; il contient pour l'année 1309 un nombre assez considérable de documents, déjà connus d'ailleurs en tout ou en partie, sur l'excommunication lancée contre le favori d'Édouard II, Pierre de Gabaston, sur le procès des Templiers, sur les subsides pour la Croisade, etc. On sait que cette publication a trouvé en Miss Rose Graham le plus diligent des secrétaires. Ch. B.

— *A bibliography of the writings of Sir Charles Firth* (Oxford, at the Clarendon press, 1928, 45 p.). — Tous ceux qui ont étudié l'histoire d'Angleterre au XVIIe siècle, plus particulièrement au temps de Cromwell et de la Restauration, connaissent et apprécient les beaux ouvrages de Sir Charles, ancien professeur d'histoire moderne à l'Université d'Oxford ; mais sa curiosité scientifique a souvent dépassé les limites de ce demi-siècle si plein de vie et d'œuvres : sur l'histoire des institutions (en particulier de la Chambre des lords), l'histoire navale, la méthode historique, etc., il a noté des faits, répandu des idées dans un grand nombre de périodiques ou de recueils officiels qu'il importe de connaître. Sa bibliographie sera donc accueillie avec reconnaissance par les travailleurs. Elle a été dressée sur un plan métho-

Digitized by Google

dique : ouvrages d'érudition, publications de textes (mémoires, ballades, etc.), études critiques sur les sources, articles insérés dans le *Dict. of nat. biography*, comptes-rendus des livres nouveaux, du moins de ceux qui comptent, etc. Dans la 12e section sont énumérés les rapports (*Memoranda*) dont il a été chargé par la *R. Commission on histor. mss.* et qui risquaient d'être ensevelis dans une collection très touffue et parfois difficile à consulter, sur l'histoire et l'organisation du P. Record Office. La 13e et dernière section est consacrée à l'étude et à l'enseignement de l'histoire en Angleterre. Ch. B.

— Godfrey DAVIES. *Bibliography of British history. Stuart period*, 1603-1714 (Oxford, at the Clarendon Press, 1928, x-459 p. ; prix : 21 s.). — Voilà un ouvrage attendu depuis longtemps et qui sera bientôt sous la main de tous les historiens. Dès 1909, la *Historical association* d'Amérique et la *Royal historical Society* de Londres s'étaient concertées pour continuer jusqu'à l'époque moderne l'ouvrage bien connu de Charles Gross, qui, comme chacun sait, s'arrête à l'année 1485. Sous la direction de M. (plus tard Sir) G. Prothero, le travail fut commencé parallèlement des deux côtés de l'Atlantique pour la période des Tudors et des Stuarts. La Grande Guerre vint brusquement l'interrompre. Il fut repris en 1922 après quelques tâtonnements causés en partie par la mort de Prothero, et nous touchons au but : le volume sur les Tudors, préparé par des Américains, sous la présidence de M. E. P. Cheyney, est, paraît-il, presque terminé ; pour la période des Stuarts, nous avons maintenant le travail de M. Davies, professeur adjoint d'histoire moderne à l'Université de Chicago.

Son plan rappelle, sans le copier naturellement, celui de Ch. Gross. Il contient seize sections : histoire politique et constitutionnelle, histoire militaire et navale, histoire religieuse, économique et sociale, lettres et journalisme, beaux-arts et musique, science et médecine, science politique, histoire régionale et locale (Écosse, Irlande, Galles), voyages et navigation, histoire coloniale (colonies d'Amérique, des Indes orientales et occidentales). En tout, 3,858 numéros auxquels il faut ajouter un nombre respectable (de quinze cents à deux mille) d'ouvrages mentionnés dans les notes qui complètent la bibliographie des articles particulièrement notables. Les articles sont rangés soit d'après l'ordre chronologique de l'apparition des volumes, soit, dans les sous-sections relatives aux biographies, par ordre alphabétique. Le plus grand soin a d'ailleurs été pris pour faciliter le travail des recherches, tout en réduisant autant que possible les renvois et les répétitions inutiles. Un index des auteurs, livres, etc., et un Index des matières terminent le volume.

L'auteur s'excuse de livrer au public un ouvrage qu'il estime imparfait. Sans doute on pourra y relever des erreurs, signaler des oublis regrettables ; mais comme il fallait faire un choix dans la masse des ouvrages publiés, on lui pardonnera très volontiers d'avoir marqué tel ouvrage et omis tel autre. Peut-être l'érudit ou le curieux qui prendra la peine de revoir le travail de M. Davies, par exemple en consultant à la Bibliothèque nationale de Paris le catalogue autographié de l'histoire d'Angleterre, y pourra-t-il trouver matière à critique. Ces regrets pèseront certainement peu dans la balance en regard des services considérables que cette Bibliographie est appelée à rendre aux travailleurs, et nous reproduisons très volontiers cet avertissement de la Préface : « Si les gens du métier veulent bien noter les erreurs constatées par eux et en adresser la liste au secrétaire de la R.

Digitized by Google

historical Society, 22, Russell square à Londres, il en sera tenu compte dans une seconde édition. Alors le présent ouvrage sera plus digne des deux grandes associations historiques sous la direction desquelles il a été publié. » Ch. B.

Pays-Bas. — R. Fruin. *The Siege and Relief of Leyden in* 1574, trad. en anglais par Elizabeth Trevelyan, avec une introduction de George M. Trevelyan (La Haye, M. Nijhoff, 1927, in-8°, xii-160 p., 3 cartes). — Il ne s'agit pas d'un ouvrage nouveau. Robert Fruin avait publié ce petit livret de vulgarisation patriotique en 1874, à l'occasion du troisième centenaire du siège. Mme Trevelyan, belle-sœur de l'éminent historien, en donne une très agréable traduction anglaise. Il ne faut pas chercher dans un livre de cette nature des discussions critiques, mais un récit très vivant, et que l'on sent appuyé sur une érudition solide. L'événement est d'importance, puisque le blocus de Leyde — et l'échec final de cette tentative — ont fixé en quelque sorte les destinées des Gueux. Ce qu'on voit très bien, c'est le rôle joué en cette occurrence par l'inondation et par ces voies d'eau intérieures qui font de la Hollande du Sud un pays amphibie. Leyde fut délivrée par la flottille, une flottille qu'on faisait au besoin glisser sur la vase recouverte d'une mince lame d'eau quand on ne trouvait pas de canaux assez profonds.

Quelques fautes d'impression, qui s'expliquent parce que le livre a été imprimé hors d'Angleterre. Nous regrettons la nouvelle et déplaisante habitude des notes (notes de la traductrice) rejetées à la fin. Henri Hauser.

République argentine. — Abel Chanetón. *En torno a un « Papel anonimo » del Siglo XVIII* (publ. del Instituto de Investigaciones históricas, n° XL. Buenos-Aires, J. Peuser, 1928, in-8°, 31-lv p.). — Il s'agit d'un pamphlet hérétique, dénoncé à l'Inquisition, laquelle, d'ailleurs, dans la vice-royauté de Buenos-Aires, n'était nullement sanguinaire. Le « Papel anonimo sobre la segunda venida de Jesucristo » fut réfuté, en 1787, par Dalmacio Velez. Les autorités ignoraient l'auteur du pamphlet, mais, pour toutes les personnes un peu averties, ce n'était qu'un « secret de polichinelle ». Il s'agissait d'un ancien jésuite du Chili, Manuel Lacunza (1731-1801), qui s'était réfugié en Italie. Son ouvrage, *La Venida del Mesias en Gloria y Magestad*, qui avait beaucoup circulé sous le manteau, fut publié en 1812 ou 1813 ; la thèse, qu'il y défend, est vraiment hérétique. M. Chanetón publie, en appendice, le *Papel anonimo*, ainsi que l'*Impugnacion* de Dalmacio Velez. — H. S.

Roumanie. — *Bibliothèque de l'Institut français des hautes études en Roumanie. Mélanges*, 1927 (Cultura nationalà. Bucarest, 1928, 104 p.). — Ce volume commence par une introduction sur l'Institut français de Bucarest, sur sa création en 1924, son but et son activité scientifique depuis 1924. Viennent ensuite quatre mémoires : 1° Les types d'habitat dans le Banat roumain, par G. Vergez-Tricom, 23 p. et 4 pl. 2° La neutralisation du Danube, par Georges Balay (10 p. ; étude sur l'art. 52 du traité de Berlin et sur les protocoles de la Conférence du Danube). 3° L'adoption fraternelle en Valachie et son influence sur la formation de la propriété collective, par Marcel Émerit (18 p.). 4° Folklore et iconographie religieuse ; contribution à l'étude de la peinture moldave, par P. Henry (35 p. et 4 fig.). Le volume se termine par une bibliographie sommaire sur la Roumanie (art et archéologie, sciences économiques et juridiques, géographie, histoire).

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1928. Bulletin de janvier-mars. — A. MEILLET. Caractères généraux de la angue grecque. — G. GLOTZ. Henri-George Dottin (notice nécrologique). — Prince SOUTZO. Complément à l'étude de la monnaie des premiers Lagides. — Rapport du secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le deuxième semestre de 1927 (on continue à déplorer les retards apportés par l'Imprimerie nationale aux publications savantes. Il semble que l'Administration centrale soit impuissante à imposer une meilleure gestion à ce grand établissement). — Alexandre MORET. Note sur deux monuments égyptiens trouvés en Syrie (ils portent le cartouche-prénom du pharaon Amenemhat IV, 7e roi de la XIIe dynastie, qui régnait vers 1800-1792 av. J.-C.). — E. CALMETTE. Rapport sommaire sur les travaux de la Commission des fouilles de Saint-Bertrand de Comminges pendant l'année 1927. — A. MEILLET. Les formes populaires du vocabulaire indo-européen. — Edmond POTTIER. Rapport sur les travaux de l'École archéologique de Jérusalem pendant l'année 1926-1927. — G. GLOTZ. Émile Senart (notice nécrologique). — Nicolas IORGA. Les découvertes de la Commission des monuments historiques de Roumanie (dans les églises du XIVe et du XVe siècle, notamment dans celle de Papaoutzi dont les peintures, soigneusement restaurées, ont subi l'influence des maîtres italiens). — PUIG Y CADAFALCH. La géographie générale et la chronologie du premier art roman (avec six figures et un tableau indiquant les églises qui appartiennent au roman des IXe, Xe et XIe siècles. A partir de 1070 environ, une transformation graduelle ouvre une seconde époque, caractérisée notamment par la propagation de la colonne et par la réapparition de la sculpture). — William MARÇAIS. L'islamisme et la vie urbaine (« les villes sont pour l'Islam les seuls lieux où ses adeptes puissent satisfaire à toutes les obligations de la loi ; il a favorisé et développé la vie urbaine. Par contre, il a marqué au nomadisme de la méfiance et de l'antipathie et, en fait, il l'a réduit »). — Gustave SCHLUMBERGER. Une inscription de Bohémond VI à Tripoli de Syrie relative à une tour de la Monnaie (en 1267-1269). — Paul PELLIOT. Les débuts de l'imprimerie en Extrême-Orient (la xylographie a été inventée en Chine dès la fin du IXe siècle. Les premiers caractères mobiles ont été utilisés en 1041-1049 par un homme du peuple, Pi Cheng). — Paul MASQUERAY. Origine de l'expression les « Dix mille » (ce chiffre désigne ceux des Grecs qui atteignirent l'Euxin ; c'est, en effet, à Trébizonde que leur nombre a dû être le plus voisin de 10,000).

Annales du Midi. 1928, janvier-avril. — J. CALMETTE. La famille de saint Guillem et l'ascendance de Robert le Fort (réfute les hypothèses présentées par F. Gabotto

Digitized by Google

et par l'abbé Maurice Chaume et montre par quelle filiation Robert le Fort appartient à la lignée mérovingienne). — P. VIDAL. Un faux « chemin de Charlemagne » en Roussillon : la Carrera de Carlos Magno (l'appellation de voie ou chemin de Charlemagne apparaît seulement au XVIe siècle ; plus anciennement, elle était appelée « via de carles », qui signifie voie empierrée. C'est un tronçon de l'ancienne Via Domitia qui traversait le Roussillon entre l'Agli et la Tet. Charlemagne n'a donc rien à voir dans l'affaire). — Axel LINVALD. Le séjour et la mort d'un homme d'État danois en Provence (il s'agit de Schack-Carl Rantzau-Ascheberg ; adversaire acharné du premier ministre danois Bernstorff, ami de Struensée, Rantzau émigra après la chute du célèbre aventurier en 1772 et vécut dans le midi de la France, à Menerbes, où il mourut en 1789). — Colonel VERMEIL DE CONCHARD. De Vittoria à Toulouse. Campagnes de 1813-1814, d'après les archives du ministère de la Guerre. = C.-rendus critiques. = Revue des périodiques.

Annales historiques de la Révolution française. 1928, juillet-août. — Albert MATHIEZ. Notes inédites de Blanqui sur Robespierre. — Paul-M. BONDOIS. La torture dans le ressort du Parlement de Paris au XVIIIe siècle (c'est seulement par la déclaration du 24 août 1780 que fut abolie la question préparatoire). — Antoine RICHARD. Les réquisitions de grain dans les Landes et l'affaire Marès. — J.-J. BARBÉ. Le théâtre à Metz sous la réaction thermidorienne et le Directoire (de l'an III à l'an VIII). — H. CALVET. Remarques sur la participation des Sections au mouvement des 31 mai-1er juin 1793.

L'Année politique française et étrangère (revue trimestrielle, dirigée par MM. René Hubert, professeur à la Faculté des lettres de Lille ; Bernard Lavergne, professeur à la Faculté de droit de Lille, et Edmond Vermeil, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. Paraît à Paris, chez J. Gamber. Prix de l'abonnement annuel, 40 fr.). 1re année, 1925-1926. Fasc. 1. — Edmond VERMEIL. L'Allemagne contemporaine et ses rapports avec la France. = Chroniques nationales. I : Angleterre. L'évolution de la politique intérieure en 1924 : l'expérience Mac Donald, par André SIEGFRIED. II : Allemagne (la vie politique, économique et sociale en 1924, par E. VERMEIL, J. SIMON, Ch. BASTI, P. BENAERTS, rédacteurs du « Bulletin d'informations allemandes » à Strasbourg). = Bibliographie critique. = Fasc. 2. Louis HAUTECŒUR. Le fascisme (ses origines et son organisation ; son caractère antiparlementaire et antilibéral ; c'est un régime de dictature qui tend à se renforcer toujours davantage). = Chroniques nationales. III : France. De Poincaré à Herriot, par H. JEANMAIRE. IV : L'Extrême-Orient et le Pacifique en 1924, par J. B. BALET. V : Les États-Unis. Les Républicains au pouvoir, par Marthe BOSSAVY. = Bibliographie critique. Histoire des doctrines, des institutions et des faits économiques. Ouvrages parus en France en 1924. = Fasc. 3. Gabriel BERNIER. L'expérience de la dictature militaire en Espagne. = Chroniques nationales. VI : L'Amérique latine, par Max. SORRE. VII : Russie. La politique extérieure des Soviets en 1924, par Raoul LABRY (étude sur la politique agraire, sur la contribution des allogènes et de la Grande Russie à la construction fédérale de l'Union des Républiques russes, etc.). VIII : L'Europe balkanique et danubienne en 1924. La Grèce, l'Albanie, la Bulgarie, la Roumanie et le Royaume serbe-croate-slovène, par Albert MOUSSET. = Bibliographie critique ; suite, par MM. BOYER, HUBERT et TROTABAS. La vie politique dans les différents pays, par Edmond VERMEIL. = Fasc. 4. Bernard LAVERGNE. Suffrage universel et suffrage collectif, ou La repré-

Digitized by Google

sentation au Parlement des corps sociaux (trois catégories de corps sociaux : scientifiques, économiques et associations d'intérêt général, d'où la nécessité d'instituer un triple suffrage universel : dissertation de soixante-douze pages). = Chroniques nationales. IX : L'Europe centrale : la politique extérieure de la République tchéco-slovaque en 1924, par Alfred FICHELLE, directeur adjoint de l'Institut français de Prague. X : Europe septentrionale : Finlande et Républiques baltiques, par André WALTZ. = Bibliographie critique ; suite. = 2e année, 1926-1927. Fasc. 1. René CASSIN. La cinquième assemblée de la Société des nations et le protocole de Genève. — N. IORGA. La situation politique de la Roumanie d'après sa constitution. = Chroniques nationales. I : L'Extrême-Orient en 1925, par J.-B. BALET. II : Les États-Unis en 1925, par Marthe BOSSAVY. = Bibliographie critique. Analyses et comptes-rendus, par Mme Marthe BOSSAVY, MM. Edmond VERMEIL et René HUBERT. = Fasc. 2. Louis MILLIOT. Notre politique musulmane. = Chroniques nationales. L'année politique 1925 en Angleterre, par Élie HALÉVY. L'Amérique du Sud en 1925, par Max. SORRE. Belgique, 1924-1925, par Robert FABRE. = Fasc. 3. Henri LICHTENBERGER. Le fédéralisme social en Allemagne. Le problème de la répartition internationale des matières premières vu par un géographe, Fernand MAURETTE, et par un économiste, Bernard LAVERGNE. = Chroniques nationales. L'Allemagne en 1925. I : Politique extérieure, par P. BENAERTS ; politique extérieure, par Edm. VERMEIL ; le mouvement économique et financier, par J. SIMON. = Bibliographie critique. = Fasc. 4. ***. Le problème du désarmement (dissertation de cinquante pages). — De quelques remèdes à la crise actuelle du régime parlementaire, par George GUY-GRAND. = Chroniques nationales. France : la crise financière et la crise du cartel, par H. JEANMAIRE. Les réformes de l'organisation administrative réalisées par les décrets de 1926, par Louis TROTABAS. = 3e année, 1928. Fasc. 1. Nicolas FONTAINE. Saint-Siège, Action française et Catholiques intégraux (expose, en s'appuyant sur un grand nombre de documents pour la plupart mal connus, la virulente polémique qui sévit entre le Saint-Siège et les catholiques soumis à l'influence de M. Charles Maurras, depuis la condamnation portée par le pape Pie XI contre l'*Action française*. Très intéressant et très instructif. Sept chapitres : 1° la question religieuse depuis le début du XXe siècle ; 2° le côté politique ; 3° les péripéties de la lutte, depuis l'offensive prise par le cardinal Andrieu le 25 août 1926 ; 4° la rébellion des prélats français ; 5° les théologiens de l'*Action française ;* 6° l'éloignement du R. P. Le Floch ; 7° la démission du cardinal Billot. Conclusion : « Le Saint-Siège, en revendiquant la liberté de la société spirituelle à l'égard des partis politiques, contribue à ruiner le parti politique sur lequel a si longtemps reposé l'espoir de l'Église catholique. Quant à l'*Action française*, en défendant par de piètres raisons ce qu'il faut bien appeler, du point de vue chrétien, sa mauvaise cause, elle attire l'attention du monde sur un des plus graves problèmes dont puisse être troublée la paix de l'Église : ce n'est pas tant de mesurer l'extension de la puissance papale que de définir le caractère de l'autorité ecclésiastique »). = Chroniques nationales. L'Europe balkanique et danubienne de 1925 à 1928, par Albert MOUSSET. = Fasc. 2. N. POLITIS. Le problème de la paix et la Société des nations. — Henri LICHTENBERGER. La crise de Locarno. — André HAURIOU. L'immigration italienne dans le sud-ouest [de la France]. = Chroniques nationales. Les États-Unis en 1926-1927, par Marthe BOSSAVY. L'évolution du syndicalisme soviétique depuis la Révolution russe, par Georges BOURGIN (d'après le rapport d'Albert Thomas à la Confédération internationale du travail et son

Digitized by Google

Étude sur le mouvement syndical dans la Russie des Soviets). = Fasc. 3. Ch. SEIGNOBOS. La signification historique des élections françaises de 1928. — André PHILIP. Henri de Mar et sa critique de la conception marxiste de la lutte des classes (chapitre détaché d'un livre qui doit paraître prochainement. M. de Man est un socialiste belge hostile au marxisme). — Jacques BARRIÈRE. L'orientation économique de la politique douanière française. — Paul VAUCHER. L'Angleterre en 1926 et 1927 (à noter l'histoire de la terrible grève générale de 1926 et ses graves conséquences économiques).

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris. 54e année, 1927. — François GÉBELIN. Un portrait de Mme de Genlis (dans le costume du quadrille des Proverbes en 1768. Avec une iconographie de vingt-trois numéros). — Henri LEMOINE. Les quais et les ports du Paris d'autrefois. — Maurice DUMOLIN. Note sur une édition de Corrozet (conservée à la bibliothèque de Mons ; datée de 1561, c'est une simple réimpression de la première édition, qui est de 1550). — Paul JARRY. Le château de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (généalogie de la famille noble Frédy de Coubertin depuis la fin du XVe siècle). — E. COYECQUE. L'Hôtel-Dieu de Paris et le chapitre de Notre-Dame de 1512 à 1515 (d'après un registre récemment retrouvé de la comptabilité. Texte de ce document, qui est rédigé en latin).

Bulletin hispanique. 1928, juillet-septembre. — G. GAILLARD. Notes sur les tympans aragonais (combat les dates reculées que Kingsley Porter assigne aux portails sculptés du Haut-Aragon. Il convient de les échelonner au cours du XIIe siècle, au lieu de les grouper autour de 1100, comme l'a fait l'archéologue américain). — William J. ENTWISTLE. On the carmen « De morte Sanctii regis » (nouvelle étude du poème latin sur la mort du roi Sanche II ; ce poème est fondé sur le *Cantar de don Sancho el fuerte* dont il s'inspire librement. La tradition historique sur le Cid recueillie par l'auteur du *Cantar* a pour base les *Gesta Roderici Campidocti*). — Jean SARRAILH. Réfugiés espagnols en France au XIXe siècle : le dépôt de Montmorillon, 1831-1833 (d'après les archives départementales de la Vienne). — Camille PITOLLET. A propos de Blasco Ibáñez (publie une notice biographique rédigée vers 1902-1903 par Blasco lui-même, avec de nombreuses additions). — G. CIROT. Deux notes sur les rapports entre romances et chroniques. — J.-J.-A. BERTRAND. Ch. Gottlieb von Murr (deux pages sur ce polygraphe allemand, 1733-1811, hispanisant de quelque mérite, qui fit ce qu'il put pour faire connaître l'Espagne et sa littérature).

Carnet de la Sabretache, 1928, juillet. — Joseph DURIEUX. Le combat de Castella, 21 juillet 1812 (Castella, localité voisine d'Alicante. Victoire du général Harispe sur les troupes espagnoles). — Capitaine LOY. Le livret de route du caporal Joseph-Claude Tondeur, de la 94e demi-brigade, 1793-1801 (Tondeur était un chansonnier, à qui l'on doit plusieurs recueils de chansons militaires). — Jean BARADA. Correspondance militaire des frères Fargues du Pigné, an XI-1812 ; suite et fin (du 1er nov. 1808 au 1er avril 1812). — Mémoires du capitaine GODET ; suite.

Le Correspondant. 1928, 10 juillet. — Pierre DE QUIRIELLE. Après le second procès de Colmar. — Mgr SAGOT DU VAUROUX, évêque d'Agen. Les leçons des trois centenaires (ceux de Pascal en 1923, de saint Thomas d'Aquin en 1924 et de Bossuet en 1927, trois « maîtres éminents entre tous de la pensée philosophique et apologétique »). — Armand PRAVIEL. La cité de Carcassonne ; à propos des fêtes

Digitized by Google

du deuxième millénaire (le premier millénaire est compté d'après la date d'une inscription de l'an 27 av. J.-C., qui place la *Colonia Julia Carcasso* parmi les vingt cités de la province sénatoriale de Narbonnaise. Histoire monumentale de la cité et discussion sur la valeur archéologique de la restauration). — ***. Un précédent pontifical. Pie IX et la guerre hors la loi (en 1868, alors que se préparait le Concile). — De Lanzac de Laborie. Le dernier roi de France (Charles X, d'après Lucas-Dubreton et P. de La Gorce). — A travers la presse étrangère. L'Italie, par Hugues Dutemps. — Christiane Rousseau. La Vie de sainte Douceline (à propos du texte provençal de cette Vie, publié par Raoul Gout). = 25 juillet. Augustin Léger. L'Empire britannique et la liberté des mers. I (traite seulement du temps présent et surtout depuis 1914. Rien sur le passé de la question) ; fin le 10 août. — Charles Loiseau. Un nouveau chemin de fer transasiatique (projet d'une voie ferrée qui, achevant le Constantinople-Bagdad, relierait Mossoul à Peschaver, à travers la Perse et l'Afghanistan. Elle permettrait d'atteindre directement Bombay d'un côté et Calcutta de l'autre. 2 cartes). — Pierre Delattre. L'organisation de la charité chez les catholiques allemands. — Alexandre Masseron. Au pays des Glazik : Quimper-Corentin (origines fabuleuses de Quimper. Le roi Gradlon et la cathédrale consacrée à saint Corentin. Les *Glazik* désignent les paysans de Quimper par la couleur bleue de leur veste). — Guy de Valous. La physionomie de Louis XI (d'après le livre de Pierre Champion). — A travers la presse étrangère. Autriche, par Pierre Leclerc. = 10 août. Pierre de Quirielle. Giovanni Giolitti. — C.-A. Fusil. L'idylle des Charmettes ; ce qu'en disent les *Confessions* et la Correspondance. — Antonin Travers. La reine d'Étrurie (d'après le livre du prince Sixte de Bourbon). — A travers la presse étrangère. Allemagne, par Robert Andéol. = 25 août. André Duboscq. Le Pacifique et le principe des races (dans la recherche d'une unité de race, à laquelle travaillent les États-Unis, il faut voir autre chose que l'ambition de constituer une nation homogène ; il y a un besoin d'unité morale qui fait comprendre la brusquerie et la maladresse des moyens). — Georges Élie. Le centenaire de l'Algérie (comment il sera célébré. L'auteur paraît avoir oublié le Congrès d'histoire qui aura lieu au temps de Pâques 1930 à Alger). — Mgr Baudrillart. La psychologie religieuse du roi Louis XIV, d'après ses écrits et ses actes (cette étude a été lue par son auteur à la séance d'ouverture du Congrès d'Oslo ; peut-être certains passages ont-ils offensé des oreilles luthériennes). — R. de Gontaut-Biron. L'angoissante évolution de la politique française en Syrie. — Général P.-E. Bordeaux. Le centenaire de l'expédition de Morée, 1828. — A travers la presse étrangère. États-Unis, par Georges Lechartier. = 10 septembre. Roger Labonne. La Russie future (son évolution, depuis le triomphe du bolchevisme en 1920 ; son avenir est dans l'indépendance complète des allogènes, qui cimenterait l'unité nationale). — Berryer. Lettres à Lamennais, publiées par Georges Goyau (de 1825 à 1830 ; elles proviennent de la collection de Mlle Bucquet). — De Lanzac de Laborie. La princesse Mathilde et l'impératrice Eugénie (d'après les études et publications de Jacques de La Faye, Maurice d'Ocagne, Ferdinand Bac et Maurice Paléologue). — Noël de Clazan. L'Oratoire de France (d'après l'ouvrage d'André George).

La Grande Revue. 1928, juin. — André Gayot. Deux muscadines : Juliette Récamier et Fortunée Hamelin. — Lucien Wolff. L'Angleterre et la paix ; esquisse de psychologie politique. — Henri Sée. Taine, historien de la littérature et de l'art.

Digitized by Google

La théorie de la race, du milieu et du moment. — W. Berteval. Sensibilité de Taine (ce qui, de lui, a vieilli, c'est la doctrine positive et impérieuse ; ce qui lui survit, c'est l'écrivain. « C'était un timide et un tendre, un adorateur de la nature, fervent et naïf »). = Juillet. Guy Crouzet. Enquête sur « l'intelligence et les partis ». IV. — O. Auriac-Bernard. Palissy et la science positive (montre qu'en plusieurs points Palissy a émis des idées neuves et fécondes sur beaucoup de problèmes scientifiques ; mais l'essor de sa pensée a été limité par la confusion du domaine de la science avec celui de la religion, ce qui, d'autre part, l'a empêché d'admettre la moindre idée de l'évolution). = Août. Guy Crouzet. Enquête sur « l'intelligence et les partis ». V. — Stefan Zweig. Tolstoï, chrétien artificiel. — Louise Compain. Krishnamurti, l'instructeur du monde. Essai de psychologie religieuse (biographie de Krishna et sa doctrine ; il l'enseigne aujourd'hui avec d'autant plus d'autorité que, depuis 1927, il parle et agit comme l'Instructeur, ou plutôt comme l'organe de l'Instructeur du monde, le Dieu immanent du Bouddhisme et du Brahmanisme).

Journal des Savants. 1928, mai. — C. Jullian. L'Afrique libre sous ses rois indigènes (d'après l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, par Stéphane Gsell, t. V et VI ; ces deux volumes fournissent un triple répertoire de faits parallèles fournis et confrontés par les textes anciens, les découvertes archéologiques et les faits ethnographiques. Il en résulte que l'Afrique « est, par excellence, le pays de la ténacité, de l'habitude, de la routine » ; mais « elle ne sut point disposer sur sa terre des sociétés humaines faites pour durer ». La Gaule, au contraire, « qui évolua si souvent et si vite », tira de son sol même ses villes, ses pays et ses provinces, « pour les faire vivre éternellement »). — J. Carcopino. Les origines de l'Hercule romain ; suite et fin (sur le livre de M. Jean Bayet, qui dissipe beaucoup d'obscurités sur l'interprétation des rites importés de Grèce à Rome). — Étienne Drioton. La chronologie égyptienne (montre la fragilité des hypothèses présentées par Raymond Weill sur le problème de la « théorie sothiaque »). = Juin. Stéphane Gsell. L'architecture musulmane en Occident (à propos du *Manuel d'art musulman* de Georges Marçais). — H. Gœlzer. Glossaires latins (il s'agit des glossaires, préparatoires à la refonte de Du Cange, qui ont été publiés par des érudits anglais et imprimés en France sous le contrôle de la Société d'édition « Les Belles-Lettres »). — H. Dehérain. Une lettre de Talleyrand sur l'élection de Denis Barbié du Bocage à l'Institut en 1806. = Juillet. H. Lemonnier. La peinture flamande (à propos d'un récent ouvrage de Fierens-Gevaert).

Mercure de France. 1928, 1er juillet. — Jean Demeure. Racine et son ennemi Boileau. — J.-G. Prod'homme. A propos du centenaire de la mort de Houdon : Gluck et Houdon ; histoire d'un buste (c'est le buste de Gluck exécuté en 1775 par Houdon, et détruit dans l'incendie de l'Opéra en 1873). — R. Van Gennep. Chronique de Glozel (signale une nouvelle étude « vraiment bien faite » de S. Reinach sur *Glozel* et les enseignements qu'on en peut tirer. Signes alphabétiques sur des tessons de poterie préhistorique). — Sur le Sionisme (lettre de Léon Filderman sur *La faillite sioniste* de Kadmi-Cohen et réplique de celui-ci : « l'organisation sioniste fera faillite, commercialement »). = 15 juillet. André Rouveyre. Le mémorial inédit d'une amie d'Ibsen (Mlle Bardach ; récit qu'elle fait de ses rapports délirants avec le poète). — Maurice Garçon. La Société infernale d'Agen (d'après *L'affaire d'Agen*, relation manuscrite d'une extraordinaire aventure qui troubla la ville

Digitized by Google

d'Agen de 1835 à 1846. Il y est parlé surtout de prodiges opérés par des « hosties miraculées », de rapports avec le Diable en personne, de révélations et d'exorcismes. L'instruction de cette affaire, sérieusement menée par l'évêque d'Agen en 1846, prouve que la Société infernale d'Agen était un mythe et que dans l'affaire tout était mensonge). — Régis MICHAUD. La littérature américaine d'aujourd'hui. De New-York à Montparnasse. — Ernest RAYNAUD. La mort de J.-B. Nattier (Jean-Baptiste Nattier ou Nattier l'aîné, peintre des Gobelins et de l'Académie royale, incarcéré à la Bastille pour une obscure affaire de mœurs, paraît-il, le 31 décembre 1725, s'y suicida le 27 avril suivant, après avoir dit « que l'affaire pour laquelle il était arrêté allait mal et qu'il voyait bien qu'il était un homme perdu ». On ne connaît presque rien de son œuvre). — A. VAN GENNEP. Chronique de Glozel (un archéologue qui poursuit depuis longtemps des fouilles à Alésia, le Dr. Épery, affirme intrépidement : « Actuellement, Glozel ne se discute plus ; on ne discute pas l'évidence »). — E. SÉMÉNOFF. La fille et le gendre de Raspoutine. = 1er août. Camille VALLAUX. Les aspirations régionalistes et la géographie (proteste vivement au nom de la géographie et d'une bonne administration contre la suppression des départements et le retour, plus ou moins fidèle, aux anciennes provinces. La vie régionaliste s'accommode parfaitement de l'institution départementale. La décentralisation est une tout autre affaire). — Max PRINET. Les ancêtres parisiens de Villiers de l'Isle-Adam. — A. VAN GENNEP. Chronique de Glozel. = 15 août. G. CONTENAU. Les tombes royales d'Our (expose les résultats obtenus par les archéologues américains qui ont eu la bonne fortune de retrouver les sépultures des rois d'Our en Mésopotamie. Elles nous révèlent tout un monde inconnu antérieur de 1,500 ans à l'hypogée de Toutankhamon ; « la prodigieuse civilisation qui renaît à la lumière était déjà vieille vers l'an 3000 avant notre ère »). — Chronique de Glozel (sur l'authenticité d'Alvão ; réponse de M. Mendès-Correa à M. Dussaud). = 1er septembre. Louis ROUGIER. De la mystique démocratique. — Charles APPLETON. Quelques prodiges antiques au point de vue de la critique et de la science modernes (étudie trois cas qui se sont produits à l'époque de Tarquin l'Ancien : l'aigle qui enlève à Tarquin son chapeau ; l'augure Attus Navius qui, défié par Tarquin, sut trancher une pierre avec un rasoir ; enfin, les flammes qui entourèrent le berceau de Servius Tullius, présage de la destinée future de ce roi qu'en tira Tanaquil). — A. VAN GENNEP. Chronique de Glozel (signale un argument technique nouveau en faveur de l'authenticité). = 15 septembre. Antoine ORLIAC. Paul Véronèse et la splendeur vénitienne. — L'art glozélien vu par les artistes modernes (un sculpteur belge, M. Servais Detilleux, dans une visite à Glozel, a vu des galets gravés par un admirable « artiste préhistorique ». Deux dessins représentent un bison, l'un d'après l'original, l'autre schématisé par le sculpteur belge à Vichy en juillet 1928). — J.-B. MARCAGNI. Le motif secret de l'hostilité de Frédéric Masson envers les Corses (c'est parce qu'il avait indûment utilisé des papiers où un certain André Campi relatait une curieuse entrevue avec l'Empereur au sujet de Lucien. Obligé de reconnaître son indiscrétion, Masson avait, depuis 1903, pris en haine tous les Corses, notamment ceux qui avaient servi Napoléon à Sainte-Hélène, Antommarchi, etc. De ce dernier, M. Marcagni défend la mémoire).

Polybiblion. 1928, mai-juin. — Antoine DE TARLÉ. Économie politique et sociale (trente ouvrages mentionnés). — G. MOLLAT. Hagiographie et biographie ecclésiastique. — Nécrologie : abbé Louis-Claude Fillion, 1843-1927 ; Dr. Augustin

Digitized by Google

Cabanès, 1862-6 mai 1928 ; Yves Guyot, 1843-22 février 1928 ; abbé Elphège Vacandard, 1845-1878 ; Marie-François-Joseph-Jean de Bonnefon de Puyverdier, mort le 31 mars. — La mystification de Glozel (« il faut dire tout de suite que ces fouilles ont été conduites sans méthode ». On a fait grand état de deux ou trois objets en terre traversés chacun par une racine de fougère ; « que se serait-il produit s'ils étaient enfouis depuis des millénaires ou seulement des siècles et combien de racines les auraient traversés et labourés? Depuis longtemps il n'en resterait plus trace »). = Juillet-août. Louis MAISONNEUVE. Philosophie. — Dom CABROL. Liturgie. = Nécrologie : Georges Musset (bibliothécaire de la ville de La Rochelle, 1844-1928 ; bibliographie détaillée).

La Révolution française. 1928, avril-juin. — Société de l'histoire de la Révolution : Assemblée générale. — F. ÉVRARD. Les dîmes dans le parc de Versailles ; fin. — A. AULARD. Michelet historien de la Révolution française (conférence faite à l'Université de la Plata. Il ne faut pas juger Michelet sur ses préfaces et ses théories, mais sur son œuvre même qui est sérieusement documentée et de bonne foi ; son livre est « le travail d'un historien, et d'un historien né historien. C'est un poète en prose, mais avec le continuel souci d'être vrai, de faire parler le document sans lui dicter sa réponse »). — Ed. CHAPUISAT. L'esprit public à Genève et les fêtes révolutionnaires (annexée à la France en avril 1798, Genève dut célébrer désormais les fêtes républicaines : anniversaires de la prise de la Bastille, du 10 août, du 18 fructidor, etc. ; elles semblent n'avoir eu qu'un médiocre succès ; il est piquant de noter que l'on cessa, par contre, de célébrer la fête de J.-J. Rousseau, instituée en 1782, à cause de son caractère trop démocratique). — L. RUZICKA. Propagande française en Belgique en 1792 (publie deux documents tirés des Archives de l'État à Vienne). = Chronique et bibliographie. C. R.

Revue archéologique. 1928, mai-juin. — Bernard LAUM. L'essai et la vente de l'huile sur les vases peints. — Furdonjee D. J. PARUK. De quelques monnaies sassanides. — Salomon REINACH. Les Francs et la Bretagne armoricaine (il n'y a pas eu de Francs païens en Bretagne ; cela explique pourquoi l'on n'a pas trouvé une seule tombe mérovingienne dans le nord-ouest de ce pays. Le traité négocié en 497 entre les évêques bretons et Clovis doit avoir stipulé que la région armoricaine reconnaîtrait l'autorité du roi franc, mais serait à jamais exempte de garnisons franques). — Paul COUISSIN. Sur quelques armes antiques récemment découvertes. — Georges POISSON. Cadmus et les Spartes (les Spartes sont les auxiliaires de Cadmus, le fondateur de Thèbes, où leurs descendants constituaient une véritable noblesse. Leur nom doit être rapproché de celui des Shardanes qui donnèrent leur nom à la ville lydienne de Sardes). — Madeleine MASSOUL. Le prétendu four à verrier de Glozel (est une fosse à incinération dont la date est bien antérieure à l'occupation romaine). — Marcel DURRY. Note sur la tenue des centurions : la « crista transversa ». — ID. Un autel militaire à la villa Médicis. — F. W. G. FOAT. L'affaire des inscriptions de la Clyde (découvertes en 1895, elles portent des signes analogues à ceux d'Alvão et par conséquent de Glozel). — Edmond POTTIER. Un livre sur les ornements des vases grecs (longue analyse de l'ouvrage de Paul Jacobsthal, intitulé *Ornamente griechischer Vasen*. Berlin, 1927). — Paul FIERENS. Les icones russes.

Revue de l'histoire des religions. 1927, septembre-octobre. — P.-L. COUCHOUD.

Digitized by Google

Le style rythmé dans l'épître de saint Paul à Philémon. — A. AUDIN. Les rites solsticiaux et la légende de saint Pothin (raconte et explique les fêtes religieuses célébrées à Lyon pendant tout le Moyen Age, au moment de la Saint-Jean ou solstice d'été). — Alfred BEL. La codification du droit musulman en Algérie (le travail, commencé à Alger en 1905, fut achevé en 1911, mais ne fut jamais promulgué officiellement par le Gouvernement français. L'idée a été reprise en 1927). — J. SCHOUSBOE. La messe la plus ancienne. Recherches sur les origines du christianisme (longue dissertation sur la personne de Jésus et sur les premières formes du culte chrétien).

La Revue de Paris. 1928, 1er juillet. — ***. Les dernières élections allemandes. — Jean CRUPPI. Au théâtre des assises (demande que les assises criminelles cessent d'être un spectacle pour les gens du monde, et qu'on y fasse revivre dans sa grandeur austère le règne de la Loi). — Vicomte DE MONTBAS. Caulaincourt à Châtillon ; suite et fin (montre clairement que la paix n'était pas possible entre l'Europe victorieuse et Napoléon vaincu ; il est vain de se demander si Caulaincourt aurait pu faire un meilleur usage des « pleins pouvoirs » qu'on lui avait donnés sans y attacher d'importance). — SALLUSTE. Henri Heine et Karl Marx ; suite et fin le 15 juillet (la loi du 21 mars 1884, résultat des tractations de Waldeck-Rousseau avec les Révolutionnaires, marque « une redoutable déviation de l'idéal corporatif » ; elle fut « un crime politique et social parfaitement conscient ». On le vit bien le 14 juillet 1889, jour où le Parti ouvrier français « ouvrit les bras aux Marxistes d'Allemagne et d'Autriche dans un congrès tenu à Paris dans la salle Petrelle »). = 1er août. Gabriel HANOTAUX. L'œuvre coloniale de la Troisième République. — J.-M. BOURGET. La Reichswehr et la politique de rapprochement. — M. LIBER. Judaïsme et Socialisme (réponse aux articles, analysés plus haut, de SALLUSTE, qui répond le 15 août par un nouvel article intitulé Marxisme et Judaïsme). — Marcel CHAMINADE. La mauvaise gestion de la fortune française ; fin. = 15 août. Camille JULLIAN. Les précurseurs de Clovis (c'est la suite attendue à l'*Histoire de la Gaule*). = 1er septembre. Pierre BERNUS. La politique des États-Unis. — Louis ROUSSEL. La littérature de la Grèce moderne. — Robert DREYFUS. M. Thiers et la Révolution du 4 septembre (ses rapports avec l'Impératrice en août 1870 ; son rôle dans la journée du 4 septembre). = 15 septembre. C. JULLIAN. Les ascendants de Clovis (les Saliens indépendants ; Clodion à Tongres, Tournai, Cambrai. La loi salique et ce qu'elle apprend sur la vie du peuple. Mérovée et le démembrement de l'État salien. Childéric considéré comme général romain ; son tombeau et le sens symbolique des armes, monnaies et ornements qu'il renfermait). — G. JEAN-AUBRY. Le centenaire de Bonington (un des meilleurs peintres de l'Angleterre, mort le 23 septembre 1828 à l'âge de vingt-six ans). — Commandant KŒLTZ. La genèse de Tannenberg. I. — Colonel LAMOUCHE. L'effort bulgare depuis la guerre.

Revue des Deux Mondes. 1928, 1er juillet. — CAULAINCOURT, duc de Vicence. En traîneau avec l'Empereur (mémoires de Caulaincourt publiés par le duc de La Force. Grand écuyer de l'Empereur, le duc de Vicence l'accompagna pendant la retraite de Russie en décembre 1812 de Smorgoni à Paris. On allait vite, Napoléon étant impatient de revenir le plus tôt possible à Paris pour refaire son armée. Pendant cette marche accélérée, le duc de Vicence ne quitta pas l'Empereur qui ne cessa de parler de ses projets, d'exposer et, au besoin, de défendre sa politique exté-

Digitized by Google

rieure. Chaque soir, Caulaincourt notait ce qu'il avait retenu de ces longues conversations où il prenait parfois lui-même la parole, soit pour poser des questions, soit pour présenter des objections. Son témoignage, tout à fait direct, est extrêmement intéressant et instructif. Suite le 15 juillet, le 15 août, le 1er septembre). — Gabriel Hanotaux. Regards sur l'Égypte et la Palestine. II : La vallée des rois ; suite le 15 juillet : Memphis ; le 15 août : Visite des lieux saints et retour en France. — André Chevrillon. Les principes critiques de Taine ; suite et fin : La faculté maîtresse. — Nos grandes écoles ; suite : Le Conservatoire, par Henri Rabaud. — Marcel Bouteron. Études balzaciennes : la duchesse de Langeais (ce fut la marquise de Castries ; l'auteur utilise de précieux documents, parmi lesquels quinze lettres de la marquise et seize de Balzac. C'était « une grande dame sentimentale et romantique dont Balzac, aveuglé de dépit, ne sut pas comprendre le pauvre cœur aimant et tourmenté »). — André Siegfried. Le nouveau statut du Canada. — Paul Bourget. Le *Charles X* de M. Pierre de La Gorce. = 15 juillet. ***. La Révolution chinoise et le monde civilisé. — Lucien Romier. Sur l'impérialisme financier. = 1er août. Gyp. Souvenirs d'une petite fille. Deuxième série. I : Au couvent (curieux détails sur l'enseignement donné par les religieuses du Sacré-Cœur de Nancy ; suite le 15 août). — Verax. Le maréchal Pilsudski. — A. Augustin-Thierry. La journée du 10 août (publie le journal de Gabriel-Denis Deville, officier aux gardes suisses. Outre le récit de ce qui lui arriva ce jour-là, le journal raconte comment il réussit à s'échapper des Tuileries, puis de l'Hôtel-de-Ville. A Dieppe, il put, sous un faux nom, s'embarquer dans un bateau en partance pour l'Angleterre. A Coblentz, il retrouva son père devenu trésorier général de la Maison militaire des Princes. La correspondance qu'il entretint alors avec les financiers hollandais et allemands permet d'éclairer d'un jour nouveau l'histoire financière de l'émigration, qui reste encore à écrire). — Georges Goyau. Adversaires politiques et amis. Falloux et Persigny. II : La période des réalisations (comment Persigny « documenta » le discours de Falloux sur la Pologne à la Chambre des députés le 4 février 1847. Appui que Falloux trouva en Persigny après la chute de la Monarchie de Juillet et la restauration de l'Empire). = 15 août. Paul Chack. L'unique survivant. I : La troisième escadre au travail, 1914-1916 (en Méditerranée) ; fin 1er septembre (comment périt l'*Amiral-Charner*, 8 février 1916. Un radeau recueille quinze marins ; mais, après cinq jours passés à errer sur la mer déserte, il n'en reste plus qu'un, le quartier-maître Cariou, qui est enfin sauvé le 13 février). — Savarit. Les académies de province au travail ; suite (celles de Bayonne, de Loir-et-Cher, du Bourbonnais, de Semur-en-Auxois, etc.). = 1er septembre. Louis Bertrand. Du vieil Alger romantique à Fez la mystérieuse. I. — Jules Cambon. La doctrine de Monroe en 1928 (montre l'évolution qu'elle a subie depuis qu'elle fut formulée le 2 décembre 1823 par le président Monroe). — Gyp. Souvenirs d'une petite fille ; suite. — Paul Monceaux. Les Berbères de Jugurtha (d'après l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, par St. Gsell). — Georges Goyau. Au Congrès d'Oslo. = 15 septembre. Henri de Régnier. Voltaire et Casanova. — Comte Kokovtzoff. Les Soviets devant une nouvelle crise économique. — Caulaincourt. En traîneau avec l'Empereur. V : L'arrivée aux Tuileries (effet rassurant produit par le retour de l'Empereur, qui, d'ailleurs, ignorait encore lui-même l'irréparable désastre de Wilna. Le Journal se termine par des notes sur Napoléon intime, comment il jugeait la Révolution, son mépris des hommes, l'emploi de son temps, etc.). — Nos grandes

Digitized by Google

écoles : l'Institut français en Espagne, par Pierre PARIS. — René PINON. Les conditions permanentes de la politique française. — François CANAC. La science et la défense nationale. — Louis GILLET. Notes sur Léonard de Vinci.

Revue des études anciennes. 1928, juillet-septembre. — G. COLIN. Note sur l'administration financière de l'orateur Lycurgue (commentaire du discours d'Hypéride contre Démosthène. Lycurgue fut, après Chéronée et en reconnaissance des services par lui rendus à ce moment, élu ταμίας, magistrature extraordinaire dont les pouvoirs se limitaient à la direction générale des finances). — Fernand CHAPOUTHIER. Sur la libation pythagoricienne. — Camille JULLIAN. Au champ magique de Glozel. XI : Lavatio (déchiffre et commente une inscription, la première qui ait été découverte à Glozel. A la dernière ligne, *lavatim*, désigne un endroit où il faudra se laver pour obtenir le résultat d'amour souhaité. L'inscription est d'accord avec tout ce qu'on sait de la vie antique). — Ch. DANGIBEAUD. A propos des briques à « cupules » de Glozel. — H. DE GÉRIN-RICARD. Un nouveau *fines* de la cité d'Aix découvert près de Gardanne. — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. — Paul COUISSIN. La force motrice animale à travers les âges (d'après Lefebvre des Noëttes). — Léon HERRMANN. Deux transpositions de texte dans Salluste (*Bell. Jug.*, 55, 4 à 6, et 66, 2 et 4).

Revue des Études historiques. 1928, juillet-septembre. — Hommage à Joseph Michaud (l'historien des Croisades, fondateur et président de l'Institut historique en 1833). — L. MIRAN. Le dernier pape de la Renaissance : Jules III (d'après l'Histoire de Pastor). — Lieutenant de vaisseau LE MINTIER. Après Barfleur (crise du commandement après l'honorable défaite de Tourville le 29 mai 1692). — G. PÉRIER DE FERAL. Jean-Baptiste-Étienne de Laleu, président du Conseil supérieur de l'Ile-de-France. Le code Laleu (analyse de ce code de législation coloniale, publié par Laleu en 1777. Agitation dans l'Ile, dès le début de la Révolution. Laleu perdit la plus grande partie de ses biens ; il mourut au Port-Louis, de l'Ile-de-France, le 20 juillet 1817). — B. COMBES DE PATRIS. Dupleix et l'Inde française (d'après l'ouvrage d'A. Martineau).

Revue des Questions historiques. 1928, 1er juillet. — Abbé RONY. La politique française de Grégoire VII. Conflit entre le pape et son légat (Hugues de Romans, en 1078 ; mais après quelques nuages, tôt dissipés, la confiance ne cessa de régner entre le pape et son éminent collaborateur). — F. ROUSSEAU. La Congrégation et le Collège de la Propagande, (depuis leur création au XVIe siècle). — Général DE FONCLARE. A travers la Grande Guerre. La cote 108 près de Berry-au-Bac et la guerre de mines, 1915. — Raymond GLEIZES. La France en Tunisie : le consul Le Vacher (d'après l'inventaire, dressé par M. Grandchamp, chef de bureau à la Résidence française de Tunis, des archives du consulat de France en cette ville depuis la fin du XVIe siècle. Le tome V, qui va de 1631 à 1647, contient le début du consulat de Le Vacher, missionnaire signalé par saint Vincent de Paul. L'analyse de ces archives nous mène jusqu'en 1661 et montre la féconde activité du consul pour le rachat des prisonniers). — Louis MARCEL. Une lettre du père de Diderot à son fils, détenu à Vincennes, 3 septembre 1749. = Comptes-rendus critiques. = Chronique générale et nécrologie. = Revue des périodiques. = Maurice BESNIER. Chronique d'histoire ancienne. — Dom F. CABROL. Courrier anglais. Angleterre et Amérique. = Notes bibliographiques.

Digitized by Google

Revue d'histoire de l'Église de France. 1928, juillet-septembre. — Michel ANDRIEU. La liturgie et les travaux d'histoire locale (indications à suivre pour écrire l'histoire d'une paroisse et d'un diocèse et pour utiliser d'une manière scientifique les manuscrits liturgiques). — J.-M. VIDAL. Une crise épiscopale à Pamiers, 1407-1524 (soixante pages, nourries de faits puisés aux sources inédites). = Bulletin critique. = Chronique d'histoire régionale et revue des périodiques.

Revue d'histoire diplomatique. 1928, juillet-décembre. — René ROUX. Simon de La Loubère, ambassadeur et académicien, 1643-1729 (premier article : secrétaire du marquis de Saint-Romain, ambassadeur en Suisse, en 1673, La Loubère fut, en 1678, ministre-résident de France auprès de la République de Strasbourg, puis entraîné dans la disgrâce de son chef, Pomponne, qui favorisait les missions d'hommes de lettres auprès des puissances étrangères). — Alfred DUMAINE. Adolphe de Bacourt ; un diplomate de la Monarchie de Juillet (Bacourt aux États-Unis ; il y constate avec dégoût des « institutions si mal combinées qu'on ne sait même pas par qui ni comment faire les communications officielles ». Il quitte l'Amérique en 1842 ; en décembre 1847, il est nommé ambassadeur près la cour de Sardaigne et ministre plénipotentiaire près la cour de Parme ; il est révoqué le 7 mars suivant par Lamartine, que le Gouvernement provisoire de la République française avait fait ministre des Affaires étrangères. Réfugié alors en Allemagne, il devient le confident de la princesse Augusta de Saxe-Weimar, femme du prince Guillaume de Prusse, frère de Frédéric-Guillaume IV. Il fut son directeur de conscience, au point que, vers 1860, il obtint d'elle qu'elle se convertît au catholicisme. En même temps, il classait et publiait les papiers de Mirabeau et du comte de La Marck, préparait les mémoires de Talleyrand. Il était, comme on sait, l' « oncle Adolphe » dont la comtesse de Martel, ou mieux Gyp, a tracé un inoubliable portrait dans ses *Souvenirs d'une petite fille*). — Comte Serge FLEURY. Les voyages du marquis de Custine (il s'agit d'Astolphe de Custine, petit-fils du général de Custine, qui fut guillotiné en 1793. Extraits de ses lettres sur ses voyages. Mort en 1857). — Paul MARMOTTAN. Lucchésini, ambassadeur de Prusse à Paris, 1800-1801. 1er article (publie les dépêches qu'il adressa à son gouvernement sur les affaires de France au moment où Bonaparte organisait le Consulat).

Société d'histoire du droit. *Séance du 12 janvier 1928.* — M. DE VISSCHER présente quelques observations sur deux textes littéraires empruntés l'un à l'Énéide (V, vers 362 et suiv.), où Darès, vainqueur au combat du ceste, s'empare d'un jeune taureau, prix de sa valeur, en s'écriant : « Fils d'une déesse, si personne n'ose engager le combat, qu'ai-je à me tenir ici plus longtemps?... *Ducere dona iube.* » *Duci iubere* est une expression technique qui caractérise une phase très spéciale de la procédure classique : la *ductio iussu praetoris*. L'autre texte est tiré de Tite-Live (IX, 1, 12) et se rapporte à l'affaire des Fourches Caudines. M. de Visscher attire spécialement l'attention sur le refus opposé par le chef samnite à l'abandon noxal des négociateurs offert par le Sénat romain. Ce refus paraît s'être appuyé sur des considérations juridiques très précises : en droit international comme en droit privé, l'abandon noxal est une satisfaction valable seulement dans l'hypothèse d'un délit. La décision du Sénat dans l'affaire a donné naissance à une théorie juridique maintes fois invoquée au cours des siècles suivants ; et c'est ce qui nous permet d'accorder une créance particulière au récit de Tite-Live. D'autre part, les éléments de cette controverse attestent une profonde communauté d'idées juridiques entre les Romains et les autres peuplades italiques.

Digitized by Google

M. Génestal expose l'Histoire d'un cas privilégié, le faux en lettres du roi, c'est-à-dire une infraction pour laquelle un clerc peut être jugé par le juge temporel et condamné à amende au roi et à partie et à réparation du dommage. Une autre procédure permettait depuis l'époque franque à la justice laïque d'atteindre le clerc coupable de faux. Dégradé par l'évêque, le clerc, ainsi dépouillé de son privilège, était repris et puni comme un simple laïque par la justice du roi. Cette procédure se maintint longtemps, admise par le droit canonique lui-même, jusqu'à ce qu'Alexandre III posât le principe que la dégradation est une peine suffisante et que le coupable ne peut être frappé deux fois pour le même crime. Dès lors et pendant un siècle environ, la justice temporelle est désarmée. Le clerc faussaire est exclusivement justiciable de la cour d'Église. Cependant la justice du roi devait impatiemment souffrir de ne rien pouvoir contre un crime si grave et touchant le roi si directement. Un peu avant le milieu du XIVe siècle, on commence à appliquer au faux en lettres royaux la procédure, déjà connue, du cas privilégié, d'abord quand le clerc coupable est officier royal, bientôt même s'il s'agit d'un simple particulier. Vers 1385 la jurisprudence est nettement et définitivement établie. Il avait fallu un siècle pour rendre aux justices laïques, sous une forme atténuée, la répression de ce crime.

Séance du 9 février. — M. Petot fait une communication sur les diplômes royaux concédant la capacité testimoniale à des serfs d'église. Ces diplômes émanent tous d'Henri Ier, de Louis VI et de Louis VII. Ils n'ont rien de commun avec des affranchissements partiels, car les églises qui en bénéficient n'agissent pas elles-mêmes. Elles se contentent de demander au roi l'octroi du privilège. Quelle en est donc la nature? La réponse à cette question est fournie par une charte de 1106 par laquelle Philippe Ier assimile les serfs de l'abbaye de Morigny aux *servientes* — c'est-à-dire aux serfs — du fisc royal. Cette charte a été confirmée par Louis VI, Louis VII et Philippe-Auguste. Tous trois précisent la portée de l'acte de Philippe Ier en disant qu'il ne sera plus permis de « reprocher » les serfs de Morigny s'ils sont produits comme témoins en justice. La capacité testimoniale était donc, en principe, un privilège des serfs royaux, et le privilège n'en pouvait être étendu aux hommes de corps d'une église que par un véritable acte de souveraineté royale.

M. Ernest Perrot fait part à la Société de quelques observations sur une lettre de sauvegarde seigneuriale (arch. départ. de la Haute-Marne, fonds d'Auberive, H, 57). Cette lettre a été accordée en 1221 à l'ensemble des possessions qu'avait, dans les environs immédiats de Dijon, l'abbaye cistercienne de Notre-Dame d'Auberive, dont le siège était situé à quelque soixante-cinq kilomètres au nord, vers les sources de l'Aube. Elle émane de Guillaume II, sire de Champlitte, et de son frère Eudes, sire de La Marche-sur-Saône. L'intérêt de ce document réside dans ce fait qu'il est un des rares exemples connus d'une lettre de sauvegarde donnée par des seigneurs de médiocre importance et conservée en original. Quant au fond, l'octroi même de la lettre de sauvegarde s'explique par la double circonstance que les sires de Champlitte avaient été les plus notables bienfaiteurs de la *domus Alberipe* à Dijon, et qu'ils étaient encore à ce moment vicomtes de Dijon ; ils étaient ainsi, en tant que fondateurs et hauts justiciers, les gardiens naturels de cet établissement, et la délivrance des lettres de sauvegarde expresse ne faisait que renforcer leur droit de garde tacite.

8 mars. — M. Espinas donne lecture de son Rapport annuel sur les travaux entrepris par la *Commission des chartes de franchises*. Il envisage successivement

Digitized by Google

le répertoire sur fiches des chartes de franchises de la France, qui peu à peu se constitue et grossit chaque année. En ce qui concerne les publications parues ou en préparation, on signale le Catalogue des chartes du Poitou, rédigé par Mlle DILLAY. — Quant aux recueils des textes mêmes, on peut espérer que celui des Flandres, puis celui du Hainaut, ne tarderont plus beaucoup. Ceux du Poitou et des provinces de l'Ouest, ceux de la Picardie, des Trois-Évêchés, du Dauphiné, du Vivarais, du Périgord, du Bourbonnais, seront bientôt entrepris.

Au début de la séance, le Président avait fait connaître qu'un contrat d'édition vient d'être conclu entre la Société d'histoire du droit et la Librairie du Recueil Sirey pour les ouvrages qui seront publiés, soit par la Société, soit sous les auspices ou sous le patronage de la Société.

Ce contrat prévoit en effet trois collections :

1° Les publications de la Société d'histoire du droit, dont deux volumes sont déjà parus (*Registre des Parlements de Beaune*, par M. PETOT ; — *Catalogue des chartes de franchises du Poitou*, par Mlle DILLAY) ; un troisième va paraître très prochainement (*Index* du *Recueil de jugements de l'Échiquier de Normandie au XIIIe siècle* de Léopold Delisle, par M. GÉNESTAL). Les volumes de cette collection, édités aux frais de la Société, sont distribués gratuitement à ses membres.

2° Une *Bibliothèque d'histoire du droit*, publiée sous les auspices de la Société, et destinée à recevoir les ouvrages d'érudition concernant l'histoire du droit admis par elle à y paraître.

3° Une Collection de textes, destinée à l'enseignement, et publiée par la Librairie du Recueil Sirey, sous le patronage de la Société. Cette dernière collection comprendra elle-même trois séries de volumes, sous le contrôle scientifique de la Société : *a)* Extraits des grands jurisconsultes, avec biographie ; *b)* Choix de textes groupés par matières ; *c)* Éditions ou rééditions d'anciens textes publiés intégralement.

Séance du 19 avril. — M. LABORDERIE-BOULOU fait une communication sur Spinoza et les secours publics. Il est permis de voir en Spinoza un précurseur de l'assistance publique. Car on ne saurait méconnaître le côté social de l'Éthique. C'est au livre IV, notamment dans le théorème 37, que le philosophe développe ses vues sociales ; c'est au chapitre XVII que le souci des pauvres se fait jour. Quel organisme de droit public assurera la distribution des secours? Non pas l'État au sens moderne du mot, car la structure administrative des Provinces-Unies au XVIIe siècle repose sur la souveraineté de chaque province : ici l'État n'est pas plus grand qu'un de nos départements français. En réalité, c'est d'assistance provinciale ou départementale que parle Spinoza lorsqu'il paraît viser une assistance d'État : différence capitale pour l'organisation pratique des secours publics.

M. DUPONT-FERRIER parle ensuite de l'histoire et de la signification du mot « aide » dans les institutions financières de la France. Du XIVe au XVIIIe siècle, le mot *aide* n'a pas seulement désigné les impositions indirectes payées sur les marchandises vendues et transportées. Outre les aides indirectes, il y a eu, jusqu'à la Révolution, des aides *directes*. Si bien que le mot *aide*, pris dans son acception la plus générale, désignait toutes les finances dites extraordinaires, c'est-à-dire les finances non domaniales. Ce qui nous reste des archives de la Cour des aides et de l'ancienne Chambre des comptes ne laisse aucun doute sur ce point. Les historiens du droit soupçonnaient, sans doute, qu'il en était ainsi ; mais il fallait le démontrer avec précision et pour les diverses régions de la France : aux XIVe et XVe siècles notamment, dans les deux tiers du royaume, et même dans les pays où les aides

Digitized by Google

n'avaient pas cours, le mot *aide* a souvent été employé comme synonyme de taille, de dixième, de huitième, de quatrième, et de toutes taxes perçues soit sur le capital, soit sur le revenu. Enfin, du XVIe au XVIIIe siècle, il s'en faut que ce mot ait toujours désigné les taxes pesant sur les objets de consommation.

Séance du 10 mai. — M. MAUSS expose comment certaines questions de sémantique comparée de mots concernant les institutions et la morale sont faciles à résoudre quand, au lieu de considérer les mots seulement, on considère les institutions qu'ils désignent. Il choisit pour exemple les mots de racine **wedh*, en particulier l'allemand *wette*, qui n'a plus que le sens de pari, et l'anglais *wedding*, qui n'a plus que le sens de mariage. Le marché aux filles avec ses enchères (*Wetteiferung*), le *Brautlauf* des Souabes, la course à la fiancée, classent le mariage parmi les contrats à épreuves. Tout cet ensemble : gages et paris, contrats, vient se classer parmi les épreuves. D'ailleurs, les thèmes épiques et mythiques de l'épreuve du fiancé, du concours, du choix, abondent. Freya la fiancée divine est l'enjeu idéal des Ases et des dieux. S'il semble que ces usages aient été plutôt aristocratiques, ici comme ailleurs, ils ont été du moins assez popularisés, et ils n'ont perdu ni le sens de leur origine, ni leur valeur symbolique.

ALLEMAGNE

Historisches Jahrbuch. Bd. 48, H. 2 (1928). — P. BROWE, S. J. Die Abendmahlsprobe im Mittelalter (le serment probatoire sur l'Eucharistie est devenu une véritable ordalie). — Franz KAMPERS. Die Fortuna Caesarea Kaiser Friedrichs II. — Franz HELFENBERGER. Drei lateinische Gedichte des XIII. Jahrhunderts (commente et publie trois poésies : les deux premières, éloges de Clément IV et de Charles d'Anjou ; la troisième, invective contre les vices du monde ; elles proviennent d'un ms. de Saint-Gall ; en appendice, lettre de Charles d'Anjou aux cardinaux sur la prise de Lucera). M. B.

BELGIQUE

Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques, 1928, n° 3. — Henri PIRENNE. La duchesse Aleyde de Brabant et le *De regimine Judaeorum* de saint Thomas d'Aquin (explique comment la duchesse fut en rapports avec saint Thomas : pressée d'exécuter les clauses onéreuses du testament de son mari Henri III de Brabant, elle pensa pouvoir tirer de l'argent des Juifs et des Cahorsins ; mais auparavant elle demanda une consultation au savant dominicain, qui lui conseilla la modération en lui exposant très brièvement comment il fallait traiter les Juifs. La consultation demandée portait, en outre, sur divers points de gouvernement ; la réponse de saint Thomas n'ajoute rien à ce que l'on savait déjà de ses idées politiques). = N° 4. Rapports sur plusieurs questions mises au concours par l'Académie : 1° étudier l'avènement du régime démocratique dans une ville de Belgique au Moyen Age ; le prix a été attribué à M. Favresse ; 2° faire l'histoire de la crise économique dans une région de la Belgique de 1845 à 1850 ; le prix a été attribué à M. G. Jacquemyns. Ces deux ouvrages seront, après corrections, imprimés dans les Mémoires de l'Académie. — Alphonse ROERSCH. Maximilien Transsylvanus, humaniste et secrétaire de Charles-Quint (ce Transylvain ne doit pas être confondu avec un autre Transsylvanus qui

Digitized by Google

appartint également à la cour impériale et qui s'appelait Maximilien de Berghes, seigneur de Zevenberghe, mort en 1544. L'humaniste était auprès de l'empereur à la diète de Worms en 1521 ; l'année suivante, il fut témoin à Valladolid, le 6 septembre, du retour des dix-huit survivants de l'expédition de Magellan ; il en fit une relation fidèle qu'il adressa, le 24 octobre suivant, à Mathias Lang. Sa correspondance avec les humanistes est intéressante du point de vue littéraire. Mort en 1537). — E. Dupréel. La métaphysique et la notion du groupe social. — Paul Bergmans. Rapport sur les travaux de la commission de la *Biographie nationale* pendant l'année 1927-1928. — Louis de La Vallée-Poussin. Indianisme. — L. Dupriez. Le contrôle judiciaire de la constitutionnalité des lois aux États-Unis.

Revue belge de philologie et d'histoire. 1928, avril-juin. — Albert Severyns. Eustathe et le cycle épique (mémoire de soixante-sept pages ; conclusion : « Eustathe et les scoliastes d'Homère sont les reflets d'une source commune dont Eustathe est le plus proche voisin ; il se servit d'un ms. homérique dont les scolies étaient à la fois plus nombreuses et meilleures que celles des meilleurs mss.). — J. Van Mierlo, S. J. Encore Hadewijch et Bloemardine (la poétesse Hadewijch doit avoir écrit vers le milieu du XIIIe siècle et il faut repousser l'identité Hadewijch = Bloemardine). — W. Koch. Comment l'empereur Julien tâcha de fonder une Église païenne. II : Les lettres pastorales ; suite. — E. Sabbe. Notes sur la réforme de Richard de Saint-Vannes dans les Pays-Bas. — F. Peeters. A propos du nom des lettres de l'alphabet latin. — Fernand de Vissher. Une réminiscence de la procédure classique dans l'*Énéide :* V, 385, « ducere dona jube » (cf. plus haut, p. 198). — Jean Gessler. A propos des chartes de Colmont et de Brusthem (réplique aux critiques d'A. Hansay). = Comptes-rendus, chronique et bibliographie. Dans la bibliographie, on notera l'indication des travaux récents sur la céramique grecque, par Hubert Philippart, avec deux planches, et une annonce par Édouard Michel des reproductions de manuscrits à miniatures.

Pays-Bas

Mededeelingen van het nederlandsche Comité tot onderzoek van de oorzaken van de wereld oorlog (Journal of the Netherland Commission for the investigation of the causes og the world war). Leiden, A. W. Sijthoff, in-8°, 4e année, n°s 1-6, septembre 1927-juin 1928. — N. Japikse. Moreele ontwapening (le désarmement moral ; il consiste d'après les uns à se soumettre au traité de Versailles, d'après d'autres à le reviser). — H. Krekel. Tirpitz versus Bethmann (leurs divergences de vue avant et pendant la guerre, à propos du t. II des *Politische Dokumente* de Tirpitz). — Id. Politiek of psychologie (à propos de l'ouvrage de F. Stieve, *Deutschland und Europa*, 1890-1914 ; souhaiterait un exposé plus politique et moins psychologique). — Général C. J. Snijders. Oorlogsoorzaken (les causes de guerre ne pourraient être éliminées que par une reconstruction économique du monde ; néanmoins, il ne faut pas désespérer de voir se réaliser l'idéal de paix). — R. Dufour. Zwei Jahrzehnte im nahen Orient (analyse des souvenirs de W. Giesl). — N. B. Tenhaeff. Enkele opmerkingen over von Holstein voor de dagen van zijn almacht (Holstein avant sa toute-puissance ; sa situation lui fut créée par Bismarck ; après la chute de celui-ci, il dut rejeter le traité de contre-assurance pour s'en différencier). — N. Japikse. Poincaré's IV. deel (le t. IV de Poincaré est un exposé adroit

Digitized by Google

et d'une exactitude d'information remarquable). — L. Picard. De oorlog van 1870 (la guerre de 1870 ; à propos du livre de Van Gorkom ; l'auteur le juge plus philosophico-politique qu'historique). É. L.

Tidjschrift voor Geschiedenis. Année 1928, 3e livraison. — Henri Sée. Évolution et révolution, à propos de la Révolution américaine (en français). — E. C. G. Brünner. De ontwikkeling der partijschappen in het bisdom Luik in de Middeleeuwen (les luttes des partis dans l'évêché de Liége au Moyen Age). — W. J. A. Visser. Een moeilejkheid in de verklaring van Durer's dagboek der Nederlandsche reis. De Portugeesche factors te Antwerpen (une difficulté pour l'explication du Journal de voyage aux Pays-Bas, d'Albert Dürer). — Jan Romein. Nieuwe Literatur over de Volksverhuizing (sur les migrations, à propos des ouvrages de J. H. Holwerda, *Nederland's Vroegste Geschiedenis*, et de G. des Marez, *Le problème de la colonisation franque*). — C. Cath. Van de Graft. Vondel literatuur. — Jan Romein. De nieuwe Engelsche bronnenpublicatie (étude sur les *British documents on the origins of the war*).

Pologne

Towarzystwo naukowe warszawskie. **Rozprawy z polskiego prawa politycznego dawnego i obowiazyjacego.** (Société des sciences et des lettres de Varsovie. Études de droit politique polonais ancien et moderne, t. I, fasc. 1, 1927). — Józef Siemiénski. « Rebus » w Konfederacij warszawskiej r. 1573 (dans l'acte de la Confédération de 1573, là où il est dit que les seigneurs seraient libres de juger et de punir leurs sujets « tam in spiritualibus quam in saecularibus », il faut sous-entendre, non pas *rebus*, mais *bonis*). = Tome II, fasc. 2, 1928. Adam Wolff. Starszeństwo urzedów (l'ordre des dignités ; méthode pour établir la hiérarchie des officiers publics en Mazovie de 1400 à 1540 ; l'auteur a recherché dans quel ordre les différentes charges ont été occupées par les mêmes itulaires). E. L.

L'Esprit international. The international mind. 1928, 1er juillet. — James Brown Scott. La sixième Conférence panaméricaine (expose la création, la constitution et le fonctionnement régulier de l'Union diplomatique, comprenant les vingt et une républiques américaines, et dont le siège est à Washington. Analyse les délibérations de la sixième Conférence et ses résultats concernant : 1° la renonciation à la guerre ; 2° la codification du droit international ; 3° la réorganisation de l'Union panaméricaine et le sens, la portée de ce qu'il faut entendre par l'expression de Panaméricanisme). — Arthur Willert. Les relations anglo-américaines (depuis l'armistice ; explique pourquoi le gouvernement des États-Unis, après avoir renoncé officiellement à intervenir dans les affaires européennes, a suivi M. Kellogg dans ses efforts pour mettre, comme on dit, la guerre hors la loi). — Colonel Réquin. Comment limiter les armements terrestres? — Georges Lechartier. La guerre hors la loi et le traité plurilatéral. — André Tibal. Bulgares

Digitized by Google

et Roumains (causes de leur rivalité et moyens possibles d'une entente durable). — K. K. KAWAKAMI. Les missions et la Chine (montre l'imprudence commise par beaucoup de missionnaires chrétiens qui ont travaillé en Chine à créer à leurs adhérents chinois une situation privilégiée. Ils heurtèrent ainsi le sentiment nationaliste qui, par une réaction violente, faillit détruire l'œuvre d'évangélisation poursuivie à grands frais depuis plus d'un siècle. « Les missionnaires de la vieille école, avec horreur de tout ce qui n'est pas chrétien et leur foi superstitieuse en la supériorité de l'Occident, [ont fait] plus de mal que de bien en Chine, comme partout ailleurs en Orient »). = Chronique. Mars-avril-mai 1928 (notes sur les relations générales des grandes puissances, sur Tanger et le Tyrol, le statut de l'Égypte, les traités de commerce, etc.). — Documents (sur la mise de la guerre hors la loi et la négociation franco-américaine. Réponses des puissances européennes à la note Kellogg ; convention de l'Union panaméricaine du 18 février 1928 ; pacte gréco-bulgare du 21 mars, etc.).

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Abbott (Frank Frost) et *Johnson (Allan Chester)*. Municipal administration in the Roman empire. *J. S.*, 1928, 292 (précieux instrument de travail).

Abel (F.-M.). Grammaire du grec biblique, suivie d'un choix de papyrus. *R. ét. anc.*, 1928, 229 (nombreuses critiques par Paul-F. Regard).

Actuaciones y documentos del Gobierno central... en el descubrimiento... población... y pacificación de las antiguas provincias españolas, hoy República de Venezuela, 1486-1600, coleccionados bajo la direccion y estudio de Fray *Froylán de Rionegro*, publicados por el Gobierno venezolano, t. I. *B. Invest. hist.*, 1927, n° 34, 319.

Allossery (A. Paul). Het gildeleven in vroeger eeuwen. *R. B. P. H.*, 1928, 680 (bonne étude sur la hiérarchie corporative en Belgique).

Altekar (A. S.). A history of the village communities in Western India. *T.*, n° 1387.

Anchel (Robert). Napoléon et les Juifs et Notes sur les frais du culte juif en France de 1815 à 1831. *An. Rév. fr.*, 1928, 373 (long et instructif c.-r. par Albert Mathiez. Jugement en somme très favorable).

Angell (Robert Cooley). The Campus. A study of contemporary undergraduate life in the American university. *T.*, n° 1379 (sévère critique des universités américaines où l'enseignement supérieur est sacrifié trop souvent aux plaisirs athlétiques et autres).

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

A. M. = Annales du Midi. — *Am. H. R.* = American historical Review. — *An. pol.* = L'année politique française et étrangère. — *An. Rév. fr.* = Annales historiques de la Révolution française. — *B. hisp.* = Bulletin hispanique. — *B. invest. hist.* = Boletin del Instituto di investigaciones historicas. — *Corr.* = Le Correspondant. — *E. H. R.* = English historical Review. — *Espr. int.* = L'esprit international. — *H.* = History. — *Hist.* = Historia. — *H. J.* = Historisches Jahrbuch. — *J. S.* = Journal des savants. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *Pol.* = Polybiblion. — *Q. R.* = Quarterly Review. — *R. B. P. H.* = Revue belge de philologie et d'histoire. — *R. C.* = Revue critique de littérature et d'histoire. — *R. ét. anc.* = Revue des études anciennes. — *R. Fr.* = La Révolution française. — *R. H. Égl. Fr.* = Revue d'histoire de l'Église de France. — *R. H. Rel.* = Revue de l'histoire des religions. — *R. Q. H.* = Revue des questions historiques. — *Scott. H. R.* = Scottish historical Review. — *Spec.* = Speculum. — *T.* = The Times. Literary supplement. — *T. G.* = Tijdschrift voor geschiedenis.

Digitized by Google

Anwander (Anton). Die Religionen der Menschheit. *R. H. Rel.*, 1927, 257 (guide tout à fait insuffisant).

Artigas (Miguel). Menéndez y Pelayo. *B. hisp.*, 1928, 282 (esquisse biographique, destinée surtout à faire comprendre la genèse de la belle bibliothèque créée par Menéndez et qu'il a léguée à Santander).

Ashby (Th.). The Roman campagna in classical times. *Hist.*, 1928, n° 1 (c.-r. de G. Lugli).

Asquith (earl of *Oxford and Asquith*). Memories and reflections, 1852-1927. 2 vol. *T.*, n° 1387.

Azevedo (Lucio de). Cartas do Padre Antonio Vieira. *T.*, n° 1379 (importante publication ; le t. III se rapporte aux années 1674-1697).

Baker-Crothers (Hayes). Virginia and the French in indian War. *T.*, n° 1386.

Barth (Auguste). Quarante ans d'indianisme. Tome V. *R. C.*, 1928, n° 7.

Bartoš (F. M.). Catalogus codicum manu scriptorum Musei nationalis Pragensis. *Spec.*, 1928, 417.

Barrau-Dihigo (L.) et *Masso-Torrents (J.).* Gesta comitum Barcinonensium. *A. M.*, 1928, 355.

Bates (F. A.). Graves' memoirs of the civil war, compiled from seventeenth-century records. *E. H. R.*, 1928, 427.

Bell (H. C.), Parker (D. W.), etc. Guide to the British West indian archive materials, in London and in the islands, for the history of the United States. *H.*, 1928, 164 (important).

Bemis (Samuel Flagg). The american secretaries of State and their diplomacy. Vol. IV. *T.*, n° 1380 (cette série se rapporte aux années 1817-1825. Important).

Berlière (dom *Ursmer*). L'ascèse bénédictine, des origines à la fin du XIIe siècle. Essai historique. *Pol.*, 1928, 33.

— Les élections abbatiales au Moyen Age. *R. B. P. H.*, 1928, 665.

Beverina (Juan). La guerra [de 1816 à 1827] contra el imperio del Brasil. *B. Invest. hist.*, 1927, 32, 781.

Beyer (Oskar). Die Katakombenwelt. *J. S.*, 1928, 250 (peu de nouveau ; bibliographie insuffisante).

Bezsonov (Youri). Mes vingt-six ans de prison et mon évasion de Solovki. *M. Fr.*, n° 724 (Solovki est une île de la mer Blanche où Bezsonov subit sa septième arrestation. Il réussit à s'en échapper en 1922 et à trouver un asile sûr en Finlande).

Bimba (Anthony). The history of the american working class. *Am. H. R.*, juillet 1928 (plaidoirie pour la classe ouvrière contre la bourgeoisie).

Bliss (Douglas Percy). A history of wood-engraving. *Q. R.*, n° 497 (ouvrage admirable).

Booth (C. D.) et *Bridge (Isabelle).* Italy's Ægean possessions. *T.*, n° 1380 (le régime italien a beaucoup fait pour améliorer la situation économique, mais il s'est rendu odieux à la population indigène).

Boussagol (Gabriel). Angel de Saavedra, duc de Rivas ; sa vie, son œuvre poétique. *A. M.*, 1928, 320.

Bowen (Harold). The life and times of Ali ibn Isa, « the good vizier ». *T.*, n° 1389 (bonne biographie d'Ali ibn Isa Abu'l Hasan, mort en 946 à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, après avoir servi sous quinze califes de Bagdad).

Boyce (Gray Cowan). The english-german nation in the University of Paris during the middle ages. *Am. H. R.*, juillet 1928.

Brady (Alexander). William Huskisson and liberal reform. *T.*, n° 1379.

Brégail (G.). Un apôtre jacobin : Pierre-Nicolas Chantreau, professeur, journaliste, agent secret, 1741-1808. *A. M.*, 1928, 355.

Brissaud (J.). Le régime de la terre dans la société étatiste du Bas-Empire. *R. C.*, 1928, n° 7 (simple compilation, qui paraît inutile).

Brögger (A. W.). Kulturgeschichte des Norwegischen Altertums. *R. C.*, 1928, n° 7 (instructif et en partie nouveau).

— *Falk (Hj.)* et *Shetelig (Haakon).* Osebergfundet (W. Westergaard analyse rapidement les trois volumes consacrés à cette admirable découverte. L'ouvrage a paru en 1917 et 1920 avec d'utiles résumés en anglais).

Brouwers (D. O.). Cens et rentes du comté de Namur au XIIIe siècle. *R. B. P. H.*, 1928, 673.

Brunot (Ferdinand). Histoire de la langue française. Tome IV : La Révolution et l'Empire. *T. G.*, 1928, n° 3 (observations intéressantes par Gustave Cohen).

Buell (Raymond). The Native problem in Africa. *T.*, n° 1303.

Bulard (Marcel). La religion domestique dans la colonie italienne de Délos, d'après les peintures murales et les autels historiés. *J. S.*, 1928, 225 (art. de Jean Bayet).

Burpee (Lawrence J.). Journals and letters of Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendye and his Sons. *Am. H. R.*, juillet 1928 (recueil très intéressant pour l'histoire du commerce des fourrures au Canada).

Digitized by Google

Bury (J. B.). The invasion of Europe by the Barbarians. *T.*, n° 1387.

Byron (Robert). The Stadion : Athos, treasures and men. *T.*, n° 1381.

Calendar of the charter rolls preserved in the P. R. O. Vol. VI, 1427-1516. *H.*, 1928, 150 (James Tait fait ressortir l'importance des chartes de commune, nombreuses dans ce volume).

Carlyle (R. W. et *A. J.)*. A history of medieval political theory in the West. Vol. V. *T.*, n° 1385 (très important).

Cayré (F.). Précis de patrologie ; histoire et doctrine des Pères et Docteurs de l'Église. Tome I. *R. Q. hist.*, 1928, 215 (écrit pour le scolasticat des Assomptionistes à Louvain).

Chaine (Joseph). L'épître de Jacques. *R. C.*, 1928, n° 7 (travail méritoire, mais faussé dès le début parce que l'auteur admet sans discussion que la lettre est de l'apôtre Jacques).

Champion (Pierre). Louis XI. Tome I : Le Dauphin. *J. S.*, 1928, 274 (c.-r. par J. Calmette).

Chatterij (Bijan Raj.). Indian cultural influence in Cambodia. *T.*, n° 1387.

Chaurgin (Pinkhos). Targum Jonathan to the Prophets. *T.*, n° 1387 (bonne étude critique sur cette œuvre attribuée à tort à Jonathan ben Uzziel, l'élève de Hillel).

Chérancé (le R. P. *de*). Sainte Élisabeth de Hongrie. *Pol.*, 1928, 46.

Ciaceri (E.). Storia della Magna Grecia. *Hist.*, 1928, n° 2 (c.-r. de G. Niccolini).

Clara Rhodos ; Studi e materiali pubblicati a cura dell' Istituto storico-archeologico di Rodi. Vol. I. *T.*, n° 1381 (très belle publication).

Cohen (Gustave). Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Age. Nouv. édit. *R. B. P. H.*, 1928, 622 (utiles observations critiques par L.-P. Thomas).

Cole (G. D. H.). A short history of the British working-class movement. *Am. H. R.*, juillet 1928 (récit impartial par un militant du parti).

Combès (Gustave). La doctrine politique de saint Augustin. Saint Augustin et la culture classique. *R. C.*, 1927, n° 7 (deux thèses de doctorat où la bibliographie n'est pas au courant).

Contenau (G.). Les tablettes de Kerkouk et les origines de la civilisation assyrienne. *R. C.*, 1928, n° 7.

Corpus inscriptionum latinarum. Vol. XI partis posterioris fasc. II. *Hist.*, 1928, n° 2 (c.-r. de Neppi-Módona).

Coulton (G. G.). Art and the Reformation. *T.*, n° 1380 (l'auteur estime que l'art médiéval fut avant tout une industrie laïque, et qu'il n'est pas l'expression du sentiment religieux).

Cowan (Helen I.). British emigration to British North America, 1783-1837. *Am. H. R.*, juillet 1928.

Crawford (O. G. S.) et *Keiller (Alexander)*. Wessex from the air. *T.*, n° 1387 (montre l'importance pour les études archéologiques des vues du sol prises en avion).

Crouse (Nellis M.). Inquest of the Western Ocean. *Scott. H. R.*, 1928, 351 (abonde en renseignements précieux sur les efforts tentés pendant trois siècles pour trouver une route commerciale directe d'Europe en Asie).

Delafosse (H.). Lettres d'Ignace d'Antioche ; trad. nouvelle avec une introd. et des notes. *R. C.*, 1928, n° 7 (Goguel discute les opinions professées par l'auteur sur Marcion et son influence).

Delehaye (le P. *H.*). Sanctus. Essai sur le culte des saints dans l'antiquité. *R. H. Égl. Fr.*, 1928, 365 (E. Jordan : très beau livre).

Delteil (Joseph). La Fayette. *An. Rév. fr.*, 1928, 383 (c.-r. par A. Mathiez).

De Regibus (Luca). Storia e diritto romano negli « Acta Martyrum ». *Hist.*, 1928, n° 1 (c.-r. de G. Botti).

Dictionnaire de théologie catholique (tomes IX et X qui vont de Luther à Massarelli). *Pol.*, 1928, 32.

Dietz (F. C.) A political and social history of England. *H.*, 1928, 153 (simple manuel où les erreurs sont nombreuses ; la partie économique est mieux traitée).

Dolger (Franz). Beiträge zur Geschichte der Byzantinischen Finanzverwaltung, besonders des 10 und 11 Jahrhunderts. *E. H. R.*, 1928, 415.

Dorland (Arthur Garrard). A history of the Society of friends (Quakers) in Canada. *T.*, n° 1389.

Ducati (Pericle) et *Giglioli (Giulio)*. Arte etrusca. *Hist.*, 1928, n° 1 (c.-r. de Neppi-Módona).

Dussaud (René). Topographie historique de la Syrie antique et médiévale. *R. C.*, 1928, n° 6 (admirable répertoire).

Eberl (B.). Die Bayerische Ortsnamen als Grundlage der Siedlungsgeschichte. *H. J.*, 1928, n° 1.

Edwards (Agustin). My native land : Chile. *T.*, n° 1389.

Ehrenberg (V.). Karthago, ein Versuch weltgeschichtlicher Einordnung. *R. C.*, 1928, n° 6 (conférence d'un intérêt restreint).

Digitized by Google

Ellison (Joseph). California and the nation, 1850-1869. *R. C.*, 1928, n° 6.

Erdmann (Carl). Papsturkunden in Portugal. *R. C.*, 1928, n° 7 (Jordan : important, plus d'ailleurs pour les canonistes que pour les historiens).

Esquer (Gabriel). Reconnaissance des villes, forts et batteries d'Alger par le chef de bataillon Boutin, 1808, suivie des Mémoires sur Alger par les consuls *de Kercy*, 1791, et *Dubois-Thainville*, 1802. *R. Q. hist.*, 1928, 233.

— Correspondance du général Voirol, 1833-1834. *Ibid.*, 239.

Fay (C. R.). Great Britain, from Adam Smith to the present day. *T.*, n° 1379.

Ferrero (Guglielmo). L'unité du monde. *An. pol.*, 1928, 358.

Fervacque (P.). Le chef de l'armée rouge, Mikaïl Touchatkevski. *M. Fr.*, n° 724 (biographie par un témoin bien informé. Utile contribution à l'histoire de la guerre mondiale et du bolchevisme).

Fierens-Gevaert. Histoire de la peinture flamande, des origines à la fin du XVe siècle. *J. S.*, 1928, 257 (c.-r. par Henri Lemonnier).

Fischer (F. H.). Historie en Cultuur van het nederlandsche Volk. *T. G.*, 1928, n° 3.

Fish (Carl Russell). The rise of the common man. *Am. H. R.*, juillet 1928.

Fitzmaurice-Kelly (James). A new history of the spanish literature. *B. hisp.*, 1928, 269 (nouvelle édition remaniée d'un très érudit ouvrage. L'auteur est mort en 1923 ; dans ce remaniement, l'on s'est beaucoup servi, sans le dire, du *Précis d'histoire de la littérature espagnole* publié en 1908 et 1922 par Ernest Mérimée).

Flenley (Ralph). A history of Montreal 1640-1672, from the french of *Dollier de Casson. Scott. H. R.*, 1928, 365 (bonne et utile traduction d'une œuvre écrite par un des plus anciens historiens du Canada).

Fleury (vicomte). Le prince de Lambesc, grand écuyer de France. *Pol.*, 1928, 47.

Focke (Friedrich). Herodot als Historiker. *R. B. P. H.*, 1928, 650.

Funck-Brentano (Frantz). La Bastille et le faubourg Saint-Antoine. *M. Fr.*, n° 721.

— L'île Saint-Louis. *Ibid.*, n° 722.

Garducci (Margherita). Leggende dell' antica Grecia relative all' origine della umanità. *Hist.*, 1928, n° 2 (c.-r. de Neppi-Módona).

Gautier (E. F.). Les siècles obscurs du Maghreb. *An. pol.*, 1928, 355.

Gaxotte (Pierre). La Révolution française. *R. Fr.*, 1928, 172 (Aulard : c'est un éreintement de la Révolution française. Aucune nouveauté ; rien n'est creusé ; aucune référence). *An. Réc. fr.*, 1928, 384 (Albert Mathiez : c'est une œuvre assez proche parente du roman et même de la diatribe).

Gérard (Jules). Meudon. *M. Fr.*, n° 721.

Gessler (Jean). La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Laurent à Liége au XIIe et au XIVe siècle. *R. B. P. H.*, 1928, 734.

Giblin (R. W.). The early history of Tasmania. *T.*, n° 1379.

Glover (T. R.). Democracy in the ancient world. *R. ét. anc.*, 1928, 234 (programme flottant, même un peu mystérieux).

Goblet d'Alviella (comte *F.*). Histoire des bois et forêts de Belgique. *R. B. P. H.*, 1928, 682 (trois beaux et remarquables volumes).

Graindor (Paul). Athènes sous Auguste. *R. B. P. H.*, 1928, 658.

Gratien (le P., O. M. C.). Histoire de la fondation et de l'évolution des Frères Mineurs au XIIIe siècle. *R. H. Égl. Fr.*, 1928, 372 (E. Jordan : excellent ; étudie surtout la querelle universitaire et la querelle théorique sur la légitimité de la pauvreté).

Graves (Alfred Perceval). The celtic song book. Being representative folksongs of the six celtic nations. *T.*, n° 1380.

Grelling (Richard). Comment la Wilhelmstrasse écrivait l'histoire pendant la guerre. *M. Fr.*, n° 721 (montre les mutilations que le gouvernement allemand a fait subir à certains documents officiels).

Guyomard (G.). La dictature militaire au Portugal. *M. Fr.*, n° 724 (par un témoin qui fut en relation avec les chefs militaires en mai-juin 1925).

Gwynn (Denis). The irish free state, 1922-1927. *T.*, n° 1380.

Häpke (R.). Die Entstehung der holländischen Wirtschaft. Ein Beitrag zur Lehre von der ökonomischen Landschaft. *T. G.*, 1928, n° 3 (important c.-r.).

Hail (W. J.). Tsêng Kuo-fan and the Taiping rebellion. *E. H. R.*, 1928, 447 (important).

Hall (H. R.) et *Woolley (C. L.).* Ur Excavations. Vol. I. *R. C.*, 1928, n° 6 (les fouilles ont, dès le début, donné des documents de premier ordre).

— *(Walter Phelps).* Empire to Commonwealth ; thirty years of British imperial history. *Am. H. R.*, juillet 1928 (intéressante histoire du gouvernement britannique depuis 1897).

Hammerton (J. A.). Universal history of the world. Vol. II et III. *T.*, n° 1383 (ces deux vol., œuvre collective, traitent de la Grèce et de Rome).

Digitized by Google

Hamon (A.), S. J. Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur. T. III : Paray-le-Monial. *R. H. Égl. Fr.*, 1928, 377 (donne une grande place dans ce volume à saint Jean Eudes. A la suite de ce c.-r., l'abbé L. Levesque signale des documents provenant du Saint-Siège et que le P. Hamon n'a pas connus).

Hampe (Theodor). Die Nürnberger Malefizbücher als Quellen der reichständischen Sittengeschichte. *T.*, n° 1379 (utilise habilement les souvenirs du bourreau Hagendorn).

Harvey (John). With the foreign legion in Syria. *T.*, n° 1389.

Hecker (J. F.). La religion au pays des Soviets. *M. Fr.*, n° 724 (exposé en quelque sorte officieux des changements apportés par la Révolution à l'enseignement moral et religieux).

Heman (F.). Geschichte des Jüdischen Volks seit der Zerstörung Jerusalem. *R. H. Rel.*, 1927, 258 (cette histoire, destinée aux chrétiens, ne peut que leur donner des idées fausses).

Highbarger (E. L.). The history and civilization of ancient Megara. *J. S.*, 1928, 288.

Hirsch (Arthur Henry). The Huguenots of colonial South Carolina. *Am. H. R.*, juillet 1928 (utilise beaucoup de documents inédits).

Huguet (général). L'intervention militaire britannique en 1914. *T.*, n° 1379 (indications précieuses sur la réorganisation de l'armée britannique après la guerre des Boers, époque où l'auteur était attaché militaire à Londres).

Hunger (F. W. T.). Charles de L'Escluse (Carolus Clusius), 1526-1609. *T. G.*, 1928, n° 3.

Ispizua (Segundo de). La primera vuelta al mundo, IV Centenario 1522-1922, t. II, Historia de la geografia y de la cosmografía en las edades antigua y media .. *B. Invest. hist.*, 1927, 31, 515.

Japikse (N.). Correspondentie van Willem III en van Hans Willem Bentinck. 1re partie : Het archiv van Welbeck abbey, t. I. *E. H. R.*, 1928, 431.

Jemole (Arturo Carlo). Il giansenismo in Italia prima della Rivoluzione. *R. C.*, 1928, n° 6 (important).

Jones (H. A.). The war in the air. Being the story of the part played in the Great war by the royal air force. Vol. II. *T.*, n° 1383.

— *(Howard Mumford)*. America and french culture, 1750-1848. *Am. H. R.*, juillet 1928.

Kaehler (S. A.). Wilhelm von Humboldt und der Staat. Ein Beitrag zur Geschichte deutscher Lebensgestaltung um 1800. *T. G.*, 1928, n° 3 (important c.-r.).

Kern (O.). Die griechischen Mysterien der klassischen Zeit. *R. C.*, 1928, n° 7 (recueil de trois conférences).

Kessler (*Harry*, Graf). Walther Rathenau ; sein Leben und sein Werk. *T.*, n° 1389.

Knight (Melvin M.), *Barnes (Harry Elmer)* et *Flugel (Felix)*. Economic history of Europe. II : Modern times. *Am. H. R.* (peu original ; la bibliographie pourra rendre des services).

Kubitschek (Wilhelm). Grundriss der antiken Zeitrechnung. *J. S.*, 1928, 293.

La Brière (Yves de). L'organisation internationale du monde contemporain et la Papauté souveraine, 2e série, 1924-1926. *R. Q. hist.*, 1928, 217.

Langford-Brook (Mrs.) et Earl of *Ilchester*. Correspondence of Catherine the Great, when Grand duchess, with Sir Charles Hanbury-Williams. *T.*, n° 1384 (traduction des 157 lettres de la Grande Catherine qui avaient été publiées en 1909 par ordre de Nicolas II).

Lansdowne (marquis *de*). The Petty papers. Some unpublished writings of Sir William Petty. *E. H. R.*, 1928, 429.

La Peña y Reyes (Antonio de). El congreso de Panamá [en 1826], y algunos otros aspectos de unión hispano-americana. *B. Invest. hist.*, 1927, 31, 497 (R. R. Caillet-Bois : bonne contribution à l'histoire de ce congrès).

Laqueur (R.). Epigraphische Untersuchungen. *R. ét. anc.*, 1928, 235 (résultats souvent contestables).

Laronze (Georges). Histoire de la Commune de 1871. La justice. *T.*, n° 1382.

Larson (Henrietta). The wheat market and the farmer in Minnesota 1658-1900. *Am. H. R.*, juillet 1928.

La Wall (Charles H.). Four thousand years of pharmacy ; an outline of pharmacy and the allied sciences. *Am. H. R.*, juillet 1928.

Lazcano (Martin V.). Las sociedades secretas, políticas y masónicas en Buenos Aires, t. I et II. *B. Invest. hist.*, 1927, 33, 89 (exposé de l'activité de ces Sociétés en faveur de l'indépendance et de l'organisation de la République Argentine et dans un but humanitaire, de 1795 à nos jours).

Le Forestier (R.). L'occultisme et la franc-maçonnerie écossaise. *R. H. Égl. Fr.*, 1928, 391.

Legg (L. G.). British diplomatic instructions 1689-1789. Vol. IV : France, 1721 1727. *E. H. R.*, 1928, 433 (long c.-r. par R. Lodge).

Digitized by Google

Lehmann (Paul). Pseudo-antike Literatur des Mittelalters. *R. B. P. H.*, 1928, 612.

Leroquais (abbé *V.*). Les livres d'heures manuscrits de la Bibliothèque nationale. *R. H. Égl. Fr.*, 1928, 366.

Levillain (Léon). Recueil des actes de Pépin Ier et de Pépin II, rois d'Aquitaine, 814-848. *A. M.*, 1928, 311 (J. Calmette : recueil d'une importance exceptionnelle pour l'histoire du IXe siècle).

Lecilliet (Roberto). Nueva crónica de la conquista del Tucuman. Vol. I, 1542-1543. *T.*, n° 1386 (important). *B. Invest. hist.*, 1927, n° 32.

Levison (W.). Das Werden der Ursula Legende. *H. J.*, 1928, 1 (excellent ; quelques rectifications ou additions de détail, surtout à propos des textes cités).

Libertini (Guido). Centuripe. *Hist.*, 1928, n° 1 (c.-r. de G. Lugli).

Liebeschütz (Hans). Fulgentius Metaforalis ; ein Beitrag zur Geschichte der antiken Mythologie im Mittelalter. *R. B. P. H.*, 1928, 609 (recueil de miniatures qui reproduisent l'iconographie mythologique du Moyen Age).

Lot (Ferdinand). La fin du monde antique et le début du Moyen Age. *R. Q. hist.*, 1928, 220 (très remarquable).

Luquet (G. H.). L'art et la religion des hommes fossiles. *R. ét. anc.*, 1928, 261 (C. Jullian rapproche les remarquables illustrations de ce livre des figurations magiques des temps classiques).

Luschin von Ebengreuth (A.). Allgemeine Munzkunde und Geldgeschichte des Mittelalters und der neueren Zeit. *R. C.*, 1928, n° 6 (2e édit. mise au courant).

Maignen (Charles). Maurice Maignen, directeur du Cercle Montparnasse, et les origines du mouvement social catholique en France, 1822-1890. *Pol.*, 1928, 53.

Malrieu (Victor). Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Montauban et du pays et jugerie de Rivière-Verdun pour les États généraux de 1789. *A. M.*, 1928, 358.

Marçais (Georges). Manuel d'art musulman. L'architecture : Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile. *J. S.*, 1928, 209 (c.-r. de St. Gsell).

Marcu (Valeriu). Lenin ; trad. par *E. W. Dickes.* *T.*, n° 1379.

Mariscal (El) Francisco Solano López. *B. Invest. hist.*, 1927, 31, 520.

Marsh (F. S.). The book which is called « The book of holy Hierotheos », with extracts from the Prolegomena and commentary of Theodosius of Antioch, and from the « Book of excerpts of Gregory Bar-Hebraeus ». *T.*, n° 1381.

Martin (E. C.). The British west african settlements, 1750-1821. *Scott. H. R.*, 1928, 353.

— *(Edward J.).* The trial of the Templars. *T.*, n° 1379 (l'ordre des Templiers était corrompu et son existence ne pouvait se prolonger sans menacer gravement les États européens).

Mathiez (Albert). La corruption parlementaire sous la Terreur. *M. Fr.*, n° 721 (quelques critiques de fond à cet ouvrage).

Meeüs (Adrien de). Histoire de Belgique. *R. B. P. H.*, 1928, 807 (Frans van Kalken et Henri Laurent s'associent pour montrer à quel point cet ouvrage est tendancieux et mal informé).

Meunier (chanoine *J. M.*). L'emplacement d'Uxellodunum Cadurcorum. *A. M.*, 1928, 310 (A. Thomas : on ne peut accepter la « preuve linguistique » permettant de rattacher Issolu au gaulois Uxellodunum).

Meyer (Arnold Oskar). Bismarcks Kampf mit Œsterreich am Bundestag zu Frankfurt, 1851-1859. *Am. H. R.*, juillet 1928 (très important).

Montoto (Santiago). Colección de documentos inéditos para la historia de Ibero América, t. I. *B. Invest. hist.*, 1927, 32, 778.

Morison (S. E.). The Oxford history of the United states. *H.*, 1928, 166 (remarquable). *Am. H. R.*, juillet 1928 (très intéressant, malgré un manque de proportion entre les deux volumes).

Morrell (J. B.) et *Watson (A. G.).* Civic government as illustrated by the county of the city of York. *T.*, n° 1379.

Müller (Joseph). Das Friedenswerk der Kirche in den letzten drei Jahrh. Vol. I. *Espr. int.*, 1928, 460 (recueil de documents tirés en grande partie des archives du Vatican ; ils vont du traité de Vervins, 1598, au message de Benoît XV, 1er août 1917. Un tome II sera consacré au commentaire). *Am. H. R.*, juillet 1928.

Munro (Neil). The history of the royal bank of Scotland, 1727-1927. *T.*, n° 1383.

Newman (E. W. Polson). Great Britain in Egypt. *T.*, n° 1383.

Nielsen (Ditlef). Handbuch der altarabischen Altertumskunde. I : Die altarabische Kultur. *R. ét. anc.*, 1928, 262. *R. C.*, 1928, n° 6.

Nilsson (Martin P.). The Minoan-mycenaean religion and the survival in greek religion. *T.*, n° 1379.

Noak (T.). Das Deutschtum in Rom seit dem Ausgang des Mittelalters. Bd. I et II. *H. J*, 1928, 295.

Digitized by Google

Northey (major *W. Brook*) et *Morris* (capitaine *C. J.*). The Gourkas. *T.*, n° 1385.

Nourrisson (Paul). Histoire légale des congrégations religieuses en France depuis 1789. *Corr.*, n° 1582.

Ogilvie (Alan J.). Great Britain ; essays in regional geography by twenty-six authors. *T.*, n° 1383.

Osborn (H. F.). Man rises to Parnassus. *T.*, n° 1379 (recueil de conférences sur l'anthropologie et l'ascension de l'homme vers les hautes sphères de la civilisation).

Paetow (Louis J.) The Crusades and other historical essays, presented to Dana C. Munro bis his former students. *Am. H. R.*, juillet 1928.

Pais (Ettore). Storia di Roma dalle origini all' inizio delle guerre Puniche, 3e édit., t. IV-V. *Hist.*, 1928, n° 12 (c.-r. de G. Niccolini).

Palm (F. C.). Politics and religion in xvith century France. *H.*, 1928, 156 (bonne biographie d'Henri de Montmorency-Damville).

Panhorst (Karl H.). Deutschland und Amerika ; ein Rückblick auf das Zeitalter der Entdeckungen und der ersten deutsch-amerikanischen Verbindungen. *Am. H. R.*, juillet 1928 (utilise les archives de Séville, mais ne connaît rien en dehors des publications allemandes ou espagnoles).

Parker (H. M. D.). The roman legions. *T.*, n° 1389.

Pasture (A.). La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle, 1596-1633. *R. B. P. H.*, 1928, 693.

Pearson (A. F. Scott). Church and State ; political aspects of sixteenth century Puritanism. *Scot. H. R.*, 1928, 350 (analyse et caractérise l'œuvre de Th. Cartwright).

— *(Karl)*. The skull and portraits of Henry Stuart, Lord Darnley. *T.*, n° 1387 (étude psychologique sur le père de Jacques Ier fondée sur l'examen du crâne de Darnley et les témoignages contemporains).

Perrin (W. G.). Papers of admiral Lord Keith. Vol. I. *E. H. R.*, 1928, 467.

Piganiol (A.). La conquête romaine. *J. S.*, 1928, 249 (c.-r. par R. Cagnat).

Playne (C. E.). The pre-war mind in Britain. *Espr. int.*, 1928, 469 (pénétrante étude sur l'orientation de l'esprit public en Grande-Bretagne à la veille de la Grande Guerre).

Pocaterra (Jean-Raphaël). La tyrannie au Venezuela. Gomez, la honte de l'Amérique. *M. Fr.*, n° 724 (mis en prison en 1919 pour avoir conspiré contre le dictateur Juan Vicente Gomez, l'auteur fait le tragique récit de ses souffrances pendant plusieurs années).

Politique (la) extérieure de l'Allemagne, 1870-1914. *R. C.*, 1928, n° 6 (rapide analyse des t. I et II de la traduction, ou mieux de l'adaptation française de la *Grosse Politik*).

Pressac (Pierre de). Les forces historiques de la France : la tradition dans l'orientation politique des provinces. *R. C.*, 1928, n° 7 (très intéressant essai de géographie politique de la France).

Price (J. M.). The great cylinder inscriptions of Gudea. *R. C.*, 1928, n° 6.

Quesada (Ernesto). Lamadrid y la coalición del norte. Epoca de Rosas. *B. Incest. hist.*, 1927, 31, 490 (R. R. Caillet-Bois : travail intéressant, en dépit d'une documentation insuffisante).

Raby (F. J.). A history of christian latin poetry, from the beginning to the close of the Middle ages. 1928, n° 1.

Rawlinson (A. E. J.). Essays on the Trinity and the Incarnation. *T.*, n° 1380.

Renton (Alexander Wood) et *Bewes (Wyndham)*. Burge's Commentaries on colonial and foreign laws, IV, 2. *T.*, n° 1380.

Richardson (Caroline Francis). English preachers and preaching, 1640-1670. *Am. H. R.*, juillet 1928 (véritable encyclopédie du sujet. On attend un second volume où seront publiés les sermons les plus utiles à connaître).

Ridola (D.). Le grandi trincee preistoriche Materane. La ceramica e la civiltà di quel tempo. *Hist.*, 1928, n° 1 (c.-r. d'A. Rellini).

Robinson (Chalfant). The great roll of the Pipe. Michelmas 1230. *E. H. R.* (important c.-r. de C. G. Crump sur l'importance historique des Pipe rolls).

Root (Elihu). Politique extérieure des États-Unis et droit international. *Espr. int.*, 1928, 465.

Royal (the) Commission on ancient and historical monuments and constructions of Scotland. Ninth report. *Scott. H. R.*, 1928, 343.

Saba (Agostino). Montecassino e la Sardegna medioevale. *Spec.*, 1928, 421 (publie quarante-huit documents allant de 1065 à 1474).

Sabor (P.). Masséna et sa famille. *A. M.*, 1928, 317 (Bourrilly : bon et beau livre).

Saint-Jours (B.). Les dunes de Gascogne. *M. Fr.*, n° 722 (l'auteur apporte des arguments nouveaux pour prouver que ces dunes, plantées ou non de pins, ne bougent pas et n'ont jamais bougé).

Digitized by Google

Salvatorelli (L.). Vita di s. Francesco d'Assisi. *H. J.*, 1928, n° 1 (c'est peut-être la meilleure biographie du *Poverello* qui ait été publiée jusqu'à ce jour).

Sandy (J. E.). Latin epigraphy. 2e édit. revue par *S. G. Campbell. Hist.*, 1928, n° 2 (c.-r. de Neppi-Módona).

Schaap (H. P.). Philips Wielant en diens Corte Instructie omme jinghe practisienen in civilen zaken. *T. G.*, 1928, n° 3.

Schefer (Christian). La politique coloniale de la monarchie de Juillet. — L'Algérie et l'évolution de la colonisation française. *R. ét. hist.*, 1928, 305.

Schrörs (Heinrich). Die Kölner Wirren 1837. Studien zu ihrer Geschichte. *H. J.*, 1928, 281 (long résumé par P. M. Baumgarten).

Sée (Henri). L'évolution de la pensée politique en France au XVIIIe siècle. *T. G.*, 1928, n° 3 (important c.-r.).

Sforza (comte). L'énigme chinoise. *Espr. int.*, 1928, 458 (étude très pénétrante et instructive).

Shotwell (James T.) et *Loomis (Louise Ropes)*. The sec of Peter (admirable recueil de documents sur les quatre premiers siècles de l'Église romaine).

Simon (André L.). Bibliotheca Bacchica (bibliographie raisonnée des ouvrages imprimés avant 1800 et illustrant la soif humaine). *T.*, n° 1380.

Smith (D. B.). Letters of the earl of St. Vincent. Vol. II. *E. H. R.*, 1928, 468 (important pour l'histoire des années 1802-1804).

Sokolowski (P. von). Der heilige Augustin und die christliche Zivilisation. *E. H. R.*, 1928, 414.

Speyer (H.). La réforme de l'État en Belgique. *An. pol.*, 1928, 361 (Bernard Lavergne : à l'occasion du problème relatif à la Belgique, l'auteur a traité de la réforme générale de tout État parlementaire).

Stähelin (Felix). Die Schweiz in römischer Zeit. *R. C.*, 1928. n° 6 (important).

Stevens (Wayne Edson). The Northwest fur trade, 1763-1800. *Am. H. R.*, juillet 1928.

Stolze (W.). Bauernkrieg und Reformation. *H. J.*, 1928, 335 (critiques de K. Schottenloher).

Strecker (Karl). Die Apocalypse des Golias. *Spec.*, 1928, 418 (édition critique, mais non définitive, l'auteur n'ayant guère utilisé que les mss. conservés en Allemagne, alors que le plus grand nombre est en Angleterre. L'auteur du pamphlet est certainement anglais).

Tarn (W. W.). Hellenistic civilisation. *H.*, 1928, 141.

Täubler (E.). Die Archæologie des Thukydides. *J. S.*, 1928, 243 (recherche quelle a été l'intention de l'historien grec en donnant dans son premier livre un résumé des événements antérieurs à la guerre du Péloponèse).

Taylor (G. R. Stirling). Oliver Cromwell. *Scott. H. R.*, 1928, 356 (très bonne étude qui remettra au point l'estime que mérite le Protecteur).

Thienemann (Tivadar). Érasme en Hongrie. *R. B. P. H.*, 1928, 616.

Thomson (S. Harrison). Mag. Johannis Hus Tractatus responsivus. *Spec.*, 1928, 407 (c.-r. par Mathieu Spinka qui signale un article du *Časopis národního Musea* où F. M. Bardoš affirme que l'auteur de ce traité est non pas Wycliffe, mais Jacobellus de Stříbo).

Torres y Lanzas (Pedro). Catálogo de los documentos relativos a las Islas Filipinas existentes en el Archivo de Indias de Sevilla. T. I : 1493-1572 ; t. II : 1573-1587. *B. Invest. hist.*, 1927, n° 32, 755 ; n° 33, 102.

Tscherikower (V.). Die hellenistischen Städtegründungen von Alexander dem Grossen bis auf die Römerzeit. *R. B. P. H.*, 1928, 651.

Tunstall (Brian). Admiral Byng and the loss of Minorca. *T.*, n° 1387 (relève de nombreuses erreurs commises au détriment du malheureux amiral).

Tupling (G. H.). The economic history of Rossendale. *Spec.*, 1928, 410 (intéressante étude sur un district du comté de Lancastre depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours).

Valera (Diego de). Crónica de los reyes católicos, publ. par *Juan de Carriazo. B. hisp.*, 1928, 258.

Vallière (P. E. de). Morat ; le siège et la bataille, 1476. *R. B. P. H.*, 1928, 676.

Vander Essen (Léon). Correspondance d'Ottavio Mirto Frangipani, premier nonce de Flandre, 1596-1606, t. I. *E. H. R.*, 1928, 426.

Van Loon (Hendrick). America. *T.*, n° 1308 (curieux et suggestif ; mais écrit en un style qui offense la dignité de l'histoire).

Van Tyne (Claude H.). England and America rivals in the american revolution. *Am. H. R.*, juillet 1928 (excellent recueil de conférences où l'auteur s'efforce de faire entendre seulement la voix de la vérité).

Varthema. The itinerary of Ludovico di Varthema of Bologna, 1502-1508, as transla-

Digitized by Google

ted from the original italian edition of 1510 by J. W. Jones. With a discourse on Varthema and his travels in Southern Asia by Sir *Richard Carnac Temple*. *T.*, n° 1387.

Velarde (Fabián) y *Escobar (Felipe J.)*. El congreso de Panamá en 1826. *B. Invest. hist.*, 1927, 32, 784.

Verduyn (W. D.). Emanuel van Meteren. Bijdrage tot de kennis van zijn leven, zijn tijd, en het outstaan van zijn geschiedwerk. *T. G.*, 1928, n° 3.

Vidal (Mgr *J.-M.*). Histoire des évêques de Pamiers. I : Bernard Saisset, 1232-1311. *R. H. Égl. Fr.*, 1928, 398.

Villa-Urrutia (marqués *de*). Ocios diplomáticos. *T.*, n° 1380.

Volpe (G.). Il medioevo. *R. C.*, 1928, n° 6 (bon manuel).

Vorträge der Osteuropa-Tagung des Verbandes deutscher Geschichtslehrer zu Breslau am 5 oktober 1926. *H. J.*, 1928, n° 1.

Wheeler (L. Richmond). The modern Malay. *T.*, n° 1385.

White (H. G. Evelyn). The monasteries of the Wadi' Natrun. *R. C.*, 1928, n° 6.

Wiereck (Paul). Philadelpheia ; die Gründung einer hellenistischen Militärkolonie in Aegypten. *J. S.*, 1928, 289.

Wilkie (James). The benedictine monasteries of Northerne Fife in history and tradition. *Scott. H. R.*, 1928, 354 (traite seulement de deux parmi les six grands monastères bénédictins du « royaume de Fife » : Balmerino et Lindores).

Williamson (James A.). Sir John Hawkins, the time and the man. *Am. H. R.*, juillet 1928. *Scott. H. R.*, 1928, 362.

Winlock (H. E.), *Crum (W. E.)* et *White (H. G. Evelyn)*. The monastery of Epiphanius at Thebes. *R. C.*, 1928, n° 6 (très important pour la vie monastique dans la Haute-Égypte aux VIe et VIIe siècles).

Wlassak (M.). Die klassische Prozess-formel. *R. B. P. H.*, 1928, 722 (recherches approfondies sur la technique de la procédure civile chez les Romains).

Wollebaek (S.). Om Kielertraktaten. *T.*, n° 1387 (précieux recueil de documents concernant la politique de Bernadotte, régent de Suède, et les négociations pour le traité de Kiel, 14 janvier 1814 : par ce traité le Danemark lui cédait la Norvège qui, au contraire, revendiquait sa pleine indépendance).

Wolff (Joseph). Geschichte des Buchdrucks in Böhmen und Mähren bis 1848. *Pol.*, 1928, 59.

Yuan Tcho-Ying. La philosophie morale et politique de Mencius. *R. B. P. H.*, 1928, 715.

Zachrisson (R. E.). Romans, Celts and Saxons in Ancient Britain. *Q. R.*, n° 497 (très bon résumé).

Zulueta (F. de). The *Liber pauperum* of Vacarius. *E H. R.*, 1928, 418 (excellente édition d'un texte qu'on s'étonne de trouver dans les publ. de la Selden Soc. réservées à des ouvrages sur l'histoire du droit anglais).

Zwier (W.). Het verdrag van 1766 tusschen de O. J. Compagnie en den vorst van Kandi. *T. G.*, 1928, n° 3.

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — M. Georges Musset, archiviste paléographe, bibliothécaire de la ville de La Rochelle, est mort le 18 mai 1928 à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il était né le 26 novembre 1844 à Thairé-d'Aunis. Son activité scientifique se concentra sur l'archéologie, l'art et l'histoire de l'Aunis et de la Saintonge. On lui doit notamment une édition du Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély.

— M. Barrière-Flavy, mort le 13 juin 1927 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, laisse un nombre considérable d'articles et de livres consacrés surtout à l'histoire de l'Ariège et des régions voisines. Notre collaborateur M. Ch Lécrivain en a donné une liste déjà longue dans les *Annales du Midi* (1928, p. 343), et il annonce une bibliographie complète dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.*

— M. Jean Bourdeau, sociologue et historien, né le 28 juin 1848, est mort le 8 septembre 1928. C'est à l'histoire du socialisme qu'il s'est le plus intensément adonné, et l'un de ses derniers ouvrages était consacré à *La dernière évolution du socialisme au communisme* (1927). Hostile, au demeurant, aux idées socialistes, il en a abordé l'étude avec une belle conscience et une grande finesse. G. Bn.

— M. René de Kerallain est mort à Quimper, sa ville natale, le 5 septembre 1928, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. C'était un esprit original et indépendant. Catholique fervent, royaliste intransigeant, il avait des vues librement ouvertes dans de multiples directions. Élève des Jésuites à Bordeaux, puis du collège Stanislas à Paris, il fut à l'École de droit celui d'Accolas, et il se plaisait à rappeler que c'est à ce maître d'opinions très opposées aux siennes qu'il dut sa formation juridique. Devenu docteur en droit (1877), il rentra au pays natal où il vécut désormais sans remplir jamais aucune fonction publique, tout entier à ses études sur les problèmes actuels d'organisation politique et sociale. C'est en traduisant plusieurs des travaux de Sumner Maine, l'illustre fondateur de la « historical jurisprudence », les *Études sur les mœurs religieuses et sociales de l'Extrême-Orient*, par Sir Alfred Lyall (3 vol., 1885-1908), l'*Introduction à l'étude de la science politique*, de Sir Frederick Pollock (1893), qu'il se fit connaître, et il resta toujours très attentif à la production historique d'outre-Manche. La *Réforme sociale*, la *Revue britannique*, la *Revue générale du droit* ont publié de lui nombre d'articles et de comptes-rendus auxquels son franc parler ne valait pas toujours un très bon accueil. Arrière-petit-fils de l'illustre navigateur Bougainville qui fut, comme on sait, le lieutenant de Montcalm au Canada, et détenteur de ses papiers, il se prit de passion pour le Canada, pour son histoire et pour ses institutions, où il voyait avec une admiration pieuse survivre l'Ancien régime de la France. A la *Revue historique*, il donna, sans parler de nombreux comptes-rendus, une série d'articles sur la *Jeunesse de*

Digitized by Google

Bougainville (1896), ouvrage qui a été suivi de plusieurs autres : *Bougainville à l'escadre d'Estaing ; En marge de l'histoire d'une vieille famille, les Montendre et les Bougainville.* Sa dernière œuvre : *Bougainville à l'escadre du comte de Grasse*, était à l'impression au moment de sa mort. C'est avec un vif regret que notre recueil perd un si ancien et fidèle collaborateur. Ch. B.

— Le 23 octobre est mort François-Alphonse AULARD, professeur honoraire d'histoire de la Révolution française à la Sorbonne. Il était né à Montbron (Charente) le 19 juillet 1849 ; son père, Alphonse Aulard, auteur de livres et de manuels de philosophie pour les classes, était inspecteur d'Académie, et c'est naturellement vers l'enseignement public que l'enfant fut dirigé. Élève de l'École normale supérieure, agrégé des lettres, il professa d'abord dans plusieurs lycées, puis il se fit recevoir docteur ès lettres en 1877 avec deux thèses qui ne laissaient pas prévoir la future orientation de ses études ; la latine était intitulée *De Caii Asinii Pollionis vita et scriptis*, et la française *Essai sur les idées philosophiques et l'inspiration poétique de Leopardi.* A la Faculté des lettres de Poitiers, il s'éprit des orateurs de la Révolution française auxquels il consacra deux ouvrages : *L'éloquence parlementaire : les orateurs de la Constituante* (1882), puis ceux de la *Législative et de la Convention* (2 vol., 1885-1886). Il avait maintenant trouvé sa voie. Il aurait pu dire comme un de ses collègues : « je suis le talent, je deviendrai l'érudition » ; mais l'ardent fouilleur d'archives qu'il fut conserva toujours quelque chose du littérateur normalien qu'il avait été. Son mérite personnel, de puissantes amitiés politiques le désignèrent au Conseil municipal de Paris quand il fut question de créer un enseignement de l'histoire de la Révolution française à la Sorbonne, et il justifia ce choix par l'étendue et la variété de ses publications. C'est sous le patronage du Conseil municipal qu'il publia, ou fit publier sous son nom et sous sa direction responsable, les vingt-six volumes du recueil des Actes du Comité de Salut public, les six volumes sur la Société des Jacobins (1889-1897) ; les dix volumes sur *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire* (1898-1902), puis *sous le Consulat* (1903-1909) *et sous le Premier empire* (1912), recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public. Pour la Société de l'histoire de la Révolution française, il édita les *Registres et délibérations du Consulat provisoire* (1894), les *Mémoires secrets de Fournier l'Américain* (1890), ceux de *Chaumette sur la révolution du 10 août* (1893), les *Lettres et Bulletins de Barentin, avril-juillet 1789* (1915), etc. Pour la Bibliothèque d'histoire contemporaine éditée par la librairie Félix Alcan, il étudia *Le culte de la raison et de l'Être suprême* (1891) et réunit en volumes de nombreux articles disséminés un peu partout, en particulier dans la revue *La Révolution française*, dont il fut le rédacteur en chef jusqu'à sa mort. Il écrivit enfin une *Histoire politique de la Révolution française* (1909), dont plusieurs éditions affirment le mérite et le succès. Sa production a donc été considérable. La rançon de cette fécondité a été qu'elle a parfois encouru le reproche d'être hâtive et de laisser paraître que le directeur ne surveillait pas d'assez près ses collaborateurs. On a voulu reconnaître aussi l'influence du parti politique auquel appartenait Aulard et l'écho, dans l'histoire des Girondins et des Montagnards, des amitiés ou des haines du temps présent. En face de son *Danton*, du fougueux tribun, aux mœurs sans doute trop faciles qu'il admirait, il a vu s'élever pierre à pierre et comme par défi la statue de l'intègre Robespierre. S'il fut très sévère pour la méthode critique de Taine, il a été peut-être trop indulgent pour celle de Michelet. Mais toutes ces

Digitized by Google

critiques pèsent peu au regard du mérite incontestable d'avoir créé l'enseignement de la Révolution dans nos Universités, et d'avoir dirigé dans cette voie une phalange d'élèves qui, d'où qu'ils viennent, garderont avec reconnaissance la mémoire des conseils, des encouragements et des appuis qu'il leur a donnés. Ch. B.

— L'Académie des sciences morales et politiques a décerné une partie du prix Le Dissez de Penanrun à M Rutkowski, professeur à l'Université de Poznan (Posen), pour son *Histoire économique de la Pologne avant les partages.*

— La Faculté libre de théologie protestante de Paris a célébré, en novembre 1927, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Un volume, qui vient de paraître au siège de la Faculté (*Souvenir du cinquantième anniversaire*, 1928, 187 p.), contient plusieurs discours par le doyen Raoul Allier, le professeur John Viénot, le recteur de l'Académie de Paris S. Charléty, qui ont conté, avec discrétion et précision, comment fut installée à Paris la Faculté protestante de Strasbourg et comment elle put s'accommoder de la loi de sécularisation votée en décembre 1905. Le volume que nous annonçons montre la place éminente que cette Faculté libre occupe aujourd'hui dans notre enseignement supérieur et combien il importe de lui assurer les moyens matériels de vivre et de se développer.

— Après les *Premières civilisations* de G. Fougères, P. Jouguet, G. Contenau, R. Grousset et J. Lesquier ; après la *Conquête romaine* d'A. Piganiol et les *Barbares* de L. Halphen, voici que paraît, dans la collection *Peuples et civilisations*, le beau volume de Pierre Roussel, *La Grèce et l'Orient, des guerres médiques à la conquête romaine* (Paris, Félix Alcan, un vol. in-8°, 554 p., 2 cartes et un index ; prix : 50 fr.). L'auteur, qui s'est assuré la collaboration de deux éminents spécialistes — P. Cloché, pour l'histoire grecque, et R. Grousset, pour l'histoire de l'Inde — y a retracé de main de maître l'histoire du monde durant la période de trois siècles (v^e^, ive et iiie av. J.-C.) où la Grèce et l'Orient se sont disputé la prépondérance. Selon le plan de la collection, tel qu'il a été tracé par les deux directeurs, L. Halphen et M. Sagnac, il s'est attaché à replacer le récit de ce conflit dans l'ensemble des faits qui méritent de retenir l'attention de l'historien, sans négliger cette Asie avec laquelle, au temps d'Alexandre et de ses premiers successeurs, le contact s'est fait de plus en plus étroit. Nous aurons l'occasion de reparler de ce remarquable travail, dont nous nous bornons à donner ici la table sommaire :

Livre I : Le conflit entre la Perse et la Grèce. — Chap. i : L'empire perse à la veille des guerres médiques. — Chap. ii : Les voisins de l'empire perse : l'Inde et la Scythie. — Chap. iii : La Grèce continentale à la veille des guerres médiques. — Chap. iv : Les guerres médiques. — Chap. v : Les débuts de l'hégémonie athénienne. — Chap. vi : La lutte de l'hellénisme contre les « Barbares » d'Occident au temps des guerres médiques. — Chap. vii : La religion grecque. — Chap. viii : La civilisation grecque dans la première moitié du ve siècle.

Livre II : L'empire athénien. — Chap. i : Le premier choc entre Athènes et les cités du Péloponèse (462-445). — Chap. ii : Périclès et l'organisation de l'empire athénien. — Chap. iii : La guerre du Péloponèse jusqu'au traité de 421. — Chap. iv : La fin de la guerre du Péloponèse et la chute d'Athènes (421-404) — Chap. v : La civilisation hellénique au ve siècle.

Livre III : L'anarchie grecque du IVe siècle et l'intervention de la Macédoine. — Chap. i : L'hégémonie spartiate et la lutte contre les Barbares d'Orient et d'Afrique

Digitized by Google

(404-396). — Chap. II : La lutte d'Athènes et de Thèbes contre Sparte (395-371). — Chap. III : La lutte d'Athènes et de Sparte contre Thèbes (371-361). — Chap. IV : La vie politique et la civilisation en Grèce au IVe siècle. — Chap. V : Philippe II et les premières conquêtes macédoniennes (360-336).

Livre IV : L'empire d'Alexandre et les royaumes macédoniens. — Chap. I : Alexandre et Darius. — Chap. II : Le grand dessein d'Alexandre. — Chap. III : Le démembrement de l'empire d'Alexandre (323-277). — Chap. IV : La formation et la chute de la monarchie grecque d'Occident. — Chap. V : La monarchie des Antigonides et la Grèce. — Chap. VI : La monarchie des Séleucides. — Chap. VII : La monarchie des Lagides. — Chap. VIII : La civilisation du IIIe siècle. — Conclusion : L'hellénisme et l'Orient.

Nous pouvons ajouter que, dès le premier semestre de 1929, la section Antiquité de *Peuples et civilisations* sera complétée par la publication de l'*Empire romain* d'E. Albertini et la section moderne amorcée par celle des *Débuts de l'âge moderne : la Renaissance et la Réforme*, de H. Hauser et A. Renaudet, actuellement en cours d'impression.

— L'*Histoire de la nation française*, publiée sous la direction de M. Gabriel Hanotaux, touche à sa fin : le t. XV et dernier, qui constitue le troisième volume de l'*Histoire diplomatique*, va paraître incessamment ; il a pour auteur M. Pinon. Deux autres entreprises semblables et sur le même modèle que l'*Histoire de la nation française* sont annoncées : la première est une *Histoire coloniale de la France*, en six volumes, publiée par M. Hanotaux avec la collaboration de M. Alfred Martineau. Le tome I, consacré aux colonies d'Amérique, est achevé ; il a pour auteur M. Charles de La Roncière ; le t. II, sur l'Afrique du Nord, a été confié à M. Augustin Bernard ; le t. III, sur l'Afrique centrale, au regretté Delafosse ; le t. IV, sur l'Inde française, à M. Martineau, etc. Viendra ensuite, toujours d'après le même type, une *Histoire de la nation égyptienne*, demandée par le roi Fouad ; elle comprendra sept volumes : 1° le Nil et l'Égypte, par M. Ch. de La Roncière ; 2° l'Égypte pharaonique, par M. Alex. Moret ; 3° l'Égypte alexandrine, par MM. Diehl et Jouguet ; 4° l'Égypte, de la conquête arabe aux Mamelouks, par les frères Georges et William Marçais ; 5° Turcs et Mamelouks jusqu'à l'expédition de Bonaparte, par Henri Dehérain ; 6° et 7° la dynastie de Méhémet Ali, par G. Hanotaux et Fr.-Charles Roux ; l'Égypte économique, par M. René La Bruyère ; l'Égypte et le Soudan, par M. Dehérain. Cependant, M. Hanotaux, sans se lasser, va donner une nouvelle édition, fortement remaniée, de son *Histoire de la guerre*, en cinq volumes.

— La librairie Geuthner (Paris) édite depuis 1927, sous la direction de M. Louis Massignon, une *Revue des études islamiques* (quatre cahiers par an d'environ 150 pages in-4°. Prix d'abonnement : 80 fr.). Dans les quatre cahiers de la première année ont paru notamment les Souvenirs du gâzi Moustafa Kemâl Pacha, version française remaniée d'après l'original turc par M. Jean Deny ; des enquêtes sur l'organisation sociale et politique des tribus berbères indépendantes, par M. M. Robert Montagne ; La littérature islamique chinoise, par M. A. Vissière ; Les chroniques d'Oualata et de Néma, Soudan français, par M. P. Marty. Une section d'*Abstracta islamica* contient une abondante bibliographie.

La même librairie a mis en vente une étude de sociologie musulmane : *La vie féminine au Mzab*, par M. A.-M. Goichon, avec une préface de M. William Marçais, membre de l'Institut (in-4°, 19 planches, XIV et 345 p. Prix : 80 fr.), et un nouvel

Digitized by Google

ouvrage du savant professeur de l'Université de Iassy, O. TAFRALI : *La cité pontique de Dionysopolis, Kali-Acra, Cavarna, Téké et Écréné*, où sont exposés les résultats d'une exploration archéologique de la côte de la mer Noire entre les caps Kali-Acra et Écréné, faite en 1920 (in-8°, 80 p. et 16 planches. Prix : 40 fr.).

— La *Revue des Études napoléoniennes*, qui, victime de la dernière crise économique, avait cessé sa publication depuis décembre 1926, reparaîtra à partir de janvier 1929, avec le même directeur, M. Édouard DRIAULT. De bimestrielle, sa périodicité devient mensuelle. Elle formera ainsi chaque année deux volumes de 400 pages chacun, avec tables et index. Le premier volume de 1929 sera le tome XXVIII du recueil. Le prix de l'abonnement annuel demeure ce qu'il était : 60 francs pour la France, 75 et 120 francs pour l'étranger. On est prié de l'adresser à M. Rousseaux, Imprimerie moderne, 28, rue de Versailles, Le Chesnay (Seine-et-Oise).

— A la librairie ancienne Honoré Champion paraît, sous la direction de M. Étienne REY, une revue intitulée *Albania. Revue d'archéologie, d'histoire, d'art et des sciences appliquées en Albanie et dans les Balkans*. La première année (1925) contient 62 pages, 36 figures et une planche en couleur. Prix : 25 francs. On y trouve deux articles de M. Rey : Fouilles de la mission française à Apollonie d'Illyrie et à Durazzo (1923-1924) et Les remparts de Durazzo, ainsi que des documents pour servir à l'histoire de l'art décoratif en Turquie : les stèles.

— Le 1er janvier 1929 paraîtra chez Armand Colin (à Paris) la première livraison d'une revue trimestrielle sous le titre : *Annales d'histoire économique et sociale*. Plus qu'un long programme, le nom des deux directeurs : MM. Marc BLOCH et Lucien FEBVRE, professeurs à l'Université de Strasbourg, recommande ce nouveau périodique à l'attention des historiens (prix de l'abonnement annuel : 55 francs).

— Le 6 octobre 1928 a été inaugurée officiellement à Vaucluse la maison dite de Pétrarque. Cette maisonnette, entourée de vieux lauriers, avait été donnée à l'Université d'Aix-Marseille par la Société des papeteries du Vador. Les fêtes ont été présidées par M. Henri Hauvette, délégué par le ministre de l'Instruction publique. MM. Pierre de Nolhac et lui ont prononcé les discours de circonstance.

— Dans *Mouseion*, qui est le bulletin de l'Office international des musées, n° d'avril 1928 (92 p. Les Presses universitaires de France ; prix : 12 fr.), on trouve plusieurs monographies consacrées à divers musées : National Gallery à Londres, Musée de Cluny à Paris, Musée historique de Norvège à Oslo, Nouveau Musée d'art de Philadelphie, États-Unis ; en outre, une étude sur l'unification des catalogues de musées.

— M. le chanoine PISANI a publié *A propos des massacres de septembre 1792* deux importants articles dans le *Journal des Débats* des 4 et 5 septembre 1928.

Australie. — Le 29e Congrès eucharistique international s'est tenu cette année en septembre à Sidney, où réside le délégué apostolique pour toute l'Océanie. A ce propos, *La vie catholique en France et à l'étranger* retrace (n° du 1er septembre) les origines et le développement du catholicisme dans le grand continent du Sud. C'est en 1834 qu'a été créé le vicariat apostolique de l'Australie, et le premier vicaire apostolique fut Mgr Ullathorne. Aujourd'hui le vicariat comprend six provinces ecclésiastiques correspondant aux six États du « Commonwealth of Australia » : celles de Sydney (Nouvelle Galles du Sud), de Melbourne (Victoria), de Hobart-

Digitized by Google

Town (Tasmanie), d'Adélaïde (Australie du Sud), de Perth (Australie occidentale) et de Brisbane (Queensland). La province de Sidney comprend actuellement sept évêchés et réunit 249,226 catholiques. Presque toutes les congrégations ayant des missions ou des œuvres dans l'Océanie y ont établi une de leurs maisons. Le clergé comprend environ 1,800 prêtres, 6,000 religieuses ; les Jésuites y gèrent huit paroisses et sept établissements d'éducation. — Puisque le Congrès se propose de propager le culte de l'Eucharistie qui a pour but essentiel de faire passer dans la pratique le grand mystère de l'amour de Jésus-Christ pour les hommes, on comprendra que le numéro du journal mentionné plus haut débute par un article sur le pacte Kellogg-Briand et ce qu'on appelle couramment « la mise de la guerre hors la loi ». On approuvera sans doute les lignes où il y est dit que « la disparition de la guerre suppose un esprit de confiance mutuelle basé sur le respect de règles morales prescrivant non seulement la justice, mais la charité ». Qu'il en soit ainsi !

— Le n° 1390 (20 septembre 1928) du Supplément littéraire du *Times* fournit d'utiles renseignements sur le capitaine Pedro Fernandez de Quiros, qui découvrit l'Australie et qui, en 1612, sollicita du roi Philippe III l'autorisation d'en entreprendre la colonisation ; mais il mourut de la fièvre à Panama en 1614, sans avoir pu réaliser son projet qui avait pour but de donner à l'Espagne un nouvel empire. On trouvera dans la livraison précitée d'utiles indications sur des documents relatifs au personnage qui ont été récemment découverts et que le *Times* avait déjà signalés dans son numéro du 31 août 1928.

Autriche. — Le 30 septembre 1928 est mort à Innsbruck, à l'âge de soixante-quinze ans, M. Louis Pastor, ministre de la République d'Autriche auprès du Vatican, plus connu comme historien de la papauté. Pastor, né à Aix-la-Chapelle, en 1854, d'un père protestant et d'une mère catholique, dut à l'historien Janssen son orientation scientifique. Il remplit une honorable carrière universitaire, au cours de laquelle il dirigea le séminaire d'Innsbruck et l'Institut autrichien d'études historiques à Rome. Son séjour dans la capitale du catholicisme lui permit de consulter les archives Vaticanes et de jeter ainsi les bases de la grande Histoire à laquelle il a attaché son nom. Mais il ne limita pas à Rome ses investigations et il parcourut tous les pays d'Europe à la recherche des matériaux indispensables à son œuvre. On sait qu'il fait partir son Histoire de la papauté du pontificat de Martin V, et ce qui en a été publié couvre l'ensemble du XVIe siècle. Son catholicisme sincère ne l'a pas empêché de juger sévèrement les papes qui le méritaient ; les pages qu'il a consacrées à Alexandre VI, Léon X et Clément VII sont, à cet égard, tout à fait caractéristiques.

On apprendra certainement avec un vif intérêt que cette grande œuvre ne restera pas inachevée. Les éditeurs de Fribourg-en-Brisgau, MM. Herder et Cie, font savoir que le manuscrit des volumes XIV et XV est achevé, et que celui du t. XVI et dernier, qui va jusqu'à l'année 1795, a pu être entièrement revisé par l'auteur.

G. Bn.

États-Unis. — L'Académie américaine d'histoire médiévale, fondée en 1925, a été accueillie avec une faveur marquée aux États-Unis et dans l'Ancien monde. Elle compte actuellement près d'un millier de membres dont un certain nombre ont volontairement augmenté la cotisation annuelle qui est de 5 dollars. Son organe, la Revue d'histoire médiévale (*Speculum*), s'est acquis dès le début une place

Digitized by Google

marquée dans la production scientifique. Ses revenus et des dons particuliers lui ont en outre permis de subventionner des entreprises telles que la Société des Bollandistes, dont l'existence était mise en péril par la dépréciation de la monnaie belge ; un don de 3,500 dollars lui permet de continuer son œuvre. De concert avec l'Université de Colorado, elle publie un Bulletin trimestriel sous le titre *The progress of a mediaeval studies in the United States of America*, dont trois livraisons ont déjà paru. Elle vient, en outre, de mettre à la disposition des érudits un précieux répertoire, *A concordance of Boethius*, rédigé par M. Lane Cooper, professeur à l'Université Cornell, et se propose de donner l'année prochaine un Lexique de l'*Historia ecclesiastica* de Bède, dressé par M. Putnam F. Jones, professeur à celle de Pittsburg. Elle envisage enfin une traduction du *De sacramentis* d'Hugues de Saint-Victor. En ce qui concerne la paléographie, elle prépare un recueil de textes appartenant à l'école de Tours, une reproduction en fac-similé du *De oratore* de Cicéron exécuté par Servat Loup, et un Index des fac-similés dirigé par Elias Avery Lowe du collège Corpus Christi à Oxford. Enfin, elle a entrepris, avec l'autorisation du gouvernement français, des fouilles sur l'emplacement de l'abbaye de Cluny. Sous la direction de M. Kenneth John Conant, professeur à l'Université Harvard, de fort intéressantes découvertes ont déjà élargi le domaine de l'art roman. Prodigieusement enrichis par la Grande Guerre, les citoyens américains n'hésitent pas à mettre d'importantes ressources au service de la science, et leur activité fait une concurrence toujours plus redoutable à l'Europe appauvrie.

— Une Revue trimestrielle, *The Journal of modern history*, va être publiée par l'University press de Chicago sous la direction de MM. Bernadotte E. Schmidt et Louis R. Gottschalk (abonnement annuel : 4 doll. Chicago, Ellis Avenue, 5750). Elle est comme un supplément de l'*American historical Review* et se propose d'étudier le développement de la civilisation en Europe depuis la Renaissance jusqu'à nos jours ; elle fera une place importante à la bibliographie.

Grande-Bretagne. — M. Edward Armstrong est mort le 14 avril 1928 à l'âge de quatre-vingt-deux ans. On lui doit plusieurs ouvrages estimés sur le XVIe siècle, en particulier sur Charles-Quint et la Renaissance italienne. Une touchante notice lui a été consacrée par le Rév. W. H. Hutton (*Edward Armstrong, 1846-1928*) dans les *Proceedings* de l'Académie britannique (Londres, Humphrey Milford, 1928, 10 p. ; prix : 6 d.).

— Le 24 juin est mort, à l'âge de soixante-quatorze ans, John Horace Round, que l'on pourrait appeler le rénovateur des études sur le Moyen Age anglais. Il appartenait à une famille de banquiers de Colchester et il possédait, non loin de cette ville, le manoir de West Bergholt. Bien que par la suite il ait longtemps habité Londres, puis Brighton, où il mourut, il est toujours resté fidèle au comté d'Essex, et c'est, disait-il un jour avec humour, le *Domesday book* à la main qu'il en parcourait la campagne pour reconstituer sur place l'ancienne condition des terres et du régime agraire. Après ses années d'études à Oxford, assez riche pour pouvoir donner tout son temps, toute son intelligence à l'histoire du passé, il s'adonna entièrement à l'étude de la féodalité avant et après la conquête. Il commença d'écrire au temps où Freeman était comme le grand maître de l'histoire médiévale. Certes, Freeman connaissait bien les sources narratives et son Histoire de la conquête normande a fait pâlir celle d'Augustin Thierry ; mais, comme Thierry, Freeman

Digitized by Google

cherchait à présenter les faits sous une forme pittoresque et flatteuse pour l'amour-propre national. Round entreprit de démontrer que les bases de ce grand monument étaient fragiles en maint endroit, parce que Freeman négligeait de contrôler les récits des chroniqueurs par l'examen minutieux des documents d'archives ; ce sont, au contraire, les chartes et autres documents d'archives, souvent trouvés par lui-même, qui lui fournirent des armes contre l'impérieux professeur d'Oxford. *Inde irae.* Round, qui fut toute sa vie malade des nerfs, était au plus haut point agressif et sans pitié pour les ouvrages où il rencontrait des fautes contre ce qu'il considérait comme les règles inflexibles de la méthode critique. Il savait néanmoins reconnaître le véritable mérite et il admirait Stubbs, parce que, disait-il, il était aussi grand que modeste. Les colères qu'il souleva produisirent d'ailleurs un heureux effet : il obligea les jeunes historiens à regarder les textes de très près en confrontant et en utilisant toutes les sources. Quoique son érudition fût vaste et bien documentée, il se défiait des généralisations, si brillantes fussent-elles, et il n'avait d'autre souci que de fournir à l'histoire des faits certains. Aussi son œuvre est-elle composée presque uniquement de publications de textes ou de dissertations particulières. Même son livre sur Geoffroy de Mandeveille (1892) n'est qu'une suite d'essais détachés relatifs à l'anarchie au temps du roi Étienne. *Feudal England* (1895), *The commune of London* (1899), présentent le même caractère, et l'on devra tenir grand compte à cet égard des nombreux articles et comptes-rendus critiques insérés sous sa signature dans l'*English historical Review*, dans l'*Ancestor*, dans les publications des Sociétés savantes (surtout celles de l'Essex). Notre pays lui doit un utile *Calendar of documents preserved in France, 918-1206*, vol. I (coll. du Maître des rôles, 1899), documents qui sont relatifs aux possessions anglaises de Normandie et de Gascogne.

Sur trois domaines principaux s'est portée son activité toujours en éveil, même pendant les crises les plus douloureuses de sa maladie. C'est d'abord le *Domesday book*. Round prit une part effective à la commémoration organisée pour célébrer le huitième centenaire de la rédaction de ce document aussi plein de faits que d'énigmes ; c'est à lui que s'adressa le plus souvent le directeur des *Victoria county histories* pour éditer, traduire et commenter le texte relatif à chaque comté. Ensuite, c'est le mécanisme de l'administration financière des rois angevins, qu'il faut étudier dans les grands rôles de l'Échiquier. Pour la *Pipe roll Society*, Round édita plusieurs des volumes relatifs au règne de Henri II auxquels il faut joindre les *Rotuli de dominabus*. Ces textes lui fournirent de nombreux éléments pour ses recherches sur les familles et les généalogies féodales. Au *Dictionary of national biography* il fournit de nombreuses notices sur des personnages illustres ou obscurs du XIIe et du XIIIe siècle. Dans ses *Studies in Peerage and family history* (1901) ou dans *Peerage and Pedigree* (1910), il se délectait à dénoncer les fabricateurs de fausses généalogies et suivit de près la rédaction commencée en 1887 du *Complete Peerage* de Cockaine, recueil qu'il recommandait comme étant le plus sûr guide du généalogiste. A ces études se rattachent plusieurs essais consacrés par lui aux origines de la Chambre des lords, à la biographie critique de certains fonctionnaires de second ordre : *The King's sergeants and other officers of State* (1911). Jusqu'à son dernier jour, il ne cessa de travailler, mais il lui fut bientôt impossible de rien produire de nouveau. Oublions les violences de ses polémiques et gardons précieusement le souvenir des grands services qu'il a rendus à l'érudition par son labeur solitaire et désintéressé.

Ch. BÉMONT.

Digitized by Google

— Cinq jours après Round, voici que la mort enlève un autre notable historien, mais encore dans toute la force de l'âge : Henry William Carless Davis, mort à cinquante-cinq ans. Sa carrière avait été tout unie : élève, fellow, tutor à Oxford, il se signala de bonne heure par de bons livres sur *Charlemagne (Heroes of the nations)*, *England under the Normans and Angevins* (1903) ; il entreprit, en collaboration avec M. Whitwell, de compiler les *Regesta regum Anglo-Normannorum*, dont le t. I, paru en 1913, a été recensé sévèrement, mais en termes courtois, par J.-H. Round. Il laisse le manuscrit à peu près achevé des tomes II et III où, disent ses amis, on trouvera le résultat d'une expérience plus mûrie et d'une critique plus sûre. La guerre vint arrêter ces travaux en lui imposant la lourde tâche de diriger pour le Foreign Office le « War trade intelligence Bureau » ; il y fournit un travail très apprécié en haut lieu, mais au prix d'un effort qui compromit sa santé. La guerre terminée, il reprit son œuvre historique, cette fois comme professeur à l'Université de Manchester, puis à celle d'Oxford ; mais, infidèle au Moyen Age, c'est sur l'histoire politique et sociale de l'Angleterre depuis 1815 que portèrent ses recherches et son enseignement. En même temps, il fut chargé de préparer une nouvelle édition refondue du *Dictionary of national biography*, et c'est sous sa direction méthodique, assidue, attentive, qu'a été composé le volume additionnel pour les années 1902-1921. Il devait prendre la parole aux fêtes célébrées à Cantorbéry pour le septième centenaire de la mort de l'archevêque Étienne de Langton ; mais une maladie de cœur contractée pendant la guerre l'emporta quelques jours auparavant. Quoi qu'il entreprît, il y donnait toutes ses forces, toute son intelligence qui était vive et sans cesse enrichie par de vastes lectures, et il fut victime du surmenage. Dans l'*English historical Review*, dont Davis fut un collaborateur fort estimé, on trouvera (1928, p. 579) une touchante nécrologie due à M. Powicke, à qui sont échus la charge et l'honneur de succéder à son ami très cher dans la chaire devenue vide d'Oxford. Ch. B.

— Le 16 août est mort, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le doyen des historiens anglais, George Otto Trevelyan. Il était neveu de Macaulay et débuta dans la carrière historique par un volume intitulé *Life and letters of Macaulay* (1876), bientôt suivi par *The early history of Charles James Fox ;* mais il fut aussi un homme politique, membre du Parlement, secrétaire d'État pour l'Irlande, etc. C'est après un long intervalle qu'il revint à l'histoire en publiant quatre volumes sur la Révolution d'Amérique (1912) et deux sur George III et Charles Fox (1912-1914). Il laisse trois fils, dont le plus jeune, George-Macaulay Trevelyan, s'est fait la belle place que l'on sait dans le domaine de l'histoire. Ch. B.

— La British Academy a distribué (t. XII), outre son Rapport annuel (1927-1928), les huit fascicules suivants. D'abord une notice nécrologique sur *Sir William Ridgeway*, 1853-1926, par M. R. S. Conway ; deux mémoires sur l'histoire ancienne : *The date of the Hittite hieroglyphic inscriptions on Carchemish*, par M. A. E. Cowley (12 p. ; prix : 2 s.) et *Excavations carried out in the hippodrome of Constantinople in 1927*, rapport préliminaire (54 p. et 42 illustr. et un grand plan des fouilles). Ce rapport contient les travaux de M. S. Casson sur les fouilles, de M. D. Talbot Rice sur la poterie byzantine, de M. A. A. M. Jones sur les inscriptions et sur les monnaies, de M. G. F. Hudson sur les « antiquities » de la période turque qui ont été trouvées sur l'emplacement de l'hippodrome. Sous la rubrique

Digitized by Google

« Histoire de l'art », on peut faire entrer, non sans quelque effort, les conférences de M. S. ALEXANDER : *Artistic creation and cosmic creation* (86 p. ; prix : 1 s. 6 d.) ; de M. W. R. LETHABY : *Medieval paintings at Westminster* (31 p. ; prix : 2 s. 6 d.) ; de M. C. R. PEERS : *English ornament in the seventeenth and eighteenth centuries* (12 p. ; prix : 1 s.), et de L. R. FARNELL : *Hedonism and art* (19 p. ; prix : 1 s.). — Enfin, on doit à M. F. M. STENTON une dissertation : *The Danes in England* (46 p. ; prix : 2 s. 6 d.), sur laquelle nous reviendrons. Toutes ces brochures sont en vente à la librairie Humphrey Milford, Oxford University press, Londres.

— Afin de conserver le souvenir d'un événement notable dans l'histoire de l'érudition qui est l'achèvement de l'admirable *Oxford english dictionary*, l'Académie britannique a fait frapper une médaille d'or pour feu Sir James A. H. Murray, premier directeur de cette grande entreprise. Elle sera offerte à M. Harold J. R. Murray, fils aîné de Sir James. Une autre médaille d'or sera offerte à Sir George A. Grierson, membre ordinaire de l'Académie, pour l'achèvement de son œuvre : *Linguistic survey of India.*

— Le septième centenaire de la mort d'Étienne de Langton, archevêque de Cantorbéry, qui tombait le 9 juillet 1928, a été célébré avec une grande solennité les 7-9 juillet 1928. Tout le monde connaît la part prise par ce prélat au soulèvement des grands du royaume contre la « tyrannie » de Jean sans Terre et à l'élaboration de la Grande Charte. Aussi les principaux représentants de l'histoire médiévale avaient-ils été invités par le doyen du chapitre, le Rév. K. A. BELL : le Rév. Claude JENKINS, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Londres, M. DAVIS, M. POWICKE. On a vu plus haut que la mort frappa M. Davis quelques jours à peine avant le 7 juillet, date fixée pour sa communication. Ch. B.

— M. W. Duncombe PINK, de Leigh (Lancashire), mort en 1924, avait consacré les loisirs d'une longue vie à réunir des matériaux pour un Dictionnaire biographique des membres de Parlement. Il laisse cette œuvre inachevée, mais les très nombreux documents réunis par lui ont été légués à la bibliothèque John Rylands de Manchester. On en trouvera un inventaire numérique dans le *Bulletin* de cette bibliothèque, 1928, p. 301.

— Au tome III de la *Cambridge history of India*, qui vient de paraître, la Cambridge University press (Londres) espère pouvoir ajouter, avant la fin de la présente année, le t. VIII de l'*Ancient history*, qui se rapporte à l'histoire romaine. Ce volume comprend le développement de l'État romain depuis les origines jusqu'environ 215 av. J.-C. La même librairie annonce un Manuel de l'architecture grecque, étrusque et romaine par M. D. S. Robertson, « fellow » de Trinity College à Cambridge. On annonce ensuite à la même librairie une *Cambridge history of the British Empire* qui doit paraître sous la direction de MM. J. Holland Rose, A. C. Newton et E. A. Benians en huit volumes, ainsi distribués : t. I : L'ancien empire depuis l'origine jusqu'en 1783 ; t. II : Le développement du Nouvel Empire, 1783-1870 ; t. III : La fédération impériale, 1870-1921 ; t. IV : L'Inde britannique ; t. V : L'empire indien, 1497-1918 ; t. VI : Le Canada et Terre-Neuve ; t. VII : L'Australie et la Nouvelle-Zélande ; t. VIII : L'Afrique du Sud.

— Pour la somme de 1 sh., l'administration du P. Record office offre une pochette contenant huit reproductions photographiques (de dimension très réduite)

Digitized by Google

de documents tels que la Grande Charte, un autographe de Sir Philip Sidney, la dénonciation du Gunpowder plot, des signatures de Shakespeare, de Byron, de Shelley, le livre de bord du *Victory* la veille de la bataille de Trafalgar, enfin le tableau de la famille royale en 1851 d'après la feuille de recensement. On y voit aussi le coffre ancien où repose le *Domesday book*. Le tout, « ad majorem Britanniae gloriam ». Ch. B.

Grèce. — Le doyen des archéologues grecs, Panayote CAVVADIAS, est mort le 23 juillet 1928, à un âge très avancé.

Italie. — On ne lira pas sans intérêt divers articles publiés par le *Corriere della Sera :* G. LIPPARINI, sur les lettres de Monti, le poète de la Bassvilliana (27 avril 1928) ; — A. LUZIO, sur Emmanuel Philibert, « le reconstructeur de la monarchie piémontaise » (1er mai) ; — E. CECCHI, sur Dante Gabriel Rossetti, le préraphaéliste ; — G. LIPPARINI, sur Machiavel, à l'occasion d'une nouvelle édition du *Principe* (1er septembre) et sur Alfieri (11 septembre) ; — PANCRAZI, sur les navigateurs du XVIe siècle (8 août), et sur le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe (30 août) ; — VERGANI, sur les séjours de Pierre le Grand en Hollande (29 août) ; — G. CRISPOLTI, sur le pontificat de Léon XIII (20 juillet) ; — A. LUZIO, sur le différend entre Garibaldi et Mazzini, à propos d'un ouvrage nouveau de M. Caratolo (14 septembre). — Dans ce même journal ont paru (5 septembre), traduit en italien, le récit de M. Ardeïev, qui fut témoin oculaire des derniers jours de la famille impériale de Russie, et, le 14 septembre, divers documents intéressant l'histoire de l'occupation de Fiume par G. d'Annunzio. G. BN.

— MM. G. GENTILE et MENGHINI ont pris la direction d'une nouvelle collection historique intitulée *Studi e documenti di storia del Risorgimento* (Florence, Le Monnier). Deux volumes ont déjà paru, l'un de M. F. LEMMI, *La politica estera di Carlo Alberto nei suoi primi anni di regno ;* l'autre de M. G. PALADINO, *Il processo della setta L'Unità italiana e la reazione borbonica dopo il '48.* G. BN.

Russie. — L'éminent byzantiniste Fédor Ivanovitch OUSPENSKIJ vient de mourir. Sur la foi d'une nouvelle qui s'est heureusement trouvée fausse, nous lui avons, au t. XXXVI, p. 159, consacré une notice nécrologique. Nous y reviendrons pour la compléter et la rectifier au besoin.

Suisse. — Le Bureau international du Travail a, dans sa série *Études et documents*, commencé la publication d'un grand ouvrage sur la *Liberté syndicale* (Genève, 1927 et 1928, in-8°, XII-145, 426 et 461 p. ; prix : 2 fr. 50 et 6 fr. 25). Dans le premier volume sont groupées, en un tableau systématique, toutes les données du problème syndical, et une introduction y rappelle en gros les origines de la liberté syndicale. Le second est constitué par un recueil d'historiques indépendants sur le développement de l'association ouvrière et du syndicalisme dans les pays suivants : Grande-Bretagne, État libre d'Irlande, France, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse. Le t. III, qui vient de paraître, concerne l'Allemagne, l'ancienne Autriche-Hongrie, l'Autriche, la Hongrie, la République tchécoslovaque, la Pologne, les États baltes, le Danemark, la Norvège, la Suède et la Finlande. Si générales que soient ces esquisses, elles fournissent, par leur voisinage même, des vues suggestives sur un des phénomènes économiques et sociaux les plus intéressants. G. BN.

Histoire de la guerre. — Dans la revue *La paix par le droit*, livraison de juillet-août 1928, M. Charles GIDE a résumé les travaux de M. Hersch (*Revue de statis-*

Digitized by Google

tique internationale) sur *Les pertes d'hommes causées par la guerre.* Il arrive aux chiffres de 9,159,000 hommes pour les Alliés et de 3,800,000 pour les Empires centraux. Dans ce tableau, la France et ses colonies figurent pour 1,300,000 hommes et la Russie pour 5,350,000 ; mais on fait remarquer pour ce dernier chiffre qu'il comprend aussi celui des pertes éprouvées dans les guerres postérieures à la Révolution de 1917, et qu'il le faut ramener à 1,700,000 au plus. Cette soustraction réduit aussi le chiffre porté au compte des Alliés à 5,500,000 hommes. Le pays qui a le plus souffert est la Serbie, par suite de la terrible retraite vers l'Adriatique ; celui qui a souffert le moins est la Belgique, qui a perdu seulement un homme sur dix mobilisés. Les pertes de la France sont de 16,6 pour 100 ; celles de l'Angleterre de 12,4 et celles de l'Allemagne de 14,1. Les maladies ont sévi cruellement dans les armées russes et serbes, tandis que, dans les autres pays, elles ont été beaucoup moins mortelles que dans les guerres antérieures, et cela malgré la perfection des armes à feu.

— Préfacées par M. O. Wertheimer viennent de paraître les *Lettres* du comte Tisza (*Briefe 1914-1918*, t. I. Berlin, Hobbing, 1928). Elles sont l'objet d'une importante étude dans le *Corriere della sera*, 2 août 1928, où l'on insiste sur l'attitude primitivement antibelliciste de l'homme d'État hongrois et ses efforts pour maintenir le contact avec l'Italie. G. Bn.

— Une intéressante polémique sur les origines et les responsabilités de la Grande Guerre s'est développée dans le *Journal des Débats* et la *Gazette générale de l'Allemagne* entre MM. P. Bernus et H. Delbrück. Voir à ce sujet le dernier article de M. Bernus, *loc. cit.*, 3 août 1928. — Un journaliste suédois, M. Johannes Wickman, a abordé le même problème dans un petit volume dont Jacques de Coussange a donné le résumé dans le *Journal des Débats*, 12 septembre 1928. G. Bn.

— M. A. Briand a informé la Ligue des Droits de l'homme que, à la fin de l'année courante ou au début de la suivante, la Commission chargée de publier les archives diplomatiques de la Grande Guerre donnerait au public deux volumes se rattachant aux périodes 1901-1911 et 1911-1914. Elle va également préparer les matériaux d'un troisième volume se rattachant à la période 1871-1900. — G. Bn.

— Les Mémoires de l'archiduc Joseph font actuellement l'objet de nombreux articles dans la presse des États de l'Europe centrale, en raison des renseignements qu'ils fournissent sur les origines et le développement de la guerre mondiale.
G. Bn.

Erratum du précédent numéro

Page 354, quatorze lignes à partir du bas, au lieu de : *Vianrey*, lire : *Vianey*.

Page 381, dernière ligne, au lieu de : *Leur*, lire : *Lem.*

Le gérant : R. Lisbonne.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

MAR 20 1929

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

53e ANNÉE. — TOME CLIX.

II. — Novembre-Décembre 1928.

SOMMAIRE.

	Pages
Abbé Antoine Degert. Une ambassade périlleuse de François de Noailles en Turquie	225
A. Rebillon. Les États de Bretagne et les progrès de l'autonomie provinciale au XVIIIe siècle	261
Paul Gronski. Le traité lituano-suédois de Keidany (18 août 1655)	291
Oscar Albert Johnsen. Organisation des recherches pour l'histoire du commerce et de la navigation des Norvégiens pendant les temps modernes jusqu'au XVIIIe siècle.	305
Marguerite Brunot. Le Congrès d'histoire du christianisme.	313
Bulletin historique. Antiquités romaines, 1919-1928, par J. TOUTAIN	318
— Histoire de France, de 1660 à 1789, par G. PAGÈS	336
Comptes-rendus critiques (*Pour le détail, voir au verso*)	357
Notes bibliographiques	390
Correspondance. Le maréchal d'Estrades et ses critiques. Lettres de MM. DE SAINT-LÉGER et Dr LEMAIRE; réponse de M. J.-J. JUSSERAND	404
Recueils périodiques et Sociétés savantes	411
Bibliographie des comptes-rendus	436
Chronique	446
Erratum	451
Index bibliographique	452
Table des matières	457

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

PARIS, 6e

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

DIRECTEURS :

Ch. BÉMONT
MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

L. EISENMANN
PROFESSEUR
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. Carcopino et H. Hauser, professeurs à l'Université de Paris; Mantoux, directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève; Ch. Petit-Dutaillis, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'Office national des Universités et Écoles françaises.
Secrétaire de la Rédaction : Camille Richard, professeur au lycée Buffon.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON

Pages

Georges Goury. Précis d'archéologie préhistorique (**A. Grenier**) 357
V. Gordon Childe. The dawn of european civilisation (**Id.**). 358
Friedrich Behn. Hausurnen. Vorgeschichtliche Forschungen, publ. p. M. Ebert (**Id.**). 360
Franz Oelmann. Haus und Hof im Altertum (**Id.**) 362
The Cambridge ancient history, vol. V et VI (**Paul Cloché**) 363
R. W. Carlyle et A. J. Carlyle. A history of mediæval political theory in the West (**Paul Fournier**). 365
Lucien Febvre. Un destin : Martin Luther (**A. Renaudet**). 372
Henry de Vocht. Humanistica Lovaniensia, t. I (**Id.**) 375
G. G. Coulton. Art and the Reformation (**H. Hauser**) 378
Walter Platzhoff. Geschichte der europäischen Staatensystems, 1559-1660 (**Id.**) 379
J. Mesnil. Masaccio et les débuts de la Renaissance (**J. Alazard**) 381
Arthur H. Hirsch. The Huguenots of colonial South Carolina (**H. Hauser**) 381
Adam Shortt. Documents relatifs à la monnaie, au change et aux finances du Canada sous le régime français (**Id.**) 383
S. A. Kaehler. Wilhelm von Humboldt und der Staat (**H. Sée**) 384
Hedwig Hintze. Staatseinheit und Föderalismus im alten Frankreich und in der Revolution (**Id.**). 385
Hermann Aubin et Joseph Niessen. Geschichtlicher Handatlas der Rheinprovinz (**François L. Ganshof**). 386

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Louis Bigard. Saint-Réal et le 31 mai 1793.
Marcel Blanchard. Histoire des voies ferrées en France. Problèmes et méthode.
Léon Cahen. Les raisons profondes de l'indépendance américaine.
G. Dupont-Ferrier. Sur l'emploi du terme *Province* dans le langage administratif de l'ancienne France.
Edmond Faral. L'abbaye de Glastonbury et la légende du roi Arthur.
Lucien Febvre. Une question mal posée : les origines de la Réforme française et le problème général des causes de la Réforme.
Pierre Jouguet. Le renouvellement de l'histoire de l'Antiquité par la papyrologie.
H. Moysset. Les données d'une histoire sociale de la France.
Désiré Pasquet. La formation de l'État d'Orégon.
Henri Pirenne. L'Islam et le début du Moyen Age occidental.
Prentout. Le rôle de la Normandie dans l'histoire.
Paul Raveau. La « crise économique du XVIe siècle ».
Henri Sée. Remarques sur la méthode économique et sociale.
Henri Stein. L'action diplomatique de la Norvège au temps des rois Éric et Haquin, 1295-1308.
R. Vallois. Le *Corpus vasorum antiquorum.*

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR 1929 :
Un an, France et Colonies : 90 fr.
Pays ayant adhéré à l'accord de Stockholm : 105 fr. — Autres pays : 120 fr.

Digitized by Google

UNE AMBASSADE PÉRILLEUSE

DE

FRANÇOIS DE NOAILLES EN TURQUIE

Le 24 mai 1571, Charles IX, à Gaillon, donnait charge à François de Noailles, évêque de Dax, d'aller le représenter auprès du sultan de Constantinople, Sélim II, comme son ambassadeur ordinaire. Depuis le jour où François Ier s'était rapproché du sultan Soliman II pour conclure avec lui un traité d'alliance et d'amitié, aucun événement diplomatique ne frappa autant l'opinion publique en Europe.

Le fait seul d'envoyer un ambassadeur au sultan après le rappel du précédent, M. de Grandchamp, prenait à cette heure une signification particulière. Après la paix de Saint-Germain (8 août 1570), l'édit de pacification permettait à Charles IX d'intervenir dans les affaires internationales de l'Europe. Dans quel sens allait-il orienter sa politique étrangère? Il se voyait en ce moment tiraillé entre deux systèmes d'alliances opposées qui se disputaient son adhésion et son appui.

Depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis son avènement, le pape Pie V, soucieux d'expulser les Turcs de l'Europe ou d'arrêter leurs excursions et déprédations en pays chrétiens, n'avait cessé de consacrer ses efforts et son influence à former contre eux entre les princes chrétiens une Ligue offensive et défensive[1]. A plusieurs reprises, par ses lettres[2] et par ses nonces, il sollicita Charles IX et Catherine de Médicis d'entrer dans cette Ligue projetée.

D'autre part, le sultan Sélim, que commençaient d'inquiéter ces menaces de croisade, alors qu'il avait déjà sur les bras une lutte acharnée contre Venise, éprouvait le besoin de se rapprocher du roi de France et de se prévaloir de l'alliance conclue entre ses prédécesseurs et lui,

1. Cf. L. Pastor, *Geschichte der Paepste*. T. VIII : *Pius V, 1566-1573*. Freiburg-i-B., 1920, p. 539 et suiv.

2. Laderchi, *Annales ecclesiastici* (réimpression des *Annales Baronii*. Barri-Ducis, 1881-1883), 1566, n° 209 ; 1570, n° 51.

Digitized by Google

mais un peu relâchée depuis la mort de François Ier. Il chargeait d'abord (décembre 1570) l'ambassadeur français, M. de Grandchamp, de porter ses propositions, et quelques mois plus tard il envoyait encore un personnage turc de son entourage, Mahmoud, dont la mission interrompue nous occupera plus longuement.

Assurément, les intentions de Pie V, inspiré par le seul bien de la religion, étaient pures. Charles IX n'en doutait pas ; mais il n'était pas sans soupçonner que cette Ligue se formerait ou tournerait au profit de l'Espagne, son ennemie acharnée, déjà trop redoutable par ses seules forces. Il ne pouvait méconnaître davantage que, dans une guerre toujours imminente contre l'Espagne, le Turc serait pour lui son meilleur allié.

Le souci des intérêts de son royaume lui dictait sa décision. Il la manifesta très nettement par la nomination de François de Noailles.

La désignation de ce personnage[1] n'avait rien de surprenant. Depuis longtemps les rois de France confiaient aux évêques les plus remarquables les plus importantes missions diplomatiques. Quoique relégué au fond du « plus pauvre évêché du royaume[2] », François de Noailles n'était ni un inconnu ni un nouveau venu sur la scène politique. Ses longs séjours à la cour, où il était considéré comme un des hommes d'État les plus estimés, conseiller des plus écoutés de Catherine de Médicis, son passage avec éclat dans diverses ambassades en Angleterre, à Venise, à Rome, l'avaient préparé à ce poste du Levant, alors un des plus importants pour la politique française ou, pour parler comme lui, à « cette très périlleuse charge[3] ». Bien vu du parti politique, auquel le rattachait sa modération, et des chefs protestants parmi lesquels il comptait des amis dont l'influence grandissait en ce

1. Sur Fr. de Noailles, cf. A. Degert, *Histoire des évêques de Dax*. Paris, 1903, p. 267 et suiv.

2. Le mot est de Noailles, *Lettres inédites de Fr. de Noailles*, édit. par Tamizey de Larroque. Paris, 1865, p. 40.

3. « Monseigneur, ça esté vous qui m'avez fait ici venir en cette misérable et très périlleuse charge en laquelle je me vois » (lettre de François de Noailles à Henri, duc d'Anjou, notre futur Henri III, 29 novembre 1572). Arch. nat., mss. fr. 3899, gros in-fol. de 393 p. (ici désigné : Ms.), qui porte pour titre : *Extrait du registre des dépêches receues et envoyées au voyage et legation de Messire François de Noailles, evesque d'Acqs, conseiller au conseil privé du roi, envoyé par Sa Majesté résider son ambassadeur à la porte du Grand Seigneur, au païs de Levant, lequel fut dépesché à Gaillon le xxive de May, et print congé de Sad. Magesté à Trie, le xxviii dud. mois mil cinq cent soixante et onze.* Le registre original est aux archives du château de Maintenon. Des 418 pièces de cette correspondance, 131 ont été publiées sur des copies incomplètes et dont l'exactitude n'est pas toujours rigoureuse, dit le marquis de Noailles (*Henri de Valois*, 1878, t. I, p. 57), par Charrière, dans les *Négociations de la France dans le Levant*, 1854 (coll. de Documents inédits sur l'histoire de France, t. III), que nous citons toujours, sauf indication contraire.

Digitized by Google

moment auprès de Charles IX ; en pleine maturité d'âge (cinquante-quatre ans) et d'expérience, « de sa personne il possédait », dit Vertot[1], « toutes ces grâces naturelles qui préviennent toujours et qui servent à introduire la raison ». « Il estoit », dit Brantôme, qui le fréquenta, « fort grand et de fort haute et belle taille, la barbe courte de nature et les moustaches à leur mode et pour ce, disoient-ils tous, qu'en sa taille et en sa carre il tenoit du Turc[2]. »

A vrai dire, Charles IX, dans son choix de Noailles, avait songé autant aux Vénitiens qu'aux Turcs. Ces deux peuples étaient en guerre depuis que Sélim, devenu par la conquête maître de l'Égypte, voulut reprendre aussi l'île de Chypre qui en dépendait jadis. Il somma Venise, qui s'en était emparée, de lui livrer cette île. Sur le refus de la République, il avait débarqué (juillet 1570) de fortes troupes dans l'île convoitée ; en quelques semaines il prenait (9 septembre) Nicosie, la capitale, et mettait le siège devant Famagouste, la place forte et dernier boulevard de la résistance vénitienne.

Impuissante à tenir tête aux forces considérables des Ottomans, Venise s'était tournée vers le pape et se montrait de plus en plus inclinée à prêter l'oreille à ses projets de ligue. L'Espagne, qui se voyait enlever à Tunis la position qu'elle maintenait depuis Charles-Quint, était toute disposée à unir avec Venise ses griefs et ses forces contre l'ennemi commun.

Charles IX ne pouvait voir d'un bon œil cette conjonction des forces espagnoles et vénitiennes. Venise était, pour la France, la seule puissance sur laquelle elle pouvait, au delà des Alpes, compter en cas de guerre avec l'Espagne. Le seul moyen de l'arrêter sur la pente qui l'inclinait vers l'alliance espagnole, c'était de la réconcilier avec la Turquie et, pour cela, le roi avait d'abord à faire accepter sa médiation par les deux belligérants. La ligne de conduite à suivre était tracée devant Charles IX : pour tout au monde, il devait donner bon espoir et inspirer confiance au Turc qui l'implorait. Tant que les discussions se poursuivaient péniblement à Rome entre les plénipotentiaires espagnols et vénitiens sur les conditions de la Ligue, l'ambassadeur français aurait à poursuivre à Constantinople, d'entente avec les Vénitiens, les négociations en vue de la paix. Une fois la paix rétablie, Venise s'éloignerait de la Ligue où elle n'entrait que contrainte et à contre-cœur.

1. Vertot, *Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre*. Leyde, 1763, t. I, p. 29.

2. Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, édit. Lalanne. Paris, 1873, t. IV, p. 67.

Digitized by Google

A la demande des Vénitiens qui ne se louaient pas de ses services, M. de Grandchamp fut relevé de ses fonctions d'ambassadeur à Constantinople, et c'est alors que Charles IX avait fait appel à François de Noailles. Outre son expérience diplomatique bien connue, son passé le désignait tout particulièrement pour la mission qui devait lui être confiée. Il avait déjà rempli à Venise les fonctions d'ambassadeur et, si courte[1] qu'avait été sa mission, il s'y était créé des sympathies nombreuses dont le souvenir y survivait encore. En l'envoyant à Constantinople, Charles IX songeait d'abord à l'accréditer, pour ainsi dire, à Venise. Dès le lendemain de cette nomination, il la communiquait à l'ambassadeur de Venise près sa cour. Comme pour laisser aux Vénitiens le temps de faire connaître leur sentiment à son égard, Noailles, sur l'avis de la cour, resta un mois après sa nomination à Paris[2]. Rien ne vint officiellement, quoiqu'on apprît par voie sûre que le Sénat de Venise approuvait hautement le choix du roi. Après ce délai, Noailles se mit en route pour rejoindre son poste. A Lyon, où il faisait halte, il rencontra Contarini, ambassadeur vénitien, qui le confirma dans ce qu'on lui avait écrit sur la satisfaction éprouvée à Venise à la nouvelle de son envoi et sur le bon accueil qui lui était ménagé. Dès son départ, Noailles avait dû renoncer à gagner Constantinople par la voie de mer. Les Espagnols, dont les vaisseaux sillonnaient la Méditerranée, auraient vite fait de l'arrêter ; les nouvelles de Contarini le confirmèrent dans son intention de passer par Venise et de là en Dalmatie pour se rendre auprès de la Porte.

Mais il ne se hâta pas de quitter Lyon. Les événements se précipitaient, qui, d'un jour à l'autre, changeaient la face du monde politique. Noailles recevait « de plusieurs endroits[3] » avis des périls qui se présentaient en son voyage. Son ami du Ferrier, notre ambassadeur à Venise, l'informait même que « les périls et les difficultés croissaient tous les jours pour son voyage[4] ».

Événement plus important : à Lyon encore lui arrivait la nouvelle qu'à Rome venait d'être publiée solennellement la conclusion de la Ligue entre le pape, le roi d'Espagne et la République de Venise, dont il avait principalement à contrecarrer la formation. Qu'allait-il faire à Venise alliée à l'Espagne? Pouvait-il se flatter de la détacher d'une

1. Brosch, *Geschichten aus dem Leben dreier Grossvesire*. Gotha, 1899, p. 8 et suiv.

2. Envoyé à Venise en juin 1557, il devait, en 1579, se rendre à Rome pour préparer la candidature du cardinal Tournon à la papauté.

3. Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, t. III, p. 168.

4. Ms. 3899, fol. 168.

Digitized by Google

alliance le lendemain du jour où elle l'avait signée, sous de sévères sanctions en cas de défection?

Devant cette nouvelle perspective si peu rassurante, Noailles n'osa pas prendre, à lui seul, une décision aussi grave que celle de revenir sur ses pas ou d'aller de l'avant. De Lyon, il envoya un exprès [1] pour consulter le roi sur la conduite qu'il avait à prendre. Dans le même temps, Charles IX ne cessait d'être instamment invité par Salviati, le nonce du pape, à rappeler son ambassadeur en Turquie. Peut-être n'ignorait-il pas que le pape venait d'envoyer dès le mois de juin, comme légat, son neveu, le cardinal Alexandrin, qui avait pour mission de renforcer l'action de ses nonces et d'obtenir le rappel du même ambassadeur [2]. Il n'y avait pas jusqu'à Venise qui, aujourd'hui, ne vît avec déplaisir l'arrivée annoncée de l'évêque de Dax et, elle aussi, se joignait, par son représentant auprès de Charles IX, aux instances du pape [3].

Mais le parti de Charles IX était bien pris : il fit savoir à Noailles qu'il voulait le voir continuer son voyage « à quelque prix que ce soit ». Noailles se montrait aussi résolument déterminé à poursuivre sa mission, dont l'empereur lui-même, beau-père du roi, prenait ombrage [4] après le pape, le roi d'Espagne et Venise. Il espérait, assurait-il, surmonter tous les inconvénients. Sans braver ni redouter les dangers qui le menaçaient, il jugea prudent de prendre ses dernières dispositions testamentaires, en toute éventualité [5].

Contraint de renoncer à la voie de mer, Noailles n'était pas libéré de toute inquiétude pour sa sûreté, ni même assuré d'aboutir à son terme par la voie de terre ferme qui se présentait à lui. Pour atteindre Venise, il lui fallait traverser une région encore occupée par les Espagnols où, quelque trente ans plus tôt, Rincon et Frégose, nos ambassadeurs qui se rendaient à Constantinople, avaient trouvé la mort sous les coups de bandits à la solde du gouverneur espagnol. Noailles avait deux routes à choisir : le chemin ordinaire de Milan ou celui des montagnes des Grisons. Ni l'un ni l'autre n'était sûr pour lui ; il était guetté sur les deux, mais ne pouvait être guetté que sur ces deux. Il renvoya toute sa suite, ne prit avec lui que trois compagnons et s'engagea « en habit dissimulé dans la voie du sentier la plus dan-

1. Charrière, *op. cit.*, p. 180.
2. Laderchi, *op. cit.*, 1571, n° 135 ; cf. Pastor, *op. cit.*, p. 581.
3. Charrière, p. 147.
4. Charrière, p. 165.
5. Charrière, p. 174.

Digitized by Google

gereuse[1] ». Il arrivait à Venise (6 septembre) sous ce déguisement, si las, si rompu, qu'il dut garder le lit trois jours avant de se présenter au Sénat.

Il y fut reçu le 9 septembre[2] ; il lui remit les lettres du roi dont il était porteur à son adresse. « En choisissant l'évêque d'Acqs pour aller en Levant résider notre ambassadeur », écrivait Charles IX, « à la Porte du Grand Seigneur, nous avons eslu personnage de si bonnes qualités ainsi que vous en avez cognoissance du temps qu'il a esté notre ambassadeur auprès de vous dont il a laissé un singulier contentement et montré en toutes ses actions et déportements un singulier désir au service et prospérité de votre estat, que nous n'avons pensé personne plus digne ni qui mieux et plus vertueusement s'en puisse acquitter pour ce qui touche votre fait que sur toutes choses que lui avons expressément donné de traiter, conduire et négocier, ainsi que vous adviserez et selon les mémoires et intention de notre part[3]. »

Quand Noailles prit la parole, il réduisit à trois les affaires qui l'amenaient ; il exposa l'objet de sa mission avec une sobriété et une netteté dont sa lettre au roi a conservé l'écho. Il avait à se mettre à la disposition des Vénitiens pour leur procurer à Constantinople une bonne paix ou une longue trêve. Il priait donc le sénat de lui faciliter son voyage en mettant à sa disposition des vaisseaux pour le transporter à Raguse. Enfin il demandait la mise en liberté de Mahmoud, le messager turc envoyé au roi de France par le Grand Seigneur.

Pour comprendre le sens et la portée de cette dernière demande, il nous faut remonter plus haut. Quand le sultan eut envoyé M. de Grandchamp porter sa proposition d'alliance, un agent français, Cl. du Bourg, qui se trouvait à Constantinople pour affaires financières, personnage brouillon et ambitieux, jaloux de se donner de l'importance, suggéra au sultan d'envoyer en France un personnage de sa cour qu'il se faisait fort de faire bien recevoir du roi. La mission de l'envoyé turc produisit en Europe grande sensation. Charles IX ne se souciait guère de voir à sa cour un ambassadeur turc, dont la présence ne pouvait que le compromettre devant Rome et l'Espagne au moment où la Turquie était en guerre contre les Vénitiens, ses alliés. Il fit défendre à du Bourg d'amener Mahmoud en France[4]. Celui-ci venait d'ar-

1. Charrière, p. 175.
2. Charrière, p. 178.
3. Ms. cité, fol. 164.
4. Charrière, p. 99.

Digitized by Google

river à Venise (janvier 1570). Dans les cercles diplomatiques surtout français, bien informés des véritables sentiments de Charles IX, des intrigues se nouèrent pour empêcher l'envoyé turc de passer en France. Informé sans doute de l'état des esprits en France et à Venise, le Sénat crut pouvoir, sans aller à l'encontre de leurs vœux secrets, faire arrêter Mahmoud, qui fut emprisonné (4 avril 1570) comme émissaire d'un ennemi en lutte armée contre la République[1]. Charles IX ne paraît jamais avoir bien connu le fond de l'intrigue. Il ne fut pas d'abord informé de l'arrestation de Mahmoud. Il ne la connaissait pas encore quand il députa Noailles pour Constantinople par Venise. Dans les instructions qu'il lui remit à Gaillon le 24 mai 1571, il n'est pas question de Mahmoud. Il dut donner de nouvelles instructions sur l'affaire de cet envoyé arrêté à Venise. Elles furent remises à Noailles en cours de route dans une lettre datée du 29 juillet. « J'avoys bien entendu », y lisait-on, « mais non sceu jusques à maintenant la cause dudit emprisonnement. Je ne veulx pas qu'il en demeure ainsy, mais au contraire poursuivre et moyenner par tous les moyens possibles son eslargissement... lequel vous solliciterez par toutes les persuasions et instances que vous croirez estre nécessaires envers les prince et seigneurs de Venise[2]. »

Dans la lettre destinée au gouvernement vénitien et que devait lui présenter l'ambassadeur du Ferrier, il se plaignait de l'arrestation de Mahmoud : « Nous avons sceu », écrivait-il, « l'emprisonnement par vous fait de Mahmud que le Grand Seigneur envoyoit devers nous, mais en ayant sceu depuis peu les causes pour ce qu'elles nous semblent si importantes à notre honneur, grandeur et réputation que nous n'avons peu en dissimuler l'extrême déplaisir que nous en portons[3]. » Il demandait à la République l'élargissement de Mahmoud, afin qu'il pût continuer son voyage projeté et retourner devant son maître, selon qu'il « advisera avec le sieur du Ferrier et l'évêque d'Acqs qui était envoyé en Levant ».

Sur les trois demandes que lui présentait Noailles, le Sénat évita de s'engager. Il répondit d'une façon évasive en termes généraux, remerciements et « offres ordinaires de courtoisie[4] ». Les prudents sénateurs

1. Charrière, p. 179.
2. Charrière, p. 178 n.
3. Ms. cité, fol. 165.
4. Ms. cité, fol. 178. — Charrière, p. 182. — En réalité, Noailles voyait plus juste qu'il ne pensait. Dès le mois de mars 1571, les Vénitiens avaient envoyé le secrétaire Ragazonni pour aider le bayle Barbaro à renouer les relations en vue de la paix. Cf. Brosch, p. 12 et suiv.

Digitized by Google

se réservaient d'en délibérer ensemble avant de faire plus ample réponse.

Huit jours plus tard, Noailles était mandé avec du Ferrier. La réponse promise leur fut lue et mise par écrit, article par article. Noailles laissa à du Ferrier le soin d'en rendre compte au roi. Pour lui, elle ne lui donnait pas satisfaction. Il était trop perspicace pour ne pas voir le secret de l'attitude embarrassée des Vénitiens. S'ils accueillaient avec une froideur visible l'offre de l'intervention du roi en faveur de la paix, il n'était pas dupe de leur indifférence apparente. Au fond, ils n'avaient aucun sérieux désir de continuer la guerre ; ils n'en avaient pas les moyens, écrivait-il, et ils voulaient la paix aussi vivement que jamais ; mais ils ne veulent pas « vous en être obligés », de peur qu'à mesure qu'ils se tireraient d'une ligue ils ne fussent contraints « d'entrer en une autre ». Après la chute de Nicosie, suivie par celle de Famagouste, la place la plus forte de l'île, Chypre était perdue sans espoir et les Vénitiens n'avaient plus aucune chance d'obtenir des conditions favorables. Allait-on courir les risques d'une paix précaire pour rompre avec les Espagnols dont la flotte, la plus forte du monde, renforcée par celle du pape et la leur, se préparait à se mesurer avec celle des Turcs, non sans quelque espoir de succès? Qui voudrait renoncer aux chances d'une victoire possible, espérée? Le fait seul de prêter l'oreille ouvertement à des propositions de paix si contraires aux engagements souscrits dans la signature de la Ligue, mettait les Espagnols en défiance contre la sincérité des Vénitiens. Encore cette fois, les sénateurs se bornèrent à une réponse dilatoire, puis ils s'avisèrent d'un dernier expédient. Huit jours après, ils dépêchaient vers Charles IX un courrier pour voir s'il ne serait pas plus traitable et moins exigeant que ses représentants. Cet ambassadeur avait en même temps à demander au roi de rappeler Noailles[1]. Celui-ci, pendant ce temps, était retenu à Venise par l'impossibilité de se procurer des vaisseaux pour son passage jusqu'à Raguse. La Seigneurie lui en promettait bien, mais pour le moment elle n'en avait aucun sur place ; elle avait en effet envoyé toutes ses galères libres à Messine où devaient se concentrer les forces navales des « colligués ».

Noailles en était là, en pleine incertitude sur la date et les moyens de poursuivre son voyage, quand arriva à Venise (19 octobre) la première nouvelle d'un événement qui allait changer la face de l'Europe et les

1. Ms. cité, fol. 250.

Digitized by Google

rapports des États ligués contre ou avec les Turcs. Les flottes réunies des trois États en ligne, commandées par Don Juan d'Autriche, avaient rencontré près de Lépante (7 octobre 1571) la flotte ottomane, et le combat s'était terminé par la victoire complète de l'armée chrétienne. La flotte turque était anéantie et 40,000 hommes mis hors de combat. Ce fut à Rome, à Venise, un cri d'enthousiasme répercuté dans tout le monde chrétien. Au milieu de l'exaltation populaire, Noailles ne pouvait que se sentir gêné et gênant à Venise ; dès le lendemain de l'arrivée des premières galères victorieuses de Lépante, il manifestait son désir de poursuivre sa route. Les Vénitiens, en dépit de leur promesse de la veille, n'étaient pas aussi pressés de lui fournir des vaisseaux pour son passage[1]. Sans oser prendre sur eux la responsabilité d'arrêter l'ambassadeur du roi de France, ils exprimèrent à du Ferrier leur désir d'obtenir « la révocation ou la retardance du voyage de M. d'Acqs[2] ».

Une politique à courtes vues aurait profité de l'occasion pour imprimer une brusque volte-face au système de nos alliances inauguré depuis François Ier. Après Lépante, c'était le moment de chasser de l'Europe ces envahisseurs, réfractaires à la civilisation chrétienne. Pourquoi ne pas rompre quand il était si facile de le faire, sans inconvénients sérieux, avec une alliance qui, désormais vouée à l'inaction, déplairait à beaucoup de Français, au dire des ambassadeurs de Venise. C'était le moment de libérer la Couronne de ce que le cardinal de Lorraine appelait une infamie[3]. C'est dans le même sens que Pie V revenait à la charge en faveur de la Ligue, en écrivant à Charles IX une lettre aussi pressante que pathétique[4].

A toutes les instances des ambassadeurs vénitiens, à toutes les adjurations du pape, Charles IX resta sourd ; il préféra écouter les conseils et les promesses de Noailles toujours confiant dans les avantages réels

1. Charrière, p. 205.

2. Ms. cité, fol. 172.

3. *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVIe siècle* (Documents inédits sur l'histoire de France), t. I. p. 380, 455.

4. « J'ai la conviction que la sainte Ligue remportera encore de glorieuses victoires et que la mémoire en sera éternelle, mais éternelle aussi serait la honte de Votre Majesté si elle persistait à rester en dehors de notre sainte entreprise. Cette honte serait grande si le bruit qui se répand est vrai que nous nous refusons à le croire ; car on prétend que ceux qui se sont révoltés contre l'Église ont l'intention de nous attaquer et diriger leurs armes vers l'un de nos alliés et qu'ils sont approuvés de Votre Majesté. Nous ne pouvons non plus comprendre que Votre Majesté ait envoyé au barbare ennemi du nom chrétien ce Noailles qui se dit évêque ». Arch. Vatic., Pii V, ép. X. Cité par Janssen, *L'Allemagne et la Réforme*, trad. E. Paris, 1895, t. IV, p. 329.

Digitized by Google

de l'alliance turque. Pour triompher des hésitations éventuelles du roi, il lui représentait les Espagnols guettant notre abstention pour nous supplanter auprès du sultan dans la place délaissée par nous, surtout dès que la paix serait conclue sans notre médiation entre la Turquie et Venise. Le roi fit avertir le sultan du départ de Noailles et fit connaître aux Vénitiens son intention bien arrêtée de les voir laisser l'évêque de Dax rejoindre son poste en Levant[1]. Devant cette fermeté de résolution, les Vénitiens s'inclinèrent. Dès qu'il connut leur consentement, Noailles s'empressa d'en informer le roi et de lui attribuer l'honneur de leur changement d'attitude : dès qu'ils ont « entandu que Votre Majesté le vouloit ainsi..., ils l'ont incontinant accordé et n'en eussent pas moins faict de la libération de Mahmoud si vous eussiez parlé de ce faict là aussi résolument que de l'autre[2]. »

Noailles (est-il besoin de le dire?) fut heureux d'une décision qui, tout en lui épargant l'humiliation d'un retour précipité, le mettait en état de travailler pour l'intérêt de son pays, à qui il comptait bien assurer le bénéfice d'une alliance encore précieuse pour nous, même après Lépante ; l'avenir devait le justifier. Pour le moment, le souci des intérêts de la France primait chez lui tout autre sentiment. Il était bien en droit de demander réparation pour la façon dont il avait été traité à Venise ; il en faisait l'aveu au roi, mais il était le premier à le mettre en garde contre toute idée de représailles trop faciles ; il le détournait de prendre contre les Vénitiens toute mesure désobligeante : ce serait, disait-il en substance, faire l'affaire des Espagnols qui seraient bien aises de voir leurs alliés d'aujourd'hui prendre rang parmi les ennemis de la France et les rattacher plus que jamais à leur cause. Il craignait surtout qu'en l'absence d'un ambassadeur français à Constantinople les Vénitiens ne fissent la paix sans nous, pour comprendre, dans le même traité, le roi d'Espagne qui, à notre grand préjudice[3], se mettrait en intelligence avec la Porte.

Pour lui, résolu à accomplir jusqu'au bout sa mission, Noailles se garda de rien laisser transpirer dans ses paroles ni dans sa conduite aucun mécontentement contre les Vénitiens. Il les laissa dire, pour justifier leur première attitude, qu'il allait consoler les Turcs de leur défaite et leur offrir le secours de son roi[4]. Il partait aussi de cette ville, heureux

1. Ms. cité, fol. 172.
2. Charrière, p. 218.
3. Ms. cité, fol. 172.
4. Ibid.

Digitized by Google

d'avoir changé la disposition des esprits ; il emportait des vœux et des espérances secrètes sous la surveillance jalouse des Espagnols[1].

En réalité, s'il avait à offrir au sultan les secours de son roi, il était surtout préoccupé d'obtenir pour la France un appui sérieux de la Turquie, relevée de son échec à Lépante et remise en tous ses moyens par la conclusion de la paix avec Venise, qui feignait s'en soucier médiocrement à cette heure.

L'essentiel pour lui était de rejoindre au plus vite son poste définitif. Dès le 2 décembre, il s'embarquait à Venise avec une suite de quinze gentilshommes et, après une navigation pénible de trente-trois jours, il débarquait (5 janvier 1572) à Raguse. Il y trouva un accueil dont il déclarait qu'il avait été « honoré, traicté et respecté autant qu'il se peult désirer[2] », fait d'autant plus remarquable que le passage et le séjour des ambassadeurs français était alors particulièrement odieux aux Ragusains[3]. Noailles réussit même à leur faire recevoir volontiers un agent français à demeure. Mais il n'était pas au terme de son voyage et de ses difficultés. Jusqu'à Constantinople, il lui restait quarante journées de voyage, dont dix à travers un pays où la peste était plus violente qu'elle ne l'avait été depuis cent ans en Levant. Après les ennuis qu'il avait eu à subir sur terre et sur mer, la perspective de dangers nouveaux ne l'effrayait pas. Son voyage ne fut en effet traversé d'aucun incident qui lui parût digne d'être signalé à ses correspondants.

A l'approche de Constantinople il eut l'agréable surprise de voir s'avancer au-devant de lui, avec 2,000 chevaux et de riches présents, le grand vizir en personne. Dans la ville même, l'accueil fut magnifique : « Depuis longtemps ambassadeur n'avait été aussi bien venu[4] », écrivait du Ferrier, de Venise, où lui parvenait directement l'écho de cette réception. Trois jours après, il était reçu en audience par le grand vizir, Méhémet Sokoly, qui, sous l'apathique Sélim II, tenait réellement les rênes de la politique turque[5]. L'entretien dura deux heures et, dès le premier moment, Noailles entra de plain-pied dans la négociation des affaires qu'il avait à traiter à côté de l'objet principal de sa mission que nous connaissons déjà. D'après le procès-verbal envoyé par lui au roi aussitôt après l'audience, il avait présenté ses réclama-

1. Charrière, p. 213.
2. Charrière, p. 241.
3. Charrière, p. 255.
4. Ms. cité, fol. 264.
5. Cf. Iorga, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, III. Band. Gotha, 1910, p. 165.

Digitized by Google

tions pour la mise en liberté de tous les Français retenus en captivité, sur le rétablissement en leur ancienne autorité de nos consuls d'Alexandrie, d'Égypte, de Tripoli et de Syrie, sur la restitution des prises et des déprédations qu'avaient eu à subir les commerçants français, particulièrement ceux de Marseille, et enfin pour l'établissement d'une poste qui assurât le transport des dépêches des ambassadeurs entre Constantinople et Raguse[1]. S'il faut l'en croire, la discussion fut vive, puisque ni contestation ni objection ne se passèrent sans réplique. A défaut de satisfaction immédiate sur tous les points, Noailles put concevoir, déclare-t-il, bon espoir sur la plupart.

Huit jours après, il était admis auprès du sultan. Avec une modestie de bon goût, Noailles se contenta, dans sa dépêche à la cour, de dire qu'il avait été accompagné de gentilshommes plus nombreux qu'il n'en était admis en pareille occasion et que dans « toutes les allées et venues, les faveurs, cérémonyes en honneur et despence ont surmonté les coustumes antiennes[2] ». Mais d'après le récit de ses amis et compatriotes, qui purent l'entendre de la bouche de Noailles, sa réception fut plus remarquable à tous égards. Au jour fixé, l'évêque de Dax, vêtu d'une robe de drap d'or frisé sur frise, se présenta au sérail suivi de dix-huit gentilshommes français. Les pachas élevèrent des difficultés sur le nombre de ces gentilshommes ; ils ne voulaient en admettre que huit ; devant les fermes réclamations de l'ambassadeur, tous furent admis à l'accompagner. Quand ils furent à la porte du divan où se tenait le sultan, deux officiers turcs, les Capigis, se présentèrent pour le saisir par la manche et le traîner ainsi comme enchaîné aux pieds de leur maître, selon le cérémonial imposé à tous les ambassadeurs depuis qu'un envoyé serbe avait profité de cette cérémonie du baise-main pour poignarder le sultan Amurah Ier. Noailles refusa énergiquement de subir un pareil traitement, en protestant que sa dignité d'évêque français s'opposait qu'il fût mené comme un forçat ; il se dégagea de leurs mains et se présenta librement devant Sélim ; après lui avoir fait son inclination, il se contenta de lui baiser la main et la robe[3].

Pour être juste, il ne faudrait pas attribuer au seul ascendant per-

1. Ms. cité, fol. 250.

2. Charrière, p. 251.

3. Florimond de Raymond, *Antéchrist*. Paris, 1607, p. 637 et suiv. — Florimond, conseiller au parlement de Bordeaux comme Noailles, a pu recueillir le récit de cette audience, soit de Noailles, soit des magistrats bordelais, Montaignac, Massiot, Germiny, attachés à la suite de Noailles.

Digitized by Google

sonnel de Noailles les témoignages d'honneur qui lui furent rendus. En ce moment, il importait à la politique du sultan de donner le plus grand éclat à l'arrivée du représentant du roi de France. Pour retenir en son obéissance les peuples soumis à sa domination, il faisait publier que cet ambassadeur était envoyé pour lui offrir des secours[1]. Observateur sagace, Noailles eut d'ailleurs bientôt fait de saisir, plus que les Turcs eux-mêmes, la gravité du coup infligé à la puissance ottomane à Lépante ; dans ses premières lettres[2] il estimait qu'il n'avait tenu qu'aux vainqueurs de s'emparer de Constantinople, s'ils avaient marché tout droit sur le Bosphore où les 40,000 chrétiens de Stamboul et de Péra n'attendaient qu'un signal pour se soulever. De cette négligence des vainqueurs et de leur entêtement à poursuivre leurs intérêts particuliers respectifs, il tirait la conclusion qu'ils n'avaient pas tout d'abord en vue l'intérêt général de la chrétienté, observation aussi fondée que propre à justifier l'attitude de Charles IX et la résolution prise par Noailles de s'y conformer, malgré les sollicitations en sens contraire qui ne cessaient de le harceler. C'était en même temps fermer la bouche à tous ceux qui répétaient à l'envi que, se tenir en dehors de la Ligue, c'était trahir la cause de la chrétienté.

Si frappé qu'il fût de l'affaiblissement de la Turquie défaite, Noailles sut assez vite y discerner les forces vives qui survivaient au désastre et noter les signes de relèvement qui justifiaient les espérances de tous ceux qui, comme lui, mettaient à haut prix l'alliance turque. Dans ses premières lettres au roi, il marque avec un soin visible les progrès renaissants des forces navales de la Turquie. Après la perte de leur flotte, les Turcs avaient en cinq mois construit 150 galères munies de toute l'artillerie et de l'équipage qui étaient nécessaires[3]. Il ajoute que « de ce train-là » ils auront 200 galères ou galiotes, tant de corsaires et autres, sans que « le Grand Seigneur ait eu à prendre un escu dans son trésor », chacun des gouverneurs des provinces de l'empire ayant offert une galère au sultan. Remarque intéressante pour la cour de France qui attendait autant du trésor que de la flotte de Sélim.

Cette promesse de secours éventuels aurait suffi aux yeux de Charles IX à justifier son alliance avec la Turquie ; mais, devant les

1. Ms. cité, fol. 262. La remarque est de du Ferrier, notre ambassadeur.

2. Ms. cité, fol. 180. — Incompréhension réelle ou affectation calculée, Sélim et ses fonctionnaires ne parurent jamais saisir la portée de la défaite de Lépante. Cf. Iorga, *op. cit.*, p. 153.

3. Ms. cité, fol. 181 ; cf. Jorga, p. 154.

Digitized by Google

attaques qu'elle soulevait même dans son entourage, Noailles crut devoir lui en présenter une justification complète qui devait mettre sa conscience en paix sur tous les scrupules, s'il en avait. Moins de deux mois après son installation, il envoyait au roi un mémoire où la question était prise de très haut et étudiée sous tous ses aspects : « Les roys voz prédécesseurs », écrivait-il à Charles IX, « ont recherché et entretenu l'intelligence de Levant pour trois principales causes » : la première était d'assurer la protection des saints lieux en Jérusalem et en ménager l'accès aux pèlerins chrétiens en toute liberté et sécurité. La seconde était d'établir et maintenir pour les Français le droit de commercer dans le Levant et, à cette occasion, Noailles faisait un rapide historique de l'exercice de ce droit obtenu par saint Louis, à qui le Soudan de Babylone avait permis d'instituer deux consuls français, l'un à Alexandrie d'Égypte, l'autre à Tripoli de Syrie, « sous la juridiction desquels peuvent sûrement trafiquer toutes les nations chrétiennes qui depuis ont été toujours nommées du nom de France, *franques*, et encore aujourd'hui on ne les appelle pas autrement ». Les Turcs s'étant emparés de ces pays, leurs mauvais traitements obligent souvent les consuls à recourir à la Porte du Grand Seigneur et il est heureux que les rois de France aient là des ambassadeurs pour soutenir les plaintes de nos consuls et combattre les menées des États jaloux de se soustraire à leur juridiction. La troisième cause était de chercher un contrepoids à l'excessive grandeur de la maison d'Autriche « dans laquelle Charles-Quint et Philippe II ont troublé le monde entier pour le soumettre à leur domination[1] ».

Ce mémoire de Noailles évoque en nos souvenirs un autre plaidoyer en faveur de l'alliance franco-turque, prononcé (décembre 1542) quelque trente ans plus tôt par Jean de Monluc, alors ambassadeur de François Ier devant le sénat de Venise[2]. L'un et l'autre sont aussi chauds partisans de cette alliance ; mais, pour l'élévation des idées, la largeur des vues, la solidité des raisons, la comparaison tourne visiblement à l'avantage de Noailles. Jean de Monluc n'a vu de l'alliance que les avantages politiques ; les avantages économiques lui échappent comme le côté religieux, alors si apprécié du monde chrétien ; il ne sait pas se défendre contre les faciles subtilités de l'exégèse scripturaire[3].

1. Charrière, p. 254 ; ms. cité, fol. 253-257 ; cf. Iorga, p. 83 et suiv.

2. Reproduit par son frère, Blaise de Monluc, *Commentaires*, t. I, p. 140 et suiv. Paris, 1911, édit. Courteault.

3. Pour justifier l'alliance de François Ier et de Soliman, il allègue celle de David et du roi Achis, idolâtre.

Digitized by Google

Le mémoire de Noailles fit une forte impression sur Charles IX et le confirma dans son désir de tenir dans le Levant une position dont il n'avait jamais compris aussi bien l'avantage. S'il faut en croire Vertot[1], le roi trouva tant de force dans ce discours qu'il voulut qu'il fût conservé comme une apologie de la conduite de ses prédécesseurs et comme une instruction pour les ministres qui devaient se succéder dans le même emploi que l'évêque de Dax.

Dans la haute conception qu'il se faisait de la mission d'un ambassadeur français, Noailles ne perdait aucune occasion d'intervenir là où étaient en jeu les intérêts confiés à sa garde. Il apprenait un jour que le gouverneur d'Alep et Tripoli, Courbey, neveu du grand vizir et comptant sur la faveur de son oncle, avait fait chasser les religieux qui étaient au saint sépulcre et piller l'église. Noailles fit porter ses plaintes au grand vizir par son drogman. Méhémet Sokoly faisait la sourde oreille pour protéger son neveu, usait de réponses dilatoires et refusait toute audience. Noailles, impatient de ces procédés discourtois, résolut de tenter une démarche aussi inouïe que pleine de risques, celle de porter en personne son *arzé* (pétition et remontrance) à Sélim, lorsqu'il se rendrait du sérail à Scutari selon son habitude ; mais le grand vizir, informé de son dessein, donna ordre de remettre en leur place les religieux évincés[2].

Il y avait une autre catégorie de nos clients-nés qui attirèrent très vite l'attention bienveillante de notre ambassadeur. Dès sa première audience du grand vizir, répondant aux désirs du roi, il avait montré l'intérêt qu'il portait aux Français retenus en captivité chez les Turcs[3]. Ses réclamations firent impression ; à peine au bout d'un mois il pouvait annoncer à son gouvernement[4] la libération, sans rançon, de Jacques Malateste, parent du pape, un condottiere pris à Lépante, au service de Venise, et pour la rançon duquel les Turcs avaient de-

1. Vertot, *Ambassades...*, t. I, p. 68. — On n'ignore pas qu'il eut à sa disposition les papiers des Noailles, dont vingt volumes ont été brûlés en 1871 dans les incendies de la Commune.

2. Florimond de Raymond, *Antéchrist*, p. 687.

Dans quelques notes de la main de Noailles jetées sur des feuilles volantes, on lit : « Renvoyer au divam du seigneur bassa, pour ramentevoir l'ordre qu'il a promis donner aux prisonniers de la Tour-Noire... Du mauvais traitement des prisonniers de la Tour-Noire... De permettre qu'ilz escripvent à leurs parans pour procurer leur rachapt par eschange... » *Documents relatifs à l'ambassade de France à Constantinople*, dans les *Archives historiques du département de la Gironde*, t. XV (1884), p. 225.

3. Charrière, p. 316. « J'attends impatiemment à savoir quelle sera la réponse que l'on vous aura donnée pour la délivrance de ces pauvres esclaves mes subjets », lui écrira plus tard Charles IX, le jour même de la Saint-Barthélemy. Archives du château de Maintenon.

4. Dépêche de Noailles, 8 mai 1572. Archives du château de Maintenon.

Digitized by Google

mandé trois forteresses. Une autre fois, succès inouï, il se faisait livrer trois chevaliers de Malte[1], les irréconciliables ennemis qui n'étaient jamais relâchés. D'autres fois, il avait la joie d'annoncer la délivrance de dix-huit femmes sciotes autorisées à se rendre en chrétienté[2]. En même temps, il travaillait, comme on l'a vu, à améliorer le sort de ceux qu'il ne pouvait libérer. De ceux-ci il pouvait écrire au roi vers la fin de sa mission : après mon arrivée, « oultre les esclaves auxquelz le Grand Seigneur a accordé la liberté en vostre faveur, je puis assurer Votre Majesté que soubz vostre nom et par mon moien, il en est sorti de Turquie jusques à ceste heure plus de cent... J'en ay amené une vingtaine avecques moi entre lesquelz n'y a que deux Françoys[3] ». Après son retour de Constantinople, il écrira : « J'ai fait délivrer plus de deux cents chrétiens, entre lesquels estoient douze chevaliers de Malte, chose qui n'advint jamais plus[4]. »

Si ces libérations, dues à l'habile intervention de Noailles, valaient au roi beaucoup de louanges et de reconnaissance par toute la chrétienté, elles n'en compliquaient pas moins la tâche de l'ambassadeur : elles rendirent plus difficiles les grandes affaires qui pouvaient survenir à son service[5]. Les Turcs se plaignaient en effet que le principal fruit de l'amitié du roi, c'était de leur arracher des mains le bénéfice de rançons considérables et de remettre des soldats aux mains des ennemis, car les libérés ne tenaient pas beaucoup plus compte d'observer la parole du roi que la leur, et le grand vizir pouvait citer les noms de plusieurs de ces libérés repris les armes à la main.

Le plus important pour notre ambassadeur était de ménager au roi, à moins de frais possible, une aide solide pour l'heure où il lui faudrait entreprendre ou soutenir une guerre contre l'Espagne, cette puissance toujours menaçante. Cette heure tardait trop au gré de Sélim ou de Méhémet Sokoly. Toujours est-il que celui-ci commença de bonne heure à importuner Noailles de ses sollicitations pour persuader au roi de commencer la guerre « tant du côté des Flandres que devers l'Espagne », en lui promettant de le faire assister de 200 ou 300 galères. Noailles était aussi hostile que personne à Philippe II et à l'Espagne, mais il ne jugeait pas prudent pour Charles IX de se livrer

1. Ms. cité, fol. 202.
2. Ms. cité, fol. 216.
3. Charrière, p. 305.
4. Bibl. nat., f. fr. 6908, p. 220. Lettre publiée par Tamizey de Larroque, *op. cit.*
5. Charrière, p. 284.

Digitized by Google

à une tentative d'agression dans un moment où le royaume sortait d'une guerre civile qui avait épuisé ses finances. Il communiqua au roi le vœu du grand vizir sans lui cacher sa désapprobation.

Charles IX venait de conclure alliance avec la reine d'Angleterre (20 avril 1572), et il subissait en ce moment l'influence de Coligny dont la politique était d'entreprendre une guerre au dehors dans la pensée de conserver la paix au dedans. Il ne partagea donc point les répulsions de Noailles contre l'idée d'une guerre immédiate avec l'Espagne. Dès le 10 mai (1572), il écrivit à Noailles une lettre qui était faite pour donner satisfaction plutôt aux vœux du sultan qu'à son ambassadeur : « Vous sçaurez..., pour le dire au Grand Seigneur, que j'ay fait equipper ez ports et havres de mon royaume un bon nombre de vaisseaux, de façon que j'ay dressé une armée de mer de douze ou quinze mil hommes qui sera preste à faire voile où on voudra dedans la fin de ce mois..., en intention de tenir le Roy Catholique en tutelle et donner hardiesse à ces gueux des Païs Bas, de se remuer et entreprendre ainsi qu'ils ont faict[1]. »

Noailles communiqua au grand vizir la lettre du roi, mais avec la liberté laissée alors aux ambassadeurs d'y ajouter ou diminuer « comme il lui semblait être nécessaire pour le service du roi[2] ». Il n'en continua pas moins d'opposer aux sollicitations réitérées du grand vizir la même fin de non-recevoir, pour décourager ses espérances ou l'amener à réduire la part contributive qu'il attendait du roi. Sokoly ne demandait en effet pas moins qu'une contribution à la guerre sous forme d'une aide positive, comme celle que Soliman avait prêtée à François Ier. Noailles représentait au grand vizir que le roi avait fait beaucoup pour le Grand Seigneur en refusant de se joindre à la Ligue au moment où elle pouvait mettre à mal son maître ; que, par ses bons offices, par ses ambassadeurs, il avait détourné plusieurs princes chrétiens d'entrer dans la Ligue. D'ailleurs, ajoutait Noailles, dix ans de guerre civile avaient épuisé les finances du roi et celles de ses sujets ; il lui fallait du temps pour laisser reposer son peuple. Quant au secours prêté jadis au roi de France par la flotte turque, il fut si peu important que personne ne s'aviserait, sur la seule espérance de pareil secours, d'engager le roi à rompre une paix aussi nécessaire à la France.

1. Voir Mariéjol dans Lavisse, *Histoire de France*, t. VI, 1, p. 123. Le texte est donné ici d'après les archives du château de Maintenon.

2. Ms. cité, fol. 295.

Digitized by Google

Dans sa lettre au roi, il faisait remarquer que le Grand Seigneur se refroidirait à mesure qu'il se verrait hors du péril et qu'il n'hésiterait pas à se mettre à l'abri, tout en laissant son allié dans la mêlée[1].

En persistant à tenir tête aux sollicitations du grand vizir, Noailles ne craignait pas de heurter les idées dont le roi l'avait chargé d'entretenir la Porte. Son patriotisme et sa sagacité l'avaient bien inspiré. Des événements divers s'étaient produits qui avaient agi sur l'esprit du roi dans le même sens que la précédente lettre de Noailles. La défaite de Bricquemault et de Genlis (19 juillet), qui conduisaient un corps de protestants vers Mons ; le retrait des troupes anglaises ramenées des Pays-Bas ; enfin l'opposition très nette du Conseil royal aux vues de Coligny avaient fini par rapprocher Charles IX des idées de son ambassadeur. A la réception de cette nouvelle dépêche, il lui exprima sa satisfaction, disant qu'on ne pouvait répondre plus sagement qu'il avait fait. Comme Noailles, il pensait aujourd'hui qu'il était temps de penser d'abord aux besoins de son royaume qui, plus que jamais, avait soif de repos et de calme après la mort de l'amiral et la Saint-Barthélemy. Après avoir un moment effrayé par ses préparatifs les Espagnols et leurs amis, Charles IX se ralliait à l'avis de Noailles ; il ne donna aucune suite à ses velléités belliqueuses.

A vrai dire, il crut un moment pouvoir s'entendre avec le sultan, porter un rude coup aux Espagnols sans courir les risques et supporter le fardeau d'une véritable guerre. Après la destruction de sa flotte à Lépante, le sultan se vit quelque temps dans l'impossibilité de maintenir son autorité sur les États barbaresques. Déjà, quelques mois après sa victoire, Don Juan avait jeté son dévolu et dirigé sa flotte sur Tunis. Sur ces entrefaites, Charles IX recevait des populations d'Alger des délégués venus pour le prier de les prendre et recevoir en sa protection, surtout pour les défendre contre les invasions imminentes des Espagnols. Il se montra d'abord tout disposé à déférer à leur demande, principalement pour empêcher les Espagnols de s'emparer de leur pays, opération d'autant plus aisée que les places fortes étaient dépourvues de munitions et qu'il y avait « très grande inimitié » entre les Janissaires et les Maures.

En prévenant ou en repoussant les attaques des Espagnols, il pensait faire entreprise agréable au Grand Seigneur et servir ses intérêts ; il comptait bien que Sélim verrait sa tentative sans déplaisir et consentirait à ce que son frère, le duc d'Anjou, fût institué roi de ce pays en

1. Ms. cité, fol. 182.

Digitized by Google

lui payant le tribut accoutumé. Il priait donc l'ambassadeur de proposer ce projet au Grand Seigneur comme s'il venait de lui-même[1]. Avec une hauteur de vues assez rare chez les diplomates du siècle de Machiavel, Noailles fit au projet du roi des objections tout inspirées du point de vue moral : l'entreprise ne lui paraissait pas juste ; il ne convenait pas de s'emparer du bien de son ami sans son consentement. « Vous trouveriez bien étrange », écrivait-il au roi, « qu'un prince voisin vous fît tenir ce langage d'une de vos frontières pour favoriser la rébellion de vos sujets[2]. » De fait, les Algériens tenaient autant à secouer le joug des Turcs qu'à repousser celui des Espagnols. Pour lui, il ne se sentait « pas assez hardy pour leur faire avaller cette tiriaque sans leur desguiser les ingrédiens[3] ». Tout au plus, consentait-il à raconter au grand vizir que le duc d'Anjou venait de lui écrire que, s'il plaisait au Grand Seigneur de lui donner le royaume d'Alger, il emploierait ses forces et sa vie pour empêcher les Espagnols de s'en emparer, qu'il le tiendrait de lui et lui payerait le tribut accoutumé ou même lui ferait un présent avec une grosse pension tous les ans. Ainsi présentée, la proposition de Noailles obtint un demi-succès. Le sultan promit de se montrer généreux quand le duc d'Anjou aurait mis sur pied l'armée qu'il offrait. Quelques jours après, Noailles apprenait du grand vizir que le sultan était bien disposé à gratifier le duc d'Anjou du royaume d'Alger ; mais, avant de faire connaître sa décision, il avait dû consulter ses conseillers, ses muftis, les docteurs de la loi, et ceux-ci avaient opiné que le sultan ne pouvait pas faire une pareille concession. En manière de compensation, le sultan promettait de donner au duc d'Anjou mieux que le royaume d'Alger : il mettrait sa flotte à la disposition du roi avec pleins pouvoirs de garder toutes les conquêtes qu'elle pourrait faire. Noailles eut soin de prendre acte aussitôt de cette promesse, sauf à s'en faire remettre au bon moment attestation par écrit.

Le roi ne cacha pas à Noailles le mécontentement que lui causait l'échec de ses projets sur Alger. Pour peu, il aurait passé outre à leur exécution quand même. Noailles l'en dissuada fortement, tout en travaillant, de son côté, à tirer profit pour les intérêts français de cette affaire d'Alger, si imprudemment engagée par l'initiative du roi : il en fera un acheminement à l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne, déjà rêvé par Catherine de Médicis, et un moyen d'obtenir du sultan

1. Ms. cité, fol. 185.
2. Charrière, p. 29.
3. Ms. cité, fol. 112.

Digitized by Google

l'engagement promis par lui en dédommagement d'Alger. Fort des promesses spontanées du sultan, il se hâta de battre le fer quand il était chaud en insistant pour se faire livrer par écrit confirmation des offres orales qu'il venait de recevoir : il obtint ainsi la lettre qui constituait bien « le plus ample et avantageux traité qui jamais feust tiré du Levant[1] ». Le sultan mettait sa flotte de 200 galères à la disposition du roi aussi longtemps que durerait la guerre contre l'ennemi commun ; il n'aurait donc pas à la demander chaque année, avec force présents. Toutes les conquêtes qui seraient faites en Espagne et en Italie resteraient acquises à la France[2]. Dès que le roi jugerait le moment d'entreprendre la guerre, le sultan lui enverrait aussitôt, avec sa flotte, tout autre secours qu'il réclamerait en armement, approvisionnement, etc.

Le grand vizir Méhémet Sokoly souscrivit le même engagement, précaution prudente que notre avisé diplomate ne pouvait négliger, en face de ce grand vizir à qui appartenait en fait, sous Sélim, la direction des affaires extérieures et intérieures.

Dans les meilleures dispositions du traité unilatéral, Noailles reconnaissait l'effet de ses réclamations, qu'il signalait dans sa lettre au roi : il n'y aurait plus à faire dépendre le maintien de l'aide des Turcs du succès de demandes à renouveler chaque année, et l'on serait ainsi dispensé de l'excessive dépense des présents ; l'entretien et le ravitaillement de la flotte n'étaient à la charge du roi que quand la flotte était à son service dans ses mers. Il était bien en droit de conclure qu'il avait pourvu et remédié, autant que possible, à tous les désordres et inconvénients relevés contre cette alliance dont les finances du roi avaient eu à souffrir[3].

Avec ce traité unilatéral, Noailles se persuadait qu'il avait rempli sa mission. « Voilà, Sire », écrivait-il au roi, « ce que j'ai pu négocier selon vos primitives instructions et par l'exprès commandement que Votre Majesté me fit de vive voix à Gaillon et à Trie. En quoi je pense avoir surmonté votre espérance et la mienne aussi[4]. »

Fort de cette conviction, Noailles se persuada qu'il lui convenait d'aller lui-même remettre l'instrument du traité qui marquait le terme de la mission qui lui était confiée.

D'autres considérations l'encouragèrent dans cette résolution. Le

1. Charrière, p. 313.
2. Ibid.
3. Ibid.
4. Ibid.

Digitized by Google

bruit se répandait de plus en plus en Europe que Charles IX était sur le point d'adhérer à la Ligue. La reine Élisabeth d'Angleterre s'en faisait l'écho et envoyait un messager en porter la nouvelle aux princes allemands et aux cantons suisses[1]. Le pape Grégoire XIII, découragé depuis l'insuccès du cardinal Alexandrin, reprenait espoir et manifestait l'intention d'envoyer un légat en France, le cardinal Orsini, qui exhorterait le roi à entrer dans la Ligue et à donner suite à ses bonnes intentions. Si le roi Charles IX cédait à ces pressions diplomatiques, tout le bénéfice du traité obtenu par Noailles était réduit à rien. Pour prévenir une mesure aussi préjudiciable aux intérêts de la France, il n'y avait pour lui qu'un seul moyen, c'était d'aller porter au roi la lettre de Sélim et de lui faire comprendre lui-même l'importance des avantages qu'il sacrifierait en passant à la Ligue. Cette volte-face de la politique de Charles IX mettrait en jeu la sécurité personnelle de son ambassadeur. Il savait qu'il avait tout à redouter des Turcs, dont la barbarie se portait à tous les excès contre les ambassadeurs des princes qui délaissaient leur amitié ou leur déclaraient la guerre. Dans les milieux diplomatiques de Constantinople vivait encore le souvenir des procédés indignes employés contre Ghislain de Busbecq, ambassadeur de trois empereurs, Ferdinand, Maximilien II et Rodolphe II, qui, au cours d'une de ses nombreuses missions, avait été menacé d'être renvoyé avec le nez ou les oreilles coupées. Plus récemment, le prédécesseur de Noailles, M. de Grandchamp et le *bailo* (ambassadeur) de Venise avaient eu à se plaindre de mauvais traitements. Pour s'y soustraire, l'ambassadeur de Pologne préparait alors son départ spontané. N'a-t-on pas encore vu, sous Louis XIV, le grand vizir Koproli faire arrêter l'ambassadeur français M. de La Haye et son fils qui furent jetés dans un cachot[2] ?

Noailles comprenait que, si son roi abandonnait les Turcs pour la Ligue, il ne pourrait, à Constantinople, échapper au danger qui le menaçait. Il le sentait même venir par une autre voie : un beau jour, il voyait sortir du port de Constantinople, partant pour une expédition contre la flotte de la Ligue, une flotte turque munie d'une artillerie

1. Lettre de Charles IX au comte de Retz, dans les *Lettres de Catherine de Médicis*, publ. par H. de La Ferrière, t. IV, p. CXLII (coll. des Documents inédits).

2. Cf. Klaczko, *L'évolution du problème oriental*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1918, p. 242. — A son audience de congé, les chiaoux fouillèrent M. de Granchamp pour s'assurer qu'il ne portait pas d'armes sous ses habits. Iorga, p. 139 : « Ils (les Turcs) ont faict prisonnier et ignominieusement traicté (comme ils font encore) le bayle des Vénitiens. » Dépêche de Noailles, 8 août 1572. Archives du château de Maintenon.

Digitized by Google

fabriquée à la hâte, montée par des équipages qui n'avaient jamais tenu une rame en main et menés à coups de bâton : « Advenant quelque perte de bataille », écrivait-il à Ferals[1], notre ambassadeur à Rome, « laquelle je tenais pour toute certaine, je ne pouvais espérer que tout malheur pour ma personne et un grand désordre pour les affaires d'État. Voilà pourquoi je pensais que le roi n'aurait pas désagréable que je me rendisse à ses pieds[2]. » Noailles quitta donc Constantinople vers la fin du mois de septembre et prit le chemin de Raguse, en laissant à sa place quelque agent « homme de bien pour tenir à l'œil tout ce qui y surviendrait[3] ». Les retours spontanés et anticipés d'ambassadeurs n'étaient pas rares à cette époque où les ambassades permanentes venaient de remplacer les ambassades transitoires dont le mandataire, une fois réglée l'unique affaire dont il était chargé, revenait sans autre appel auprès de son prince.

Nous ne retrouvons plus ici la sûreté de vues de Noailles. L'appréhension d'un danger éventuel a troublé sa clairvoyance, et nous avons peine à reconnaître ici le courageux diplomate qui, à son arrivée, bravait les humiliantes formalités du divan. Sans doute, comme il s'en prévalait, il n'avait été envoyé que pour un an, et plus de douze mois s'étaient écoulés depuis sa nomination ; mais était-ce bien le moment de déserter son poste, quand les événements survenus en France y rendaient sa présence plus nécessaire aux intérêts français?

Informé par une dépêche de son ambassadeur à Venise, du Ferrier, Charles IX, d'abord, ne cacha pas à Noailles la surprise et le mécontentement que lui causait son retour précipité : « Je suis fort déplaisant et plus mal content de votre partement et que vous y soyez précipitamment résolu sans vous informer de l'intention de votre roi ». En même temps, il exprimait sa volonté de le voir retourner à Constantinople où l'état des affaires requérait sa présence. A vrai dire, Noailles avait reconnu lui-même sa faute : il avait prévenu les reproches et les injonctions du roi et il pouvait lui écrire : « Je m'estime bien heureux d'avoir prévenu l'intention de Votre Majesté[4]. » Il arrêta sa marche et envoya son cousin, M. de Montagnac, porter le texte des lettres obtenues du sultan et prit sans retard le chemin de Constantinople.

Aussi bien apprit-il à Raguse le massacre de la Saint-Barthélemy où

1. Ms. cité, fol. 252.
2. Ms. cité, fol. 210.
3. Ms. cité, fol. 211.
4. Ms. cité, fol. 213.

Digitized by Google

avaient péri quelques-uns de ses amis et protecteurs. Quoique l'événement lui fût présenté tout de suite sous un faux jour[1], il comprit vite quelle malheureuse répercussion il aurait sur la politique extérieure de Charles IX : « Encore que l'exécution du 24e jour d'aoust ait esté forcée et contrainte pour garantir la vie et l'estat du roi, si est-ce qu'elle est advenue justement en un temps que les affaires des Flandres nous promettoient non seulement une apparente déclination de leur acoustumée prospérité, mais aussi faisoient toucher du doigt la plus lourde cheute que receut jamais monarchie. Je plains fort la démesurée utilité que par ce moyen en reçoipvent les Espagnols et autres sur ce qui est advenu en France[2]. »

Même sur les Turcs, Noailles prévoyait que la Saint-Barthélemy produirait une impression déplorable pour notre situation auprès de la Porte. Les Turcs, au fond, ne tenaient pas plus aux Huguenots qu'aux Catholiques ; néanmoins, ils déploraient leur massacre comme une perte regrettable pour eux. Les Huguenots étaient des ferments de division parmi les chrétiens ; plus s'accroissaient leur puissance et leur nombre, plus ils diminuaient la cohésion et l'élan des croisades prêchées par le pape. Comme beaucoup d'hommes d'État, les Turcs voyaient dans les « exécutions » de Paris un rapprochement de Charles IX et de Philippe II, et que ces deux princes étaient maintenant « plus conjoincts de volonté que de coutume » et qu'après la paix, les deux Couronnes s'entendraient en une commune et fraternelle intelligence pour leur ruine[3].

D'ailleurs, dès que la nouvelle envoyée par les Ragusains fut parvenue au grand vizir, les Espagnols s'évertuèrent à décrier le roi de France, assurant que, s'il était réduit à de pareils procédés, c'est qu'il avait beaucoup à faire en son royaume et ne pourrait de longtemps rien entreprendre au dehors.

Dans son court passage à Raguse, Noailles put apprendre de son ami du Ferrier que le pape et son légat avaient toujours grand désir qu'il fût révoqué de sa charge, et constater lui-même que les préventions soulevées contre lui étaient accueillies avec faveur dans les mi-

1. « Vous connaîtrez », lui écrivait le roi au lendemain de la Saint-Barthélemy, « qu'il sera besoin de faire entendre au Grand Seigneur et au bassa [grand vizir] sur l'exécution faite en la personne de l'admiral et ses complices pour raison de la malheureuse conspiration qu'il avait faite contre ma personne de la reine Madame et mère et de mes frères, afin qu'ils ne croient et adjoutent foi aux faux bruits que l'on en pourroit faire. » Ms. cité, fol. 204.

2. Ms. cité, fol. 194.

3. Charrière, p. 378.

Digitized by Google

lieux ecclésiastiques. Dès son arrivée à Raguse, il devenait le point de mire d'un informateur de l'Inquisition romaine[1]. C'était un *frate*, Christophe Amaroni, des Ermites de Saint-Augustin, dont le zèle n'avait d'égal que la simplicité et la candeur. Envoyé dans ces régions pour y combattre les hérésies, il prêchait contre toutes, nous dit-il dans ses lettres[2], particulièrement contre les plus récentes. A Raguse, le *frate* Amaroni parla en termes tels que tout le monde estimait que ses discours visaient l'ambassadeur, et lui-même avoue que son intention était bien tournée contre lui[3].

Dans son abondante correspondance[4], il recueille et transmet les commérages malveillants, éclos ou colportés dans les milieux populaires sur le compte d'un ambassadeur particulièrement détesté des Ragusains[5] dont, nous le verrons, il traversait les intrigues ourdies auprès de la Porte pour se soustraire à notre hégémonie dans le Levant. Nous ne nous arrêterons pas à les répéter ici. Que nous importe ici de savoir si Noailles, comme les ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, mangeait viande le vendredi et le samedi ou le samedi seulement? S'il a décliné[6], par un sourire indifférent, l'invitation d'assister à la première messe d'un nouveau prêtre? Un des griefs les plus graves aux yeux d'Amaroni, c'est qu'à l'annonce du meurtre de Coligny Noailles avait versé des larmes, qu'il n'avait rien fait pour cacher son chagrin et son regret de cette mort[7]. Ailleurs, il insinue que l'évêque de Dax avait manqué au respect le plus élémentaire dû à une jeune captive cypriote qu'il avait promis à ses parents de conduire saine et sauve de Constantinople à Venise[8]. Si nous signalons ce fait particulièrement, c'est qu'il permet de prendre le *frate* en flagrant délit d'invention calomnieuse. Noailles, lui-même, se fait gloire d'avoir fait mettre en liberté quelques Cypriots et Cypriotes. Plus précis, Brantôme raconte, pour l'avoir entendu de Noailles,

1. *Lettres de Catherine de Médicis*, édit. citée, t. IV, p. 133 n.

2. Conservées aux archives Vaticanes, Miscellanae, Arm. I, t. X.

3. « Vero è che l'intentione mia era volta verso se et verso 15 servi suoi. » Lettre du 1er décembre 1572.

4. Entre les deux mois de décembre et janvier, il lui écrit au moins cinq lettres; dont une a été égarée.

5. « Le passage et séjour de vos ambassadeurs en ce païs leur est si odieux », avait-il écrit dans une de ses lettres antérieures (25 avril 1572), à propos des Ragusains. Ms. cité, fol. 253.

6. Lettre du 1er décembre 1572.

7. « De quello che sopra tutto importa è che nel udir nuova della mort del amiraglio, [Noailles] retiro se et prese travaglio grande et evidente. »

8. « Hor s'è scoperto haver tolto la verginità a una nobil Cypriotta... » Lettre du 1er décembre 1572.

Digitized by Google

« qu'il avait sauvé une infinité d'âmes chrétiennes qu'on eust enlevé, mis en esclavitude et vendus comme bestes au bajestan de Constantinople ; qu'un jour passant par là il en vit vendre plusieurs qui pourtant avoient esté prises quelque temps avant sa légation. Entre autres, il vit une fort belle fille cypriote de bonne maison, belle comme le jour, de l'age de dix-huit ans, être exposée en vérité. M. de Dax, usant de sa charité, la rachapta[1] ». Si Noailles s'était déshonoré comme évêque et comme gentilhomme en abusant du malheur d'une jeune captive confiée à sa garde, il se serait bien gardé d'attirer l'attention de Brantôme sur sa conduite à l'égard des jeunes Cypriotes en particulier.

Après avoir révélé au cardinal inquisiteur Santa Severina les propos les plus défavorables pour l'évêque de Dax, Amaroni se vit contraint, soit par l'évidence des faits, soit par le remords, d'en rétracter une partie ou de les désavouer, à commencer par ce qui pouvait jeter la suspicion sur la régularité des mœurs de l'évêque[2]. Admis à voir Noailles de près, il constata, déclara-t-il enfin, qu'il vivait en vrai catholique, assistait à la messe, recevait la communion et s'offrait à signer la profession de foi dressée par Pie IV, d'après le concile de Trente, critérium irrécusable d'intégrale orthodoxie ; qu'il protestait même de ses sentiments de pleine soumission envers le pape qu'il regardait comme le premier seigneur et père de tous les principaux prélats et des plus zélés de l'honneur du Christ[3]. Interrogé sur le but de sa mission au Levant par ce moine indiscret, Noailles se contenta de répondre qu'il s'y était rendu pour le bien de la chrétienté ; il se refusa à donner plus de précision, alors qu'il lui était si facile de fermer la bouche au *frate* importun en rappelant tout ce qu'il avait fait pour la libération de tant de captifs chrétiens, pour préserver des attaques des flottes ottomanes les côtes des États de l'Église. Enfin, revenu de ses premières préventions, le *frate* Amaroni renonça à l'intention qu'il avait d'abord eue d'envoyer au cardinal de Lorraine le résultat de son enquête insidieuse[4]. Il est dommage, pour la réputation de Noailles, que ces lettres d'Amaroni n'aient pas été mieux connues. S'ils les avaient lues, des historiens catholiques, comme Laderchi jadis et de nos temps Janssen, n'auraient pas traité Noailles « d'évêque apostat[5] ».

1. Brantôme, *Œuvres complètes*, édit. citée, t. V, p. 67.

2. « Lasso la vita carnale et altre sensualità. » Lettre du 17 décembre 1572.

3. Lettre du 21 janvier 1572.

4. « Non me voglio scriver a Monsr Lorena come me so consigliato. » Lettre du 1er décembre 1572.

5. Laderchi, *Annales ecclesiastici*, n° 135 ; Janssen, *L'Allemagne et la Réforme*, trad.

Digitized by Google

Mais revenons à l'ambassadeur de Charles IX. Quoique Noailles hâtât son retour, il n'était pas encore rentré à Constantinople (où il arrivait le 28 février 1573), quand des lettres du roi et des messagers exprès qui les portaient le rencontrèrent en cours de route. Dans l'une, en approuvant son retour, il lui recommandait, en guise d'instructions, trois points principaux : de surveiller la paix à conclure entre les Vénitiens et les Turcs, de préparer l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne, et d'opposer le démenti à tous ceux qui prêtaient au roi l'intention d'entrer dans la Ligue[1].

Par lui-même, le renvoi de Noailles à Constantinople était la plus éclatante preuve de l'intention du roi de rester l'allié du sultan en s'éloignant de la Ligue, d'en détacher Venise en la réconciliant avec la Turquie. Tant que la guerre subsistait entre ces deux puissances, l'alliance avec la Turquie ne pourrait produire son plein effet. Avec la paix, la Turquie était débarrassée d'une lutte qui absorbait une partie de ses forces ; Venise, réconciliée avec la Turquie, devait abandonner la Ligue et retirer son appui à l'Espagne. A Lépante, la situation des deux belligérants avait été renversée, l'inaction de la flotte victorieuse et le relèvement rapide de la Turquie après sa défaite enlevèrent aux Vénitiens tout espoir de reconquérir Chypre.

Les Vénitiens désiraient bien la paix, mais ils ne mettaient aucun empressement à profiter de la médiation du roi de France ; c'est qu'ils tenaient peu à lui être redevables de cette paix. Cependant, devant la difficulté d'aboutir à eux seuls à leur fin, ils se décidèrent (juillet 1572) à envoyer en ambassade auprès de Charles IX un de leurs meilleurs diplomates, Michieli : il était chargé de prier le roi d'user en leur faveur de son amitié avec le Grand Seigneur pour leur procurer la paix[2]. Noailles s'y employa de son mieux et, s'il n'avait pas abouti quand il partit de Constantinople (fin de septembre), à son retour il trouvait une lettre où le roi, en le félicitant de ce qu'il avait déjà fait, recommandait à ses soins et à sa dextérité la conclusion finale de la paix. L'éloignement momentané de Noailles n'avait pas nui, autant qu'on pouvait le craindre, à cette cause. Au contraire. Sur le terrain préparé

E. Paris, t. IV, p. 327. — Finalement, le pape lui-même dut rendre hommage aux services rendus à la chrétienté par Noailles. Celui-ci, plus tard (1579), pourra écrire à propos de son ambassade de Constantinople : « Dieu a tant béni et bienheuré mes labeurs que les plus grands princes et potentats de la chrétienté en ont eu occasion d'en remercier le roi et singulièrement Notre Saint Père » (Bibl. nat., f. fr. 6908, fol. 228).

1. Ms. cité, fol. 212.

2. Charrière, p. 366.

Digitized by Google

par Noailles, le bayle et le vizir, à la demande de Venise, étaient entrés en négociations (septembre 1572). Ces négociations étaient rompues depuis un mois quand fut annoncé le retour de Noailles. La nouvelle de la Saint-Barthélemy poussa les Turcs à les reprendre, tant ils craignaient de voir en cet événement l'indice d'un revirement dans la politique de Charles IX. Noailles en faisait lui-même la remarque : « Je crois », écrivait-il au roi, « qu'il n'y a rien qui ayt tant précipité la paix que la crainte que ceulx-cy avoient que le roy ne feust pour embrasser la Ligue, selon les advis qui en ont esté donnez de tous costez depuis les choses qui advinrent à Paris le 24e d'aoust. » En se rapprochant du roi d'Espagne, n'allait-il pas renoncer à l'amitié des Turcs? Aussi leur importait-il maintenant de se débarrasser du fardeau de la guerre contre Venise ; ils ne tenaient pas moins à s'attacher du même coup le roi de France en l'intéressant au traité de la paix. Aussi ne voulurent-ils le signer qu'en présence et comme avec la coopération de l'ambassadeur authentique de Charles IX. Malgré toutes les instances de Massiot et de Prérault, agents chargés de remplacer Noailles en son absence, le grand vizir déclara qu'on attendrait son retour qu'à trois reprises successives il le fît prier de hâter[1]. De fait, huit jours après l'arrivée de Noailles et envoi de son *arzé* au sultan, la paix était conclue (7 mars 1573), le jour même où l'ambassadeur de Venise signait à Rome le renouvellement de la Ligue sans limite de durée !

Les conditions de paix étaient dures pour Venise[2]. Elle renonçait à Chypre et à toutes les villes d'Albanie que les Turcs lui avaient enlevées, rendait, en outre, la forteresse de Sabato avec toute l'artillerie, payait plus de 300,000 ducats pendant trois ans au sultan, 50,000 au grand vizir ; le tribut payé pour Zanthe était élevé de 500 à 1,500 ducats ; les commerçants récupéraient toutes les prises qu'ils avaient subies[3]. On eût dit que les Vénitiens avaient été les vaincus et les Turcs les vainqueurs de Lépante.

L'opinion publique, en déplorant la nécessité subie par Venise, s'étonnait que la puissance du roi de France et l'intervention de son ambassadeur près du sultan n'eussent pu obtenir à ses amis de Venise

1. Ms. cité, fol. 251.

2. Charrière, p. 308, 451. — D'après Noailles, les Vénitiens auraient réussi dès le commencement s'ils avaient voulu pratiquer ce qui est plus ordinaire entre les Turcs : « Munera, crede michi, placant hominesque deosque. »

3. Ms. cité, fol. 203 ; Hammer, *Histoire de l'empire ottoman* (trad. Dochez). Paris, 1844, t. II, p. 151 ; Iorga, p. 156.

Digitized by Google

un sort plus doux. Charles IX s'en émut ; ces considérations ne pouvaient que diminuer le prix de l'amitié et de l'alliance que le roi offrait en ce moment aux princes d'Allemagne. Aussi, dans une lettre écrite à Schomberg, son représentant auprès d'eux, Charles IX prenait-il soin de dégager sa responsabilité dans la paix faite : « Quant à ce qui concerne », disait-il, « la paix des Vénitiens avec les Turcs, je vous puis dire avec vérité, quelque chose qui s'en escripve et divulgue par la chrétienté, que je n'y ai aidé en sorte du monde, mais que la seule prudence d'iceux Vénitiens l'a faite pour avoir clairement congneu qu'une telle ligue tournoit à grand préjudice, demeurant cependant déchargé le roi d'Espagne duquel ils se plaignoient grandement qu'il ne satisfaisoit aucunement aux choses promises par ladite Ligue ; quand l'évesque de Dacqs arriva à la Porte du Grand Seigneur, les choses étoient ja toutes négociées et conclues[1]. » Si le roi était en droit de ne pas surfaire son action dans la conclusion de la paix, il diminuait plus que de juste le rôle rempli et le service rendu par Noailles en cette affaire. L'importance de l'événement fut appréciée, dès le lendemain, dans le monde politique. La paix marquait la fin de la Ligue, au grand mécontentement des Espagnols. En Italie, on cria à la trahison de la République : « Vous avez appris la félonie des Vénitiens », c'est en ces termes que le pape Grégoire XIII, moins aguerri que Pie V, annonça la paix de Venise aux cardinaux réunis autour de lui (8 avril 1573)[2].

Plus peut-être que la paix vénitienne, tenait au cœur de Charles IX et de Catherine de Médicis l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne. Sigismond-Auguste, le dernier roi, était décédé le 7 juillet 1572 sans laisser d'héritier direct. Avant cette mort, Noailles, informé depuis longtemps des visées de Catherine de Médicis et du duc d'Anjou, avait dû commencer à leur préparer la voie et, dès le 11 juillet, avant de connaître la fin de Sigismond-Auguste, il pouvait faire entendre au duc d'Anjou que le terrain lui paraissait peu favorable. Dès son retour à Constantinople, la principale occupation de Noailles fut de solliciter les bons offices de la Porte en faveur du duc d'Anjou. Il avait été des premiers à lui conseiller de briguer le trône de Pologne. Ce n'était pas le vain plaisir de répondre aux vœux les plus chers de Catherine de Médicis et d'Henri, mais une haute pensée d'homme d'État qui l'inspirait dans cette circonstance. « Cette entreprise », écrivait-il au duc

1. *Lettres de Catherine de Médicis*, t. IV, p. 234 n.
2. Janssen, *op. cit.*, t. IV, p. 329 ; Brosch, p. 26.

Digitized by Google

d'Anjou, « se trouveroit sans comparaison plus seure, plus grande et plus riche que celle d'Alger... Ce seroit s'approcher de Levant pour s'accroistre des ruines de l'Empire quand il plaira à Dieu les avancer selon les désirs d'icelui. » Tout aussi désireux d'envoyer son frère régner sur les bords de la Vistule que de travailler à la chute de la maison d'Autriche, Charles IX prit à cœur l'affaire de l'élection de Pologne avec une ardeur dont sa correspondance active et pressante apporta bientôt à Noailles le témoignage irrécusable. Coup sur coup, cinq lettres du roi rejoignirent sur les confins de la Bulgarie son ambassadeur de retour vers Constantinople. « Je vous prie, M. d'Acqs », écrivait-il le 30 novembre, « desploier en ceci toute votre industrie et, faisant un chef-d'œuvre de votre mestier, moyenner envers le Grand Seigneur qu'il depesche un ambassadeur solennel qui ait charge et commandement de exhorter et requérir les seigneurs des païs eslire mon frere le duc d'Anjou ». Tout heureux de répondre aux vœux du roi et de poursuivre ses propres vues politiques, Noailles se mit activement à l'œuvre dès son entrée à Constantinople. En moins de quinze jours, il avait abordé la question dans quatre audiences, deux du grand vizir, deux du sultan. En même temps, d'après ses conseils, une ambassade, d'abord conduite par Jean de Monluc, évêque de Valence, puis par Gilles de Noailles, était envoyée en Pologne pour agir directement sur les électeurs et gagner leurs suffrages au frère du roi. Noailles, de Constantinople, devait agir de concert avec eux dans le même but. Le résultat de ses nouvelles démarches fut d'abord médiocre. Noailles écrivait (13 mars 1573) à l'évêque de Valence que, de son côté, il ne « debvoit attendre aucune aide ne faveur tant pour ce que les Turcs n'avoient pas grand crédit envers les Polaques offancés de plusieurs vieilles querelles et nouvellement de la guerre du Boldan, outre beaucoup d'indignité et insolances faites à leur ambassadeur qui partit d'ici en même temps que moy, que pour ce aussi qu'ils estoient assez informés des vertus et valleur de mondict seigneur pour ne le désirer leur voisin. Par aussi je concluais que ceux ci ne le pouvoient ny ne le voulouaint[1] ».

Mais le roi, comptant sur l'habileté de Noailles, lui écrivait : « Mon frère et moi avons tant de confiance en vous que nous nous en promettons, par votre prudence et sage conduite avec le zèle et affection que vous avez à notre service, l'issue et l'effet tel que nous le désirons. » Par déférence pour les désirs du roi, Noailles se remit à l'œuvre avec autant de zèle que d'empressement ; il s'entretint avec le grand vizir

1. Ms. cité, fol. 251.

Digitized by Google

et le sultan de la question de Pologne[1]. Il y employa « le doulx et l'amer »; il y mit la véhémence et la persuasion que le roi mettait dans ses lettres; il y joignit autant d'artifice que de dissimulation pour pénétrer la véritable intention des hommes d'État de la Porte; il pressa si bien le grand vizir que celui-ci, « par peur de rompre avec le roi », promit de persuader à son maître d'écrire aux États de Pologne en faveur du duc d'Anjou[2]. Le sultan consentit d'abord à l'envoi d'un chiaoux avec une lettre où il exhortait chaudement les électeurs polonais, s'ils ne pouvaient s'accorder sur l'élection d'un d'entre eux, à porter leur voix sur le frère du roi de France. Noailles ne se contenta pas de cette démarche; il décida le grand vizir à signifier aux ambassadeurs de l'Empereur qu'il eût à cesser ses menées contre l'élection du duc d'Anjou. Quelques jours après, sur ses instances, le sultan envoyait à Varsovie une ambassade solennelle qui mettait les électeurs dans l'alternative d'élire le frère du roi de France ou de se préparer à la guerre[3]. Le résultat fut ce qu'attendait Noailles et que poursuivait son roi : le 9 mai 1573, Henri de Valois était élu roi de Pologne[4], « par un commun et général consentement de tous les États du royaume », comme écrivait Gilles de Noailles[5]. Quoiqu'elle n'ait pas eu de lendemain ni l'importance espérée, l'élection de Pologne, a-t-on écrit, est la grande victoire diplomatique du règne de Charles IX. Noailles savoura plus que personne la joie du succès; il en avait le droit, non seulement pour la part qu'il y avait prise, mais aussi parce que, écrivait-il, « nul n'avoit tant souffert ni couru plus que moi de dangers pour cette affaire[6] ».

La joie du roi aurait été complète si Noailles avait aussi bien réussi la dernière des affaires recommandées à son zèle et à sa dextérité. Charles IX, gêné dans ses finances, aurait voulu obtenir de la Porte un emprunt assez important. « Les troubles de mon royaume », écrivait-il à Noailles (30 novembre 1572), « m'ont tellement épuisé que je ne puis porter un tel faix sans secours. Au moyen de quoi vous adviserez par dela négocier avec eux et les faire condescendre à m'ac-

1. Charrière, p. 391, 392 n. Archives du château de Maintenon.
2. Charrière, p. 308. Archives du château de Maintenon.
3. Charrière, p. 406. « Ceux-ci résolurent hier en divan la guerre contre la Pologne », menacée par une invasion des Moscovites. Archives du château de Maintenon.
4. Sur les conditions et circonstances de l'élection, on peut voir le marquis de Noailles, *Henri de Valois*. Paris, 1878, t. II, p. 311 et suiv.
5. Ms. cité, fol. 208.
6. Ms. cité, fol. 234.

Digitized by Google

commoder d'une notable somme de deniers comme de trois millions d'or. »

Noailles, qui connaissait bien le monde gouvernemental de la Porte, ne mit aucun empressement à lui présenter des sollicitations d'ordre financier. Un mois après son retour, il ne s'en était encore ouvert à personne, et il comptait encore différer : « Ce n'est pas », écrivait-il, « que je craigne la honte de rougir, mais pour assuré que Votre Majesté en sera refusée comme elle fut en divers temps. Les Turcs ont pour péché irrémissible contre leur loi et leur religion de prêter argent aux chrétiens et crois qu'il n'y eut oncques prince entre tous les Ottomans qui plus exactement veuille observer son Alcoran pour ce regard que celui-ci, car c'est l'homme le plus avare et le plus sordide de la terre[1]. » Noailles en resta là sans doute ; il n'est plus question, dans ses lettres, d'emprunt à Constantinople.

En félicitant Noailles d'avoir contribué à la paix vénitienne, Charles IX appelait plus vivement son attention sur les efforts tentés par divers États auprès de la Porte pour se soustraire à la protection de la France : « Vous ne sauriez faire chose qui soit plus profitable, comme vous jugez assez, que de vous opposer aux menées que plusieurs princes et États d'Italie font pour avoir même accès par dela séparés de mon autorité sous laquelle ils ont toujours marché[2]. »

Le zèle et la vigilance de Noailles n'avaient plus besoin d'être excités contre ces tentatives aussi préjudiciables à notre prestige qu'aux intérêts de notre commerce. Comme on l'a dit plus haut, il avait été le premier à signaler qu'une des tâches de l'ambassade de France à Constantinople était de faire respecter les privilèges dont nous étions en possession depuis saint Louis ; mais déjà Noailles constatait qu'il n'y avait « aujourd'hui si petite province en Italie et Espagne qui ne guette l'opportunité de dresser un consul à part soy et par ce moien de se séparer de la protection qui leur a esté toujours si utile sous le nom et bannière de France ». Les Vénitiens avaient pu s'affranchir de cette tutelle en toute facilité en un temps où la France n'avait pas encore d'ambassadeur à Constantinople. Les Florentins et les Génois avaient voulu en faire autant quatorze ou quinze ans avant l'arrivée de Noailles, mais leurs démarches avaient été déjouées par M. de La Vigne, alors notre ambassadeur. Cet insuccès n'empêcha pas les Ragusains, avant l'arrivée de Noailles, de se soustraire à la juridiction de nos consuls. Noailles

1. Ms. cité, fol. 288.
2. Charrière, p. 275 n.

Digitized by Google

se préoccupa très vite de faire rabattre leurs prétentions. Dès ses premières audiences du sultan (20 mai 1572), il porta l'affaire du consulat contre les Ragusains, et il fut invité à présenter sur cette affaire un *arzé* à Sélim II[1].

Au roi qui lui recommandait de faire opposition aux princes d'Italie en voie de s'émanciper de la tutelle de la France devant la Porte, Noailles promettait de faire tout ce qu'il pourrait pour contre-balancer, par ses seules remontrances, les grands présents qui affluaient de partout auprès du grand vizir. Notre opposition, disait Sokoly, le privait d'une très grande augmentation de ses revenus ; nous voulions lui lier les mains sans y mettre rien dedans[2]. Argument considérable à la Porte « où tout était à vendre », comme écrivait Noailles[3].

Après les Ragusains, Noailles eut à combattre les Florentins, puis les Lucquois et enfin les Piémontais, tous désireux de secouer le joug séculaire ; il réussit à les faire renvoyer tous. En dépit des sentences favorables qu'ils avaient obtenues en plein divan, il pouvait écrire : « Je les ai mis à recommencer[4]. » Pour enlever à ces mêmes Ragusains l'espoir de réussir par leurs seules intrigues auprès de la Porte, il s'avisa de rappeler à Charles IX comment son père les avait traités en pareil cas durant l'ambassade de M. d'Aramon : « Le feu roi Henry votre père manda en ses mers de Levant et de Ponant que, puisque les Ragusains estoient retirés de dessous sa bannière, on leur courût sus comme à ennemis ; et là-dessus fut prins un de leurs navires valant 35 ou 40,000 écus dont il ne fut rien rendu[5]. Votre Majesté n'a moins d'occasion de faire le semblable que le roi son père, vu qu'il n'est pas question des Ragusains seulement, car si ceux la joyssent de ce qu'ils ont obtenu par deça, vous ne devez faire doute qu'aussitôt que la paix sera faite, les Génois, Florentins, Napolitains, Anconitains et Milanais n'en obtiennent autant[6]. » Peut-être Noailles a-t-il averti en même temps ces peuples en mal d'émancipation du sort qui attendait leurs tenta-

1. Notes de Noailles dans les *Archives historiques du département de la Gironde*, t. XV, p. 225 : « Mardi xxe mai 72 fut l'audience du Grand Divan pour le fait du consulat contre les Ragusains, et fut résolu que dudit fait serait fait *arzé* au Grand Seigneur. »

2. Charrière, p. 572. De là une cause sensible d'infériorité pour nos ambassadeurs. « Les Français », disait-on à la Porte, « demandent beaucoup sans toutefois apporter un seul petit présent, fust-il d'une oreloge ou d'un petit panier de fruits et il n'y a petit Sciote, Ragusain, Vallacque ou Moldave qui vienne à la Porte du Grand Seigneur les mains vides. » Iorga, p. 93.

3. Ms. cité, fol. 275.

4. Ms. cité, fol. 184.

5. Charrière, p. 275 n.

6. Charrière, p. 276.

Digitized by Google

tives, même si elles réussissaient à la Porte. Les Ragusains s'émurent et décidèrent d'envoyer un ambassadeur auprès de la cour de France. A cette occasion, Noailles engageait le roi à se montrer résolu : « S'il plait à Votre Majesté parler aussi résolument que j'ai fait à ceux qui sont ici, je m'assure qu'ils vous supplieront à mains jointes de les vouloir sous votre protection comme auparavant[1] ». Pour lui, il estimait avoir fait assez en mettant l'affaire aux termes où elle était. « Il ne tiendra qu'à vous que vous n'en ayez telle issue que vous la devez désirer. » Sur les conseils de Noailles, le roi tint sans doute les paroles fermes demandées par les circonstances. Quand Noailles fut rappelé de Constantinople, aucune nationalité n'avait réussi à secouer le joug de notre protectorat, et il pouvait écrire dans sa dernière lettre, envoyée de Constantinople : « Je loue Dieu de ce que je pars de cette charge avant qu'il soit rien advenu de ce que le roi craignoit des menées faites par deça pour avoir accès séparé de son authorité...; nulle nation chrétienne, exclus les Vénitiens, ne peut trafiquer par deça que sous le nom et étendard de France[2]. »

Si Noailles montait la garde avec une si jalouse vigilance à la porte du divan pour en défendre l'accès direct à tous ces princes d'Italie qui prétendaient s'affranchir de notre protectorat, c'était pour la tenir obstinément fermée aux Espagnols : « Car », écrivait-il, « tous ceux qui viennent ici chercher le trafic et, sous couleur de trafic, la pratique des affaires d'Estat, qui est autant à dire en françois l'introduction de l'Espagnol[3] » ; « et voila les Espagnols plantés en ceste porte », écrivait-il au roi, « votre intelligence dissipée et votre consulat d'Alexandrie ruiné et par conséquent tout le trafic de vos sujets du Levant détruit et votre traite foraine de Marseille perdue. »

L'attention vigilante de Noailles s'était portée particulièrement de bonne heure sur les tentatives des Espagnols pour pénétrer auprès de la Porte. Il n'était pas encore arrivé à Constantinople que déjà, de Raguse (janvier 1572), il dénonçait, comme un premier pas des Espagnols dans cette voie, la mesure prise avec affectation par Don Juan de permettre au gouverneur des enfants d'Ali-bassa, pris à Lépante, d'aller traiter de leur rançon à Constantinople. Quelques jours après, il remarquait le retour du même gouverneur, accompagné d'un secrétaire de Don Juan, et il en informait notre ambassadeur du Ferrier pour

1. Charrière, p. 572.
2. Charrière, p. 275 n.
3. Ms. cité, fol. 242 v°.

Digitized by Google

qu'il attirât l'attention de la République sur des démarches engagées sans le consentement et en cachette de leur « colligué ».

Rentré et installé à Constantinople, Noailles constata de ses yeux qu'il avait deviné juste, et il chargea M. de La Triquerie, agent français qui rentrait en France, d'exposer tout au long ce qu'il savait des menées pratiquées par les Espagnols qui s'évertuaient à nous supplanter auprès du Grand Seigneur. Après le renvoi sans rançon des fils d'Alibassa, il signalait l'arrivée de leurs lettres portées au divan par les ambassadeurs de l'Empereur. Le roi félicitait Noailles de cette vigilance toujours en éveil et l'engageait à y persévérer : « Je me doute que, comme vous avez bien commencé, vous ne poursuiviez encore mieux à rompre l'entreprise que les Espagnols ont poursuivie par dela pour avoir entrée à la Porte du Grand Seigneur, afin de leur faire donner pied de faire chose qui soit préjudiciable au bien de mon service. » Noailles continua sans aucun doute à répondre au roi en tenant tête aux assauts des Espagnols contre notre situation au Levant. Quand son successeur fut sur le point de le remplacer à Constantinople, il lui fut recommandé dans ses *Instructions* d'apprendre « du sieur d'Acqs comment estoit passée la pratique que les Espagnols avoient dressée pour parvenir à une trêve avec le Grand Seigneur ».

Le successeur de François de Noailles n'était autre, sous le nom de l'abbé de Lisle, que son propre frère Gilles. Celui-ci[1] était nommé (octobre 1573) à l'instante prière de François et, disait le roi dans les *Instructions* qui lui furent remises (janvier 1574), « en considération du contentement qu'avoit donné et des bons offices qu'avoit rendus en sa charge le sieur d'Acqs ». S'il avait fait élection de sa personne, disait le roi au nouvel ambassadeur, « c'est qu'il se persuadoit qu'étant de même lait et volonté il suivroit le même chemin ». Il lui recommandait de s'acquitter de sa charge « avec la même prudence, dignité, fidélité et soin qu'a fait le sieur d'Acqs ». C'est de lui qu'il devait « s'instruire de l'estat des affaires du Levant » ; il signalait particulièrement à son attention les tentatives faites par les Ragusains et autres pour se soustraire de la bannière de France, et la pratique que les Espagnols avaient dressée pour parvenir à une trêve — pratique dont il prenait soin de relever l'importance — comme étant contraire à l'amitié franco-turque et tout à l'avantage de l' « ennemi capital[2] ». Cet hommage rendu à l'œuvre accomplie par François de Noailles proposait à Gilles

1. Ms. cité, fol. 242.
2. Florimond de Raymond, *Antéchrist*, édit. 1607, p. 637 et suiv.

Digitized by Google

l'exemple à suivre. Jamais éloge ne fut plus mérité ni conseil diplomatique plus fondé. Contre « l'ennemi capital », personne, avant Richelieu, ne devait combattre avec plus d'animosité et de succès que François de Noailles. Chargé d'assurer à la France, avec l'alliance turque, l'appui le plus nécessaire à une heure où la France, affaiblie par dix ans de guerre civile, avait tout à redouter de l'ambition insatiable de Philippe II et de ses ingérences tracassières, il sut déjouer toutes les visées malveillantes du roi d'Espagne contre nous. A la flotte turque relevée, il sut, à notre grand profit, ménager de nouveaux éléments de force et de succès, soit par la paix turco-vénitienne, soit par l'élévation d'un prince français sur le trône de Pologne.

De ces résultats heureux, Noailles put revendiquer à peu près seul tout l'honneur. Dans les négociations qu'il eut à conduire à cet effet, devant les résistances dont il avait à triompher, il n'avait à compter que sur son action personnelle. Il n'avait pas à s'aider du prestige ni de l'appui armé de son roi. Charles IX était trop peu obéi dans son royaume pour être considéré au dehors. Réduit souvent à jouer le rôle de solliciteur, jamais, nous l'avons vu pour la question d'emprunt, Noailles ne voulut prendre l'attitude de quémandeur besogneux. Par la dignité de sa diplomatie, par son ascendant personnel, il réussit toujours à inspirer aux ministres du sultan le respect de sa personne et de son roi. Ainsi, reçu un jour en audience secrète par le grand vizir, il l'entendit parler du petit roi de France, *France Kraab*. Noailles, perdant patience, nous dit Florimond de Raymond, se leva et, haussant sa main et sa voix comme un homme offensé, s'adressa au pacha : « *Yoctur Yoctur*, qui veut dire non pas ainsi *Franche padachaa*, *Franche padachaa*, suivant tout aussitôt sa pointe, qu'il mourroit plus tôt que voir ravaller ainsi la majesté de son maître, l'Empereur des Francs. » Le drogman ayant fait entendre la plainte de l'évêque français, Méhémet Sokoly, avec un baissement de tête, avoua qu'il avait tort et n'usa plus de ce mot *Kraab*, parlant de notre roi[1].

Charles IX n'hésitait pas à reconnaître la dignité personnelle de Noailles, sa prudence et sa dextérité. Sa correspondance, nous l'avons vu, en contient maint témoignage. Noailles n'avait-il pas en effet déployé une habileté plus qu'ordinaire en triomphant du mauvais vouloir des Vénitiens, sans pourtant rien aliéner de leurs sympathies en une heure où elles nous étaient si précieuses? Il n'en montra pas moins en forçant la main du vizir et du sultan jusqu'à leur arracher la libération

1. Florimond de Raymond, *Ibid.*

Digitized by Google

des chevaliers de Malte si détestés des Turcs, en les décidant à appuyer ostensiblement la candidature du duc d'Anjou au trône de Pologne dont, au fond, ils ne voulaient pas. Le roi, qui sentait très bien la difficulté de l'entreprise, n'hésitait pas à écrire à Noailles : « M. d'Acqs, toute ma confiance est en votre dextérité et prudence pour la négociation de ce fait, lequel je vous prie conduire si dextrement que j'en obtienne ce que je demande et me promets[1]. »

Rejoint à Constantinople (1er août 1574) par son frère et successeur pour l'instruire de l'état des affaires et l'assister de ses conseils, Noailles prolongea son séjour jusqu'à ce que le nouveau roi, Henri III, lui eut mandé de rentrer « au plus tost, afin de tirer de vous ample lumières de toutes choses qui peuvent regarder son service[2] ». Il pouvait quitter Constantinople et rentrer en France pour rendre compte de ses actions, « lesquelles avaient été ici, comme en ses précédentes légations, fidèles et heureuses[3] ». L'histoire ne peut que ratifier ce jugement de Noailles sur son œuvre, où la politique française apparaît avec éclat[4].

A. DEGERT.

1. Ms. cité, fol. 191, 204.
2. Ms. cité, fol. 227.
3. Charrière, p. 576.
4. Charrière, p. LIX.

Digitized by Google

LES ÉTATS DE BRETAGNE

ET

LES PROGRÈS DE L'AUTONOMIE PROVINCIALE

AU XVIIIe SIÈCLE[1]

Pris à la lettre, les textes qui définirent les droits des États de Bretagne, lors de la réunion de la province à la couronne, auraient fait de la première une sorte d'État distinct où le roi n'eût exercé que les pouvoirs d'un souverain constitutionnel. Ils auraient permis aux États de soustraire la province à toutes les lois nouvelles, à toutes les réformes, ainsi qu'à tous les impôts qu'ils auraient jugé bon. Le droit de recours au Parlement qui leur fut formellement reconnu par l'édit de juin 1579, contre toute lettre ou édit préjudiciant aux privilèges de la province, leur procurait éventuellement l'appui d'un allié redoutable, armé de moyens légaux qui leur manquaient à eux-mêmes pour empêcher la levée d'une taxe ou l'exécution d'une loi.

Mais l'on sait que l'ancienne monarchie a toujours fait bon marché

1. Jusqu'à l'avènement de Louis XIV, nos sources, pour l'étude des États de Bretagne, se réduisent, à peu de chose près, aux procès-verbaux de leurs sessions ; nous en avons la collection complète à partir de 1567 ; les budgets des États y sont joints. A partir de 1660, nous commençons à disposer d'une correspondance intéressante, mais pendant longtemps incomplète, entre les ministres et leurs agents dans la province. C'est seulement après l'installation d'un intendant à demeure (1689), et surtout après l'institution de la Commission intermédiaire des États (1734) qu'apparaissent des collections nombreuses de documents, de nature variée et généralement bien conservées. Pour le XVIIIe siècle, nous possédons ainsi des sources très riches, sur bien des points très complètes, et qui étaient, jusqu'à présent, restées, pour la plus grande partie, inutilisées. Nous avons dû en faire une étude très étendue aux Archives et à la Bibliothèque nationales, ainsi qu'aux archives des divers départements bretons, principalement à celles d'Ille-et-Vilaine, pour la préparation de l'ouvrage dont nous résumons ici la principale partie. Il nous faut nous contenter de signaler l'importance de ces sources ; nous ne pouvons évidemment songer à en joindre à cet article une description même sommaire.

Sur la même question, nous n'avons à citer qu'un petit nombre d'ouvrages qui méritent de retenir l'attention. Nous les indiquerons en note, au passage.

Digitized by Google

des privilèges les plus solennellement reconnus lorsqu'ils contrariaient l'exercice de sa souveraineté. Logiquement, les pouvoirs des États provinciaux étaient incompatibles avec le principe de la monarchie absolue et, lorsque celle-ci s'affermit, il sembla, en effet, que ces assemblées étaient condamnées à disparaître ou à subir une déchéance totale.

En 1628, l'on vit ainsi la fin des États de Dauphiné et, en 1657, celle des États de Normandie. Ceux de Provence, après 1639, n'existèrent plus que sous la forme d'une assemblée restreinte et sans indépendance. En 1632, l'édit de Béziers avait atteint durement ceux de Languedoc dans leurs pouvoirs et leurs libertés. Dès les débuts de son administration, Colbert manifesta sans ménagements sa volonté de réduire ceux qui subsistaient à n'être plus que les intermédiaires dociles du pouvoir central.

Cependant, ceux dont on avait jusqu'alors respecté l'existence ont survécu jusqu'à la fin de l'ancien régime. Sur leur histoire au XVIIIe siècle, il reste beaucoup à apprendre. Mais divers auteurs ont déjà eu l'occasion de montrer qu'en Bretagne et en Languedoc, tout au moins, les États avaient, de bonne heure, recommencé à gêner le pouvoir royal par une opposition souvent efficace et accru leur rôle au cours du siècle dans l'administration des deux provinces. Cette première impression, une étude suivie de l'activité des États de Bretagne depuis l'avènement de Louis XIV nous permet de la confirmer. Elle nous a révélé, en Bretagne, un progrès continu de l'autonomie provinciale aboutissant, en fin de compte, à la dépossession à peu près totale de l'intendant. Il ne s'agit pas seulement de la conquête d'attributions administratives, exercées, d'ailleurs, avec une indépendance quasi complète ; l'extension de cette autonomie administrative était liée à la restauration d'un pouvoir politique réel, à la faculté, sinon de refuser absolument l'impôt, du moins de débattre effectivement le montant et les conditions des contributions de la province.

* * *

Dans la première moitié du XVIIe siècle, on avait vu se régulariser l'organisation des États de Bretagne et l'exercice de leurs pouvoirs. Leurs tenues étaient devenues périodiques, annuelles d'abord, puis biennales à partir de 1630 ; on avait arrêté, en 1614, la liste des villes autorisées à s'y faire représenter ; les nobles avaient commencé à s'y rendre en grand nombre et à affirmer ainsi, par le fait, le droit de tous les gentilshommes de la province à y siéger en personne. Assister aux

Digitized by Google

États ne semblait plus, comme précédemment, l'accomplissement d'un devoir pénible, mais paraissait déjà considéré comme l'exercice d'une prérogative avantageuse.

C'étaient là des apparences de progrès. Au cours des troubles des deux minorités, l'assemblée ne s'était jamais départie du loyalisme le plus parfait. Elle s'était vivement élevée contre les fauteurs de désordre, contre Vendôme et contre Rohan. Elle avait pris parti contre le Parlement au moment de la Fronde. Elle avait réclamé avec insistance la destruction des châteaux forts. Loin de manifester la moindre tendance séparatiste, elle s'était montrée disposée à soutenir, dans l'autorité monarchique, la sauvegarde nécessaire de l'ordre public et de l'unité nationale. Le souvenir des misères du temps de la Ligue n'était pas effacé. Mais ce loyalisme n'avait pas empêché les États de se défendre contre les exigences du pouvoir royal. Il avait, au contraire, favorisé leurs marchandages et la conservation de leurs droits.

Au lendemain de la Fronde, ils paraissaient encore exercer effectivement le plus important de ceux-ci, celui de consentir les levées de deniers faites dans la province. Il était leur principale raison d'être, celui sans lequel le roi eût pu se dispenser de les réunir, et la seule arme efficace qu'ils eussent pour la défense des intérêts et des privilèges de la province. Depuis Henri IV, ce droit n'était formellement violé que par la levée, sans leur consentement et malgré leur opposition, de l'impôt des garnisons, faible objet de 75,000 livres par an. Par contre, les États avaient obtenu, en 1613, un arrêt du Conseil reconnaissant leur prétention à consentir les octrois des villes.

A la vérité, la meilleure protection des contribuables bretons et du droit des États leur venait du maintien dans la province, jusqu'à cette époque, d'un régime fiscal particulier, absolument distinct de la fiscalité appliquée dans les autres parties du royaume.

On n'avait pas introduit en Bretagne les impôts royaux ; on n'y payait ni la taille, ni les aides, ni la gabelle. A leur place, le roi continuait de lever les anciens impôts ducaux : les *fouages*, impôt direct sur les biens-fonds roturiers, et l'*impôt et billot*, droit de consommation sur les boissons et, comme les anciens ducs, il demandait régulièrement aux États de les consentir. Jusque vers la fin du XVIe siècle, le taux de ces deux impôts était variable et pouvait faire l'objet de discussions. Ce taux devenu fixe, leur vote ne fut plus qu'une simple formalité. Mais le produit de ces deux impôts ordinaires était bien loin de correspondre à celui des impôts levés dans les autres parties du royaume. De bonne heure, le roi exigea, en outre, des subsides extraordinaires sous

Digitized by Google

divers prétextes et sous diverses formes. A partir de 1615, ils prirent celle d'un don gratuit régulièrement demandé dans chaque tenue.

Pour satisfaire au paiement de ces subsides et, d'autre part, aux dépenses, d'ordre militaire surtout, que le roi mettait à leur charge, les États durent être autorisés à lever des impôts pour leur propre compte. Leur propre fiscalité naquit ainsi des exigences de la royauté. Ils eurent une caisse et un trésorier avant 1534. Leur premier impôt régulier fut celui des « devoirs sur les boissons », perçu sans interruption depuis 1593 et dont le taux fut accru à plusieurs reprises jusqu'en 1697. La ferme en était adjugée par le gouverneur de la province, mais en présence des États et à des conditions établies et débattues par eux, et le produit en entrait tout entier dans la caisse de leur trésorier. A cet impôt de consommation s'ajouta, au XVIIe siècle, un impôt direct. En 1643, sur l'invitation des commissaires du roi, ils décidèrent, pour équilibrer leur budget, la levée d'un emprunt forcé et remboursable sur les contribuables aux fouages. Sous cette fiction apparut, en réalité, un impôt nouveau, celui des *fouages extraordinaires* qui, à partir de 1659, fut levé chaque année, à un taux variable suivant les besoins. Il ne fut, évidemment, jamais question de remboursement. Les fouages extraordinaires furent répartis et perçus comme les autres ; le contentieux en appartint aux mêmes juridictions. Mais le produit en fut versé dans les caisses de receveurs spécialement institués par les États et relevant de leur trésorier. Les États eurent ainsi un ensemble de caisses et de comptables qui pouvaient être aisément employés à la perception d'autres impôts directs.

Ce n'est évidemment pas le souci de l'intérêt public qui avait provoqué ce développement de la fiscalité des États. Ils n'avaient jamais pris l'initiative d'autres dépenses que de largesses à leurs propres membres et, surtout, aux grands personnages de la cour et aux représentants du roi dans la province. Jusque sous l'administration de Colbert, les distributions de pensions et de gratifications et autres gaspillages dont leurs tenues étaient l'occasion, le désordre et les malversations de leurs trésoriers et fermiers, les concussions des gouverneurs de la province furent, après les exigences du gouvernement, les seules causes de leurs embarras financiers. Ils ne devaient d'ailleurs jamais cesser de considérer que leur rôle n'était pas de pourvoir directement aux besoins de la province, mais de s'opposer à l'accroissement de ses charges, quel qu'en fût l'objet.

Ils n'auront garde, en aucun temps, de se prêter à l'augmentation de leurs propres revenus ; car ils n'y verront jamais qu'un moyen, pour

Digitized by Google

le roi, de tirer plus d'argent de la province ou de leur imposer de plus lourdes dépenses. En arrêtant les conditions du bail des devoirs sur les boissons, leur principale préoccupation sera toujours non pas d'améliorer le rendement des taxes par une répression rigoureuse de la fraude, mais de ménager les intérêts des gentilshommes vignerons et des gros consommateurs. En associant les États à l'exploitation fiscale de la province, la monarchie leur fournit un moyen de servir les intérêts de celle-ci, mais ce fut d'abord et pendant longtemps d'une manière purement négative, en facilitant simplement leur résistance à ses propres exigences.

* * *

Jusque dans les premières tenues du règne de Louis XIV, le montant du don gratuit faisait l'objet de laborieuses discussions ; le roi, pour obtenir ce qu'il voulait, devait toujours demander davantage. Ce don gratuit n'était accordé qu'à des conditions formulées dans un contrat solennel qui rappelait les principaux privilèges de la province en même temps qu'il stipulait les promesses particulières faites au nom du roi pendant la tenue. L'usage du contrat dura aussi longtemps que les États et le don gratuit. Jusqu'en 1669, le vote et même le marchandage de celui-ci furent toujours précédés de l'examen des contraventions, c'est-à-dire des infractions aux clauses du précédent contrat. Or, à partir de 1671, les choses changèrent. Cette année-là, les États votèrent le don gratuit avant d'avoir achevé l'examen des contraventions. En 1675, ils le votèrent sans débat et par acclamations, dès le premier jour de leurs délibérations, et ce fut désormais la pratique ordinaire. Les commissaires du roi eurent dès lors pour instruction d'exiger que le vote eût toujours lieu sous cette forme, au chiffre fixé par le gouvernement, chiffre maintenant invariable : un million par an en temps de paix, un million et demi en temps de guerre. Le seul débat sérieux des États, en ce temps-là, était ainsi supprimé.

L'autorité du jeune roi et l'énergie de Colbert avaient eu rapidement raison des velléités d'opposition de la noblesse. C'était le seul ordre qui demeurât gênant ; le clergé, exempt des charges débattues dans l'assemblée et très dépendant du roi, fut de tout temps assez docile ; les députés du Tiers État avaient depuis longtemps perdu l'esprit d'indépendance qui les avait souvent dressés, au siècle précédent, contre des exigences qui alors, il est vrai, menaçaient surtout leurs villes ; par sa réforme des finances municipales, Colbert acheva de les mettre

Digitized by Google

sous la main des agents du roi. C'est dans la noblesse, nombreuse et turbulente, que résidait toute la force de l'opposition.

Mais, aussitôt la Fronde passée, on lui fit déjà sentir l'autorité d'un gouvernement mieux affermi ; sous Colbert, la manière dont on usa à son égard des moyens d'intimidation et de corruption témoigna fortement de la volonté du roi et du ministre de plier tout le monde à l'obéissance. Colbert introduisit dans la province tous les nouveaux impôts indirects qu'il créait pour l'ensemble du royaume, sans s'arrêter aux protestations des États. Il réduisit la noblesse au silence par ses édits sur la recherche des abus des justices seigneuriales et des usurpations de droits domaniaux. Trop heureux de se racheter de l'application de ces édits menaçants par des augmentations de don gratuit et des subsides extraordinaires dont les contribuables roturiers devaient faire à peu près tous les frais, les gentilshommes n'opposèrent que de platoniques remontrances aux exigences nouvelles de la fiscalité royale. Ce fut le peuple qui se révolta, en 1675, contre le monopole du tabac, le papier timbré et les droits sur l'étain. Mais la répression de la révolte des Bonnets Rouges ou du Papier Timbré fournit justement au pouvoir royal l'occasion d'anéantir toute opposition. C'est alors que cessa tout marchandage du don gratuit. Le Parlement fut transféré à Vannes pour quinze ans. Déjà, avant de lui enlever, comme aux autres cours du royaume, l'usage utile de son droit de remontrances, on lui avait interdit, en 1672, de communiquer aux États les actes royaux soumis à son enregistrement et de recevoir de leur part aucune opposition.

Par ménagement pour le duc de Chaulnes, gouverneur de la province, auquel il était allié par son gendre, le duc de Chevreuse, Colbert, malgré des dénonciations très précises, n'avait rien fait pour empêcher des dilapidations et des concussions dont souffraient les finances des États, et dont le gouverneur tirait les plus scandaleux profits. Mais, après la mort du ministre, le roi, directement averti, intervint. L'arrêt du conseil du 27 mars 1684, tout d'abord, puis, après la faillite du trésorier des États, Guillaume d'Harrouys, le règlement général de 1687, voté par l'assemblée, mais décidé et préparé à Versailles, instituèrent enfin un contrôle sévère de l'administration financière des États et de la gestion de leur trésorier et de leurs fermiers. Sans l'assentiment des commissaires du roi, les États ne purent désormais faire aucun emploi de leurs fonds en dehors des dépenses ordinaires prévues par leur règlement. En 1689, l'installation à demeure d'un intendant dans la province parut consommer leur déchéance.

Digitized by Google

La Bretagne subit tous les expédients de la fiscalité royale pendant les années désastreuses de la fin du règne, tous les impôts nouveaux, toutes les créations d'offices qu'il plut aux contrôleurs généraux de lui infliger. On ne sollicita jamais le consentement des États à aucune levée de deniers, qu'elle fût directe ou déguisée. On ne les admit qu'à en solliciter le rachat. Il ne leur restait plus, semble-t-il, d'autre moyen de défendre les contribuables de la province contre le fisc royal que de se faire les intermédiaires de celui-ci. Leur budget, déjà chargé de lourdes dépenses militaires, dut suffire aussi à la finance d'innombrables offices et de divers subsides et taxes extraordinaires. Il fallut recourir aux anticipations et aux emprunts, et les États se trouvèrent en 1715 accablés d'une dette dont le service exigeait cette année-là 1,843,000 l., soit 23 % de plus que le don gratuit du temps de guerre.

Mais c'était justement au moment où les États paraissaient condamnés à souffrir docilement toutes les exigences de la royauté que se préparaient le réveil de leur activité politique et l'expansion de leur rôle administratif. L'excès même des sacrifices qu'on leur imposa ranima en eux l'esprit d'opposition et, en les associant plus largement à l'exploitation fiscale de la province, on commença à fournir des instruments et des objets nouveaux à leur administration, jusqu'alors réduite à l'encaissement du produit de leurs devoirs et de leurs fouages[1].

On ne demanda pas leur consentement à la capitation que l'intendant commença de lever dès qu'elle fut établie, au début de 1695. Mais on les invita, dans leur session de la même année, à en solliciter l'abonnement.

Le gouvernement ne prévoyait nullement que ce système, qui fut proposé dans tous les pays d'États, pût avoir de fâcheuses conséquences. Il ne voyait que l'avantage de s'assurer un revenu fixe en laissant aux États provinciaux la responsabilité et les risques de la levée. Mais, en Bretagne, il apparut bientôt qu'il ouvrait ainsi la voie aux plus dangereuses prétentions. Dès 1695, le Tiers et la Noblesse eussent voulu que le roi demandât formellement l'abonnement, ce qui n'eût été qu'une façon détournée de demander le consentement de l'assemblée. En 1703, la noblesse mit en question le prix de l'abonnement et, par la même occasion, le chiffre du don gratuit, ce qui ne s'était pas vu depuis trente ans. Les commissaires du roi eurent vite raison de ces

1. Cette renaissance de l'activité des États a été signalée pour la première fois et bien étudiée par F. Quessette, *L'administration financière des États de Bretagne de 1689 à 1715* (1911).

Digitized by Google

velléités de résistance. Mais c'est sur un autre point que l'opposition, qui se réveillait ainsi au sein des États, porta ses efforts les plus sérieux. Ces efforts tendirent à exclure complètement l'intendant des opérations relatives à la levée de l'impôt et à remettre toute autorité et toute juridiction en la matière aux mains des commissaires des États et, plus particulièrement, des commissions particulières instituées dans chaque diocèse. Ils réussirent, et le résultat fut que les non-valeurs et les retards dans les paiements des cotes de la noblesse compromirent le rendement de l'impôt. En 1713, le gouvernement dut restaurer l'autorité de l'intendant et des commissaires du bureau central. Mais les privilégiés avaient senti les avantages d'un système qui leur livrait l'administration du premier impôt direct qui pesât sur eux ; l'autonomie des bureaux diocésains fut désormais une des revendications capitales de l'opposition.

Cependant, les États refusèrent d'abonner le dixième, ou, plutôt, informé de leurs dispositions, Desmarets ne se risqua pas à le leur demander. Ils affectèrent de se désintéresser d'une levée à laquelle les circonstances ne leur permettaient pas de faire une opposition ouverte, mais qu'ils voulaient se garder de paraître légitimer en aucune manière. Ce fut leur moyen de protester contre l'impôt nouveau le plus odieux aux privilégiés.

Si, d'ailleurs, ils n'eurent pas l'audace de s'élever contre les nouveaux impôts royaux, il leur fut plus facile de résister aux tentatives du pouvoir pour les obliger à en établir pour leur propre compte. En 1697, ils refusèrent ainsi de continuer la perception à leur profit de la première capitation, supprimée cette année-là. En 1705 et 1707, ils repoussèrent de même l'établissement d'un droit sur les boissons à l'entrée de la province ; ils ne s'y résignèrent qu'en 1709, l'année du grand hiver et de Malplaquet, devant la gravité des circonstances et l'état désespéré de leurs finances ; encore la noblesse ne céda-t-elle que sous la menace de lettres de cachet. Capitation et droits d'entrée atteignaient les privilégiés ; c'est ce qui explique la vivacité de la résistance. En 1697, on avait obtenu sans peine que l'assemblée substituât au maintien de la capitation une augmentation d'un tiers du taux des devoirs sur les boissons qui n'étaient guère payés que par le bas peuple.

* * *

A la mort de Louis XIV, il se trouvait aux États de Bretagne une opposition prête à l'action, accoutumée déjà à se défendre, qui avait

Digitized by Google

accumulé les griefs et tiré un programme du régime auquel la province était soumise depuis vingt ans. Certains des événements de l'époque de la Régence sont parmi les plus connus de l'histoire de Bretagne. On sait comment les États de 1717 furent séparés au bout de trois jours, la noblesse ayant refusé de voter le don gratuit sans que l'on eût entendu ses griefs, et comment il fallut exclure une soixantaine de gentilshommes pour réduire à l'obéissance l'assemblée de 1718. La conspiration de Pontcallec est encore citée comme une des plus célèbres manifestations de l'esprit d'indépendance des Bretons. Ce fut, en réalité, une équipée ridicule qui avorta misérablement et ne dut son retentissement qu'à la fin tragique de quatre malheureux comparses sur lesquels le marquis d'Argenson tint à faire un exemple.

Ce qui mérite véritablement de retenir l'attention et permet de juger des buts et du caractère de l'opposition bretonne, ce sont les revendications déjà soutenues dans la tenue de 1715 et formulées avec plus de précision aux États de Dinan de 1717 et 1718.

On ne refusait pas au pouvoir royal les impôts et les subsides qu'il demandait. Ses demandes étaient, du reste, modérées ; le dixième disparut en 1717. Ce que les États voulaient, c'était conquérir des pouvoirs administratifs et devenir maîtres de régler eux-mêmes leur propre budget, de pourvoir, surtout, par des moyens de leur choix aux dépenses qu'on leur imposait, et de faire rendre gorge aux financiers qui avaient spéculé sur leurs embarras dans les années de détresse à la fin du dernier règne.

Ils prétendaient faire compter de clerc à maître les engagistes des droits d'entrée, à la tête desquels se trouvait leur trésorier, Michau de Montaran et, aussi, supprimer ces droits d'entrée si détestés, nous venons de dire pourquoi. Ils ne voulaient plus accepter l'abonnement de la capitation qu'à leurs propres conditions, c'est-à-dire sans aucune participation de l'intendant à la levée de l'impôt et avec l'institution de bureaux diocésains autonomes. Ils réclamaient également le contrôle, par leurs propres commissaires, de l'administration des fouages. En outre, à des commissions librement choisies par eux et ne relevant que d'eux, ils demandaient que fût remise la gestion de tous les services dont on imposait la charge à leur budget, grands chemins, haras, fournitures militaires, etc. Ainsi leurs fonds ne seraient pas dilapidés et les contribuables de la province, surtout les privilégiés, seraient efficacement protégés contre les pratiques du pouvoir central et de ses agents. L'esprit provincial, une hostilité native envers les autorités venues du dehors ont certainement inspiré ces revendications. Mais les motifs

Digitized by Google

directs en sont bien évidents. Nous assistons alors à une réaction contre les effets d'une politique financière ruineuse à la fois pour la province et menaçante pour les privilégiés. Le Parlement de Bretagne, dont les magistrats avaient été parmi les privilégiés les plus sévèrement atteints par les impôts nouveaux et les expédients du dernier règne, prit d'ailleurs à l'agitation une part active et, à certains moments, prépondérante. Pour la première fois on vit alors combien l'action combinée des deux grands corps politiques de la province, États et Parlement[1], pouvait être redoutable pour le pouvoir royal. Mais, en tout cela, aucune trace de sentiments séparatistes. L'entente des conjurés de 1719 avec l'Espagne visait le régent, non le roi ; d'ailleurs, le nombre des conjurés ne dépassa pas quelques douzaines. On allait bientôt voir que l'opposition disposait d'autres forces.

Les États de 1718 ne réussirent pas à imposer leur programme. Leurs commissaires perdirent en matière de grands chemins, d'étapes et de haras, les pouvoirs qu'ils s'étaient arrogés depuis 1715. Mais le succès du gouvernement ne fut ni complet ni définitif. Les États avaient perdu l'abonnement de la capitation ; mais c'est qu'ils avaient refusé de le prendre sans bureaux diocésains, et la levée directe de l'impôt n'allait jamais paraître aux contrôleurs généraux qu'une source de risques et d'embarras.

D'autre part, la résistance des États avait eu raison de l'obstination du gouvernement à leur imposer les droits d'entrée. Avec la suppression de ceux-ci, ils avaient réussi à obtenir la démission de leur trésorier et le rachat de sa charge, ainsi que de celles de tous leurs autres officiers, qu'ils recouvrèrent ainsi le pouvoir d'élire. Ils n'avaient, enfin, voté aucun des fonds dont on refusait la gestion à leurs commissaires.

L'assemblée de 1720, il est vrai, fut d'une docilité exemplaire. Le piteux échec et la répression sanglante de la conspiration de Pontcallec donnèrent alors l'impression que l'opposition bretonne était matée. Mais, dès 1722, on put s'apercevoir que ses éléments les plus sérieux n'avaient pas été touchés par la répression d'un complot auquel ils n'avaient eu aucune part. Leur activité et leur audace, déjà manifestes cette année-là, n'allaient faire que croître, jusqu'au jour où les États obtinrent la majeure partie des pouvoirs qu'on leur avait refusés en 1718[2]. Ce résultat fut acquis en 1734, après plusieurs tenues diffi-

1. Sur la politique du Parlement, voir A. Le May, *Le Parlement de Bretagne et le Pouvoir royal au XVIIIe siècle* (1910).

2. Dans une brève esquisse, *La Bretagne sous le maréchal d'Estrées* (*Revue de Bretagne*, novembre 1897-mars 1898), M. de Calan a étudié les sessions de cette époque (1724-1734),

Digitized by Google

ciles qui firent songer les ministres, en 1725, en 1728 et en 1736, comme déjà en 1719, à des projets de règlements qui eussent détruit l'indépendance de l'assemblée et exclu de son sein la majeure partie des gentilshommes. On se réduisit, en définitive, par la déclaration du 26 juin 1736, à exiger des membres de la noblesse l'âge de vingt-cinq ans et le partage noble, ce qui ne pouvait avoir grand effet. Il ne faudrait pas, toutefois, se figurer que les avantages alors obtenus par les États furent conquis par leur seule action.

L'agitation entretenue par le parti bruyant qui se posait, depuis 1715, en défenseur intransigeant des droits des États, fit évidemment sentir au gouvernement la nécessité de compter avec l'assemblée. Mais les prétentions des États ne furent pas moins utilement servies par la politique de certains des agents mêmes du pouvoir royal et de ses auxiliaires au sein de l'assemblée, et ce furent des circonstances absolument étrangères aux affaires bretonnes qui conduisirent le contrôleur général Orry aux concessions décisives.

Les intendants furent toujours irréductiblement hostiles à des revendications qui menaçaient leurs attributions. Feydeau de Brou qui avait conduit, aux côtés du maréchal de Montesquiou, la lutte contre les États de 1717 et 1718, maintint jusqu'à son départ, après la session de 1726, les traditions autoritaires du règne précédent et, tant qu'il fut là, réussit à empêcher que les États obtinssent l'institution de commissions intermédiaires à pouvoirs étendus. Son successeur Des Gallois de La Tour, bien qu'avec moins de crédit et de succès, s'y efforça tout comme lui.

Mais, pour les commandants en chef, premiers commissaires du roi aux États, l'important était de conduire les tenues à bonne fin. L'extension des attributions administratives des États ne les touchait pas directement. Certains ont exécuté sévèrement des consignes rigoureuses, tels Montesquieu et Fitz-James ; d'autres se sont volontiers débarrassés sur l'intendant des soucis de leur charge. Mais le maréchal d'Estrées, de 1726 à 1736, eut à l'égard de l'assemblée une politique qui annonce déjà celle du duc d'Aiguillon. Il se montra naturellement porté aux moyens de douceur et à l'entente avec les éléments modérés. Or, les concessions qui pouvaient satisfaire ceux-ci n'étaient pas moins redoutables pour l'intendant que les exigences tapageuses des intransigeants. C'est à l'intervention du maréchal que les États durent d'obtenir en 1726 l'entière administration des haras.

d'après la correspondance des ministres avec les commissaires du roi et les présidents des ordres. Il y signale l'importance de la « lutte pour les commissions ».

Digitized by Google

L'arrivée en 1732, sur le siège épiscopal de Rennes, de Guérapin de Vauréal[1], fournit à cette politique, au sein des États, l'instrument le plus précieux. Président de l'Église et de l'assemblée qui, désormais, sauf en des circonstances exceptionnelles, fut toujours convoquée à Rennes, il s'employa avec plus d'activité et de compétence, et non moins de zèle que le maréchal, au succès des demandes du roi. Étranger à la province, il avait d'autres ambitions que de la servir. Il n'allait pas tarder à la quitter pour une ambassade à Madrid. Les intransigeants de l'opposition ne se trompèrent pas sur ses sentiments et le traitèrent toujours en ennemi. Mais il ne trahit pas pour cela les intérêts des États.

Il vit fort bien qu'on inclinerait la majorité de l'assemblée à une docilité suffisante en satisfaisant à ses préventions contre l'intendant. Il y devait lui-même trouver son compte : chef des États, son rôle et son influence allaient s'accroître avec leurs attributions.

Il ne fut certainement pas étranger à la grave concession qui fut faite aux États de 1732. Cette année-là, on céda à leurs instances pour obtenir de présider eux-mêmes à l'emploi des fonds levés sur les contribuables roturiers, au marc la livre de la capitation, pour la dépense des fourrages et du casernement des troupes. L'unique commission qu'on leur permettait de nommer depuis 1718 pour assister l'intendant dans l'administration des grands chemins et dans celle des étapes des troupes, fut chargée de ce nouvel objet ; elle fut autorisée à nommer des correspondants dans tous les lieux de garnison. En cette occasion, le pouvoir royal parut céder à l'agitation fort vive et à la politique de chicanes entretenue par les opposants dans les tenues de 1730 et de 1732, agitation qui ne fut pas sans relations, il semble bien, avec l'opposition parlementaire. Mais, en 1734, le gouvernement parut se ressaisir et l'on vit le contrôleur général sévir avec assez d'énergie contre les principaux agitateurs et leurs agents, au moment même où il accordait aux États l'institution de la Commission Intermédiaire.

Cette concession décisive ne fut que la conséquence du rétablissement de l'impôt du dixième lors de la guerre de Succession de Pologne. Orry, spontanément, en offrit l'abonnement à tous les pays d'États. Il proposa, en même temps, aux États de Bretagne de reprendre l'abonnement de la capitation au prix d'une augmentation sensible de ce dernier impôt. Toute l'affaire fut préparée, avant la tenue de 1734, entre

1. Évêque de Rennes de 1732 à 1758. Ce fut le seul siège qu'il occupa. Il s'en démit pour raisons de santé et mourut en 1760. Ambassadeur à Madrid de 1740 à 1749. Élu à l'Académie française en 1749.

Digitized by Google

l'évêque et le ministre ; c'est Vauréal qui indiqua à celui-ci la tactique à suivre, établit les conditions des deux abonnements et le plan d'organisation de la Commission Intermédiaire. Auprès de l'assemblée comme auprès du ministre, ses conceptions eurent un plein succès, en dépit des critiques faites par les irréductibles. L'opposition fut désarmée.

Les attributions administratives des États demeuraient concentrées aux mains d'une seule commission. Par là, depuis 1718, le pouvoir royal s'était efforcé de restreindre leurs empiétements. En réalité, il aboutit à les doter ainsi d'un organisme puissant par son unité même et qui devra à cette unité de prendre, en dépit des règlements royaux, un caractère politique. Les membres de la Commission (définitivement dix-huit, six de chaque ordre, à partir de 1742) étaient, en principe, librement nommés par les États et ne devaient de comptes qu'à ceux-ci, sans être, en aucune manière, soumis à l'autorité, ni même au contrôle de l'intendant. Leurs actes n'étaient justiciables que du Conseil du roi. L'administration de la Commission était donc pleinement autonome. Ses pouvoirs étaient fixés par les arrêts du Conseil approbatifs des abonnements et par les arrêts intervenus sur les divers objets de son administration. Ils étaient ainsi strictement définis. Mais, dans ces limites, la Commission ne connaissait d'autre autorité que celle des États et du Conseil. Cette limitation interdisait d'ailleurs au pouvoir royal d'employer arbitrairement la Commission à son propre service, de lui imposer des décisions non prévues par les États et de se servir ainsi d'elle pour tourner l'opposition de ceux-ci. Il lui était, au contraire, pratiquement impossible d'empêcher la Commission de prendre, en l'absence des États, les initiatives qu'elle jugeait utiles pour la défense des intérêts de la province.

Les conditions des abonnements donnaient à la Commission Intermédiaire les plus larges pouvoirs pour la levée de la capitation et du dixième. L'intendant n'avait plus à s'en mêler, en aucune manière. La somme fixe à verser au trésor royal, par le trésorier des États, pour chacun des deux impôts, devait être exactement levée sur les contribuables de la province suivant les règles établies pour l'ensemble du royaume ; les États ne pouvaient pourvoir autrement au paiement du prix de l'abonnement. Mais leurs commissaires avaient toute juridiction en matière de répartition et de perception, sauf appel seulement au Conseil du roi. Il leur était facile d'apporter des tempéraments aux principes fixés dans les déclarations royales et de ménager plus ou moins certaines catégories de contribuables. Pour la capitation, les

Digitized by Google

États fixèrent une fois pour toutes les contingents respectifs de la noblesse, des villes et des paroisses de campagne, à l'avantage de la première. Pour le dixième, ils se gardèrent d'exiger rigoureusement les déclarations des assujettis et, surtout, de les contrôler ; de même, plus tard, pour les vingtièmes. Le principe constant de la Commission fut de conduire la perception avec le plus de douceur possible, mais aussi d'apporter le moins de changements possible à la répartition une première fois établie avec les plus grands ménagements pour les catégories de contribuables représentées aux États.

La Commission levait, avec la capitation, les impôts additionnels du casernement et de la milice. Elle avait l'entière administration du casernement. En matière de travaux publics, elle n'avait sur l'emploi des fonds votés par les États que les pouvoirs de contrôle définis par les arrêts du conseil de 1701, 1725 et 1732. L'intendant conservait toute l'autorité sur le personnel et le choix des travaux à exécuter.

Vauréal réussit à empêcher que l'autorité de la Commission Intermédiaire ne fût partagée entre des bureaux diocésains investis de pouvoirs étendus. Ce fut la principale revendication de l'opposition, et la généralité de la noblesse se fût volontiers accommodée d'un système aussi favorable au libre jeu des influences locales. C'eût été ouvrir la porte à tous les abus. L'administration exacte et la rentrée régulière des impôts exigeaient l'autorité d'une commission centrale qui concentrerait tous les pouvoirs de décision. L'évêque accepta que chacun des huit autres diocèses de la province eût une commission particulière, peu nombreuse (de six, puis de neuf membres), qui servît d'auxiliaire à la commission centrale siégeant à Rennes. Les membres de ces commissions diocésaines auraient séance et voix délibérative à la Commission Intermédiaire quand ils se trouveraient à Rennes. Mais, dans leurs diocèses, ils ne seraient jamais que les auxiliaires du bureau central qui, seul, pourrait rendre des ordonnances, accorder des dégrèvements et modérations d'impôts, arrêter les rôles, signer les mandements, nommer les correspondants, prendre, en un mot, toutes les décisions de quelque conséquence.

Tout de suite, les prétentions des bureaux diocésains à l'indépendance commencèrent à provoquer des conflits avec la commission centrale, et l'opposition ne manqua jamais de soutenir les bureaux. Mais, jusqu'à la fin, la commission centrale conserva une autorité prépondérante. Le règlement du 4 décembre 1770, toutefois, augmenta sensiblement celle des bureaux diocésains ; sur bien des points importants, en particulier pour la modification des cotes d'imposition, le

Digitized by Google

bureau central ne put désormais rien décider que conformément à leur avis, sauf appel aux États ; on ne nommerait plus de correspondants que parmi les candidats qu'ils auraient agréés ; le bureau central se prononcerait sur les demandes de révocations présentées par les bureaux diocésains ; mais ce sont eux qui décideraient des révocations réclamées par lui. En 1785, quand les États obtinrent enfin l'entière administration des grands chemins, les bureaux diocésains se virent attribuer les pouvoirs les plus étendus pour le choix et la surveillance des travaux à entreprendre dans leur ressort. Il est à remarquer qu'avec cette extension de leurs attributions s'apaisa l'antagonisme qui, auparavant, les avait souvent dressés contre la commission centrale. Celle-ci ne paraît, au reste, avoir souffert ni dans son prestige, ni dans son activité, des concessions qui furent faites aux bureaux diocésains. Leur rôle demeura, somme toute, secondaire. Leurs progrès furent, sans doute, un effet du progrès de l'opposition au sein des États autant que de l'accroissement des attributions administratives de ceux-ci. Mais ils n'énervèrent en aucune occasion l'action de la commission et ne dérangèrent pas l'économie de son administration.

* * *

Pendant dix-huit ans, sous la direction de Vauréal, puis, quand il fut parti pour son ambassade, sous la direction de son fidèle lieutenant Baillon, sénéchal de Rennes et président du Tiers, la Commission Intermédiaire échappa à l'influence de l'opposition. Jusqu'en 1752, Vauréal et Baillon demeurèrent maîtres du choix des commissaires. Cette année-là seulement, on commença à élire ceux-ci « au scrutin » et à compter des « bastionnaires[1] » parmi eux.

Ce fut, en réalité, chose salutaire pour la commission que cette longue tutelle de chefs dévoués au pouvoir. Ceux-ci, en effet, la défendirent avec plus d'autorité et de succès que ne l'auraient pu faire des opposants contre les efforts de l'intendant pour réduire à rien ses attributions en matière de grands chemins. Ils étaient également mieux placés que des opposants pour faire comprendre aux ministres la nécessité de respecter les principes de l'institution et le danger d'exiger de la commission qu'elle se substituât aux États pour ordonner des emprunts ou abonner un impôt.

1. Les gentilshommes de l'opposition avaient coutume de se rencontrer sur un bastion de l'enceinte de Rennes, lieu de promenade et de conversation fréquenté au voisinage du siège des États ; d'où l'usage des termes de « bastion » et de « bastionnaires » pour désigner le groupe des irréductibles dans la noblesse.

Digitized by Google

Orry fut toujours facile à convaincre. Mais Machault admit moins aisément les observations de Baillon et les refus de la Commission de se faire l'agent docile du gouvernement. Dès avant l'affaire du vingtième, il fit clairement voir, en plusieurs occasions, qu'il ne supportait pas volontiers des pouvoirs locaux autonomes.

Sa tentative pour faire lever l'impôt du vingtième aux mêmes conditions dans tout le royaume, sans plus consentir d'abonnements aux pays d'États, fut bien la plus dangereuse épreuve qui ait menacé au cours du siècle le système établi en 1734. Que fût-il advenu des autres abonnements, que fût-il advenu de la Commission Intermédiaire elle-même si, en face de celle-ci, avait subsisté une régie royale dont les pratiques plus rigoureuses pouvaient assurer, avec une répartition plus équitable, un meilleur rendement des impôts?

On sait avec quelle énergie les États de Bretagne, comme ceux de Languedoc, résistèrent aux efforts de Machault[1]. Vauréal, revenu d'Espagne, se dressait maintenant contre le ministre avec tout le clergé. La régie, cependant, fut organisée en Bretagne et, malgré toutes les difficultés, elle finissait par y réussir aussi bien qu'ailleurs quand, à la faveur de la guerre et de l'établissement d'un second vingtième, on en revint à la pratique de l'abonnement. Mais, dès le jour où Machault quitta le contrôle général, en 1753, sa politique fut condamnée. Le plus clair résultat de cette politique, en Bretagne, fut de donner à l'opposition des États l'occasion de se réveiller, de montrer de quelle vivacité et de quelle obstination elle était capable, même sans l'appui du Parlement qui n'allait sortir qu'en 1756 d'une léthargie de vingt ans et ne parut d'abord pas mieux comprendre que les autres cours du royaume le danger des innovations de Machault pour les privilégiés de tout ordre. On put voir alors quel prix la noblesse bretonne attachait au système des abonnements et à l'existence de la Commission Intermédiaire, en dépit des violentes attaques de l'opposition contre les dirigeants de celle-ci.

Sous l'administration même de Machault, la Commission avait vu ses pouvoirs s'étendre à un nouveau domaine. Elle reçut le contrôle de la levée des droits rétablis sur les boissons pour le compte des États, afin de pourvoir au service de l'emprunt contracté pour le rachat des quatre sols pour livre de la capitation (avril 1748). Ces droits étaient perçus par les fermiers des devoirs, mais en régie, à la condition de compter de la recette avec la Commission. Celle-ci eut dès lors le moyen de véri-

1. Voir Marcel Marion, *Machault d'Arnouville* (1891).

Digitized by Google

fier, avec la comptabilité des fermiers, le produit de la ferme des devoirs. Elle ne commença d'ailleurs à en prendre souci qu'une trentaine d'années plus tard.

L'année même où Machault dut abandonner le contrôle général, le duc d'Aiguillon devint commandant en chef en Bretagne[1]. Il arriva dans la province avec l'ambition d'y jouer un rôle marquant, et il n'était pas homme à laisser ruiner l'autorité des agents du roi. Mais il ne croyait pas ses ambitions incompatibles avec les prétentions des États. Il croyait possible, au contraire, de collaborer avec ceux-ci et de les associer à l'œuvre qu'il voulait entreprendre. Il comprenait la politique provinciale à la manière du maréchal d'Estrées et de l'évêque Vauréal, non à celle de Machault. Jusqu'en 1762, il put conserver l'espoir de réussir.

On lui a prêté le calcul d'annihiler l'opposition parlementaire en conquérant la faveur et la docilité des États. La vérité, c'est qu'il avait à prévenir l'opposition combinée des deux corps aux exigences financières du gouvernement. Comme ces exigences, jusqu'à la fin de la guerre, furent assez modérées et que les contrôleurs généraux se prêtèrent assez volontiers aux solutions les plus propres à ménager les intérêts de la noblesse et les prétentions des États, le « bastion » ne trouva guère de prétexte à des conflits irréductibles. Le duc d'Aiguillon, d'ailleurs, insista toujours fortement pour obtenir en faveur de la province les plus larges concessions, et les États virent pendant cette période leurs pouvoirs administratifs s'étendre considérablement.

Si d'Aiguillon défendit toujours l'intendant contre leurs efforts pour s'emparer de toute l'autorité en matière de grands chemins, il les associa du moins plus largement à cette partie de l'administration. C'est d'accord avec eux qu'il établit, en 1757, le nouveau règlement de la corvée ; en acceptant son vaste plan d'extension du réseau routier, en votant les crédits importants qu'il leur réclama pour cet objet, les États parurent d'abord reconnaître ses bonnes dispositions à leur égard. C'est le Parlement, et non pas eux, qui souleva la querelle sur les abus de la corvée.

En 1759, ils obtinrent, moyennant quarante millions, la concession du domaine royal en Bretagne avec tous les droits y joints, contrôles, insinuations, franc-fief, etc..., et, en même temps, celle de la formule (droits de timbre) et de l'impôt et billot. Bien qu'ils eussent maintes

1. L'ouvrage de M. Marion, *La Bretagne et le duc d'Aiguillon* (1898), demeure la meilleure étude parue sur l'administration de la province à cette époque.

Digitized by Google

fois demandé depuis 1715 d'être chargés de percevoir de la plupart de ces droits, de ceux de contrôle, d'insinuations et de franc-fief surtout, à cause des abus dont les fermiers du roi étaient coutumiers, ce n'est pas à leurs instances que le gouvernement se rendit. M. de Boullongne, contrôleur général, ne se résolut à traiter avec eux qu'afin de pouvoir fournir à Choiseul les millions que celui-ci réclamait pour la guerre. Mais, dès 1756, d'Aiguillon s'était activement employé à leur faire obtenir satisfaction, et il contribua de tout son cœur au succès de l'affaire. Les États y gagnèrent d'abord d'étendre leur administration à un objet de grosse importance qu'ils gérèrent à peu près souverainement, avec le pouvoir même de modifier le tarif des droits, sauf approbation du Conseil du roi. La commission qui fut spécialement chargée des domaines et contrôles ne dépendit que d'eux-mêmes, tout comme la principale Commission Intermédiaire. Les redevables éprouvèrent bientôt l'avantage d'une administration moins vexatoire. D'autre part, les États retirèrent un notable bénéfice pécuniaire de l'opération. Le produit des droits concédés fut toujours supérieur, en effet, de plusieurs centaines de mille livres aux deux millions annuellement nécessaires pour le service de l'emprunt contracté pour le rachat. Ils trouvèrent là des ressources suffisantes pour acquitter une notable partie des charges imposées à la province à la suite de la guerre.

C'est du Parlement que vinrent toutes les difficultés vraiment graves dont le duc d'Aiguillon eut à souffrir en Bretagne. Après 1763 comme auparavant, les États n'eurent à connaître aucune exigence qui contrariât leurs prétentions habituelles. On continua de leur consentir l'abonnement ou le rachat des nouveaux impôts à des conditions avantageuses. Mais, depuis le conflit du vingtième avec Machault, l'esprit d'opposition s'était réveillé dans l'assemblée et les agitateurs du Parlement y trouvaient maintenant, dans les trois ordres, des alliés nombreux et décidés. On voit alors les États et le Parlement coalisés pour revendiquer dans toute sa rigueur le droit des premiers à consentir les impôts. En 1756, il ne se trouva qu'une petite minorité d'intransigeants pour essayer de faire échec au second vingtième. Mais, en 1759, la résistance conjuguée des deux corps fit renoncer le gouvernement à lever en Bretagne le don gratuit des villes.

C'est de la revendication du même droit, à propos des sols additionnels aux droits des fermes du roi, que sortit, en 1764, le grand conflit qui aboutit à la démission du Parlement de Bretagne et à l'arrestation de La Chalotais. Le montant de l'impôt contesté était dérisoire, et il est probable que, laissés à eux-mêmes, les États n'auraient point

Digitized by Google

soulevé de difficulté à son sujet. Ils parurent, dans cette affaire, ne jouer qu'un rôle secondaire comme soutiens du Parlement. Cependant, leurs opposants ne furent pas simplement des instruments passifs sous la direction des meneurs du Parlement. Ils avaient déjà prouvé, et ils devaient prouver encore, qu'ils étaient capables d'agir par eux-mêmes et qu'ils avaient leur propre politique. Leur attitude à cette époque est à retenir comme une manifestation de l'activité et de la puissance de l'opposition aristocratique, ou même de l'opposition tout court, à l'absolutisme gouvernemental. On peut reconnaître quel élément redoutable ils ont constitué au sein de cette opposition.

Le départ du duc d'Aiguillon, en 1768, consacra les avantages acquis par les États. On renonça à leur imposer le règlement obtenu par le duc à la fin de la session de 1766-1767, règlement qui les eût réduits à l'impuissance. Si le pouvoir royal refusa de ratifier celui qu'ils établirent eux-mêmes en 1770, il n'en demeura pas moins leur seule loi jusqu'au jour où Calonne décida de l'homologuer. A vrai dire, on n'admit pas expressément leur prétention à consentir l'impôt. C'était là pour le pouvoir royal une abdication impossible. Eux-mêmes ne la soutenaient d'ailleurs pas rigoureusement dans tous les cas. Mais ils paraissaient avoir conquis à peu près complètement le contrôle des charges imposées à la province ; quelques taxes commerciales ou de fabrication exceptées, il semblait bien que désormais l'on ne pourrait lever aucun impôt en Bretagne sans leur aveu et autrement qu'à leurs conditions. Le duc de Duras, qui avait remplacé d'Aiguillon, suivait docilement les avis de l'évêque de Rennes Bareau de Girac, nouveau Vauréal, qui aspirait à devenir le dirigeant indispensable de la politique et de l'administration bretonnes. Passé, sans vergogne, de la clientèle du duc d'Aiguillon, auquel il devait son élévation à l'épiscopat, au parti parlementaire, il montra, par son exemple, qu'en Bretagne un ambitieux ne devait plus compter sur le seul appui de la cour, mais assurer son crédit par la faveur de l'opposition.

* * *

Mais, si les États de Bretagne avaient gagné au succès du parti parlementaire, ils allaient être atteints par le retour offensif de la politique absolutiste au temps du triumvirat. On put voir alors combien leurs pouvoirs étaient fragiles et précaires. En 1771, Terray leur retira, sans s'arrêter un moment aux protestations de leurs députés en cour et de la Commission Intermédiaire, la concession des domaines et con-

Digitized by Google

trôles. Le roi se chargeait des intérêts de l'emprunt contracté par les États ; mais ceux-ci perdaient l'avantage de bénéfices importants. L'assemblée de 1772, convoquée à Morlaix loin des foyers d'intrigues parlementaires, fut menée rudement par un nouveau commandant en chef, le duc de Fitz-James. On ne put supprimer toute résistance ; l'opposition demeura assez ferme dans la noblesse et il fallut toute l'habileté et toute l'énergie du nouveau sénéchal de Quimper, M. Léon de Tréverret, pour assurer la docilité du Tiers. Mais, sur les rares articles où la noblesse tint bon, des arrêts du Conseil déclarèrent le consentement des États acquis par le vote des deux autres ordres. Bien plus, un arrêt ordonna la levée de sols additionnels à des droits sur les boissons appartenant aux États, nonobstant le refus de la noblesse et du clergé. On vit, chose nouvelle, les commissaires du roi examiner effectivement les comptes du trésorier avant de les approuver et, la session une fois close, la Commission Intermédiaire fut mise en demeure de consacrer à l'amortissement d'un emprunt une somme destinée, dans le budget des États, au remboursement de certaines avances du trésorier. Le gouvernement prétendit encore imposer son agrément aux candidats à la Commission Intermédiaire, en vertu de quoi trois élus de la Noblesse et un du Tiers furent exclus de la commission. Enfin il rétablit l'usage, auquel on avait laissé la noblesse contrevenir en 1770, de n'admettre aux députations en cour et à la Chambre des Comptes que les candidats recommandés par le gouverneur.

* * *

La politique de Terray aurait-elle pu être poursuivie et les États provinciaux définitivement réduits à l'obéissance? La manière dont la Commission Intermédiaire et, à sa tête, un homme comme Bareau de Girac, résistèrent au ministre, paraît bien montrer que l'on ne croyait pas à la persistance d'une politique énergique et que l'on prévoyait des changements prochains. Les débuts du nouveau règne virent, en effet, la revanche des États en même temps que celle du Parlement. Les mesures d'autorité prises en 1772 et depuis furent rapportées et, comme gage de ses bonnes dispositions, le roi envoya le duc de Penthièvre, gouverneur de la province, tenir la session de 1774. Ainsi, les États se trouvèrent encouragés à reprendre toutes leurs prétentions. Obéissant à ses propres et naturelles tendances, mais aussi à l'esprit du temps, encouragée, au reste, par la faiblesse et les hésitations de la monarchie, l'opposition bretonne allait se montrer, dans

Digitized by Google

les quinze dernières années de l'ancien régime, plus audacieuse et plus exigeante que jamais[1]. Cependant, des querelles de coteries opposèrent alors les États au Parlement; au sein même des premiers, les ambitions et les intrigues de l'évêque Bareau de Girac divisèrent la noblesse en deux camps ennemis. Mais le pouvoir royal ne retira aucun avantage de ces conflits; si Bareau de Girac affectait de vouloir conduire les affaires au mieux des intérêts du gouvernement, c'était sans vouloir se compromettre auprès de l'assemblée en trahissant les revendications de celle-ci. Necker, à ses débuts, eut quelques velléités d'énergie. A la suite de la difficile tenue de 1776, il reprit les vieux projets de règlements par lesquels on avait déjà songé à brider les États. Sans doute n'est-ce pas sans raison qu'il fut soupçonné en Bretagne de vouloir réduire ceux-ci aux pouvoirs de ses assemblées provinciales. Mais, pendant la guerre d'Amérique, il ne chercha qu'à éviter les difficultés. Il se montra aussi accommodant que possible avec les assemblées de 1778 et de 1780. Avec Joly de Fleury, le pouvoir royal redevint, pour un moment, exigeant et autoritaire. On put alors s'apercevoir que l'opposition serait plus difficile à mater que dix ans auparavant. En 1782, la noblesse se montra résolue à repousser les demandes du roi; tout fut préparé pour une dissolution de l'assemblée, et il s'en fallut de bien peu que le ministre ne fût obligé d'en venir à cette extrémité.

Ce fut la dernière épreuve qu'eurent à subir nos États avant la crise suprême dans laquelle ils devaient sombrer en 1788-1789. Avec Calonne, il sembla que toutes leurs ambitions allaient être réalisées. Dans l'espoir d'isoler l'opposition parlementaire, le ministre adopta d'emblée, avec eux, une politique de concessions et d'entente. Il leur accorda à peu près tout ce qu'ils réclamaient. Depuis 1776, ils prétendaient obliger les villes à obtenir préalablement leur consentement pour toute demande de concession ou de prorogation d'octroi et à soumettre en conséquence leur gestion financière à leur contrôle. Cette question avait soulevé de violents débats dans les trois tenues suivantes, les députés du Tiers appuyant la résistance du pouvoir royal à une revendication qui eût mis les municipalités sous la tutelle des États. En 1784, Calonne céda.

Il céda en même temps sur la question des grands chemins, abandonnant enfin aux États les dernières attributions qu'ils s'efforçaient

1. Sur les sessions de 1776 à 1782, nous avons une étude rapide de M. de Calan, *La Bretagne sous Louis XVI* (*Revue de Bretagne*, septembre-décembre 1895), écrite, comme celle du même auteur précédemment citée, d'après la correspondance des ministres avec les commissaires du roi et les présidents des ordres; elle est conservée aux Archives nationales.

Digitized by Google

d'arracher à l'intendant depuis le départ du duc d'Aiguillon. Déjà, en 1783, sous Joly de Fleury, on leur avait accordé les plus larges pouvoirs pour l'aménagement et l'exploitation d'un réseau de voies navigables, avec l'institution d'une commission spéciale de la Navigation Intérieure.

En 1784, ils obtinrent encore la ratification du règlement qu'ils avaient voté en 1770 et la libre nomination de leurs députés en cour. Succès dont la résistance obstinée du pouvoir royal pendant dix ans, sur ce dernier point, rehaussait l'importance.

Ils demandaient, d'autre part, qu'on leur rendît l'administration des domaines et contrôles. Ils auraient eu satisfaction dès 1786, s'ils avaient su se décider plus rapidement à subir les conditions du ministre, et il semblait bien que ce n'était que partie remise. Il est enfin certain qu'on leur eût abandonné volontiers l'administration des fouages, le seul impôt direct qui fût encore levé dans la province sous l'autorité de l'intendant, si la grosse querelle qui s'éleva, entre le Tiers et la Noblesse, au sujet de l'assujettissement de celle-ci aux fouages extraordinaires, n'eût empêché l'affaire d'aboutir.

Il ne faudrait pas voir dans les concessions de Calonne aux États de Bretagne la manifestation d'une politique nouvelle, originale et féconde, qui aurait eu pour objet une rénovation de l'administration provinciale. Il s'agissait seulement d'exploiter les dissentiments du Parlement et des États et de détruire au sein de ceux-ci l'influence de l'évêque Bareau de Girac, l'allié des parlementaires, que l'on accusait de multiplier les difficultés et de pousser aux marchandages pour faire valoir ses services. La grande affaire était d'obtenir sans trop de peine le vote des demandes du roi, et l'on était simplement à la recherche de pratiques plus sûres qui désarmassent l'opposition de la noblesse. La correspondance de Bertrand de Molleville, le nouvel intendant qui fut, pour ses débuts, l'homme de cette politique, en éclaire parfaitement les mobiles. On ne croyait nullement compromettre l'autorité du roi ; on ne cherchait qu'à tirer meilleur parti des États et à isoler l'opposition parlementaire.

* * *

Cependant, on avait livré à peu près complètement l'administration de la province aux États. Avec les fouages et les droits joints au domaine, ils y auraient perçu la quasi-totalité des impôts ; les fermes et les régies royales n'y auraient alors conservé que le monopole des tabacs

Digitized by Google

et quelques droits de douane et de fabrication. Ils avaient entièrement sous leur main l'administration des travaux publics, grands chemins et canaux, celle des haras, celle du casernement et des fournitures aux étapes des troupes. Les postes, la maréchaussée et les dépôts de mendicité exceptés, aucun des services publics dont ils faisaient les frais sur leur propre budget n'échappait plus à leur autorité. Encore ne contribuaient-ils que pour une part à ces trois derniers. Or, le pouvoir royal n'avait, en outre de ceux-ci, conservé à sa charge que l'administration de la justice et certaines dépenses militaires.

Il faut ajouter que l'autorité administrative des États s'exerçait par le moyen d'une Commission Intermédiaire dont ils avaient fini par faire respecter leur droit d'élire librement les membres et qui ne dépendaient que d'eux-mêmes. Il ne s'interposait pas d'officiers ni de fonctionnaires royaux entre eux et leurs administrés ; ils avaient leurs propres officiers et leurs propres correspondants. Leurs pouvoirs administratifs ne sauraient être assimilés à ceux d'un conseil général d'aujourd'hui, ni leur Commission Intermédiaire à sa commission départementale. Ni à leur égard, ni à celui de leurs commissaires, l'intendant n'avait les pouvoirs d'un préfet, chef de l'administration départementale en même temps que représentant du gouvernement auprès du conseil général et des autres autorités locales. Il n'avait plus guère à jouer que ce dernier rôle, celui d'un agent d'information et de surveillance, un rôle surtout politique.

Bertrand de Molleville, qui avait pourtant commencé par être l'agent résolu de la politique de Calonne, ne tarda pas à se plaindre, tout comme ses prédécesseurs, de la ruine de son autorité. Après la session de 1786, il demanda le transfert de l'intendance à Nantes, loin, à la fois, du Parlement et de la Commission Intermédiaire, auprès de laquelle il ne lui restait à peu près rien à faire et dont il n'avait jamais à attendre que dégoûts et désagréments.

Obtenir des États assemblés le vote des demandes du roi, à cela se réduisait principalement la tâche, non seulement du commandant en chef, mais de l'intendant. Tâche singulièrement ingrate en face d'une assemblée dont la combativité et l'obstination avaient fini par rendre une valeur nouvelle aux droits qu'elle tenait de ses origines, tandis que le pouvoir royal n'avait jamais pu avoir à son égard de politique nette et suivie. Si les ministres avaient toujours prétendu obtenir la docilité des États, s'ils n'ont jamais entendu, même Necker et Calonne, sacrifier l'autorité du gouvernement à un plan d'autonomie provinciale, toute l'histoire de leurs relations avec la Bretagne démontre qu'ils

Digitized by Google

n'ont pas paru voir le danger des plus importantes concessions qu'ils leur ont faites. Ils n'ont d'ailleurs été le plus souvent capables que d'une politique au jour le jour, commandée par leurs difficultés du moment et, surtout, par leurs besoins d'argent. Les sursauts d'énergie d'un Machault et d'un Terray n'eurent pas de lendemain. Depuis 1756 surtout, l'opposition avait eu beau jeu pour restaurer ses prétentions à consentir toute levée de deniers, quelle qu'elle fût, dans la province et poser ses conditions au vote des crédits qu'on lui demandait.

La tentative de Brienne contre les Parlements vint toutefois rappeler à l'opposition bretonne que les droits des États étaient précaires en face d'une monarchie absolue à laquelle les coups d'autorité étaient toujours possibles. Il n'y a pas à s'étonner qu'en pareille occurrence les chefs de la noblesse, entraînant la Commission Intermédiaire et M. de Botherel, l'un des procureurs syndics des États, se soient portés au secours des magistrats menacés. Depuis 1782, sans doute, les rapports étaient assez mauvais entre magistrats et bastionnaires. Mais les luttes soutenues en commun avaient trop bien démontré la solidarité des deux grands corps politiques de la province, et il était trop évident que la déchéance politique du Parlement enlèverait aux droits des États leur sanction la plus efficace, pour que les éléments les plus actifs de ces derniers ne se jetassent pas dans la lutte. Ce ne fut pas un mouvement inconsidéré et factice que celui de la noblesse bretonne en mai, juin et juillet 1788, quoi qu'en ait dit Augustin Cochin. Les meneurs de l'agitation traduisaient les sentiments réels de leur ordre et défendaient, dans le Parlement, le soutien nécessaire d'une politique consacrée non seulement par une longue tradition, mais aussi par la valeur des résultats obtenus.

Une fois de plus, du reste, on vit le pouvoir royal obligé de céder devant une opposition qu'il était bien incapable de vaincre par ses seules forces. Ce n'est pas la monarchie qui était redoutable pour une assemblée comme nos États. Le véritable danger pour eux venait d'ailleurs et, depuis une quinzaine d'années déjà, il avait commencé à se manifester dans leur propre sein. On parle communément d'un revirement de l'opinion bourgeoise et populaire, lâchant brusquement la cause du Parlement en septembre 1788 pour se retourner avec violence contre les privilégiés. Il y avait longtemps, en réalité, que le conflit était ouvert entre le Tiers et ceux-ci.

Digitized by Google

* * *

Un mouvement d'opinion laisse rarement des témoignages très sûrs de sa véritable puissance. L'action du Tiers au sein de nos États nous permet du moins de constater l'aggravation progressive, depuis le début du règne de Louis XVI, du mécontentement de la bourgeoisie bretonne et de sa volonté de réformes.

Ce qui faisait la force des États en face de la monarchie, c'était d'être une assemblée aristocratique ou, mieux, un corps politique d'origine ancienne dont les pouvoirs étaient fondés sur les rapports traditionnels du roi avec des sujets privilégiés. Mais c'était là, justement, ce qui devait finir par faire leur faiblesse. Ils n'étaient que l'organe d'une classe. Ils sombrèrent avec elle.

De la survivance des États, sans doute, et des pouvoirs qu'ils avaient conservés ou acquis, il n'est pas contestable que les contribuables bretons de toute classe ont tiré profit. Sous l'ancien régime, la Bretagne a toujours été moins lourdement chargée d'impôts qu'aucune autre partie du royaume. Dans son *Administration des finances*, Necker a calculé que, par tête d'habitant, la moyenne des charges publiques de toutes sortes s'y élevait seulement à 11 livres 9 deniers et, par lieue carrée, à 13,828 l. 7 d., contre 19 l. 15 s. 2 d. et 17,674 l. 8 s. dans l'ensemble du royaume. Personne, dans la province, n'était sans bénéficier de cette modération générale des charges, évidemment due, pour une part, au système des abonnements, mais aussi au maintien d'un régime financier particulier à la Bretagne. La possession d'un budget particulier, de ressources propres, et la faculté de pouvoir ainsi emprunter pour leur compte, permettaient aux pays d'États, dans les périodes de guerre et de grandes exigences de la part du gouvernement, de se racheter des impôts extraordinaires au moyen d'emprunts ; l'excès des charges qui en résultait par la suite pour leurs budgets leur fournissait alors un bon prétexte pour implorer la modération ou même le secours du roi. A partir de 1774, celui-ci accorda chaque année à nos États, sur le produit de divers impôts, des remises s'élevant à plusieurs centaines de mille livres pour l'amortissement des emprunts contractés pendant et après la guerre de Sept ans, emprunts qui n'avaient eu d'autre objet que de soustraire la province à des charges que les pays de généralités avaient bien été obligés d'acquitter sans délais ni remises. Jusqu'au bout, les États de Bretagne ont efficacement rempli,

Digitized by Google

et avec un remarquable succès, leur mission originelle qui était de défendre la province contre les exigences financières de la royauté.

Mais leur résistance n'avait pas seulement pour objet de réduire ces exigences ; il s'agissait aussi, et surtout, d'en rejeter le poids sur d'autres que leurs propres membres. C'était le principal effet attendu du système des abonnements et des rachats. Les premiers n'avaient pas seulement l'avantage de limiter à une somme fixe la charge de la province. Même, il pouvait arriver, comme pour la capitation, que cette charge fût aussi lourde, sinon plus, que dans les autres parties du royaume. Mais les États et leur Commission Intermédiaire, maîtres de la répartition, avaient le moyen, sinon d'éluder complètement, du moins d'atténuer dans une large mesure l'effet des règles nouvelles, et plus équitables, que le pouvoir royal s'efforçait d'introduire dans sa fiscalité. Leurs propres impôts, fouages extraordinaires et droits sur la vente des boissons au détail, dont le produit faisait les frais des rachats d'impôts extraordinaires, n'atteignaient que le petit peuple. La noblesse et le clergé, et même le Tiers pendant longtemps, se sont toujours opposés sans vergogne à l'institution de taxes qui eussent frappé les gros consommateurs.

Leur constitution aristocratique explique également que les États ne se soient guère élevés au-dessus de la conception primitive et toute négative de leur tâche, résister aux exigences du roi. Les seuls intérêts qu'ils aient servis sont ceux dont pouvait prendre souci une assemblée de hobereaux, d'ecclésiastiques et de bourgeois de robe. Réfractaires, par principe, à tout accroissement de charges, ils n'étaient guère disposés à des initiatives coûteuses. Si leur budget laissait apparaître des disponibilités, c'est en gratifications qu'ils les gaspillaient le plus volontiers. Les seules subventions importantes qu'ils aient accordées à des entreprises industrielles l'ont été à celles d'un gentilhomme populaire dans l'opposition, M. Pinczon du Sel des Monts. Les sommes consacrées par eux à l'enseignement, à l'assistance médicale et à des encouragements à l'agriculture furent toujours dérisoires. Ils n'ont dépensé beaucoup, de leur propre chef, que pour l'hôtel de Kergus, collège destiné à des fils de gentilshommes pauvres. C'est le pouvoir royal qui leur a imposé les dépenses nécessaires aux grands chemins et, s'ils se chargeaient, en partie, des frais d'aménagement des ports de la province, ce n'était jamais que dans la limite de leurs ressources ordinaires, et avec quelle parcimonie! Au XVIIIe siècle, M. de Kersauzon, puis le comte de Piré s'efforcèrent de les intéresser à la construction d'un réseau de canaux. Le projet ayant été pris en main par l'évêque Bareau

Digitized by Google

de Girac, alors au plus haut degré de son crédit et fortement appuyé par le gouvernement, l'assemblée se décida, en 1783, à en adopter le principe et elle nomma une commission de la Navigation Intérieure pour en préparer l'exécution. Mais, quand elle fut saisie en 1786 d'un projet d'emprunt de quinze millions, c'est tout juste si on put lui arracher le vote du million nécessaire à l'aménagement de la Vilaine entre Rennes et Redon. A vrai dire, les seules questions économiques auxquelles les États aient pris sérieusement intérêt sont celle des haras et celle de la libre exportation des grains ; d'une importance capitale, celle-ci, pour les possesseurs de fiefs et de dîmes dans une province où les redevances ecclésiastiques et seigneuriales, demeurées lourdes, accumulaient entre leurs mains de gros stocks de céréales.

Pour qu'un régime d'autonomie pût servir véritablement les intérêts généraux de la province, une réforme profonde de la constitution des États était évidemment nécessaire. Il fallait qu'ils cessassent d'être une assemblée aristocratique, principalement attachée à l'exercice de droits politiques équivoques, utiles surtout à la défense des privilèges de ses propres membres.

Les députés du Tiers aux États paraissaient aussi peu propres que possible à opérer cette révolution. Il est bien certain, comme l'a montré Augustin Cochin, que la majorité d'entre eux répugnèrent à l'attitude intransigeante que les délégués des comités prétendirent leur imposer en décembre 1788. Laissés à eux-mêmes, ils se fussent sans doute prêtés aux solutions conciliantes qui pouvaient sauver les États de la catastrophe. La plupart sortaient de petites oligarchies municipales, pépinières d'anoblis, qui participaient à presque tous les privilèges fiscaux de la noblesse. Ils représentaient assez mal les intérêts et les sentiments de la bourgeoisie elle-même, et leur servilité à l'égard du pouvoir royal, qui ne fut jamais plus scandaleuse que sous la présidence de M. de Tréverret, de 1774 à 1780, n'était pas pour accroître leur autorité.

Or, ces députés si peu qualifiés ont cependant soutenu avec la Noblesse, pendant les vingt dernières années de l'existence des États, un conflit qui est allé s'aggravant sans cesse, et dont les derniers incidents préparèrent directement les événements décisifs de la tenue de 1788-1789. Leur modération, leurs hésitations, leurs scrupules ne font que mieux ressortir la fermeté et la continuité de leur action. Depuis l'affaire des octrois des villes surtout, on peut dire que l'ordre du Tiers eut au sein des États, en face de la Noblesse, une politique. Qu'elle lui ait été, de plus en plus, imposée de l'extérieur, par la pression de l'opi-

Digitized by Google

nion bourgeoise et populaire, cela ne fait que témoigner plus fortement de sa portée et de la profondeur des motifs qui l'inspiraient.

Les querelles entre Tiers et Noblesse ont commencé, aux États de Bretagne, dès 1768. L'offensive fut d'abord prise par la noblesse qui incriminait la docilité d'un trop grand nombre de députés du Tiers à l'égard des agents du roi et s'attaquait à l'arrêt du conseil du 11 juin 1763, obtenu par d'Aiguillon pour mettre la nomination des maires et, par conséquent, le choix des députés des villes, à la discrétion du commandant en chef. Le duc parti, la noblesse commença à réclamer une réforme des municipalités qui lui eût donné une large part d'influence dans celles-ci. Le Tiers protesta et réclama de son côté une répartition plus équitable de la capitation par augmentation du contingent de la noblesse. A partir de 1776, la dispute devint vraiment grave. Après de violents débats, renouvelés dans trois sessions consécutives, un arbitrage du clergé en 1780 accorda au Tiers une diminution de 25,000 l. sur la capitation des paroisses de campagne au lieu des 80,000 l. qu'il réclamait sur l'ensemble de la capitation roturière. C'était peu de chose ; la noblesse n'en garda pas moins un implacable ressentiment d'avoir dû céder sur le principe d'une réforme qui, pour médiocre qu'en fût le propre effet, était grosse de menaces pour l'avenir. Elle eut, il est vrai, la satisfaction de voir le Tiers, en janvier 1783, se résoudre à céder dans la question des octrois des villes. Après avoir refusé, dans les trois tenues précédentes, de soutenir une revendication dans laquelle il voyait surtout une tentative de la noblesse pour s'ingérer dans les affaires des municipalités, il finit par s'y rallier pour empêcher l'opposition de s'obstiner dans un conflit avec le pouvoir royal qui menaçait d'aboutir à la dissolution de l'assemblée. Mais incidents et querelles se multipliaient entre les deux ordres, et la revendication par les États de l'administration des fouages fut l'occasion d'une dispute par laquelle s'ouvrit, deux ans avant les événements de 1788, la crise définitive. La fermeté des députés du Tiers, dans cette dernière affaire, s'allia cependant à la plus grande modération. Ils se gardèrent de mettre en question l'exemption dont la noblesse avait toujours joui pour les fouages ordinaires ; ils ne réclamaient sa contribution qu'aux fouages extraordinaires qui, dans le principe, n'avaient pas été une imposition roturière. C'est la noblesse qui, par son intransigeance, donna au conflit une aussi dangereuse tournure. La suite des événements allait montrer qu'elle ne pouvait satisfaire le Tiers que par une abdication totale.

Les événements qui troublèrent la Bretagne depuis le mois de juin 1788 jusqu'au moment des élections aux États-Généraux sont bien

Digitized by Google

connus[1]. On sait comment l'obstination du Tiers État, qui prétendit imposer une réforme de la composition et de la procédure de l'assemblée qui lui assurât à lui-même une puissance égale à celle des deux autres ordres réunis, empêcha la dernière tenue des États. Sans doute n'eût-on pu prédire, quelques mois auparavant, que les choses prendraient si tôt tournure de révolution. Mais on ne s'étonne plus de la gravité du conflit quand on en suit la genèse depuis le début du règne et quand on voit avec quelle netteté Bertrand de Molleville, dans les « Observations » qu'il rédigea pour la préparation de la tenue de 1788, signale les dangers de la situation, l'entêtement de la Noblesse sur la question des fouages, l'irritation du Tiers et la fatalité d'une querelle sans issue. Le soulèvement du Tiers détruisit les États de Bretagne comme il allait détruire l'ancienne monarchie.

Cependant, ni au sein de l'assemblée, ni dans ses organisations extérieures, le Tiers État ne désirait la fin des États, et l'on ne peut douter de la sincérité des rédacteurs des cahiers de l'ordre, en 1789, quand ils réclamaient le maintien des privilèges de la province.

Mais la bourgeoisie et le peuple breton oublièrent aisément et ces privilèges et les États eux-mêmes pour s'accommoder du nouvel ordre de choses. La Révolution passée, on se souvint encore du Parlement, tout au moins des luttes illustrées par le nom de La Chalotais. Personne ne pensa plus aux anciens États ni à leur administration. L'autonomie que la province leur avait due ne fut pas regrettée, sans doute parce que ses avantages n'avaient été vraiment sensibles qu'à une minorité, mais aussi parce qu'elle fut ignorée des générations nouvelles qui, d'ailleurs, ne commencèrent que très tard à réagir contre la centralisation des gouvernements contemporains. Au reste, elle était trop intimement liée à l'ancien régime politique et social, elle était trop exclusivement demeurée un moyen de défense fiscale pour servir d'exemple et pour qu'une nouvelle politique provinciale pût s'en inspirer. Le principal intérêt que peut offrir l'étude de la défense et des progrès de cette autonomie, c'est de nous aider à mieux connaître le fonctionnement de l'ancien gouvernement monarchique, de faire ressortir sa fai-

1. Sur ces événements, A. Cochin (*Les Sociétés de pensée et les origines de la Révolution en Bretagne*) apporte des faits nouveaux et d'un grand intérêt. Mais tout ce que l'histoire des États révèle de l'action du Tiers avant 1788 tend à infirmer sa thèse. Il importe, du reste, de faire remarquer qu'il est fort mal informé de cette histoire. Il n'est pas remonté plus haut dans ses recherches que le mois de mai 1788, et ce qu'il dit sur le rôle des États, de la Commission Intermédiaire et de leurs agents n'est qu'hypothèse gratuite ou interprétation forcée de notions superficielles et parfois peu exactes.

Digitized by Google

blesse foncière devant l'opposition aristocratique et de montrer combien il était loin d'avoir réalisé un régime de centralisation administrative. Il ne faudrait pas conclure, répétons-le, de ses concessions à nos États, qu'il tendait à favoriser l'autonomie provinciale. Il continua jusqu'au bout à défendre son autorité absolue. Mais, s'il prétendait maintenir les États provinciaux dans l'obéissance, il trouva toujours commode de les utiliser comme auxiliaires, d'en faire ses intermédiaires pour le recouvrement des impôts et de pouvoir recourir à leur crédit. Les grands progrès réalisés au XVIIIe siècle dans la plupart des administrations publiques ne lui donnèrent pas la force d'unifier l'administration du royaume. Sa faiblesse permit aux États de Bretagne de devenir une puissance politique redoutable aux mains de l'aristocratie locale et, par l'extension continue de leurs attributions, de se trouver en situation de servir avec une grande indépendance les intérêts particuliers de la province. Mais, par leur constitution aristocratique, ils se trouvèrent mal préparés à remplir cette dernière tâche. Ils ne surent jamais guère que résister aux exigences du roi, dans l'intérêt surtout des privilégiés. Instrument de ceux-ci, ils devaient tomber avec eux, sous le même assaut. Ils succombèrent même les premiers, et leur ruine, qui date véritablement de janvier 1789, annonça celle du régime duquel ils tenaient toute leur puissance.

A. REBILLON.

Digitized by Google

MÉLANGES

LE TRAITÉ LITUANO-SUÉDOIS DE KEIDANY

(18 AOUT 1655)

I

Le traité de Keidany, conclu le 18 août 1655 entre le prince Janusz Radziwill, grand hetman de Lituanie, et le général suédois Magnus Gabriel de La Gardie, est d'une importance considérable pour l'histoire de l'Europe orientale au XVIIe siècle. Car, à ce moment, le grand-duché de Lituanie devient absolument libre et indépendant de la Pologne dans le domaine des relations internationales, comme il l'avait été au XIVe siècle avant Jagellon et au XVe siècle sous Vitovt. Ses hauts dignitaires, avec le grand hetman à leur tête, concluent avec les Suédois un traité qui place la Lituanie sous le protectorat de la Suède, dans les mêmes conditions où elle faisait partie de la République royale, la *Rzecz Pospolita*.

Avant d'entreprendre l'analyse du texte même du traité de Keidany, il importe de prendre un bref aperçu de la période historique à laquelle se rapportent ces événements et de rappeler les conditions dans lesquelles s'étaient réunis le grand-duché de Lituanie et le royaume de Pologne.

Au milieu du XVIIe siècle, la *Rzecz Pospolita* traversait des années difficiles. La Némésis faisait passer la Pologne par des épreuves semblables à celles que la Moscovie avait subies au « temps trouble » de 1606 à 1613. Elle était bouleversée par des révoltes intérieures de cosaques et de paysans, et entièrement occupée par les armées russes et suédoises.

Le gouvernement de Jean-Casimir[1] (1648-1668) est une des périodes les plus sinistres de l'histoire de la Pologne. Le sort du pays semble s'y jouer. Tout le territoire polonais et lituanien, envahi par des armées étrangères,

1. Rudavski, *Historiarum Poloniae ab excessu Vladyslawi IV ad pacem Olivensem (1648-1660)*. Varsoviae, 1755. Il existe une traduction polonaise de cet ouvrage, faite sous la direction de Spassovitch. Mohilev, 1855. — W. Kochowski, *Historija panowania Jana Kazimierza*, 2 vol. Poznan, 1840. — M. Krajewski, *Dzieje Jana Kazimierza*, 2 vol. Varsovie, 1846. —

Digitized by Google

est partagé entre les trois voisins de la Pologne : la Moscovie, la Suède et la Prusse. A ce moment apparaît le premier projet de démembrement de la République ; deux ans avant la paix d'Oliva, le comte Schlippenbach, diplomate suédois, propose à l'Autriche et à la Prusse, de la part de la Suède, un partage à trois, dont Moscou sera exclue [1].

Le République fut sauvée de ce péril par ses chefs militaires et put garder son indépendance pendant un siècle encore.

En 1648, au moment de l'insurrection des cosaques sous la direction de Bogdan Chmelnitzki, commence pour la Pologne une époque agitée. Jamais encore son armée n'avait subi de défaites plus désastreuses ; il fallut des efforts inouïs pour lutter contre les cosaques révoltés, et lorsque, en 1654, après que l'Ukraine se fut reconnue dépendante de Moscou, le tsar de Moscovie, Alexis Mikhaïlovitch, se porta au secours des cosaques, la situation de la Pologne devint encore plus terrible. Les armées du tsar prirent Smolensk, envahirent Vilna et occupèrent toute la partie orientale du grand-duché de Lituanie.

L'année suivante, en 1655, la Lituanie et la Pologne furent encore plus cruellement éprouvées. Le roi de Suède, Charles-Gustave, qui venait de monter sur le trône, profitant des difficultés où se trouvait la République et poussé par les incitations d'un ancien dignitaire polonais, Jérôme Radzievski, qui s'était réfugié en Suède afin d'échapper à la vengeance du roi Jean-Casimir [2], déclara la guerre à la Pologne.

Trois armées suédoises, sous la conduite de Magnus Gabriel de La Gardie, firent irruption en Lituanie par la Livonie. Cette campagne, menée avec le consentement du Riksdag suédois [3], devait, dans la pensée de Charles-Gustave, anéantir complètement la République [4]. L'invasion avait pour cause de vieux démêlés dynastiques entre les rois de Pologne de la famille Vasa (Sigismond III, Ladislas IV et Jean-Casimir) et la ligne suédoise de cette maison (Charles IX, Gustave-Adolphe, Christine, Charles X Gustave) [5].

A Oustié, près du passage de la Notetz, la première armée de Wittenberg rencontra celle de la grande noblesse polonaise, placée sous le commandement des voïvodes Christophe Opalinski de Poznan et Charles Grudzinski de Kalisch.

Malgré l'avantage que donnaient aux Polonais leur nombre et leur position

Pasek, *Pamietniki z czasow Jana Kazimierza.* Posnan, 1837. — A. Walewski, *Historija wyzwolenia Polski za panowania J. Kazimierza ; Historija wyzwolenia Rzeczy Pospolitej, wpadajacej pod jarzmo domowe za panowania Jana Kazimierza.*

1. C. C. de Rulhière, *Révolutions de Pologne*, 4e édit, t. I. Paris, 1862, p. 41-43.

2. Le récit de l'affaire Radzievski se trouve dans J. Lelevel, *Histoire de Pologne*, t. I. Paris, 1844, p. 173.

3. H. Rettig, *Die Stellung der Regierung und des Reichstags Schwedens zur Polnischen Frage.* Halle, 1916. Voir aussi Weile, *Sverigs Politik mot Polen.* Upsala, 1901.

4. E. Svensch, *Sverige och dess grannar*, p. 90. — H. J. Hjarne, *Svenkst och främmande.* Stockholm, 1908, p. 89-90.

5. N. Eden, *Grunderna for Karl X Gustafs anfall pä Polen* (*Hist. Tidskrift*, XXVI, 1906, p. 54-55).

Digitized by Google

favorable, les chefs de l'armée polonaise entamèrent, par l'intermédiaire de Radzievski, qui accompagnait l'armée suédoise, des pourparlers avec Wittenberg et capitulèrent avec toutes les armées de la République ; mais ils se réservaient la liberté des cultes et l'inviolabilité absolue des privilèges de la noblesse. Quelques jours plus tard, le roi Charles X Gustave arriva à Oustié avec la deuxième armée et confirma les conditions de la capitulation conclue avec les Polonais. Les troupes suédoises marchèrent sur Varsovie [1]. La Lituanie se trouva entourée par les forces ennemies, abandonnée par le roi Jean-Casimir et les Polonais à son sort ; Vilna était envahie par les Russes, qui menaçaient d'occuper tout le Grand-Duché et de l'annexer à la Moscovie. Les avant-gardes moscovites sur la Vilia, près de Philiopol, étaient en contact avec les troupes de La Gardie [2].

Le tsar Alexis Mikhaïlovitch se nommait déjà grand-duc de Lituanie, et la noblesse des districts orientaux du Grand-Duché laissait entendre qu'il était indispensable de placer la Lituanie sous la domination de la Moscovie [3]. La troisième armée de La Gardie s'avançait du nord vers l'ouest, la Lituanie était depuis longtemps entourée par les armées suédoises. La position du Grand-Duché et de son armée, placée sous le haut commandement du grand hetman de Lituanie et voïvode de Vilna, le prince Janusz Radziwill, devenait extrêmement pénible. La capitulation d'Opalinski avait découvert le flanc gauche, et les armées suédoises, ayant envahi la Pologne, étaient sur le point de couper toutes les liaisons entre la Lituanie et les autres parties de la République et de laisser les troupes lituaniennes seules en face de la forte armée du tsar. Poursuivi par les Suédois, le roi Jean-Casimir, accompagné de quelques dignitaires qui lui étaient restés fidèles, s'enfuit dans les Carpathes et abandonna au destin les deux États réunis, la Pologne et la Lituanie. Ses provinces de Posnanie et de Kalisch s'étaient mises sous le protectorat de la Suède.

Dans ces conditions, le prince Janusz Radziwill dut se résoudre à prendre une décision grave et grosse de responsabilités. Pour remédier aux souffrances du Grand-Duché, abandonné par les troupes polonaises et menacé à l'est par les forces moscovites, il prit le parti d'entrer en pourparlers avec le commandant en chef suédois et d'obtenir ainsi la protection de la Suède pour défendre son pays contre les armées du tsar.

Sa position était bien plus grave que celle d'Opalinski à Oustié, où la noblesse de la Grande-Pologne n'avait eu en face d'elle qu'un seul ennemi, les

1. Rudawski, *Historija Polska*, t. II, p. 2. — I. T. Glebocki, *Napad Karola Gustawa Szwedskiego na Polske za Jana Kazimierza*. Krakow, 1866. — I. Levin Carlbom, *Karl X Gustafs Polska Krieg*. Göteborg, 1905, p. 14-15, 25 ; *Karl X Gustaffrän Weicheln till Balt*. Stockholm, 1910, p. 23-28. — E. Fries, *Erik Oxenstierna*. Stockholm, 1889, p. 230-250. — M. Bobrzynski, *Dzieje Polski w zarysie*, t. II. Varsovie, 1881, p. 222. — E. Haumant, *La guerre du Nord et la paix d'Oliva*. Paris, 1893, p. 54.

2. Haumant, *op. cit.*, p. 71-72.

3. Voir le traité de Keidany (article XI).

Digitized by Google

Suédois, car il avait à lutter contre les Suédois et contre les Russes. Il lui fallait choisir entre trois solutions : 1° rester fidèle à Jean-Casimir et à la Pologne, malgré l'abandon du roi et la reconnaissance par la noblesse, à Oustié, de l'autorité de Charles-Gustave : c'était livrer la Lituanie au pillage des Suédois ; 2° chercher un accord avec la Moscovie ; 3° se placer sous le protectorat de la Suède dans l'espoir de gagner à l'est la bataille engagée contre les Moscovites.

La cause des malheurs de la Pologne était la politique cupide et aveugle des rois polonais de la dynastie des Vasa, de Sigismond III principalement, qui, dans une lutte stérile avec ses voisins, avait épuisé les forces de la République et ébranlé l'ordre social[1]. La Lituanie avait été ainsi entraînée avec la Pologne dans les conflits dynastiques et, lorsque celle-ci se fut rendue aux Suédois à Oustié, celle-là ne pouvait demander protection ni à la Suède ni à Moscou. Le grand hetman, qui avait acquis une haute renommée militaire dans la lutte contre les cosaques de Chmelnitzki et contre les troupes russes[2], penchait, comme calviniste, du côté de la Suède plutôt que de la Moscovie. Son cousin, le prince Boguslav Radziwill, élevé à l'étranger, et qui appréciait peu la Pologne et ses institutions, se prononça également pour un accord avec la Suède[3].

Le traité de Keidany fut donc le résultat de la situation désespérée où se trouvait la Lituanie après que la noblesse polonaise se fut rendue aux Suédois à Oustié. La Lituanie isolée, le grand hetman dut chercher auprès du roi de Suède un soutien pour se défendre contre Moscou.

II

Quels étaient à ce moment les rapports juridiques du Grand-Duché avec le royaume de Pologne? Vers le milieu du XVIe siècle, en 1569, ils avaient été réglés par la Diète de Lublin, dans la forme connue sous le nom d' « Union de Lublin ». Pour expliquer les rapports de droit public entre la Lituanie et la Pologne au XVIIe siècle, il faut étudier les règlements de la Diète de Lublin.

Jusqu'à la fin du XIVe siècle, le grand-duché de Lituanie avait été un État absolument indépendant ; par l'étendue de son territoire, il dépassait le royaume de Pologne. Lorsqu'en 1386, après l'union des deux États, lors du mariage de Jagellon avec Hedwige, les magnats polonais voulurent incorporer la Lituanie à la Pologne, ils se heurtèrent à une résistance obstinée des

1. Bobrzynski, *ouvr. cité*, t. I, p. 223.

2. Voir Rudavski, *Hist. Polska*, t. I, p. 253-261. — Polinski, *Zywot J. C. ksiecia Boguslawa Radziwilla*. Poznan, 1840, p. 75, 89-90, 112.

3. Le Français Caillet donne dans ses mémoires sur la Pologne une caractéristique intéressante du prince Boguslav Radziwill ; il le dépeint prudent, habile et fin ; il dit qu'il « goûte peu la Pologne ». Voir K. Waliszewski, *Polsko-Francuzskie stosunki w XVII wieku (1664-1667)*. Cracovie, 1889, p. 254. Un bref résumé du traité de Keidany se trouve dans Szlupas, *Lietuviu-Latviu Respublika*. Stockholm, 1918, p. 156-157.

Digitized by Google

Lituaniens qui avaient trouvé un chef de valeur en la personne du célèbre Vitovt, cousin de Jagellon. Les magnats se contentèrent alors d'une union amiable avec la Lituanie et, plus tard, Jagellon remit le pouvoir grand-ducal à Vitovt ; depuis lors et jusqu'en 1447, la Lituanie eut son propre grand-duc et ne fut unie à la Pologne que par des traités d'amitié mutuelle[1], d'alliance et de protection de la part de la Pologne.

De 1447, date où le grand-duc de Lituanie Casimir Jagellontchik fut élu roi de Pologne, jusqu'à sa mort, en 1492, la Lituanie, tout en gardant son indépendance intérieure, fut en union personnelle avec la Pologne. Ensuite, elle eut de nouveau son grand-duc indépendant, le prince Alexandre, tandis que Jean Ier Albrecht monta sur le trône de Pologne. Ce fut la dernière fois que le pouvoir du grand-duc de Lituanie fut séparé de celui du roi de Pologne. A partir de 1501, année où Alexandre monta sur le trône de Pologne, les deux couronnes se trouvèrent unies pour trois siècles. Au XVIe siècle, l'union personnelle, accidentelle et transitoire, devient peu à peu une union réelle et constante. L'influence polonaise pénètre en Lituanie, s'empare des classes supérieures, de l'aristocratie. Celle-ci s'organise à la façon polonaise, prend possession des terres à la suite de privilèges accordés par les rois de Pologne, grands-ducs de Lituanie. Toute l'organisation du Grand-Duché se transforme peu à peu sur le modèle de l'organisation polonaise. Un certain nombre de hautes fonctions de cour sont instituées, des voïvodes et des castellans établis, comme en Pologne.

Dans la seconde moitié du XVIe siècle, sous Sigismond II Auguste, les chefs de la Pologne cherchent à supprimer les libertés lituaniennes ; en 1564, le roi Sigismond-Auguste renonce au droit héréditaire sur la couronne du grand-duché de Lituanie et unit définitivement celle-ci au sort peu rassurant de la couronne de Pologne. A partir de 1564, le roi de Pologne est élu non seulement au trône de Pologne, mais encore à celui de Lituanie, et les deux couronnes sont réunies sur la tête du souverain élu par toute la noblesse de la Pologne et de la Lituanie à la Diète électorale.

Les Polonais aspiraient à la complète annexion de la Lituanie au Royaume. Leur dessein échoua à la Diète de Lublin en 1568-1569[2] contre l'opposition des députés de Lituanie, ayant à leur tête le prince Nicolas Radziwill le Noir (aïeul de Janusz Radziwill). Mais les provinces sud-orientales du Grand-Duché en furent détachées et annexées à la Pologne. La Lituanie perdit ainsi la Podliachie, la Volynie, Bratzlav et Kiev. Tout le reste de son terri-

1. Voici comment le célèbre historien du droit public de la Pologne St. Kutrzeba caractérise (*Grundriss der polnischen Verfassungsgeschichte*. Berlin, 1912, p. 103) le pouvoir du grand-duc de Lituanie Vitovt : « Der zwar unter dem König von Polen als seinem souveränen Grossfürsten stand, nach innen jedoch die monarchische Gewalt im vollen Umfange ausübte. »

2. Pour la Diète de Lublin, voir Lioubawski, *La Diète lituano-russe*. Moscou, 1901, chap. VII, et Lappo, *Le grand-duché de Lituanie de la signature de l'Union de Lublin à la mort d'Étienne Bathory, 1569-1586*, t. I. Saint-Pétersbourg, 1901 ; également Koyalovitch, *L'Union de Lublin ou la dernière union du grand-duché de Lituanie et du royaume de Pologne à la Diète de Lublin en 1569*. Saint-Pétersbourg, 1863.

Digitized by Google

toire, formant désormais le Grand-Duché, fut, par décision de la Diète de Lublin, uni à la Pologne en une union réelle sous forme d'un État dualiste, *Rzecz Pospolita;* la décision de Sigismond II Auguste, qui réunissait les trônes de Pologne et de Lituanie entre les mains d'un seul monarque, élu roi commun à toute la *Rzecz Pospolita*, fut confirmée et une Diète générale créée, où siégeaient ensemble les députés de Pologne et de Lituanie. Les grands officiers de Lituanie furent appelés à siéger au Sénat de Pologne [1]. Dans les rapports de droit international, la Lituanie agissait de concert avec la Pologne comme un État dualiste, semblable à l'Autriche-Hongrie de 1867 à 1918. Aucun accord international ne pouvait être conclu par la Lituanie librement et indépendamment; toutes les relations avec les puissances étrangères étaient entretenues au nom de la *Rzecz Pospolita* unie, et les représentants diplomatiques étaient communs à la Pologne et à la Lituanie [2].

Dans son organisation intérieure, la Lituanie avait gardé l'autonomie et l'indépendance de toutes ses institutions : sa législation, son statut, sa langue administrative, sa justice et ses traditions. A la tête de son administration centrale se trouvaient ses propres dignitaires; elle avait conservé son système de gouvernement central, indépendant de la Pologne, son trésor, son armée, qui avait comme chef le grand hetman de Lituanie, nommé par une ordonnance (*universal*) spéciale du roi où celui-ci « priait » un des magnats les plus considérés de vouloir bien se charger de cette fonction. Souvent on la vit exercer par un des membres de la famille princière des Radziwill. Le grand hetman était le commandant en chef de toutes les

1. Un certain nombre d'écrivains russes, polonais et lituaniens qualifient la réunion de 1569 d'union réelle. Le plus autorisé entre eux, le savant polonais St. Kurtrzeba, dans son *Grundriss der polnischen Verfassungsgeschichte*, tient définitivement le règlement de Lublin pour une union réelle ; en parlant de l'incorporation de la Podliachie, de la Volynie, de Bratzlav et de Kiev à la Pologne, il suppose que *betreffs der übrigen bis dahin litauischen Gebiete kam es nur zu einer Real-statt der Personalunion* (p. 105). *Litauen behauptete also schliesslich auch in dieser letzten endgültigen Union die Stellung eines mit Polen unter gemeinsamer Regierung stehenden, aber gleichberechtigten Staates* (p. 106). Enfin, en décrivant l'organisation de la *Rzecz Pospolita* au XVIIe siècle, Kutrzeba dit que *das Reich bestand aus zwei durch Union vereinigten gleichberechtigten Teilen : aus Polen, das gewöhnlich Kronpolen genannt wurde, und Litauen* (p. 163). Les savants russes Lioubavsky (*ouvr. cité*, chap. VII) et Lappo partagent cette vue. Voici comment Lappo décrit les rapports de la Lituanie et de la Pologne après l'union de Lublin : « Le tribunal séparé, le Trésor séparé, la chancellerie, le sceau, la monnaie, son statut et sa langue nationale [russe], tout cela, ajouté à l'absence totale des besoins mutuels de ces deux peuples, rendait plus constante l'opposition de la Pologne et de la Lituanie » (t. I, p. 225). Les savants lituaniens se prononcent de même sur l'union de Lublin. Par exemple, le professeur A. Voldemar, dans son livre intitulé *Lituanie et Pologne*, écrit en 1922 que « la Lituanie en 1569 se trouva dans l'obligation de conclure une union réelle avec la Pologne » (p. 11). De même, en 1917, A. Viscont dans *La Lituanie et la guerre*, p. 64-65. Voir aussi I. SZLUPAS, *Lithuania in retrospect and prospect.* New-York, 1915, p. 36 et 37.

2. Le texte du « Privilège de Lublin » a été imprimé dans le recueil connu sous le nom de *Documents explicatifs sur l'histoire du gouvernement de la région de la Russie occidentale et ses rapports avec la Russie et la Pologne.* Saint-Pétersbourg, 1865, p. 140-162 ; pour les rapports de droit international, voir à l'art. Ier, § 3, du « Privilège » de Lublin.

Digitized by Google

armées lituaniennes et exerçait l'autorité la plus grande dans les limites du Grand-Duché [1]. Si l'on considère que l'administration judiciaire et locale s'exerçait en russe, langue officielle de la Lituanie, que le droit local russe était codifié dans ce qu'on appelle le « Statut lituanien », on peut dire que la vie administrative et gouvernementale du grand-duché de Lituanie était au XVIIe siècle très différente des institutions polonaises [2].

Remarquons encore le grand rôle que jouèrent, dans l'histoire de la *Rzecz Pospolita* en général et dans celle de la Lituanie en particulier, les institutions représentatives locales, c'est-à-dire les diétines de district. Dans chaque district, toutes les questions plus ou moins importantes de la vie locale étaient tranchées par l'assemblée de la noblesse du district entier. Il y avait aussi des diètes de voïvodies. Plusieurs fois furent convoquées des diètes générales du grand-duché de Lituanie formées des députés des diétines des districts ; elles se réunirent d'abord à Wolkowyssk, puis à Slonim ; d'ordinaire, elles examinaient les questions qui devaient être soumises à la Grande Diète de toute la *Rzecz Pospolita* et fixaient l'attitude à prendre à la Diète générale par les délégués lituaniens.

La compétence des diétines locales était extrêmement étendue et leur organisation très diverse : c'est au milieu du XVIIe siècle que, dans un certain nombre de districts, elles eurent le plus d'importance et quelques-unes eurent leur propre armée, les *zolnierz powiatowy* [3]. Le développement des libertés locales et des droits locaux menaçait l'unité déjà ébranlée de la *Rzecz Pospolita* et renforçait les aspirations décentralisatrices de certains districts et de quelques voïvodes [4]. En même temps, il contribuait à conserver les particularités de l'organisation du droit public dans le Grand-Duché et à raffermir l'homogénéité de celui-ci en soulignant le contraste des intérêts de la Lituanie et de la Pologne. C'est dans ces conditions qu'éclatèrent les troubles de 1648-1660. L'organisme pourri de la *Rzecz Pospolita* dualiste tombait de lui-même en morceaux. Voulant conserver au Grand-Duché son unité territoriale et morale et le soustraire à la conquête des troupes moscovites, le grand hetman Janusz Radziwill entama des négociations avec le commandant en chef des armées suédoises, La Gardie, et conclut avec son délégué, le 18 août 1655 [5], le traité de Keidany, connu sous le nom d'*Instrumentum Lithuanicae deditionis.*

1. Voir Lappo, t. I, p. 665-666.

2. Sur l'importance de la langue russe en Lituanie, voir Lappo, t. I, p. 81. Le troisième statut lituanien, qui est de 1588, c'est-à-dire de dix-huit ans après l'Union de Lublin, exige que chaque greffier écrive « tous papiers et extraits en lettres russes et mots russes » (art. IV, 1).

3. Pour les diétines de districts, voir surtout Lappo, *Le grand-duché de Lituanie dans la seconde moitié du XVIe siècle.* Dorpat, 1912 (pour l'organisation intérieure des diètes, chap. x, p. 543 et suiv.).

4. *Infolge dieser Entwicklung litt aber die Einheit des Staates*, dit Kutrzeba, *op. cit.*, p. 177.

5. É. Haumant, *op. cit.*, p. 75. Il est inexact de dater le traité de Keidany du 20 octobre.

Digitized by Google

III

Le traité de Keidany est à la fois une convention militaire [1] et un accord pour l'union de la Lituanie et de la Suède [2], sur les mêmes principes qui avaient régi l'union de la Lituanie et de la Pologne.

Le préambule du traité [3] expose les circonstances qui ont rendu nécessaire l'accord avec les Suédois : la Lituanie, détachée du reste de la *Rzecz Pospolita*, menacée de l'invasion ennemie, doit chercher appui et protection auprès du roi de Suède, et conclut donc avec le général La Gardie ce traité, qui obligera les successeurs et les héritiers des hauts dignitaires du Grand-Duché, et qui règle la soumission de la Lituanie à la Suède. Le grand-duché de Lituanie est représenté par Janusz Radziwill, grand hetman de Lituanie, voïvode de Vilna, prince de Birji et de Dubinki, prince du Saint-Empire, comte de Nevel et Sébèje. Conclu entre les deux chefs d'armée, en vue d'arrêter toute effusion de sang, ce traité modifie brusquement la situation politique : d'ennemie de la Lituanie, la Suède devient son alliée. La convention militaire [4] unit les forces militaires du grand-duché de Lituanie aux troupes du roi de Suède, à condition qu'il ne les dirigera point contre la Pologne. La Lituanie pourvoit à l'approvisionnement nécessaire aux troupes suédoises [5]. La Suède s'engage à donner appui et protection à tous les fonctionnaires, militaires et sujets du Grand-Duché, à défendre leurs biens qui se trouvent sur le territoire de la Lituanie non occupée par les Russes et les Cosaques. En cas de libération des provinces occupées, les biens seront restitués à leurs propriétaires [6]. Le commandant en chef suédois s'engage à avertir les armées de Moscou que la Lituanie s'est placée sous la protection du roi de Suède et que les opérations contre elle doivent être suspendues, le siège des forteresses levé et les troupes moscovites retirées au delà du Dniepr, faute de quoi il sera recouru à la force des armes [7].

En même temps que la convention militaire, fut conclu un accord entre la Lituanie et la Suède pour l'établissement entre elles d'une union réelle analogue à celle qui unissait la Lituanie et la Pologne : *ne regno Sueciae Magnus Ducatus Lituaniae incorporetur, sed cum eo pacto eodem uniatur, quo cum regno Poloniae hactenus fuit unitus.* La Lituanie gardait son organisation politique indépendante, tous ses privilèges, ses traditions et ses libertés, son droit propre et son administration judiciaire [8]. Elle conservait donc intégrale-

1. *Pactum.* Voir les articles II, III et IX du traité de Keidany. (Pour faciliter les renvois au texte, nous avons divisé le traité en articles ; ceux-ci ne sont pas dans l'original.)
2. *Pactum*, IX.
3. *Pactum*, I.
4. *Pactum*, II.
5. *Pactum*, III.
6. *Pactum*, VI.
7. *Pactum*, XI.
8. *Pactum*, IX.

Digitized by Google

ment la position qu'elle avait occupée dans la *Rzecz Pospolita* après la Diète de Lublin, à la seule réserve que la Pologne était, dans l'union, remplacée par la Suède. La population du Grand-Duché recevait, par les stipulations du traité, la garantie de la liberté de pensée, de la liberté des cultes et de la tolérance absolue de toutes les confessions[1], de même que de la liberté et de la sauvegarde des relations commerciales, assurance très sérieuse pour les commerçants à cette époque troublée[2].

En échange de l'appui et de la protection qu'il accordait à la Lituanie, le roi de Suède recevait tous les domaines royaux, tous les droits et privilèges dont jouissaient les rois de Pologne sur les biens ecclésiastiques[3]. Pour assurer l'exécution du traité, le prince Radziwill donna en gage à La Gardie son château de Birji, situé dans le nord de la Lituanie, en conservant toutefois l'exploitation du domaine avec ses revenus et la juridiction qui y était attachée[4]. Les autres dispositions du traité concernent la participation de la Lituanie aux traités entre la Suède et d'autres puissances et la Pologne, ainsi que la liquidation des biens dont les propriétaires refuseraient de se faire naturaliser.

Le traité portait les signatures de l'évêque de Samoguitie, Pierre Partchewski, de l'archidiacre de Vilna Casimir Belozor, du prince Janusz Radziwill, de Vincent Korvin-Gonzevski, de Boguslav Radziwill, d'Adam Komorowski, d'Alexandre Mirgewitch et d'autres encore. Dans l'idée de Janusz Radziwill, la Lituanie devait entrer dans l'orbite d'influence de la grande puissance du Nord, qui était alors au zénith de sa puissance politique. Au milieu du XVIIe siècle, les cuirasses d'acier de l'infanterie suédoise étaient considérées par les contemporains comme la meilleure défense contre l'extension de l'influence du tsar de Moscou, désireux de réunir la Lituanie à la Moscovie. Les victoires de Gustave-Adolphe pendant la guerre de Trente ans, la gloire invincible des troupes suédoises, la puissance de la Suède dans la Baltique, dont elle possédait presque tout le littoral et où sa flotte maintenait en respect les États riverains qui conservaient des ports sur la côte méridionale, plaçaient la Suède au premier rang parmi les puissances du nord et de l'est de l'Europe. Janusz Radziwill, dépositaire du pouvoir, jugeait qu'en acceptant l'union réelle avec la Suède la Lituanie serait plutôt en état d'organiser son existence que si elle continuait à faire partie du système dualiste de la *Rzecz Pospolita*.

Les historiens polonais traitent souvent sa conduite de trahison[5]. Il est cer-

1. *Pactum*, V et VII.
2. *Pactum*, VIII.
3. *Pactum*, V.
4. *Pactum*, IV.
5. Voir, par exemple, Rudawski, *Hist. Polska*, II, p. 45 ; Poplinski, *Zywot Boguslawa Radziwilla*, p. 122-125 ; Glebocki, *Napad K. S.*, p. 26 ; J. Lukaszewicz, *Geschichte der reformierten Kirche in Litauen*. Leipzig, 1848, t. I, p. 167. Le prince Janusz a aussi trouvé des défenseurs : Krasinski, *Historical sketch of the rise, progress and decline of the reformation in Poland*, p. 276 ;

Digitized by Google

tain qu'il violait l'article Ier, § 3, du Privilège de Lublin, qui interdisait à la Lituanie toutes relations diplomatiques séparées avec les puissances étrangères. Mais la capitulation de la noblesse polonaise à Oustié n'avait-elle pas rompu l'union avec la Pologne? Le commandant en chef des armées lituaniennes, livré à lui-même, avait décidé du sort de l'armée et de tout le Grand-Duché. Son accord avec la Suède n'était point dirigé contre la Pologne, et le texte du traité interdisait nettement aux troupes lituaniennes toute lutte contre le roi et le royaume de Pologne. La pensée de Radziwill était de défendre les frontières orientales contre les armées moscovites : la convention militaire était dirigée contre l'Est, et non contre le Sud. Lorsqu'il conclut le traité de Keidany avec la Suède, la *Rzecz Pospolita* n'existait plus telle qu'elle avait été au temps où Jean-Casimir, de la maison de Vasa, avait été élu aux trônes de Pologne et de Lituanie. La grande Pologne s'était rendue à la Suède et l'accord de l'union de Lublin avait été violé. C'étaient les Polonais qui avaient tracé la voie où s'engageait le traité de Keidany.

Si, au point de vue des voïvodes polonais, ce traité constituait une trahison, le grand hetman de Lituanie y voyait au contraire le moyen de défendre les intérêts de son pays. Il espérait, par la protection de la Suède, sauver la Lituanie de l'anarchie de la *Rzecz Pospolita* qui tombait en ruines, lui procurer la possibilité de vivre en paix, de se développer au point de vue économique, comme la partie sud-orientale de la grande puissance baltique, dans une condition où « gens genti, senatus senatui, equites equitibus per omnia aequentur », lui assurer la prospérité, la paix religieuse et la civilisation.

Paul GRONSKI.

APPENDICE

INSTRUMENTUM LITUANICAE DEDITIONIS[1]

I

Nos Magni Ducatus Lithuaniae Proceres et Ordines infra scripti notum testatumque facimus. Quandoquidem in hac summa status nostri, per potentiam hostilem oppressione, et armis ac protectione serenissimi Poloniae Regis infelici auulsione, fatalis quaedam et prorsus ineuitabilis necessitas nos urget, nec alius conseruandi status nostri modus superest quam ut alterutro bello nos prementium praesenti adhaerere, et res ac fortunam nostram committere cogamur.

Sacrae autem Regiae Majestatis Serenissimi ac Potentissimi Principis ac Domini, Domini *Caroli Gustavi* Suecorum, Gothorum, Vandalorumque Regis, Magni Ducis Finlandiae, Esthoniae, Careliae, Bremae, Verdae, Stetini Pomeraniae

Przypkowski, *Apologia pro illustrissimo et celsissimo principe Janusio du Romani Imperii principe, duce Birzarum et Dubindorum, etc., quondam exercituum Magni Ducatus Lituaniae supremo Generali.* Wilno, 1656.

1. Rudawski, *Hist. pol.*, p. 207-211. — Le texte ne paraît pas exactement.

Digitized by Google

subiae, Vandaliae Ducis, Principis Rugiae, Ingriae [illegible]
Comitis Palatini Rheni, Bauariae, Juliae, Ciuiae [illegible]
dem Sacrae Regiae Majestatis, Regnorumque [illegible]
Generalis Ducatus Liuoniae, Ciuitatisque [illegible]
cituum, statusque bellici per Liuoniam, Esthoniam [illegible]
giae Academiae Upsaliensis Cancellarius, nec non [illegible]
trissimus et Excellentissimus Dominus *Magnus* [illegible]
Leckoe et Arensberg, Liber Baro in Vilchoim [illegible]
et Hogendorf, gratiam et benevolentiam supra [illegible]
Sueciae nobis denunciaret, inuitaretque ut [illegible]
tioni S. Regiae Majestatis mature subiiciamus [illegible]
parte sancte obseruandas recipiamus, atque [illegible]
pro nobis nostrisque posteris promittamus et [illegible]
erga S. Regiam Majestatem nobis oblatam [illegible]
S. Regiae Majestatis nos subiicere non [illegible]
obsequio erga S. Regiam Majestatem ut Magnum [illegible]
Nostrum inviolabiliter permansuros, praesentibus [illegible]
nostris munitis, pro Nobis successoribusque [illegible]
Ita tamen, ut Illustrissimus et Excellentissimus [illegible]
bat, et nomine S. Regiae Majestatis Sueciae [illegible]
ratificatum et confirmatum iri infra [illegible]
Comite propositas et a nobis ad statum [illegible]

Copias nostras militares omnes et singulares [illegible]
gamus, et reliquis Regiis Suedicis coniunges [illegible]
communicato ab utroque consilio opus [illegible]
Regnumque Poloniae.

Rationem cum aliis Magni Ducatus [illegible]
Exercitui Suedico, Lithuaniam iam [illegible]
ciatur, dummodo ratio habeatur [illegible]
status subditorum pessumdati, [illegible]
et praesidiis Magni Ducatus Lituaniae [illegible]
stipendia et alimenta eiusdem exercitus [illegible]

Birzas ex amore in patriam [illegible]
simus ac Illustrissimus Princeps [illegible]
Birzarum et Dubinkorum, [illegible]
Comes, Palatinus Vilnensis [illegible]
lissimus, ad instantiam [illegible]
rali [illegible]que plenipotenti [illegible]
[illegible]fect[illegible]

[illegible]
[illegible]s-
[illegible]eo
[illegible]gant
[illegible]nsec-
[illegible]ae Re-
[illegible] Ducem
[illegible]ic) S. Re-
[illegible] ut idcirco
[illegible] ab obsidio-
[illegible] obsidionem
[illegible]ucant, Cosaco-
[illegible]iae finibus, re-
[illegible]ant, et ab inva-
[illegible] Lituaniae a parte
[illegible]ucatus Lituaniae
[illegible]um fuerit. Quod si
[illegible], aut civitates et

Digitized by Google

tain qu'il violait l'article Ier, § 3, du Privilège de Lublin, qui interdisait à la Lituanie toutes relations diplomatiques séparées avec les puissances étrangères. Mais la capitulation de la noblesse polonaise à Oustié n'avait-elle pas rompu l'union avec la Pologne? Le commandant en chef des armées lituaniennes, livré à lui-même, avait décidé du sort de l'armée et de tout le Grand-Duché. Son accord avec la Suède n'était point dirigé contre la Pologne, et le texte du traité interdisait nettement aux troupes lituaniennes toute lutte contre le roi et le royaume de Pologne. La pensée de Radziwill était de défendre les frontières orientales contre les armées moscovites : la convention militaire était dirigée contre l'Est, et non contre le Sud. Lorsqu'il conclut le traité de Keidany avec la Suède, la *Rzecz Pospolita* n'existait plus telle qu'elle avait été au temps où Jean-Casimir, de la maison de Vasa, avait été élu aux trônes de Pologne et de Lituanie. La grande Pologne s'était rendue à la Suède et l'accord de l'union de Lublin avait été violé. C'étaient les Polonais qui avaient tracé la voie où s'engageait le traité de Keidany.

Si, au point de vue des voïvodes polonais, ce traité constituait une trahison, le grand hetman de Lituanie y voyait au contraire le moyen de défendre les intérêts de son pays. Il espérait, par la protection de la Suède, sauver la Lituanie de l'anarchie de la *Rzecz Pospolita* qui tombait en ruines, lui procurer la possibilité de vivre en paix, de se développer au point de vue économique, comme la partie sud-orientale de la grande puissance baltique, dans une condition où « gens genti, senatus senatui, equites equitibus per omnia aequentur », lui assurer la prospérité, la paix religieuse et la civilisation.

Paul GRONSKI.

APPENDICE

INSTRUMENTUM LITUANICAE DEDITIONIS[1]

I

Nos Magni Ducatus Lithuaniae Proceres et Ordines infra scripti notum testatumque facimus. Quandoquidem in hac summa status nostri, per potentiam hostilem oppressione, et armis ac protectione serenissimi Poloniae Regis infelici auulsione, fatalis quaedam et prorsus ineuitabilis necessitas nos urget, nec alius conseruandi status nostri modus superest quam ut alterutro bello nos prementium praesenti adhaerere, et res ac fortunam nostram committere cogamur.

Sacrae autem Regiae Majestatis Serenissimi ac Potentissimi Principis ac Domini, Domini *Caroli Gustavi* Suecorum, Gothorum, Vandalorumque Regis, Magni Ducis Finlandiae, Esthoniae, Careliae, Bremae, Verdae, Stetini Pomeraniae, Cas-

Przypkowski, *Apologia pro illustrissimo et celsissimo principe Janussio duce Radzivillio, sacri Romani Imperii principe, duce Birzarum et Dubindorum, etc., quondam Palatino Vilnensi et exercituum Magni Ducatus Lituaniae supremo Generali.* Wilno, 1656.

1. Rudawski, *Hist. pol.*, p. 207-211. — Le texte ne paraît pas avoir été reproduit très exactement.

Digitized by Google

subiae, Vandaliae Ducis, Principis Rugiae, Ingriae et Vismariae Domini, nec non Comitis Palatini Rheni, Bauariae, Juliae, Cliuae, et montium Ducis, nomine eiusdem Sacrae Regiae Majestatis, Regnorumque Sueciae, Senator, ac Thesaurarius Generalis Ducatus Liuoniae, Ciuitatisque Rigensis Gubernator, Generalis Exercituum, statusque bellici per Liuoniam, Esthoniam, atque Rugiam Vicarius, Regiae Academiae Upsaliensis Cancellarius, nec non Gothiae et Daliae Legifer, Illustrissimus et Excellentissimus Dominus *Magnus Gabriel de La Gardie*, Comes in Leckoe et Arensberg, Liber Baro in Vilcholm, Dynasta in Absap, Magnus Hof et Hogendorf, gratiam et benevolentiam supra nominatae S. Regiae Majestatis Sueciae nobis denunciaret, inuitaretque ut Nos successoresque nostros protectioni S. Regiae Majestatis mature subiiciamus, conditionesque certas ab utraque parte sancte obseruandas recipiamus, atque eas ſuscriptionibus et sigillis nostris, pro nobis nostrisque posteris promittamus et attestemur. Nos in fide et obsequiis erga S. Regiam Majestatem nobis oblatam omni excipientes cultu, protectioni S. Regiae Majestatis nos subiicere non detrectamus, atque in posterum in fide et obsequio erga S. Regiam Majestatem ut Magnum Ducem Lituaniae ac Dominum Nostrum inviolabiliter permansuros, praesentibus hisce subscriptionibus et sigillis nostris munitis, pro Nobis successoribusque Nostris promittimus atque cauemus. Ita tamen, ut Illustrissimus et Excellentissimus Dominus Comes vicissim subscribat, et nomine S. Regiae Majestatis Sueciae pro certo caueat, intra certum tempus ratificatum et confirmatum iri infra scriptas ab eodem Illustrissimo Domino Comite propositas et a nobis ad statum nostrum accomodatas hasce conditiones.

II

Copias nostras militares omnes et singulares S. Regiae Majestati Sueciae obligamus, et reliquis Regiis Suedicis coniungemus, quoties ex re et necessitate, atque communicato ab utroque consilio opus fuerit, dummodo id non sit contra Regem Regnumque Poloniae.

III

Rationem cum aliis Magni Ducatus Lithuaniae Ordinibus inibimus, qua Regio Exercitui Suedico, Lithuaniam iam ingredienti, de commeatu et stipendio prospiciatur, dummodo ratio habeatur desolatarum et exaustarum provinciarum atque status subditorum pessumdati, imprimis vero et solutionis debitorum jam exercitui et praesidiis Magni Ducatus Lithuaniae stipendiorum et sumptuum praeterea et stipendia et alimenta eiusdem exercitus et praesidiorum in posterum erogandorum.

IV

Birzas ex amore in patriam et studio erga S. Regiam Majestatem Sueciae, Celsissimus ac Illustrissimus Princeps Dominus Janussius Radivilus, Dei gratia Dux Birzarum et Dubinkorum, Sacri Romani Imperii Princeps, Nevellii et Sebessii Comes, Palatinus Vilnensis, exercituum Magni Ducatus Lituaniae Dux Generalissimus, ad instantiam statuum, Illustrissimo Domino, Regis Locumtenente Generali, eiusque plenipotentiario tradi iubebit, modo caueatur restitutio, quamprimum bellum confectum fuerit, aut periculum submotum, transferendi tum quando et quocunque libuerit mobilia omnia tam celsissimi Principis, quam eorum omnium,

Digitized by Google

qui eo periculi causa res suas contulerant, bellicamque supellectilem et apparatum, machinas aeneas, et commeatum omnis generis, libera integra reliquantur, nec ex praesidio quisquam retineatur, aut recipiatur. Jurisdictio, usus fructus, possessio et reditus, et omnia in ciuitate et universo Ducatu Birzensi Celsissimo Domino proprietario integri maneant.

V

Omnia regalia, ac iura in bonis regiis, ut et iura patronatus in ecclesiasticis bonis S. Regiae Maiestati integra conseruabuntur, sicuti hucusque Regibus Poloniae competierunt, secundum statuta et leges et consuetudines Magni Ducatus Lituaniae, conseruando imprimis et integre ecclesiae catholicae Romanae, Graecae utriusque ritus, iura, privilegia et consuetudines, in collatione bonorum ecclesiasticorum equitumque Melitensium.

VI

S. Regiae Maiestatis Sueciae nomine, ab Illustrissimo Domino Regis locum tenente Generali, gratiam, protectionem, tutelam Regiam, omnibus officialibus Magni Ducatus Lithuaniae militibus, subditis, eorundemque bonorum mobilium et immobilium in Lituania sitorum, quae a Moschis et Cosacis nondum occupata sunt, protectionem et defensionem grato animo accipimus. Id porro postulantes, ut occupata etiamsi et quamprimum in pristinum statum redierint proprietariis, et quocumque modo legitimo ac iuridico possessoribus restitutum iri, S. Regiae Maiestatis Sueciae nomine caueatur, idque etiam in partibus Lituaniae nuper occupatis.

VII

Non minus grato animo accipimus promissam religionis in Magno Ducatu Lituaniae et ubique immutabilem conservationem, hoc insuper cauentes, ut privilegia, iura, immunitates, usus et consuetudines, bonorum personarum et omnium ecclesiasticorum, cuiuscunque religionis, imprimis autem ecclesiae catholicae Romanae prerogativae honores, senatorum, Episcoporum dignitas et iurisdictiones, religiosorum et religiosarum, conventus et collegia omnia Abbatiae, Praepositurae, Canonicatus, Parochiae, earumque redditus ac bona, nullis exceptis, nec non Ecclesiae, Scholae et Xenodocia omniaque loca sacra, cum eorum fundationibus, privilegiis, exercitiis religionis publicis et privatis, ritibus et cerimoniis, et quidquid ad eorundem omnium dignitatem, decus atque honorem de iure pertinere potest, inviolabiliter manu teneatur et immobiliter conservetur.

VIII

Promissam pariter a militibus internam, et itinerum atque commerciorum externam securitatem grato animo amplectimur, et ut id nobis disciplina militaris praestet porro ab Illustrissimo Domino Comite postulamus.

IX

Gratissimum denique sibi esse ordines Magni Ducatus Lituaniae profitentur quod promotorialibus suis apud S. Regiam Maiestatem causae nostrae prodesse Illustrissimus Dominus Comes profitetur, interim postulamus ut statum, digni-

Digitized by Google

tatem, iura, privilegia, consuetudines, libertates, immunitates, officia iudiciorum, formam, iurisdictiones, nobis a S. Regiae Maiestatis Sueciae conservatum iri, pro certo promittat. Atque quoniam fato et divina destinatione eo ventum est, quod magnus Ducatus Lituaniae sub potestatem (*sic*) S. Regiae Maiestatis Sueciae concedit, tum hic nobis quam optimo modo caueri postulamus, ne regno Sueciae Magnus Ducatus Lituaniae incorporetur, sed cum eo pacto eodem uniatur, quo cum regno Poloniae hactenus fuit unitus, ut nimirum gens genti, senatus senatui, equites equitibus per omnia aequentur. Jura tamen, statuta, consuetudines et iudicia sua uniuscuiusque maneant, libertas omnis, imprimis autem conscientiarium M. Duc. Lit. illibata relinquantur, nisi quod forte ex convocatione cum S. Regia Maiestate Sueciae assentientibus nobis mutandam visum fuerit, ad utilitatem publicam. Quod ut tanto convenientius promtum et firmius fiat, comitia utrique genti ad constituendam communem rempublicam, ut a S. Regia Maiestate Sueciae indicentur, loco utrique genti postulamus commodo, et id nobis concessum in Sacrae Regiae Maiestatis Sueciae unione Illustrissimus Dominus Comes cauebit. Imprimis vero polliceatur S. Reg. Maj. Sueciae, omnia bello amissa et auulsa repetitum, et Magno Ducatui Lituaniae atque proprietarias aut quocunque iuridico et legitimo modo possessoribus restitutum, quo et Mag. Duc. Lit. opem et auxilia conferre pollicetur.

X

Istas conditiones manuum nostrarum subscriptione approbamus et munimus, cauemusque etiam ut illis, qui absunt, integrum sit accedere et subscribere quamprimum hoc illis per rerum circumstantias licuerit, neque interim in eos durius quidquam aut hostile admittatur.

XI

Renuentium et Refractariorum, si admoniti intra certum tempus ex communi consensu determinandum, et ex aequo praestitum ad subscribendum non comparuerint, bona fisco applicari aequo animo feremus. Id autem cauemus, ut ex confiscatis, aut Regiis bonis, iis qui possessionibus haereditariis a Moschis exuti, hasce conditiones nobiscum una subscripserint, interim provideatur, donec in possessiones suas restituantur. Pro hostibus autem etiam obnitentes habere, et eo nomine fratre pro se cuius adeo durum atque acerbum videtur, ut plerique eligant Moschorum potius se dedere arbitrio, proinde caueatur ut a delinquentium insectatione liberis nobis esse liceat. Hoc autem ante omnia cauemus, ut Sanctae Regiae Maiestatis nomine Illustrissimus Dominus Comes expediat, ad Magnum Ducem Moschoviae eiusque exercitus omnes, iisque nunciet, sub protectionem (*sic*) S. Regiae Maestatis Sueciae, M. Duc. Lituan. concessisse, ab iisque postulet, ut idcirco ab omni contra Magnum Ducatum Lituaniae hostilitate cessent illico, ab obsidionibus abstineant et, si quas civitatum, aut arcium forte obsederint, obsidionem soluant, ex iis regionibus que sunt citra Borysthenem exercitus reducant, Cosacorumque incursiones inhibeant, ab omnibus Magni Ducatus Lituaniae finibus, regiones circa Borysthenem, igne et ferro vastatas in medio relinquant, et ab invasionibus liberas faciant. Quod exercitus quoque Magni Ducatus Lituaniae a parte sua praestabit, donec per pacta conventa, de limitibus Magni Ducatus Lituaniae a S. Regia Maiestate Sueciae cum Duce Moschouiae constitutum fuerit. Quod si Moschi obstinate in vastando Magno Ducatu Lituaniae pergere, aut civitates et

Digitized by Google

arces munitas obsidione aut oppugnatione premere praesumserint, ut exercitus S. Regiae Maiestatis, [exercitui] Magni Ducatus Lituaniae coniunctus, obviam hostilibus Moschorum conatibus eat, et tueatur armis ditiones et civitates Magni Ducatus Lituaniae protectioni S. Regiae Maiestatis sese commitentes.

XII

Si vero ad tractandum inter utrumque Regem et Regnum ventum fuerit ut Magnus Ducatus Lituaniae ad eosdem tractatus una cum regno Poloniae admittatur libereque prout tum res tulerit, cum S. Regia Maiestate Sueciae negotia sua componat, ut sacrosancta unione conveniens in eodem tractatu pacis ratio habeatur. Atque postea licet unicuique in alterutram partem discedere bonis suis immobilibus divenditis, aut alio quocunque modo legitimo alienatis, mobilibus vero secure et libere quocunque voluerint transportatis.

XIII

Quodsi quid praeterea a S. Regia Maiestate Sueciae regno Poloniae concessum fuerit, id Magnus Ducatus Lituaniae sibi quoque concedi cauet; sin autem regno Poloniae bello succumbere et deterioribus conditionibus cum S. Regia Maiestate componere res suas contigerit, Magnus Ducatus Lituaniae nihilominus utpote sponte et libere accedens, has sibi ipsas conditiones teneri stipulatur, nec nisi forte in comitiis ex pacto convento cum S. Regia Maiestate Sueciae, et libero ordinum Magni Ducatus Lituaniae assensu immutari cauet.

XIV

Haec omnia subscripta et obsignata vicissim propter maiorem fidem, firmitatem et certitudinem ab Illustrissimo Domino Comite subscribantur, et sigillo eorum muniantur. Actum in castro ad Capodanum (Cajodanum?), anno 1655, die 18 Augusti.

Petrus Parczewski, Episcopus Samogitiae.
Casimirus Bialozor, Archidiaconus et Administrator Episcopatus Vilnensis.
Janussius Radivilus, in Bierze et Dubinki Dux, Palatinus Vilnensis, Generalis Exercitus Lithuanici.
Vincentius Corvinus Gonsiewski, Supremus Magni Ducatus Lithuaniae Thesaurarius, et Campi Ductor.
Boguslaw Radivilus, Palatinus Minscensis.
Adamus Komorovius, Gubernator Vilnensis.
Alexander Mirzevius, Aulicus Regius, et alii.

Digitized by Google

ORGANISATION DES RECHERCHES

POUR

L'HISTOIRE DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION DES NORVÉGIENS

PENDANT LES TEMPS MODERNES JUSQU'AU XVIIIe SIÈCLE[1]

La navigation et le commerce jouent un grand rôle dans l'histoire du peuple norvégien. La Norvège, du XIe au XIIIe siècle, eut nettement le caractère d'une puissance maritime faisant un commerce très régulier entre la Norvège proprement dite et les colonies norvégiennes dans les îles de l'Océan glacial arctique et de l'Atlantique, ainsi qu'avec les anciens États norvégiens d'Irlande et les autres pays maritimes de l'Europe occidentale. La cohésion de son empire était maintenue non seulement par une flotte et une marine marchande assez considérables, mais encore par l'habileté tout à fait extraordinaire de ses marins. La décadence que l'on constate aux XIVe et XVe siècles est liée à la dissolution de sa puissance maritime et à la monopolisation de son commerce extérieur par les villes hanséatiques, qui ont amené la Norvège à suspendre presque complètement ses relations directes avec les peuples voisins.

D'un autre côté, l'ascension nouvelle des Norvégiens depuis le XVIe siècle est liée à un développement nouveau de sa navigation. Par sa flotte marchande, ce peuple, si petit, prend sa place parmi les grandes puissances. Pendant le troisième quart du XIXe siècle, notre flotte de bateaux à voiles, ayant atteint son apogée, ne le cédait qu'à celles de l'Angleterre et des États-Unis d'Amérique. — Ce petit aperçu du passé de notre peuple fera comprendre que les recherches sur les mouvements de la navigation de la Norvège sont indispensables pour arriver à connaître à fond son histoire.

Assurément, on est arrivé petit à petit à faire un beau travail pour expliquer l'histoire maritime et commerciale de notre pays ; mais, pour les temps modernes, on l'a édifiée presque uniquement sur des documents norvégiens, notamment sur les comptes de douane du pays ; or, si importantes que soient ces sources, on ne doit pas fermer les yeux sur leur insuffisance. Elles ne commencent qu'à la seconde moitié du XVIIe siècle et avec de

1. Communication présentée au VIe Congrès international des Sciences historiques à Oslo en 1928.

Digitized by Google

grandes lacunes. Il faut aussi noter que ces comptes de douane ne donnent aucun renseignement sur une branche très intéressante de la navigation norvégienne, à savoir le transport des marchandises entre les différents ports étrangers, « le grand cabotage », comme disent les Français. Il n'est donc pas possible d'établir une statistique pour toute la Norvège sur cette base. Enfin, nous avons besoin de matériaux pour comparer notre navigation avec celle des autres États maritimes ; or, dans nos propres archives nous cherchons vainement des documents pour établir cette comparaison nécessaire.

Cependant, ces lacunes peuvent être comblées par l'apport des sources étrangères. Dans les archives et les bibliothèques anglaises, françaises, hollandaises et belges, celles des villes hanséatiques, etc., se trouvent des documents innombrables, propres à éclairer notre histoire commerciale et maritime [1]. Pour mieux se rendre compte de ces matériaux immenses, on pourrait les diviser en deux grandes sections : les documents administratifs, provenant des autorités locales de chaque pays, et les documents diplomatiques, comprenant principalement la correspondance des gouvernements avec leurs représentants dans les pays étrangers, du moins pour autant qu'elle contient des renseignements de valeur pour notre histoire.

Dans les Archives nationales du Danemark à Copenhague se trouvent, depuis le XVIe siècle, les rapports faits par des ambassadeurs norvégo-danois, souvent d'un grand intérêt pour notre histoire commerciale ; mais non moins importants sont ceux que les envoyés et les consuls des grands États maritimes ont expédiés de Copenhague ou de Norvège à leurs gouvernements. Il y a naturellement une grande différence entre les pays. La « Correspondance diplomatique », dans les archives des Affaires étrangères à Paris, est une source inestimable pour l'histoire de la haute politique, mais elle ne contient pas beaucoup de documents touchant spécialement l'histoire de la Norvège. En revanche, « la correspondance consulaire » des mêmes archives renferme en abondance des renseignements concernant notre navigation depuis 1670 jusqu'à 1748 [2].

Dans les archives hollandaises, c'est, au contraire, dans la correspondance des envoyés et des ambassadeurs qu'on trouve les choses les plus intéressantes au point de vue de la navigation. On peut renvoyer spécialement aux archives des États-Généraux (« Het archief der Staaten-General ») aux Archives nationales de La Haye, qui remontent à 1579, et à la série des « Missives diplomatiques » des archives de la ville d'Amsterdam, qui, depuis 1659, traitent des rapports commerciaux entre Amsterdam et l'État danois-norvégien. L'importation des bois, planches et mâts de Norvège était d'une grande

1. Il y en a également dans les archives espagnoles et italiennes ; mais, abstraction faite des archives du Vatican, je n'ai aucune connaissance personnelle des archives de ces pays.

2. Les rapports des officiers de la Marine française, qui se trouvent dans les archives de la Marine à Paris et qui contiennent de très nombreuses relations sur les expéditions des vaisseaux français sur nos côtes jusqu'à la péninsule de Kola et au Spitzberg, sont également importants pour faire connaître la vie des marins, des corsaires et les actes de piraterie commis dans la mer du Nord et la mer Norvégienne.

Digitized by Google

importance pour cette ville ainsi que pour la flotte de guerre et l'immense marine marchande de la Hollande. Presque aussi importante était, bien qu'interdite, l'immigration des Norvégiens qui donnait à ce pays de bons marins. Pendant les guerres avec la Suède, nos rois ont dû envoyer des enrôleurs en Hollande pour ramener des matelots et pilotes norvégiens. Voilà quelques-unes des questions discutées dans la correspondance diplomatique norvégo-hollandaise.

C'est également dans les rapports des ambassadeurs anglais à Copenhague, contenus dans la grande série des *State Papers* au Public Record Office de Londres et en quelques autres séries moins considérables [1], que l'on trouverait des renseignements sur nos relations maritimes et commerciales avec l'Angleterre depuis la seconde moitié du XVIe siècle. Quant aux villes hanséatiques, leur correspondance diplomatique n'a de véritable intérêt que pour la période du Moyen Age et du XVIe siècle. Les archives de Hambourg, seule ville vraiment importante de l'Allemagne septentrionale aux XVIIe et XVIIIe siècles, ont été incendiées en 1842. Quelques séries ont pu être sauvées, mais non pas la correspondance diplomatique de l'État ; fait déplorable, parce que Hambourg a, depuis le Moyen Age, entretenu des relations commerciales très suivies avec la Norvège [2].

La correspondance diplomatique et consulaire répond à presque toutes les questions déjà posées par les traités de commerce, mais elles sont restées sans réponse en raison de la pauvreté des sources employées. Par elle, nous apprenons à connaître les origines des traités, les motifs qui ont dicté leurs stipulations et leur application ; ils mettent en lumière le rôle important que notre longue ligne de côtes a joué dans l'histoire de la navigation dans les mers septentrionales en temps de guerre et en temps de paix ; ils montrent aussi quels buts commerciaux les États étrangers ont poursuivis en Norvège, et à quel degré notre navigation et notre commerce dépendaient de leur politique extérieure, comment nos relations commerciales, au début assez intermittentes, se sont peu à peu affermies par la fondation de maisons de commerce norvégiennes aux XVIIe et XVIIIe siècles, par l'envoi d'agents commerciaux étrangers à Copenhague, capitale de l'État norvégo-danois, et, en Norvège, par l'établissement de consulats dans nos villes, ainsi que par l'installation de consulats norvégo-danois dans les grands centres de navigation à l'étranger. Ces mêmes archives nous fournissent la preuve du soin que le gouvernement norvégo-danois avait de la prospérité de notre pays. Ce qui caractérise la sollicitude d'un Christian IV, ce père du peuple,

1. Quant aux inventaires, etc., du P. Record Office, voir Charles Bémont, *Grande-Bretagne*, dans *Histoire et historiens depuis cinquante ans* (Bibliothèque de la *Revue historique*, 1926, p. 167 et suiv.).

2. Depuis 1760, il y a un consul hambourgeois à Bergen et depuis 1815 un consulat général à Oslo avec des vice-consuls à Bergen, Trondhjem, Christianssand, Hammersfest, Kragerö et Stavanger. Les rapports consulaires de quelque importance pour l'histoire économique de notre pays ne remontent qu'à 1816. Voir au Staatsarchiv, Hambourg, Cl. VI, Nr. 10, vol. 4 b, fasc. 1-6 a.

Digitized by Google

ce sont des lettres écrites de sa propre main au prince d'Orange ; il y prend la défense des capitaines de la marine marchande norvégienne, qui veulent être dédommagés des pertes causées par des arrestations arbitraires de leurs navires en temps de guerre, et il défend la libre navigation de ses sujets par les mots bien connus de Hugo Grotius sur la liberté des mers. En résumé, c'est seulement par l'étude de ce genre de sources qu'il sera possible de mettre la navigation et le commerce de notre pays en rapport intime avec les mouvements économiques, politiques et intellectuels du temps passé.

Ce n'est pas tout encore : il faut, dans l'état actuel des recherches historiques, pouvoir se procurer des informations précises et le plus complètes possible sur la grandeur et l'extension de notre navigation aux différentes époques. Il ne suffit pas de savoir le nombre des navires qui sont inscrits pour telle ou telle ville dans les comptes de douane de nos archives. Il importe bien davantage de connaître le nombre de navires norvégiens qui sont réellement entrés dans les grands centres de navigation, tels que Londres, Hambourg, Amsterdam, Anvers, Rouen, Bordeaux, Marseille, Lisbonne, etc., et la nature des marchandises qu'ils ont chargées ou déchargées. Les notes purement occasionnelles sur les entrées ou les sorties des navires ont très peu d'intérêt ; il nous faut pouvoir établir une statistique, montrant pour chaque année le mouvement de notre navigation. Or, ces matériaux existent et même en assez grande quantité.

En Angleterre, les *Port Books*, c'est-à-dire les livres des ports anglais, conservés au Public Record Office, donnent les listes d'entrée et de sortie des navires ayant touché les ports anglais depuis 1565 jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. On y trouve en général les informations suivantes : l'année et la date de l'entrée, leurs noms et ceux de leurs capitaines, l'espèce et la valeur des marchandises qui formaient leur cargaison, le nom des ports d'où venaient les navires et leur destination, souvent aussi celui des commerçants qui devaient prendre livraison du chargement.

La valeur de ces sources est, semble-t-il, encore très mal comprise ; en tout cas, elles ont été jusqu'ici peu utilisées. Les historiens diffèrent d'opinion sur les résultats de l'acte anglais de navigation de 1651, sur la question de savoir si l'interruption du trafic des Hollandais avec les ports anglais est due à cette loi ou à des causes inconnues. Cette discussion est oiseuse, car les *Port Books* prouvent définitivement que la navigation des Hollandais dans les ports anglais, surtout à Londres, avait déjà presque complètement cessé dès le premier quart du XVIIe siècle. L'acte de navigation n'a fait que confirmer un état de choses qui, pour l'Angleterre du moins, était déjà un fait accompli. Une édition ou une utilisation méthodique des *Port Books*, faite sur le modèle du travail que Mme Nina Ellinger Bang a commencé pour les comptes de douane d'Öresund, aurait une très grande importance pour l'histoire de la navigation de tous les États maritimes et donnerait à l'histoire économique des temps modernes une base qui lui manque. Ce serait une idée à exploiter pour l'avenir. Pour le présent, un examen systématique et

Digitized by Google

critique des *Port Books* serait absolument nécessaire pour écrire l'histoire de la navigation du XVIe siècle à la fin du XVIIIe. Travail long et difficile, mais qui donnera des résultats positifs et sûrs.

A Paris, les Archives nationales, celles de la Marine et des Affaires étrangères, le riche département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, renferment beaucoup de documents concernant nos relations maritimes et commerciales ; mais, pour trouver des sources analogues aux *Port Books*, il faut chercher dans les archives des chambres de commerce. Accidentellement, on peut aussi faire des découvertes importantes dans les archives et les bibliothèques municipales, ainsi que dans les archives des bureaux administratifs. Personnellement, je ne connais que les collections de Marseille, Bordeaux et Rouen. A Marseille, les rapports sur les entrées et les sorties de navires avec déclarations de chargement, déposés aux archives départementales des Bouches-du-Rhône, existent depuis 1609 jusqu'à 1746, mais très dispersés, avec de nombreuses et grandes lacunes. Pour le XVIIIe siècle, les dépositions de la Santé, sur lesquelles le professeur Masson a appelé mon attention, donnent sur les arrivées de navires des renseignements beaucoup plus complets et d'un intérêt incomparable au point de vue de la navigation en général[1].

A Bordeaux, si les archives de la Marine ont été brûlées, les rapports sur les entrées et les sorties conservés aux archives départementales remontent en une série à peu près complète jusqu'à 1640 ; ils donnent des renseignements précis sur les domiciles et l'équipage des navires et sur leurs chargements. En outre, j'ai trouvé des indications statistiques sur le commerce d'importation et d'exportation entre la France et les pays du Nord dans les archives des Chambres de commerce de Marseille et de Rouen, dans les archives municipales de Bordeaux et dans la bibliothèque communale de Rouen. La correspondance de ces Chambres de commerce avec le gouvernement français contient des délibérations très intéressantes sur le commerce du Nord en général. Les « Registres des prises et des pertes » dans les archives de la Chambre de commerce à Marseille, remontant à 1688, prouvent que les armateurs norvégiens, suédois et danois, assuraient déjà au XVIIe siècle chez les grands négociants de Marseille leurs navires et leurs chargements. J'ai, à deux reprises différentes pendant mes séjours dans ces grands ports de France, parcouru feuille par feuille à la Santé de Marseille une quinzaine de volumes, aux archives de la Chambre de commerce de Marseille une dizaine, à Bordeaux une vingtaine et à Rouen une dizaine, avec des résultats que j'ai exposés dans des études différentes[2]. Quant aux archives des ports de Bretagne et de Normandie, du port de Dunkerque, voir le rapport de MM. Boissonnade et Charliat, qui a été présenté au Congrès international des Sciences

1. Ces « Dépositions » ont été depuis 1926 transférées aux archives départementales des Bouches-du-Rhône.

2. Pour le commerce entre la France méridionale et les pays du Nord sous l'ancien régime,

Digitized by Google

historiques à Oslo en 1928[1]. Il faut, je le crois, en général observer que les grandes séries suivies commencent en France plus tard qu'en Angleterre, à savoir au XVIIe et au XVIIIe siècle.

La Hollande possède des Archives nationales (« Rijksarchief ») pour chaque province, des archives municipales et celles d'institutions encore beaucoup plus nombreuses ; mais on cherche le plus souvent en vain dans ces archives des rapports semblables à ceux que nous avons trouvés à Londres, à Bordeaux et à Marseille. Les « Convois et les licences » (*Convoien en Licenten*), qui se trouvent en abondance dans les archives de La Haye, d'Amsterdam, de Rotterdam, de Middelburg, d'Enkhuyzen, et dont le Dr Beecht a établi la statistique[2], ne contiennent pas le nom des navires, mais seulement le montant des sommes prélevées sur les différentes espèces de marchandises taxées par les douanes hollandaises. On y mentionne souvent des marchandises scandinaves, les planches, les mâts, la morue, le fer, le goudron, etc. ; mais il est très rarement indiqué de quel pays du Nord ces marchandises sont importées. Les convois et les licences sont ainsi une pauvre source qui doit être employée avec prudence. Il en est de même des comptes des autres impôts maritimes hollandais, les registres de pont-geld, de pålgeld et de lastgeld, que l'on trouve par hasard très dispersés, particulièrement dans les archives d'Amsterdam et d'Enkhuyzen. Mais les procès-verbaux et les résolutions de la province de Hollande (*Resolutionen van Holland*) dans les archives de Haarlem, et les journaux de navires, très nombreux dans les archives de La Haye, mettent en lumière les rapports très intimes des Norvégiens et des Hollandais, ainsi que les dangers de la navigation dans la mer du Nord depuis le XVIe siècle. La célèbre héroïne hollandaise Keno Simonsdochter de Hasselaer, qui se fit remarquer pendant la défense de la ville de Haarlem contre les Espagnols, fut tuée par des pirates, ainsi que tout son équipage, pendant l'été de 1588, au cours d'un voyage qu'elle faisait avec son propre navire de Norvège en Hollande, comme l'a récemment démontré l'archiviste M. Baart de La Faille, à Haarlem. Des rapports sur les noms des navires à l'arrivée et en partance se trouvent dans les archives de Middelburg depuis le Moyen Age et dans celles d'Enkhuyzen depuis 1684, mais très dispersés. Les premiers ont déjà été utilisés par le professeur Alexander Bugge. Dans les archives municipales (*Gemeente archief*) d'Amsterdam, les inventaires de navires qui ont dû être convoyés en Norvège ou dans la mer Baltique pendant les années de guerre de 1687 à 1715 donnent des indications précises,

voir la *Revue d'histoire moderne*, 1927 ; *Nordiske Handelsforbindelser med Frankrike før 1814* (dans *Historisk Tidsskrift*, 1928, et dans *Nordisk Statistisk Tidsskrift*, 1928) ; *Litt om Bergens Handel og Skipsfart på Sydfrankrike under l'ancien regime*, dans *Bergens historiske Forenings Skrifter*, Nr. 23 (1927).

1. Publié par *Historisk Tidsskrift*. Oslo, 1928, p. 22-23.

2. H. E. Beecht, *Statistische gegevens betreffende den Handelsomzet van de Republik der Vereenigde Nederlanden gedurende de 17e eeuw (1579-1715)*. S'Gravenhage, Firma L. J. C. Boucher, 1908. Voir le compte-rendu de Wätjen, dans *Vierteljahrschrift für Handels-und Wirtschaftsgeschichte*, VII.

Digitized by Google

non seulement sur les noms des navires et des capitaines, mais encore sur le nombre des équipages et des canons, ainsi que sur leur lieu de destination[1] ; ils nous montrent très clairement quels ports norvégiens ont été les plus visités par les navires hollandais pendant les grandes guerres du règne de Louis XIV.

Dans les anciennes villes hanséatiques de l'Allemagne septentrionale, presque tous les soins des archivistes ont été consacrés aux sources du Moyen Age ; mais il existe aussi pour les temps modernes des documents qui méritent l'attention des historiens. Dans les anciennes villes impériales, Lubeck et Brême, les archives du Conthor hanséatique de Bergen en Norvège, du XVIe au XVIIIe siècle, sont conservées en entier. Grâce à ces sources, la navigation et le commerce des « Berenfahrer » peuvent être établis statistiquement année par année depuis 1581.

Quant à la navigation des villes hanséatiques en général, les Rôles des capitaines (*Schifferrollen*) à Stralsund, remontant à 1783 ; les Licences suédoises du XVIIe siècle à Rostock, très bien étudiées par le docteur Hühnhäuser[2] ; les Actes de navigation et les Comptes de l'octroi depuis 1550 et 1665 à Wismar ; les Livres de douane des marchandises entrées et sorties (*Zulagebücher*) à Lubeck, datant de 1675 à 1823, avec de nombreuses lacunes ; les Livres de déclarations (*Angabebücher*) depuis 1754 à Brême, et les Livres des capitaines (*Schifferbücher*) de Hambourg, sauvés du grand incendie des archives hambourgeoises en 1842[3], donnent des renseignements précis sur les arrivées et les partances des navires et des chargements. Les Livres des capitaines de Hambourg, commençant en 1590, ne contiennent que les noms des capitaines et les lieux de départ, ainsi que les ports de destination et les impôts payés ; mais ce que l'on peut tirer de ces matériaux, M. Baasch l'a montré dans un excellent travail sur la navigation et le commerce de Hambourg depuis la fin du XVIe siècle jusqu'au milieu du XVIIe, ouvrage composé d'après les Livres des capitaines, qui ont été signalés plus haut[4]. Il a essentiellement modifié les anciennes idées qu'on avait sur les effets économiques de la guerre de Trente ans, en prouvant que Hambourg a conservé sa navigation et son commerce presque intacts pendant toute cette période de guerres continuelles. Pour l'histoire de la navigation norvégienne, les *Schifferbücher* de Hambourg, qui étaient rédigés par des notaires et non par les capitaines des navires, donnent une suite de renseignements qui éclairent nos relations commerciales avec le plus important port d'Allemagne. Nous voyons, par exemple, qu'à la fin du XVIe siècle Hambourg a entretenu un commerce

1. *Oostersche Handel en Reederij*. Portefeuille I, Ingekomen Stukken, 1687-1715, Het gemeente Archief, Amsterdam.

2. Voir *Beiträge zur Geschichte der Stadt Rostock*, 1914.

3. Dr Richard Ehrenberg, dans les *Mittheilungen des Vereins für Hamburgische Geschichte*, IX (Hambourg, 1894), p. 295-420.

4. *Zeitschrift des Vereins für Hamburgische Geschichte*, t. IX (Hambourg, 1894), p. 295-420.

Digitized by Google

très suivi avec l'Islande et Bergen, mais qu'il a très rarement envoyé des navires dans les autres ports norvégiens.

On trouve naturellement, dans les mêmes archives dont nous avons parlé, des renseignements analogues sur la navigation et le commerce suédois et danois. Néanmoins, je ne songe pas à proposer une coopération scandinave semblable à celle qui, pendant plusieurs années, a été pratiquée dans les archives du Vatican, ni à celle qui a été commencée récemment dans celles de Moscou. D'ailleurs, le Danemark et la Suède ont des tâches plus pressantes que celle-là : il faut d'abord utiliser les nombreuses sources étrangères propres à éclairer leur histoire en général et surtout leur histoire politique extérieure. Pendant plus de quatre cents ans, les Norvégiens n'ont pas eu de politique extérieure indépendante, et ils sont très rarement mentionnés dans les documents de ces siècles passés autrement que comme navigateurs. Au point de vue politique et même national, ils étaient presque toujours considérés par les étrangers comme des Danois. Les recherches que je viens d'indiquer auront ce résultat de faire connaître l'histoire propre de notre peuple et ses relations réelles avec les peuples étrangers. Elles demanderont sans doute beaucoup de temps et d'argent, et elles ne sauraient être réalisées immédiatement. J'imagine qu'elles pourraient devenir un des buts principaux que doit se proposer l'Institut des recherches historiques que les historiens norvégiens songent à établir. Sans aucun doute, ce projet se réalisera à l'avenir. Le plus grave obstacle qu'il rencontra est le mauvais état dans lequel se trouvent souvent les archives des temps modernes et surtout celles qui concernent la navigation. Certains fonds d'archives ne sont ni classés, ni inventoriés. Les archivistes eux-mêmes ne savent pas toujours ce qu'ils contiennent, et c'est affaire au travailleur de trouver lui-même les documents dont il a besoin. Même dans les archives bien tenues, où de bons inventaires sont mis à sa disposition, il n'est pas rare que les documents aient été si maltraités dans les bureaux d'où ils proviennent, qu'ils sont en partie inutilisables. Les feuilles sont souvent froissées et même collées à un tel point qu'on ne peut les ouvrir. En outre, ils sont tellement pleins de poussière et de saleté que les utiliser est une véritable souffrance. Par un nettoyage convenable, une mise sous presse des feuillets froissés, un traitement chimique pour décoller les feuillets, on trouverait moyen de récupérer une notable quantité de documents qui sont actuellement perdus pour les recherches [1].

Oscar Albert JOHNSEN.

1. A la suite de cette communication, j'ai proposé et fait adopter par la section la résolution suivante : « Étant donné qu'en beaucoup d'endroits le mauvais état des archives des temps modernes, et principalement celui des archives qui intéressent l'histoire de la navigation et du commerce, rend les recherches scientifiques de cette branche de l'histoire économique extrêmement difficiles, on demande instamment aux autorités compétentes de veiller à ce que toutes les séries des archives propres à renseigner l'histoire de la navigation et du commerce soient organisées méthodiquement, inventoriées, et que les documents en mauvais état soient, autant que possible, rendus utilisables pour les travailleurs. »

Digitized by Google

LE CONGRÈS D'HISTOIRE DU CHRISTIANISME

Au cours de l'été viennent de paraître, en rapide succession, les trois volumes d'*Actes du Congrès d'histoire du christianisme*[1] tenu au Collège de France, à Pâques 1927, à l'occasion du jubilé de M. Alfred Loisy. Le lecteur y trouvera, outre les discours d'ouverture — l'éloge du jubilaire, de son œuvre et de son exemple, par M. Guignebert, et la réponse de M. Loisy — le texte in-extenso de presque tous les mémoires lus au Congrès. Bien que l'on ait dû renoncer à publier les fructueuses discussions qui suivirent la plupart des communications, l'ensemble de ces trois livres, par la variété des sujets traités et par la multiplicité des méthodes de recherche préconisées et employées, illustre fidèlement l'aspect actuel de la critique indépendante.

Le Congrès n'avait proposé à ses adhérents aucun thème particulier, si bien que les travaux s'égaillent sur tout le terrain chrétien et le débordent même quelquefois. Les études de MM. Lods[2] et Causse[3] portent sur des antécédents juifs du christianisme, et celle de M. Ch. Picard sur les mystères d'Éleusis[4]; d'autres (M. Pettazzoni) retracent l'histoire d'une idée à travers les religions[5] ou l'histoire de la morale à travers les âges (M. Zielinski)[6].

Cependant, cette indépendance des congressistes rend plus significatifs les groupements de travaux qui se sont formés spontanément et permettent de dégager les tendances actuelles de l'érudition, au regard du christianisme. C'est le christianisme antique qui reste le champ le plus fouillé; mais, dans ce domaine privilégié lui-même, les efforts semblent se concentrer autour de quelques points. Remarquons le quasi-abandon du problème johannique : deux communications seulement, et portant toutes deux sur les mêmes versets du prologue, intéressaient le *IVe Évangile*[7]; les *Actes des Apôtres*, naguère si controversés, ont été tout à fait négligés, et l'*Apocalypse* n'a fait l'objet que d'un seul mémoire[8].

Par contre, nous ne relevons pas moins de huit études relatives au paulinisme, et autour d'elles une bataille assez chaude s'est engagée entre « my-

1. *Congrès d'histoire du christianisme. Jubilé Alfred Loisy.* Paris, aux éditions Rieder, 1928, 3 vol. in-12, 273, 265 et 249 p. Prix : 25 fr. chaque volume.

2. *La chute des anges. Origine et portée de cette spéculation.*

3. *L'idéal ébionitique dans les Testaments des douze patriarches.*

4. *L'épisode de Baubô dans les mystères d'Éleusis.*

5. *Recherches sur la confession des péchés.*

6. *La morale chrétienne, troisième morale de l'antiquité.*

7. E. Hennecke, *Jean, I, 3-4 et l'enchaînement du Prologue.* — Mlle d'Asbeck, *La ponctuation des versets 3 et 4 du Prologue du IVe Évangile et la doctrine du Logos.*

8. C. Clemen, *Comment situer l'Apocalypse dans le christianisme primitif.*

Digitized by Google

thologues » et « historicistes ». Le corpus paulinien constitue une forteresse redoutable, que doivent miner ou conquérir les adversaires de l'historicité de Jésus, s'ils veulent faire prévaloir leurs vues. Comment assurer que Jésus n'est qu'un être mythique sans existence terrestre si Paul, proche de lui dans le temps et l'espace, parle familièrement de son frère Jacques, qu'il a connu, de sa naissance « d'une femme et sous la Loi », de sa mort sur la croix? Il convient donc que la critique extrémiste ou bien rejette délibérément toutes les lettres pauliniennes — c'est à quoi s'appliqua M. Schlaeger[1], représentant l'hyper-radicalisme germano-hollandais des Bruno Bauer et des Van Manen — ou bien les expurge des passages gênants pour la thèse — et c'est M. Alfaric[2] qui se chargea de cette besogne délicate, chirurgie qui nous paraît trancher à vif dans le texte de l'Apôtre.

Que reste-t-il du paulinisme, d'ailleurs, si le Christ n'a point véritablement assumé la « chair de péché »? Que devient la Rédemption sans la mort réelle sur la croix, ce supplice, pierre de scandale, que Paul n'aurait point inventé tout exprès pour venir s'y buter et qu'il place au centre même de son évangile : ὁ λόγος ὁ τοῦ σταυροῦ (*1 Cor.*, 1, 18)?

Le Congrès fut appelé, par M. Loisy lui-même, à réfléchir sur la controverse actuelle : « Paul ou Marcion », qui a remplacé l'ancienne querelle : « Jésus ou Paul. » L'éminent exégète n'est ni « mythologue » ni « marcioniste »; il ne se dissimule cependant pas le gouffre creusé par la critique contemporaine dans le 1er siècle chrétien. C'est pourquoi, dans une étude approfondie sur les origines de la Cène, il en arrive à se demander si l'on peut, comme le fait la critique indépendante, attribuer à Paul la paternité de l'interprétation mystique du repas du Seigneur. C'est là une pièce importante du « mystère chrétien ». Paul la pouvait-il imaginer en 55? Le nier serait gros de conséquences, et M. Loisy n'ose point s'y risquer; mais le seul fait de poser pareille question reste troublant.

Assurément, les grandes épîtres elles-mêmes ne sont pas très homogènes; mais, en dissocier les diverses parties au nom d'une rigoureuse logique moderne, comme le font les « marcionistes », aboutit à les désagréger et à les dissoudre, non à comprendre la pensée de l'Apôtre. N'est-ce pas là un résultat aussi déplorable, historiquement, que celui dont usent encore les théologiens qui s'efforcent de construire, avec des propositions extraites des diverses lettres, une solide « théologie paulinienne »?

M. Guignebert applique une exégèse plus subtile : il montre sur une seule formule — mais qui domine toute la christologie paulinienne : « le Seigneur est l'Esprit » — que Paul n'était vraiment ni un théologien ni un philosophe méditant sur ses expériences apostoliques, mais un mystique actif, pour qui sa propre expérience religieuse et celle de ses communautés primaient tout raisonnement abstrait. Elle se traduisait dans ces raccourcis saisissants dont

1. *La critique radicale de l'Épître aux Romains.*
2. *Le Jésus de Paul.*

Digitized by Google

on ne peut extraire maintenant tout le contenu mystique qu'en les examinant à la lumière d'autres passages pauliniens et surtout en les replaçant dans l'ambiance historique qui les a déterminés.

De Paul aussi s'occupèrent M. Pincherle qui mit en relief l'importance du séjour que fit l'Apôtre à Éphèse ; M. Toussaint, qui étudia la gnose paulinienne ; M. Jeanmaire, qui rechercha les origines de la mystique apostolique dans les spéculations de la théologie méditerranéenne.

* * *

La lutte paraît moins âpre, actuellement, sur le terrain évangélique que sur le terrain paulinien. Que reste-t-il à mettre en question, il est vrai, dans ces textes disloqués et éparpillés? Il semble, au contraire, que certains savants se penchent sur les ruines accumulées par leurs prédécesseurs et s'essaient à reconstruire, grâce à une utilisation judicieuse des débris encore utilisables, un modeste édifice historique où abriter le fondateur de leur foi. C'est l'intention nettement avouée par M. Bernoulli qui préconise la méthode d'interprétation psychologique, bien délicate à manier en raison de son subjectivisme ; et c'est aussi l'aboutissement de la « Formgeschichtliche Method », dont M. Bertram donne la théorie et fait une application pratique au thème de la marche sur les eaux. Cette nouvelle école, qui florit actuellement en Allemagne, dissocie la forme des récits évangéliques, qu'elle abandonne aux mains sacrilèges de l'exégèse textuelle, pour sauver le contenu spirituel, la réalité ineffable, sous-jacente à tous ces récits. Elle prétend apprécier « la mesure dans laquelle le contenu fait éclater la forme et la forme imprime au contenu une direction étrangère à son essence », ou le rapport des expressions employées par la piété chrétienne pour caractériser Jésus, avec « l'image ferme et qu'aucune critique ne saurait ébranler » qu'elle possède de lui. Ce critère est difficilement acceptable pour les historiens agnostiques que M. Bertram prétend enfermer dans d'étroites limites.

Accepteront-ils mieux la méthode « découverte » par un hasard heureux à M. Raschke? Le pasteur radical de Bremerhaven assure que les récits évangéliques ne sont fondés que sur une série de jeux de mots : ainsi la guérison de la belle-mère de Pierre forme la traduction poétique de cette simple proposition : « Jésus se rendit à Tibériade », puisqu'un même mot hébreu peut signifier *fièvre* et *belle-mère* et désigne la capitale de la Galilée ! Qu'il se trouve dans le Nouveau Testament une certaine part de *gematria*, de jeux de mots et de chiffres tels qu'il en existe dans l'Ancien, c'est certain ; si M. Raschke se plaint de n'être pas pris au sérieux par les exégètes, peut-être cela vient-il de ce qu'il « crut n'avoir rien fait, s'il n'avait pas tout fait. » Des interprétations comme celle de l'histoire du paralytique donnent, en effet, au lecteur le même amusement qu'un tour de prestidigitation.

J'ai signalé les premières de ces méthodes nouvelles, mais le Congrès vit

Digitized by Google

triompher celles qui ont déjà fait leurs preuves : la critique textuelle et la méthode comparative. De la première se servent M. Fridrichsen pour découvrir habilement un sens à la parole de Jésus au baptême : « il nous convient d'accomplir toute justice », et M. Goguel pour critiquer cet autre logion : « je détruirai ce temple en trois jours ». C'est par la comparaison avec « le vieux fonds de la spéculation théologique dans le monde méditerranéen » que M. Jeanmaire explique certains termes de la mystique apostolique. Dans ce fonds aussi puise M. Hendrix, qui expose brillamment, par des rapprochements saisissants avec les Mystères de salut, le contenu mystique de l'Épiphanie chrétienne.

C'est du seul fonds juif, au contraire, que procède l'idée du martyre ; M. E. Lohmayer, par une analyse dont la finesse et la précision furent très remarquées, distingue les éléments dont la réunion a donné, aux premiers siècles, la figure complexe du « témoin de Dieu ».

Enfin, la méthode folklorique permet à M. Saintyves d'illustrer abondamment le thème de la persécution de l'enfant prédestiné.

* * *

Il serait plus difficile de grouper les communications contenues dans le troisième volume : celles de MM. Mauss et Masson-Oursel étudient des rapports entre les pensées religieuses hindoue et chrétienne, mais les autres nous promènent depuis la christianisation de la Pologne, décrite par M. Kotska, ou la Lettonie des frères Moraves (M. Adamovics), jusqu'à l'Espagne de l'Inquisition, au curieux procès du cardinal Carranza (M. Baruzi). Partis de Boèce avec M. Chappuis, nous traversons le Moyen Age avec MM. Ganszyniec[1], Alphandéry[2], Rougier[3], touchons la Réforme avec MM. Krüger[4] et Kvacala[5], pour gagner la Révolution avec M. Mathiez[6], le XIXe siècle avec M. Alba[7], la crise moderniste avec Miss Petre[8], la fidèle amie de G. Tyrrell, et atteindre notre propre temps par un tableau de l'état des religions depuis 1914, dressé par M. Bouvier.

Terminons cette trop brève recension en signalant le mémoire de M. Coulton. Sous le modeste titre : *L'exactitude des faits en histoire médiévale*, il contient un véritable réquisitoire contre les écrivains qui, se donnant le titre et le poids d'historiens véritables, font œuvre de partisans et n'hésitent pas à fausser le sens des nombreuses références dont ils ornent leurs pages. Contre

1. *Les sortes sanctorum.*
2. *Le gnosticisme dans les sectes médiévales latines.*
3. *De quelques contradictions internes de la Scolastique.*
4. *De la maxime : « In necessariis unitas, in non necessariis libertas, in utrisque caritas. »*
5. *Deux pacifistes catholiques au temps de la Réforme.*
6. *La séparation des Églises et de l'État a-t-elle existé réellement sous la Révolution française?*
7. *Le manuel d'instruction religieuse d'Albert Réville.*
8. *G. Tyrrell et F. von Hügel. Un modernisme de croyants catholiques.*

Digitized by Google

cette déformation de l'histoire, dont le savant professeur de Cambridge montre des conséquences effrayantes — qui allaient jadis jusqu'au bûcher — il est bon que tous les historiens consciencieux s'élèvent : l'histoire n'est point une science exacte, c'est entendu ; il reste cependant qu'elle doit se soumettre à certaines règles, sans lesquelles l'auteur trompe sciemment le lecteur de bonne foi. M. Coulton souhaiterait la réunion d'un aréopage qui dénoncerait les ouvrages indignes de confiance : rêve difficile à réaliser. Ce sera pendant longtemps encore le rôle des critiques de nos grandes revues d'avertir le public.

Marguerite BRUNOT.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

ANTIQUITÉS ROMAINES

1919-1928

Pendant la période de dix ans, qui a suivi la fin de la guerre de 1914 à 1918, ont été publiés en grand nombre des ouvrages français qui traitent des antiquités romaines, ouvrages d'ensemble de caractère synthétique, études spéciales consacrées à des questions limitées qu'elles s'efforcent de résoudre. L'une des causes de cette floraison, à la fois abondante et remarquable, a été la création et la mise en train de collections destinées à renouveler l'histoire générale ou plus particulièrement l'histoire de l'antiquité, en tenant compte soit des documents récemment découverts, soit des tendances nouvelles qui modifient dans une mesure plus ou moins large les méthodes auparavant appliquées à l'histoire ancienne. Chacune de ces collections a fait place, comme il est naturel, aux antiquités romaines. L'*Évolution de l'humanité*, dirigée par M. Henri Berr ; l'*Histoire du monde*, publiée sous la direction de M. E. Cavaignac ; l'*Histoire générale : peuples et civilisations*, de MM. L. Halphen et Ph. Sagnac ; la *Bibliothèque historique*, éditée par la maison Payot, pour ne citer que les plus importantes de ces entreprises, ont contribué, parallèlement les unes aux autres, à donner un vif essor, en France, aux travaux sur l'histoire et la civilisation de Rome et du monde romain.

Comme nous l'avons fait pour le précédent Bulletin [1], nous diviserons celui-ci en deux parties principales. Dans la première partie, nous rendrons compte des études générales ; dans la seconde, nous grouperons les ouvrages plus spéciaux sur les diverses provinces de l'Empire romain.

I. Études générales sur l'histoire et la civilisation de Rome et du monde romain. — Il convient d'abord de signaler, dans la *Collection des Universités de France*, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, les éditions d'œuvres latines, les unes proprement historiques, les autres plutôt littéraires, mais fournissant de précieuses indications sur les vicissitudes de la politique et de la vie à Rome. Dans cette série de textes, Mlle Ornstein et M. B.-J. Roman ont publié le *Catilina* et le *Jugurtha* de

1. *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 96 et suiv., p. 279 et suiv.

Digitized by Google

Salluste[1] ; M. L. CONSTANS, la *Guerre des Gaules* de César[2] ; Mlle A.-M. GUILLEMIN, les œuvres de Cornelius Nepos[3] ; M. H. GŒLZER, les *Annales* et les *Histoires* de Tacite[4] ; MM. H. GŒLZER, BORNECQUE et RABAUD, les *Opera minora* de Tacite[5] ; M. DE LA VILLE-MIRMONT, les *Discours* de Cicéron[6] ; M. A. ERNOUT, le *Satiricon* de Pétrone[7] ; Mlle A.-M. GUILLEMIN, les *Lettres* de Pline le Jeune[8]. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur la valeur scientifique de la collection à laquelle appartiennent tous ces volumes. Il nous suffira de rappeler que par l'établissement du texte, par l'exactitude, la précision et l'élégance de la traduction, par la présentation matérielle elle-même, ces éditions fournissent aux historiens un instrument de travail d'une solidité et d'une sûreté remarquables.

L'histoire politique de Rome, ses institutions, les traits originaux de sa civilisation ont été, depuis dix ans, exposés et mis en pleine lumière dans plusieurs ouvrages d'un caractère différent, mais d'un égal intérêt.

M. L. HOMO a étudié les *Institutions politiques romaines*, depuis les origines de la ville jusqu'à la fin de l'Empire[9]. Le sous-titre du volume : *De la Cité à l'État*, permet déjà de pressentir qu'il s'agit ici beaucoup moins d'un tableau ou d'une série de tableaux que d'une évolution progressive. La lecture du livre confirme cette impression première. Ce n'était pas un problème facile à résoudre que d'adapter à un État aussi vaste que fut l'Empire romain une organisation politique et administrative d'abord conçue pour une ville de médiocre importance et un territoire d'étendue restreinte. Sans même remonter jusqu'aux humbles villages, juchés sur le Palatin, la Velia, l'Esquilin et le Cœlius, la cité dite des Quatre-Tribus pouvait se contenter, du moins aux premiers temps de son existence, de magistratures peu nombreuses et d'institutions très simples. Mais à mesure que Rome grandit, qu'elle groupa sous sa domination des régions plus vastes et des populations plus nombreuses, son statut purement municipal dut être élargi, sinon modifié. M. L. Homo montre avec beaucoup de précision que la transformation intérieure fut ici la conséquence de causes extérieures : d'abord, pendant les premiers siècles de la République, des guerres incessantes qui aboutirent à la conquête de toute la péninsule italique ; plus tard, au IIe et au Ier siècle av. J.-C., de la fondation et de l'extension de l'Empire ; puis, au moment où le

1. Paris, Société d'éditions « Les Belles-Lettres », 1924.
2. Ibid., 1926.
3. Ibid., 1923.
4. Ibid., 1921-1925.
5. Ibid., 1922.
6. Ibid., 1921-1927 ; le tome IV a été établi en collaboration avec M. J. Martha ; le tome X, consacré aux *Catilinaires*, est dû à MM. Bornecque et Bailly.
7. Ibid., 1922.
8. Ibid., 1927-1928. On peut ajouter aux œuvres citées dans le texte le tome I de la *Guerre civile* de Lucain (livres I-IV), par M. Bourgery, 1926.
9. L. HOMO, *Les institutions politiques romaines : de la Cité à l'État* (*L'évolution de l'humanité*, t. XVIII). Paris, la Renaissance du livre, 1927.

Digitized by Google

régime impérial fut créé par Auguste, de l'influence exercée par la constitution de la monarchie égyptienne ; enfin, lors de la grande réforme accomplie par Dioclétien et Constantin, de l'impression produite sur les chefs romains par le spectacle de l'État sassanide. D'autre part, malgré certaines apparences, la transformation de la cité républicaine en un État monarchique ne fut pas réalisée par des révolutions faites d'un seul coup, issues de la volonté d'un personnage unique. Toutes les nouveautés qui paraissent caractériser les grandes étapes de cette transformation se trouvent en germe dans les périodes qui les précèdent : l'œuvre d'Auguste a été préparée par l'action et la politique de César, de Pompée, de Sylla, même de Marius et de Scipion l'Africain ; la constitution et l'administration du Bas-Empire se présentent comme le terme d'une série de réformes commencées par Septime-Sévère, poursuivies pendant le IIIe siècle, en particulier par Aurélien. M. L. Homo n'a pas étudié seulement les institutions politiques ; il a montré comment, dans la pratique, aux magistrats de l'époque républicaine avaient été de plus en plus substitués sous l'Empire de véritables fonctionnaires, soit autour de l'empereur, soit à la tête des provinces et des grands services publics. Peut-être eût-il été bon de ne pas laisser complètement à l'écart l'organisation municipale, dont le rôle a été si fécond dans la vie du monde romain aux deux premiers siècles de l'ère chrétienne. Peut-être aussi trouvera-t-on trop brève la simple allusion faite par M. L. Homo (p. 449-450) aux assemblées provinciales et à l'absence d'un véritable régime représentatif. Ce dernier point surtout aurait mérité d'être développé plus amplement ; il nous paraît être d'une importance capitale, si l'on veut expliquer avec précision comment la constitution démocratique de la République romaine a fait place à l'organisation monarchique de l'Empire. Ce ne sont là que des objections de détail. La haute valeur du livre de M. L. Homo ne saurait en être diminuée.

Ce que M. Homo a fait pour les institutions politiques et administratives, M. J. Declareuil l'a réalisé pour l'organisation du droit [1]. Son livre est divisé en deux grandes parties : les coutumes anciennes et la formation du droit ; le droit du Bas-Empire et les réformes justiniennes. Si étroites que soient les relations entre ces deux parties du sujet, nous insisterons de préférence sur la première ; la seconde intéresse plutôt la civilisation byzantine que les antiquités proprement romaines. L'ouvrage de M. J. Declareuil s'ouvre par un chapitre de prolégomènes, où le sujet et ses principaux aspects sont présentés avec une clarté parfaite. La vocation juridique de Rome ; les destinées du droit avant les Romains chez les peuples de l'Orient classique, en Grèce, dans les monarchies hellénistiques ; les emprunts faits par Rome aux législations étrangères ; les sources du droit romain, lois, plébiscites, sénatus-consultes, constitutions des princes, édits des magistrats, réponses des Prudents ; le classement des matières juridiques d'après leurs sources ; enfin, le droit

1. J. Declareuil, *Rome et l'organisation du droit* (*L'évolution de l'humanité*, t. XIX). Paris, la Renaissance du livre, 1924.

Digitized by Google

byzantin et les compilations justiniennes : tels sont les points abordés par M. J. Declareuil dans ces pages à la fois sobres et pleines. Dans le corps même du livre, où l'étude des coutumes anciennes et l'histoire de la formation du droit classique tiennent la place de beaucoup la plus considérable, l'auteur, après avoir montré comment la vie publique se transforme en passant de la *gens* à la cité, traite successivement de la procédure civile, du régime familial, de la vie corporative et des personnes morales, du régime des biens et des droits réels, des obligations ou droits personnels, de l'organisation du crédit, du régime successoral et des donations. Dans chacun des chapitres consacrés à ces divers sujets, on assiste à la naissance, à l'évolution, à l'organisation du droit. De la coutume primitive et des institutions gentilices, qui d'abord déterminent et dominent les relations entre les individus, l'État romain tire, par une intervention mesurée, les éléments du droit. Le législateur intervient, pendant longtemps, dans le sens de la tradition. C'est peu à peu seulement, en raison de la complexité croissante de la vie privée et publique, que des idées nouvelles se font jour, que des droits nouveaux se précisent, que les contrats se multiplient. Les édits des préteurs, les commentaires et les interprétations des jurisconsultes interviennent pour compléter les lois, dégager leur véritable sens. Il en résulte que l'organisation du droit romain fut une œuvre « lente et laborieuse », ne comportant ni systèmes ni constructions juridiques *a priori*, procédant par l'étude d'espèces. Sous le Bas-Empire, au contraire, domine l'initiative du législateur.

Les deux livres de M. L. Homo et de M. J. Declareuil nous fournissent des vues d'ensemble, d'une grande clarté, sur l'évolution politique et juridique de Rome. L'ouvrage de M. A. Grenier sur le *Génie romain dans la religion, la pensée et l'art*[1], rendra les mêmes services à qui veut mesurer la part du peuple romain dans le développement de la civilisation antique. M. Piganiol a dit ici même tout ce qu'il y a de substance et de pénétration dans le livre de M. A. Grenier[2]. Nous nous bornerons, pour en signaler l'intérêt, à citer les dernières lignes de la conclusion : « Ainsi s'est constituée par un lent progrès, par l'effet des événements et par l'effort des hommes, la puissante personnalité du peuple romain. Le génie romain a recueilli peu à peu la substance de tout le monde antique et lui a donné une forme nouvelle. C'est sous cette forme imposée par Rome que l'héritage de l'antiquité est parvenu au monde moderne, au moins à celui d'Occident et aux nations latines en particulier[3]. »

Dans mon volume sur l'*Économie antique*[4], les derniers chapitres de la troisième partie et toute la quatrième partie traitent de l'histoire économique de Rome et du monde romain. Je me suis efforcé d'indiquer comment cette

1. *L'évolution de l'humanité*, t. XVII. Paris, la Renaissance du livre, 1925.
2. T. CLI (1926, 1), p. 254 et suiv.
3. P. 483.
4. J. Toutain, *L'économie antique* (*L'évolution de l'humanité*, t. XX). Paris, la Renaissance du livre, 1927.

Digitized by Google

histoire s'est développée depuis l'époque des origines jusqu'à la fin de l'Empire ; quelles influences se sont exercées sur elle, à la fois pour lui donner plus d'ampleur et pour en modifier le caractère ; comment l'économie romaine a absorbé, concentré en elle-même toutes les forces économiques, jusqu'alors sinon divergentes, du moins autonomes, qui existaient dans le monde antique. J'ai tenté de tracer le tableau de l'économie du monde romain au siècle des Antonins et de déterminer les causes de sa décadence, puis de sa ruine au IIIe et au IVe siècle.

Voici maintenant d'autres livres, qui n'embrassent qu'une période de l'histoire romaine, dont néanmoins la portée et la valeur sont de caractère général. L'*Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain*[1], de M. L. Homo, retrace l'histoire de la péninsule depuis l'aube des premières civilisations jusqu'à l'année 146 av. J.-C. A lire l'introduction intitulée *Sources et négations*, on pourrait s'imaginer que cette histoire manque d'un terrain solide, en dehors des renseignements fournis par les sciences auxiliaires de l'histoire, principalement par l'archéologie. Or, on ne tarde pas à constater que les données générales puisées chez les historiens latins et grecs sont bien plutôt confirmées que contredites par les découvertes archéologiques. Sans parler des Étrusques et des Grecs, les étapes successives du développement urbain de Rome, puis l'accroissement de son territoire, les progrès de son hégémonie dans le Latium et autour du Latium, les vicissitudes de son histoire militaire et extérieure : tous ces éléments du sujet sont empruntés, dans leurs grandes lignes, à Tite-Live, à Denys d'Halicarnasse, à Plutarque, à Diodore de Sicile. Que l'Annalistique romaine ait inventé des épisodes, ait parfois dénaturé certains faits, ce n'est que trop vrai ; mais la critique doit demeurer ici mesurée et prudente. M. L. Homo lui-même a d'ailleurs tiré un excellent parti de ces récits, qu'il a d'abord jugés avec beaucoup de sévérité. Il nous paraît excessif de prétendre que « c'est seulement avec la seconde guerre punique qu'on entre dans la période historique ». Les chapitres consacrés par M. L. Homo à l'empire étrusque, aux luttes de Rome contre ses voisins immédiats, aux guerres de l'indépendance italienne, au conflit avec Pyrrhus, à la première guerre punique, ne nous paraissent pas moins solides que les pages qui traitent des événements postérieurs. Dans sa conclusion, M. L. Homo critique la politique de Rome, lui reproche de s'être laissée éblouir par le mirage de « l'Orient, cet Eldorado à la brillante civilisation et aux richesses infinies, cette terre des triomphes faciles et des butins prestigieux » (p. 148) ; il la blâme d'avoir suspendu pendant un demi-siècle toute action énergique et continue en Occident. Lorsque César et Auguste, poursuit-il, « les deux grands colonisateurs de la Narbonnaise et de la Bétique », se consacreront à la solution du problème occidental, il sera trop tard. « Dépeuplée, appauvrie, l'Italie ne pourra plus consacrer à l'assimilation de l'Occident les contingents en hommes indispensables (p. 418). » Nous ne parta-

1. *L'évolution de l'humanité*, t. XVI. Paris, la Renaissance du livre, 1925.

Digitized by Google

geons pas cette opinion. La romanisation de l'Occident a été profonde, non point, il est vrai, par colonisation humaine, mais par suite de l'influence politique, intellectuelle et morale qu'a exercée la cité victorieuse. Or cette influence n'aurait pas été aussi féconde si Rome n'avait apporté avec elle, en même temps que son génie latin, tout ce qu'elle avait emprunté à la Grèce et à l'Orient. D'ailleurs, la réaction violente de Mithridate et les ambitions de Cléopâtre ne prouvent-elles pas que la maîtrise de la Méditerranée orientale était une condition indispensable de la sécurité et de la grandeur romaines?

Les limites chronologiques que s'est imposées M. A. PIGANIOL dans son livre *La conquête romaine*[1] sont à peu près les mêmes que celles de l'ouvrage précité de M. L. Homo ; elles les dépassent seulement pour atteindre comme terme la bataille d'Actium. M. A. Piganiol a replacé l'histoire de Rome, histoire intérieure et extérieure, dans le cadre du monde méditerranéen. Les titres qu'il a donnés aux deux grandes parties, entre lesquelles se divise son récit, traduisent bien cette pensée : *L'Occident depuis les origines jusqu'à la fin du IIIe siècle av. J.-C.* ; — *Les peuples méditerranéens du début du second siècle av. J.-C. à la fin de la République romaine.* Le récit des faits, mouvements de peuples, expansion de Rome, luttes politiques et sociales, guerres de conquêtes, est entremêlé à plusieurs reprises de tableaux qui représentent, par exemple, la société romaine au Ve siècle, puis à la fin du IVe siècle, puis au début du second siècle, ou encore la civilisation étrusque et son rayonnement, la civilisation carthaginoise, la civilisation italienne à la fin du IIIe siècle, la Grèce et l'hellénisme à la fin du second siècle. Le livre se clôt par un chapitre entièrement consacré à l'état du monde méditerranéen, plus spécialement de l'Italie et de Rome, à la fin de la République. Pour établir ces récits et ces tableaux, M. Piganiol a fait appel aux sources narratives, dont il ne méconnaît pas la valeur, dont il n'ignore pas non plus les lacunes et les défauts. A ce point de vue, l'Appendice dans lequel il a étudié les sources de l'histoire romaine peut être cité en exemple.

Le plan adopté par M. E. CAVAIGNAC, pour décrire ce qu'il appelle *La paix romaine*[2], n'est pas sans causer quelque surprise. Même en laissant de côté l'Introduction, dont les trois parties intitulées *Alexandre dans l'Inde* (326), *Magnésie* (190), la *Chine et l'Occident* (vers 125 av. J.-C.), ne semblent pas, au moins la première et la dernière, avoir des rapports bien étroits avec Rome et son histoire, on peut se demander pour quelle raison d'ordre scientifique M. E. Cavaignac a choisi comme point de départ la date de la chute de Caius Gracchus, 121 av. J.-C. Son premier chapitre décrit le monde méditerranéen à ce moment. L'histoire intérieure de la République romaine, plus exactement la marche à l'Empire, déterminée surtout par la révolution mili-

1. A. PIGANIOL, *La conquête romaine* (*Peuples et civilisations. Histoire générale*, sous la direction de MM. L. Halphen et Ph. Sagnac, t. III). Paris, Félix Alcan, 1927.

2. E. CAVAIGNAC, *La paix romaine* (*Histoire du monde*, sous la direction de M. E. Cavaignac, t. V[1]). Paris, E. de Boccard, 1928.

Digitized by Google

taire, dont les protagonistes furent, après Marius, Sylla, Pompée, César et dont le bénéficiaire fut Auguste, occupe le second chapitre. La majeure partie du volume est ensuite occupée par la description et par l'histoire des principales régions du monde méditerranéen jusqu'à l'époque d'Auguste. M. E. Cavaignac passe en revue successivement la frontière de l'Euphrate, la Syrie, l'Égypte, l'Asie Mineure, la Macédoine et la Grèce ; de l'Orient, il se transporte sur la frontière du Rhin et du Danube, s'occupe ensuite de la Gaule et de la Bretagne, de l'Espagne, de l'Afrique Mineure. Il donne, fort justement, une attention toute spéciale à la Méditerranée elle-même, qui fut pendant le 1er siècle av. J.-C. le théâtre de la lutte contre les pirates, qui joua un rôle important dans les guerres civiles entre César et Pompée, entre Octave et Sextus Pompée, entre Octave et Antoine, et qui devait être sous l'Empire le centre de la vie économique. L'histoire de l'Italie et celle de Rome à la même époque ne sont abordées qu'après cette revue générale du monde méditerranéen, et peut-être on trouvera que la part faite à cette histoire, par comparaison avec les développements donnés à la description des autres régions, est bien étroite. Quant à l'Empire, plus exactement à la période du Haut-Empire, elle est résumée en quarante pages ; c'est dire qu'elle tient ici moins de place que dans de simples manuels destinés à l'enseignement secondaire. Si désireux que l'on soit de ne pas suivre des sentiers battus, il est peut-être excessif de disloquer aussi complètement la succession et l'enchaînement des faits, de bouleverser avec aussi peu de scrupule les proportions généralement attribuées aux diverses parties du sujet que l'on traite[1].

Le livre de M. V. Chapot, *Le monde romain*[2], fait suite exactement à l'ouvrage de M. L. Homo sur l'*Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain*. On y trouve d'abord un récit et un tableau de l'expansion et de conquêtes romaines depuis 146 av. J.-C. jusqu'au règne de Trajan, qui marque à ce point de vue l'apogée de l'Empire ; cette partie de l'exposé se termine par un chapitre sobre et substantiel, où sont indiquées d'abord les mesures prises par les successeurs de Trajan pour consolider les conquêtes, ensuite les efforts devenus nécessaires pour défendre les frontières du monde romain. M. V. Chapot étudie ensuite, dans une seconde partie, les rouages gouvernementaux qui fonctionnaient dans l'ensemble des provinces, c'est-à-dire : 1° les moyens de défense, armée, marine, grandes voies stratégiques et militaires ; 2° les finances ; 3° les institutions municipales ; 4° l'organisation provinciale. Le reste du volume, qui en constitue l'élément de beaucoup le plus considérable, décrit les provinces et les groupes de provinces ; pour chacune de ces provinces et pour chacun de ces groupes, il est fait un bref retour sur les circonstances dans lesquelles les uns et les autres furent annexés à

1. La correction typographique laisse à désirer dans ce volume ; parmi les fautes d'impression et les lapsus, que ne signale pas l'erratum, nous mentionnerons, p. 401, dans la Bibliographie : Bossuet (sic), *La fin du paganisme*.

2. *L'évolution de l'humanité*, t. XXII. Paris, la Renaissance du livre, 1927.

Digitized by Google

l'Empire ; mais l'exposé porte principalement sur leur situation et leur organisation à l'époque impériale, sur l'action que Rome y a exercée en matière politique et administrative, au point de vue économique, intellectuel et moral. L'Asie Mineure, la Syrie-Palestine et la frontière d'Orient, l'Égypte, les Gaules et la frontière de Germanie, les provinces latines d'Afrique ont retenu particulièrement l'attention de l'auteur. Dans sa conclusion, M. V. Chapot rappelle qu'un problème se trouve posé : la soumission à Rome a-t-elle été pour les provinces de l'Empire un bienfait? Il examine les arguments qui ont été donnés pour et contre cette thèse ; il en montre, suivant les cas, la valeur ou la faiblesse, et très impartialement il résume ainsi son jugement : « L'Empire romain... a connu successivement trois phases de durée comparable : la curée des royaumes et le pillage des peuples ; — l'aménagement rationnel et l'exploitation économique avec le concours des sujets ; — la lente liquidation, retardée par le désordre et à coups d'expédients. On accorde trop souvent à la seconde l'oubli de celles qui l'encadrent ; au moins celle-là donne l'impression, incomplète et cependant frappante, d'une œuvre utile à l'humanité [1]. »

Dans son ouvrage sur l'*Empire romain* [2], M. L. Homo a fort ingénieusement combiné l'ordre chronologique des événements avec un plan logique et rationnel. C'est d'abord du gouvernement de l'État romain qu'il traite ; la succession des empereurs et leur œuvre surtout politique et administrative sont réparties en quatre grandes périodes : 1° de la mort de César à la mort de Néron (44 av. J.-C.-68 ap. J.-C.) ; — 2° de la mort de Néron à la fin des Antonins (69-192) ; — 3° de la fin des Antonins à l'avènement de Dioclétien (193-285) ; — 4° le Bas-Empire. Comment cet Empire, sous ses différents maîtres et à travers les vicissitudes de son histoire, a-t-il été défendu contre les dangers extérieurs qui le menaçaient? C'est ce que montre la seconde partie : *La défense du monde.* Après avoir décrit l'armée impériale et le système défensif installé le long des frontières, M. L. Homo consacre un important chapitre à l'affaiblissement de l'un et de l'autre au temps de l'anarchie militaire, puis à leur nouvelle organisation au IVe siècle. S'il avait le devoir et la charge de protéger le monde et d'en assurer la sécurité, le gouvernement impérial s'arrogeait le droit d'en tirer profit, de l'exploiter. De lourdes charges pesaient sur les sujets de Rome ; ils avaient perdu leur indépendance nationale ; ils devaient fournir des soldats aux légions et aux troupes auxiliaires ; ils payaient plusieurs impôts et contribuaient à remplir les caisses du Trésor. En échange, Rome, par la paix romaine, favorisa l'essor économique de la plupart des provinces, fit pénétrer dans maintes régions de l'Occident demeurées à demi barbares les bienfaits des civilisations méditerranéennes, en les initiant à la littérature et à l'art helléniques et latins. Cette œuvre dura

1. P. 483.
2. L. Homo, *L'Empire romain* (Bibliothèque historique). Paris, Payot, 1925.

Digitized by Google

deux siècles ; dès le début du IIIe siècle, le monde romain s'achemina vers la ruine économique. Cette décadence fut précipitée non seulement par les troubles intérieurs et les premières invasions barbares, mais encore par l'intervention maladroite du gouvernement dans toutes les manifestations de l'économie publique. La chute de l'Empire d'Occident, dont M. L. Homo signale les causes multiples et les principales péripéties, marque le vrai terme de l'histoire de l'Empire. Conçu sur un plan original, le livre de M. L. Homo abonde en aperçus précis et en jugements solides ; la lecture en est à la fois intéressante et fructueuse.

Bien qu'il porte le même titre général que l'ouvrage de M. L. Homo, le volume de G. Bloch, *L'Empire romain*[1], s'inspire d'une idée différente et traite le sujet sous une forme plus limitée. Ce que l'auteur a voulu ici mettre en lumière, c'est l'évolution qu'ont subie le pouvoir impérial et les institutions tant administratives que politiques. L'œuvre multiple et complexe d'Auguste ; les modifications apportées au régime nouveau par Vespasien, par Hadrien, par Septime-Sévère, plus tard par Dioclétien et Constantin ; le rôle, les attributions, l'attitude du Sénat sous les premiers successeurs d'Auguste, au temps des Antonins, pendant le IIIe siècle ; l'administration provinciale et le régime municipal ; les traits distinctifs du Bas-Empire ; l'entrée des Barbares dans les armées impériales ; l'action du christianisme sur les destinées de l'Empire : telles sont les questions les plus importantes étudiées par G. Bloch. Dans ses dernières pages, il se demande si le christianisme est responsable de la chute de l'Empire ; après avoir montré que la foi nouvelle, parce qu'elle partagea pendant deux siècles la société romaine en deux groupes irréductiblement hostiles, contribua beaucoup à l'affaiblissement du monde romain, il reconnaît que cette division ne fut pas la cause unique ni même principale de la catastrophe. Pour bien d'autres raisons, l'Empire courait à sa ruine. « Avec ou sans le christianisme, il devait succomber. Mais le christianisme a été, lui aussi, un ferment de dissolution. Il a sa place dans l'énumération des causes qui ont amené la ruine inévitable (p. 310). »

C'est aux rapports de l'*Empire romain et de l'Église* que M. J. Zeiller a consacré un important volume[2]. Par la conception très originale du sujet, par la connaissance approfondie de tous les documents antiques et des grands ouvrages modernes sur l'histoire du christianisme aux premiers siècles de son développement, par le caractère à la fois libéral et respectueux de la critique, ce livre mérite d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux origines chrétiennes, qui veulent suivre les progrès de la religion du Christ dans le monde gréco-romain. Si les premiers chapitres qui traitent des origines, puis des rapports de l'Église et de l'Empire jusqu'à Justinien, exposent

1. G. Bloch, *L'Empire romain, évolution et décadence* (Bibliothèque de philosophie scientifique). Paris, E. Flammarion, 1922.

2. J. Zeiller, *L'Empire romain et l'Église* (*Histoire du monde*, sous la direction de M. E. Cavaignac, t. V[2]). Paris, E. de Boccard, 1928.

Digitized by Google

ce vaste sujet dans la forme et l'ordre accoutumés, les chapitres qui suivent y apportent au contraire une contribution toute nouvelle. Le christianisme s'est-il répandu hors de l'Empire? M. J. Zeiller examine dans quelle mesure il a pénétré soit en Orient, chez les Arméniens, les Perses, les Arabes, soit au nord et à l'extrême ouest, chez les Germains et les Celtes d'Irlande, demeurés indépendants. Il ne semble pas que cette propagation ait eu, sauf en Arménie et en Irlande, des résultats durables ; en outre, dans la plupart des pays limitrophes du monde romain, elle s'est produite fort tard, au IVe et au Ve siècle. Les chapitres V à XI du livre traitent ensuite de l'histoire du christianisme dans les diverses provinces de l'Empire. Pour chacune des provinces, M. J. Zeiller détermine les traits caractéristiques de cette histoire ; par exemple, la violence de l'arianisme en Asie Mineure et en Égypte, le développement du monachisme en Égypte et en Thrace, la crise du donatisme dans l'Afrique du Nord, celle du priscillianisme en Espagne et en Gaule ; il montre l'importance croissante de certains sièges épiscopaux, Antioche, Alexandrie, Constantinople, dont les titulaires revêtent la dignité de patriarches ; il met en relief les personnages qui ont joué un rôle important dans la diffusion de la foi nouvelle, Pères de l'Églises, Apologistes, Exégètes. Ce tableau du christianisme dans l'Empire aboutit à un développement tout à fait précis et substantiel sur le rôle de l'Italie et sur la question de la primauté de l'évêque de Rome. L'action de papes comme Damase et saint Léon Ier ressort nettement du récit.

L'évolution et les destinées du christianisme antique ont été exposées, sous une autre forme, dans un esprit quelque peu différent et suivant un plan plus large, par M. Ch. GUIGNEBERT [1] ; un compte-rendu détaillé de cet ouvrage a été donné dans la *Revue* [2] ; nous n'y insisterons donc pas.

La dislocation du monde romain à la fin du Ve siècle et la ruine de l'Empire d'Occident sont considérées comme le terme de l'antiquité proprement dite. Les causes et les péripéties de ce bouleversement ont été étudiées dans trois livres de valeur et de portée très inégales.

M. G. FERRERO [3] attribue la catastrophe, au cours de laquelle la civilisation antique parut sombrer, à la crise politique qui affaiblit, dès le début du IIIe siècle, et qui finit par détruire l'autorité du Sénat. « Tant que le Sénat garda son ancien prestige et son immense autorité, il fut reconnu généralement comme la source de la légitimité pour l'autorité impériale... Mais l'autorité du Sénat une fois affaiblie par l'avènement de Septime-Sévère et par l'établissement de la véritable monarchie absolue, il n'y eut plus aucun principe de légitimité bien clair et fort pour le choix de l'empereur : ni l'hérédité, ni l'élection, ni la validation du Sénat. D'où la crise de révolutions et de

1. Ch. GUIGNEBERT, *Le christianisme antique*. Paris, Flammarion, 1920.

2. T. CXXXVIII (1921, 3), p. 106 et suiv.

3. Guglielmo FERRERO, *La ruine de la civilisation antique*. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1921.

Digitized by Google

guerres qui, comme nous l'avons exposé, a tout détruit (p. 217-218). » Pour démontrer cette thèse, M. G. Ferrero étudie la place du Sénat dans l'organisation de l'Empire, en particulier son rôle dans l'investiture impériale ; il affirme qu'après avoir été reconstitué par Vespasien, il exerça sous les Antonins une influence réelle ; que Septime-Sévère ruina son autorité, que cette décadence du Sénat déclancha l'anarchie militaire et fit éclore tous les germes de décadence ; enfin qu'avec Dioclétien et Constantin, créateurs d'une monarchie absolue de type oriental, le Sénat disparut comme institution politique. Il voit dans l'œuvre de ces deux empereurs le triomphe de l'Orient sur l'Occident. Nous pensons que l'idée fondamentale de M. Ferrero appelle de sérieuses objections. Le Sénat ne nous paraît pas avoir disposé aux deux premiers siècles de l'Empire d'une autorité véritable. Nous ne voyons pas de différence notable entre l'avènement de Septime-Sévère et celui de Vespasien, tous deux acclamés par leurs légions, tous deux vainqueurs en batailles rangées de leurs rivaux ; Vespasien prit possession du pouvoir suprême bien avant que le Sénat lui ait donné l'investiture. Ce que Septime-Sévère fit disparaître, ce fut un fantôme bien plus qu'une réalité. La puissance d'un Trajan, d'un Hadrien ne fut pas moindre que la sienne. D'autre part, la ruine de la civilisation antique n'eut pas seulement des causes politiques. La décadence économique, conséquence des premières invasions barbares et des guerres civiles incessantes ; la disparition, sauf chez les chrétiens, de toute valeur intellectuelle, artistique et morale ; la révolution religieuse et spirituelle produite par la victoire du christianisme : voilà des faits qui ont agi beaucoup plus efficacement, à nos yeux, pour ruiner la civilisation antique que l'affaiblissement, puis la destruction d'une autorité sénatoriale plus apparente que réelle dès le début même de l'Empire.

A l'opinion de M. G. Ferrero s'oppose celle de M. G. Sorel, exprimée dans son livre sur la *Ruine du monde antique*[1] ; à dire vrai, G. Sorel a surtout combattu les idées formulées par G. Boissier, qui n'admet pas que le christianisme soit rendu responsable de la ruine de l'Empire romain (*La fin du paganisme*). Pour G. Sorel, au contraire, « l'idéologie chrétienne a brisé la structure du monde antique à la manière d'une force mécanique agissant de l'extérieur. Bien loin que l'on puisse dire que la nouvelle religion a infusé une sève nouvelle à l'organisme vieilli, on pourrait dire qu'elle l'a saigné à blanc. Elle a coupé les liens qui existaient entre l'esprit et la vie sociale ; elle a semé partout des germes de quiétisme, de désespérance et de mort ». Cette citation suffira pour donner une idée du jugement de l'auteur. Dans son livre s'entremêlent des pages où il est question du christianisme antique, et des dissertations sur la valeur du marxisme, seule doctrine de vie, bonne pour les peuples forts. La conclusion se borne à quelques observations sur le mouvement social contemporain.

1. G. Sorel, *La ruine du monde antique*, 2e édit. Paris, M. Rivière, 1925.

Digitized by Google

L'étroitesse du point de vue auquel s'est placé M. Ferrero et l'attitude paradoxale de M. G. Sorel mettent singulièrement en valeur, par contraste, le livre de M. F. Lot : *La fin du monde antique et le début du Moyen Age*[1]. Nous sommes ici en présence d'une œuvre très largement conçue, solidement documentée et dont l'exécution atteste le plus vigoureux talent d'historien. Si la fin du livre sort de notre cadre, toute la première moitié, où sont racontées et appréciées la crise du IIIe siècle, la reconstitution de l'Empire, puis la débâcle finale, appartient à l'histoire romaine. M. F. Lot y embrasse, avec autant d'ampleur que de pénétration, les causes et les modalités complexes de la décadence de l'Empire. Crise politique du IIIe siècle, régression économique, évolution sociale qui aboutit au régime des castes, organisation de la grande propriété et développement du patronage, déchéance de l'art et de la littérature, évanouissement de la philosophie et de la science, corruption de l'esprit public, invasions des Barbares, anarchie de l'Empire d'Occident jusqu'en 476 : tous ces aspects du problème sont examinés et décrits avec une précision et une sûreté qu'on ne saurait trop louer. « L'Empire », conclut M. F. Lot, « est mort de maladie interne. Pendant les deux derniers siècles de son existence, il oppose une politique de conservation implacable aux forces économiques, sociales, ethniques, qui veulent sa dissolution. Jamais lutte plus obstinée n'a été menée contre la Destinée. Cependant, depuis la fin du IVe siècle, sa résistance cède rapidement. Au Ve siècle, c'est un affaissement sans espoir de redressement, jusqu'à ce que Rome laisse finalement échapper le pouvoir de ses mains défaillantes. Cette tragédie, le monde antique qui ne veut pas mourir, est un des spectacles les plus passionnants qui puissent s'offrir aux regards de l'historien et du sociologue (p. 275). » Mais le monde antique est-il mort tout entier? Nous ne le pensons pas. M. F. Lot, à la fin de son volume, reconnaît que « l'entrée des Barbares dans le monde romain, sous quelque forme qu'elle se soit produite, n'a réussi ni à régénérer le monde antique, ni à lui substituer des formes politiques meilleures (p. 469) ». Quant aux forces nouvelles, auxquelles, d'après l'auteur, l'avenir était réservé, l'Islam, la Papauté, la Vassalité, « germe organique du régime féodal », elles ne sont pas sans avoir beaucoup emprunté à Rome et elles ne suffisent pas, d'après nous, à expliquer ni le Moyen Age, ni, à plus forte raison, le monde moderne, qui l'un et l'autre doivent à l'héritage antique quelques-uns des traits les plus caractéristiques de leur civilisation et de leur génie.

Les ouvrages que nous venons de signaler se distinguent tous par un caractère général et, en quelque manière, synthétique, qui s'explique par l'ampleur même, plus ou moins considérable, des périodes étudiées. Il nous faut maintenant mentionner d'autres livres, qui traitent, au point de vue proprement historique, de sujets plus spéciaux.

M. Jérôme Carcopino a publié en 1919 deux volumes remarquables, *Vir-*

1. *L'évolution de l'humanité*, t. XXXI. Paris, la Renaissance du livre, 1927.

Digitized by Google

gile et les origines d'Ostie; — La loi de Hiéron chez les Romains[1]. Il en a été rendu compte dans la *Revue*[2]; nous nous contenterons de rappeler qu'ils ont été accueillis avec la plus grande faveur, que les critiques ont été unanimes, même s'ils n'adoptaient pas toutes les conclusions de l'auteur, à rendre hommage à son talent d'historien.

M. M. Holleaux a élucidé, grâce à une connaissance approfondie des documents, à une critique minutieuse des textes, à une pénétration aiguë, l'histoire des rapports de Rome avec la Grèce et les monarchies hellénistiques au IIIe siècle av. J.-C.[3]. L'idée principale et la conclusion de ce travail, longuement préparé, c'est que le Sénat romain, à qui incombait en fait la direction de la politique extérieure de la République romaine, s'est laissé conduire et même entraîner par les événements, bien loin de les avoir dirigés et de s'être tracé un programme méthodique d'expansion en Grèce et en Orient. Cette opinion s'oppose au jugement porté par d'autres historiens, et M. Holleaux incrimine à plusieurs reprises « les imaginations des historiens modernes[4] ». Il se défie à priori des renseignements fournis par l'Annalistique romaine et qui nous ont été transmis par Tite-Live, par Dion Cassius, par Trogue-Pompée et Justin. Il n'hésite même pas à corriger le texte de Polybe, lorsqu'il y trouve des données qui ne concordent pas avec ses propres conclusions[5]. On peut se demander s'il n'y a pas là une méthode hypercritique, dont le principal danger, à nos yeux, serait de substituer des raisonnements élaborés par des esprits modernes aux faits objectifs recueillis par les historiens antiques, beaucoup plus voisins que nous des événements qu'ils racontent et qui, sans doute, ont puisé à des sources ou consulté des documents aujourd'hui disparus.

M. L. Constans a retracé, en un livre des plus distingués[6], la vie et le caractère politique d'un personnage qui a tenu, au dernier siècle de la République, une place importante dans la vie politique de Rome, Appius Claudius Pulcher, frère du fameux tribun de la plèbe, P. Clodius. App. Claudius Pulcher exerça la préture en 57, le consulat en 54; pendant son proconsulat en 53, il gouverna la province de Cilicie, où il resta deux ans; Cicéron lui succéda dans ce gouvernement en 51. Censeur en 50, il prit parti pour Pompée contre César, passa en Grèce et mourut dans l'île d'Eubée à la veille de la bataille de Pharsale. M. L. Constans, dans le récit de la vie d'App. Claudius Pulcher, a insisté sur ses relations avec Cicéron, relations d'abord hostiles, plus tard presque amicales, comme le prouve l'échange de lettres fréquentes entre les

1. Paris, E. de Boccard, 1919.

2. T. CXXXIV (1920, 2), p. 290 et suiv; t. CXXXV (1920, 3), p. 103 et suiv.

3. M. Holleaux, *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au IIIe siècle av. J.-C. (273-205)*. Paris, E. de Boccard, 1921.

4. Par exemple, p. 5.

5. P. 42 et suiv.

6. L.-A. Constans, *Un correspondant de Cicéron, App. Claudius Pulcher*. Paris, E. de Boccard, 1921.

Digitized by Google

deux hommes. En quelques lignes de sa conclusion, il a condensé, en un vigoureux raccourci, les traits caractéristiques de la physionomie du personnage : « C'était, en somme, un caractère assez complexe que cet homme à la fois élégant et brutal, délicat et crédule, aussi fier que peu scrupuleux. Figure curieuse, sinon sympathique, parmi ces nobles de la fin de la République, qui avaient le culte de leurs ancêtres, mais n'étaient pas capables de les égaler ; que l'art et les lettres avaient affinés, que la richesse et la puissance avaient corrompus ; chez qui il ne restait plus guère de l'honneur que le sentiment ; qui aimaient Rome et la République, mais moins qu'eux-mêmes (p. 117). »

M. A. Jardé, dont la disparition prématurée a causé dans le monde savant de très vifs regrets, s'est occupé, avec beaucoup de finesse, de la vie et du règne de l'empereur Alexandre-Sévère[1]. Le sujet qu'il a traité est en réalité double : d'une part, il a raconté le règne de ce prince, en mettant au centre de son développement la question de la réaction sénatoriale, qui caractérise cette période ; d'autre part, il s'est préoccupé de déterminer quelle est la valeur documentaire de la *Vita Alexandri*, comprise dans l'Histoire Auguste, dans quelle mesure on peut faire fond sur les renseignements qu'elle ajoute à ceux que l'on trouve chez Hérodien et Dion Cassius. Cette monographie est intéressante, bien conduite, d'une lecture agréable ; elle atteste, chez son auteur, autant de mesure que de perspicacité dans la critique.

M. J. Maurice a écrit sur Constantin un volume qui ne peut manquer d'attirer l'attention, sinon même de provoquer d'ardentes controverses[2]. Par ses beaux travaux sur la *Numismatique constantinienne*, l'auteur était admirablement préparé à la tâche dont il s'est acquitté brillamment. Il ne s'est pas contenté d'écrire une biographie exacte et précise de l'empereur ; il s'est efforcé de montrer que sa politique, ses réformes, ses institutions avaient eu pour conséquence une véritable révolution dans la vie sociale et la vie morale des hautes classes du monde romain, que de cette révolution datait l'origine de la civilisation chrétienne. Introduction du principe de la charité dans le droit civil ; mesures destinées à protéger la famille, et dans la famille surtout l'enfant ; sollicitude pour les petits et les faibles ; — introduction de la responsabilité personnelle et du sentiment de l'honneur dans la nouvelle noblesse, que l'empereur confère, et dans laquelle M. Maurice voit une aristocratie du mérite, fondée sur la conscience chrétienne ; — prédominance dans toute l'action de Constantin de l'influence du christianisme : tels sont les points essentiels mis ici en pleine lumière et au premier plan. Ce n'est pas que M. J. Maurice laisse dans l'ombre les péripéties les plus importantes, souvent tragiques, du règne de Constantin : le miracle de la Croix et la bataille du Pont-Milvius ; la conquête de l'Orient sur Licinius ; la tragédie de

1. Aug. Jardé, *Études critiques sur la vie et le règne de Sévère-Alexandre*. Paris, E. de Boccard, 1925.

2. Jules Maurice, *Constantin le Grand, l'origine de la civilisation chrétienne*. Paris, éditions Spes, 1925. Cf. *Rev. histor.*, t. CLIII, pages 70 et 200.

Digitized by Google

palais qui aboutit à la mort de Crispus et à celle de l'impératrice Fausta ; la fondation de Constantinople et le transfert dans la nouvelle capitale du Palais impérial ; le concile de Nicée ; l'hérésie arienne et ses premiers progrès ; etc. Il apporte sur chacun de ces grands faits des vues souvent nouvelles, originales, qui, sans doute, pourront être discutées, mais dont il sera impossible de ne pas tenir compte désormais. En attribuant la destruction du monde romain à l'application par les empereurs du IVe siècle d'un socialisme d'origine orientale et sémitique, à l'organisation d'un véritable étatisme économique, M. J. Maurice rejoint MM. G. Ferrero et F. Lot. Du moins, cette constatation ne porte, dans son esprit, aucune atteinte à la grandeur de Constantin : « Après la conquête du monde, il fit reposer la civilisation sur la conscience chrétienne. » Le livre de M. J. Maurice est riche en faits et en idées ; le Constantin qu'il nous présente apparaît comme un de ces hommes qui dépassent leur temps et contribuent de loin à créer l'avenir.

L'archéologie, la religion, la civilisation romaine en général ont été, comme l'histoire politique de Rome et du monde romain, l'objet de nombreux travaux.

Il a été rendu compte dans la *Revue* du *Manuel des études grecques et latines* de L. Laurand, deuxième édition[1]. Nous nous bornerons donc à mentionner ici ce bon instrument de travail. Nous avons analysé dans notre précédent Bulletin le tome I du *Manuel d'archéologie romaine* de MM. R. Cagnat et V. Chapot[2]. Le tome II, publié en 1920[3], traite de la peinture et de la mosaïque, de la vie publique et privée sous toutes ses formes et dans tous ses cadres. On y trouvera sur la technique des peintres et des mosaïstes, sur le répertoire des sujets et des motifs le plus souvent représentés dans leurs œuvres, sur l'organisation du culte, sur les spectacles, les jeux et les courses, sur l'agriculture, l'industrie, le commerce, les outils et ustensiles de métiers, les poids et mesures, les chars, voitures et véhicules divers, les bateaux de toute nature, le matériel militaire, le costume civil, l'ameublement, la vaisselle de table et de cuisine, le matériel d'éclairage, les jouets, les instruments de musique, le matériel usité pour écrire, les trousses médicales : en un mot sur tout ce qui peut nous aider à reconstituer la vie à Rome et dans les provinces, des chapitres à la fois substantiels et sobres, où rien de ce qui est essentiel n'est omis, dont la clarté et la précision ne laissent rien à désirer et que complètent fort utilement de nombreuses références bibliographiques.

Dans son volume *La Rome antique*, M. L. Homo a donné une excellente description des monuments aujourd'hui connus de la cité[4]. Le programme et le plan du livre sont exposés dans l'Avant-Propos : « Limiter la description

1. T. CXL (1922, 2), p. 99 et suiv.
2. T. CXXX, p. 109 et suiv.
3. Paris, Aug. Picard, 1920.
4. L. Homo, *La Rome antique. Histoire-guide des monuments de Rome, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares*, Paris, Hachette, 1920.

Digitized by Google

aux seuls restes visibles à la surface du sol eût été une solution commode sans doute, mais à mon avis incomplète et illogique. Le passé d'une ville, surtout quand cette ville s'appelle Rome, ne se réduit pas à un amas de ruines, quelque vénérables et imposantes qu'elles puissent être. Les trouvailles faites au cours des siècles et pieusement conservées dans nos musées, les édifices enfouis sous l'épais linceul des constructions modernes, les témoignages de l'histoire et jusqu'aux fictions de la légende sont autant d'éléments du patrimoine archéologique romain qu'il y aurait eu injustice à passer sous silence. » C'est donc un tableau d'ensemble de la Rome républicaine et impériale que M. L. Homo a tracé, à l'aide des documents de toute nature qui nous permettent de reconstituer l'aspect matériel de la ville. Pour que le livre soit vraiment un guide, comme l'annonce son sous-titre, il est divisé, après un chapitre de caractère général, où se déroule l'évolution surtout monumentale de la Rome antique, en seize itinéraires, dont chacun conduit le lecteur à travers un des plus importants quartiers de la ville, le Palatin, le Forum, le Capitole, le Quirinal, l'Aventin, etc. Une telle œuvre ne peut s'analyser. Mais il convient d'en louer la belle ordonnance, la documentation irréprochable, du moins à la date où le volume a été écrit, l'agrément du style. Des plans et des gravures en grand nombre, un index topographique très détaillé font de cet ouvrage, en même temps qu'un guide précieux pour les visiteurs, un sûr instrument de travail pour les érudits et les historiens.

C'est encore à M. L. Homo, dont l'activité scientifique et les contributions à l'étude des antiquités romaines en France sont vraiment remarquables, que nous devons un volume des plus curieux et des plus suggestifs sur plusieurs problèmes sociaux, qui se sont posés à Rome et qui se posent encore de nos jours dans les États modernes[1]. Ces problèmes sont : la *Crise des loyers*, la *Vie chère*, les *Impôts sur le capital et le revenu*, la *Dépopulation*. Les conditions économiques et sociales dans lesquelles ces problèmes se sont posés à Rome, la gravité qu'ils ont atteinte, les remèdes qu'on a tenté de leur appliquer, les sanctions parfois très sévères formulées par les lois qui s'efforçaient de les résoudre : tous ces éléments de chaque sujet ont été étudiés par M. Homo avec une sûreté d'érudition et un sens des réalités qu'on trouverait malaisément en défaut. On attachera un intérêt tout particulier aux pages où il est question de la crise des loyers, des caractères et de l'évolution des habitations à Rome, des causes de la vie chère, des disettes et famines, de la crise des transports et des voies de communication, de l'étatisme qui se traduit par des ventes publiques, puis des distributions gratuites de blé et d'huile, par la taxation des denrées et la surveillance des marchés, etc. *Nil sub sole novi*, décidément.

L'histoire de la religion romaine s'est enrichie de plusieurs ouvrages im-

1. L. Homo, *Problèmes sociaux de jadis et d'à présent* (Bibliothèque de philosophie scientifique, n° 167). Paris, E. Flammarion, 1922.

Digitized by Google

portants. M. Jean BAYET a voulu retrouver et déterminer les origines du culte d'Hercule à Rome[1]. D'après l'auteur, ce culte « serait un culte de pur hellénisme », fondé par des commerçants grecs au pied de l'Aventin, sur la rive même du Tibre. L'*Ara maxima* du *Forum Boarium* ne serait pas le plus ancien lieu de culte du dieu à Rome. Nous avons essayé de montrer ailleurs[2] que la thèse de M. J. Bayet nous paraît excessive et qu'elle doit être atténuée. Tout en rendant pleinement hommage à l'érudition et au talent de M. J. Bayet, nous avons indiqué que, d'après nous, tout n'est pas grec dans le culte de l'Hercule romain ; que sans doute les légendes et les formes plastiques appliquées au dieu sont empruntées à la Grèce, mais que l'Héraklès venu de l'Italie méridionale a absorbé des éléments propres à l'Italie centrale, latine, sabine, osque, et que ce mélange donne à l'Hercule romain une physionomie originale. Parmi les rites qui se pratiquaient à l'*Ara maxima*, il en est plusieurs qu'on ne saurait trouver dans le culte de l'Héraklès grec, qui présentent au contraire des analogies incontestables avec des rites italiques.

L'étude de M. JOBBÉ-DUVAL sur les *Morts malfaisants* tient à la fois de l'histoire religieuse et de l'histoire du droit romain[3]. Elle a été signalée dans la *Revue*[4] ; il nous paraît superflu de l'examiner de nouveau en détail. Nous en dirons autant du travail de M. A. PIGANIOL sur les *Jeux romains*, qui relève de l'histoire religieuse autant que de l'archéologie proprement dite, et qui renouvelle à certains égards, non sans quelque hardiesse, le sujet traité.

M. J. CARCOPINO a publié un volume des plus remarquables sur la basilique récemment découverte à Rome près de la Porta Maggiore, l'ancienne porte Praenestina-Labicana[5]. Je n'ai pas à revenir sur l'ensemble de ce bel ouvrage après le compte-rendu qu'en a donné ici même M. Guignebert (*Rev. histor.*, t. CLV, p. 151) ; mais à propos du sujet principal, de celui que M. Carcopino appelle « le stuc majeur de l'abside », et qui représente le fameux saut de Sappho à Leucade, nous nous permettrons de signaler à notre savant collègue plusieurs textes antiques d'après lesquels cet épisode n'est que la transposition légendaire d'un rite qui fut pratiqué en divers points du monde antique et dans lequel il faut voir un rite de rédemption[6]. Ce complément

1. Jean BAYET, *Les origines de l'Hercule romain* (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, t. CXXXII). Paris, E. de Boccard, 1926.

2. *Revue des Études latines*, 6e année, p. 200 et suiv.

3. Ém. JOBBÉ-DUVAL, *Les morts malfaisants*. Paris, librairie du Recueil Sirey, 1924. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLVIII (1925, 1), p. 113.

4. A. PIGANIOL, *Recherches sur les jeux romains* (Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 13). Strasbourg et Paris, Istra, 1923. Cf. *Ibid.*, t. CXLVIII, p. 107.

5. J. CARCOPINO, *Études romaines. La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure.* Paris, l'Artisan du livre, 1927.

6. Cf. J. TOUTAIN, *L'idée religieuse de la rédemption et l'un de ses principaux rites dans l'antiquité grecque et romaine* (*Annuaire de l'École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*, 1916-1917).

Digitized by Google

ne fait d'ailleurs que confirmer dans son caractère général l'interprétation symbolique que M. Carcopino donne de la décoration de la basilique souterraine voisine de la Porta Maggiore.

La vie matérielle et l'activité économique du monde romain ont été étudiées dans ces dernières années avec autant d'intérêt que ses institutions politiques et sociales ou ses religions. M. R. Billiard s'est donné pour tâche de nous faire connaître ce qu'était l'agriculture dans l'antiquité d'après les *Géorgiques* de Virgile[1]. En puisant surtout ses renseignements dans le poème virgilien, en complétant ces renseignements par des indications empruntées à Caton, à Varron, à Pline l'Ancien, à Columelle, M. R. Billiard a forcément limité son examen à l'antiquité romaine, plus particulièrement aux siècles qui ont immédiatement précédé et suivi l'ère chrétienne. L'action sur l'agriculture du climat et de la nature des terrains ; le travail du sol, les assolements, l'engrais ; la culture du blé, des arbres, de la vigne, de l'olivier ; l'élevage des bœufs, des chevaux, du petit bétail ; l'apiculture : tels sont les principaux sujets traités dans ce livre, dont la présentation est parfaite. Une double liste des animaux et des végétaux mentionnés dans les *Géorgiques*, avec les références précises qui les concernent et des commentaires techniques sur chacun d'eux, complète heureusement les considérations générales formulées dans le corps de l'ouvrage. M. R. Billiard n'est pas seulement un érudit et un latiniste, il possède une compétence incontestable en matière d'agriculture et d'économie rurale ; il est capable d'apprécier « la propriété du terme employé, la justesse savoureuse de l'épithète, la rigueur du vocabulaire de métier. »

Le remarquable travail de F.-G. de Pachtere sur la *Table hypothécaire de Veleia*[2] est surtout, comme l'indique justement le sous-titre : *Étude sur la propriété foncière dans l'Apennin de Plaisance*, une contribution à l'histoire de l'agriculture et de l'organisation agricole en Italie. L'auteur, tombé vaillamment au champ d'honneur le 24 septembre 1916 sur le front de Salonique, avait préparé son ouvrage à l'École des hautes études (section des sciences historiques et philologiques), dans la conférence que dirigeait alors Héron de Villefosse. La publication posthume en a été assurée par les soins pieux de M. Camille Jullian, avec la collaboration amicale de MM. Gallois, Gsell et Carcopino. L'auteur s'est attaché à replacer le document capital, que constitue la grande inscription de Veleia, dans son milieu géographique, dans son cadre économique et social. Avec beaucoup de prudence, il étudie successivement les divers *pagi* nommés dans le texte et qui se répartissaient sur les territoires de Veleia et de quelques cités limitrophes, la colonisation primitive de la région et les éléments ethniques qui y ont concouru, la distri-

1. R. Billiard, *L'agriculture dans l'antiquité d'après les Géorgiques de Virgile*. Paris, E. de Boccard, 1928.

2. *Bibliothèque de l'École des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*, fasc. CCXXVIII. Paris, Champion, 1920.

Digitized by Google

portants. M. Jean Bayet a voulu retrouver et déterminer les origines du culte d'Hercule à Rome[1]. D'après l'auteur, ce culte « serait un culte de pur hellénisme », fondé par des commerçants grecs au pied de l'Aventin, sur la rive même du Tibre. L'*Ara maxima* du *Forum Boarium* ne serait pas le plus ancien lieu de culte du dieu à Rome. Nous avons essayé de montrer ailleurs[2] que la thèse de M. J. Bayet nous paraît excessive et qu'elle doit être atténuée. Tout en rendant pleinement hommage à l'érudition et au talent de M. J. Bayet, nous avons indiqué que, d'après nous, tout n'est pas grec dans le culte de l'Hercule romain ; que sans doute les légendes et les formes plastiques appliquées au dieu sont empruntées à la Grèce, mais que l'Héraklès venu de l'Italie méridionale a absorbé des éléments propres à l'Italie centrale, latine, sabine, osque, et que ce mélange donne à l'Hercule romain une physionomie originale. Parmi les rites qui se pratiquaient à l'*Ara maxima* il en est plusieurs qu'on ne saurait trouver dans le culte de l'Héraklès grec qui présentent au contraire des analogies incontestables avec des rites italiques.

L'étude de M. Jobbé-Duval sur les *Morts malfaisants* tient à la fois de l'histoire religieuse et de l'histoire du droit romain[3]. Elle a été signalée à la *Revue*[4] ; il nous paraît superflu de l'examiner de nouveau en détail. En dirons autant du travail de M. A. Piganiol sur les *Jeux romains*, qui relève de l'histoire religieuse autant que de l'archéologie proprement dite et qui renouvelle à certains égards, non sans quelque hardiesse, le sujet.

M. J. Carcopino a publié un volume des plus remarquables sur la basilique récemment découverte à Rome près de la Porta Maggiore, l'ancienne Praenestina-Labicana[5]. Je n'ai pas à revenir sur l'ensemble de ce livre, après le compte-rendu qu'en a donné ici même M. Guignebert (*Rev. hist.*, t. CLV, p. 151) ; mais à propos du sujet principal, de celui que M. C. appelle « le stuc majeur de l'abside », et qui représente le fameux Sappho à Leucade, nous nous permettrons de signaler à notre tour la légende plusieurs textes antiques d'après lesquels cet épisode serait la transposition légendaire d'un rite qui fut pratiqué en divers points de l'antique et dans lequel il faut voir un rite de rédemption[6].

1. Jean Bayet, *Les origines de l'Hercule romain* (*Bibliothèque des Écoles et de Rome*, t. CXXXII). Paris, E. de Boccard, 1926.

2. *Revue des Études latines*, 6e année, p. 200 [illegible] du Rev. histor., t. CXLVIII (1925, 1), p. 113.

4. A. Piganiol, *Recherches sur les je[illegible]* l'Université de Strasbourg, fasc. 13). [illegible] p. 107.

5. J. Carcopino, *Études romaines* [illegible] l'Artisan du livre, 1927.

6. Cf. J. Toutain, *L'idée relig[illegible] l'antiquité grecque et romaine* (*An[illegible] religieuses*, 1916-1917).

Digitized by Google

DOCUMENTS. — M. le
liant une liste alphabé-
relatifs à l'histoire du
Il faut bien remarquer
que rend ce *Répertoire*

très inégale. Il faut
ires. Celle des *Mémoires*
iquée par M. Esmonin[4].
en affirmant de façon
avec minutie même, le
nation « qu'ils sont donc
. Longnon n'a pas amé-
serais volontiers, à son
les *Mémoires*, sans être
nt assez exactement sur
on gouvernement et vou-
si qu'il n'était pas inutile
ccessibles au grand public.
nu toutes les promesses de
s attend toujours l'édition

EREZ[6], qui réunit, après une
uvre de Nicole, des extraits,
d'intérêt pour l'historien. Bien
nt les extraits du *Journal de*
et E. LEVESQUE, sous le titre :
s seulement d'ailleurs sur Bos-
, et les éditeurs ont bien raison

rages modernes relatifs au XVIIIe siècle
n-8°, 305 p.
is aucun ouvrage de ce genre ne peut être
ux personnages ayant fait l'objet d'études

LONGNON. Paris, éditions Jules Tallandier, s.

an Longnon vient de lui répondre.
lques inexactitudes. Les troupes envoyées en
as commandées par La Feuillade, mais par Coli-
665, que fut célébré le mariage (par procuration)

Paris, Gabalda, 1926, in-16, 305 p. ; prix : 15 fr.
nal de Ledieu. Nouvelle édition par Ch. URBAIN et
Desclée, de Brouwer et Cie, et Paris, 1928, in-8°,

Digitized by Google

bution des domaines entre la petite et la grande propriété, enfin le mécanisme et le jeu de l'institution alimentaire, tels qu'ils nous sont révélés par les chiffres inscrits dans le document. C'est là une monographie d'une haute valeur historique, où les faits sont examinés dans un esprit vraiment réaliste, au meilleur sens du mot, c'est-à-dire qui s'efforce de bien caractériser les réalités économiques et sociales, au lieu de s'en tenir aux formes juridiques et à la procédure administrative, dont les travaux antérieurs sur la même inscription s'étaient trop exclusivement préoccupés.

Signalons enfin, avant de passer à l'examen des ouvrages consacrés aux provinces de l'Empire romain, plusieurs chapitres du livre de M. R. Cagnat, *En pays romain*[1], où le savant secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres traite des fouilles d'Herculanum, de la mode des dîners à Rome, des Vestales et de leur couvent ; — les pages de l'ouvrage de M. G. Michaut, *Plaute*[2], où l'auteur distingue, parmi les sujets traités et les personnages mis en scène par le poète comique, ce qui appartient à la société romaine, éléments d'autant plus intéressants qu'ils datent d'une époque pour laquelle les documents directs et contemporains sont plutôt clairsemés ; — le volume de M. J. Plassard, *Le concubinat romain sous le Haut-Empire*, déjà mentionné dans la *Revue*[3] par une notice bibliographique.

J. Toutain.

(Sera continué.)

HISTOIRE DE FRANCE

DE 1660 A 1789

Les publications relatives à la dernière période de l'Ancien régime, depuis 1660, ont été, depuis quelques années, si peu abondantes que nous avons pu laisser, sans grand dommage, un intervalle de plusieurs années entre le précédent Bulletin et celui-ci. Encore beaucoup d'entre elles s'adressent-elles aux gens du monde plus qu'aux historiens, ou bien sont consacrées à l'histoire des lettres et des idées plus qu'à l'histoire politique, même entendue au sens le plus large, je veux dire en y comprenant l'histoire économique et sociale. Il semble, d'autre part, que l'époque louisquatorzienne attire de moins en moins les historiens. C'est pourquoi je ne diviserai plus ce Bulletin, comme je le faisais jusqu'ici, en deux parties, l'une réservée au règne personnel de Louis XIV et l'autre au XVIIIe siècle.

1. Paris, E. de Boccard, 1927.
2. G. Michaut, *Histoire de la comédie romaine : Plaute*, 2 vol. Paris, E. de Boccard, 1920.
3. T. CXXXIX (1922, 1), p. 275.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE. PUBLICATION OU CRITIQUE DE DOCUMENTS. — M. le vicomte DE PELOUX a pensé faire œuvre utile en publiant une liste alphabétique de tous les ouvrages postérieurs à 1789 qui sont relatifs à l'histoire du XVIIIe siècle français [1]. On ne peut que l'en remercier. Il faut bien remarquer pourtant que l'absence de tout classement méthodique rend ce *Répertoire* difficile à consulter [2].

Les publications de documents sont de valeur très inégale. Il faut mettre à part les rééditions, d'ailleurs toutes fragmentaires. Celle des *Mémoires de Louis XIV*, par M. J. LONGNON [3], a été vivement critiquée par M. Esmonin [4]. Il est certain que M. Longnon provoque la critique en affirmant de façon trop positive que « Louis XIV revoyait avec soin, avec minutie même, le texte des Mémoires » et en concluant de cette affirmation « qu'ils sont donc proprement son œuvre ». Il semble bien aussi que M. Longnon n'a pas amélioré le texte de Dreyss autant qu'il le dit. Mais je serais volontiers, à son égard, moins sévère que M. Esmonin. Je crois que les *Mémoires*, sans être des Mémoires à proprement parler, nous renseignent assez exactement sur la façon dont Louis XIV lui-même se représentait son gouvernement et voulait que l'on comprît sa politique ; et je crois aussi qu'il n'était pas inutile d'en rendre les parties les plus importantes plus accessibles au grand public. Il n'en reste pas moins que M. Longnon n'a pas tenu toutes les promesses de sa préface et que l'incommode édition de Dreyss attend toujours l'édition correcte et lisible qui la remplacera [5].

Je passe vite sur le *Pierre Nicole* de M. THOUVEREZ [6], qui réunit, après une introduction assez superficielle sur la vie et l'œuvre de Nicole, des extraits, pris dans les Essais de morale, qui n'ont guère d'intérêt pour l'historien. Bien plus utiles — pour l'historien également — sont les extraits du *Journal de Ledieu* publiés à nouveau par MM. Ch. URBAIN et E. LEVESQUE, sous le titre : *Les dernières années de Bossuet* [7]. Ce n'est pas seulement d'ailleurs sur Bossuet que le *Journal de Ledieu* nous renseigne, et les éditeurs ont bien raison

1. Vicomte DE PELOUX, *Répertoire général des ouvrages modernes relatifs au XVIIIe siècle français (1715-1789)*. Paris, Ernest Grund, 1926, in-8°, 305 p.

2. Il serait facile d'y signaler des omissions ; mais aucun ouvrage de ce genre ne peut être absolument complet. — Un « Index des principaux personnages ayant fait l'objet d'études biographiques » est utile, mais ne suffit pas.

3. *Mémoires de Louis XIV*, publiés par Jean LONGNON. Paris, éditions Jules Tallandier, s. d., 303 p. ; prix : 20 fr.

4. Dans la *Revue d'histoire moderne*, où M. Jean Longnon vient de lui répondre.

5. On pourrait dans les notes relever quelques inexactitudes. Les troupes envoyées en Hongrie par Louis XIV, en 1664, n'étaient pas commandées par La Feuillade, mais par Coligny. Ce n'est pas en 1668, mais le 25 avril 1665, que fut célébré le mariage (par procuration) de l'empereur Léopold Ier et de l'infante.

6. *Pierre Nicole*, par Émile THOUVEREZ. Paris, Gabalda, 1926, in-16, 305 p. ; prix : 15 fr.

7. *Les dernières années de Bossuet. Journal de Ledieu.* Nouvelle édition par Ch. URBAIN et E. LEVESQUE ; t. I : 1699-1702. Bruges, Desclée, de Brouwer et Cie, et Paris, 1928, in-8°, XXIII-424 p.

Digitized by Google

bution des domaines entre la petite et la grande propriété, enfin le mécanisme et le jeu de l'institution alimentaire, tels qu'ils nous sont révélés par les chiffres inscrits dans le document. C'est là une monographie d'une haute valeur historique, où les faits sont examinés dans un esprit vraiment réaliste, au meilleur sens du mot, c'est-à-dire qui s'efforce de bien caractériser les réalités économiques et sociales, au lieu de s'en tenir aux formes juridiques et à la procédure administrative, dont les travaux antérieurs sur la même inscription s'étaient trop exclusivement préoccupés.

Signalons enfin, avant de passer à l'examen des ouvrages consacrés aux provinces de l'Empire romain, plusieurs chapitres du livre de M. R. CAGNAT, *En pays romain*[1], où le savant secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres traite des fouilles d'Herculanum, de la mode des dîners à Rome, des Vestales et de leur couvent ; — les pages de l'ouvrage de M. G. MICHAUT, *Plaute*[2], où l'auteur distingue, parmi les sujets traités et les personnages mis en scène par le poète comique, ce qui appartient à la société romaine, éléments d'autant plus intéressants qu'ils datent d'une époque pour laquelle les documents directs et contemporains sont plutôt clairsemés ; — le volume de M. J. PLASSARD, *Le concubinat romain sous le Haut-Empire*, déjà mentionné dans la *Revue*[3] par une notice bibliographique.

J. TOUTAIN.

(Sera continué.)

HISTOIRE DE FRANCE

DE 1660 A 1789

Les publications relatives à la dernière période de l'Ancien régime, depuis 1660, ont été, depuis quelques années, si peu abondantes que nous avons pu laisser, sans grand dommage, un intervalle de plusieurs années entre le précédent Bulletin et celui-ci. Encore beaucoup d'entre elles s'adressent-elles aux gens du monde plus qu'aux historiens, ou bien sont consacrées à l'histoire des lettres et des idées plus qu'à l'histoire politique, même entendue au sens le plus large, je veux dire en y comprenant l'histoire économique et sociale. Il semble, d'autre part, que l'époque louisquatorzienne attire de moins en moins les historiens. C'est pourquoi je ne diviserai plus ce Bulletin, comme je le faisais jusqu'ici, en deux parties, l'une réservée au règne personnel de Louis XIV et l'autre au XVIIIe siècle.

1. Paris, E. de Boccard, 1927.
2. G. MICHAUT, *Histoire de la comédie romaine : Plaute*, 2 vol. Paris, E. de Boccard, 1920.
3. T. CXXXIX (1922, 1), p. 275.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE. PUBLICATION OU CRITIQUE DE DOCUMENTS. — M. le vicomte DE PELOUX a pensé faire œuvre utile en publiant une liste alphabétique de tous les ouvrages postérieurs à 1789 qui sont relatifs à l'histoire du XVIIIe siècle français [1]. On ne peut que l'en remercier. Il faut bien remarquer pourtant que l'absence de tout classement méthodique rend ce *Répertoire* difficile à consulter [2].

Les publications de documents sont de valeur très inégale. Il faut mettre à part les rééditions, d'ailleurs toutes fragmentaires. Celle des *Mémoires de Louis XIV*, par M. J. LONGNON [3], a été vivement critiquée par M. Esmonin [4]. Il est certain que M. Longnon provoque la critique en affirmant de façon trop positive que « Louis XIV revoyait avec soin, avec minutie même, le texte des Mémoires » et en concluant de cette affirmation « qu'ils sont donc proprement son œuvre ». Il semble bien aussi que M. Longnon n'a pas amélioré le texte de Dreyss autant qu'il le dit. Mais je serais volontiers, à son égard, moins sévère que M. Esmonin. Je crois que les *Mémoires*, sans être des Mémoires à proprement parler, nous renseignent assez exactement sur la façon dont Louis XIV lui-même se représentait son gouvernement et voulait que l'on comprît sa politique ; et je crois aussi qu'il n'était pas inutile d'en rendre les parties les plus importantes plus accessibles au grand public. Il n'en reste pas moins que M. Longnon n'a pas tenu toutes les promesses de sa préface et que l'incommode édition de Dreyss attend toujours l'édition correcte et lisible qui la remplacera [5].

Je passe vite sur le *Pierre Nicole* de M. THOUVEREZ [6], qui réunit, après une introduction assez superficielle sur la vie et l'œuvre de Nicole, des extraits, pris dans les Essais de morale, qui n'ont guère d'intérêt pour l'historien. Bien plus utiles — pour l'historien également — sont les extraits du *Journal de Ledieu* publiés à nouveau par MM. Ch. URBAIN et E. LEVESQUE, sous le titre : *Les dernières années de Bossuet* [7]. Ce n'est pas seulement d'ailleurs sur Bossuet que le *Journal de Ledieu* nous renseigne, et les éditeurs ont bien raison

1. Vicomte DE PELOUX, *Répertoire général des ouvrages modernes relatifs au XVIIIe siècle français (1715-1789)*. Paris, Ernest Grund, 1926, in-8°, 305 p.

2. Il serait facile d'y signaler des omissions ; mais aucun ouvrage de ce genre ne peut être absolument complet. — Un « Index des principaux personnages ayant fait l'objet d'études biographiques » est utile, mais ne suffit pas.

3. *Mémoires de Louis XIV*, publiés par Jean LONGNON. Paris, éditions Jules Tallandier, s. d., 303 p. ; prix : 20 fr.

4. Dans la *Revue d'histoire moderne*, où M. Jean Longnon vient de lui répondre.

5. On pourrait dans les notes relever quelques inexactitudes. Les troupes envoyées en Hongrie par Louis XIV, en 1664, n'étaient pas commandées par La Feuillade, mais par Coligny. Ce n'est pas en 1668, mais le 25 avril 1665, que fut célébré le mariage (par procuration) de l'empereur Léopold Ier et de l'infante.

6. *Pierre Nicole*, par Émile THOUVEREZ. Paris, Gabalda, 1926, in-16, 305 p. ; prix : 15 fr.

7. *Les dernières années de Bossuet. Journal de Ledieu.* Nouvelle édition par Ch. URBAIN et E. LEVESQUE ; t. I : 1699-1702. Bruges, Desclée, de Brouwer et Cie, et Paris, 1928, in-8°, XXIII-424 p.

Digitized by Google

de dire, trop modestement, qu'il nous offre « un chapitre intéressant de l'histoire des mœurs cléricales à l'aurore du XVIIIe siècle ». Quant à la correction du texte, leurs noms nous en seraient à eux seuls de sûrs garants, même s'ils ne nous assuraient pas qu'ils l'ont revu sur le manuscrit original. Ce premier volume nous conduit jusqu'en 1702 et fait souhaiter la prompte apparition du second [1].

Quant aux *Anecdotes, scènes et portraits, extraits des Mémoires du duc de Saint-Simon* [2] et publiés avec une préface de M. Louis BERTRAND, ils ne sont pas autre chose qu'un volume de morceaux choisis, et l'éditeur anonyme ne nous donne aucune indication sur l'établissement du texte. Espérons qu'il a simplement reproduit celui de l'édition Boislisle et Lecestre.

Les publications de documents encore inédits sont aussi d'intérêt très inégal. Les historiens s'accordent aujourd'hui presque tous pour déconseiller l'impression d'inédits trop volumineux qui peuvent être aisément consultés en originaux. Il existe pourtant encore des Mémoires ou des Correspondances qu'il n'est pas inutile de publier, celles-ci surtout quand elles sont dispersées dans plusieurs fonds d'archives, en particulier dans des archives privées, et ceux-là quand ils apportent des renseignements vraiment neufs. C'est ainsi que la collection des Mémoires contemporains de Louis XIV s'est heureusement enrichie, grâce à M. Georges GIRARD, du si curieux Journal de François Hébert, qui fut le premier curé de Versailles, de 1686 à 1704 [3]. Le manuscrit, d'ailleurs incomplet, a été retrouvé par M. Houth dans les archives du ministère des Affaires étrangères, et M. Girard l'a publié avec une intéressante introduction. Il est particulièrement précieux, parce que le curé Hébert n'avait aucune intention de le faire connaître, que sa sincérité est indiscutable, et qu'il était mieux placé que personne pour savoir tout ce qui se passait à Versailles et pénétrer même les mobiles secrets des princes et des courtisans. Or, il serait difficile de trouver un témoignage plus accablant de la corruption qu'une politesse toute d'apparence ne suffisait pas à cacher. Le curé Hébert insiste sur le « luxe extraordinaire » qui s'étalait à la cour et qui était dû en partie, dit-il, au « mauvais exemple qu'avait donné le roi » ; sur la passion du jeu, qui confondait les sexes et les rangs et entraînait les plus grandes dames à des indélicatesses, qui allaient parfois jusqu'à l'escroquerie [4] ; sur l'ivrognerie, dont personne ne rougissait plus ; enfin, sur le

1. Les éditeurs ont fait précéder le texte d'une très savante et très utile notice sur l'abbé Ledieu et son *Journal*.

2. *Anecdotes, scènes et portraits, extraits des Mémoires du duc de Saint-Simon*, avec préface de Louis BERTRAND ; t. I : 1694-1709. Bibliothèque *Historia*. Paris, éditions Jules Tallandier, s. d., XXII-228 p. et 18 gravures hors texte.

3. *Mémoires du curé de Versailles, François Hébert (1686-1704)*, publiés avec une Introduction par Georges GIRARD. Préface d'Henri BREMOND. Paris, les Éditions de France, s. d., in-8°, XXVIII-330 p.

4. Voir, p. 23, l'extraordinaire histoire d'une princesse, qui emprunte pour jouer, puis nie effrontément sa dette.

Digitized by Google

libertinage général : « Je ne crois pas », écrit Hébert, « que sous un autre règne il ait pu aller plus loin. » La plus longue partie du Journal est consacrée aux querelles religieuses. On y trouvera des indications auxquelles la qualité de l'auteur donne une valeur indiscutable ; il faudra pourtant tenir compte, en les recueillant, de la totale incompréhension du mouvement janséniste qui se manifeste chez Hébert. Il s'étend longuement sur l'affaire du quiétisme, à laquelle il s'est trouvé mêlé de très près, et son témoignage est peu favorable à Bossuet, bien qu'il condamne les idées et l'initiative de Fénelon[1].

Parmi les correspondances, les *Lettres de Michel Begon*, publiées et annotées par L. Delavaud et Ch. Dangibeaud[2], sont peut-être de celles dont la publication intégrale ne s'imposait pas. Michel Begon, intendant aux Iles d'Amérique, puis intendant des galères à Marseille, enfin commissaire départi à La Rochelle, fut, sous Louis XIV, un administrateur zélé et un remarquable amateur d'art. C'est par sa collection d'estampes qu'il a d'abord attiré l'attention des érudits. Sa correspondance avec son ami Villermont est pleine, à ce sujet, d'indications intéressantes. Mais n'aurait-il pas suffi de les y prendre et de les réunir, sans publier in-extenso un aussi grand nombre de lettres, qui ne contiennent, en dehors d'elles, qu'une poussière de nouvelles, si menues et si dispersées que la lecture suivie en est presque impossible? Delavaud, selon sa méthode coutumière, et bien plus en érudit qu'en historien, avait comme noyé le texte dans les notes, où seul un énorme index aurait permis aux lecteurs de se retrouver. M. Dangibeaud, qui a bien voulu achever l'édition, s'est au contraire efforcé, avec beaucoup de mesure et de bon sens, de réduire l'appareil critique à l'indispensable.

Les *Lettres de la comtesse de La Fayette et de Gilles Ménage*, publiées par H. Ashton[3], sont tirées d'un manuscrit signalé pour la première fois par Victor Cousin en 1855 et qui appartient actuellement à Mlle Feuillet de Conches. Elles ne sont point négligeables. Elles modifient notablement les idées courantes sur les relations de Ménage avec ses belles élèves et sur le caractère même de Mme de La Fayette. Ménage, loin de l'importuner, est recherché par elle ; il lui envoie les œuvres nouvelles, corrige les épreuves de la princesse de Montpensier, s'occupe activement des procès de sa corres-

1. Hébert écrit (voir p. 39) : « Il faut maintenant voir un peu plus en détail ce qui s'y est passé (à la Cour)... en commençant à parler des personnes les plus distinguées ou qui y ont été le plus en faveur. » Or, il ne parle ensuite que du roi. N'y aurait-il pas là une des lacunes de la copie conservée aux archives des Affaires étrangères, celle, précisément, où trouveraient leur place naturelle les passages cités par La Baumelle et relatifs à Mme de Montespan, à Mme de Maintenon, à Barbésieux?

2. *Lettres de Michel Begon*, annotées par L. Delavaud et Ch. Dangibeaud, t. I (*Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XLVII). Saintes et Paris, A. Picard, 1925, in-8°, XXIX-325 p. ; prix : 25 fr.

3. *Lettres de la comtesse de La Fayette et de Gilles Ménage*, publiées par H. Ashton. Londres, The University Press of Liverpool, 1924, in-8°, 200 p. ; prix : 25 shillings.

Digitized by Google

pondante, qui d'ailleurs ne lui témoigne guère sa reconnaissance que dans les dernières années de sa vie. On est d'autre part surpris, à la lecture de ces lettres, de trouver en Mme de La Fayette beaucoup plus d'esprit pratique qu'on ne le croyait et, par contre, beaucoup moins d'érudition et de pédanterie. Elle sait mal le latin et ne s'en cache pas. Elle semble avoir assez peu lu. Elle n'affecte, dans sa correspondance, aucune recherche de style. Elle écrit à Ménage : « Mandez-moi si je fais bien des fautes dans mes lettres, afin que j'y prenne garde. » On en vient à se demander, avec M. Ashton, si Mme de La Fayette a jamais été la Précieuse que la tradition littéraire voit en elle.

L'intérêt de la *Correspondance de Mme d'Huxelles et du marquis de La Garde* est d'un autre ordre [1]. Plutôt qu'une Correspondance, c'est, à vrai dire, un Journal que la marquise écrivait trois fois la semaine et que ses amis se repassaient. Nous avons là un curieux exemple de ces gazettes clandestines qui, sous Louis XIV, suppléaient à l'absence ou à la pauvreté des gazettes officielles. M. Fawtier n'en publie d'ailleurs qu'un extrait, à titre d'exemple, le Journal du mois de janvier 1689. Il l'a fait précéder d'une longue introduction, où il indique les problèmes que pose l'histoire mystérieuse des manuscrits de la marquise, examine la valeur littéraire et surtout historique des lettres et nous renseigne sur les informateurs de Mme d'Huxelles, qui, chose curieuse, vivait à l'écart de la cour. Nous trouvons, parmi ceux-ci, M. de Briord, un ambassadeur, Callières, et d'autres dont malheureusement nous ne savons pas les noms ; l'un d'entre eux, tout au moins, était bien placé pour voir et pour entendre, puisqu'il était de tous les « Marlis ». La brève publication de M. Fawtier, qui n'est qu'une brochure, n'en apporte pas moins un précieux complément au livre d'Édouard Barthélemy sur la *Marquise d'Huxelles et ses amis*.

Je me contente de signaler la *Correspondance de l'abbé Trublet*, thèse complémentaire présentée à la Faculté des lettres de Paris par M. J. Jacquart [2], et les *Lettres de Louis-Philippe d'Orléans à Parker*, publiées, elles aussi, sous la forme d'une thèse complémentaire par M. Amédée Britsch [3]. La première n'intéresse que la vie littéraire, bien qu'elle contienne quelques lettres échangées entre Trublet, censeur royal, et Malesherbes, alors directeur de la librairie. Dans les secondes apparaît l'anglomanie du futur duc d'Orléans, alors duc de Chartres, et le mystère des origines de Paméla y est éclairci.

Je n'ai pas mentionné parmi les Mémoires les *Fragments de l'histoire de ma vie* du prince de Ligne [4], dont M. Félicien Leuridant nous donne la pre-

1. *Correspondance de la marquise d'Huxelles et du marquis de La Garde*, publiée par Robert Fawtier. Extrait de « The Bulletin of the John Rylands Library Manchester ». The University Press, 1925, in-8°, 43 p.

2. *Correspondance de l'abbé Trublet*, publiée par J. Jacquart. Paris, Auguste Picard, 1928, in-8°, XIX-161 p. En sous-titre : Un journal de la vie littéraire au XVIIIe siècle.

3. *Lettres du duc de Chartres à Nathaniel Parker Forth (1778-1786)*, publiées par Amédée Britsch. Paris, Société d'histoire diplomatique, 1926, in-8°, XV-47 p.

4. Prince de Ligne, *Fragments de l'histoire de ma vie*, publiés par Félicien Leuridant, avec un avant-propos d'Édouard Chapuisat, t. I. Paris, Plon, 1928, in-8°, LXXIII-324 p.

Digitized by Google

mière édition intégrale, avec une longue introduction, où il reconstitue l'histoire complète des divers manuscrits des *Fragments*. Est-il besoin de dire que l'édition en a été faite avec beaucoup de soin et de critique, et que la lecture en est agréable? Mais ce que nous y trouvons, c'est moins la vie que l'esprit du prince de Ligne.

Est-ce un document historique que les *Pensées intimes du duc de Beauvillier*, éditées par M. Marcel LANGLOIS[1]? En laissant de côté la question d'attribution, qui a été vivement discutée, les *Pensées* ne sont que des méditations religieuses, dont je ne crois pas que l'historien ait rien à tirer.

Enfin, puis-je classer parmi les publications de documents inédits l'*Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, de dom MARTÈNE[2], que les Bénédictins se sont décidés à éditer et dont le premier volume vient de paraître? Elle est, en tout cas, digne de l'ordre et sera très utile aux historiens.

Trois articles de M. DE SAINT-LÉGER[3], qui me sont parvenus en tirages à part, se rattachent à ses recherches critiques sur les Mémoires et Négociations du comte d'Estrades. Je ne reviendrai pas sur sa thèse, que je n'accepterai pas volontiers dans toutes ses parties, et dont M. Hauser a entretenu déjà les lecteurs de la *Revue*[4]. Dans l'un des trois articles, M. de Saint-Léger s'attache à prouver que la première édition des *Lettres, Mémoires et Négociations*, a été une œuvre de propagande antifrançaise en Hollande. Elle fut publiée par fragments, en 1709, 1710, 1718, 1719 ; elle se composerait de pièces communiquées à Jean de Witt par d'Estrades et copiées au passage par Wicquefort. On en tira, en Hollande, en 1712, une « Histoire secrète des intrigues de la France ». On peut tout au moins en conclure qu'à diverses époques la propagande antifrançaise s'est servie des révélations politiques contenues dans les Mémoires. Les deux autres articles étudient certaines lettres en particulier. Dans l'un, M. de Saint-Léger montre que le passage fameux d'après lequel d'Estrades aurait conseillé à Louis XIV de faire occuper Muiden ne se trouve pas dans l'original et n'est donc qu'une interpolation. Dans l'autre, M. de Saint-Léger rappelle la lettre du 2 septembre 1650 et le projet de traité du 20 octobre suivant, par lequel le stathouder Guillaume II se serait engagé à rompre avec l'Espagne, contre la promesse du marquisat d'Anvers. L'authenticité de ces pièces, déjà contestée par Goll, a été admise par Fruin et Waddington. M. de Saint-Léger reconnaît que Guillaume II, à la veille de

1. *Pensées intimes du duc de Beauvillier*, publiées par Marcel LANGLOIS. Paris, Plon, s. d., in-16, XI-260 p.

2. Dom MARTÈNE, *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur*, publiée par Dom CHARVIN ; t. I : 1612-1630. Paris, A. Picard, 1928, in-8°, XXXIV-287 p.

3. A. DE SAINT-LÉGER, *Les diverses éditions des Lettres, Mémoires et Négociations de M. le comte d'Estrades* (extrait du *Bibliographe moderne*). Besançon, 1923, 15 p. — *Un épisode de la guerre de Hollande. Les écluses de Muiden* (extrait de la *Revue du Nord*, 1923). — *Un chapitre des relations entre la France et les Provinces-Unies au milieu du XVIIIe siècle. D'Estrades et le prince Guillaume II* (extrait de la *Revue du Nord*, 1924).

4. M. JUSSERAND vient d'en faire la critique dans la *Revue historique*, t. CLVIII (juillet-août 1928). Voir plus loin les réponses de MM. de Saint-Léger et Jusserand.

Digitized by Google

sa mort, était bien sur le point de rompre avec l'Espagne et qu'il avait bien conclu, le 20 octobre, un accord avec la France ; mais il affirme et semble bien prouver que le texte de cet accord est perdu, et ne peut être celui qui a été reproduit partout, même dans Du Mont, d'après les Négociations. On voit qu'à tout le moins les recherches de M. de Saint-Léger achèvent de nous rendre suspects les Mémoires du comte d'Estrades et légitiment amplement l'édition critique qu'il a entrepris de nous en donner.

Je ne reviendrai pas non plus sur la thèse de M. Marcel Langlois relative aux prétendus Mémoires du marquis de Sourches, qu'il attribue à Chamillart, ni sur la polémique engagée à ce propos entre lui et M. Lecestre[1]. Je noterai seulement que les arguments de ses contradicteurs n'ont pas ébranlé la conviction de M. Langlois. Dans un volume, écrit pour le grand public, et intitulé *Louis XIV et la cour, d'après trois témoins nouveaux : Bélise, Beauvillier, Chamillart*[2], il présente, sans hésitation aucune, les Pensées intimes comme étant de Beauvillier et les Mémoires du marquis de Sourches comme étant de Chamillart. Ceci même admis, ne peut-on s'étonner quelque peu que les Mémoires attribués jusqu'ici à Sourches deviennent un témoignage nouveau, par le seul fait qu'ils devraient être attribués désormais à Chamillart? Quant au témoignage de Bélise, que M. Langlois identifie avec la présidente Ferrand, Anne de Bellinzani, il a peu de valeur, puisque Bélise écrit en 1720 sur l'époque de Mazarin et de Colbert et ne se pique guère d'impartialité.

Histoire littéraire. — Je réunis ici quelques travaux, qui se rapportent presque uniquement à l'histoire des lettres et que je n'ai donc pas qualité pour critiquer. Je me bornerai à de brèves mentions. — M. Cleveland B. Chase est d'avis que les années d'exil en Angleterre ont eu, sur toute la vie de Voltaire et sur l'évolution de son esprit, bien plus d'influence encore qu'on ne l'a cru, et qu'elles méritent donc d'être étudiées en détail, de ce point de vue, même après les ouvrages de Collins et de Lucien Foullet. C'est ce qu'il a tenté de faire dans un volume agréable à lire, *The young Voltaire*[3]. — C'est à Voltaire aussi que M. Émile Henriot consacre un petit livre de simple vulgarisation, *Voltaire et Frédéric II*[4], dans la collection des *Récits d'autrefois*. Simple récit, en effet, et qui n'apporte rien de neuf. M. Henriot ne semble pas avoir une connaissance très précise des institutions et des mœurs du Saint-Empire. Il croit que Frédéric II, tout protestant qu'il était,

1. M. Léon Lecestre vient de publier, dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, année 1927, une étude sur les *Lettres du marquis de Sourches dans leurs rapports avec ses Mémoires*, qui apporte encore de bien forts arguments à l'appui de sa thèse.

2. Marcel Langlois, *Louis XIV et la cour, d'après trois témoins nouveaux : Bélise, Beauvillier, Chamillart*. Paris, Albin Michel, s. d., in-8°, 329 p. ; prix : 20 fr.

3. Cleveland B. Chase, *The young Voltaire*. London, 1926, in-8°, ix-253 p.

4. Émile Henriot, *Voltaire et Frédéric II*. Paris, Hachette (Récits d'autrefois), s. d., in-16, 125 p.

Digitized by Google

et que même Marie-Thérèse auraient pu recevoir la couronne impériale. — *La vie et les œuvres de Claude Fleury*, par l'abbé François GAQUÈRE[1], intéressera davantage les historiens ; car la carrière de l'abbé Fleury, qui fut successivement précepteur des princes de Conti, Louis-Armand et François-Louis (le futur Grand Conti), puis du comte de Vermandois, puis sous-précepteur du duc de Bourgogne aux côtés de Fénelon, et bientôt aussi des ducs d'Anjou et de Berry, enfin confesseur de Louis XV, est liée à toute l'histoire de la cour, depuis 1672 jusqu'à 1723. Mais l'abbé Gaquère s'occupe surtout de l'œuvre capitale de Fleury, son « Histoire ecclésiastique », dont la renommée fut si large et si durable. — Dans son *Diderot et l'Italie*[2], M. Manlio BUSNELLI étudie l'influence de la culture italienne sur la pensée de Diderot, qui l'a bien connue, quoiqu'il n'ait jamais passé les Alpes. Un chapitre nous parle des amis italiens de Diderot, l'abbé Galiani ou Beccaria ; un autre de l'incident que provoqua, entre Diderot et Goldoni, la représentation du *Fils naturel ;* un autre encore de la façon dont Diderot se fit le champion de la musique italienne dans la querelle des « deux coins », etc. Le tout est une utile contribution à l'étude des rapports intellectuels entre la France et l'Italie au XVIIIe siècle. — Le *Léonard* de William KERBY[3] et la thèse de M. Jean JACQUART sur l'*Abbé Trublet*, critique et moraliste[4], sont au contraire de pure histoire littéraire, bien que Trublet, un moment censeur royal, ait fréquenté des milieux très divers.

HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ ET DES IDÉES. — D'autres ouvrages, quoique consacrés à l'histoire des lettres, nous retiendront un peu plus, parce que la lecture en est utile, par quelque côté, à la connaissance de la société et du mouvement des idées sous l'Ancien régime. M. Jean LEMOINE a cru pouvoir renouveler en partie la biographie de Mme de Sévigné par un dépouillement méthodique des archives notariales, et il y est très heureusement parvenu dans un premier volume, consacré à l'enfance et à la jeunesse de la marquise, jusqu'à son mariage[5]. Il nous fait bien connaître les deux familles dont elle est sortie : la famille de Rabutin-Chantal, où domine alors la double influence de Mme de Chantal et de son frère, l'archevêque de Bourges et conseiller d'État Fremyot ; la famille de Coulanges, dont Philippe de Coulanges, le grand-père de la marquise, a fait fortune dans les partis. M. Jean Lemoine a pu préciser aussi le rôle de Chapelain et de Ménage dans l'éducation de

1. Abbé François GAQUÈRE, *La vie et les œuvres de Claude Fleury (1640-1723)*. Paris, de Gigord, 1925, in-8°, IX-515 p. ; prix : 20 fr.

2. Manlio D. BUSNELLI, *Diderot et l'Italie*. Paris, Champion, 1925, in-8°, XXI-305 p. ; prix : 30 fr.

3. William Moseseley KERBY, *The Life diplomatic career and literary activities of Nicolas Germain Leonard*. Paris, Champion, 1925, in-8°, XX-471 p.

4. Jean JACQUART, *L'abbé Trublet, critique et moraliste (1697-1770)*. Paris, A. Picard, 1926, in-8°, XIII-452 p.

5. Jean LEMOINE, *Mme de Sévigné, sa famille et ses amis ;* t. I : *Les origines. Enfance et jeunesse*. Paris, Hachette, s. d., in-8°.

Digitized by Google

Marie de Rabutin-Chantal, éducation très libre, affectueusement surveillée par son oncle et tuteur, un second Philippe de Coulanges[1]. — M. Georges Mongrédien a voulu uniquement, nous dit-il dans sa préface, retracer la vie et la carrière des grands acteurs du XVIIe siècle[2]. Il s'est efforcé, avec une érudition très prudente, d'en éliminer les légendes et les faits douteux. Il s'est résigné à n'en pas dire plus que nous ne savons (et c'est très peu de chose) sur Turlupin, Mondory, Jodelet, Bellerose, Beauchâteau, Floridor, Montfleury, Crispin Ier, Brécourt et sur Mlle Du Parc elle-même ; la contribution qu'il apporte à l'histoire de la société sous Louis XIV n'en est que plus utile, parce qu'elle est digne de toute confiance. — On trouvera, dans *Mme de Lafayette en ménage*, tout ce qui fait le prix des études historiques de M. Émile Magne[3] : une connaissance très exacte de la société du XVIIe siècle, une érudition précise et sûre, un emploi ingénieux des sources notariales ; on y trouvera aussi, bien entendu, la forme romancée qui lui est chère. Après nous avoir présenté le père de Mme de Lafayette, Marc Pioche de La Vergne, M. Magne nous raconte, avec tout l'agrément qu'il sait mettre dans ses récits, l'enfance et la vie de jeune fille de Marie-Madeleine et les premières années de son mariage. Ici, comme dans ses lettres à Ménage[4], Mme de Lafayette nous apparaît douée d'un grand sens pratique et très capable de bien conduire les nombreux procès où son mari se trouve engagé. Mais les papiers authentiques des deux familles ont permis à M. Magne de prouver que François de Lafayette ne fut pas le sot que l'on a dit et que les deux époux ne cessèrent pas d'être unis par les liens d'une affection confiante. Ce n'est point un drame énigmatique qui sépare les deux époux en 1661 ; ce sont uniquement d'impérieuses raisons d'intérêt. — C'est un petit livre, mais de grand intérêt, qu'a écrit M. Atkinson, sur le conseil, je crois, de M. Lanson. Le titre en définit très précisément le but : *Les relations de voyage du XVIIe siècle et l'évolution des idées. Contribution à l'étude de la formation de l'esprit du XVIIIe siècle*[5]. Il fortifiera chez les historiens la conviction qu'il faut remonter très avant dans le règne de Louis XIV pour saisir les origines du mouvement d'idées qui s'est développé pendant le dernier siècle de l'Ancien régime.

1. M. Jean Lemoine établit que la tutelle n'a jamais été déférée, comme on le croyait jusqu'ici, à l'abbé de Coulanges. — Je signale à M. Lemoine que la série E des Archives nationales (arrêts du Conseil des finances) lui aurait fourni de nombreux renseignements sur les opérations financières de Philippe de Coulanges. J'y ai rencontré, sans les chercher, dans les années 1624 et 1625, deux arrêts le concernant, l'un du 22 mai 1624 et l'autre du 25 janvier 1625.

2. Georges Mongrédien, *Les grands comédiens du XVIIe siècle*. Paris, Société d'édition « Le Livre », 1927, in-16, XXI-309 p. ; prix : 18 fr.

3. Émile Magne, *Mme de Lafayette en ménage*. Paris, Émile-Paul, 1926, in-16, 293 p. ; prix : 9 fr.

4. Les publications de M. Ashton sont antérieures au livre de M. Magne, qui a pu en tirer parti.

5. Geoffroy Atkinson, *Les relations de voyages du XVIIe siècle, etc.* Paris, Champion, s. d., in-16, 220 p. ; prix : 12 fr.

Digitized by Google

En un certain sens, le XVIIIe siècle commence vers 1680, bien plutôt qu'en 1715 ou même qu'en 1700. M. Atkinson nous montre l'influence exercée de très bonne heure sur les esprits par les relations de voyages, qui semblent avoir été très lues et dont beaucoup contenaient des observations ou des réflexions très dangereuses pour l'orthodoxie religieuse et monarchique. Déjà les relations de voyages du XVIIe siècle opposent à la morale de l'Église la morale naturelle, celle du « bon sauvage », et prônent le « sage Chinois ». Le P. Le Comte ne va-t-il pas jusqu'à écrire, en 1696 : « La Chine a pratiqué les maximes les plus pures de la morale, tandis que l'Europe et presque tout le reste du monde étaient dans l'erreur et dans la corruption. » C'est précisément le livre de ce P. Le Comte qui provoqua ce que M. Atkinson appelle « l'affaire des Chinois ». Il est vrai qu'il faisait remonter aux enfants de Noé la connaissance qu'eurent les Chinois des plus saintes vérités de la Religion ; mais il n'en fut pas moins censuré en 1700 par la Faculté de théologie de Paris. C'est aussi un bien curieux personnage que ce Melchisédec Thévenot, géographe du roi, ami particulier de Chapelain, qui, après avoir voyagé lui-même, publie un « Recueil de voyages », et qui a des hardiesses d'esprit toutes modernes. Mais il faut lire tout ce petit livre. On y suit le courant continu des idées dites libertines, qui, même à travers le siècle de Louis XIV, relient le XVIe siècle au XVIIIe[1].

Il n'y a pas lieu, au contraire, de s'arrêter à l'ouvrage de M. Jules Bertaut, *Égéries du XVIIIe siècle*[2] : ce n'est qu'une série de biographies romancées, sans aucun apport personnel et sans références, d'ailleurs agréablement écrites, ni sur l'étude consciencieuse où Mme Lilian Olah analyse les œuvres dramatiques, assez insignifiantes, de Mme de Montesson, la maîtresse du duc d'Orléans[3]. Le livre de M. Paul Tisseau a plus de portée. M. Tisseau est un érudit qui connaît bien le XVIIIe siècle et qui l'aime, ce qui ne gâte rien ; sa biographie de la *Marquise de Créqui*[4] n'est pas seulement intéressante parce que Mme de Créqui fut une des amies les plus fidèles de Jean-Jacques, elle contribuera à nous faire mieux connaître le milieu où vécut Rousseau pendant les années les plus fécondes de sa vie.

C'est aussi un bon livre, et dont la suite est attendue, que celui de M. Amédée Britsch, *La jeunesse de Philippe-Égalité (1747-1785)*[5]. Il y étudie le fameux duc d'Orléans, à l'époque où il n'était encore que duc de Chartres, c'est-à-dire jusqu'à la mort de son père, celui que l'on avait surnommé

1. La bibliographie donne une liste, qui sera très utile, des relations de voyages publiées au XVIIe siècle et que M. Atkinson a consultées.

2. Jules Bertaut, *Égéries du XVIIIe siècle*. Paris, Plon, s. d., in-16, 256 p. ; prix : 12 fr.

3. Lilian Olah, *Une grande dame auteur dramatique et poète au XVIIIe siècle, Mme de Montesson*. Paris, Champion, 1928, in-8°, 206 p.

4. Paul Tisseau, *La marquise de Créqui*. Paris, Émile-Paul, 1927, in-16, XI-230 p. ; prix : 12 fr.

5. Amédée Britsch, *La jeunesse de Philippe-Égalité (1747-1785)*. Paris, Payot, 1926, in-8°, 480 p. ; prix : 30 fr.

Digitized by Google

Louis le Gros. Mais ce n'est pas seulement ici une biographie. A l'origine, M. Britsch avait été surtout séduit, semble-t-il, par le désir d'étudier sans aucune prévention un des hommes les plus sévèrement jugés, et souvent les plus calomniés, de l'Ancien régime finissant. Belle épreuve pour un historien impartial ! Mais il a vite compris qu'un prince comme celui-là ne peut être isolé de sa famille, et il a donné au livre un sous-titre qui en indique la portée un peu plus large : *La maison d'Orléans à la fin de l'Ancien régime.* Plus encore : le jeune duc de Chartres, entraîné sans cesse par des fantaisies nouvelles et dont la vie touche à tout, ne peut être isolé non plus de son milieu. M. Britsch nous apporte donc une contribution nullement négligeable à l'étude de la société française pendant les dernières années du règne de Louis XV et les premières années du règne de Louis XVI, — de cette société si diverse, si brillante et si corrompue à la fois, si séduisante malgré tout. Impossible d'analyser en quelques lignes un livre qui réunit des éléments aussi variés. Je citerai seulement, comme d'un intérêt particulier, le chapitre sur le rôle de la famille d'Orléans, et du jeune duc de Chartres lui-même, dans les querelles parlementaires ; ceux où M. Britsch nous parle du duc de Chartres franc-maçon, du duc de Chartres anglomane ; celui enfin qui étudie ses spéculations et la transformation du Palais-Royal.

Beaumarchais a inspiré deux ouvrages assez différents, mais qui par là même se complètent. On trouvera plus d'érudition dans celui de M. Charles DE VALLES, *Beaumarchais magistrat*[1]. L'auteur, ancien magistrat lui-même, s'est surtout efforcé de nous décrire l'activité de Beaumarchais à la capitainerie de la Varenne du Louvre, en qualité de lieutenant général du capitaine-bailli, le duc de La Vallière ; activité interrompue par de longues absences, dont M. de Valles a tenu à nous donner les raisons ; et c'est ainsi que presque toute la vie de Beaumarchais a passé dans son livre. Cette vie nous est, néanmoins, racontée plus complètement par M. René DALSÈME[2] ; elle est, ici, lestement écrite, un peu romancée, comme il se doit pour obéir à la mode, et amusante à lire, mais sans références et, je crois bien, sans rien de neuf. — D'autre part, les études rousseauistes, toujours très actives, se sont enrichies d'au moins trois ouvrages. Celui de feu M. François DE CRUE ne traite pas, à vrai dire, de Rousseau lui-même, mais d'un de ses amis genevois, *Paul Moultou*[3] ; on y trouvera toute l'érudition et tout l'agrément que pouvaient nous faire attendre la science et le talent de l'auteur. La *Pensée religieuse de Rousseau et ses récents interprètes*, de M. Albert SCHINZ[4], n'est qu'une brochure,

1. Charles DE VALLES, *Beaumarchais magistrat.* Paris, éditions J. Oliven, s. d., VI-329 p. ; prix : 12 fr.

2. René DALSÈME, *La vie de Beaumarchais* (*Vies des hommes illustres*, n° 17). Paris, Gallimard, 1928, in-16, 376 p.

3. Fr. DE CRUE, *L'ami de Rousseau et des Necker. Paul Moultou à Paris en 1778.* Paris, Champion, 1926, in-16, 190 p.

4. Albert SCHINZ, *La pensée religieuse de Rousseau et ses récents interprètes.* Paris, Félix Alcan, 1927, in-8°, 50 p.

Digitized by Google

qui développe les conclusions d'un cours professé à l'Université de Genève. M. Schinz s'en prend à la nouvelle interprétation de la pensée de Rousseau qu'ont tentée MM. Masson, Bremond et Victor Giraud pour rapprocher du catholicisme Rousseau et le rousseauisme. Enfin, le livre de M. HUBERT, *Rousseau et l'Encyclopédie*[1], est surtout un travail critique, où l'auteur n'a pas seulement pour but de préciser la collaboration de Rousseau au Dictionnaire raisonné, mais aussi la chronologie de ses premiers écrits politiques, et d'expliquer ainsi la genèse de sa doctrine. M. Hubert croit fermement à « l'unité organique » de la pensée chez Rousseau ; il s'attache, en particulier, à prouver que l'article *Droit naturel*, qui parut dans l'Encyclopédie après l'article *Économie politique*, n'est pas de Rousseau, mais de Diderot, et que Rousseau y a en quelque sorte répondu dans le second chapitre de ses *Institutions politiques* (manuscrit de Genève). La pensée de Rousseau apparaît ainsi comme formée déjà, et telle qu'elle se retrouvera dans le *Contrat social*.

MM. Joanny BRICAUD et Albert LANTOINE nous ont donné deux contributions de détail à l'histoire de la franc-maçonnerie au XVIIIe siècle. Dans les *Illuminés d'Avignon*[2], le premier étudie un personnage peu connu et assez bizarre, Dom Pernéty, qui s'affilia à la première loge maçonnique créée en Avignon, en 1737, par un émigré écossais, puis créa lui-même une nouvelle loge, celle des « Sectateurs de la vertu », où il introduisit le « rite hermétique ». Illuminé, plus encore que franc-maçon, Pernéty soutenait que la mythologie n'était qu'une allégorie de l'art hermétique, et que dans l'*Iliade*, par exemple, Homère a voulu simplement enseigner, sous la forme allégorique, la confection de l'élixir des philosophes. Pendant la Révolution, la loi des suspects dispersa les disciples de Pernéty ; mais lui-même ne fut pas sérieusement inquiété et mourut à Avignon en 1796. — M. Lantoine étudie un précurseur de la franc-maçonnerie, *John Tolland*[3], qui vécut de 1670 à 1722 ; il a surtout voulu nous donner une traduction de l'œuvre principale de Tolland, le *Pantheisticon*. Dans le livre même, Tolland et ses idées semblent un peu trop n'être que des prétextes à de longues dissertations sur le panthéisme et la franc-maçonnerie.

Enfin, c'est encore à l'histoire de la société française que peuvent être rattachées, dans la mesure où elles retiendront l'attention des historiens, les brillantes études réunies par M. HENRI-ROBERT, sous le titre général, qui n'a pas toujours un sens très précis : *Les grands procès de l'histoire*[4]. Et je termi-

1. René HUBERT, *Rousseau et l'Encyclopédie. Essai sur la formation des idées politiques de Rousseau (1742-1756)*. Paris, Librairie universitaire J. Gamber, s. d., in-8°, 134 p.

2. Joanny BRICAUD, *Les illuminés d'Avignon. Étude sur Dom Pernéty et son groupe*. Paris, Émile Noury, 1927, in-8°, 114 p. ; prix : 12 fr.

3. Albert LANTOINE, *Un précurseur de la franc-maçonnerie, John Tolland (1670-1722)*. Paris, É. Noury, 1927, in-8°, 258 p. ; prix : 24 fr.

4. HENRI-ROBERT, *Les grands procès de l'histoire ; IVe, V^e^ et VIe séries*. Paris, Payot, 1925 et suiv., 3 vol. in-16.

Digitized by Google

nerai ce paragraphe en signalant la précieuse réédition du livre bien connu de M. Pierre DE NOLHAC, *Versailles au XVIIIe siècle* [1].

HISTOIRE POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE. — Il est surprenant de voir le petit nombre de travaux qui ne se rattachent pas, en quelque manière, à l'histoire des lettres ou des idées. L'histoire, au sens étroit — beaucoup trop étroit, à vrai dire — où nous l'entendions autrefois, cesserait-elle d'intéresser les historiens?

Un article de M. ESMONIN, *La révision des feux en Dauphiné* [2], n'a que vingt-cinq pages, mais est riche d'enseignements. M. Esmonin explique très nettement le régime de la taille réelle en Dauphiné. La distinction entre terres nobles et terres roturières y était faite d'après l'état de possession en 1635 ; le plus souvent, ni les biens mobiliers, ni la propriété bâtie n'étaient taxés, les premiers parce qu'ils avaient peu d'importance, les autres parce qu'ils n'étaient presque jamais source de profit. Le *feu* désigne ici une quotité fixe de revenu, par exemple, en 1706, 2,300 livres ; c'est une base d'imposition qui n'a aucun rapport avec la population ou le nombre des contribuables. « Si, par exemple », écrit M. Esmonin, « le roi demandait à la province 350,000 livres de taille, le nombre de feux taillables étant de 3,500, chaque feu était taxé automatiquement à 100 livres, et une communauté inscrite pour quatre feux et demi payait 450 livres. » Mais ce régime supposait, à l'origine, un recensement général des biens, l'établissement d'un cadastre (le *parcellaire*) et d'un *péréquaire*, qui fixait en fait la part de chaque communauté. Or, en 1697 encore, le parcellaire n'était pas terminé et le péréquaire n'existait pas. C'est pour l'établir que Pontchartrain, sur les instances de l'intendant Bouchu, ordonna une révision générale des feux ; celle-ci, confiée à une commission de cinq membres, présidée par l'intendant, travailla jusqu'en 1706. Les documents de l'enquête, qui nous ont été conservés, remplissent vingt-cinq registres, et M. Esmonin montre le parti que les historiens pourraient en tirer. — *L'organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVIIe siècle*, de M. Georges ZELLER [3], n'est aussi qu'une brochure ; mais elle nous apporte les résultats d'un long dépouillement d'archives. M. Zeller y montre d'abord quelle a été, sur nos frontières du Nord et de l'Est, l'œuvre du XVIe siècle, depuis 1537 surtout, et celle du XVIIe, au temps de Richelieu. Puis il étudie de plus près les grands travaux du règne de Louis XIV. Certaines conclusions de M. Zeller sont toutes nouvelles et fortement établies. D'après lui, la création de notre frontière fortifiée n'est pas l'œuvre du seul Vauban. Vauban en a bien été le génial ouvrier ; mais

1. P. DE NOLHAC, *Versailles au XVIIIe siècle*. Paris, Louis Conard, 1926, petit in-8°, 365 p. ; prix : 30 fr.

2. Ed. ESMONIN, *La révision des feux en Dauphiné* (extrait des *Annales de l'Université de Grenoble*). Grenoble, 1924, 25 p.

3. G. ZELLER, *L'organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVIIe siècle*. Paris, Berger-Levrault, 1928, in-8° (avec une carte hors texte), 132 p.

Digitized by Google

l'initiative appartenait à Louvois, et plus encore à Louis XIV, dont les ordres ne tenaient pas toujours compte des objections de son grand ingénieur. La fortification de la frontière n'a d'ailleurs pas répondu à un plan d'ensemble, qui n'a jamais existé, et que Vauban lui-même n'aurait pu concevoir, parce que chaque place n'avait alors qu'un rayon d'action très limité et qu'un rôle tout local. On était encore loin de croire, écrit M. Zeller, « que les différentes places d'une frontière pussent être interdépendantes comme les anneaux d'une chaîne ». Ce sont là des conclusions qui ne diminuent pas les mérites de Vauban, mais qui modifient quelque peu l'idée que nous nous faisions jusqu'ici de son œuvre, celle que nous en donnait, récemment encore, M. Halévy.

La *Chronique criminelle d'une grande province sous Louis XIV*, par M. C. Barrière-Flavy [1], est un livre mal composé. Malgré le titre, les faits relatifs à d'autres provinces que la grande province de Languedoc ne manquent pas. La lecture donne l'impression d'une suite de fiches, transcrites bout à bout et si nombreuses que l'auteur, pour n'en point sacrifier trop, en a rejeté dans les notes, sans raison bien apparente. Puis il n'est peut-être pas d'une méthode historique irréprochable de présenter uniquement ainsi ce que M. Barrière-Flavy appelle lui-même « les drames et les désordres les plus sensationnels ». M. Funck-Brentano n'a pas tort, dans la préface, de mettre les lecteurs en garde contre un jugement trop général, appuyé sur des faits aussi particuliers. Il n'en reste pas moins que le livre a pour base de sérieuses recherches d'archives et qu'il est très instructif. Ce qui frappe, c'est la participation constante des plus hautes classes de la société, noblesse et magistrature, à ces désordres et à ces crimes « sensationnels » ; et c'est aussi l'indifférence de l'opinion publique à l'égard d'actes qui paraîtraient de nos jours monstrueux. On doit encore en conclure qu'il n'existait pas de police efficace au XVIIe siècle, même dans les grandes villes, même sous Louis XIV.

Le petit volume de MM. Frantz Calot et Louis-Marie Michon, *Port-Royal et le jansénisme* [2], n'a pas de prétentions. Les auteurs, qui n'ont même pas mis leur nom sur la couverture, se sont proposé seulement, disent-ils, de donner quelques notions sur le jansénisme aux visiteurs de Port-Royal. Ils ont pourtant écrit, sur Port-Royal des Champs et sur Port-Royal de Paris, une cinquantaine de pages, qui sans doute n'apprendront rien de neuf aux historiens, mais qui sont claires, exactes, impartiales et d'une lecture toujours aisée. Ce petit guide est un joli volume, orné de belles et instructives gravures, enrichi d'une très utile iconographie sommaire du jansénisme. Il mérite d'être signalé.

1. C. Barrière-Flavy, *La chronique criminelle d'une grande province sous Louis XIV*. Toulouse et Paris, éditions Occitania, 1926, in-8°, 204 p. ; prix de base : 12 fr.

2. Frantz Calot et Louis-Marie Michon, *Port-Royal et le jansénisme*. Paris, éditions Albert Morancé, 1927, in-16, 66 p.

Digitized by Google

Mme Saint-René Taillandier continue la série de ses biographies, écrites pour le grand public lettré, et la dernière est peut-être plus séduisante encore que les précédentes [1]. Sans doute il est impossible qu'à vouloir pénétrer ainsi l'intimité des consciences on ne mêle pas quelque peu l'hypothèse à la stricte vérité historique. Sa *Mme des Ursins*, comme naguère sa Mme de Maintenon, sont, dans une certaine mesure, des créations de son esprit, si soigneusement et si sincèrement qu'elle ait interprété ses sources. Mais cette sincérité même, et la psychologie pénétrante, qui caractérise avant tout le talent de Mme Saint-René Taillandier, font l'intérêt de ses études et obligent à réfléchir.

Je ne fais que mentionner ici le petit volume, joliment illustré, mais bien inexpérimenté, de M. Lucien Plédy sur *Brouage* [2]. Et c'est tout pour le XVIIe siècle ! Il est vrai que l'ouvrage de M. C. Piccioni, *Les premiers commis des Affaires étrangères* [3], s'y rapporte encore en partie, en même temps qu'au XVIIIe siècle. M. Piccioni a bien voulu se charger de mettre en ordre, de compléter par ses recherches personnelles et de publier les notes laissées par Louis Delavaud sur les bureaux et les commis du secrétariat des Affaires étrangères. Besogne ingrate, car nous savons bien peu de chose sur l'organisation intérieure du secrétariat d'État, surtout avant Louis XIV, et guère davantage sur les commis ; leur biographie ne peut être, le plus souvent, qu'une assez sèche nomenclature. M. Piccioni s'est acquitté diligemment de sa tâche, et son livre, sans satisfaire tout à fait les historiens, qui voudraient bien en savoir plus, les instruira. M. Piccioni l'a divisé en deux parties, dont l'une traite du secrétariat d'État et de son organisation, l'autre des commis. Dans la seconde, l'auteur insiste avec raison sur les grands services rendus par ces administrateurs modestes, mais presque tous dévoués et expérimentés.

Parmi les ouvrages relatifs au XVIIIe siècle, le plus considérable, sans conteste, est celui de M. G. Hardy, *Le cardinal Fleury et le mouvement janséniste* [4]. Aucune contribution de cette importance à l'histoire du jansénisme n'avait été publiée depuis plusieurs années, — depuis l'Histoire générale du mouvement janséniste d'A. Gazier. Elle est fondée sur des recherches d'archives très étendues et commencées par l'auteur dès avant la Grande Guerre, qui les a interrompues et compromises. En étudiant de très près l'activité antijanséniste de Fleury, depuis son entrée au Conseil de conscience en 1720 jusqu'à sa mort en 1743, c'est toute l'histoire du jansénisme, pendant près d'un quart de siècle, que nous a donnée M. Hardy, avec tout le détail

1. Mme Saint-René Taillandier, *La princesse des Ursins*. Paris, Hachette, s. d., in-8°, 239 p.

2. Lucien Plédy, *Brouage aux XVIe et XVIIe siècles*. La Rochelle, s. d., in-16, 159 p.

3. C. Piccioni, *Les premiers commis des Affaires étrangères au XVIIe et au XVIIIe siècle*. Paris, E. de Boccard, in-8°, 279 p.

4. Georges Hardy, *Le cardinal Fleury et le mouvement janséniste*. Paris, Champion, 1925, in-8°, 360 p.

Digitized by Google

que l'ouvrage sommaire de Gazier ne comportait pas. La politique de Fleury, persévérante et souple, y apparaît de façon très nette. M. Hardy a pu, en particulier, préciser ses rapports avec le vieux cardinal de Noailles et son rôle personnel dans la négociation de l'accommodement. Peut-être — et c'est la seule et bien légère critique que je lui ferai — le plan même, tout chronologique, de son étude, ne lui a-t-il pas permis de mettre assez en lumière un des moyens d'action de Fleury, la feuille des bénéfices, dont il se servit, avec une continuité de vues sans défaillance, pour écarter des rangs du clergé tous ceux qui montraient quelque sympathie janséniste. Grâce aux deux livres de M. Hardy et de M. Vaucher, nous commençons à bien connaître le cardinal Fleury et sa politique, dans le royaume comme au dehors.

Mlle Suzanne LEMAIRE s'est proposé de traiter un beau sujet, *La Commission des réguliers*[1]. L'œuvre de la célèbre Commission nous est encore, dans le détail, assez mal connue. Malheureusement, Mlle Lemaire ne fait preuve, dans son étude, ni d'une complète impartialité, ni d'un esprit critique suffisamment sûr. Elle est bien plus préoccupée de juger — et de condamner — l'œuvre de la Commission des réguliers que de l'expliquer. Elle présente, dès l'abord, l'attitude de Brienne comme délibérément hostile à tous les ordres religieux, bien qu'il n'ait (c'est elle-même qui nous le dit) formulé aucune critique contre les Chartreux, par exemple, ni contre les Capucins. Une citation de Taine lui sert de preuve. Dans un chapitre intitulé « La Commission et les contemporains », une brochure de polémique, le « Cas de conscience sur la Commission », suffit presque, à ses yeux, à établir l'incompétence des commissaires. Et Mlle Lemaire conclut que « c'est proprement la philosophie qui a porté l'arrêt contre les ordres religieux », que la Commission des réguliers n'en a été que l'instrument, et qu'elle a « préparé les voies à l'œuvre destructrice du Comité ecclésiastique » de la Constituante. Mlle Lemaire ne pense-t-elle pas qu'un peu plus d'impartialité donnerait plus de force à ses arguments? — C'est au contraire un peu trop d'optimisme que l'on pourrait reprocher à M. Frantz FUNCK-BRENTANO dans son dernier volume, *Les lettres de cachet*[2]. On connaît sa thèse : les lettres de cachet sont une conséquence naturelle, nécessaire et bienfaisante, du caractère patriarcal de la monarchie d'Ancien régime et nos rois s'en sont presque toujours servis pour maintenir dans les familles l'ordre traditionnel. Que l'usage des lettres de cachet ait été souvent mal compris et trop sévèrement jugé par les historiens, d'accord. Mais on a peine à admettre qu'elles n'aient pas été l'occasion de trop fréquents abus. Ces abus, M. Funck-Brentano ne les dissimule pas, à vrai dire, car il est sincère. On est même surpris parfois que les exemples qu'il en donne, et qui ne sont certes pas tous choisis pour légitimer sa thèse,

1. Suzanne LEMAIRE, *La Commission des réguliers (1766-1780)*. Paris, Recueil Sirey, 1926, in-8°, 258 p.

2. Frantz FUNCK-BRENTANO, *Les lettres de cachet*. Paris, Hachette, s. d., in-16, 254 p.

Digitized by Google

ne l'aient pas conduit à y apporter des tempéraments. C'est un contraste analogue entre les faits et les conclusions qui me font trouver bien surprenant le chapitre intitulé : Indépendance et liberté. M. Funck-Brentano veut nous prouver que l'ancienne France était « hérissée de libertés », et il nous cite, à ce propos, une bonne partie de ces « désordres et de ces scandales sensationnels » que nous a fait connaître M. Barrière-Flavy ; il en ajoute même. Ne serait-il pas naturel d'en conclure simplement que les mœurs étaient encore très grossières et la police à peu près inexistante? M. Funck-Brentano confondrait-il désordre et liberté?

Quelques volumes ont moins de portée et peuvent être signalés brièvement. Le vicomte Fleury, dans *La Cour aux armées pendant la guerre de la Succession d'Autriche*[1], n'a voulu que nous peindre, d'après les mémoires et les correspondances, la vie du roi Louis XV, des princes et des officiers en campagne. C'est le tableau classique de la « Guerre en dentelles ». L'auteur, à la fin, consacre bien quelques pages aux « horreurs de la guerre » ; il ne les ignore pas, mais il s'en détourne bien vite. L'ouvrage est agréable à lire. — *L'affaire Mique*[2], que nous raconte M. Alfred Hachette, est bien curieuse ; c'est une affaire d'usurpation d'état civil, qui se développe par les moyens les plus extraordinaires, pendant près d'un demi-siècle, et qui finit, sous la Terreur, par coûter la vie à Richard Mique, l'architecte favori du roi Stanislas, puis de Marie-Antoinette, et l'un des auteurs du Hameau de Trianon. Mais ce n'est, après tout, qu'un fait divers. — La plaquette de M. Jeantou, *Compagnons du devoir et Compagnons de liberté au XVIIIe siècle à Mâcon*[3], nous raconte, d'après les archives du bailliage, une bagarre qui mit aux prises, en 1760, les deux associations de compagnons ; il nous donne, à ce propos, quelques détails précis sur leur organisation dans le Mâconnais. — Je ne cite que pour mémoire une réimpression illustrée de *L'énigme du Collier*, de M. Funck-Brentano[4]. Quant au *Cardinal Collier et Marie-Antoinette*, de M. Munier-Jolain[5], ce n'est aussi qu'une réédition, mais augmentée d'une vie de l'abbé Georgel et de quelques pages choisies de ses Mémoires. On sait que, pour M. Munier-Jolain, l'affaire du collier n'est qu'un incident dans la lutte inlassablement poursuivie par le cardinal de Rohan contre la reine, et qu'à son avis le cardinal « achève de se peindre dans les Mémoires de son très dévoué et très passionné vicaire général, l'abbé Georgel ».

Histoire maritime et coloniale. — L'histoire maritime et coloniale a

1. Vicomte Fleury, *La cour aux armées pendant la guerre de la Succession d'Autriche*. Paris, Plon, 1926, in-18, VII-174 p.

2. Alfred Hachette, *L'affaire Mique (1745-1794)*. Paris, Librairie académique Perrin, 1928, in-16, 257 p. ; prix : 12 fr.

3. G. Jeantou, *Compagnons du devoir et Compagnons de liberté au XVIIe siècle à Mâcon*. Tirage à part du « Progrès de Saône-et-Loire ». Chalon-sur-Saône, 1928, 34 p.

4. Funck-Brentano, *Marie-Antoinette et l'énigme du Collier*. Paris, éditions Jules Tallandier, s. d., petit in-8°, 282 p.

5. Munier-Jolain, *Le cardinal Collier et Marie-Antoinette*. Paris, Payot, 1927, in-8°, 263 p.

Digitized by Google

davantage attiré les historiens, et ce sera, dans ce Bulletin, la rubrique la mieux fournie. — M. Lesmaries nous donne les résultats de ses recherches dans un nouveau fonds d'archives, les liasses de l'Amirauté de Dunkerque, récemment retrouvées et inventoriées, ainsi que dans les registres du Magistrat de la même ville. Il en a tiré un grand nombre de renseignements sur *Jean-Bart et sa fortune*[1]. Ce sont, par exemple, des détails sur la maison possédée, rue des Arbres, par Gabriel Rodrigues, un arrière-grand-père maternel du corsaire, et dont la propriété revint à sa mère par indivision : peut-être Jean-Bart y est-il né? Ce sont aussi des détails sur les beaux-parents de Jean Bart, les Gontier, propriétaires de l'auberge « L'Étoile-d'Or », qui jouissaient d'une assez large aisance. Dès 1676, Jean Bart lui-même, après ses premières campagnes, pouvait se porter acquéreur d'un immeuble de 2,550 livres, qu'il rétrocéda d'ailleurs au prix coûtant, l'année suivante, à son beau-père. D'autres pièces sont relatives à des prises faites par Jean Bart, alors qu'il n'était encore que capitaine corsaire, et sur les litiges qui s'ensuivirent entre armateur, capitaine et matelots. Ce ne sont là que des matériaux pour une histoire de Jean Bart, mais précis et concrets. — M. Henri Malo a terminé sa monumentale histoire des Corsaires dunkerquois par deux nouveaux volumes, qui ont paru la même année : *La grande guerre des corsaires (1702-1715)* et *Les derniers corsaires (1715-1815)*[2]. Nous y trouvons toujours la même inépuisable érudition, les mêmes récits détaillés de toutes les opérations de course, qui font des ouvrages de M. Malo un répertoire complet de la course dunkerquoise, depuis la fin de la domination espagnole jusqu'à l'époque où la course cessa tout à fait d'exister. L'avant-dernier volume nous parle des successeurs de Jean Bart : Pointis, le chevalier de Saint-Pol (son meilleur élève, nous dit M. Henri Malo), Forbin, etc. Ce fut, semble-t-il, pendant la guerre de la Succession d'Espagne que la course atteignit son maximum d'efficacité, bien que les pratiques de l'Amirauté, en volatilisant le produit des prises « entre les mains de ceux qui n'avaient risqué ni leur vie ni leurs capitaux », fussent bien faites pour décourager les corsaires[3]. Après 1715, le port de Dunkerque est comblé et surveillé, jusqu'en 1783, par un commissaire anglais ; plus tard, Napoléon Ier, « qui n'entendit jamais rien », d'après M. Malo, « aux choses de la mer », acheva de ruiner l'organisation de la course. Il y eut pourtant encore des corsaires dunkerquois jusqu'en 1815, et M. Malo nous fait connaître, en particulier, les exploits de Pierre Bart, un neveu de Jean, pendant la guerre de Sept ans, et plus tard

1. A. Lesmaries, *Jean-Bart et sa fortune* (Inventaire analytique de documents inédits provenant des archives départementales du Nord, annexe de Dunkerque). Dunkerque, 1926, in-8°, 87 p.

2. Henri Malo, *La grande guerre des corsaires. Dunkerque (1702-1715). — Les derniers corsaires. Dunkerque (1715-1815)*. Paris, Émile-Paul, 1925, in-8°, 251 et 284 p.

3. On trouvera d'intéressantes précisions sur l'organisation de la course et ses conséquences économiques dans l'article de M. Léon Vignols, *La course maritime*, dans *Revue d'histoire économique*, 1927, n° 2.

Digitized by Google

ceux de François Thurot. Un liste alphabétique des capitaines de mer de Dunkerque, avec l'indication des vaisseaux qu'ils ont commandés, complète heureusement chacun de ces deux précieux volumes.

On peut admettre que M. Albert Duchêne était seul en état d'écrire un ouvrage d'ensemble aussi solidement documenté que celui qu'il vient de faire paraître sur la *Politique coloniale de la France et le ministère des Colonies depuis Richelieu*[1]. Il y a mis toute son expérience d'administrateur, toute sa compétence d'archiviste et d'historien. Il a voulu surtout étudier les origines lointaines et la création, très tardive, d'un ministère des Colonies ; mais comme, ici, la fonction a créé l'organe, il a dû étudier aussi le développement et les buts successifs de la politique coloniale sous l'Ancien régime et depuis la Révolution. C'est plaisir que de voir parler avec la même science exacte de l'activité de Richelieu, comme grand maître de la Navigation et du Commerce, ou de l'organisation, toute contemporaine, des bureaux du ministère des Colonies. On peut suivre, à travers le récit de M. Duchêne, les vicissitudes de l'opinion à l'égard des entreprises coloniales ; mais il apparaît que la nation s'y est intéressée plus tôt que le gouvernement lui-même, qui, presque jusqu'à nos jours, a subordonné les intérêts des colons à ceux de la marine ou du commerce métropolitains. Tous les historiens de notre politique coloniale devront avoir sur leur table et consulter souvent le livre si neuf de M. Duchêne, qui leur sera longtemps sans doute le plus sûr des guides.

Parmi les ouvrages qui traitent de questions particulières dans le vaste domaine de l'histoire coloniale, je ne m'attarderai pas à celui de M. Constantin-Weyer sur *Cavelier de La Salle*[2], qui ne s'adresse pas aux historiens. Il est écrit selon toutes les règles de l'histoire romancée et l'on n'y trouvera pas de renseignements nouveaux. Mais il n'est que juste d'ajouter qu'il est, dans toute sa partie historique, exact, et qu'il se lit d'un bout à l'autre avec plaisir, comme le plus émouvant des romans d'aventures. — M. Martineau a donné à son *Dupleix*[3] un troisième volume, qui, primitivement, devait être le dernier, mais qui sera suivi d'un quatrième et sans doute même d'un cinquième. Ce tome III se rapporte à la période capitale de la vie de Dupleix, celle qui s'étend de 1749 à 1754. Mais on connaît la méthode d'exposition de M. Martineau et l'on sait qu'il ne nous épargne aucun détail des opérations de guerre, exposées dans un cadre régional, qui les isole, et dans un ordre strictement chronologique. Aussi n'a-t-il pu faire entrer dans ce volume que les opérations qui ont eu pour théâtre le Carnatic et a-t-il dû réserver pour un tome IV les expéditions de Bussy dans le Dekan. Je ne veux pas dire que l'ouvrage de M. Martineau ne soit pas très utile. C'est le premier qui fasse

1. Albert Duchêne, *La politique coloniale de la France. Le ministère des Colonies depuis Richelieu*. Paris, Payot, 1928, in-8°, xvi-347 p. ; prix : 36 fr. La Préface est de M. Gabriel Hanotaux.

2. M. Constantin-Weyer, *Cavelier de La Salle*. Paris, éditions Rieder, 1927, in-18, 285 p.

3. Albert Martineau, *Dupleix et l'Inde française*, t. III : 1749-1754. Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1927, in-8°, xii-466 p.

Digitized by Google

état de presque toutes les sources. Mais il n'est certes pas d'une lecture aisée. Les chapitres les plus intéressants sont les deux premiers, qui sont consacrés, l'un à la trésorerie de Dupleix et l'autre à son armée. Nous pouvons enfin nous rendre compte, aussi précisément que les faits le permettent, des moyens financiers et militaires avec lesquels Dupleix n'a pas craint de s'engager dans une politique d'action, qui faillit donner l'Inde à la France, et que la Compagnie devait interrompre brusquement par la mission de Godeheu, en 1754.

L'*Histoire de la Guadeloupe sous l'Ancien régime*, de M. SATINEAU[1], est la première histoire d'ensemble, basée sur un dépouillement consciencieux des archives, qui ait été écrite sur l'une de nos vieilles colonies américaines. On y trouvera l'histoire de l'occupation et de la colonisation de l'île au XVIIe siècle. Mais cette histoire, sans grandes péripéties, ne pourrait guère remplir un gros volume. M. Satineau a consacré les chapitres les meilleurs de son livre à étudier le statut des colons, les divers modes d'exploitation de l'île, et surtout la condition, très dure jusqu'à la Révolution, des indigènes et des esclaves.

On sait que M. François CHARLES-ROUX a déjà consacré plusieurs études à la politique française en Égypte, sous l'ancienne monarchie et pendant la Révolution. Il a extrait de la *Revue de l'histoire des colonies françaises* l'une d'entre elles, qui a pour titre : *Le projet français de commerce avec l'Inde par Suez sous le règne de Louis XVI*[2]. Il y montre, dans une Introduction, que l'idée de faire passer par la mer Rouge et par Suez le commerce de l'Inde, celle même de percer l'isthme de Suez, sont de très vieilles idées françaises, qui remontent à Richelieu et à Colbert et n'ont jamais été tout à fait oubliées. Elles furent reprises, la première surtout, vers la fin de l'Ancien régime, à la suite de la guerre turque de 1768, après la suppression, en France, du privilège de la Compagnie des Indes, et lorsque les beys mameluks eurent acquis, en Égypte, une indépendance presque complète. Les premières entreprises positives semblent avoir été le résultat des Mémoires adressés à Vergennes par l'ambassadeur à Constantinople, Saint-Priest. En janvier 1785, des instructions adressées l'année précédente à un successeur de Saint-Priest, Choiseul-Gouffier, conduisirent à un traité en forme, que le chevalier de Truguet conclut avec le pacha d'Égypte, Mourad Bey, et qui autorisait, avec de sérieuses garanties, la liberté de trafic par Suez entre l'Inde et la France. Mais une nouvelle Compagnie des Indes venait d'être créée ; son opposition d'abord, puis son incurie, rendirent bientôt inutiles les résultats obtenus par Choiseul-Gouffier et Truguet.

1. Maurice SATINEAU, *Histoire de la Guadeloupe sous l'Ancien régime*. Paris, Payot, 1928, in-8°, 400 p. ; prix : 30 fr.

2. Fr. CHARLES-ROUX, *Le projet français de commerce avec l'Inde par Suez sous le règne de Louis XVI*. Paris, Société de l'histoire des colonies françaises, 1925, in-8°, XXIV-105 p. (extrait de la *Revue de l'histoire des colonies françaises*, t. XVIII).

Digitized by Google

Je dois signaler encore, en terminant, trois ouvrages qui ne rentrent que pour une très petite part dans le cadre d'un Bulletin sur l'histoire de la France. Les deux premiers sont les deux thèses de M. Georges VATTIER : *Essai sur la mentalité canadienne-française* et *Esquisse historique de la colonisation de la province de Québec (1608-1925)*[1]. Dans l'une comme dans l'autre, M. Vattier ne consacre que quelques pages à la période de la domination française au Canada. L'esprit dans lequel la première a été écrite se marque dans un sous-titre : *Contribution à l'étude de la psychologie des peuples*. Les purs historiens y trouveront de nombreuses inductions psychologiques, qui leur paraîtront peut-être échapper un peu trop à leur contrôle. L'ouvrage vaut surtout par l'étude de la mentalité canadienne-française actuelle et, à ce titre, ne relève pas de l'histoire. Dans la seconde, M. Vattier a fait aussi porter son principal effort sur la période contemporaine, pendant laquelle l'expansion des Franco-Canadiens dans les nouvelles terres colonisées a été encouragée par le gouvernement. Il a résumé au contraire en quelques pages l'histoire, déjà connue, de la colonisation française dans la vallée du Saint-Laurent jusqu'à la conquête anglaise. — Quant à l'étude de M. John Bartlet BREBNER sur l'Acadie avant la conquête du Canada[2], elle ne consacre que deux courts chapitres à l'Acadie jusqu'en 1710, c'est-à-dire jusqu'au moment où le pays fut définitivement occupé par l'Angleterre, à laquelle le traité d'Utrecht devait le céder. C'est, en réalité, l'administration anglaise, après la conquête, que l'auteur a étudiée.

G. PAGÈS.

1. Georges VATTIER, *Essai sur la mentalité canadienne-française*. Paris, Champion, 1928, in-8°, 384 p. — *Esquisse historique de la colonisation de la province de Québec*. Paris, Champion, 1928, in-8°, VIII-128 p.

2. John Bartlet BREBNER, *New England's Outpost. Acadia before the Conquest of Canada*. New-York, Columbia University Press, 1927, in-8°, 291 p. — Je donnerai bientôt de ce volume un compte-rendu plus complet.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Georges GOURY. **Précis d'archéologie préhistorique. Origine et évolution de l'homme.** Paris, éditions Auguste Picard, 1927. 1 vol. in-8°, 404 pages, 124 illustrations dans le texte, 18 pl. hors texte. Prix : 35 fr.

Le véritable titre de ce livre doit être le premier : *Précis d'archéologie préhistorique*. Le second indique simplement qu'il s'agit de l'époque paléolithique. L'étude de l'origine de l'homme n'occupe, en effet, que le premier chapitre et, sous le titre d'*Évolution*, l'auteur étudie simplement les documents archéologiques. Il semble qu'il ait cherché surtout à éviter la confusion avec le *Manuel d'archéologie préhistorique* de Déchelette, publié par le même éditeur, et qu'il s'agissait non pas précisément de remplacer, car il est irremplaçable, mais de mettre au courant. Aucune science, en effet, ne progresse plus vite que la préhistoire. Le premier volume de Déchelette date déjà d'il y a vingt ans. Sans la guerre, qui a enlevé l'auteur, nous en aurions certainement une nouvelle édition. Il était délicat de remanier l'œuvre de l'éminent archéologue. Il a donc fallu refaire un livre nouveau. M. Goury s'est acquitté de cette tâche avec autant de compétence que de discrétion. Il s'est astreint à ne mentionner que très brièvement, et comme pour mémoire, les parties développées dans Déchelette, en réservant son effort pour les documents nouveaux et les questions nouvelles. Nous avons donc un *Précis* original complétant le *Manuel* justement célèbre.

Le caractère de l'œuvre est également un peu différent. Le seul reproche que j'aie jamais entendu adresser au *Manuel* de Déchelette est qu'il était trop savant et s'adressait aux spécialistes plus qu'aux profanes. Le *Précis* de M. Goury, au contraire, est le résumé d'un cours libre qui a obtenu un vif succès à l'Université de Nancy. Il est simple et il est sobre. C'est un véritable livre d'initiation qui préparera utilement à l'étude de livres plus savants, tels que le *Manuel* de Déchelette. Sa sobriété n'est, d'ailleurs, que l'indice de la maîtrise avec laquelle M. Goury domine son sujet. Il est très informé et parfaitement au courant ; il expose clairement et simplement tout l'essentiel, renvoyant en note, pour le détail, surtout aux publications postérieures à 1908. Il rend ainsi grand service, même aux spécialistes de la préhistoire, en leur indiquant, sur chaque question, l'ouvrage ou l'article qui les renseignera complètement.

Les chapitres particulièrement nouveaux par rapport au Déchelette sont, au début, ceux qui concernent les problèmes de l'origine de l'homme et de son apparition, où M. Goury utilise en particulier les travaux récents de Boule. Les divisions chronologiques du quaternaire sont basées non plus seulement sur l'archéologie, mais surtout sur la géologie, sur la chronologie des dépôts marins, sur les phénomènes de creusement des vallées et de la formation des terrasses fluviales, ainsi que

Digitized by Google

sur la succession des moraines, d'après les leçons, en particulier, de M. Deperret. M. Goury apparaît comme un anthropologue et un géologue très au courant. Les diverses périodes archéologiques sont traitées rapidement, suivant un plan identique : climat, faune et flore ; industries, avec de bons dessins des principaux types ; aire de dispersion ; enfin l'homme de chacune de ces périodes. Suivant l'idée de l'abbé Breuil, M. Goury marque nettement la coupure entre le Moustérien et l'Aurignacien, avec lequel commence l'histoire de l'*Homo sapiens*.

On trouvera également beaucoup de nouveau dans le très long chapitre consacré à l'*Art quaternaire*. On sait, en effet, combien de découvertes et d'études nouvelles ont précisé ce que l'on savait il y a quelques années. M. Goury décrit en détail quelques-unes des dernières grottes explorées ; il donne la nomenclature des principales d'entre elles dans les différentes régions de France et d'Espagne ; il distingue les différents styles de la sculpture et de la peinture paléolithiques. Sur l'origine et la nature de l'art quaternaire, il prend une position originale. Il ne croit ni au totémisme ni à l'art pour l'art. L'homme domine l'animal ; il en vit, il le chasse et le massacre, sans distinction ni retenue ; d'aucun il ne semble avoir fait un dieu. L'art pour l'art, d'autre part, détonnerait dans ce milieu où toutes les énergies apparaissent constamment tendues vers la conquête sur l'animal de tout ce qui est nécessaire à la vie. Tout cet art paraît exclusivement magique. J'avoue cependant ne pas saisir nettement la distinction établie par M. Goury entre magie et sorcellerie (p. 320 et suiv.). Je n'en vois pas l'application, en tout cas, dans la peinture fort suggestive qu'il nous fait de l'antre du sorcier ou du mage magdalénien. Les peintures pariétales, comme les sculptures, ne seraient que les traces des opérations magiques accomplies dans ces antres. Les sculptures ou gravures sur os, bois de renne ou galets, ne représenteraient que des amulettes destinées à multiplier l'effet de ces cérémonies. L'idée, autant que je sache, est neuve et paraît juste.

On trouvera aussi dans le nouveau *Précis* beaucoup d'indications nouvelles sur la transition du paléolithique au néolithique. Mieux connu et mieux classé, l'*Azilien* apparaît comme *épipaléolithique*. Ce n'est ni une survivance du Magdalénien, ni une civilisation entièrement nouvelle. Il succède au Magdalénien, après s'y être peu à peu infiltré.

Très positif, c'est-à-dire donnant plus de place aux faits qu'aux théories et aux hypothèses, bien composé, œuvre d'un savant depuis longtemps spécialisé dans l'étude et la pratique de l'archéologie préhistorique, le *Précis* de M. Goury rendra de précieux services non seulement aux spécialistes heureux de le consulter, mais aux professeurs, qui y trouveront un excellent guide pour leur enseignement, et en général à tous ceux qui voudront se mettre au courant d'une science dont on parle beaucoup aujourd'hui et dont il convient de connaître les données et les méthodes.

A. Grenier.

V. Gordon Childe. **The Dawn of European Civilisation.** Second Edition. London, Kegan Paul, Trench, Trubner and C°, 1927. In-8°, 328 pages, 198 fig. et 4 cartes. Prix : 16 s.

Ce livre, dont la première édition est de 1925, mérite d'être connu. Il fait partie d'une collection, *History of Civilisation*, qui se compose en majeure partie de tra-

Digitized by Google

ductions des volumes de la Bibliothèque de synthèse historique, l'*Évolution de l'humanité*, dirigée par M. Berr, et y ajoute quelques compléments. L'*Aurore de la civilisation européenne*, c'est-à-dire l'époque néolithique, continue, ou plutôt complète l'*Humanité préhistorique* de J. de Morgan, esquisse un peu sommaire de préhistoire générale.

C'est un livre à la fois d'information et de théorie. L'information y est de premier ordre ; la théorie, à notre avis, ne doit être acceptée que sous bénéfice d'inventaire, et l'inventaire ne nous paraît pas devoir lui être favorable. Mais, comme le remarque l'auteur, l'heure des solutions définitives, en pareille matière, n'est pas encore venue. Un essai aussi sérieux que celui de M. Gordon Childe présente au moins le très vif intérêt de marquer le point.

Comme manuel d'information, l'ouvrage rend de précieux services. L'Europe tout entière y est prise en considération, divisée en un certain nombre de grandes provinces dont le mobilier archéologique est décrit et étudié, sommairement sans doute, mais avec la parfaite netteté que savent atteindre les savants anglais. Pour chacune d'elles, l'essentiel de la bibliographie est indiqué en fin de chapitre, complétant les quelques références données au bas des pages. Ces chapitres sont en grande partie nouveaux, en ce sens qu'ils présentent, pour la première fois, à notre connaissance, un tableau d'ensemble des détails épars dans de très nombreuses publications archéologiques. On appréciera tout particulièrement à ce point de vue le chapitre I qui, en quelques pages, traite des civilisations épipaléolithiques depuis l'Espagne jusqu'à la Baltique. Tardenoisien-Azilien-Maglemose d'une part, Ertebolle-Campignien d'autre part, sont des types généraux qui se perpétuent à travers diverses périodes bien plutôt que des périodes chronologiques. La vraie civilisation néolithique apparaîtrait tout d'abord dans le Sud-Est, en Crète, dans les Cyclades, à Troie. C'est de là que M. Gordon Childe prend son point de départ pour passer successivement à la péninsule balkanique, à la Sicile, à l'Italie, la Sardaigne et l'Espagne. Il revient ensuite aux nomades des steppes russes et aux cultivateurs des terres noires de la Russie méridionale et de la vallée du Danube. Il insiste tout particulièrement sur les civilisations néolithiques de la Russie et du Bas-Danube : il croit pouvoir en suivre le prolongement jusqu'à la Baltique, d'une part, et, de l'autre, jusqu'au Rhin et à la Belgique, prenant ainsi le contre-pied des théories de Kosinna, suivant qui la civilisation aurait pris son essor des côtes de la Baltique vers les quatre régions du monde. Les chapitres consacrés à l'Occident, aux civilisations lacustres de la Suisse et à la civilisation mégalithique de l'Ouest nous semblent un peu maigres. Peut-être l'auteur s'est-il proposé spécialement d'élargir notre horizon vers l'Est et l'immensité des espaces, un peu négligés ordinairement, du continent européen. Il réussit, en tout cas, admirablement à piquer la curiosité et à la diriger de ce côté.

Quant à la théorie, on approuvera sans doute, en principe, la position prise par l'auteur. L'époque paléolithique, indique-t-il, c'est la préhistoire de l'humanité en général. La civilisation proprement européenne, caractérisée par l'agriculture et le progrès industriel, ne se constitue qu'au cours du néolithique. Elle est une expression tellement spécifique de l'activité humaine qu'elle ne peut provenir de centres sans relation les uns avec les autres. Faut-il donc prendre parti pour l'Orient et ne voir en Occident que colonisation et imitation servile de l'Orient? M. Gordon Childe ne le pense pas. Il reconnaît, en Occident, un fond ancien de civilisation,

Digitized by Google

celui des cultures épipaléolithiques, qui se serait perpétué très tard, mais n'aurait été fécondé que par les influences de l'Orient. Les intermédiaires auraient été précisément les nomades des steppes et les cultivateurs des terres noires du Danube, sur lesquels il insiste à dessein. Il a peut-être raison, mais seulement dans une certaine mesure, qui nous semble souvent dépassée.

Il est incontestable, notamment, qu'une civilisation néolithique originaire du Danube a atteint le Rhin moyen, où elle se manifeste par la céramique dite rubanée. Mais elle n'y apparaît qu'assez tardivement et vient se superposer à une civilisation très nettement néolithique, de type Robenhausien, qui, de la Suisse et de la vallée du Rhin, s'étend sur l'est de la France. A l'ouest, M. Gordon Childe méconnaît de même l'importance et l'ancienneté de la civilisation des dolmens. « La France non civilisée du XXe siècle (avant notre ère) ne pouvait », dit-il, « apporter que destruction aux peuples rhénans civilisés » par les Danubiens. Le peuple qui introduisit jusqu'au Danube la civilisation caractérisée par les coupes à cloche ne saurait donc, à son avis, provenir de l'ouest du continent. Il en chercherait plutôt l'origine dans la Haute-Italie, où nous ne voyons, à ce moment, du moins pour notre compte, que d'assez pâles reflets de cette civilisation occidentale. Selon M. Gordon Childe, les mégalithes dans leur ensemble et tout ce que l'on attribue en France à l'époque néolithique ne seraient que beaucoup plus tardifs. Notre pierre polie ne serait contemporaine que du cuivre ou même du bronze. C'est là une solution qu'il semble bien difficile d'accepter.

Le livre n'en présente pas moins un double intérêt. Il marque l'importance, jusqu'ici un peu méconnue, de régions qui nous demeurent, avouons-le, assez mystérieuses. Il nous invite à un nouvel examen de ce que nous croyions connaître, ne serait-ce que pour réfuter son « pandanubianisme ». Sachons-lui également gré de nous apprendre beaucoup de choses et de bouleverser, même imprudemment, les notions qui nous semblaient acquises.

A. GRENIER.

Friedrich BEHN. **Hausurnen. Vorgeschichtliche Forschungen,** herausgegeben von M. EBERT, 1er Band, 1es Heft. Berlin, Walter de Gruyter, 1924. In-8°, 120 pages, 39 pl.

Un bon musée, c'est-à-dire un musée en voie d'organisation constante et doté d'un personnel scientifique suffisant, n'est pas seulement un lieu où se conservent les antiquités, c'est le plus favorable des laboratoires pour la science archéologique. Le soin matériel exigé par les collections y donne naturellement naissance à des recherches originales qui se traduisent en de bonnes et belles publications. Tel est le cas au musée de Mayence. On connaît la série des excellents catalogues publiés autrefois sous la direction de M. K. Schumacher, parmi lesquels figurait déjà, de M. F. Behn, assistant au musée, une importante publication sur la céramique hellénistique et romaine (1910). C'est encore sous la direction de M. Schumacher, à qui est dédié l'ouvrage, que M. Behn a reçu la tâche d'organiser une vitrine de moulages reproduisant les divers types d'urnes-cabanes[1]. A l'expérience, il a vu se

1. Depuis lors, M. Schumacher a pris sa retraite et a été remplacé à la direction du musée par MM. Behn et Behrens.

Digitized by Google

préciser les problèmes. On lui sera très reconnaissant du soin qu'il a pris de faire connaître ses réflexions et le résultat de ses observations.

On trouvera d'abord dans le volume un catalogue méthodique et complet de toutes les urnes-cabanes. On connaissait l'existence de ce genre d'urnes funéraires dans le centre et le nord de l'Allemagne, d'une part, et en Italie, d'autre part. Il s'en rencontre également en Hollande, en Danemark, dans l'Europe centrale en Tchéco-Slovaquie et en Hongrie, en Bulgarie, en Asie Mineure et en Égypte. Cette diffusion transforme complètement les données du problème qui semblait se limiter à une région d'Allemagne et d'Italie.

C'est par les urnes-cabanes d'Allemagne que commence M. Behn et c'est sur elles qu'il fait porter le principal de sa recherche. Les plus méridionales se trouvent dans le voisinage de Halle. Elles se multiplient dans le bassin de l'Elbe et de ses affluents la Saale et la Mulde. Un autre groupe se trouve sur la Baltique, vers l'embouchure de la Vistule. Les unes et les autres datent de la fin du bronze et du commencement du fer, à l'aube de la période de Hallstatt, vers 900 avant notre ère. Il en est de plus anciennes. En Hongrie, dans le Siebenburg, elles paraissent dater du néolithique. Il en est aussi de beaucoup plus récentes : celles de Carinthie ne sont que de l'époque romaine. Celles d'Italie paraissent à peu près contemporaines de celles d'Allemagne, peut-être seulement un peu plus récentes, puisqu'elles sont du commencement de l'âge du fer, entre 900 et 800, du moins à ce qu'il nous semble. En Suède, les urnes sont du bel âge du bronze nordique, qui n'est pas antérieur, on le sait, au premier âge du fer sur le continent. M. Behn ne cherche pas à établir de relations entre les différents groupes. Dans chaque région, pense-t-il, le potier n'a eu qu'un modèle, les habitations mêmes qu'il avait sous les yeux. Quant à l'idée de donner au récipient funéraire la forme de la maison, c'était une manière d'adapter au rite de l'incinération l'usage presque général de construire la tombe sur le modèle de l'habitation des vivants. Dans le dernier chapitre, consacré à la signification religieuse des urnes-cabanes, M. Behn insiste très justement sur ce point.

Dans chaque groupe régional, M. Behn classe donc ses urnes-cabanes suivant le type d'habitation qu'elles reproduisent. La minutie de son analyse le conduit à des constatations qui s'imposent et sont absolument nouvelles. Les types principaux sont l'urne couverte en coupole et l'urne en forme de tente. Lorsque le toit est indépendant des parois, il est soit en forme de bouclier, soit à faîte. Le plan de la hutte importe beaucoup moins que sa construction. Il n'y a pas de distinction essentielle à établir entre la hutte ronde et la hutte ovale, qui n'en est que l'agrandissement, ni même entre la hutte circulaire et la cabane rectangulaire, que le progrès de la technique du charpentier a substituée naturellement à la hutte ovale. L'abside n'est qu'une variété du type dérivé de la tente ; son aire d'extension se trouve d'ailleurs limitée, comme il est naturel, aux régions méridionales. Dans chaque province, les différents types sont si mélangés qu'ils ne peuvent indiquer une frontière de peuples. Peut-être, seulement, peut-on en déduire une différence d'occupation entre les groupes très restreints qui ont adopté chaque type : la hutte à coupole se rencontre surtout dans le voisinage des fleuves ; elle reproduirait l'habitation des pêcheurs ; la hutte en forme de tente serait celle des bûcherons et des éleveurs ; la hutte ronde à toit indépendant se rencontre partout : ce serait celle des agriculteurs. Mais il serait vain d'insister sur de pareilles distinctions. Quelques détails, l'emplacement

Digitized by Google

de la porte, par exemple, qui, en Allemagne, est généralement sur le grand côté et, en Italie, sur le petit, sont plus typiques. C'est surtout par les détails que M. Behn arrive à caractériser et à reconnaître les urnes-cabanes des différentes régions. Ici encore, comme la plupart du temps, en archéologie, le détail est l'essentiel.

M. Behn ne se contente pas de classer les urnes-cabanes ; il s'est encore imposé la tâche de reconstruire, à côté de chaque catégorie, la maquette de l'habitation qui lui a servi de modèle. A cet effet, il confronte les indications fournies par les urnes avec les données des fouilles qui, en Allemagne et ailleurs, ont mis au jour des restes d'habitations préhistoriques. Son étude a donc pour conclusion un exposé très documenté des origines de l'habitation humaine. C'est dans ce livre qu'il faudra désormais aller chercher des indications précises sur ce sujet ; on les y trouvera aussi complètes que possible. L'ouvrage dépasse ainsi assez sensiblement ce qu'annonçait son titre et renouvelle, de façon intéressante, une étude déjà fréquemment esquissée.

A. GRENIER.

Franz OELMANN. **Haus und Hof im Altertum. Untersuchungen zur Geschichte des antiken Wohnbaus.** I Band : *Die Grundformen des Hausbaus.* Berlin-Leipzig, Walter de Gruyter, 1927. In-4°, VII-132 pages, 85 figures et 1 carte. Prix : 40 mk.

C'est du musée de Bonn et de ses fouilles qu'est issu, indirectement, il est vrai, l'important ouvrage de M. Oelmann. Après avoir publié, dans les *Bonner Jahrbücher*, les villas de Stahl et de Blankenheim, l'auteur s'est rendu compte que, pour expliquer à fond les éléments architecturaux qui composent un édifice romain, il lui fallait reprendre par la base toute l'histoire de l'architecture antique. Il a tout d'abord cherché en Orient, d'où il a rapporté une copieuse étude de la maison et du palais antiques publiée dans les *Bonner Jahrbücher* de 1922 sous le titre énigmatique de *Hilani und Liwanhaus*. Il fallait encore remonter plus haut. Le fascicule qui paraît actuellement nous est présenté comme le début d'une vaste enquête sur les formes essentielles de l'habitation à travers le monde entier. Il s'en tient aux types primordiaux, aux huttes primitives, mais l'auteur se propose de nous conduire plus tard dans l'Égypte ancienne, en Asie, en Grèce et en Italie, pour revenir finalement, en manière de conclusion, aux villas gallo-romaines.

Le sujet de ce premier volume est, en somme, à peu près le même que celui qu'avait traité M. Behn. Comme M. Behn, M. Oelmann pense que ce qui importe le plus, au moins dans l'habitation primitive, ce n'est pas tant le plan ni l'élévation des murs que la solution adoptée pour la couverture. Nous voyons donc reparaître la hutte à coupole, celle en forme de tente et le toit à simple ou à double versant. Mais la méthode est toute différente. M. Behn était avant tout archéologue. M. Oelmann est surtout théoricien. « Tel dut être logiquement le développement », nous dit-il parfois, « mais nous ne pouvons savoir s'il en fut ainsi historiquement. » Son étude relève donc essentiellement de la théorie architecturale, appliquée aux modestes constructions des primitifs. Il prend ses documents un peu à l'archéologie préhistorique, beaucoup à l'ethnographie et à la géographie, en ce sens qu'il cherche constamment à montrer le rapport de l'habitation avec le climat, la nature

Digitized by Google

et les productions du sol. Étant donné l'agencement organique de chacun des types de construction, il s'agit d'en déterminer les possibilités de développement et de classer les genres particuliers d'édifices qui les représentent dans chaque région.

On admirera la solide documentation de M. Oelmann, on regardera avec intérêt les croquis schématiques de son collaborateur l'architecte Mylius, non moins que les reproductions de nombreuses habitations indigènes des cinq parties du monde. L'abondance de l'illustration permet de suivre assez aisément un raisonnement un peu abstrait. L'ethnologue et le géographe y trouveront autant d'attrait que l'archéologue. Oserai-je avouer, à ma honte, que cette très savante théorie de la cabane-bambou m'a paru parfois un peu longue?

A. GRENIER.

The Cambridge ancient History, ed. by J. B. BURY, S. A. COOK, F. E. ADCOCK. Vol. V : *Athens*, 478-401 B. C. Vol. VI : *Macedon*, 401-301 B. C. Cambridge, University Press, 1927. In-8°, XXII-558 pages, 11 cartes, et XXIII-648 pages, 8 cartes. Prix : 21 et 30 s.

Le tome V de la *Cambridge ancient History* comprend quinze chapitres, où sont étudiés principalement : les conditions et les progrès de la vie économique du monde grec au Ve siècle ; son histoire générale depuis la fin des guerres médiques jusqu'à la restauration de la démocratie athénienne ; la vie intellectuelle et artistique pendant cette période. La documentation est abondante, l'exposé généralement clair, souvent animé et pittoresque ; les conclusions sont parfois très personnelles et neuves. De riches bibliographies (indiquant, par chapitres, les sources et les travaux modernes), un bon index analytique, deux tables chronologiques (dont une table synchronique pour la « guerre archidamique ») et plusieurs discussions complémentaires, concernant plus spécialement des questions de chronologie, accompagnent cet excellent ouvrage.

L'exposé, il est vrai, est parfois d'une brièveté regrettable, et certaines affirmations ne seront pas acceptées sans réserves. Dans le premier chapitre, consacré à la vie économique, le recours aux inscriptions et aux indications archéologiques permet très heureusement de combler en partie les graves lacunes de la documentation littéraire ; mais l'auteur n'étudie pas avec toute l'ampleur désirable la condition et la féconde activité des métèques (p. 6) ; leur participation à la mise en valeur de la campagne attique pouvait être signalée plus expressément (grâce au célèbre décret de 401-400, que l'auteur lui-même cite un peu plus loin, p. 12). — C'est à Périclès et aux autres chefs démocrates qu'est attribuée l'initiative de l'expédition envoyée par Athènes en Égypte au secours d'Inaros (p. 77). Mais d'autres ont estimé que cette expédition avait précédé la chute de Cimon et avait eu pour instigateur « le parti militaire », dirigé par l'adversaire de Périclès (cf. Hatzfeld, *Histoire de la Grèce ancienne*, p. 166-167) : une brève discussion, du moins, était nécessaire sur ce sujet. — L'étude des rapports d'ordre judiciaire et d'ordre fiscal entre les Athéniens et leurs alliés est un peu sommaire ; l'auteur, très sévère pour l'administration impériale d'Athènes (p. 96-97), ne démontre pas rigoureusement le bien-fondé de son opinion. — La réaction démocratique de 411-410 est également l'objet d'un

Digitized by Google

jugement défavorable et dont l'équité n'est pas évidente (p. 351) : notre unique document sur les « sycophantes » Épigénès, Dèmophantos et Cleigénès est le discours d'un aristocrate, client de Lysias. — Peut-être eût-il convenu d'étudier plus longuement la bataille des Arginuses et le procès des généraux (p. 356-358) : la discussion des responsabilités encourues par ces derniers et leurs adversaires est d'une brièveté qui pourra sembler excessive. — L'histoire de l'oligarchie des Trente et de la restauration démocratique de 403-401 est, dans l'ensemble, fort exacte : les tendances et la politique des « Trois-Mille » pendant la guerre civile, en particulier, sont très justement appréciées (p. 365-375). Mais nous croyons devoir nous séparer de l'auteur sur quelques points : il n'est pas absolument certain que Théramène ait désigné le tiers du collège des Trente, ni qu'Ératosthènes ait été acquitté. Enfin, la mise en application du traité d'amnistie pouvait être plus minutieusement étudiée, ainsi que les tentatives, souvent efficaces, des anciens « Trois-Mille », pour conserver leur influence et faire prévaloir leurs conceptions politiques et diplomatiques, avec le concours des « théraméniens » ; l'auteur n'a consacré que quelques lignes à l'important décret de 401-400 en faveur des métèques revenus de Phylè et à la victoire d'Archinos sur Thrasybule (p. 375).

Il est également permis de regretter que les indications bibliographiques, si copieuses, ne soient pas toujours classées par paragraphes (par exemple, pour les chapitres II-IV) et que les auteurs se bornent, sauf exceptions, à mentionner la première page des différents articles de revue.

Mais ces quelques objections et réserves n'affaiblissent aucunement la bonne impression d'ensemble que laisse la lecture du volume, appelé à rendre aux spécialistes et au grand public les plus précieux services.

Le tome VI est divisé en dix-sept chapitres ; on y retrouve les fortes et brillantes qualités qui distinguent son prédécesseur. L'histoire générale du monde hellénique et du monde oriental au IVe siècle et les caractères essentiels de la vie intellectuelle et artistique de la Grèce à cette époque y sont très clairement exposés, souvent avec des vues originales ; les conceptions et les tendances des principaux dirigeants (chefs d'État, orateurs, etc.) sont mises en bonne lumière et, le plus souvent, appréciées avec équité et modération.

On regrettera, cependant, que les bibliographies ne soient pas toujours établies avec toute la précision désirable : sauf exceptions, l'importance respective des différents travaux n'est pas signalée ; la pagination des articles n'est qu'imparfaitement indiquée. Très abondantes, ces bibliographies ne sont pas exhaustives, et elles ne prétendent pas l'être (voir p. 563) ; mais certaines lacunes pourront surprendre : sauf erreur, l'utile et consciencieuse étude de M. G. Mathieu sur *Les idées politiques d'Isocrate* n'est pas mentionnée.

La discussion est généralement fort judicieuse et pénétrante ; mais plusieurs affirmations ou appréciations sont, à notre avis, très discutables, et l'exposé d'un certain nombre d'événements semble un peu sommaire. C'est ainsi que la politique d'Athènes, à la veille et au cours de la guerre de Corinthe, méritait peut-être un examen plus minutieux et un jugement moins sévère (voir p. 45, 51). Ce n'est pas uniquement, semble-t-il, pour des raisons financières que Callistratos, en 371, se déclara pour une politique de paix avec Sparte (p. 78-79) : les grands progrès de la puissance thébaine ont pu gravement l'inquiéter. Il n'eût pas été inutile, à ce sujet, de rappeler le rôle joué par cet homme d'État dans la conclusion de l'al-

Digitized by Google

liance athéno-spartiate de 370-369 (p. 91). — L'expansion athénienne dans la mer Égée en 366-361 est énergiquement blâmée (p. 106-107) ; mais Athènes, qui ne violait du reste aucun traité en installant des clérouques à Samos, en Chersonèse de Thrace et en Chalcidique, n'avait-elle pas de sérieuses raisons de fortifier ses positions en face de la Thrace et de l'Empire perse, allié des Thébains? — La politique suivie par la majorité des « Neuf-Mille » à Athènes, en 321-318 (p. 460, 475-476), pouvait être examinée, selon nous, avec plus de précision.

Dans son ensemble, ce beau livre mérite pleinement la gratitude des érudits et du grand public cultivé : c'est un solide instrument de travail, en même temps qu'un excellent ouvrage de vulgarisation.

Paul CLOCHÉ.

R. W. CARLYLE et A. J. CARLYLE. **A history of mediæval political theory in the West.** Londres et Édimbourg, William Blackwood et fils. T. IV, 1922. In-8°, IX-419 pages, et t. V, 1928, XX-494 pages.

Nous sommes heureux de signaler au public les tomes IV et V de la très importante œuvre entreprise par MM. Carlyle[1]. Le tome IV est l'œuvre de M. A. J. Carlyle ; le tome V est dû à la collaboration de M. R. W. Carlyle et de M. A. J. Carlyle.

On sait que, dans ce magistral ouvrage, les auteurs se proposent l'étude des principes fondamentaux sur lesquels repose l'édifice politique du Moyen Age. Ils ont été amenés à examiner aussi l'histoire des doctrines qui, à cette époque, ont gouverné les rapports de l'Église et de l'État, parce que ces doctrines n'ont pas été sans influence sur l'évolution des principes politiques. Toutefois, cette influence a été limitée ; MM. Carlyle estiment, en effet, que les grandes conceptions politiques du Moyen Age : suprématie de la loi, autorité appartenant à la communauté, relations contractuelles entre gouvernants et gouvernés, ne procèdent pas nécessairement de la manière dont sont comprises les relations entre les deux pouvoirs. MM. Carlyle n'ont pas, pour cela, restreint dans leur œuvre, comme on eût pu s'y attendre, la part faite à ces relations. C'est ainsi qu'avant d'aborder l'étude des doctrines politiques du XIIIe siècle, ils ont cru nécessaire de consacrer un volume à la situation respective de la Papauté et de l'Empire depuis l'an 900 jusqu'au déclin du XIIe siècle. Tel est l'objet du tome IV ; le tome V, comme on le verra, traite des doctrines politiques du XIIIe siècle et fait aussi une large part aux relations entre les deux pouvoirs.

Le tome IV s'ouvre par des chapitres où sont exposées ces relations depuis l'an 900 jusqu'au début de la querelle des Investitures. Il est, dans le passé de l'Église, un document dont, à plusieurs reprises, M. A. J. Carlyle a reconnu l'importance capitale : c'est la célèbre lettre du pape Gélase Ier à l'empereur byzantin Anastase, où est proclamée l'indépendance mutuelle des deux pouvoirs, agissant chacun dans le domaine qui lui appartient. Ce principe domine, d'après lui, toute l'histoire doctrinale de la période qu'il étudie ; mais il subit, ajoute-t-il, de graves violations de la part de l'un et de l'autre pouvoir. Cela n'est pas contestable. En ce

1. Pour les tomes II et III, voir *Rev. histor.*, t. CV, p. 170, et t. CXXIV, p. 340.

Digitized by Google

qui concerne les violations dont le pouvoir temporel est responsable, il suffit, pour s'en rendre compte, de lire l'histoire de l'Empire depuis Otton le Grand jusqu'à Henri III. Certes, l'intervention des empereurs a été plus d'une fois bienfaisante, comme l'avait été jadis celle de Charlemagne ; mais, même sous le règne d'un saint comme Henri II, elle fut souvent abusive. Ces abus devaient fatalement provoquer l'opposition. C'est dans les régions de la Meuse et du Rhin que se leva, au XIe siècle, un vent favorable à la restauration du pouvoir spirituel ; on sait quel fut, à ce point de vue, le rôle, signalé par M. Carlyle, du célèbre évêque de Liége, Wazon. Or, Wazon ne fut pas le seul, dans les pays soumis à l'Empire, qui adopta cette conduite. Dans le recueil canonique qu'il composa vers 1012 et qui est connu sous le nom de *Décret*, l'évêque Burchard de Worms, qui avait eu des relations avec le clergé liégeois lors de son séjour à l'abbaye de Lobbes, insère bon nombre de dispositions de droit ecclésiastique empruntées aux Capitulaires ; mais il ne manque jamais de les démarquer et de leur attribuer une source purement ecclésiastique, hanté qu'il est, sans doute, par cette idée que le pouvoir séculier n'est pas compétent pour régir l'Église. En outre, lorsque Otton Ier plaça, de sa propre autorité, Léon VIII sur le siège de Saint Pierre, au mépris des droits de Benoît V, relégué par lui dans le nord de l'Allemagne, nous savons que, même parmi les sujets de l'Empire, ce coup de force produisit une impression fâcheuse. Visiblement se formait une opinion favorable au pouvoir spirituel. Ce courant n'était pas de médiocre importance, puisqu'il devait aboutir à Léon IX et à Humbert de Moyenmoutier, puis vraisemblablement influencer Hildebrand. Cependant, au milieu du XIe siècle, la doctrine de Gélase n'était point oubliée. Si Pierre Damien attribue au pouvoir spirituel une dignité supérieure, il n'en conserve pas moins le principe de la tradition gélasienne ; M. Carlyle le déduit de maints passages de ses écrits[1].

Influence abusive du pouvoir séculier sur les nominations des hauts dignitaires ecclésiastiques et réaction contre cette influence, ce furent les causes de la querelle des Investitures. Elle fait l'objet de la deuxième partie du tome IV ; l'auteur y esquisse les faits et s'étend davantage sur les doctrines. Comme il arrive souvent dans les conflits, au début les doctrines s'affrontent et les partis se heurtent ; on se met à la recherche de tempéraments et de moyens de conciliation. M. Carlyle signale le rôle que joua Yves de Chartres dans cette période de la querelle. Yves ne voyait pas d'objection décisive à l'investiture laïque, pourvu que ses effets fussent réduits au temporel et qu'elle ne portât point atteinte à la liberté des nominations ou des élections ; il reconnaissait d'ailleurs que l'investiture était un mal qu'il faudrait supprimer, si l'abolition ne devait pas amener des conséquences plus fâcheuses que n'était le mal. Ses idées étaient si bien arrêtées qu'il ne met pas en pleine lumière, dans ses recueils canoniques, les textes fondamentaux de l'époque grégorienne condamnant l'investiture laïque. D'autres que lui étaient à la recherche d'une transaction, ou recommandaient aux prélats d'user de modération et au besoin d'employer, pour éviter des conflits trop aigus, la dispense dont Yves lui-même avait tracé la théorie. C'est cette tendance moyenne (*mediating*) qui triomphe avec le concordat de Worms.

1. Je crois bien que l'*episcopatus Auxonensis* mentionné à la page 4, à propos de l'immixtion d'Otton III dans une affaire ecclésiastique, est, non pas l'évêché d'Auxonne, qui n'a jamais existé, mais celui de Vich en Catalogne (Ausonensis). A la p. 143, il faut lire Maurice, archevêque de Braga et non de Bruges.

Digitized by Google

La querelle des Investitures devait engendrer un conflit d'ordre plus général entre les deux pouvoirs. Elle ne fut pas d'ailleurs la seule cause de ce conflit ; il en est une autre, non moins importante, qui est la répression par les autorités ecclésiastiques des désordres du clergé et la restauration du célibat. M. Carlyle n'en parle guère, car il estime que cette question ne concerne pas directement son sujet. Quant à la lutte de principes qui mit le feu à l'Occident, l'auteur l'étudie comme il a étudié la querelle des Investitures ; il expose sobrement les faits, il analyse et critique les doctrines. Il est impossible de le suivre à travers les chapitres très nourris où il s'acquitte de cette tâche. Qu'il me soit permis au moins de signaler ses vues, qui me semblent très judicieuses, sur la conduite de Grégoire VII. On a parfois représenté ce pontife comme ayant pris le gouvernement de l'Église universelle avec l'intention arrêtée d'établir le pouvoir souverain du Siège apostolique au-dessus de tous les pouvoirs temporels ; M. Carlyle ne croit pas qu'il y ait des motifs suffisants pour justifier cette opinion[1]. Ce que le pontife veut avant tout et par-dessus tout, ce pourquoi il ne cesse de travailler et de souffrir, c'est le succès de la réforme qui doit sauver l'Église du péril qu'elle court par le fait de la simonie, que favorisent les investitures laïques, et du nicolaïsme, dont les prélats simoniaques se soucient peu. Pour atteindre ce but, le Pape est décidé à user de toutes les armes dont il pourra disposer. Sans doute, il eût préféré agir de concert avec les potentats séculiers, notamment avec l'Empereur, suivant la tradition que lui avaient léguée plusieurs de ses prédécesseurs ; mais tant pis pour les potentats s'ils se dressent devant lui comme des adversaires. Il se servira de ces armes suivant les circonstances, sans que ses actes forment, de l'avis de M. Carlyle[2], un système logique et cohérent. Tout bien considéré, écrit encore l'auteur, la théorie d'après laquelle le pouvoir spirituel est le maître suprême du pouvoir temporel, même quand celui-ci agit dans son propre domaine, ne se dégage pas des écrits de Grégoire VII. Le pontife réclame, sur les rois et les empereurs, la même juridiction que sur les autres laïques ; pour une cause légitime, il a le droit de les excommunier, et il en tire cette conséquence qu'agissant sous l'influence d'un motif d'ordre exclusivement spirituel[3], il lui est loisible de les déclarer déposés aussi bien qu'excommuniés, et de délier leurs sujets des serments de fidélité qu'ils leur ont prêtés. Pour lui, la pensée d'un souverain excommunié gouvernant une société chrétienne représente quelque chose d'impossible. Ce n'est point là théocratie pure ; c'est plutôt une anticipation de la théorie du *ratione peccati*. Les vrais auteurs de la doctrine purement théocratique sont, aux yeux de M. Carlyle, Honorius d'Augsbourg[4], Rupin et sans doute d'autres qu'il ne nomme pas. Le Pape se fonde si peu sur cette doctrine pour se rendre maître du temporel que, se conformant à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, il s'efforce d'attacher à l'Église romaine, par le lien féodal, un bon nombre de royaumes et de principautés. M. Carlyle résume en quelques pages cette politique, bien mise en lumière autrefois par le regretté Paul Fabre.

La dernière partie du tome IV est intitulée : *L'Église et l'Empire de 1122 à 1177*, c'est-à-dire du concordat de Worms à la réconciliation de Barberousse avec

1. P. 172.
2. P. 211.
3. P. 391.
4. M. Carlyle n'hésite pas à attribuer ce nom au personnage cité souvent sous le nom d'Honorius d'Autun.

Digitized by Google

Alexandre III. C'est l'occasion pour l'auteur, après avoir, suivant sa coutume, exposé les faits en une vingtaine de pages (il s'agit surtout de la querelle de Barberousse avec Hadrien IV et Alexandre III), d'étudier particulièrement les doctrines de deux publicistes importants : Jean de Salisbury, fervent défenseur de l'autorité pontificale, et Gerhoh de Reichersberg, qui s'efforce de tenir la balance en équilibre entre les deux pouvoirs.

Dans les quelques pages qui contiennent la conclusion du volume, l'auteur présente d'intéressantes remarques. « Les doctrines qui se sont heurtées sur le droit et le rôle des deux pouvoirs ne sont pas », dit-il avec raison, « le résultat de la spéculation abstraite qui construit des systèmes ; derrière ces doctrines, comme derrière un rideau, se produisent les faits qui sont l'occasion de leur développement. Parmi ces doctrines, celle qui a souvent fasciné les regards des historiens, je veux dire celle d'après laquelle le pouvoir temporel est dérivé du spirituel et lui est subordonné, n'a été au XIIe siècle qu'une opinion privée, exposée sans doute par des écrivains importants, mais qui ne saurait être représentée comme s'appuyant sur une autorité officielle, ni comme étant généralement professée. Elle ne reçut alors de sanction d'aucun concile ni d'aucun pape[1] ».

Le tome V, publié en 1928, est intitulé : *La théorie politique du XIIIe siècle.* Il s'ouvre par un large exposé des principes politiques. Il se continue par une seconde partie, où il n'est traité que des controverses concernant les relations du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel ; cette partie remplit plus de la moitié du volume. Les trente dernières pages contiennent deux chapitres où les auteurs montrent en bref ce que, à leur avis, la société politique du XIIIe siècle a reçu en héritage du monde antique, et les principes sur lesquels repose cette société.

Portons d'abord notre attention sur la seconde partie de ce tome V, qui semble la suite naturelle du tome IV. Comme dans ce volume on trouve, avec l'histoire des doctrines sur les rapports entre les deux pouvoirs, l'exposé des faits qui ont provoqué l'éclosion de ces doctrines, et cela pour une époque qui s'ouvre avec l'avènement d'Innocent III et se ferme avec la mort de Boniface VIII. Il faut toutefois remarquer que la période comprise entre la fin du pontificat d'Innocent IV et le début de celui de Boniface VIII est presque complètement passée sous silence, encore que les relations des papes de ce temps avec Rodolphe de Habsbourg et les rois angevins ne soient pas sans intérêt pour l'histoire du droit public.

Les chapitres de cette seconde partie sont trop complexes pour qu'on puisse essayer d'en faire ici le résumé. Qu'il me soit seulement permis d'indiquer l'appréciation qui s'en dégage sur les trois pontifes dont les noms marquent comme les grandes étapes du chemin parcouru : Innocent III, Innocent IV et Boniface VIII.

C'est au temps d'Innocent III que la question des rapports entre les deux pouvoirs prit une importance et une acuité qui rappellent l'époque des Investitures. Ses décrétales sont très significatives ; c'est là qu'est formulé le principe de la juridiction du Pape sur les rois et les princes *ratione peccati*, fondement de la théorie dite du pouvoir indirect. Il n'y a pas deux morales : les souverains chrétiens peuvent pécher comme les plus humbles fidèles ; ils pèchent en manquant aux devoirs de leur état, comme peut pécher un modeste ouvrier ou un simple bourgeois ; en ce cas, l'autorité ecclésiastique est en droit de les avertir les uns et les autres et de les corriger. Conséquence logique de la juridiction spirituelle. Innocent s'est-il cru,

1. P. 390.

Digitized by Google

comme pontife suprême, investi du pouvoir temporel aussi bien que du pouvoir spirituel, à telles enseignes que les souverains n'auraient été que ses délégués? Quelques-unes de ses paroles, par exemple de celles où il compare le pouvoir spirituel au soleil et le pouvoir temporel à la lune éclairée par ses rayons, pourraient faire croire que, d'après la pensée du pontife, « l'autorité royale est dérivée de l'autorité pontificale[1] », que, par conséquent, le roi « n'exerce la puissance temporelle que comme délégué ou vicaire du Pape ». Innocent, au moins dans ses actes publics, n'a point tiré cette conclusion[2], quoique parfois, consciemment ou inconsciemment, il semble en avoir posé le fondement. Il résulte clairement de ses lettres qu'il ne réclame point la souveraineté dans l'ordre temporel[3]. Quant à la donation de Constantin, il y a vu une faveur faite à l'Église romaine, non, comme le voulait une opinion extrême, une restitution de droits qui lui appartenaient et que les empereurs chrétiens n'eussent pu continuer à détenir sans usurpation. Quand il traite avec les pouvoirs séculiers, il s'appuie principalement sur l'autorité spirituelle qui lui appartient comme vicaire du Christ[4]. A la vérité, il ne dédaigne pas d'user de pouvoirs dont l'origine est autre, par exemple de ceux qu'il tient d'une inféodation ; mais ce pouvoir est considéré par lui comme humain et non comme une conséquence de sa qualité de Pape.

Innocent IV est-il allé plus loin dans la lutte qu'il soutint contre Frédéric II? Les auteurs en perçoivent très bien la cause principale : il s'agissait de la liberté de l'Église romaine menacée d'être enserrée comme dans une tenaille entre le pouvoir du prince souabe dans le sud de la péninsule et sa prépondérance dans le nord, sans que le Pape pût trouver un point d'appui dans la zone intermédiaire livrée aux factions. Ainsi, entre l'Église et l'Empire se débattait une question vitale. A ce propos, MM. Carlyle montrent le Pape dépassant dans sa conduite vis-à-vis de l'Empire les limites qu'avaient respectées ses prédécesseurs, quand il ordonna aux électeurs de choisir Henri Raspon pour remplacer Frédéric déposé à Lyon ; encore font-ils remarquer que ces instructions n'ont pas été données à tous les électeurs et que peut-être ne faut-il les entendre que comme adressées seulement aux électeurs ecclésiastiques[5].

Ce n'est pas dans les actes officiels d'Innocent IV comme Pape, c'est dans les écrits du pontife comme canoniste que les auteurs cherchent sa véritable pensée ; il est clair qu'elle n'a alors que la valeur de l'opinion d'un docteur privé, d'ailleurs de très grande autorité. MM. Carlyle estiment que cette opinion ne se manifeste nulle part plus complètement que dans les observations présentées par Innocent IV dans ses commentaires sur la décrétale *Novit* de son prédécesseur Innocent III[6]. Il y affirme, à propos des tribunaux de Verceil, que, si la cour temporelle commettait un déni de justice, un appel pourrait être porté devant l'évêque ou devant le Pape en un temps où l'Empire est vacant, *propter defectum Imperii*. Il en résulte qu'il ne faudrait pas considérer comme légitime l'intervention de l'autorité spirituelle quand la cour séculière fonctionne normalement. Il faut d'ailleurs

1. P. 158.
2. P. 318.
3. P. 182.
4. P. 233.
5. P. 316.
6. P. 321.

Digitized by Google

remarquer que, dans le cas de Verceil, il y a entre le Pape et l'Empereur une relation spéciale : l'Empereur est *advocatus* du Pape ; il tient l'Empire de lui et, par conséquent, le Pape prend sa place durant la vacance. Si le déni de justice procédait d'un prince indépendant de l'Empire, et qui ne fût lié au Pape par aucune relation féodale, le Pape serait compétent, *non quia ab eo [rex] teneat regnum, sed de plenitudine potestatis quam habet quia vicarius est Christi*[1]. En somme, le Pape est compétent quand le juge séculier fait défaut, que son siège soit vacant ou que sa compétence soit incertaine, ou encore qu'il soit impuissant à exercer son autorité. La plénitude de puissance permet au Pape d'agir au temporel en cas de carence du pouvoir séculier. D'autres canonistes, tels le cardinal d'Ostie et Guillaume Durant, soutiendront au cours du XIIIe siècle la doctrine favorable au pouvoir temporel du pontife romain. L'auteur rapporte leurs opinions et les confronte avec celles des juristes contemporains qui défendent les doctrines favorables aux souverains séculiers. Il semble bien qu'à cette époque, comme à d'autres, les doctrines extrêmes se trouvent plus accentuées dans les œuvres des commentateurs que dans les actes officiels ; les partisans vont plus loin que leurs chefs.

C'est au cours de la lutte de Boniface VIII avec Philippe le Bel que l'affirmation de l'autorité temporelle de la Papauté fut poussée à son point extrême. Elle est développée avec complaisance par les publicistes qui se firent les champions du Pape : Gilles de Rome, Jacques de Viterbe, Augustin Trumpho et d'autres. Quant au Pape lui-même, il semble être allé moins loin. Quelle était sa position telle qu'on la peut déduire de la bulle *Ausculta, fili* et de la bulle *Unam sanctam*? « La réponse », écrivent MM. Carlyle [2], « n'est pas facile à donner. Si nous comparons son langage à celui des canonistes, il peut à première vue apparaître comme identique : le Pape maintient que les deux glaives appartiennent au pouvoir spirituel, que ce pouvoir peut à la fois instituer et juger le temporel ; dans la bulle *Ausculta, fili*, il affirme qu'il est *superior* au roi de France ». Ces phrases peuvent être interprétées dans le sens qui fut celui d'*Hostiensis*, mais elles n'impliquent pas nécessairement cette interprétation. Le langage du Pape est au moins beaucoup plus réservé que celui des partisans extrêmes de la Papauté. L'observation est juste ; celui qui lit attentivement la bulle *Ausculta, fili*, ne peut n'y pas apercevoir le souci qu'a le rédacteur de rappeler la doctrine de la compétence *ratione peccati*, c'est-à-dire du pouvoir indirect, doctrine que Boniface prétend énergiquement être la sienne, en quoi il est appuyé par les lettres bien connues des membres du Sacré-Collège [3]. Quant à la bulle *Unam sanctam*, il est certain qu'un passage de l'exposé des motifs semble pouvoir être interprété en faveur du pouvoir direct ; mais tout cela aboutit, comme dispositif, à une affirmation tellement vague qu'il paraît impossible de lui donner un sens précis. Ici encore, les commentateurs ont accentué la pensée du maître telle qu'elle résulte de ses actes publics. Il n'en est pas moins vrai que, depuis Grégoire VII, les prétentions de la Papauté et de ses défenseurs ont suivi une marche ascendante, qui atteint son sommet avec Boniface VIII.

Considérons maintenant la partie du volume consacrée à l'histoire des théories politiques générales. Les auteurs traitent d'abord de la base de ces théories et font apparaître l'opposition de l'école traditionnelle et de la jeune école scolas-

1. P. 322.
2. P. 393.
3. G. Picot, *Documents relatifs aux États-Généraux réunis sous Philippe-le-Bel*, p. 19 et 22.

Digitized by Google

tique procédant d'Aristote, celle-là faisant reposer la société politique sur la convention, celle-ci sur la nature de l'homme. Ils montrent, d'après saint Thomas, la portée de la doctrine nouvelle et comment elle modifia les idées anciennes. Ils passent alors, en suivant les théologiens et les juristes du temps, à la définition du caractère de l'État, dont l'origine est divine, même pour ceux qui le considèrent comme une conséquence du péché ; car ils y voient en même temps un remède providentiel contre le péché. Tous ces maîtres sont d'accord pour affirmer que la fin de l'État est essentiellement morale, puisqu'il est le maintien de la justice, et que son autorité est limitée par cette fin. Aussi la loi n'est-elle que l'expression de la raison et de la justice. MM. Carlyle en résument la théorie empruntée à saint Thomas d'Aquin. D'après lui, ils posent la distinction de la loi naturelle et de la loi positive, dont l'autorité est toujours subordonnée à celle de la loi naturelle. La première manifestation de la loi positive au Moyen Age est la coutume, dont le pouvoir souverain est universellement accepté. C'est seulement au XIIe siècle, suivant MM. Carlyle, que, sous l'influence du droit romain, commence à se montrer l'idée d'une loi qui est l'expression de la volonté consciente et arrêtée d'un législateur. Peut-être trouvera-t-on que cette notion ne tient pas un compte suffisant du passé et oublie trop le législateur carolingien.

Une fois cette idée du législateur introduite dans le monde occidental, elle y fait son chemin. Mais qui sera le législateur? Les divers États ont des chefs, empereurs, rois, princes, désignés les uns par l'élection, les autres par l'hérédité, sans que jamais ceux-ci puissent être considérés comme ayant sur la couronne un droit intangible. Les hommes du Moyen Age n'eussent pu admettre que le pouvoir législatif fût le privilège exclusif de ces chefs d'État : pour eux, le droit de faire la loi appartient à toute la communauté, rois, barons et peuple ; cela est vrai de toutes les nations occidentales, y compris la France, en dépit d'opinions divergentes. MM. Carlyle rappellent à ce propos le passage bien connu de Beaumanoir, où il est dit que le roi ne peut faire de nouvel établissement, si ce n'est « par resnable cause, pour le commun pourfit et par grant conseil ». C'est sous cette grave réserve que le prince a pu être considéré comme la source de la loi.

C'est que, de l'avis des auteurs, rien n'est plus étranger au Moyen Age que les idées de monarchie absolue et de droit divin, qui se répandirent à la fin du XVIe siècle et surtout au XVIIe. MM. Carlyle insistent sur ce point en montrant le caractère contractuel du pouvoir, les règles constitutionnelles qui, dès le XIIIe siècle, limitent l'autorité du prince et marquent les méthodes diverses employées pour assurer le contrôle de cette autorité : renonciation à l'allégeance, déposition, contrôle du pouvoir des ministres. Ils en arrivent ainsi à considérer le système représentatif comme le produit naturel et logique des principes politiques et des conditions de fait du Moyen Age. Cet arbre vigoureux du droit constitutionnel, qui s'est développé dès le Moyen Age et abrite plus ou moins les peuples modernes, plonge ses racines dans l'antiquité classique. Lorsque, à la fin du volume, après leur longue excursion dans l'histoire des relations entre les deux pouvoirs, MM. Carlyle reviennent à celle du droit constitutionnel, ils consacrent un chapitre, l'avant-dernier du livre, à montrer l'importance de l'héritage laissé en ces matières par l'antiquité. Toutefois, il est un autre élément, non moins important, qui a pénétré dans nos sociétés par le christianisme. Avant le Christ, disent MM. Carlyle, la religion était non l'affaire de l'individu, mais celle de la famille, de la tribu ou de la nation. C'est le christianisme, après les prophètes juifs, qui en fait une affaire de conviction et de cons-

Digitized by Google

cience, mettant en jeu la responsabilité personnelle de l'individu devant Dieu. Il s'ensuivra que la vie religieuse ne peut être subordonnée à l'autorité d'aucune société politique : la maxime *Cujus regio, ejus religio*, apparaît comme une monstrueuse énormité. D'où il résulte que l'individu appartient à deux sociétés autonomes, chacune suprême dans son propre domaine, chacune soumise à l'autre dans le domaine de celle-ci, et dont les rapports ne sauraient être mieux exprimés que par la décrétale du pape Gélase. Cette conception ne disparut jamais au cours du Moyen Age, dont, en somme, le système politique tendit au dualisme, non à l'unité, comme on l'a quelquefois suggéré. Autorité du souverain limitée par les droits de la communauté et dualisme des pouvoirs, telles sont les colonnes de l'édifice politique construit au Moyen Age et par lui légué aux temps modernes : ce sont les idées fondamentales qui sont développées dans les deux derniers chapitres de ce cinquième volume.

J'en ai dit assez pour faire connaître l'estime que mérite cette œuvre synthétique de MM. Carlyle. Elle surprend quelque peu le lecteur français par certains traits de la composition, qui ne s'accordent pas avec nos habitudes, et aussi par l'absence d'une bibliographie complète sur les sujets traités, d'où il suit que le lecteur s'étonne de ne pas rencontrer, à propos des diverses matières, l'évocation de noms qui lui sont familiers. En réalité, MM. Carlyle citent seulement ceux dont ils empruntent la pensée ou l'expression. Leur œuvre est essentiellement originale et personnelle : ils se sont mis en présence des textes, rassemblés avec soin, et les ont interprétés avec une grande conscience ; pour mieux établir leur interprétation, ils ont l'habitude de citer ces textes *in extenso* au bas des pages et non par un simple renvoi. Quoiqu'il allonge beaucoup le livre, ce procédé est singulièrement commode pour le lecteur qui ne peut manquer d'en être très reconnaissant aux auteurs. Il les remerciera aussi de lui avoir donné un large exposé de la doctrine politique du Moyen Age et, s'il fait de temps en temps des réserves sur leurs opinions, il louera sans hésiter la richesse de leur documentation, l'élévation de leurs idées, la prudence de leur critique et la mesure de leurs appréciations.

Paul Fournier.

Lucien Febvre. **Un destin : Martin Luther.** Collection Christianisme. Paris, éditions Rieder, 1928. In-8°, 314 pages. Prix : 15 fr.

Ce livre n'est pas et ne veut pas être une biographie. L'auteur se propose uniquement de définir, en psychologue et en historien, à l'aide des travaux qui depuis une vingtaine d'années ont renouvelé les études luthériennes, la personnalité morale et religieuse du réformateur, ce que signifient son expérience intime, sa parole et son œuvre dans l'évolution du sentiment chrétien et de l'intelligence allemande.

Les volumes haineux et injustes du P. Denifle, dont les écrivains catholiques n'acceptent plus les conclusions, ont du moins ruiné la tradition hagiographique et paresseuse qui expliquait le Luther de 1517 par sa révolte contre les superstitions monacales et les scandales de la cour romaine. Du moins ne saurait-on davantage reconnaître, dans la doctrine du salut par la foi seule, une théologie de la lâcheté morale et le refuge cynique d'une âme dégradée. M. Febvre marque les pénibles étapes de la crise où pendant de longues années Luther s'est débattu ;

Digitized by Google

il montre comment son éducation ockamiste le conduisait à tenter, vers la parfaite pénitence, un effort que sa conscience jugeait nécessairement inefficace ; comment le texte de l'Épître aux Romains lui permit de renverser les termes désespérants d'un problème insoluble ; comment enfin la confiance en la foi justifiante, loin de pousser au quiétisme et à l'indifférence morale, suscite et entretient l'énergie active et enthousiaste. Plus nettement et résolument qu'aucun des historiens antérieurs, M. Febvre insiste sur cette notion capitale, qui aide à mieux comprendre et le moine d'Erfurt et le jeune professeur de Wittenberg : Luther, aux approches de 1517, n'est pas le créateur d'un nouveau système théologique ; il n'est pas davantage un réformateur de l'Église ; son bref séjour à Rome ne l'a pas troublé. Il est un chrétien passionné de vie intérieure, acharné à sa propre réforme, et qui volontiers communique, par l'enseignement et la prédication, le secret libérateur dont il a éprouvé les bienfaits.

Il en résulte, et M. Febvre le démontre avec une clarté irrésistible, que, dans l'affaire des Indulgences, Luther n'intervient en vertu d'aucun programme de restauration ecclésiastique : un cas particulier de la pratique des œuvres l'invite à formuler, en face de l'électeur de Saxe, grand collecteur de reliques, autant que contre Tetzel, les principes auxquels il se tient. Mais l'Allemagne, qui l'écoute et déjà le suit, va brusquement l'aider à créer l'œuvre qu'il portait en lui, et qui, du fait de ce concours, subira d'irrémédiables malfaçons. En des pages où la solidité et l'éclat de la forme répondent à la vigueur originale de la pensée, M. Febvre démontre que nul pays n'offrait à la réforme du monde chrétien un sol plus ingrat. Incohérente, anarchique, travaillée par le conflit de forces massives, dominée par ses méfiances et ses rancunes contre le monde romain, il était aisé à l'Allemagne de détruire, mais bien moins de concevoir et de réaliser un ordre nouveau. Élément le plus hardi, intellectuellement le plus robuste de la nation, la bourgeoisie, tout occupée à développer librement sa puissance économique, et dont les instincts protestaient contre une éthique sociale imposée par la tradition du Moyen Age, se trouvait naturellement portée à s'accorder avec Luther, et ne le pouvait qu'au moyen d'un malentendu. Hutten et les chevaliers, chez qui la révolte du sentiment national se mêlait aux haines d'une classe oisive, orgueilleuse et appauvrie, ne le pouvaient qu'au prix d'une équivoque. Les humanistes érasmiens n'applaudissaient Luther qu'à condition d'ignorer, volontairement ou non, entre l'esprit de leur maître et le sien, un divorce irréductible. Les responsabilités de Léon X n'en sont que plus graves. Sans l'imprudence de Rome, qui, pour maintenir devant les populations de l'Empire son prestige incontesté, refusa de discuter et condamna des doctrines qui, à Trente, présentées par un Seripando, parurent dignes d'examen, aurait-on vu se conclure la coalition disparate de 1520?

En cette année décisive, où Luther, s'adressant à la nation allemande, semble prêter brusquement une voix aux sentiments profonds de son peuple, il reste pourtant isolé dans sa conscience. L'essentiel, dans le *Manifeste*, est la théorie du sacerdoce universel ; mais au problème positif de la Réforme l'auteur ne propose que des solutions confuses. Invité à l'action par les circonstances et par les hommes, il construit une théorie de l'Église invisible et de la liberté spirituelle du chrétien. Cet idéaliste sait trouver pourtant en lui-même la force d'aller à Worms, comme il irait à la mort. Mais, à la Diète même, quoi de commun entre lui et les réalistes qui veulent fonder une Église nouvelle dans un Empire libéré de Rome? Pendant

Digitized by Google

les longs mois de la Wartburg, lorsque les scènes de Worms reviennent à sa mémoire, il ne se demande pas s'il a bien éclairé ces hommes qu'il a vus si ardents à l'écouter, mais s'il n'a pas, par trop de prudence, manqué à son devoir envers lui-même. Il évite le contact de l'Électeur, rejette tout compromis avec les politiques. A Wittenberg, cependant, des disciples, logiciens hâtifs, ont déjà tiré de ses thèses des conclusions qu'il n'a pas prévues. Loyalement, il les contrôle, y adhère ou les repousse avec une égale force ; mais en vérité, comme l'écrit M. Febvre, « ce qui sort de l'âme de ce grand visionnaire, de ce grand lyrique de la religion, c'est un poème ; ce n'est pas un plan d'action ».

Par suite, on dénoncerait en vain, dès le retour à Wittenberg, l'hésitation de son attitude. Incapable de dominer une situation complexe, mal préparé aux contacts avec les hommes, il subit l'influence du milieu, réagit contre lui et reste l'idéaliste exilé dans la solitude d'une pensée qui n'est pas à l'épreuve de la vie réelle. La crise de la guerre des Paysans va tragiquement le démontrer. Luther, en 1525, n'a rien renié de sa doctrine. Il avait toujours affirmé, il venait de répéter dans le traité de la *Puissance temporelle*, que le chrétien ne résiste pas au mal, et que, spirituellement libre, il doit toute obéissance à l'autorité. Mais tandis qu'il adressait aux princes, contre les paysans misérables, un véritable appel au bourreau, apparut avec une évidence douloureuse « sur quelle vaine espérance il avait fondé, dans son ignorance des hommes et des réalités, sa conception générale de la vie et du monde ». Elle allait pourtant, siècle après siècle, plier l'Allemagne luthérienne à une discipline qui, laissant aux génies héroïques la consolation de vivre dans le monde de l'esprit, soumit la masse docile aux fantaisies d'un despotisme plus ou moins éclairé.

M. Febvre résume à grands traits les années postérieures au drame de 1525. « Marche en retraite d'abord combative, puis de plus en plus morne et résignée ». — Il ne se contredit pas, ne se dément pas ; comme par bravade, il a pris femme. Il part en guerre contre ceux qui compromettent sa vérité, contre la mystique des anabaptistes, contre la religion naturelle d'Érasme, contre l'exégèse rationaliste de Zwingli ou d'Œcolampade. Mais, de plus en plus, il accorde confiance, même en matière spirituelle, à l'action coercitive de l'autorité. Il conserve pourtant son idéal de liberté intérieure ; il continue d'habiter, avec quelques-uns, l'Église invisible. Dédaigneux de la diplomatie des princes, la mort de Zwingli le réjouit et, perdu dans son rêve apocalyptique, il prépare, pour les siens, la catastrophe de Mühlberg. Cependant, à Wittenberg, Mélanchthon restaure sans bruit la doctrine du libre arbitre et des œuvres nécessaires, achève, en dehors de lui et sans qu'il s'en doute, « l'adaptation de sa pensée aux besoins de cette bourgeoisie qui avait, en lui, acclamé son émancipateur, mais au prix de quels malentendus ». Ainsi, dans le plan du monde, Luther demeure en échec ; le luthéranisme institutionnel, avec ses faiblesses et ses tares, tel qu'on l'a vu se réaliser en Allemagne, à la fin du XVIe siècle et aux débuts du suivant, n'est qu'une contrefaçon dérisoire de l'Église idéale dont il rêvait en 1520. Au regard de l'esprit, il n'a triomphé que dans la mesure où, bien malgré lui, il a permis d'écrire l'*Histoire des variations*. Mais, par la hardiesse révolutionnaire de ses négations idéales, par son indifférence aux formes du régime temporel et son aptitude à subir en les dédaignant les disciplines imposées par l'État, il apparaît comme un des représentants les plus authentiques, comme un des pères de l'Allemagne moderne.

Digitized by Google

Une mise au point aussi personnelle et vigoureuse imposait nécessairement un hardi parti pris de simplification et de nombreux sacrifices. Pour définir l'essentiel de son message, il n'était pas indispensable de suivre Luther au colloque de Marbourg, ni dans les discussions relatives à la Confession d'Augsbourg, à la Concorde de Wittenberg ou à la politique de Smalkalde. Quelques écrits, quelques méditations, quelques confidences, quelques actes éclatants, entre 1516 et 1525, nous révèlent sa pensée et sa nature profonde. Autant qu'il est permis à la psychologie historique de risquer des affirmations, le vivant portrait que le talent de M. Febvre évoque des documents accumulés par la patience et la passion des chercheurs présente les caractères par où la vraisemblance semble rejoindre la vérité. A côté de tant de biographies massives et contradictoires, le livre de M. Febvre reste indispensable, comme le résumé le plus pénétrant qui ait réussi à saisir l'esprit de l'œuvre luthérienne, et à marquer la pérennité de cet esprit à travers l'histoire morale et intellectuelle de l'Allemagne.

A. RENAUDET.

Humanistica Lovaniensia. I : *Literae virorum eruditorum ad Franciscum Craneveldium (1522-1528). A collection of original letters edited from the manuscripts and illustrated with notes and commentaries*, by Henry DE VOCHT, professor in the University of Louvain. Louvain, librairie de l'Université, 1928. In-8°, XCIX-775 pages.

Cette belle publication nous restitue la correspondance de François de Cranevelt, qui, né en 1489, à Nimègue, d'une famille thuringienne établie aux Pays-Bas, étudia, de 1501 à 1510, à Louvain, le droit et les lettres, fut, de 1515 à 1522, pensionnaire ou avocat-conseil de la ville de Bruges, devint membre du Grand Conseil de Malines et mourut le 6 septembre 1564. Ami et protecteur des lettrés, des savants et des artistes, il trouva le loisir de publier quelques traductions de Procope et de saint Basile, et, en 1543, le *De veritate religionis christianae*, œuvre posthume de Jean-Louis Vivès. Deux liasses, ordonnées par lui-même, conservent les lettres qu'il reçut et ses propres minutes de 1522 à 1528 ; elles lui ont survécu. L'édition, confiée à deux professeurs de l'Université de Louvain, M. de Vocht pour les textes qui intéressent l'humanisme, Henri de Jonghe pour les textes d'intérêt théologique, devait être prête en octobre 1914. M. de Vocht put, dans la nuit tragique du 25-26 août, sauver au péril de sa vie les précieux papiers. Ce fut lui qui, Henri de Jonghe étant mort d'épuisement, le 6 avril 1915, à son village natal de S'Gravenwezel, près d'Anvers, dut achever seul le travail de publication. Travail compromis par la perte d'innombrables éditions humanistes ou scolastiques, détruites, avec les actes de l'Université de 1474 à 1522, et avec les registres de la Faculté des arts de 1535 à 1571, dans l'incendie de la bibliothèque. L'important volume qui ouvre la série des *Humanistica Lovaniensia* nous offre la plus riche information sur l'histoire intellectuelle, morale et religieuse des Pays-Bas, depuis le lendemain de la diète de Worms jusqu'au lendemain du sac de Rome.

De ces 269 lettres, que suivent, en appendice, 24 pièces datées de 1530 à 1555, les plus hâtives et les moins intéressantes sont celles de Cranevelt lui-même. Du moins, par sa curiosité d'esprit, ses goûts et, plus encore, par ses amitiés lit-

Digitized by Google

téraires, représente-t-il assez bien cette haute bourgeoisie libérale, accueillante aux idées neuves, dont Henri Pirenne a défini le rôle historique. De là le caractère érasmien de cette correspondance. Cranevelt se tient en relations avec tous les érasmistes des Pays-Bas, avec le maître lui-même, avec les deux hommes qui, en Europe, se sont faits les exégètes et les illustrateurs de la pensée d'Érasme, qui s'appliquent à la développer et la compléter, Thomas More et Jean-Louis Vivès.

L'humanisme de Louvain revit, dans ce recueil, avec les lettres de quelques professeurs qui furent, pendant le séjour d'Érasme, ses amis ou ses élèves : Adrien Barland, Alard d'Amsterdam, et surtout Martin van Dorp qui, d'abord effarouché par la hardiesse critique de la *Moria*, s'est, de toute sincérité, converti au programme théologique défini dans la préface du *Nouveau Testament* de Bâle. Maintenant, en langage érasmien, il proteste contre la tyrannie trop longtemps supportée des moines mendiants ; il ébauche un programme érasmien d'études et de réforme intellectuelle (85) ; il affirme que les livres saints n'ont pas été rédigés pour les seuls docteurs ; d'ailleurs, il désespère de Rome, où, depuis des siècles, tout est à vendre (123). Chanoine de Saint-Donatien, Jean de Fevyn représente l'humanisme à Bruges, où il dirige les écoles du chapitre et, jusqu'à l'année de la paix d'Augsbourg, prolongera le règne paisible du libre esprit érasmien. Proche du Gruuthuus, au bord du Dyver, sa maison s'ouvre aux savants et aux artistes. Jean-Louis Vivès y fréquente, et plus d'une lettre semble garder l'écho de sa parole. Fevyn suit de près les travaux d'Érasme ; mais il connaît aussi les humanistes français ; il est informé du procès intenté en 1525 contre Lefèvre d'Étaples et Briçonnet (173). Quoiqu'il désapprouve les luthériens, il admire la constance des deux Augustins brûlés le 1er juillet 1523 sur la Grand'Place de Bruxelles (164). Il considère avec inquiétude le jeu des chefs spirituels et temporels du monde. « Les princes, » écrit-il au plus fort de la guerre des Paysans, « prolongent à plaisir leurs querelles, sans comprendre que les peuples, une fois débarrassés des prêtres, se tourneront contre eux (158) ». Nulle sympathie chez lui pour François Ier, responsable de la guerre universelle (225) ; il ne lui pardonne pas d'avoir violé ses engagements de Madrid, et cette « foy de gentilhomme », qu'il rappelle, ironiquement, en français (211). Il n'estime guère Wolsey ; mais c'est d'Italie que, selon lui, viennent tous les maux (170). Les papes, indifférents à la paix de l'Europe, ne songent qu'à lever des décimes (58), et l'élection de Clément VII ne pouvait présager qu'un mauvais pontificat (82). En cour de Rome, deux humanistes des Pays-Bas correspondent avec Cranevelt, Conrad Veicker (Vegerius), et surtout Albert Pigge de Kempen (Pighius), tous deux venus dans la suite d'Adrien VI ; le second, en faveur auprès de Clément et bientôt de Paul III comme auprès du pape hollandais, se prépare à son rôle de théologien catholique et érasmien ; il collabore avec Sadolet, Contarini, Morone, Gropper. Vegerius regrette Adrien (73-77) ; plus optimiste que Jean de Fevyn, Pighius compte, bien à tort, sur Clément. « Le nouveau pape », écrit-il le 9 avril 1524, « donne de grands espoirs... Il a plus corrigé et redressé d'abus, en deux ou trois mois, qu'Adrien, d'heureuse mémoire, en une année entière, avec sa bonne volonté sans expérience » (97).

Dix lettres d'Érasme, ou personnellement adressées à Cranevelt, ou dont il s'était procuré copie, figuraient dans ses deux recueils ; parmi lesquelles la réponse vraiment capitale au duc Georges de Saxe, datée de Bâle le 3 septembre 1522, où l'humaniste définit, avec une netteté hardie qui ne laisse rien dans l'ombre, son attitude en face de Luther et de Rome. Inutile d'insister sur ces textes, déjà pu-

Digitized by Google

bliés d'autre part, d'accord avec M. de Vocht, par M. et Mme P. S. Allen. En revanche, les six lettres de Thomas More, qui s'échelonnent du 10 août 1524 au 10 juin 1528, nous apportent quelques confidences précieuses. L'économiste qui, dans quelques pages célèbres de l'*Utopia*, déplorait le vide des campagnes anglaises, d'où les moutons ont chassé les hommes, affirme la nécessité d'une population croissante (115). L'érasmien, qui souhaite en philosophe et en chrétien l'amitié perpétuelle entre les nations, regrette que les clauses du traité de Madrid ne permettent pas de compter sur une paix durable (177). Mais, après Jean de Fevyn, l'ami le plus intime de Cranevelt et son correspondant le plus régulier est Jean-Louis Vivès. Ils se sont liés à Bruges ; et de Louvain, d'Oxford, de Londres, l'humaniste valencien ne cesse de communiquer avec le magistrat de Malines. Il lui dit ses fastidieux conflits avec les théologiens de Louvain, ses premiers contacts avec l'Angleterre, l'Université d'Oxford, la famille royale. Comme Fevyn, comme More, comme Pighius, il ne lui cache pas ce qu'il pense du train du monde. Érasmien, il invoque l'établissement de la paix chrétienne ; mais l'Europe est déchirée de guerres sans fin, que les princes entretiennent à plaisir (217, 221, 223). On accuse l'agitation turbulente de François Ier ; les autres ne se montrent pas plus maîtres d'eux-mêmes (237). Clément VII est l'auteur responsable de la tragédie qui ensanglante le monde, et l'on ne peut rien attendre de Rome (90). Vivès, comme son compatriote Alonso de Valdès, se console aisément du sac de la Ville Éternelle. « Croyez-moi », écrit-il ; « vainqueurs, les coalisés auraient fait pis » (246). Mais le spectacle des événements l'accable de mélancolie. Aucun refuge dans le domaine des idées pures. Les querelles religieuses, l'intolérance des uns, les violences des autres, y rendent impossible aux érasmiens de parler ou de se taire (45, 47, 48). Ce siècle devient si dur que les meilleurs souhaitent avec saint Paul de sentir leur être se dissoudre et de vivre éternellement avec le Christ (175). Vivès a pourtant la joie d'apprendre, en septembre 1526, que François Ier protège Érasme et Lefèvre contre la Sorbonne (202), en juillet 1527, que le Saint-Office espagnol a refusé, malgré les théologiens, de condamner Érasme (291). Mais le divorce projeté d'Henri VIII va rendre au familier dévoué de Catherine d'Aragon le séjour pénible et bientôt impossible en Angleterre (258, 261, 266). Peu de lettres, dans cette collection, sont plus attachantes ; Vivès apparaît comme une des âmes les plus simplement nobles qu'ait formées l'humanisme érasmien.

Le contraste est frappant entre Jean-Louis Vivès et Gerhard Geldenhouwer, qui, ancien condisciple de Craneveldt, entra de bonne heure dans l'ordre des Hospitaliers, fut attaché au service de Philippe de Bourgogne, évêque d'Utrecht, finit par adhérer officiellement à la Réforme, étudia en 1525 à Wittenberg, habita quelque temps Strasbourg, et mourut, en 1542, professeur à l'Université de Marbourg. Les contemporains ont cru noter en lui une assez grande instabilité et peu de franchise. Il appartient du moins, et ses lettres en font foi, à un type assez banal de converti. Attiré dès 1518 par les doctrines de la Réforme, il affecte pourtant d'approuver le supplice des Augustins de Bruxelles (65-69). Du moins une lettre, datée de Worms, le 21 août 1526, contient-elle des détails curieux sur l'Église réformée de Strasbourg, sur les Français qui y prêchent l'Évangile, sur Farel, François Lambert d'Avignon, sur Lefèvre qui vient de quitter la ville, sur le déclin qu'y subit l'influence d'Érasme, sur ses conflits avec Œcolampade, sur l'œuvre de Zwingle à Zurich (198). Une autre (13 novembre 1526), adressée à Adolphe de Bourgogne, seigneur de Veere, raconte en termes assez frappants le passage de Geldenhouwer

Digitized by Google

au luthéranisme. Quelques mois plus tard, Cranevelt recevait de lui une profession de foi, rédigée dans le style courant de Wittenberg (230, 19 mars 1527) ; il ne crut pas devoir y répondre.

On voit tout l'intérêt d'une publication qui touche aux problèmes capitaux posés devant l'esprit humain par la Renaissance et la Réforme. L'éditeur n'a pas épargné sa peine. Les textes sont soigneusement établis, exactement datés, commentés et replacés avec diligence dans le cadre des circonstances et du milieu. Des notices les accompagnent, aussi abondantes que bien ordonnées, qui témoignent d'une érudition précise, variée et singulièrement riche. Elles permettraient d'écrire un chapitre nouveau de l'histoire de l'humanisme européen. Modestement, M. de Vocht déclare s'être proposé d'imiter, dans la mesure du possible, la grande édition des lettres d'Érasme, entreprise depuis 1906 par M. et Mme P. S. Allen. Il suit cet admirable modèle jusqu'à l'emploi de la langue anglaise, — « through which language », dit-il, « I wanted to reach a greater number of readers ». — Et sans doute ce premier volume des *Humanistica Lovaniensia* mérite-t-il de rappeler, c'est le plus bel éloge qu'on puisse en faire, l'*Opus Epistolarum Desiderii Erasmi.*

A. RENAUDET.

G. G. COULTON. **Art and the Reformation.** Oxford, Basil Blackwell, 1928. In-8°, XXII-622 pages, 26 planches et 86 figures. **Prix** : 25 s.

Ce volume, né de conférences au Lowell Institute de Boston, n'est pas un ouvrage d'histoire de l'art : l'auteur du présent compte-rendu aurait, s'il en était ainsi, excipé de son incompétence. Ce n'est pas non plus, malgré le titre, un livre d'histoire religieuse. C'est plutôt une étude d'histoire psychologique et sociale, à propos de l'art religieux.

Avec un humour des plus aigus, un sens de l'ironie qui ne recule devant aucune comparaison avec les réalités les plus modernes, l'auteur s'attaque à la théorie, qui date de Montalembert et qui voit dans l'art du Moyen Age une sorte d'efflorescence de la foi catholique, spécialement de la vie monastique. Théorie qui persiste à travers le siècle et qu'on retrouverait — même avec les nuances que sait y introduire un esprit supérieur — jusque dans l'œuvre de M. Mâle. M. Coulton ne craint pas d'égratigner en passant le maître des études médiévales, car, dit-il en une phrase (p. 249) dont l'historien savourera le sel : « Les gens intelligents au Moyen Age étaient sensiblement moins *médiévaux* que certains de leurs modernes champions les plus enthousiastes. »

Moines (et ceux-ci très rares), frères lais employés par les monastères, laïques surtout, les artistes de ce temps étaient, comme ceux de tous les temps depuis l'âge des cavernes jusqu'à celui du béton armé, poussés par le même instinct : celui de l'art. Chrétiens, c'est à une religion déterminée qu'ils empruntaient leurs symboles. Mais quelle jolie histoire, à faire la joie d'un Montaigne et d'un Anatole France, que celle des variations de ce symbolisme des cathédrales ! L'auteur s'est amusé — il a dû fortement amuser et quelque peu scandaliser ses auditeurs des *Lowell Lectures* — à noter ces variations.

Ceci le mène à la question de savoir comment le Moyen Age — entendons l'art médiéval — est mort, et qui l'a tué? Est-ce la Réforme? Non, répond M. Coulton,

Digitized by Google

car ce que la Réforme a condamné, les catholiques du XVIe siècle le condamnaient aussi ; le concile de Trente est, sur ce point, d'une sévérité quasi calvinienne. Nous permettra-t-on de répondre que l'argument nous paraît faible? Car le concile de Trente et la Contre-Réformation sont, pour ainsi parler, les sous-produits de la Réforme. Mauvais argument aussi que celui-ci : la Renaissance, avant la Réforme, a déjà frappé à mort l'art médiéval en inaugurant la critique de la *Légende dorée* et de toute la symbolique traditionnelle. Car il est trop certain qu'en ces premières heures nous ne saurions discerner, chez un Érasme par exemple, ce qui est de la Renaissance et ce qui deviendra la Réformation.

Où M. Coulton triomphe plus aisément, c'est quand il montre (p. 483), chez un Rembrandt ressuscitant Lazare, non seulement un art admirable, mais une sensibilité religieuse aussi profonde, une émotion aussi intense que dans les œuvres les plus célèbres du XIIIe siècle. Ce n'est pas tel credo, ce n'est pas tel cadre dogmatique qui donne à un art déterminé sa valeur religieuse, c'est l'âme qu'il exprime. Et ce n'est pas uniquement pour flatter son auditoire américain que M. Coulton, prenant à peu près exactement le contre-pied des thèses récemment exposées par M. Romier, soutient qu'il peut surgir d'une cité moderne hérissée de gratte-ciels autant de poésie que d'un Mont-Saint-Michel ou d'une Rothenbourg : l'essentiel est que celle-là soit adaptée aux besoins matériels et moraux de son temps, comme celle-ci l'était au temps où elle vivait. La seule horreur inadmissible, c'est l'anachronisme soi-disant pieux de la cathédrale de Liverpool ; nous dirions : le gothique Louis-Philippe. Et M. Coulton, à qui le sens poétique ne fait pas défaut, d'entonner les vers de Kipling dans son *Ingénieur écossais :*

> Romance ! Those first-class passengers they like it very well,
> Printed an'bound in little books ; but why don't poets tell ?
> I'm sick of all their quirks an'turns — the loves and doves they dream.
> Lord, send a man like Robbie Burns to sing the Song o'Steam !...

Ils cherchent la poésie dans les livres, comme les archéologues dans le passé ; ils ne la voient pas dans la vie, créatrice de formes nouvelles et de nouvelles sources d'émotion.

Ajoutons qu'une abondante illustration, ramassée partout et surtout en France, vient appuyer les affirmations de l'auteur, que développent près de cent pages d'appendices.

Henri HAUSER.

Walter PLATZHOFF. **Geschichte des europæischen Staatensystems, 1559-1660.** Munich et Berlin, R. Oldenbourg. In-8°, XVIII-279 pages (*Handbuch* de G. von Below, F. Meinecke et A. Brackmann, 2e section). Prix : 13 m. 50.

Il est inutile de rappeler ici le mérite de M. Platzhoff et sa connaissance de l'époque de la Contre-Réformation. Nul n'était plus qualifié pour donner une suite au beau volume de M. Ed. Fueter.

Je ne sais cependant si le sien procurera aux lecteurs français le même plaisir intellectuel. M. Fueter s'était placé résolument sur le terrain indiqué par son titre : il avait mis au premier plan l'étude du « système politique », le jeu des forces ; les

Digitized by Google

faits ne venaient qu'en seconde ligne, et comme illustration. M. Platzhoff, assurément, n'a pas négligé cette vue synthétique des choses : dans ses trente-cinq premières pages, il a essayé de fixer les traits essentiels de la période, siècle des guerres de religion, des Huguenots et des Gueux, d'Élisabeth et des Stuarts, siècle qui voit le triomphe de la prépondérance espagnole, puis sa décadence, et qui prépare l'avènement de la monarchie louis-quatorzienne ; siècle de l'entente entre Rome et Madrid pour la lutte contre la Réforme. Le Cateau-Cambrésis et la paix des Pyrénées délimitent une période d'une remarquable unité. Il n'est pas jusqu'à l'*imperium maris baltici* qui n'apparaisse comme une pièce maîtresse du système.

S'élevant au-dessus des détails, M. Platzhoff met en lumière les grandes forces du temps, au premier rang l'ordre des Jésuites, la papauté du concile de Trente, le calvinisme, le luthéranisme. Il analyse les grandes questions qui se posent, décrit la monarchie espagnole et ses annexes extérieures, la France d'après Henri II, l'Angleterre et l'Écosse, l'Empire d'après Charles-Quint et son anarchie de princes, les pays baltiques, la Russie, la Turquie, l'Italie espagnolisée, etc. Tout cela, quoique très court, est dessiné d'une main ferme.

Mais ensuite, c'est moins un *Staatensystem* qu'une pure histoire de l'Europe. Histoire qui sera très utile, parce qu'elle reste vraiment générale, qu'elle insiste sur les faits essentiels et sacrifie résolument le détail. On relèvera cependant quelques défauts de proportion, bien des longueurs, par exemple sur les questions princières allemandes, sur le dépeçage du Palatinat après la Montagne-Blanche (§ 64), tandis que des faits plus considérables à nos yeux sont sommairement traités (p. 207 l'invasion de la Bourgogne est omise). Mais dans l'ensemble on saura gré à M. Platzhoff d'avoir été complet, de ne pas sacrifier des parties que la « Vulgate » a le tort de classer comme extra-européennes. Les questions baltiques, la Pologne, la Russie reçoivent un traitement équitable. C'est presque une nouveauté dans un livre de ce genre. On regrettera, même au point de vue européen, qu'une si faible place soit faite à l'expansion européenne au delà des mers.

L'exposé est généralement impartial. On notera cependant (p. 144) que Wolfgang-Guillaume de Neubourg se convertit au catholicisme pour épouser une princesse bavaroise, tandis que le passage de Jean-Sigismond de Brandebourg au calvinisme est le fait d' « une résolution longuement mûrie par une intime conviction ». Page 156, l'auteur proteste contre l'épithète de fanatique accolée au nom de Ferdinand II ; il le présente comme un être simplement indécis et aussitôt après il donne, d'après Srbik, des preuves évidentes de son fanatisme.

Les bibliographies — tant celle du début que les bibliographies des paragraphes — rendront aux étudiants de grands services. Elles sont tenues à jour au moins jusqu'au milieu de 1527, parfois au delà. Elles sont un peu *einseitig*. C'est ainsi que sur l'histoire de la Bohême (l'auteur dit lui-même n'avoir pas eu accès aux sources tchèques) ; on ne cite pas (§§ 55 et suiv.) les travaux d'Ernest Denis, qui bénéficient simplement d'un rappel dédaigneux dans une note (p. 161). Sur le prétendu *grand dessein* de Henri IV, on cite bien Kükelhaus (écrit Küchelhaus p. 133), mais non Chr. Pfister. Quelquefois, des ouvrages importants n'ont pas été vus par l'auteur, mais sont cités et jugés d'après autrui, sans quoi l'auteur n'eût pas dit de Romier (p. 35) : *vom antihugenottischen Standpunkt*. Quelques lapsus : p. XIV, Polland pour Pollard ; p. 95, *d'*Auneau pour Auneau ; p. 108, Kanadischen pour *Kanarischen Inseln*. Ces taches disparaîtront de la seconde édition.

Henri HAUSER.

Digitized by Google

Jacques MESNIL. **Masaccio et les débuts de la Renaissance.** La Haye, Martinus Nijhoff, 1927, 141 pages et 61 illustrations. Prix : 150 fr.

Depuis les « Masacciostudien » d'August Schmarsow (1895), il n'était paru aucun volume traitant dans son ensemble le problème de l'art de Masaccio : encore faut-il considérer l'œuvre de Schmarsow comme entachée des défauts de bien des volumes allemands, qui laissent filtrer de rares clartés dans des édifices d'une construction compacte ; les « Masacciostudien » ont toutes les qualités d'un instrument de travail indispensable, mais il y a là un luxe d'érudition qui finit par fatiguer.

C'est le mérite de M. Jacques Mesnil d'avoir analysé cet important problème sous ses aspects les plus généraux. La révolution artistique provoquée par Masaccio est aussi importante que celle de Giotto ou de Michel-Ange. Quand son tempérament se forme, c'est l'art de Lorenzo Monaco qui plaît aux Florentins ; M. Mesnil l'a en quelques pages très heureusement défini : « Tout y est subordonné à la ligne ornementale ; plus de masse, plus de solidité, plus de stabilité, plus de relief » ; on ne se souvient plus de la beauté du rythme giottesque ; au grand Florentin on n'emprunte que des formules techniques. Il ne faut pas oublier non plus le plaisir qu'on éprouve à contempler les charmantes anecdotes d'un Masolino ou d'un Gentile da Fabriano ; c'est un plaisir très florentin, dont tout le Quattrocento sera friand.

L'art austère de Masaccio s'affirme en réaction contre les tendances que feront revivre plus tard Ghirlandajo et Benozzo Gozzoli. Laissons de côté le problème des débuts de Masaccio, qui reste malgré tout très obscur ; bornons-nous aux grandes œuvres, aux fresques de la chapelle Brancacci, à la « Trinité » de Santa-Maria-Novella ; il s'y manifeste une personnalité de premier plan, et l'on comprend que tous les artistes toscans du XVe et du XVIe siècle soient venus copier humblement des pages d'une telle force. Le sens de la composition, de la perspective, des volumes a rarement atteint une pareille maîtrise. M. Mesnil a exactement mis à sa place cet artiste incomparable, et ce livre substantiel, qui lui a coûté plusieurs années de labeur, est de ceux qui contribuent à mieux faire comprendre les origines et les caractéristiques de la Renaissance italienne.

J. ALAZARD.

Arthur H. HIRSCH. **The Huguenots of colonial South Carolina.** Durham (N. C.), Duke University Press, 1928. In-8°, XV-338 pages, 22 fig.

La valeur de ce travail est nettement supérieure à celle de la plupart des publications sur les huguenots en Amérique. L'auteur a dépouillé un nombre considérable de sources originales, parmi lesquelles des papiers de famille. Sa bibliographie couvre près de vingt pages. Il est arrivé à reconstituer ainsi l'un des plus curieux exemples de transplantation d'une petite société française outre-mer.

La Caroline — ainsi nommée en souvenir des premiers essais de colonisation tentés sous Charles IX — devait attirer les huguenots. Bien avant la Révocation, dès que commence l'application de l'Édit « à la rigueur », un mouvement d'émigration se dessine vers ce pays que les entrepreneurs de peuplement peignent sous des couleurs paradisiaques. Le regretté Pasquet nous a familiarisés avec cette littérature de propagande. Le courant est déjà notable vers 1669-1672 ; il grossit

Digitized by Google

naturellement en 1685 ; il se continuera au cours du XVIIIe siècle (M. Hirsch connaît assez mal l'histoire de la persécution à cette époque ; il mélange fâcheusement les dates en quelques lignes, p. 13 et n. 39).

Ces immigrants ont généralement passé par l'Angleterre ou par la Suisse. Ils amènent avec eux des Suisses, et un Bernois, en 1725, pourra parler de *rabies Carolinae*. Ils s'installent surtout vers la rivière Santee, au nord de Charles Town.

Ils reconstituent sur le sol américain des églises calvinistes, de type presbytérien. Celle que fonde à Charles Town Élie Prioleau est comme une colonie de l'Église de Pons, dont le temple a été détruit en 1687. Mais peu à peu, sous l'influence du milieu qui a souvent commencé d'agir pendant leur séjour en Angleterre, ils sont attirés vers l'anglicanisme. Quelques groupes résistent, attachés à leurs usages et même à leur langue. Encore en 1761-1764, les Gibert créent à New Bordeaux (voy. sur ces pasteurs le livre de M. Dedieu) une Église qui restera du type français jusqu'à la Révolution. Mais c'est là une exception, et l'auteur aboutit (p. 91) à cette conclusion douloureuse : les huguenots, qui ont tout sacrifié pour sauver leur foi réformée, sont obligés de se soumettre à une discipline qu'ils réprouvent et qui rappelle Rome. Comme entreprise de transplantation ecclésiastique, l'émigration huguenote est un échec.

Le *Church Act* de 1706 aboutit à l'incorporation de ces communautés dans l'Église établie. Par un singulier renversement des choses, nos huguenots en viennent à favoriser de leurs votes ce triomphe de l'anglicanisme, parce qu'ils sont soutenus par les *proprietors* et au contraire combattus, pour des raisons politiques et économiques, par les *dissenters*, parti de petites gens, qui cependant étaient leurs voisins dans le domaine religieux.

Cette « anglicisation » ecclésiastique facilite l'assimilation que Louis XIV a rendue inévitable en refusant aux émigrés l'accès de la Louisiane. Malgré le rôle que jouent nos compatriotes des deux sexes dans la vie intellectuelle, artistique, mondaine de la province — ils fournissent des professeurs de français et des maîtres à danser — ils se fondent dans la population carolinienne et ne conservent guère que leurs noms, leurs qualités d'esprit, et aussi leur aspect physique dont leurs collections de portraits, heureusement utilisées par M. Hirsch, conservent quelques charmants exemples.

S'ils ont manqué leur expérience religieuse, ces huguenots ont transporté au delà de l'Océan la supériorité économique qu'ils avaient acquise en France. Quelques-uns arrivent avec des capitaux, après avoir réalisé leurs propriétés dans leur pays. D'autres sont pauvres d'abord (quelques-uns arrivent dans la situation demi-servile d'*indented servants*), mais ce ne sont jamais des miséreux. Travailleurs, économes et probes, ils réalisent, là comme en France, de solides fortunes, deviennent propriétaires de terres et d'esclaves (le calvinisme ne s'oppose pas plus au servage en Caroline qu'en Afrique du Sud), industriels, commerçants, armateurs et, comme il convient à des huguenots placés dans un pays où l'argent est rare et la monnaie instable, prêteurs et banquiers.

On a d'abord voulu faire d'eux, en utilisant leur habileté nationale, des vignerons et des planteurs d'oliviers, des séricilculteurs et des fabricants de soie. L'entreprise, conçue un peu comme une manufacture, a été poussée très loin. Mais les rigueurs du système colonial ne permettaient pas un essor des industries locales. Nos huguenots devinrent donc surtout des planteurs d'indigo, de riz, des éleveurs

Digitized by Google

de chevaux. Ils créent l'industrie du sel, qui leur était familière dans nos pays de l'Ouest. Leurs familles, dont M. Hirsch retrace l'histoire avec le soin d'un généalogiste, ont joué un rôle de premier ordre dans l'évolution économique et sociale de la province. Henry Laurens, qui présidera le Congrès, John Laurens, aide de camp de Washington, les Bacot, les Perroneau, les de Saussure, les Ravenel, les Le Jau, les Manigault, les Porcher, les Richebourg, ces noms sont essentiels dans l'histoire de la Caroline du Sud.

On peut reprocher à M. Hirsch une certaine ignorance des sources françaises (il ne connaît pas plus Chinard que Dedieu) et quelques erreurs dans ses transcriptions du français des XVIIe et XVIIIe siècles [1]. Mais cela ne saurait diminuer la réelle portée du livre.

Henri HAUSER.

Bureau des publications historiques, Archives du Canada. Documents relatifs à la monnaie, au change et aux finances du Canada sous le régime français, choisis et édités avec commentaires et introduction par Adam SHORTT. Ottawa, F. A. Acland, 1924-1926. 2 vol. in-8°, XCI-577 et 578-1127 pages, 8 fig., index.

Les difficultés monétaires ont été pour beaucoup dans la lenteur avec laquelle s'est développé le Canada. Comme les colonies espagnoles, pour lesquelles M. Sayous a récemment analysé le phénomène, la Nouvelle-France a constamment manqué de moyens de circulation et elle a pâti d'un change défavorable pour ses paiements dans la métropole. C'est dès 1685 que, pour payer et nourrir les troupes, l'intendant est obligé de recourir à l'expédient bizarre de la monnaie de carte : comme l'industrie canadienne était hors d'état de fabriquer du papier-monnaie, on se servait des cartes à jouer, élevées par l'autorité locale à la dignité d'instrument d'échange pour les transactions intérieures, et dont le solde s'échangeait ensuite contre des lettres de change sur France. Le gouvernement royal blâmait ce procédé, mais n'offrait rien pour le remplacer, et trop souvent les lettres de change restaient impayées, d'où une dépréciation de la monnaie de carte. Il fallait, de temps en temps, remplacer les cartes usagées. Cette déplorable circulation fiduciaire ne s'était pas améliorée en 1763, et ce sont des marchands anglais qui liquidèrent la situation. Sur cet aspect trop peu connu de l'histoire du Canada français, M. Shortt publie une abondante documentation, recueillie dans nos archives et dans les archives canadiennes, ordonnances et déclarations royales, ordonnances des intendants, lettres, mémoires, etc. Il les a fait précéder d'une solide introduction, imprimée dans les deux langues du Dominion. Malheureusement, la traduction française a été faite par quelqu'un qui ne sait bien ni le français ni l'anglais, et à qui manque le goût de la précision. Après quelques expériences malheureuses, j'ai dû me reporter à la page de droite, celle qui est en anglais. Pour les documents, au contraire, c'est le texte français qui est l'original. Des illustrations reproduisent des lettres de change sur le trésorier général des colonies à Paris, les cartes

1. Voy. la note 21 de la p. 53 et la n. 31 de la p. 57. Le lecteur est obligé de corriger des fautes évidentes.

Digitized by Google

employées comme monnaie à diverses époques, la proclamation de 1766 mettant fin à la liquidation.

Henri HAUSER.

S. A. KAEHLER. **Wilhelm von Humboldt und der Staat; ein Beitrag zur Geschichte deutscher Lebensgestaltung um 1800.** München und Berlin, R. Oldenbourg, 1927. In-8°, XIV-579 p. Prix : 18 mk.

L'auteur de cette pénétrante étude, riche d'idées, a utilisé surtout les lettres, publiées et inédites, ainsi que les *Tagebücher*, de Humboldt ; sa documentation est aussi précise que possible. Mais son dessein n'a été ni d'écrire une biographie du personnage, ni d'exposer dans le moindre détail son rôle politique ; il a voulu dépeindre l'homme (*der Mensch Humboldt*), pénétrer son caractère et aussi faire revivre l'Allemagne du début du XIXe siècle. — Après un chapitre, où il étudie la jeunesse et l'éducation de Guillaume de Humboldt et montre l'étendue de sa culture, il nous fait voir que ce ne sont pas seulement les livres, mais le contact avec la société de son temps, qui ont formé le jeune aristocrate ; ainsi, il insiste sur le premier voyage à Paris, qui a eu lieu à l'époque même de la Révolution.

Humboldt veut jouir pleinement de son esprit et des choses. Comme il le dit lui-même, il ne se croit appelé ni à de grandes actions pratiques, ni à produire une œuvre intellectuelle de premier plan ; son rôle doit consister à « observer la vie » et à l'étudier, en vue d'agir sur elle, « embrasser le monde dans son individualité et sa totalité ». Esprit général et réaliste, tout à la fois, il a une haute idée de la science ; on trouve chez lui, notamment, une conception intéressante de la linguistique et de l'histoire comparées. Dans sa période de voyages, de 1797 à 1808, pendant son long séjour à Paris, à l'époque du Directoire, ses voyages en Espagne et en Italie, Humboldt achève de mûrir son esprit.

Puis il sert activement l'État prussien de 1808 à 1819, comme ambassadeur à Vienne et à Londres ; il prend part au Congrès de Vienne et au Congrès d'Aix-la-Chapelle. Mais, à partir de 1815 surtout, il se heurte au chancelier Hardenberg, qui ne voulait supporter que des collaborateurs d'esprit subalterne. Le conflit se termina par la victoire de Hardenberg : Humboldt, en 1819, donna sa démission et quitta définitivement le service de l'État.

Il y avait, en effet, entre les deux personnages, une opposition radicale de conceptions. Hardenberg n'a guère d'autre idéal que l'État bureaucratique. Humboldt voit plus loin et a une conception plus haute des choses ; il comprend les aspirations de la nouvelle Allemagne, son rêve d'unité. Profondément individualiste, hostile aussi à l'idée d'égalité, il considère que l'État *nicht ist als eine Summe menschlicher, verkender und leidender Kräfte*. Il pense aussi que la Prusse ne doit pas compter seulement en Allemagne et dans le monde comme puissance matérielle, mais comme force spirituelle ; elle doit exercer l'influence la plus marquante sur l'Allemagne, *nicht als zwingende Macht, sondern Deutschland gewinnend und mit seinen eigenen freien Willen*. Telles sont les idées qui ont inspiré son projet de Constitution, dont ne voulurent ni Hardenberg ni le roi de Prusse. En somme, Humboldt était, à la fois, trop sceptique et trop idéaliste pour devenir un chef de gouvernement ; comme homme politique, son principal titre de gloire, c'est la fon-

Digitized by Google

dation de l'Université de Berlin. Dans le volume de M. Kaehler, on trouvera encore des renseignements intéressants sur les relations de Humboldt avec le ministre réformateur Stein, ainsi qu'une foule de données et d'aperçus intéressants sur l'Allemagne de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe.

Henri SÉE.

Hedwig HINTZE. Staatseinheit und Föderalismus im alten Frankreich und in der Revolution. Stuttgart, Berlin und Leipzig, Deutsche Verlags-Anstalt, 1928. In-8°, XXX-623 p. Prix : 16 mk.

Ce consciencieux ouvrage est le fruit de longues et patientes recherches ; on peut dire que Mme Hintze est très au courant de tout ce qui a paru d'important sur la question, ainsi que de tous les documents imprimés vraiment essentiels ; si parfois quelques lacunes se révèlent dans ses connaissances, c'est que l'histoire des institutions françaises est loin d'être pleinement élaborée.

Comment se présente le problème de l'unité nationale et du fédéralisme dans l'ancienne France et pendant la période révolutionnaire? Telle est la question fort intéressante que l'auteur examine. Mme Hintze n'a pas de mal à montrer que, dès le XVe siècle, la monarchie française tendait à l'unité et à la centralisation. Cependant, même au XVIIIe siècle, cette œuvre n'était pas pleinement achevée ; l'uniformité, dans l'ancienne France, était encore loin d'être réalisée. Très justement, l'auteur déclare que si, comme l'a démontré M. Brette, la province n'avait pas d'existence administrative, elle conservait parfois, même à la veille de la Révolution, une sorte d'existence morale : il y avait bien une Bretagne, une Provence, une Franche-Comté, etc. Il aurait même été bon d'ajouter, en s'appuyant sur les beaux travaux de M. Ferdinand Brunot [1], que l'uniformité linguistique n'existait pas encore.

On a étudié avec soin l'état de l'opinion au XVIIIe siècle. Un chapitre intéressant est consacré à la question des États provinciaux, qui semblent en faveur, à la veille de la Révolution. Mais trop peu de travaux ont jusqu'ici paru sur les États provinciaux, au XVIIIe siècle, pour que Mme Hintze ait pu se rendre pleinement compte de leur véritable caractère : ces États, dominés par l'aristocratie, ne pouvaient cadrer avec les idées de l'immense majorité de la nation en 1789. D'autre part, bien des penseurs se montrent partisans d'une véritable autonomie administrative, tel le marquis d'Argenson ; la conception de Turgot, telle qu'elle nous est connue par le mémoire de Dupont de Nemours, la tentative de Necker, enfin l'organisation des Assemblées provinciales de 1787 répondent à cette préoccupation ; Mme Hintze l'a bien vu.

Elle a montré fortement aussi que l'établissement des départements par la Constituante marque un pas sérieux vers l'unité nationale, mais, d'autre part — et elle n'a pas assez insisté sur ce point — l'organisation départementale et surtout la constitution municipale manifestent une tentative sérieuse de décentralisation ; il eût fallu montrer plus nettement encore le caractère de la révolution municipale qui a suivi le 14 juillet 1789. Signalons aussi une bonne étude sur le mouvement de fédérations de 1790, ainsi que sur la fête de la Fédération, à laquelle il a abouti.

1. Notamment sur le tome VII de son *Histoire de la langue française*. Paris, 1926.

Digitized by Google

Il est très juste de dire que le concept de fédéralisme, à l'époque révolutionnaire, n'a rien de bien clair. Les Girondins se sont énergiquement défendus d'être fédéralistes et surtout d'avoir voulu rompre l'unité nationale. Mais l'auteur estime que M. Aulard a par trop nié leurs tendances fédéralistes, que Jaurès a vu plus juste en rapprochant leurs idées des conceptions allemandes. Leur hostilité contre la dictature parisienne, contre la Commune de Paris les a entraînés à mettre en péril l'unité nationale, qu'ils n'avaient pas eu l'intention de rompre. Mme Hintze semble se ranger aussi à l'opinion de M. Mathiez, qui voit dans les Girondins les défenseurs de la haute bourgeoisie commerçante, tandis que les Montagnards s'appuient sur les classes populaires.

Un État fort, une république vraiment indivisible, c'était une nécessité imposée par la défense nationale et par toutes les difficultés d'ordre économique, auxquelles il fallait parer, et l'on ne s'étonne pas de voir l'abbé Grégoire s'élever contre le « fédéralisme linguistique » aussi vivement que contre le fédéralisme politique. Même après la chute de Robespierre, la réaction thermidorienne sentit le besoin de maintenir une forte centralisation. A cet égard, la Constitution de l'an VIII était bien dans la tradition révolutionnaire et aussi dans celle de l'ancienne France. Mme Hintze conclut très justement que la conception de la *Staatseinheit* était bien le produit de toute l'évolution de l'histoire de France[1]. Une souveraineté nationale, sans restriction, s'imposait à tous ceux qui, depuis 1789, ont eu la charge de gouverner l'État français[2].

Henri Sée.

Hermann Aubin et Josef Niessen. **Geschichtlicher Handatlas der Rheinprovinz.** Cologne, J. P. Bachem, et Bonn, Kurt Schroeder, 1926. Petit in-fol., xviii pages et 56 feuilles de cartes. Prix : 4,40 Rm.

Le grand *Geschichtlicher Atlas der Rheinprovinz* est en cours de publication depuis plus de trente ans. L'éloge des cartes et des volumes de texte parus n'est plus à faire ; mais l'œuvre est encore loin d'être achevée. C'est à la fois moins et plus que nous a donné récemment M. H. Aubin, avec la collaboration technique de M. J. Niessen. Moins, en ce sens que son texte et ses cartes ne sont pas aussi fouillés[3] ; plus, parce que, chronologiquement, c'est toute l'histoire de l'Allemagne rhénane qui est étudiée et parce qu'une série de domaines spéciaux de cette histoire

1. Dans un très intéressant article, qu'a publié récemment la revue *Justiz*, Mme Hintze, considérant que toute l'évolution des pays européens tend à la *Staatseinheit*, montre par suite de quels événements historiques l'Allemagne, à cet égard, s'est trouvée en retard sur la France. Depuis la révolution de 1918, de fortes tendances à l'unité de l'État se manifestent en Allemagne, bien que l'on y reste moins enclin qu'en France à une forte centralisation administrative.

2. On lira et consultera avec profit les copieuses notes, qui constituent l'appendice du volume ; mais, quand il s'agit de courtes références, c'est une pratique bien gênante de les rejeter ainsi à la fin du volume.

3. Il ne pouvait en être autrement, l'auteur ayant voulu faire un atlas historique qui fût chronologiquement complet et qui pût, par son format et par son prix, servir à la fois à l'enseignement et à la recherche scientifique. C'est ce qu'exprime le titre *Handatlas* par opposition au titre du grand *Atlas* cité plus haut.

Digitized by Google

ont fait l'objet de représentations cartographiques particulières. Pour réaliser son œuvre, M. H. Aubin a groupé sous sa direction un groupe de collaborateurs spécialistes ; son impulsion personnelle et la part active qu'il a prise lui-même à la réalisation de l'œuvre collective ont assuré à celle-ci une remarquable unité.

La tâche du savant professeur de Giessen et de ses collaborateurs eût été rendue singulièrement difficile sans l'existence de certains facteurs qui l'ont favorisée. Tout d'abord, le grand *Atlas*, qui a été largement utilisé ; ensuite, les travaux préparatoires à la publication de nouveaux volumes et de nouvelles cartes de l'*Atlas*, réunis par la *Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde ;* enfin, les études auxquelles se sont livrés, à l'Université de Bonn, les membres de l'*Institut für geschichtliche Landeskunde der Rheinlande*, qui a patronné l'entreprise.

Ces conditions favorables, mais bien plus encore la valeur scientifique du maître d'œuvre et des membres de son équipe, ont permis de faire du *Handatlas* un instrument de travail tout à fait remarquable.

Une première série de cartes est consacrée à l'histoire du peuplement (*Siedlungsgeschichte*) des pays rhénans jusques et y compris l'époque franque. On notera particulièrement le soin que les auteurs ont pris de mettre en relation l'histoire du peuplement telle que la révèlent surtout les trouvailles archéologiques, avec les facteurs géographiques qui l'ont conditionnée ; des cartes de même échelle permettent d'étudier la répartition des forêts, des marais et de la terre découverte (n° 1), le peuplement aux âges préhistoriques (n°s 2 et 3), l'occupation romaine (n° 5) et les *Gaue* de l'époque franque (n° 7). A propos de cette dernière carte, attirons l'attention sur une innovation des plus heureuses : on a renoncé à représenter par des limites précises et des teintes plates l'étendue des *Gaue* ou *pagi*, comme l'avaient fait assez arbitrairement les atlas antérieurs de Sprüner-Menke et de Longnon ; on s'est borné à indiquer par un signe conventionnel de forme et de couleur particulières les endroits attestés par des textes comme appartenant à tel *Gau* déterminé. C'est infiniment plus sûr et plus conforme à la nature des circonscriptions territoriales dans la monarchie franque.

D'autres cartes permettent de suivre le développement territorial des pays rhénans ; l'histoire de la formation des principautés ecclésiastiques et laïques les plus importantes est très exactement représentée. Cette fois, les auteurs n'ont pas hésité à se servir de teintes plates pour marquer les diverses étapes de ces processus de constitution. Leur emploi pour l'époque envisagée (XIIIe-XVe siècle) est légitime, d'autant plus que (p. IX du texte) M. Aubin fait lui-même les réserves nécessaires quant à leur portée, en notant qu'à l'origine c'étaient souvent des droits de natures diverses qu'un même prince exerçait en des endroits fort voisins et qu'en un même endroit plusieurs princes ou seigneurs exerçaient parfois les uns et les autres des droits qui pouvaient être, tous, des démembrements de la souveraineté. Peut-être n'eût-il pas été inutile de consacrer une carte à la représentation détaillée de ces débuts de la formation d'un *Territorium* déterminé ; on y aurait relié par des traits le chef-lieu de la principauté aux diverses localités où des droits étaient exercés et l'on aurait indiqué chaque fois la nature de ces droits par des signes conventionnels appropriés. Le beau livre que M. Aubin a écrit lui-même sur *Die Entstehung der Landeshoheit nach Niederrheinischen Quellen* (Berlin, 1920) rendrait, croyons-nous, l'établissement de semblable carte relativement aisé.

De l'histoire politique, il faut rapprocher aussi les cartes consacrées à la géographie ecclésiastique des pays rhénans ; signalons en passant comme très

Digitized by Google

instructive, pour la colonisation germanique au delà de l'Elbe, la représentation des abbayes cisterciennes rhénanes et de leurs fondations dans l'est de l'Allemagne et en pays slaves (n° 15). La géographie luthérienne et réformée font aussi l'une et l'autre l'objet d'une carte (n°s 16 et 18).

Il en est de même de certains aspects particuliers et de quelques grands faits de l'histoire rhénane ; par exemple, les tonlieux sur le Rhin au Moyen Age (n° 30) et les « Réunions » opérées ou tentées par Louis XIV (n° 34). Le Rhin lui-même, dont le cours a subi, on le sait, de nombreuses et importantes transformations, n'a pas, non plus, été oublié (n° 28).

Une attention particulière a été accordée aux villes ; une série de plans permet de se rendre compte des traits essentiels de la formation d'un certain nombre d'entre elles et, pour les villes les plus importantes, de leurs développements ultérieurs. Les exemples choisis (n°s 38-41) constituent des types caractéristiques. Citons entre autres la *civitas* (Cologne et Trèves) ou le *castrum* (Bonn), d'origine romaine ; le *palatium* royal (Aix-la-Chapelle) ou la combinaison d'un village domanial avec une *Burg* (Kempen, Zons). En ce qui concerne l'histoire agraire, on dispose, en dehors de quelques excellentes *Flurkarten*, d'une figuration schématique des tracés de la limite entre les prétendues zones du *Dorfsystem* et du *Hofsystem*, d'après les divers érudits qui s'en sont occupés.

Si nous n'étions retenu par la crainte d'allonger démesurément ce compte-rendu, nous insisterions également sur les cartes économiques et démographiques très instructives, pour le XIXe siècle tout spécialement ; sur les cartes linguistiques établies à l'aide du *Sprachatlas des Deutschen Reiches ;* voire même sur les cartes folkloriques, qui terminent le recueil. Dans une édition ultérieure, peut-être M. H. Aubin introduira-t-il une ou deux cartes indiquant la répartition géographique du vocabulaire juridique[1]. Au domaine de l'histoire du droit appartiennent, d'ailleurs, dans l'atlas, deux cartes où se trouve représentée la compétence territoriale de l'*Oberhof* d'Aix-la-Chapelle (n° 24) et de diverses juridictions du duché de Berg (n° 26), en matière d'appel ou de rencharge. Il eût été aussi fort intéressant de réserver un ou deux feuillets à des cartes archéologiques se rapportant à l'architecture romane et à l'architecture gothique[2].

Avant de terminer, nous voudrions signaler quelques menues inexactitudes que nous avons relevées au cours d'un examen attentif de chaque carte. Carte 21 : la représentation du Brabant à la fin du XIIIe siècle, à la veille de la bataille de Worringen, est erronée : il n'y avait pas de solution de continuité entre Bruxelles et Anvers (qui était brabançon et non pas flamand) ; il n'y avait pas — ou il n'y avait plus — de comté d'Arschot indépendant du duché ; quant au territoire « neutre » de Bréda, il est tout à fait imaginaire. — Cartes 32-33 : la province rhénane en 1789. Il ne nous paraît pas fort exact de qualifier les duchés de Gueldre, Limbourg et Luxembourg : *Erzherzogl. Œsterreich. Staatsgebiet* : c'est comme duc de chacun de ces territoires — et d'une manière générale comme prince de chacune des « provinces » qui constituaient le « Cercle de Bourgogne », — non comme archiduc d'Au-

1. Suivant la méthode inaugurée de manière si intéressante par le professeur E. von Künszberg, *Rechtssprachgeographie* (Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-Historische Klasse, 1926-1927, 1).

2. Comme le regretté J.-A. Brutails en réclamait pour la France (*La géographie monumentale de la France aux époques romane et gothique* ; le Moyen Age, 1923).

Digitized by Google

triche, que le chef de la maison de Habsbourg exerçait depuis 1713 l'autorité souveraine dans les Pays-Bas. — Carte 35 : la province rhénane sous la domination française en 1813. Malmédy était dans le département de l'Ourthe et non de Lourthe, Roermond dans le département de la Meuse-Inférieure et non dans celui de la Meuse.

Ces critiques portent, on le voit, sur des points de détail et ont trait à des régions limitrophes de la *Rheinprovinz*, non pas au territoire même auquel est consacré l'atlas. Il sera aisé de les corriger dans une édition ultérieure[1]. En tout cas, elles n'enlèvent rien à la valeur d'une œuvre dont on aura pu, nous l'espérons du moins, saisir, à la lecture de ces quelques lignes, tous les services qu'elle est appelée à rendre. Nous ne croyons pas qu'il existe un seul autre atlas où les différents domaines de la géographie historique, telle qu'on l'entend de nos jours, soient représentés aussi complètement et d'une manière à la fois si suggestive et si rigoureusement exacte.

François-L. GANSHOF.

1. Il serait bien utile de munir un atlas de ce genre d'un bon index alphabétique.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire générale. — Marcel-A. HÉRUBEL. *L'évolution de la pêche.* Étude d'économie maritime (Paris, Soc. d'éditions géographiques, 1928, in-8°, 111 p. et 12 fig.; extrait du t. VII de l'*Académie de marine*). — Cette courte étude n'a pas seulement une valeur technique. C'est, à certains égards, une sorte de résumé de l'histoire de la civilisation, fait du point de vue des ichtyophages, depuis les temps préhistoriques. La capture du poisson (et des autres animaux marins), les engins, les bateaux de pêche, le commerce du poisson, les ports de pêche et leur évolution depuis la haute antiquité jusqu'à Grimsby, Geestemünde ou Lorient-Kéroman, il y a là matière à bien des réflexions. L'auteur touche aux procédés de conservation du poisson, notamment à la salaison, dont nous avons eu l'occasion de nous occuper. A propos des transports ultra-rapides qui permettaient, même au Moyen Age, de transporter le poisson à l'état frais à des distances relativement considérables, du moins pour des tables princières, rappelons (comme le signale M. Henri Laurent dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. VI, p. 340) que les ducs de Bourgogne, dès la fin du XIVe siècle, recevaient de la marée fraîche à Dijon. Mais, pour l'alimentation populaire, le rayon de pénétration du poisson non salé est limité aux régions voisines des ports. Henri HAUSER.

— Dr Charles BLONDEL. *Introduction à la psychologie collective* (Paris, Armand Colin, 1928, in-16, 211 p.; prix : 9 fr.). — Ce petit volume n'est pas un essai de psychologie collective, mais une introduction à cette science, dans laquelle l'auteur a cherché à la définir « en déterminant ses hypothèses de travail ». Pour y arriver, il essaie d'abord de se rendre compte des points de vue d'Auguste Comte, de Durkheim et de Tarde. Pour Comte, la psychologie est dominée par la sociologie ; Durkheim considère aussi que « rien dans notre vie mentale n'échappe à l'emprise et à l'empreinte collectives ». Tarde, au contraire, pense que la sociologie n'est qu'un épanouissement de la psychologie : pour lui, l'*invention* et l'*imitation* sont des démarches de l'individu pensant ; toutefois, il estime que, pour dégager la psychologie individuelle, il faut commencer par déterminer ce que l'individu tient de la société.

Dans une deuxième partie, M. Ch. Blondel cherche à déterminer la part du collectif dans la vie mentale, qu'il s'agisse de la perception, de la mémoire ou même de la vie affective. Après une étude serrée de ces questions, il conclut que cette part est considérable et que l'étude de la psychologie collective est indispensable aux progrès mêmes de la psychologie individuelle et de la psychologie générale, car toutes nos représentations mentales, et même nos sentiments, sont conditionnés en grande partie par la vie en société ; non pas uniquement, car les démarches de l'intelligence et de la science notamment sont en grande partie le fait de l'action individuelle. M. Blondel conteste la théorie de Durkheim, qui veut que la science

Digitized by Google

procède uniquement de la religion, c'est-à-dire d'un fait *social*. On lira aussi avec plaisir les pages dans lesquelles il montre que la psychologie collective ne saurait se confondre avec la *psychologie des foules*, telle que l'entend, par exemple, le Dr G. Le Bon, et qu'il considère comme quelque chose de bien confus.

L'histoire doit fournir beaucoup de données à la psychologie collective et, en retour, elle profitera des gains de cette discipline. C'est là une question à laquelle M. Blondel fait seulement allusion et qui mérite d'attirer l'attention des historiens comme des philosophes. Elle se rattache, d'ailleurs, à la question plus générale encore de l'influence des individus sur la société, qu'agite depuis longtemps la philosophie de l'histoire et qui n'est encore nullement résolue. H. S.

— Mandell Morton Bober. *Karl Marx's Interpretation of History* (Harvard Economic Studies, vol. XXXI. Cambridge, Harvard University Press, 1928, in-8°, 370 p.). — Ouvrage très consciencieux et intéressant. L'auteur a étudié avec grand soin les œuvres de Karl Marx, d'Engels et de leurs disciples ; il est bien au courant aussi de la littérature du sujet. Il expose d'une façon complète la doctrine du matérialisme historique, telle que Marx l'a conçue. Mais il ne met pas assez en relief la genèse même de la conception marxiste et notamment l'influence de Hegel. Il ne s'est pas demandé si Marx n'avait pas emprunté des éléments de sa doctrine à d'autres penseurs et notamment aux socialistes français de la première moitié du XIXe siècle ; il ne semble pas connaître l'excellente Introduction au *Manifeste communiste* de Ch. Andler. — On lira avec intérêt la critique que M. Bober nous donne de la doctrine de Marx ; mais, économiste plus qu'historien et philosophe, il ne fait pas suffisamment appel à l'histoire concrète ; il ne se demande pas, par exemple, en ce qui concerne la concentration capitaliste, dans quelle mesure les prédictions de Marx se sont réalisées. L'interprétation économique de l'histoire soulève aussi le problème de la *connaissance ;* c'est un point de vue qui a été négligé. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage probe et clair sera un précieux instrument de travail pour tous ceux qui se préoccupent de cette question si passionnante. H. S.

— Guides Baedeker. *Italie des Alpes à Naples*, in-12, XLVI-514 p., 32 cartes et 61 plans ; *La Suisse*, LVI-632 p., 81 p., 30 plans, 15 panoramas ; *Belgique et Luxembourg*, XLVI-346 p., 14 cartes, 28 plans (Leipzig, Baedeker, 1928). — La publication des guides Baedeker pose un problème de méthode — on pourrait dire de méthode historique — qui intéresse tous ceux qui voyagent et tiennent à des renseignements sûrs. Chez nous, l'habitude s'est un peu trop développée de servir au touriste une nourriture d'office. Nous connaissons plusieurs guides qui ont été mis à jour sans qu'aucun voyageur fût envoyé sur les lieux, et où l'on s'est contenté d'adresser aux syndicats d'initiative des questionnaires auxquels ils ont répondu selon leur fantaisie. On s'étonne, après cela, qu'en dépit de leur prix élevé les Baedeker aient rapidement reconstitué leur clientèle. C'est que la vieille maison de Leipzig a des traditions de probité que les voyageurs apprécient, et l'on sait qu'elle ne publie pas un ouvrage sans qu'une vérification minutieuse sur place ait été opérée plutôt deux fois qu'une.

Un exemple : les savants et artistes peuvent obtenir une carte d'entrée libre dans tous les musées d'Italie, moyennant un versement unique et relativement minime. C'est là un renseignement qui intéresse les historiens au premier chef. On le chercherait vainement dans les guides d'Italie dont une maison française d'éditions a

Digitized by Google

confié la rédaction à un grand organe de tourisme italien. On n'y trouverait pas davantage les indications sur les précautions qu'un touriste doit prendre. Partout, tout est pour le mieux. Le touriste est bien obligé de conclure que les conseils de Baedeker lui sont plus utiles.

On appréciera également l'effort fait pour donner des renseignements précis et chiffrés, notamment pour la Suisse.

Quant au guide *Belgique et Luxembourg*, confié à l'historien de l'art J. Mesnil, dont M. Hourticq signalait, ici même, le remarquable ouvrage sur Masaccio, c'est un livre original et de tous points remarquable. On y trouvera un effort pour ne laisser subsister que les renseignements utiles ; ceux qu'ils portent sur les collections d'art, sur le développement des villes, sur l'architecture, sur la situation économique, ont un caractère précis et une valeur topique. L'introduction artistique est brève, mais dense et riche d'aperçus suggestifs. Ch.-André JULIEN.

— *Annuaire général 1928* (Larousse, 1928, VIII-1,225 p.). — L'*Annuaire général* a atteint sa dixième année. Il n'est plus, comme durant les huit premières années, un ouvrage où domine la documentation concernant la France. Il a pris un caractère rigoureusement international qui ne pourra que s'accentuer. L'édition de 1928 comprend d'abord quatre-vingts pages consacrées aux données internationales : démographie, agriculture, industries, monnaies, crédit, finances et commerce. La deuxième partie a été largement développée ; elle fournit des renseignements précis sur la Société des Nations, le Bureau international du Travail, les Institutions et Bureaux internationaux, l'Institut de coopération intellectuelle, l'Institut international d'agriculture et la Chambre de commerce internationale. Mais c'est la troisième partie consacrée aux *Puissances*, peut-être la plus intéressante pour les historiens, qui a subi des remaniements notables. Certaines notices ont pu être renouvelées grâce aux renseignements fournis par les grands organismes officiels. Tel est le cas de l'Allemagne, de la Pologne et de l'U. R. S. S. La forme est précise, sans développements inutiles. La bibliographie, soignée et pratique, est parfois très développée. Au total, l'*Annuaire* constitue un instrument de travail de premier ordre. Ch.-A. JULIEN.

Antiquité. — J. L. MYRES. *The political ideas of the Greeks* (Londres, Ed. Arnold and Co, 1927, in-8°, XII-271 p. ; prix : 14 s.). — L'auteur se propose d'analyser les idées politiques fondamentales des anciens Grecs. Ces idées présentent un intérêt vivace et durable : les Grecs ont cherché et, en grande partie, réussi à résoudre le problème d'une vie à la fois sûre, large et heureuse, malgré bien des obstacles (pauvreté du sol, etc.). M. Myres étudie successivement : la notion grecque de société (lente formation de la *polis*, qui, de simple « expression géographique et militaire » à l'époque homérique, deviendra une véritable communauté civique ; l'auteur souligne nettement les différences d'évolution suivant les régions et les circonstances) ; la notion de *thémis*, exprimant la sagesse divine ; la notion d'autorité (*archè*) ; la notion de justice (*dikè*), son évolution du temps d'Homère à l'époque classique, ses rapports avec la notion de *thémis*, les progrès de l'intervention de l'État dans ce domaine ; la notion de loi, à la fois dans la nature et dans la société, notion qui apparut de très bonne heure et joua un rôle capital dans la conception grecque de l'existence ; la notion de liberté, contrariée, limitée par diverses causes, et la notion d'égalité. Après une longue éclipse des idées politiques des

Digitized by Google

Grecs, pendant le Moyen Age, le monde moderne revient à leurs conceptions sur la nature et la société et y trouve une source de vie et de bonheur.

Paul CLOCHÉ.

— Fr. TAEGER. *Thukydides* (Stuttgart, W. Kohlhammer, 1925, in-8°, 300 p.; prix : 12 m.). — M. Taeger voit dans Thucydide avant tout un « réaliste » et un patriote connaissant à merveille et partageant les aspirations dominantes de l'Athènes de son temps, à la fois homme d'action et homme de pensée, comme Périclès, qu'il admirait tant. Son œuvre historique contribue puissamment à exprimer les tendances et les passions de ses contemporains. Ses « discours » sont particulièrement précieux ; ce ne sont pas simples fantaisies de rhéteur : Thucydide y dépeint l'ardent conflit des forces morales et politiques de l'époque, les heurts entre le « vieux monde » et le monde moderne, les idées maîtresses des personnalités marquantes ; excellent observateur, ayant lui-même participé, pour un temps, aux événements, il comprenait que l'avenir appartenait aux idées nouvelles (sans ignorer combien les conceptions anciennes étaient encore puissantes). Son œuvre présente ainsi un caractère vraiment vivant et « profondément tragique ». — P. C.

— T. R. GLOVER. *Democracy in the ancient World* (Cambridge, University Press, 1927, in-8°, IX-263 p.; prix : 10 s. 6 d.). — M. Glover étudie le développement de la démocratie dans l'antiquité jusqu'à la fin de la république romaine. Il signale les premières manifestations de l'esprit démocratique dans les assemblées de l'époque homérique (épisode de Thersite) ; puis il analyse les progrès accomplis par la démocratie durant la période archaïque, parallèlement aux progrès de l'industrie et du négoce (rôle des tyrans) ; à Athènes, où l'individualisme n'a cessé de gagner du terrain, notamment au temps de Solon, la démocratie s'épanouit au Ve siècle. L'auteur fait du régime alors en vigueur un panégyrique à peu près sans réserves (tout en reconnaissant les fautes commises : p. 59). Il en étudie ensuite le déclin, dû principalement aux désastres extérieurs, qui appauvrirent et découragèrent la majorité des Athéniens et les laissèrent désarmés en face des progrès de la monarchie macédonienne. Au IIIe siècle, un régime démocratique paraît se reconstituer avec la Ligue achéenne ; la plupart des États adhérents sont des démocraties ; mais les assemblées de la Ligue diffèrent grandement de l'Ecclésia athénienne ; elles se réunissent rarement ; la Ligue ignore le gouvernement direct par les citoyens : c'est au Conseil et, surtout, aux magistrats qu'appartient la réalité du pouvoir. P. C.

— Ernest FLAGG, architecte. *Le naos du Parthénon* (New-York, Charles Scribner's sons, 1928, in-4°, XI-143 p.). — L'auteur indique lui-même que cette étude est détachée d'un livre qu'il fera paraître très prochainement sur *Le recouvrement de l'art*. C'est une « Communication adressée à M. Charles Marie Widor, secrétaire perpétuel de l'Institut de France (*sic*) » ; en effet, l'auteur avait lu à l'Académie des Beaux-Arts, dont M. Widor est le secrétaire perpétuel, une étude sur « certains faits dérivés des mesures des temples grecs », tendant à prouver « que les anciens, en composant leurs édifices, étaient guidés par un principe ». A la suite de mesures très minutieuses prises sur le naos du Parthénon, l'auteur est arrivé à la conclusion suivante : « Le Parthénon devait contenir la mesure étalon considérée [comme] sacrée par un peuple passé maître en exactitude, et il l'a fait sur une échelle vraiment magnifique. Les nations modernes se contentent de mesures étalon d'un pied,

Digitized by Google

d'un yard ou d'un mètre, suivant le cas ; les Grecs ont réduit de beaucoup les erreurs possibles en prenant cent pieds comme unité de mesure. Il va être démontré que l'intérieur du naos, depuis la ligne du seuil jusqu'au mur de refend, de la face de l'architrave engagée dans le mur de pronaos jusqu'au mur de refend et entre les architraves des côtés du même mur, devait avoir intentionnellement cent pieds attiques exacts ». L'ouvrage est écrit en anglais ; mais, pour que le lecteur français puisse suivre cette laborieuse démonstration, une traduction française accompagne le texte anglais page par page. La parole est aux techniciens.

— G. B. Picotti. *Il « patricius » nell' ultima età imperiale e nei primi regni barbarici d'Italia* (Florence, Olschki, 1928, 80 p. ; extrait de l'*Archivio Storico Italiano*, sér. VII, vol. IX, 1, 1928). — M. Picotti a consacré une excellente dissertation à cette institution obscure et complexe du patriciat nouveau, créé par Constantin, dont de nombreux travaux, notamment ceux de Du Cange, Gaudenzi, Cipolla, Mommsen, Seeck, Cessi, Magliari et les nôtres, n'ont encore qu'insuffisamment éclairci le sens, le caractère et l'évolution. En la suivant jusqu'à la fin de l'Empire, principalement en Occident et ensuite chez les Ostrogoths, il distingue nettement, malgré l'obscurité des textes, d'un côté la classe des patrices, de l'autre le *patrice* impérial. Les patrices sont la première classe des sénateurs, de plus en plus nombreux, à vie, avec une tendance à l'hérédité, classés entre les consuls et les préfets du prétoire, sans attributions spéciales, avec quelques ornements particuliers, les *infulae*, le *cingulum*. Mais, dès l'époque de Valens, apparaît, avec une situation de fait plutôt que de droit, un patrice. C'est d'abord un haut fonctionnaire civil, favori tout-puissant, par exemple Eutrope, Anthémius, Antiochus, Procope ; puis, après l'époque de Stilicon surtout, c'est un des chefs militaires, soit romain, soit barbare, souvent en même temps maître de la milice. Il est alors le vrai maître de l'Empire ; les textes en donnent une sorte de liste officielle, où figurent par exemple Attale, Jovius, Constantius, Hélion, Felix, Petronius, et surtout Aetius, Ricimer et Gondebaud (probablement le futur roi des Burgondes). Ce patrice impérial est dès lors, à côté, souvent au-dessus de l'empereur, un chef de l'État, dont le pouvoir, sans base légale, varie selon les caractères et les temps. Il a son entourage, son office, sa caisse ; il représente souvent en Occident l'empereur d'Orient, qui est toujours souverain légal de tout l'Empire. Odoacre aurait voulu obtenir de Zénon ce titre de patrice. En Orient, après Anthémius, deux patrices seuls ont eu les mêmes pouvoirs que ceux d'Occident : Aspar et Zénon. Sous les Ostrogoths, sauf Tuluin, tuteur militaire d'Athalaric, il n'y a eu que des patrices sénatoriaux.

Ch. Lécrivain.

— O. Tafrali. *La cité pontique de Dionysopolis* (Paris, Geuthner, 1927, in-8°, 79 p. et 16 planches). — Exposé intéressant des fouilles exécutées en 1920 par M. Tafrali à Baltchic, petit port de la Dobroudja méridionale, situé sur l'emplacement d'une ville antique que les monnaies et les inscriptions ont permis d'identifier avec Dionysopolis, colonie grecque soumise par les Romains en 29 avant notre ère, mais restée ville libre avec sa constitution, sa boulè, son dêmos, son magistrat (πρώτη ἀρχή), ainsi qu'en témoignent les inscriptions. Après avoir délimité l'emplacement de l'Acropole, M. Tafrali a exploré à fond un mausolée romain du IIe siècle déjà connu, montrant un curieux compromis entre l'inhumation et l'incinération. Près d'un cadavre calciné il a trouvé une trousse chirurgicale d'instru-

Digitized by Google

ments en bronze, ainsi qu'un matériel funéraire, dont une statuette d'Osiris et des monnaies échelonnées d'Antonin à Gordien III. L. B.

Histoire d'Afrique. Islam. — A. KAMMERER. *Essai sur l'histoire antique d'Abyssinie* (Paris, Geuthner, 1925, in-8°, 198 p., 45 planches et 4 cartes ; prix : 60 fr.). — Depuis une trentaine d'années ont paru des travaux importants sur l'Abyssinie dans l'antiquité, principalement les cinq volumes de la *Deutsche Aksum Expedition* (1913) et les ouvrages fondamentaux de Conti-Rossini. En 1922 a même été créée une revue consacrée à l'étude des problèmes linguistiques et historiques : *Aethiops*. M. Kammerer, qui est diplomate, n'a pas prétendu présenter des recherches personnelles inédites, mais une synthèse claire et documentée de nos connaissances sur le royaume d'Aksum, surtout à son apogée, au IVe siècle ap. J.-C. L'Abyssinie a ce privilège rare en Afrique d'avoir une histoire personnelle. Nous savons peu de choses sur ses relations avec l'Égypte pharaonique par le port d'Aksum, Adulès, et avec les Grecs ; mais, entre le Ier et le VIIe siècle, les documents permettent de reconstituer un royaume fort qui, après avoir réalisé la fusion ethnique, est assez puissant pour entreprendre une politique d'expansion dans la péninsule arabique. Avec Ezana, contemporain de Constantin, le christianisme devient la religion officielle, puis prend, au début du Ve siècle, son caractère monastique et sa forme monophysite. M. Gautier a indiqué, dans son livre sur le Sahara, l'importance de cette conversion pour les Romains ou plutôt pour les mercantis grecs d'Égypte, qui mirent le royaume d'Aksum en état de conquérir le royaume Himyarite et provoquèrent le choc en retour de l'Islam. La conquête musulmane isola l'Abyssinie qui, jusqu'au XVe siècle, n'eut plus d'histoire. Le livre de M. Kammerer se termine par deux appendices qui présentent des documents nouveaux : le premier concerne les monnaies aksumites inédites de la Bibliothèque nationale, qui permettent de déterminer de nouveaux noms de rois ; l'autre s'applique aux monuments mégalithiques découverts par le P. Azaïs, notamment aux colonnes phalliques, dont l'étude présente un intérêt de premier ordre pour la connaissance de la préhistoire et de la protohistoire de l'Abyssinie Ch.-A. JULIEN.

— R. BASSET. *Mille et un Contes, récits et légendes arabes* (Paris, Maisonneuve, 1924-1927, 3 vol. in-8°, 562, 503, 629 p.). — L'érudition de l'ancien doyen de la Faculté d'Alger était exceptionnelle. S'appliquant au folklore arabe, elle lui a permis de constituer un recueil de contes, récits et légendes qui, par sa richesse et sa sûreté, constitue un modèle du genre. Délaissant les grands recueils antérieurs, comme les *Mille et une Nuits* ou le *Livre de Sindbad*, dont il promettait une étude spéciale, et n'utilisant qu'avec discrétion les contes populaires, R. Basset a surtout puisé dans les œuvres des écrivains : moralistes, historiens, hagiographes, voyageurs, commentateurs, polygraphes. Presque toujours, il a traduit les contes sur les originaux et les a complétés par des notes destinées à faciliter l'étude des thèmes. Au total, le tome I comprend 82 contes merveilleux et 229 contes plaisants ; le tome II, 93 contes d'amour et 192 contes divers ; le tome III, 380 légendes religieuses. C'est dire l'extraordinaire richesse de ce recueil, où ethnographes, historiens des religions, spécialistes des questions islamiques trouveront abondamment à puiser. On remarquera l'ampleur de la bibliographie qui précède les contes du tome I (p. 5-52). Ch.-A. J.

— Commandant GILLIER. *La pénétration en Mauritanie. Découverte, exploration,*

Digitized by Google

conquête. La police du désert et la pacification définitive (Paris, Geuthner, 1926, in-8°, XII-359 p. et 2 cartes). — A l'heure où l'on discute le ou plutôt les projets de transsaharien, le livre du commandant Gillier prend un intérêt d'actualité. Mais sa véritable valeur est d'ordre documentaire, car l'auteur a été mêlé de près aux événements contemporains qu'il décrit, et ses réflexions, fondées sur l'expérience, ont du poids. Son ouvrage comprend deux parties : d'abord, le récit de la pénétration mauritanienne, depuis le périple d'Hannon jusqu'en 1925 ; ensuite, un exposé de la situation en 1925, avec l'indication des moyens qui permettraient de réaliser la pacification mauritanienne. Dans la première partie, l'intérêt véritable commence à l'action de Faidherbe et surtout à la politique de Roume, à partir de 1902. L'homme le plus marquant de la période de pénétration active n'est pas un général, mais un commissaire du gouverneur, Coppolani. Rien de plus original, je dirai même de plus savant, que l'action pacifique de cet homme, fondée sur une connaissance approfondie du maraboutisme et des confréries, qui parvint à faire de l'Islam le fourrier de la politique française. Après l'assassinat de Coppolani, la méthode militaire reprit le dessus avec l'occupation de l'Adrar, en 1909, par le colonel Gouraud.

A-t-elle abouti à la pacification? En aucune manière. On peut voir, en dépit des goums et des unités méharistes, les dures luttes auxquelles ont été soumises nos troupes de 1923 à 1925. Peut-on espérer la réaliser quelque jour? Non, tant que le Sud-Marocain ne sera pas soumis et que le Rio de Oro servira de lieu d'asile aux Maures. Or, le front saharien du Maroc et le Draa sont loin d'être pacifiés et les Espagnols refusent d'accorder aux Français le droit de suite. La Mauritanie ne peut tirer de ses propres forces sa sécurité, et notre politique dans ce pays se soldera longtemps encore par des combats coûteux et à peu près inutiles.

Ch.-A. JULIEN.

— A. SANHOURY. *Le Califat. Son évolution vers une Société des Nations orientale* (t. IV des *Travaux du Séminaire oriental d'études juridiques et sociales*. Paris, Geuthner, 1926, in-8°, XVI-627 p.). — M. Édouard Lambert, directeur de l'Institut de droit comparé de Lyon, après avoir dirigé l'École khédiviale du Caire, a ouvert la série des *Travaux du Séminaire oriental* par un ouvrage copieux d'un étudiant égyptien sur le Califat. Ce livre a vu le jour dans une période trouble pour l'Islam qui, à la suite des décisions de la Grande Assemblée d'Angora, se trouve sans calife. Mis devant le fait accompli, les Musulmans lettrés éprouvent le besoin d'étudier, à nouveau, les origines du Califat, les conditions de son développement et les perspectives de sa rénovation. Le Congrès du Caire, après avoir proclamé que le calife doit « cumuler les deux pouvoirs spirituel et temporel », s'est dissous sans proposer de solution, laissant libre cours aux hypothèses et aux suggestions. M. Sanhoury a réuni des documents et fourni des commentaires qui permettent d'étudier le problème du Califat du point de vue doctrinal et pratique. Il a marqué l'évolution d'une institution d'abord purement religieuse (La Mecque) qui prend un caractère secondairement politique (Médine) pour aboutir à un organisme principalement politique (Omayyades, Abbasides, Ottomans). Puis, après avoir décrit, avec un luxe de détails et de citations qu'il aurait pu modérer, la situation présente des États musulmans, M. Sanhoury propose que le nouveau Califat comprenne un calife, élu par une assemblée générale, avec des attributions religieuses, et une Société des Nations orientales avec des attributions politiques.

Digitized by Google

Ce projet soulève évidemment des difficultés d'application qui n'échappent pas à l'auteur ; mais, après les critiques radicales d'Abd al Razik, après les suggestions animées d'un esprit internationaliste de Bereketullah, il nous est un nouvel exemple du travail qui s'opère dans les esprits des Musulmans cultivés depuis la décision radicale de Mustapha Kémal. Le livre de Sanhoury constitue actuellement le meilleur répertoire de faits et de discussions relatifs au Califat. Ch.-A. J.

Allemagne. — Bruno FRANK. *Les Journées du Roi.* Traduit de l'allemand par Joseph DELAGE (Paris, V. Attinger, 1928, in-16, 223 p.). — Ce roman, qui a eu un immense succès en Allemagne, prétend peindre Frédéric II vers 1782. Un roman comprend par définition le faux et le vrai. Si l'histoire est une science « incertaine » et ne produit que des à peu près, combien plus est inexact un livre où l'auteur a entremêlé dans un effort d'imagination le vrai, qu'il trouvait dans ses sources, avec des détails faux créés par lui ou même empruntés à de mauvais auteurs. Une pareille œuvre est toujours inférieure à la réalité, et surtout quand elle prétend peindre un grand homme. Ce ne sont même pas des « Journées » *romancées* du vrai Frédéric que nous a données M. Frank, mais un produit encore inférieur, un roman historique imprégné d'un sentimentalisme systématique qui a rendu encore plus faux ce tableau composé d'éléments hétérogènes. Il confirme donc cette vieille observation, que là surtout où les documents abondent, le roman ne peut tracer un tableau d'un effet aussi puissant que l'histoire, car on se demande sans cesse en lisant le roman : où le vrai finit-il là dedans, où le mensonge commence-t-il?

Émile LALOY.

Amérique latine. — Louis GUILAINE. *L'Amérique latine et l'impérialisme américain* (Paris, Armand Colin, 1928, in-16, IX-274 p. ; prix : 14 fr.). — Intéressant ouvrage de vulgarisation, malheureusement trop dépourvu de références et de bibliographies. Puis, le plan n'en apparaît pas nettement, et l'on a un peu l'impression d'articles cousus bout à bout. Néanmoins, on lira avec intérêt les chapitres consacrés aux diverses manifestations de l'impérialisme nord-américain et à ce que M. Guilaine appelle la « diplomatie du dollar » : la mainmise sur « Cuba libre », les coups de force de Saint-Domingue et surtout de Haïti, l'invasion du Nicaragua, la constitution de la république vassale de Panama, l'occupation de Honduras. Un chapitre intéressant est consacré aussi à la « révolution mexicaine », dont l'auteur montre la légitimité, et qui n'a jamais eu le caractère bolcheviste, comme l'a prétendu M. Kellogg. Toutes ces entreprises sont le fait, non du peuple américain dans son ensemble, mais de ses tout-puissants capitalistes, qui considèrent l'Amérique centrale comme un champ réservé à leurs spéculations commerciales et surtout financières.

M. Guilaine montre aussi la déviation de la fameuse doctrine de Monroe, que l'impérialisme américain emploie comme arme de guerre pour justifier son emprise sur l'Amérique espagnole. L'Union panaméricaine est, en réalité, aux mains des gouvernants de Washington. Mais ceux-ci doivent compter avec les résistances de quelques puissants États de l'Amérique du Sud (de la République argentine, du Brésil et du Chili, qui ont tenté de s'unir par une alliance permanente, l'A. B. C.). C'est que ces pays, à peu près délivrés des troubles intérieurs, se développent merveilleusement. L'auteur, à ce sujet, caractérise avec bonheur leurs institutions et leurs mœurs politiques, la fusion des races qui s'opère chez eux, et enfin les influences intellectuelles qu'ils subissent ; ils regardent vers la péninsule hispanique

Digitized by Google

et aussi vers la France, qui jouit encore chez eux d'un grand prestige. Par contre, au point de vue économique, l'Europe a été supplantée par les États-Unis, et c'est bien New-York qui est le pôle financier de l'Amérique latine. H. S.

Danemark. — Hans JENSEN. *Frankrig efter 1815* (Copenhague, H. Koppel, 1927, in-8°, 390 p., fig.). — La librairie Koppel de Copenhague, ayant publié une traduction illustrée des six volumes de « l'Histoire de France racontée à tous », de MM. Funck-Brentano, Battifol, Jacques Boulenger, C. Stryienski et Louis Madelin, a chargé M. Hans Jensen d'en écrire la suite. Il s'en est acquitté de la façon la plus heureuse, en homme qui dominait son sujet et chez qui la sympathie pour notre patrie s'allie à une large compréhension des phénomènes politiques et à un noble sentiment de ce qu'on doit à l'humanité. On ne peut que lui être reconnaissant d'avoir aussi bien exposé à ses compatriotes les origines les plus proches de la France actuelle. Émile LALOY.

États-Unis. — Allen FRENCH. *The taking of Ticonderoga in 1775; the British story. A study of captors and captives* (Cambridge, Mass., at the Harvard University Press ; et Londres, Humphrey Milford, 1928, 90 p. ; prix : 11 s. 6 d.). — On sait que le fort de Ticonderoga fut pris par les troupes américaines, commandées par Ethran Allen et Benedict Arnold. Jusqu'ici, cet événement militaire, assez médiocre en soi, mais d'une portée considérable pour la guerre de l'indépendance américaine, nous était connu surtout par le témoignage des vainqueurs, en particulier des commandants en chef qui, d'ailleurs, ont présenté les faits d'une manière différente ou même contradictoire. M. French a retrouvé dans les *Gage Papers* les rapports de deux officiers anglais faits prisonniers. Une étude comparée de ces documents provenant des deux côtés a permis à l'auteur de donner de cet épisode un récit que l'on peut considérer comme définitif. Les appendices contiennent une bibliographie raisonnée des livres et des sources. Ch. B.

France. — Henri BOURDE DE LA ROGERIE. *Les fondations de villes et de bourgs en Bretagne du XIe au XIIIe siècle* (38 p. ; extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, ann. 1928). — Étude d'une érudition très sûre et très précise et qui présente un grand intérêt, même pour l'histoire générale des villes. L'auteur prouve qu'il y a très peu de villes bretonnes dont l'existence soit antérieure à l'époque féodale. La plupart sont des villes féodales, qui se sont créées autour du château seigneurial ; leur population se compose d'officiers de la seigneurie, d'ecclésiastiques et de marchands, souvent peu nombreux. Les privilèges sont accordés, non aux bourgeois, mais aux moines, qui ont fondé l'église paroissiale. La vie administrative se concentre dans la paroisse, et il y a très peu de municipalités avant le XIVe siècle. M. Bourde de La Rogerie montre encore, contrairement à ce que prétendait Arthur de La Borderie, égaré par son patriotisme breton, qu'il n'y a presque pas de commerce maritime dans la péninsule armoricaine avant le XIIIe siècle, si l'on en excepte le port de Nantes. Il se créa des villes « fluvio-maritimes » à l'entrée des estuaires ; mais c'étaient moins des ports que des têtes de pont. Dans la renaissance maritime qui se produit au cours du XIIIe siècle, Saint-Malo joue déjà un rôle fort important ; mais c'est une ville très peu bretonne : elle a été peuplée surtout par des étrangers, des « bannis » et des aventuriers. — Ce très intéressant travail contribue à montrer que les institutions municipales ne se sont guère développées que dans les régions ayant une notable activité commerciale. H. S.

Digitized by Google

— Paul HARSIN. *Étude critique sur la bibliographie des œuvres de Law, avec des mémoires inédits* (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liége, fasc. XXXIX. Liége, Vaillant-Carmane, et Paris, Éd. Champion, 1928, in-8°, 128 p.; prix : 18 fr.). — Bien que très importants pour l'histoire financière et l'évolution de la pensée économique du XVIIIe siècle, les écrits de Law n'ont jamais eu de bonne édition (celle de Daire est très défectueuse), et il reste à publier beaucoup de ses mémoires, encore manuscrits. C'est une contribution à cette édition que nous donne M. Harsin, non seulement en publiant onze de ces écrits, qui s'échelonnent de 1707 à 1724, quelques-uns très importants, — notamment trois mémoires sur la banque de 1717 et son *Idée générale du nouveau système des finances* de 1719, — mais aussi en nous donnant une étude critique, très bien informée et pénétrante, sur la bibliographie des œuvres de Law. Ce travail apporte aussi des données nouvelles sur la biographie du personnage, qui est parfois encore obscure pour l'époque antérieure à 1711. On voit que les projets de Law, en 1715, ont été pris très au sérieux, non seulement par le duc d'Orléans, mais par le contrôleur général Desmarets. M. Harsin, en un mot, apporte beaucoup de nouveau et complète de façon heureuse le travail de Mann (*Die Vorgeschichte des Finanzsystems von John Law*, dans le *Schmollers Jahrbuch* de 1913), auquel d'ailleurs il rend pleine justice. H. S.

— Jean SAVINA. *Le conventionnel Guezno du Finistère, 1763-1839* (Quimper, impr. bretonne, 1928, in-8°, 157 p.). — Cette excellente monographie, parfaitement documentée et agréablement écrite, mérite d'être retenue par l'histoire générale. Guezno n'est qu'une figure de troisième plan; mais, à cause de cela même, il représente assez bien la masse des hommes de la Révolution; il apparaît comme ayant été un adhérent fervent, quoique modéré, des idées nouvelles. Négociant dans le petit port d'Audierne, il prend d'abord une part active, depuis 1788, à l'administration de sa ville natale, puis il se distingue comme membre de l'administration départementale du Finistère. Élu à la Convention, ses idées le rapprochent des Girondins; cependant, il vote la mort du roi et, par patriotisme, il accepte la domination montagnarde; dans les missions dont on le charge, il se montre toujours modéré et humain. Il est encore élu membre des Cinq-Cents, sous le Directoire; mais, dès 1798, il se retire de la politique, devient receveur des douanes à Audierne, poste qu'il occupe jusqu'en 1815. A cette date, bien que valétudinaire, inoffensif et aimé de tous dans son pays à cause de son désintéressement et de sa bienfaisance, il est exilé, comme régicide, par le gouvernement de la Restauration; malgré de nombreuses interventions, même de ses adversaires politiques, il ne peut rentrer en France qu'après la Révolution de 1830. M. Savina nous donne aussi de nombreux renseignements intéressants sur la vie politique du pays d'Audierne et du Finistère, principalement pendant la période révolutionnaire. H. S.

— Henri JANIN. *Augustin Rousseau, maître d'armes du Dauphin, 1748-1794* (Versailles, librairie Mercier, et Paris, librairie de l'Opéra, 1928, 131 p.; prix : 10 fr.). — Biographie d'un personnage obscur qui fut « maître des exercices militaires des enfants de France, maître d'hôtel de la comtesse d'Artois et seigneur de Beauplan ». Arrêté trois fois, le 18 août 1792 (rendu à la liberté le 3 septembre), le 21 septembre 1793 (mais acquitté le 29 décembre 1793), et enfin le 29 avril 1794, il fut envoyé à l'échafaud dans une fournée de trente-neuf accusés convaincus en

Digitized by Google

bloc « de s'être déclarés les ennemis du peuple et d'avoir conspiré contre sa liberté, sa sûreté et sa souveraineté » le 25 messidor an II. On publie dans cette brochure toutes les pièces concernant la triple détention d'Augustin Rousseau et son exécution sur « la place du ci-devant Trône ». Le tableau généalogique de sa famille nous apprend qu'il épousa Julie-Françoise Genet, sœur de Jeanne-Louise-Henriette, qui fut Mme Campan, et d'Edmond, qui fut quelque chose comme un ambassadeur de la République française aux États-Unis. L'auteur ne sait de Genet que ce qu'en a dit Mme Campan dans ses Mémoires ; il paraît ignorer que son rôle a fait l'objet de plusieurs études en France et en Amérique. Par ces petits côtés, sa brochure intéresse l'histoire de la Révolution française et même, incidemment, la biographie de la reine Hortense. Ch. B.

— *Pages choisies de Jean Jaurès*, nouvelle édition avec introduction et notes par Paul Desanges et Luc Mériga (Paris, Rieder, 1928, in-8°, 288 p. ; prix : 15 fr.). — Ces « pages » ont été fort bien choisies. Les auteurs se sont appliqués à nous faire connaître des discours et des articles du grand orateur et penseur, qu'on aurait beaucoup de mal à se procurer. MM. Desanges et Mériga ont réparti ces extraits entre un certain nombre de rubriques : *philosophie ; art et socialisme ; éducation du peuple ; portraits historiques ; l'avenir de l'humanité ; le socialisme ; pour la paix.* — Chacune de ces sections est précédée d'une courte notice, sobre et précise, et d'une bibliographie soigneusement dressée. Le lecteur, à quelque parti qu'il appartienne, sera frappé par la hauteur de vues, la largeur d'idées, le style remarquable de ces pages. Nulle emphase, mais beaucoup d'émotion vraie et de poésie. L'historien remarquera aussi à quel point Jean Jaurès était renseigné sur l'histoire politique, économique et sociale de la France ; on voit encore que cet internationaliste était un fervent patriote, au sens le plus large et le plus élevé du mot. Quand se décidera-t-on à publier les œuvres complètes de cet admirable écrivain? H. S.

— Suzanne Solente. *Table alphabétique du catalogue de la collection Dupuy*, par Léon Dorez (Leroux, 1928, xxiv-691 p. ; prix : 30 fr.). — L'introduction nous renseigne d'une façon précise sur la manière dont s'est formée cette collection, si riche en copies de documents historiques. Le catalogue rédigé par Dorez remplit deux forts volumes ; la table dépasse le chiffre de 700 pages ; c'est dire l'énorme labeur fourni par Mlle Solente, archiviste paléographe (1921), qui a déjà publié un article documenté de première main sur les manuscrits des Dupuy au tome LXXXVIII (1927) de la *Bibliothèque de l'École des chartes* (page 563, au lieu de *Rioms*, il faut lire Rions).

— La *Vie intellectuelle* est une revue mensuelle qui paraît sous la direction et à l'adresse de M.-V. Bernadot (35, avenue de la Cour-de-France, à Juvisy ; petit in-8° ; prix de l'abonnement pour la France : 30 fr.). — Elle est publiée avec l'imprimatur de l'évêque de Versailles et déclare nettement qu'elle veut être « une revue catholique, au sens le plus simple, le plus franc et aussi le plus vaste du mot ». — Dans la première livraison (octobre 1928), les articles sont distribués en cinq sections : 1° Questions religieuses. M. J. Lagrange. La divinité de Jésus (parle des miracles et des prophéties). — E. Lajeunie. Romanisme et catholicisme (à propos d'une conférence de Wilfrid Monod sur l'encyclique *Mortalium animos*). — Ed. Leclef. Nouvelle synthèse thomiste (recommande la lecture du *Saint Thomas d'Aquin*, par N. de Bruyne, bien que l'auteur se soit cantonné dans l'ordre

Digitized by Google

purement naturel). — Notes sur le *Luther* de Jacques Maritain et sur l'avenir religieux de l'Angleterre (selon Hilaire Belloc, qui appelle et annonce une « résurrection de l'Esprit » qui peut seule empêcher le triomphe du « socialisme d'État et l'administration mécanique de tous par quelques-uns »). = 2° Religion et cité. Jacques MARITAIN. Saint Thomas et l'unité de la culture chrétienne (saint Thomas a préparé l'outillage métaphysique de l'intelligence dont la culture chrétienne a besoin. « Nous allons vers un nouveau Moyen Age, vers une unité et une universalité retrouvées de la culture chrétienne. »). — J.-T. DELOS. L'unité de l'Occident et l'association des Universitaires catholiques allemands. — M.-V. BERNADOT. Entre le chemin de Rome et celui de Moscou? (« nous regardons vers Rome, symbole de l'antique volonté d'organisation et de conquête »). = 3° Les missions. Georges GOYAU. Saint Louis et l'idée de mission (Louis IX nous apparaît comme un des premiers représentants d'une idée qui commençait de se juxtaposer à celle de croisade, l'idée de mission mise en pratique par les moines mendiants, familiers de Blanche de Castille. Conférence qui a été lue et discutée au Congrès d'Oslo). = 4° Philosophie et sciences. A. FOREST. Autour de la notion de philosophie chrétienne (à propos des ouvrages d'Émile Bréhier, L. Brunschwicg, E. Gilson, H. Gouhier, J. Rimaud). = 5° Questions sociales. G. RABEAU. Le Bolchevisme ; sa philosophie (et notamment celle de Lénine). — J. DANEL. Quelques signes de l'évolution moderne du droit : les modifications récentes au régime du contrat de travail. — M. VINCENT. La République mondiale (oppose les vues de Paul Milioukof à celles de Wells).

Grande-Bretagne. — *Calendar of State papers, foreign series, of the reign of Elizabeth.* Vol. XXI, part 2. June 1586-march 1587. Edited by Sophie Crawford LOMAS and Allen B. HINDS (Londres, H.M's stationary office, 1927, XX-522 p. ; prix : 1 l. 15 s.). — Dans ce volume est contenue l'analyse des documents conservés au P. R. O. sur les rapports entre l'Angleterre et les Pays-Bas jusqu'à la fin de mars 1587, sur la mission dont Dudley, comte de Leicester, avait été chargé et qui n'avait pas donné de résultats satisfaisants. La reine souhaitait faire la paix, mais une paix avantageuse ; ses désirs se heurtaient à la fois à la méfiance des États généraux de Hollande et à la duplicité des Espagnols. — Quelque flottement dans la distribution des matières dans ce volume et des erreurs qui ont exigé un assez long erratum s'expliquent par la maladie et la mort de Mme Lomas. Son successeur, M. Hinds, s'est tiré au mieux de circonstances difficiles. Ch. B.

— *Report on the manuscripts of the late Reginald Rawdon Hastings, esq., of the Manor House, Ashby de la Zouche.* Vol. I (Histor. mss. Commission. Londres, H.M's stationary office, 1928, XVIII-545 p. ; prix : 10 s. 6 d.). — Les archives de la famille Hastings, conservées au manoir d'Ashby La Zouche, sont considérables ; l'inventaire ne comprendra pas moins de dix-huit sections réparties en quatre volumes. Le t. I se rapporte seulement aux quatre premières sections contenant : 1° les pièces anciennes (*Ancient deeds*) ; 2° des documents intéressant l'administration du manoir ; 3° des comptes et inventaires ; 4° des mélanges : recettes de médecine et quelques traités théologiques de la fin du XVIe siècle. Les *Ancient deeds*, qui remontent jusqu'au début du XIIIe siècle, intéressent spécialement le comté et les comtes de Leicester. L'introduction, rédigée par M. Francis Bickley, fournit beaucoup de détails en partie nouveaux sur la famille seigneuriale des Hastings qui entre dans l'histoire au temps de la conquête normande, mais dont la

Digitized by Google

généalogie ne peut être établie avec certitude que depuis le XIIIe siècle. L'index, dressé aussi par M. Bickley, ne comprend pas moins de cent pages. Ch. B.

— *Journal of the Commissioners for trade and plantations from January 1722-1723 to December 1728*, preserved in the P. Record office (Londres, His Majesty's stationary office, 1928, 481 p.; prix : 1 l. 10 s.). — Ce volume intéresse au plus haut point l'histoire du commerce de l'Angleterre avec ses colonies et possessions anciennes ou récentes d'Amérique et d'Afrique ; par contre-coup, il touche aussi la France en beaucoup d'endroits, notamment en ce qui concerne les pêcheries de Terre-Neuve, objet, comme on sait, de contestations fréquentes entre les deux gouvernements depuis le traité d'Utrecht. En ce qui concerne l'Afrique, on ne saurait négliger quelques indications sur la baie d'Arguin, déjà fréquentée par des navires français. Il faut signaler, en outre (p. 48), la mention d'un « Extrait du registre des déclarations des capitaines de vaisseaux particuliers venant de la mer, tenu au Bureau des classes à Nantes, du 9 octobre 1723 », et un « Extrait des registres du greffe du siège général de l'Amirauté de Nantes, du 11 octobre ».

Ch. B.

— F. Howard Collins. *Authors' and printers' dictionary*. 6e édit. (Londres, Humphrey Milford, XVI-406 p. à deux colonnes ; prix : 3 s. 6 d.). — Ce petit dictionnaire, publié pour la première fois en 1905, en est arrivé à une sixième édition, qui a été revue de près. Ce succès est une preuve de son utilité à la fois pour les auteurs quand ils établissent leur « copie » et pour les imprimeurs. Tous ont besoin d'être guidés pour l'emploi des différents caractères, des diphtongues *ae*, *oe*, des abréviations, dont l'usage se répand de plus en plus, surtout pour les titres honorifiques, commerciaux ou autres, de la ponctuation, des majuscules, etc. L'étranger est assez enclin à trouver que dans les titres des livres anglais on abuse des majuscules et, bien que le mot *capitalization* occupe plus de trois colonnes, le dictionnaire ne donne pas d'indication précise sur ce point particulier. Quoi qu'il en soit, ce manuel de poche peut être consulté avec fruit, même par les auteurs écrivant dans une autre langue que l'anglais. Ch. B.

Italie. — Emanuele Filiberto, duca di Savoia. *I Diari delle campagne di Fiandra*, publiés par Elvira Brunelli, avec introduction de Pietro Egidi (Turin, Soc. storia subalpina, 1928, in-8°, XIX-207 p., un portrait et un fac-similé). — Les extraits donnés par Ricotti et par Romier, d'après une traduction française du XVIIIe siècle, ne rendent pas superflue cette reproduction fidèle de l'original espagnol, qui va de 1554 à 1561. C'est un vrai *diario*, écrit au cours des événements par le grand capitaine. Il y a naturellement des lacunes. Aucune allusion n'y est faite à l'événement capital, la victoire de Saint-Quentin. Par contre, il y est question des négociations qui aboutirent à la paix du Cateau. Mme Brunelli a enrichi son volume de précieuses lettres et relations du prince sur les campagnes de 1554 et 1557. Henri Hauser.

— Dans la *Revue de l'Alliance française* (octobre 1928), M. Hubert Morand signale à l'attention du public lettré les *Pages françaises sur Gênes la Superbe*, par M. Gaston-E. Broche, agrégé de l'Université de France, chargé de cours à l'Université royale de Gênes. C'est une anthologie, avec une introduction et des notes fort intéressantes de ce que les écrivains français ont dit de cette ville entre 1728 et 1854, c'est-à-dire de Montesquieu à Michelet.

Digitized by Google

Pologne. — Stanislaw Hoszowski. *Ceny we Lwówie w XVI i XVII wieku* [Les prix à Lwów aux XVIe et XVIIe siècles] (Lwów, Warszawa, Instytut Nowy Swiat 72, 1928, in-8°, VIII-328 p.). — Cette dissertation a été élaborée avec le soin qui caractérise les travaux historiques polonais récents. L'auteur s'est livré à d'immenses dépouillements des registres et comptes conservés à Lwów. Malgré leurs lacunes, ils ont permis d'établir solidement les conclusions suivantes : pendant la première moitié du XVIe siècle, le prix des marchandises n'a subi qu'une faible hausse. Pendant la deuxième, jusqu'en 1601-1610 inclusivement, une hausse considérable, avec une seule crise de 1581 à 1590. De 1610 à 1630, légère baisse des prix, à laquelle succède une hausse insignifiante, puis une forte hausse de 1651 à 1660. Le maximum des deux siècles est alors atteint ; une baisse soudaine lui succède, après laquelle jusqu'à la fin du XVIIe siècle les prix ne varient presque plus de niveau. Pendant ces deux siècles, la hausse des prix des produits alimentaires, des céréales surtout, est plus constante, plus ininterrompue et en même temps plus accentuée que celle des autres marchandises. Les prix de 1691 à 1700 sont environ 200 % plus hauts que ceux de 1621-1625 (et même 600 fois plus élevés pour les comestibles). Mais c'est surtout le blé qui renchérit. Son augmentation fut de 1,600 %. Les salaires, de 1621 à 1700, n'augmentèrent, en revanche, que de 50 % ; comme les frais d'entretien augmentèrent simultanément de plus de 400 %, il en résulta une baisse de 60 % dans la puissance d'achat des salaires. Les loyers subirent une hausse importante pendant la première moitié du XVIe siècle, une hausse faible pendant la première moitié du XVIIe, une baisse décisive pendant la deuxième moitié du XVIIe. L'intérêt des capitaux, de 5 % au milieu du XVIe siècle, monta à 7 % à la fin du XVIIe.

Émile Laloy.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

LE MARÉCHAL D'ESTRADES ET SES CRITIQUES

A propos de l'article de M. Jusserand paru dans la *Revue historique*, t. CLVIII, p. 225-254, MM. de Saint-Léger et Lemaire nous ont adressé la lettre suivante que nous nous empressons de publier, en la faisant suivre d'une réponse par M. Jusserand. [NOTE DE LA RÉDACTION.]

LETTRE DE MM. DE SAINT-LÉGER ET LEMAIRE

M. J.-J. Jusserand défend la mémoire du maréchal d'Estrades avec un « acharnement » qu'il nous accuse à tort d'avoir mis à l'attaquer. Qu'il veuille bien relire la première partie de notre Introduction où est résumée — en attendant l'ouvrage que nous préparons — la vie de Godefroi d'Estrades, et il conviendra que nous avons rendu pleinement justice au diplomate et au capitaine. « Peu d'existences », écrivons-nous p. XII, « furent aussi bien remplies que la sienne. Ce petit gentilhomme, qui ne devint comte qu'en 1653 et qui, comme l'a écrit Wicquefort, « ne « possédait de latin que celui de son bréviaire », s'était élevé peu à peu aux honneurs grâce à sa bonne humeur, sa souplesse, son dévouement à ses protecteurs, grâce aussi à sa façon de « faire son profit de tout, avec un jugement, un sens, un discernement exquis ». Il fut, comme le dit Saint-Simon, un des grands personnages qui ont illustré le règne de Louis XIV « par son adresse, sa capacité, son habileté « dans les grandes négociations, son esprit, sa sagesse, sa vigueur dans les occasions « qui en demandoient, et aussi par sa capacité militaire[1] ». M. Jusserand lui-même n'en fait pas un plus bel éloge. Il s'est contenté d'ajouter aux renseignements précis qu'il a puisés chez nous quelques citations bien connues des *Mémoires* de Saint-Simon et des *Historiettes* de Tallemant des Réaux.

Mais une étude approfondie de la correspondance de Godefroi d'Estrades nous a conduits aux conclusions suivantes : la première partie (p. 1-150) du petit volume publié à Amsterdam en 1718 sous le titre d'*Ambassades et négotiations de Monsieur le comte d'Estrades* ne contient que des pièces fausses ou falsifiées ; l'au-

1. L'un de nous qui, d'après M. Jusserand, « interprète au pire tout ce qui concerne d'Estrades », n'a-t-il pas écrit, après avoir fait connaître tout ce que Dunkerque doit à d'Estrades : « Pouvons-nous trouver dans l'histoire de notre ville un homme ayant joué un rôle aussi important et ayant eu une influence aussi grande sur sa destinée? » (Voir Dr L. Lemaire, *Le comte d'Estrades et la transformation du port de Dunkerque*. Bull. de l'Union Faulconnier, t. XXII (1925).)

Digitized by Google

teur de ces faux et falsifications est d'Estrades. Cela, M. Jusserand ne peut pas nous le pardonner. « Pour faire admettre », écrit-il, « que ce maréchal de France, cet ambassadeur, ce défenseur et preneur de villes, ce négociateur de quelques-uns des plus importants traités du siècle, estimé de tous, ait pu s'abaisser si gauchement et si bas, il faudrait des preuves bien fortes. Quelles sont celles qu'apportent ses critiques? Elles ne sont, à la vérité, rien moins que probantes. » Et M. Jusserand essaye de le démontrer.

Nous ne reprendrons pas son article point par point, et cela pour plusieurs raisons. Nous serions obligés de relever ses contradictions [1], son parti pris de ne pas comprendre [2] et d'embrouiller les choses les plus claires [3], ses arguments spécieux [4] et enfin sa conception de la science historique. Et cela nous conduirait trop loin. Aussi bien n'est-il pas nécessaire d'entrer dans de grands détails pour prouver qu'il s'est trompé.

* * *

Notre publication, dont le premier volume seul a paru, a pour titre *Correspondance authentique de Godefroi, comte d'Estrades, de 1637 à 1660.* Elle est destinée à remplacer la correspondance imprimée qui, pour la même époque, ne contient que des pièces apocryphes ou truquées, quelques-unes exceptées.

M. Jusserand ne s'occupe pas de la question d'authenticité (qui est l'objet essentiel de notre travail), sauf en ce qui concerne les premières pièces des *Ambassades*, qu'il ne peut se résoudre à considérer comme fabriquées. Voici ce qu'il en dit,

1. Par exemple, M. Jusserand écrit, p. 237-238 : « La lettre citée plus haut de Chapelain montre qu'il [d'Estrades] laissait lire volontiers ses pièces d'archives à ses intimes. Un témoignage de Mme de Motteville, dont il sera question plus loin, le confirme », et p. 244-245 il conteste la valeur du témoignage de Mme de Motteville.

2. Dans notre introduction, p. xxxv, nous faisons une citation du P. d'Orléans, qui dit que le P. de La Rue lui a fait voir un extrait qu'il a fait autrefois de sa main des lettres du maréchal d'Estrades au cardinal de Richelieu... « Le caractère du copiste », ajoute-t-il, « m'a tenu lieu de l'original : ceux qui le connaissent jugeront que j'ai pu en user ainsi ». M. Jusserand n'a pas compris, cf. p. 243, note 2 : « MM. de Saint-Léger et Lemaire prétendent que le P. d'Orléans met en cause d'Estrades lui-même, en invoquant le caractère du copiste. Le moins qu'on puisse dire d'une telle interprétation du mot copiste est qu'elle est singulièrement risquée. »

3. M. Jusserand confond les diverses éditions de la correspondance de d'Estrades. Les documents imprimés sont authentiques (même ceux provenant des papiers de Wicquefort), à l'exception de ceux qui ont paru pour la première fois en 1718 en tête des *Ambassades et négotiations* et qui ont été reproduits en tête des éditions de 1719 et 1743. — Au sujet de la destruction de pièces originales que possédait d'Estrades, M. Jusserand nous accuse de vouloir donner à entendre que l'auteur de la destruction était d'Estrades lui-même, « le faussaire, peu désireux de comparaisons entre originaux et copies ». Il y a là une accusation gratuite et une erreur. Si nous avions pensé à d'Estrades, nous l'aurions dit nettement. Mais c'est fort probablement l'abbé Muret qui a détruit les pièces originales qui faisaient double emploi ; — une erreur, car seuls les originaux des pièces qui avaient été imprimées ont été détruits. Les autres ont été respectés. Par exemple, de toutes les pièces concernant le rachat de Dunkerque en 1662, une seule a été conservée, parce qu'elle ne figurait pas dans les éditions. Cf. Dr L. Lemaire, *Le rachat de Dunkerque*. Bull. Union Faulconnier, t. XXI, 1924, pièce xxxiii.

4. Voir, p. 247, l'alinéa « La réponse est que... »

Digitized by Google

p. 243 : « Les faux les plus importants, si ce sont réellement des faux absolus, imaginés à l'avantage de d'Estrades, concernent une mission en Angleterre que Richelieu lui aurait confiée à l'automne de 1637... » M. Jusserand fait donc une distinction entre des « faux absolus » et de « maladroits remaniements de pièces vraies ». Les historiens n'ont pas autant que les diplomates le sentiment des nuances. Pour eux, un document falsifié n'a pas plus de valeur qu'un document fabriqué. N'étant pas authentiques, ils sont, l'un et l'autre, des faux. Il n'y a pas de faux relatifs.

M. Jusserand se donne ensuite beaucoup de peine pour prouver que d'Estrades *a pu* se rendre à Londres en novembre 1637, en se conformant aux instructions de Richelieu du 12 novembre, publiées par les *Ambassades*. Et, en effet, « il n'y a nulle impossibilité matérielle » à ce voyage. Mais, contrairement à ce qu'il pense, cela ne prouverait pas que les premières pièces des *Ambassades* fussent authentiques, ni même de « maladroits remaniements de pièces vraies ». Si M. Jusserand avait fait la critique de ces pièces, il aurait constaté que, dans la lettre du 24 novembre, d'Estrades fait allusion au voyage qu'il fit avec l'ambassadeur des États-Généraux, Vosbergen, et à la tempête qui rejeta leur navire sur les côtes d'Angleterre. Or, ce voyage eut lieu non en novembre 1637, mais en janvier 1638. D'Estrades se rendait en Hollande auprès du prince d'Orange, et non en Angleterre, où il n'aborda que par suite du mauvais temps. Sa prétendue mission auprès de Charles Ier est donc imaginaire, et les lettres y relatives sont apocryphes [1].

* * *

Notre travail n'aurait pas été complet si nous n'avions pas recherché l'auteur des faux. Pour M. Jusserand, d'Estrades est au-dessus de tout soupçon. Nous pensions comme lui, et l'idée ne nous est pas venue d'abord d'accuser un ambassadeur. Nous avons examiné le cas d'Abraham de Wicquefort et celui de quelques protestants français réfugiés en Hollande, et tout cela en vain. Nous avons bien dû enfin nous rendre à l'évidence.

Dans les *Mémoires* de Louis XIV, à propos du rachat de Dunkerque en 1662, Pellisson fait un retour en arrière et raconte les événements de 1652. On constate qu'il a eu connaissance des pièces fausses relatives aux tractations de Cromwell et de d'Estrades au sujet de Dunkerque.

Wicquefort, dans son *Histoire des Provinces-Unies*, relate la prétendue mission de d'Estrades en Angleterre en 1637 d'après les documents faux.

Mme de Motteville, dans ses *Mémoires*, et le P. d'Orléans, dans son *Histoire des révolutions d'Angleterre*, font de même. En 1684, Vittorio Siri envoya à son patron, le grand-duc de Toscane, une copie de la correspondance de d'Estrades et notamment des lettres fausses.

La série des documents apocryphes, qui ne fut imprimée pour la première fois qu'en 1718, était donc déjà connue du vivant de d'Estrades, et, qui plus est, de personnes qui avaient de bonnes relations avec lui. Sans parler du P. de La Rue, qui avait fait un « extrait des lettres du maréchal d'Estrades au cardinal de Riche-

1. Voir aussi d'autres preuves dans Ranke, *Englische Gesch.*, t. II, p. 349 ; F. Salomon, *Frankreichs Beziehungen zu dem scottischen Aufstand* (Berlin, 1890) ; Goll, *Recherches critiques sur l'authenticité des ambassades* (*Rev. histor.*, t. III et IV, 1877).

Digitized by Google

lieu », Pellisson, Wicquefort, Vittorio Siri et Mme de Motteville en avaient eu connaissance. Comment, si ce n'est par d'Estrades lui-même? Mme de Motteville déclare nettement que d'Estrades lui avait communiqué « son instruction [du 12 novembre 1637] et les lettres de ce grand ministre [Richelieu à d'Estrades, 2 décembre 1637], ses réponses [d'Estrades à Richelieu, 24 novembre 1637] et le détail de cette négociation ».

Il est facile d'avancer que Wicquefort a pu falsifier ces documents, que le P. d'Orléans, se fiant à la copie du P. de La Rue, a pu être trompé, que Mme de Motteville a pu se tromper, ou que ses Mémoires ont pu être interpolés [1]. C'est vite dit. Mais il faudrait le prouver, et c'est ce que M. Jusserand ne fait pas.

Quand on étudie de près certaines pièces des *Ambassades* et qu'on les confronte avec les documents authentiques, on constate qu'elles ont été fabriquées ou falsifiées à l'avantage de d'Estrades. Ainsi pour celles qui sont relatives à la prétendue mission en Angleterre en 1637 ; ainsi pour la lettre authentique du 22 juin 1657, par laquelle Mazarin félicitait le comte de la conduite de son fils à la prise de la ville de Nono, dans laquelle les lignes suivantes ont été introduites : « La relation que M. le duc de Modène et le prince de Conti en ont envoyé au Roi vous en donne tout l'honneur, pour avoir reconnu le chemin et avoir conseillé d'attirer la garnison dans les dehors du côté de la plaine, pendant que vous faisiez attaquer les ennemis du côté du chemin de la montagne par votre fils à la tête de son régiment, qui a emporté les traverses et la place, et pris prisonnier de guerre le comte de Saint-Maurice, gouverneur, et 2,000 Allemands. » Cette addition n'est pas, comme le dit M. Jusserand, « contre nature » ; d'Estrades ne s'est pas « abaissé à retirer du front de son fils, un débutant aux armées, le brin de laurier qu'avec la bonne grâce qui lui était propre le cardinal s'était plu à y poser ». Il n'a pas voulu briller aux dépens de son fils, mais en même temps que lui. Ce n'est plus un brin de laurier, c'est une couronne pour le père et le fils.

On trouvera ce texte et bien d'autres dans notre tome II. M. Jusserand aurait peut-être pu attendre qu'il ait paru pour se prononcer en toute connaissance de cause. Puisqu'il discute la conduite de d'Estrades, gouverneur de Dunkerque, lors du siège de 1651-1652, qu'il nous permette seulement de mettre les choses au point. Nous n'avons jamais dit et nous ne dirons pas dans notre tome II que le gouverneur a trahi, mais que ses faits et gestes ont eu quelque chose de suspect.

***

En somme, M. Jusserand ne nous a rien appris, pas même que les envoyés diplomatiques « étaient tenus (et ils le sont encore) de remettre des paraphrases plutôt que des copies littérales, lorsque le document original était, comme dans les cas cités, chiffré en tout ou en partie ». Malgré l'âpreté de ses critiques, nous lui sommes reconnaissants d'avoir signalé deux erreurs matérielles dans l'établissement de nos textes. Nous en prenons bonne note pour l'*erratum*. Quant à notre opinion, elle n'a pas changé : d'Estrades — ou son secrétaire — est bien l'auteur des faux. M. Jus-

1. Goll (*Rev. histor.*, t. VIII, p. 291) ne propose cette dernière explication que parce qu'il *n'ose* pas accuser d'Estrades « d'avoir trompé Mad. de Motteville, en lui communiquant des pièces fabriquées ». Goll avait donc entrevu la vérité.

Digitized by Google

serand aurait tort de prendre la chose au tragique. « Ce maréchal de France, cet ambassadeur, etc., etc... » n'a pas cru « s'abaisser si gauchement et si bas ». Pour lui, ce n'étaient que des « gasconnades de Gascon[1] », et pas autre chose.

A. DE SAINT-LÉGER. Dr L. LEMAIRE.

RÉPONSE DE M. JUSSERAND

Pour répliquer en détail à MM. de Saint-Léger et Lemaire, il me faudrait reproduire tout mon article ; je me bornerai à y renvoyer le lecteur ; il y verra, par exemple, que là où, selon mes contradicteurs, je me contenterais de citer, au sujet de d'Estrades, Saint-Simon et Tallemant des Réaux, je cite encore Vallier, Chapelain, Sourches et Louis XIV lui-même ; il constatera s'il y a inconsistance dans les deux passages où je parle de Mme de Motteville et il pourra apprécier la justesse de remarques comme celle-ci : « M. Jusserand fait donc une distinction entre des « faux « absolus » et de « maladroits remaniements de pièces vraies ». Les historiens « n'ont pas autant que les diplomates le sentiment des nuances. Pour eux, un document falsifié n'a pas plus de valeur qu'un document fabriqué. N'étant pas authentiques, ils sont l'un et l'autre des faux. Il n'y a pas de faux relatifs. »

Il ne saurait cependant être interdit de penser qu'il y a une différence entre des faux absolus, c'est-à-dire des pièces entièrement inventées et des pièces seulement remaniées, dont une partie est vraie et une partie est fausse. De purs historiens, sans aucune tare diplomatique, voient, comme moi, cette différence ; parmi eux, je citerai MM. de Saint-Léger et Lemaire, qui parlent, au début de leur réponse, de « pièces fausses *ou* falsifiées ».

On peut se demander, après cela, dans quelle catégorie ils rangent l'écrit de d'Estrades, publié par eux avec addition d'un mot au début et de l'amorce d'un paragraphe à la fin, additions qui facilitent leur raisonnement, mais ne sont pas dans le texte qu'ils reproduisent. Ils indiquent même, dans une note, p. 83 de leur ouvrage, que la totalité du paragraphe amorcé se trouverait dans ce texte, bien qu'il ne s'y en trouve pas un seul mot.

Je n'imiterai pas la manière dont ils raisonnent à l'égard de d'Estrades et je suis prêt à admettre que ces additions, bien que favorables à leur thèse, ne peuvent être attribuées qu'à quelque copiste imaginatif et infidèle.

Mais, quant au document lui-même, je ne crois pas pouvoir changer d'opinion. Le texte en question n'est aucunement une dépêche officielle « truquée » par d'Estrades « pour être communiquée au prince d'Orange », assertion purement gratuite ; c'est, selon toute vraisemblance, un de ces projets de conversations que les ambassadeurs dressaient dans les cas importants, et qu'ils étaient du reste invités à dresser, d'après leur jugement, en tenant compte non pas seulement des papiers reçus par eux, mais de l'état des choses là où ils étaient. Dans les instructions adressées, le 4 avril 1665, à Verneuil, Cominges et Courtin, ambassadeurs à Londres, en des circonstances graves, ils sont invités à bien réfléchir à leur premier entretien avec Charles II ; ils sont priés « d'en dresser ensemble le projet et de le bien concerter

1. L'expression est de M. Jusserand : « Si l'on peut y relever (dans la *Relation de la défense de Dunkerque*) cependant une ou deux gasconnades de Gascon... »

Digitized by Google

selon l'état auquel ils trouveront toutes choses ». On déclare même expressément qu'on s'abstient de « leur prescrire ici mot à mot ce qu'ils devront dire au roi de la Grande-Bretagne ».

MM. de Saint-Léger et Lemaire insistent beaucoup sur ce qu'ils appellent mes contradictions, mes incompréhensions, mes raisonnements spécieux. Les textes sont là et les vérifications sont faciles. Ils me reprochent aussi « d'embrouiller les choses les plus claires ».

Revenons donc au plus simple et au plus clair et, laissant de côté toute argumentation subsidiaire, rappelons quel est le sujet du débat. Selon MM. de Saint-Léger et Lemaire, d'Estrades est un faussaire. « C'est bien lui, » disent-ils, « qui a fabriqué les fausses pièces... Il fabriqua ou fit fabriquer par son secrétaire des documents comme d'autres faisaient ou faisaient faire leurs mémoires... Il parvint ainsi à imposer à l'opinion de ses contemporains et à la postérité l'image qu'il voulait qu'on eût de lui. »

Or, que sont ces fausses pièces fabriquées à une telle fin?

Des pièces dans lesquelles, selon ses accusateurs eux-mêmes, « il y a de nombreuses erreurs de dates et de lieux, des inexactitudes quand il s'agit des personnes, des détails fantaisistes, des bévues, des contradictions absolues avec des faits que nous connaissons par ailleurs. »

Il demeure, semble-t-il, permis de croire qu'un d'Estrades, désireux de se mettre en belle posture devant ses contemporains et la postérité, n'aurait pas élaboré une compilation aussi abondamment farcie de balourdises et d'erreurs.

J. J. Jusserand.

Réplique de MM. de Saint-Léger et Lemaire

Dans tout procès — car c'est bien un procès que M. Jusserand nous fait à propos de notre publication — la défense a des droits qu'elle ne peut laisser prescrire. De là cette courte réplique sur les points visés dans la réponse insérée ci-dessus.

1° M. Jusserand n'a pas vu qu'il se contredisait. Or, page 238 de son article, il fait état d'un passage des *Mémoires* de Mme de Motteville pour confirmer que d'Estrades « laissait lire volontiers ses pièces d'archives à ses intimes », et, p. 244, il met en doute l'authenticité du même passage.

2° Toute pièce qui n'est pas authentique est *a priori* un faux. Pour affirmer qu'elle est simplement falsifiée, il faut avant tout avoir déterminé de façon précise les passages interpolés et, par conséquent, séparé le faux du vrai. La distinction que nous avons faite entre pièces fausses et pièces falsifiées (qui restent néanmoins des faux) est donc justifiée et même nécessaire.

3° En ce qui concerne le texte du document (où deux erreurs matérielles se sont malheureusement produites, lors de la mise en œuvre), que d'Estrades l'ait modifié pour le communiquer au prince d'Orange ou pour toute autre raison, M. Jusserand n'en sait pas plus que nous à ce sujet.

Enfin 4°, à propos des erreurs de dates et de lieux, des inexactitudes, etc., qu'on peut relever dans les documents faux ou falsifiés, M. Jusserand nous fait dire le contraire de ce que nous disons. Oui, il y a des erreurs ; mais il y a aussi — et en bien plus grand nombre — des renseignements exacts et précis que seul d'Estrades

Digitized by Google

pouvait donner. Certaines pièces fausses sont le résumé, à peu près exact, de la correspondance authentique. Bévues et bourdes s'expliquent tout naturellement par ce fait que d'Estrades a écrit longtemps après les événements cette correspondance, qui constitue, en quelque sorte, ses Mémoires. Ces lettres n'étaient pas si maladroitement fabriquées, puisqu'elles ont pu égarer si longtemps les historiens.

A. DE SAINT-LÉGER. Dr L. LEMAIRE.

RÉPONSE DE M. JUSSERAND

MM. de Saint-Léger et Lemaire tenant essentiellement à avoir le dernier mot dans cette discussion, je leur en laisse très volontiers l'agrément. Je ne répondrai donc rien à leurs dernières remarques, dont toutefois je n'admets pas une seule. Je me suis fait un plaisir de reconnaître le mérite montré par eux dans d'autres ouvrages, mais je ne peux que maintenir que, dans celui-ci, ils se sont trompés.

JUSSERAND,
Ambassadeur de France, membre de l'Institut.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE

Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1928. Bulletin d'avril-juin. — Joseph LOTH. Le souterrain de Puyravel en Ferrières-sur-Sichon et l'écriture néolithique en Bourbonnais en dehors de Glozel. — Salomon REINACH. Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes durant l'année 1926-1927. — Maurice HOLLEAUX. Note sur les fouilles de MM. Poulsen et C. Rhomaios (dans le temple d'Artémis, un des centres religieux de la Confédération étolienne). — Adrien BLANCHET. Rapport sur le concours des Antiquités de la France. — Gustave GLOTZ. La porte d'un édifice inconnu, l'Éleusinion d'Athènes (complète et commente une inscription mutilée). — Paul FOURNIER. Rapport sur les travaux de l'École française de Rome durant l'année 1926-1927 (à noter le passage où l'auteur expose tout au long le point où en est arrivée actuellement la publication des Registres des papes, entreprise depuis un demi-siècle par des élèves de l'École). — Henri PIRENNE. Le commerce de papyrus dans la Gaule mérovingienne (minutieux commentaire d'une charte donnée à l'abbaye de Corbie par Chilpéric II le 29 avril 716. On y constate qu'à cette époque Marseille recevait encore d'importantes provisions de papyrus. Or, l'importation du papyrus cesse peu après la date de ce document. Ce fait vient s'ajouter à d'autres de nature différente, montrant la perturbation profonde produite par les progrès de l'islamisme, qui coupa nettement les rapports entre l'Occident et l'Orient et renversa l'équilibre européen). — Émile ESPÉRANDIEU. Note sur une inscription chrétienne de Narbonne (où est nommé un évêque Rusticus, et qui est de l'année 455 ; le texte se rapporte à la construction d'une église sous l'invocation de Félix, martyr de Girone). — E. POTTIER. Rapport sur les travaux exécutés dans la 9e session de l'Union académique internationale, 21-23 mai 1928. — Comte DU MESNIL DU BUISSON. Rapport sommaire concernant la campagne de fouilles de 1928 à Mishrifé, autrement dit Qatna. — Michel ROSTOVTSEFF. Les inscriptions de Doura-Europos, autrement dit Salihyeh.

Annales historiques de la Révolution française. 1928, septembre-octobre. — Albert MATHIEZ. La Terreur blanche de l'an III (la Terreur blanche, « tuerie sans idéal », fut singulièrement facilitée par les décrets successifs de la Convention thermidorienne organisant une sorte de répression légale contre les terroristes. Son apogée se place en germinal et en prairial ; elle sévit surtout dans les départements du Sud-Est qui avaient pris parti pour la Gironde en 1793). — H. DESTAINVILLE. La jeunesse de Danton (quelques détails sur son enfance, puis sur ses études à Troyes). — H. CALVET. Les rapports du Comité de surveillance et des autorités constituées du département de Loir-et-Cher (mars-août 1793). — Maurice DOM-

Digitized by Google

MANGET. Le symbolisme et le prosélytisme révolutionnaire à Beauvais et dans l'Oise. Les apôtres de la Raison à Beauvais. = Mélanges et documents. Notes et glanes (on publie notamment une lettre écrite en l'an II par l'adjudant-major « Brutus » Hugo, père du poète, et qui est animée du civisme le plus ardent). = Novembre-décembre. Albert MATHIEZ. La constitution de 1793 (réédition, mais avec quelques notes nouvelles, de l'article paru dans la *Revue de Paris* du 15 juillet dernier). — Crane BRINTON. Les origines sociales des Terroristes (tentative pour classer les acquéreurs des biens nationaux selon leur condition sociale : la plupart étaient des bourgeois, souvent propriétaires et presque toujours aisés. C'est dans ce milieu que se forma le parti terroriste ou jacobin). — H. SOANEN. La Franc-Maçonnerie et l'Armée pendant la Révolution et l'Empire. — Nina PLATONOVA. La collection Vorontzow (collection de brochures révolutionnaires formée par les frères Vorontzow ; elle appartient à la bibliothèque et au musée de paléographie de l'Académie des sciences de Pétrograd). — Albert MATHIEZ. L'origine franc-comtoise de la Charbonnerie italienne (d'après un rapport adressé à Murat, roi de Naples, par un de ses aides de camp, le général Giuseppe Rossetti, le 15 juin 1814. Il y est dit : « La secte des *Carbonari* n'est autre chose que celle des *Bons Cousins*, très connue en France et surtout en Franche-Comté. J'en fus affilié en 1802, lorsque mon régiment était en garnison à Gray »). — M. DAYET. Une lettre de B. Barère et une de Charles Hesse adressées à P.-J. Briot (fin de messidor an VII. Barère prie Briot de faire rapporter les décrets portés contre lui en 1795. Le général Hesse prie son ami, en l'an IX, de le faire changer de garnison ; « car c'est l'air de la mer qui me tue »). — Gustave LAURENT. Les papiers de l'émigré Thenin de Heymann aux Archives des Ardennes.

Archivum latinitatis medii aevi (Bulletin Du Cange). 1928, fasc. 2. — Pierre DE LABRIOLLE. Papa (ce nom de *papa* donné aux évêques n'est devenu commun qu'au IIIe siècle ; il contient l'idée de paternité spirituelle et paraît impliquer chez ceux qui l'emploient une nuance d'affectueux respect ; de même aux IVe et Ve siècles ; à partir du VIe seulement, on observe une tendance à le réserver à l'évêque de Rome. Il est donc inexact de prétendre qu'il a son origine dans le *Dictatus Pape*, c'est-à-dire dans le dernier quart du XIe siècle). — Franz BLATT. *Ministerium-mysterium* (le mot *ministerium*, d'où procède le français mestier ou métier, suppose une forme intermédiaire, *mysterium*, qui, en effet, se rencontre déjà au temps de l'Empire romain).

Bibliothèque de l'École des chartes. 1928, janvier-juin. — L. DEMAISON. Documents sur les drapiers de Reims au Moyen Age (utilise des pièces provenant de l'ancienne municipalité, mais qui en avaient disparu ; elles ont été retrouvées dans les archives de la Chambre de commerce de Reims). — Georges DURAND. Un acte inédit de Philippe-Auguste (acte original conservé aux archives communales d'Amiens, daté de 1185, et par lequel le roi donne en aumône aux lépreux de cette ville la dixième partie du pain et du vin que le roi ou la reine y consommerait chaque fois qu'il y viendrait). — Eugène JARRY. Lettre du duc Louis Ier d'Orléans au frère de Boniface IX pour l'extinction du Grand Schisme, 24 juillet 1399. — G. DUPONT-FERRIER. Histoire et signification du mot « aides » dans les institutions financières de la France, spécialement aux XIVe et XVe siècles (cf. *Rev. histor.*, t. CLIX, p. 200). — Alice JOLY. Établissements de Jacques Cœur dans le Lyonnais, 1444-1453 (biens immobiliers, exploitation de mines de cuivre et d'argent,

Digitized by Google

moulins à papier, etc.). — P.-M. Bondois. Le procureur général Joly de Fleury et les papiers de Du Cange, 1743 (reconstitués par un arrière-petit-neveu du savant en 1743 et acquis pour la Bibliothèque royale en 1756). = Bibliographie. = Chronique et Mélanges.

Bulletin de la Société d'histoire moderne. 1928, juin. — J.-G. Van Dillen. La banque d'Amsterdam. — Avis du Comité danois pour la coopération internationale des historiens. — Albert Mousset. L'attentat de Sarajevo, d'après les sténogrammes du procès (il semble bien résulter de ces pièces, qui remplissent 700 pages, que, lors de son fameux ultimatum, le gouvernement autrichien ne possédait aucun élément sérieux lui permettant d'établir la complicité des milieux officiels serbes. Les auteurs de l'attentat étaient des jeunes gens résolus à tout pour libérer les Yougoslaves du joug autrichien).

Carnet de la Sabretache. 1928, août-novembre. — Albert Depréaux. Le régiment royal des carabiniers, de 1693 à 1724. — Paul Marmottan. Napoléon et les deux impératrices à Cologne (avec Joséphine en 1804 et avec Marie-Louise en 1811 et 1813 ; quelques documents d'un caractère exclusivement courtisanesque). — Lettre du lieutenant Colonna de Giovellina sur la bataille de Buzenval, 19 janvier 1871 (adressée à son père, le 27 janvier). — Mme Barrier. Mémoires du capitaine Godet ; suite (campagne d'Allemagne, 1809, d'Espagne, 1810, comme capitaine de la garde).

Le Correspondant. 1928, 25 septembre. — Pierre Khorat. La simple histoire de quelques héros et sa moralité (cela se passait lors du soulèvement au Maroc en 1925 ; actes d'héroïsme individuels ; des mesures de sécurité qu'il eût fallu prendre et qu'il faudra prendre à l'avenir pour diminuer au moins les pertes d'hommes et de matériel). — René Pinon. La politique de Richelieu (d'après son *Testament politique*). — William Martin. Hommes du jour : MM. Mazaryk et Bénès. — René Dupuis. La conquête de l'Algérie et l'évolution de la colonisation française sous la monarchie de Juillet (à propos du livre de Christian Schefer : *La politique coloniale de la monarchie de Juillet*, livre rédigé pour le centenaire de la conquête). — De Lanzac de Laborie. Un historien de la Révolution (Pierre Gaxotte, « historien du plus bel avenir », du moins « au point de vue littéraire »). = 10 octobre. Jacques Bardoux. L'expérience socialiste d'Outre-Manche. Sa valeur ; le socialisme et la loi (étude sur une des manifestations du ministère Ramsay Macdonald qui dura du 22 janvier au 29 octobre 1924). — Henri Bremond. Jean-Baptiste Noulleau, 1604-1672, et l' « Esprit du christianisme » (« plus de deux siècles avant notre Léon XIII, notre Noulleau aura ébauché la charte du catholicisme social »). — Louis Guichard. La victoire par l'étouffement. I (histoire du blocus organisé par les Alliés pour réduire les Empires centraux à l'impuissance par étouffement). — Édouard Trogan. Le cinquantenaire de Mgr Dupanloup. — Maurice Talmeyr. Le vrai Ferrer (dénoncé par une famille française dont Ferrer avait su capter la confiance, et qui l'avait enrichi ; l'anarchiste Ferrer reconnut ses bienfaits en empoisonnant à Barcelone une de ses admiratrices, trop confiante envers lui ainsi qu'envers le révolutionnaire qui se dissimulait sous le masque du « Maître de l'école moderne »). — Jean Soulairol. François de Malherbe, poète royal. = 25 octobre. Michel d'Herbigny. Études orientales et psychologie. — Simples notes d'après l'encyclique *Rerum orientalium* (cette encyclique où le pape actuel, animé d'un grand amour pour les Églises d'Orient et reprenant la politique traditionnelle du

Digitized by Google

Saint-Siège tendant à rétablir l'union entre ces Églises et Rome, enjoint aux prêtres, qui veulent collaborer à cette œuvre pieuse, de joindre l'étude du passé à leurs prières. Il faut tout d'abord se comprendre et se connaître). — Augustin FLICHE. Le congrès historique international d'Oslo. — Paul SYLVÈRE. Les aspirations italiennes en Afrique. — Marcel JEAN-BRUNHES. Les vieilles chansons françaises populaires au pays de Québec. — Louis GUICHARD. La victoire par l'étouffement ; suite et fin (expose les mesures prises par les Puissances centrales pour parer aux effets redoutables du blocus). = 10 novembre. Ferdinand GOETEL. Comment je suis sorti de l'U. R. S. S. ; trad. du polonais par Marc HÉLYS (l'auteur de ce récit ne fut pas incarcéré ; étant entré au service soviétique pour mieux cacher son dessein, il réussit, non sans peine, à traverser le Turkestan et à passer la frontière persane. Détails sur le communisme agraire en Turkestan). — Bernard DE LACOMBE. Le projet Monzie sur la réforme de l'enseignement. L'école unique et l'école libre. — Jacques BARDOUX. L'expérience socialiste d'Outre-Manche ; suite et fin (l'unité, la prospérité de l'Empire mises en péril par l'application, même modérée, du socialisme. La politique étrangère du Cabinet échoue ; « les Soviets cassent les reins à J. Ramsay Mac Donald, pris au double piège de son idéologie piétiste et d'une négociation mal engagée »). — Antoine DE MEAUX. Une grande âme : Augustin Cochin, 1876-1916. — René BRANCOUR. Le centenaire de Schubert (sa vie, assez mal connue, et son œuvre). — Ch. QUÉNET. L'Église russe (annonce un bref résumé d'une histoire de cette Église par Brian-Chaninov récemment paru à la librairie B. Grasset). — A travers la presse étrangère. Autriche, par Pierre LECLERC. = 10 décembre. Casimir SMOGORZEWSKI. La Roumanie à la veille des élections du 10 décembre. — Gaston RABEAU. Un cas exceptionnel de sainteté : saint Philippe de Néri (d'après le récent ouvrage de MM. Ponnelle et Bordet sur le fondateur de l'Oratoire, mort en 1595 à l'âge de quatre-vingts ans). — Maurice TALMEYR. Souvenirs de la comédie humaine. III : Une famille (touchants souvenirs sur la famille Cornudet, qui fit bonne figure dans le monde catholique au XIXe siècle). — Karl REINHARDT. En marge d'une guerre civile. La jacquerie en Chine ; notes d'un voyageur (ce voyageur est un ingénieur, Allemand d'origine, au service d'une grande maison de Manchester qui le chargea de ses intérêts menacés en Chine par la Révolution. Ses notes se rapportent à l'année 1927).

La Grande Revue. 1928, septembre. — Élie FAURE. L'âme allemande (elle est « comme un chaos tournoyant qui cherche un avenir à ordonner ; que l'action y échoue parfois, elle ne peut nous faire douter de sa destinée auguste »). — Eugène MEYER. L'abbé de Saint-Pierre, J.-J. Rousseau et Briand-Kellogg (à la recherche de la paix universelle). — Albert BAZOUIN. L'original de Flambeau dans l'*Aiglon* (c'est Jean-Roch Coignet, dont les *Cahiers* ont été réédités en 1883 par L. Larchey). — Guy CROUZET. Enquête sur l'Intelligence et les Partis ; suite et fin. — M. DUGARD. De la culture fasciste. — Jean BOURDEILLETTE. Sur la réforme Gentile et l'éducation nationale en Italie (il s'agit de la réforme de l'enseignement entreprise par le ministre fasciste Giovanni Gentile). = Octobre. Victor CRASTRE. Les épreuves de la paix. — F. VERDEAUX. Le prolétariat voudra-t-il entrer dans la Cité? I. Le prolétariat et l'évolution de l'industrie. — Georges GROMAIRE. Les grandes divisions de l'histoire.

Journal des Savants. 1928, août-octobre. — Fr. CUMONT. Une nouvelle histoire du monde antique (celle de Rostovtseff ; analyse de cet admirable ouvrage). —

Digitized by Google

G. Dupont-Ferrier. De quelques problèmes historiques relatifs aux États provinciaux (à propos de l'ouvrage de Prentout sur les *États de Normandie*. Les États provinciaux, ou mieux régionaux, doivent être étudiés à part ; toute généralisation est impossible. Ils n'ont d'ailleurs jamais été, pour l'unité du royaume, un danger sérieux ni durable. Enfin, il faut renoncer à répéter qu'aux XIVe et XVe siècles la France était partagée en pays d'*États* et pays d'*Élections ;* car il y eut des élections et des élus dans presque tous les pays d'États). — G. Contenau. L'art archaïque sumérien et les fouilles d'Al-Ubaid. — H. Dehérain. La géographie historique au Congrès international de géographie de Londres-Cambridge, juillet 1928. = Novembre. L.-H. Labande. L'architecture religieuse en France à l'époque gothique (à propos de l'œuvre posthume de Lasteyrie publiée par les soins de Marcel Aubert. Discussion des théories présentées par A. K. Porter sur l'influence lombarde, d'Enlart sur le gothique flamboyant, etc.). — A. Grenier. Une nouvelle histoire des guerres puniques (la *Storia di Roma* d'Ettore Pais où l'auteur, sans abjurer l'érudition et la critique, vise surtout à contribuer à l'éducation politique de son pays en montrant comment Rome est devenue la maîtresse du monde). — A. Merlin. L'École britannique d'Athènes en 1926 (analyse sommaire des travaux contenus dans le 27e volume de son Annuaire).

Mercure de France. 1928, 1er octobre. — Kadmi-Cohen. Principes de politique sioniste (la paix économique commence à régner en Palestine par la disparition d'un certain nombre de Juifs palestiniens. Il ne reste à l'heure actuelle en Palestine qu'environ 140,000 Juifs contre 730,000 non Juifs. « De quelque côté qu'on se tourne, on aperçoit l'incapacité du peuple juif de se sauver lui-même » ; suite en juin et fin le 15 oct.). — Jean Psichari. Un pays qui ne veut pas de sa langue (c'est la Grèce où les gens distingués voudraient rétablir la langue grecque dans sa pureté primitive et se débarrasser du grec vulgaire, fils dégénéré, mais certain, du grec antique). — Louis Proust. Les îles Canaries et Glozel (note des ressemblances frappantes entre les inscriptions de Glozel et celles qu'on a relevées sur la côte occidentale d'Afrique. Liste de ces signes semblables). — Émile Laloy. La crise mondiale (analyse le t. II de l'ouvrage de Churchill dont les plans auraient selon lui hâté la victoire s'ils n'avaient été repoussés en Angleterre comme en France). = 15 octobre. Jules Mauris. L'hérésie mariavite (en Pologne ; à l'occasion d'un procès intenté dans le plus grand secret à Mgr Kowalski). — Chronique de Glozel (on reproduit un article de H. de Varigny inséré dans les *Débats* du 30 septembre). — Henry Massoul. La clef de l'erreur judiciaire de Mgr Pierre Cauchon (refuse d'admettre la réhabilitation de l'évêque de Beauvais par Raymond de Rigné, qui voit une victime de l'histoire en Cauchon, « un des hommes les plus sages de son temps »). = 1er novembre. Gabriel Brunet. Malherbe (sa vie, son caractère, sa correspondance, sa poésie). — Chronique de Glozel (voici M. Bayle et son expertise qui sont disqualifiés à leur tour). — Jean Maurienne. Chateaubriand et le Grand-Bey (quelques documents nouveaux). = 15 novembre. J.-G. Prodhomme. Les œuvres de Schubert en France. — A. Van Gennep. Chronique de Glozel. — S. Reinach. Le renne existait-il dans l'Europe occidentale au temps de César? (non. César dans VI, 26, ne parle pas en témoin, mais en compilateur ; « on n'a aucun droit de parler du renne en Germanie au temps de César. Il n'y en avait certainement plus un seul »). = 1er décembre. Abel Chevalley. Les deux Hamlet (analyse très instructive du *Premier Hamlet* de Gaston Baty). — P. Tuf-

Digitized by Google

FRAU. L'École polytechnique à travers l'Histoire (comment elle fut, par la volonté impériale, établie dans le Quartier latin, sur l'emplacement de l'ancien collège de Navarre, etc. Son rôle militaire et politique). — Edg. CARDUCCI-AGUSTINI. La genèse de Tristan et Iseut. — Chronique de Glozel (lettre ouverte du Dr. Foat au directeur du *Daily Mail :* « Après six mois passés à visiter les sites similaires en France et dans le nord de l'Afrique, je suis parfaitement sûr que Glozel est aussi authentique que n'importe quel autre gisement (*sic*) et que les pro-glozéliens ont été plus impartiaux et leurs méthodes plus scientifiques que celles des autres. » Chez les non-glozéliens, le Dr. Foat a trouvé « des pratiques déloyales et, en sous-main, beaucoup de haine et un peu de dépit ». Hélas !).

La Révolution de 1848 et les révolutions du XIXe siècle. 1928, n° 125, juin-août. — G. VAUTHIER. La rupture entre Auguste Comte et Littré (provoquée par l'attitude violente de Comte vis-à-vis de sa femme et par son adhésion à la dictature de Louis-Napoléon Bonaparte). — Henri SÉE. Quelques lettres. Terreur blanche et Révolution (1815-1848). — Victor FLEURY. Les précurseurs de la République allemande ; les premiers républicains allemands (Forster, Goerres, Charles Follen). — G. VAUTHIER. Au delà et en deçà de nos frontières de l'Est en 1866 (renseignements sur l'esprit public, tirés des rapports des procureurs généraux : dans le Palatinat, les populations prévoient, sans enthousiasme, leur prochaine annexion à la France ; dans nos provinces de l'Est, on désire le maintien de la paix, mais on commence à s'inquiéter des ambitions de la Prusse et des progrès de sa puissance militaire). = Chronique et bibliographie. C. R.

La Révolution française. 1928, juillet-septembre. — A. AULARD. Michelet historien de la Révolution française ; suite et fin (sa documentation est « d'un historien, et non d'un fantaisiste » ; il a utilisé, avec plus ou moins de bonheur, la tradition orale, des sources imprimées et des sources inédites, dont certaines ont aujourd'hui disparu ; somme toute, son livre « est établi sur des assises solides »). — H. BUFFENOIR. La mort de Mirabeau racontée par son médecin Cabanis (reproduit les passages essentiels du récit émouvant de Cabanis, que Mignet avait d'ailleurs déjà connu et utilisé). — F. UZUREAU. Une révolution judiciaire à Angers, 1787-1788 (le Présidial fait cause commune avec le Parlement de Paris contre les édits inspirés par Loménie de Brienne). — Ed. POUPÉ. Un buste de Barras. — Gaston MARTIN. Les élections aux États généraux dans le Sud-Ouest (trois documents inédits). — G. LEFEBVRE. L'arrêté de nivôse an II sur la réquisition du change (donne le texte inédit de cet arrêté, dont on ne connaissait jusqu'ici l'existence que d'une manière indirecte ; il fut pris pour assurer le paiement des achats que le Comité de Salut public multipliait à l'étranger, soit pour ravitailler le pays en vivres, soit pour entretenir les fabrications de guerre). = Documents : 1. Le législateur Koch et les événements du 10 août 1792 ; 2. La police des théâtres en l'an IV ; 3. Une lettre de Fontanes proscrit (de l'an VII, semble-t-il). = Notes de lecture : les Juifs royalistes sous la Restauration. = Compte-rendu du Congrès des Sociétés savantes à Lille. = Chronique et bibliographie. C. R.

Revue archéologique. 1928, juillet-octobre. — B. BOTTET. Une nouvelle allée couverte du bassin de l'Oise. La « pierre plate » de Presles, S.-et-O. (avec quatre planches). — ID. Sépultures néolithiques sous dalles au château de Méry, S.-et-O. — Abbé FAVRET. Les ornements pénannulaires creux de section triangulaire (avec

Digitized by Google

une carte montrant où ces ornements ont été trouvés ; ils sont d'origine britannico-irlandaise et remontent à la fin de l'âge du bronze ou aux premières années du fer. On ignore quelle fut leur destination). — Théodore Reinach. Une inscription historique de Delphes (monument mutilé, mais d'une grande valeur). — Ch. Picard. Phèdre « à la balançoire » et le symbolisme des pendaisons. — Paul Couissin. Les triomphes de Domitien (dans les trophées qui ornaient les monuments rappelant les trois campagnes victorieuses de Domitien figurent des armes germaniques, mais aucune appartenant aux Daces ; ce sont des armes fantaisistes destinées à illustrer des triomphes en partie imaginaires). — Paul-F. Regard. Le titre de la croix d'après les évangiles (ce titre diffère dans chacun des quatre évangiles ; on sait d'ailleurs qu'il fut rédigé en trois langues différentes : en hébreu, en latin et en grec. La rédaction sémitique provient de Matthieu ; la grecque, de Luc ; la latine, de Jean. Marc n'offre pas de rédaction spécifique, ce qui s'explique par le caractère propre de son évangile, où ne figure aucune généalogie du Sauveur ; pour Marc, en effet, Jésus est essentiellement le parfait serviteur de l'Éternel). — Salomon Reinach. Nécrologie de Panagiotis Cavvadias, le savant et heureux éphore général de Grèce de 1885 à 1909, mort le 20 juillet 1928, âgé de soixante-dix-huit ans, et de Henry Yates Thompson, le célèbre collectionneur de manuscrits à enluminures, mort en juillet à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. — A. Grenier. Le congrès international d'archéologie à Florence, avril-mai 1928.

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise. 1928, janvier-mars. — Ch. Hirschhauer. Alfred Morel-Fatio. Strasbourg, 1849-Versailles, 1924. — Ragnar Josephson. Le plan primitif de Marly (utilise des documents et des dessins provenant d'archives suédoises). — Louis Bigard. Le domaine fiscal de Rueil au temps des invasions normandes et à la fin du Moyen Age (recherche les motifs pour lesquels Charles le Chauve concéda aux religieux de Saint-Denis le domaine de Rueil avec ses dépendances en Parisis et en Pincerais, et montre comment l'étendue territoriale de cette concession a varié au cours du Moyen Age). — Lieutenant-colonel Herlaut. Les armées révolutionnaires de Versailles et de Saint-Germain-en-Laye. Brumaire an II. — Edmond Lery. Napoléon Ier et le domaine de Versailles. = Avril-juin. Fernand Évrard. Les mœurs à Versailles sous Louis XVI (utilise surtout le fonds O1 des Archives nationales). — Colonel P. Tournaire. Un Versaillais de l'époque romantique : Abel Transon, 1815-1876. — E. L. Le testament de Dominique Lebel, premier valet de chambre de Louis XV, 1768. — Gabriel Vauthier. Plan de l'Ordre royal de sainte Clotilde, reine de France, institué sous le règne de Louis XVI par la reine Marie-Antoinette, 1775. — Id. L'école d'horlogerie de Versailles, an III-an IX.

La Revue de Paris. 1928, 1er octobre. — Louise Murat-Rasponi. La cour du roi Murat. I (souvenirs notés par la princesse Louise Murat, fille de Joachim et de Caroline, la sœur de Napoléon Ier ; elle était née à Paris en 1805 et mourut en 1889 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Elle avait épousé le comte Rasponi, et c'est entre 1860 à 1870 qu'elle écrivit ces notes sous forme de lettres adressées à ses enfants). — Jean Dietz. Les débuts de Maurice Barrès. — Commandant Koeltz. La genèse de Tannenberg ; suite et fin (Ludendorff a fini par adopter le plan de Prittwitz, issu lui-même des suggestions de Hoffmann et de Moltke ; son rôle personnel reste modeste ; ses *Souvenirs* doivent être sérieusement contrôlés. « Le vrai vainqueur de Tannenberg fut, non pas Ludendorff ou Hindenburg, mais ce contre-

Digitized by Google

maître fameux qui a nom l'État-major »). = 15 octobre. Henry DE JOUVENEL. L'ère des préfaces diplomatiques (depuis Locarno). — Comtesse DES GARETS. La mort du Prince impérial (souvenirs recueillis par Marie de Lerminat, qui fut demoiselle d'honneur de l'impératrice Eugénie et qui est devenue comtesse des Garets. Elle raconte, d'après les lettres qu'elle a reçues à Paris de l'impératrice, le départ précipité du Prince pour l'Afrique et en expose la raison profonde : c'est le parti impérialiste qui, le poussant « à faire parler de lui », lui inspira cette résolution qui devait avoir une conséquence si tragique. Sur la mort du Prince tombé dans une embuscade et abandonné par la poignée d'hommes qu'il accompagnait, ainsi que sur les honneurs qu'on rendit en Angleterre à sa dépouille mortelle, on fournit ici les détails les plus circonstanciés et les plus poignants). — ***. Les Bolcheviks préparent la guerre. I (d'après les décisions secrètes prises au cours du 6e Congrès de la IIIe Internationale qui fut tenu à Moscou du 17 juillet au 1er septembre 1928). — Louise MURAT-RASPONI. La fin du royaume de Murat et le siège de Gaëte (d'où la reine et ses enfants partirent, après la capitulation, pour Trieste). — Louis ROUGIER. La Réforme et le capitalisme moderne (la Réforme calviniste, en stimulant les vertus bourgeoises : ardeur au travail, sens de l'épargne, contrôle méthodique des mœurs, contribua fortement à l'avènement du capitalisme. D'autre part, le dogme puritain a sa source dans les idées fondamentales de la religion juive. « Du triomphe de l'esprit juif, universalisé par la Réforme, est sorti un monde nouveau dont l'expression la plus parfaite se trouve dans le pays où l'invasion de la mentalité puritaine a rencontré le moins de résistance, aux États-Unis »). — Luc DURTAIN. Images nordiques : Copenhague, Stockholm, Leningrad. — C. ALBERT-PETIT. Les livres d'histoire. = 1er novembre. Anatole FRANCE. Pierre Laffitte. — ***. Les Bolcheviks préparent la guerre. II (discours de Boukharine, 17 juillet, annonçant la guerre prochaine contre la Roumanie et la Pologne, « puissances mercenaires du capitalisme international ». Séance secrète du 19 juillet et vaste plan d'offensive présenté par le délégué anglais Bell. Organisation de l'armée rouge, qui, dès la déclaration de guerre, pourra mobiliser soixante-cinq divisions d'armée active et qui affirmera sa supériorité par la guerre des gaz « qui a fait d'immenses progrès »). — Comtesse DES GARETS. Souvenirs sur l'impératrice Eugénie (Marie de Larminat fut nommée demoiselle d'honneur de l'impératrice en juin 1868. Agréables souvenirs sur la vie de cour à Fontainebleau, Biarritz, Compiègne). — Pierre BERNUS. L'Anschluss et le moyen de l'empêcher (de même que Palmerston l'a fait en 1831 quand on parlait d'une annexion de la Belgique à la France, il faut aujourd'hui déclarer nettement qu'on ne tolérera pas l'annexion de l'Autriche à l'Allemagne). — Charles DIEHL. Journées révolutionnaires byzantines (à Thessalonique, en 1342-1349, où sévit la révolution dite des Zélotes, c'est-à-dire des Amis du peuple, qui « plus d'une fois ont été guidés par un sincère souci du bien public et des intérêts de la cité »). = 15 novembre. Comtesse DES GARETS. Souvenirs sur l'impératrice Eugénie ; fin (voyage en Orient à l'inauguration du canal de Suez). — Maurice LANOIRE. John Banyan (à propos du troisième centenaire de sa naissance ; analyse du *Pilgrim's progress*). — Guy DE TRAVERSAY. La première tentative de République rhénane. I (l'occupation interalliée et sa faillite ; Mangin l'Africain, l'autonomiste Dorten, l'opportuniste Adenauer. Lente évolution de l'idée rhénane et rétablissement de l'influence prussienne). — Constantin PHOTIADÈS. Le souvenir de Franz Schubert. = 1er décembre. Stéphane

Digitized by Google

LAUZANNE. La bataille présidentielle aux États-Unis. — Edmond DELAGE. Le drame du Jutland. I. — LEE CHILDE. Le Journal de Prosper Mérimée (publié et annoté par Pierre Trahard). — Guy DE TRAVERSAY. La première tentative de République rhénane ; fin. — IGNOTUS. Le cinquième ministère Poincaré.

Revue des Deux Mondes. 1928, 1er octobre. — G. LENÔTRE. Georges Cadoudal. I : « Gédéon » (enfance de Cadoudal ; surnommé en 1795 Gédéon, rappelant ce juge d'Israël qui affranchit ses compatriotes du joug des Madianites. Traité qu'il conclut avec Hoche). — F. CLÉMENT-SIMON. La résurrection d'un peuple. La Tchécoslovaquie (conte comment, pendant la Grande Guerre, les Tchèques s'organisèrent à l'étranger pour préparer leur future indépendance. Constitution promulguée le 29 février 1920). — François DUHOUREAU. La voix intérieure de Barrès, d'après ses Cahiers ; suite et fin. — Boris CEDERHOLM. Dans les prisons de l'U. R. S. S., 1924-1926. I : Avril-juin 1924 (Cederholm, ingénieur finlandais, ancien officier de la marine impériale russe, chargé de conclure un traité pour une Société sud-américaine qui faisait l'exportation du tan, est arrêté à Pétrograd, sous l'accusation de contrebande militaire. Il raconte les tortures physiques et morales qu'il eut à endurer). — GYP. Souvenirs d'une petite fille ; IV. — Paul BOURGET. Une vie de paysan sous l'Ancien régime (préface à une nouvelle édition de *La vie de mon père*, par Rétif de La Bretonne. Cet unique exemple d'un cultivateur aisé, grand travailleur, et qui mène aux champs une vie saine et paisible, fournit à l'auteur un argument pour prouver que la description par La Bruyère des paysans « noirs, livides et brûlés par le soleil », ne peut donner qu'une fausse image de la réalité). = 15 octobre. Maurice PERNOT. Balkans nouveaux. I : La Grèce qui renaît. — G. LENÔTRE. Georges Cadoudal. II : « Breton contre Corse » (entrevue de Cadoudal avec le Premier Consul, 29 décembre 1799 ; mais on ignore encore les propositions faites par Bonaparte et que Cadoudal refusa d'accepter. Son voyage à Londres où il échoue également). — VERAX. Quelques maîtres du destin. M. Herbert Hoover (biographie de ce futur président des États-Unis). — Ernest D'HAUTERIVE. Pour la maison de l'Empereur à Sainte-Hélène (ce que fut cette maison ; en quel délabrement elle se trouve et ce qu'il faudrait y faire). — Boris CEDERHOLM. Dans les prisons de l'U. R. S. S. II (Hôpitaux soviétiques. Condamné à trois ans de réclusion dans le camp de Solovky, « l'île du malheur et des larmes »). — GYP. Souvenirs d'une petite fille ; suite et fin. — A. AUGUSTIN-THIERRY. Histoire d'un historien : Amédée Thierry, 1797-1873. I : La jeunesse (jusqu'en 1825). — C.-M. SAVARIT. Les Académies de province au travail ; suite (à Saint-Étienne, à Dijon, en Savoie, à Orléans, à Aix). = 1er novembre. G. LENÔTRE. Georges Cadoudal. III : « Le duel » (mesures prises par Fouché pour s'emparer de Georges, juillet-décembre 1800. On réussit seulement à tuer son meilleur lieutenant, Mercier-la-Vendée, et à s'emparer du frère de Georges, Julien, qui fut fusillé sans jugement le 8 février 1801). — Maurice PERNOT. Balkans nouveaux. II : La Bulgarie au travail. — Georges GOYAU. Le portefeuille de Lamennais (contenant une précieuse collection d'autographes, parmi lesquels sont des lettres adressées à Lamennais par divers correspondants : Chateaubriand, Sainte-Beuve, Victor Hugo, Béranger, etc. On publie ici ces lettres, et d'abord celles qui ont été écrites avant la condamnation de l'*Avenir*, 1818-1831). — A. SOULANGE-BODIN. Max de Bade, dernier chancelier de Guillaume II (d'après ses Souvenirs, qui présentent un très vif intérêt pour ce qui concerne l'abdication forcée du Kaiser. Le

Digitized by Google

prince aurait voulu sauver au moins la monarchie en sacrifiant l'Empereur ; il échoua complètement auprès de Guillaume II, et c'est Ebert qui précipita le dénouement en proclamant la République). — A. AUGUSTIN-THIERRY. Amédée Thierry, 1797-1873. II (suite de la biographie d'Amédée, depuis sa nomination à la Faculté des lettres de Besançon, 1er septembre 1829, jusqu'à sa nomination comme sénateur par Napoléon III qui admirait en lui l'auteur de l'*Histoire des Gaulois* et de la *Vie d'Attila*. A l'aide de quelles sources et dans quel esprit ont été composés ces deux ouvrages). — Boris CEDERHOLM. Dans les prisons de l'U. R. S. S., 1924-1926 ; suite et fin. = 15 novembre. Jean GUITTON. L'affaire du *Prayer book*. — G. LENÔTRE. Georges Cadoudal. IV : Le « coup essentiel » (les derniers Chouans en 1802 et le retour de Cadoudal en France, 15 août 1803 ; mais il ne peut s'entendre avec Moreau et Pichegru qui se partageaient déjà les dépouilles de Bonaparte ; d'ailleurs, la défection définitive du comte d'Artois bouleverse ses plans. Il tombe enfin entre les mains de la police, 9 mars 1804). — Maurice PERNOT. Balkans nouveaux. III : La Grande Roumanie. — André BELLESSORT. L'Avignon des papes. — Lettres à Lamennais (de Sainte-Beuve, de Liszt, de Fr. Buloz). — Camille BELLAIGUE. Le centenaire de Schubert. = 1er décembre. Louis BERTRAND. Philippe II à l'Escorial. I : L'énigmatique figure (comment Philippe II conçut l'Escorial, « affirmation visible et tangible de tous les dogmes et de toutes les traditions catholiques que niaient les protestants »). — Gaston DESCHAMPS. Les missionnaires français devant le Parlement. — G. LENÔTRE. Georges Cadoudal. V : « La place d'honneur » (c'est-à-dire le procès intenté à Cadoudal et à ses complices ; condamnation et supplice en place de Grève). — Maurice PERNOT. Balkans nouveaux. IV : La Yougoslavie à l'épreuve. — A. AUGUSTIN-THIERRY. Amédée Thierry. III : Les dernières années. — Marie-Louise PAILLERON. A propos de Michelet (ajoute quelques lettres inédites pour compléter l'excellent livre de Daniel Halévy).

Revue des Études anciennes. 1928, octobre-décembre. — Paul CLOCHÉ. La politique des Alcméonides, de 507 à 482 av. J.-C. — Arthur D. NOCK. Oracles théologiques (quelques-uns ont survécu, parce qu'ils constituaient des armes à double tranchant, dont le christianisme pouvait se servir contre le paganisme). — Jean-Rémy PALANQUE. Un épisode des rapports entre Gratien et saint Ambroise. A propos de la lettre I de saint Ambroise. — Camille JULLIAN. Au champ magique de Glozel. XII : La brique au lézard (reproduit l'inscription qui paraît désigner une opération magique ; on se trouve ainsi en présence « d'une des pratiques les plus banales de la magie ou de la pharmacopée antiques »). — ID. Chronique gallo-romaine (sur les sectes philosophiques et les Irlandais en Gaule ; la stabilité du littoral gascon, démontrée à l'aide d'arguments nouveaux par M. Saint-Jours ; sur la question syrienne en Afrique et en Gaule, etc.). = Comptes-rendus. = Chronique des études anciennes. Stéphane PRZEWORSKI. Les antiquités cypriotes en Pologne. — Code typographique (annonce un *Choix de règles à l'usage des auteurs et des professionnels du livre*, qui vient de paraître à Bordeaux chez Gounouilhou).

Revue des Études arméniennes. Tome VIII, fasc. 1, 1928. — Frédéric MACLER. La reliure de la bible arménienne d'Oskan conservée à la Bibliothèque nationale de Paris (avec quatre pl. dont trois en couleurs). — ID. Feuillets égarés et retrouvés (reproduit neuf feuillets, de provenance inconnue, d'anciens documents arméniens, avec facsimile et traduction française). — ID. Une école franco-arménienne à Paris (publie le décret qui autorisa l'Académie arménienne des Mékhita-

Digitized by Google

ristes de Venise à transférer à Paris le collège institué par cette Académie à Padoue, 1846. Il y eut, en effet, à Paris depuis cette date jusqu'à 1871 un collège dit Mouradian, dirigé par les PP. Mékhitaristes). — La population ethnique et la population actuelle de Transcaucasie (une page de chiffres). — DUGUET, médecin principal. La situation des Réfugiés au Liban et en Syrie. — Mme MITARD. Enquête sur la situation morale et matérielle des Arméniens dans l'Ardèche (ces Arméniens sont des ouvriers d'usine).

Revue des Questions historiques. 1928, 1er octobre. — Maximin DELOCHE. Les vrais Mémoires du cardinal de Richelieu (étudie surtout la partie des années 1600-1623 qui a été publiée sous le titre d'Histoire de la mère et du fils pour la période 1610-1619 et connue, pour la période 1619-1623, par le ms. B. C'est certainement à Richelieu qu'il faut attribuer cette partie ; mais il l'a rédigée vers 1632, ce qui explique certaines contradictions ou même des erreurs de détail. Cette rédaction primitive a été ensuite altérée par l'Histoire du cardinal due à Charpentier et à Sancy). — Jean HÉRITIER. Robespierre ou le « Saint » de la démocratie (étudie la psychologie religieuse de Robespierre, à propos de *Mon ami Robespierre* par le romancier Henri Béraud). — Alexandre-H. KRAPPE. Sur un épisode présumé historique de l'*Orkneyinga saga* (l'épisode où est contée la croisade de Rœgnvald a sans doute une base historique se rattachant à la famille princière du Vermandois). — Jean TREMBLOT. Les ancêtres du généalogiste Palliot (Pierre Palliot, auteur de *La vraye et parfaite science des armoiries*, 1660). — Georges D'ANGLADE. La doctrine de Monroe (et son application aux rapports des États-Unis avec les républiques sud-américaines). = C.-r. critiques. = Chronique générale, par E.-G. LEDOS. = Revue des périodiques français. — G. ALLEMANG. Courrier allemand. — Notes bibliographiques.

Revue d'histoire diplomatique. 1928, octobre-décembre. — Ernest SEILLIÈRE. La diplomatie française sous le règne de Charles X (d'après l'ouvrage de Pierre de La Gorce). — Ludovic DE CONTENSON. La capitulation de Yorktown et le comte de Grasse (publie le « Journal des campagnes de l'Amérique depuis le 5 juillet 1781 jusqu'au 12 avril 1782 », par le marquis de Saint-Simon-Maubléru, qui était alors maréchal de camp dans les troupes françaises des Antilles ; il y commandait un détachement de 3,400 hommes qui décida de la victoire). — Edmond TOUTAIN. Origines de l'alliance franco-russe (extraits d'un volume à paraître sur les souvenirs de l'auteur avec des documents officiels relatifs à l'année 1887). — Albert PINGAUD. Le premier royaume d'Italie. L'œuvre militaire. — René ROUX. Simon de La Loubère, ambassadeur et académicien, 1643-1729 ; suite et fin (son ambassade au Siam en 1687 ; élu membre de l'Académie française le 25 août 1693. Il se retire ensuite à Toulouse et meurt le 26 mars 1729 dans sa seigneurie de Montesquiou-Volvestre).

Revue d'histoire économique et sociale. 1927, n° 3. — Étienne ANTONELLI. La notion de système économique et le système économique présent. — François BUJAK. Notes critiques sur la théorie dominante de l'évolution économique (critique des théories de Schmoller et surtout de Bücher). — Louis BAUDIN. Les communautés agraires du Pérou précolombien (étude extraite d'un ouvrage en préparation sur l'Empire des Inka). — Paul HARSIN. L'afflux des métaux précieux au XVIe siècle et la théorie de la monnaie chez les auteurs français (attire notamment

Digitized by Google

l'attention sur le livre, « riche d'idées et de faits », que publia en 1620 un secrétaire de la Chambre du Roi, Scipion de Gramont). — E. Coornaert. L'organisation administrative du travail dans une draperie rurale en Flandre du XVe au XVIIIe s. La draperie-sayetterie d'Hondschoote. — Léon Vignols. Les Antilles françaises sous l'ancien régime ; les cabarets et leurs protecteurs (renseignements sur la Martinique et Saint-Domingue). — Henri Sée. Notes sur les foires en France et particulièrement à Caen, au XVIIIe siècle. = N° 4. Paul-M. Bondois. La manufacture de points d'Espagne de Clamart, 1728-1733 (mal organisée, elle échoua complètement). — Louis Gueneau. La législation restrictive du travail des enfants (étude détaillée de « la pénible histoire » de la loi du 22 mars 1841 ; renseignements précis sur sa lente préparation et, en particulier, sur les enquêtes de 1837 et de 1840). — Yoshitomi. Les corporations dans l'ancien Japon. = 1928, n° 1. Léon Vignols. Études négrières de 1774 à 1928. Introduction. — Id. Les Antilles françaises sous l'ancien régime. L'institution des engagés, 1626-1774. — H. Reissner. Mirabeau et sa « Monarchie prussienne ». — René Courtin. De quelques systèmes d'économiques non psychologiques. = N° 2. Léon Vignols. Les Antilles françaises sous l'ancien régime : flibuste et boucane, XVIe-XVIIIe siècles. — Robert Vivier. L'application du système métrique dans le département d'Indre-et-Loire, 1789-1815 (montre par des faits précis combien l'opération fut délicate et laborieuse ; les premiers résultats sérieux ne commencent guère à être obtenus qu'à partir de l'an VI ; à cet égard, comme à tant d'autres, le Consulat ne fit que poursuivre l'œuvre entamée par le Directoire). — J. Saint-Germes. Les idées monétaires dans la Grèce antique. — F.-G. La Chesnais. Le régime agraire de la Norvège (étudie, d'après l'ouvrage récent d'O. A. Johnsen, l'évolution, très originale, de la classe rurale norvégienne qui, même au Moyen Age, n'a jamais perdu sa liberté).

C. R.

Revue du Nord. T. XIV, 1928, n° 53, février. — F. Beaucamp. Un portrait inconnu de Robespierre au musée de Lille (il s'agit d'un tableau de Boilly. Identification ingénieuse, appuyée sur une sérieuse argumentation). — Ch. Croix. La Société des Amis de la constitution du Cateau-Cambrésis (1791). = N° 54, mai. Maurice Braure. Étude économique sur les châtellenies de Lille, Douai et Orchies, d'après des enquêtes fiscales des XVe et XVIe siècles (reconstitue, à l'aide d'une source exceptionnellement riche, la vie rurale et son évolution dans la période tourmentée qui va de 1450 à 1550). — L. Détrez. L'échauffourée de l'église Saint-Maurice à Lille, 10 fructidor an III, 27 août 1795 (incidents entre jureurs et non-jureurs). = N° 55, août. Maurice Braure. Fin de l'article cité plus haut. — Discours de M. Poincaré à l'inauguration de la statue du maréchal Foch, à Cassel. = N° 56, novembre. P. Rolland. Les deux premiers bailliages de Tournaisis (1319-1320) et le premier bailliage de Tournai (1320). — Dr L. Lemaire. L'évolution d'un esprit : J.-J. Fockedey, député du Nord à la Convention nationale (esprit avancé à la fin de l'Ancien régime, Fockedey, après une participation active au mouvement révolutionnaire dans le Nord, vota néanmoins contre la mort de Louis XVI. Ayant évolué jusqu'à devenir un partisan chaleureux des Bourbons, il masqua adroitement, dans ses Mémoires, des débuts compromettants).

Revue historique de Bordeaux. 1928, mars-avril. — Marcel Bataillon. Sur André de Gouvea, principal du collège de Guyenne (ajoute plusieurs documents nouveaux et d'utiles indications bibliographiques sur cet illustre éducateur portu-

Digitized by Google

gais que Montaigne appelait « le plus grand principal de France »). — Baron Durègne de Launaguet. La Teste et le bassin d'Arcachon en 1582, d'après J.-A. de Thou (mais d'après son original latin et non d'après la traduction incorrecte de Le Petit, parue en 1711). — Jacques d'Welles. Dessins originaux au lavis des façades de l'ancien archevêché de Bordeaux. — Marvin Mac Cord Lowes. Les premières relations commerciales entre Bordeaux et les États-Unis d'Amérique, 1775-1789; suite. — M. G. Un humaniste bordelais de la Renaissance (Pierre de Saint-Jean, d'ailleurs inconnu).

Revue historique de droit français et étranger. 1928, avril-juin. — Maurice Prou. La charte de coutumes d'Yèvres-le-Châtel (charte du 15 octobre 1152 par laquelle Louis VII concède aux habitants d'Yèvre-le-Châtel les coutumes de Lorris. Dans ce texte, l'expression « clamor prepositi » ne doit pas se traduire par « la plainte du prévôt »; elle désigne une indemnité payée à cet agent, seul juge de tous les forfaits, par les parties qui en appelaient à son tribunal. Dans la charte de Lorris, cette même expression est remplacée par « districtum ». Texte de la charte). — Charles Appleton. A l'époque classique, le transfert de propriété de la chose vendue et livrée était-il subordonné, en règle, au paiement du prix? Suite et fin. — Fr. Martroye. Les patronages d'agriculteurs et de « vici » au IVe et au Ve siècle (dissertation très documentée de quarante-huit pages). — Max Radin. La disparition de la loi Cincia (elle a été abrogée entre 319 et 326 par une constitution impériale dont nous n'avons d'ailleurs aucune trace). — Raymond Dubois. Coutume de Saint-Léger (4 février 1390) et franchises d'Humbercourt (20 septembre 1411 et 9 juin 1464). = C.-rendus. = Chronique : nécrologie de Paul-Frédéric Girard, 1852-1926, par Paul Collinet. = Juillet-septembre. Fernand De Visscher. Les origines de l'obligation « ex delicto ». — Alexandre Solovieff. Le droit byzantin dans la codification d'Étienne Douchan (cette codification n'est pas l'œuvre exclusive du grand empereur serbe. Elle a commencé par une traduction remaniée des principaux recueils de lois byzantines, tels que le Syntagme de Mathieu Blastarès et ce qu'on appelle vulgairement les Lois de Justinien. A la suite de ces traductions apparaît un code spécial, promulgué en 1349 et en 1354 aux diètes de Scoplié et de Serrès. Cette codification atteste la grande influence que le droit romain, dans son aspect byzantin, et l'idée impériale ont exercée sur les voisins de Byzance au Moyen Age et jusqu'aux temps modernes). — F. Olivier-Martin. Les « Poines de la duchée d'Orliens » (nouvelle édition de ce petit texte rédigé au XIIIe siècle et qui a constitué dans certains manuscrits le chap. XXIV du livre XVIII du *Livre de justice et de plet;* mais c'est une œuvre originale, le rédacteur ayant toujours rigoureusement suivi l'ordre des textes romains ou canoniques qu'il utilise. Son travail fut exécuté entre 1235 et 1255 approximativement). — Idem. Le congrès historique d'Oslo (traite spécialement des communications ayant un caractère juridique).

Société d'histoire du droit. *Séance du 14 juin 1928.* — Fabien Thibault. Quelques observations sur l'origine des *homines de generali placito* de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, d'après le cartulaire de cette abbaye, rédigé au XIIe siècle par Guiman (les *homines de generali placito* sont des hommes libres, des Francs qui sont entrés dans la dépendance de l'abbaye « quia militiam regis non valebant exercere », suivant l'expression d'un texte intercalé au Xe siècle dans le Polyptyque d'Irminon (III, 61). Ils ne paient pas le cens « de suo capite »; mais ils ne peuvent vendre leur

Digitized by Google

terre qu'avec l'autorisation de l'abbé et à un homme de leur condition. Cette terre est qualifiée d'alleu, mais c'est un alleu de l'abbaye, non de l'occupant). — Gustave DUPONT-FERRIER. Le sens du mot *province* dans le langage administratif de l'ancienne France (légué au Moyen Age par la vieille Rome, ce mot, du IVe siècle jusqu'aux temps modernes, n'a jamais cessé d'être employé pour désigner les circonscriptions métropolitaines, puis archiépiscopales et même diocésaines ; il y eut aussi des provinces conventuelles, universitaires et, pour la levée des décimes sur le clergé, des provinces fiscales. En bonne logique, on aurait tort de l'employer pour désigner les institutions antérieures à la seconde moitié du XVe siècle. Parler de ligues provinciales sous les fils de Philippe le Bel, de gouverneurs de provinces, d'États provinciaux pendant la guerre de Cent ans ou de coutumes provinciales, de Grands Jours et de parlements provinciaux sous Charles VII, c'est parler comme on commençait à le faire seulement au temps de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII). — Dr WESTRUP, agrégé à la Faculté de droit de Copenhague. Note sur Cujas et son œuvre (étude sur l'œuvre du maître, son travail d'éditeur, de critique et de commentateur des textes romains. Par sa lutte infatigable et sans merci contre les derniers restes du bartolisme, Cujas a déterminé la victoire définitive de la discussion scientifique libre, de l'appréciation individuelle des problèmes. Le dogmatisme abstrait de l'école scolastique a dû faire place à la recherche historique concrète).

ALLEMAGNE

Historisches Jahrbuch. 48 Bd., 3 H., 1928. — M. Baptista SCHWEITZER. Die Einwirkung des hl. Clemens Maria Hofbauer auf das Geistesleben in Wien (rôle de Hofbauer comme éducateur et comme prédicateur ; ses relations avec les milieux littéraires ; beaucoup de documents inédits). — Matthias WELLNHOFER. Unveröffentliche Briefe J. G. Fichtes an Fr. Ph. Im. Niethammer (de 1802 à 1805). — Ed. HOSP. Briefe von Buss (de 1846 à 1862).

BELGIQUE

Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des beaux-arts, tome X, 1928, nos 4-9. — G. HULIN DE LOO. La formation tournaisienne de l'enlumineur Johannes de Tavernier et l'influence de celui-ci sur la xylographie harlemoise de la fin du XVe siècle (avec 3 planches). = Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques, 5e série, tome XIV, 1928, no 6. On trouvera dans cette livraison les rapports lus à la 9e session annuelle du Comité de l'Union académique internationale tenue à Bruxelles en mai 1928 : 1° Corpus vasorum antiquorum, par E. POTTIER. 2° Catalogue des mss. alchimiques, par M. DELATTE. 3° Correspondance de Grotius, par C. VAN VOLLENHOVEN. 4° Droit coutumier d'Indonésie, par le même. 5° Dictionnaire du latin médiéval, par L. Nicolau D'OLWER. 6° Forma orbis romani et Compléments aux Corpus d'inscriptions grecques et latines, par L. LUGLI. 7° Documents historiques inédits concernant le Japon, par C. VAN VOLLENHOVEN. 8° Corpus des mosaïques helléniques. 9° Iconographia celtica, par E. POTTIER. 10° Catalogue des bibliographies courantes des sciences cultivées par les corps savants affiliés à l'U. A. I. 11° Unification des méthodes à suivre et des signes conventionnels à employer dans les éditions savantes, par R. D'ALOS-

Digitized by Google

Moller. 12° Corpus philosophorum medii aevi, par J. H. Baxter. = Nos 7-9. Maurice Wilmotte. Un cas curieux de plagiat littéraire : le poème de « Galeran » (note de nombreuses imitations de Chrétien de Troyes par l'auteur de Galeran qui n'est peut-être pas Jehan Renart).

Académie royale de langue et de littérature françaises. Bulletin, t. VI, n° 3, avril 1928. — Ce fascicule contient : 1° deux discours prononcés pour le centenaire de Charles De Coster (1827-1928), par MM. Hubert Krains et Maurice Wilmotte. Ce dernier caractérise en ces termes l'œuvre de l'homme, presque ignoré de son vivant, à qui l'on doit la *Légende d'Ulenspiegel :* « C'est un roman politique, la revanche de la franc-maçonnerie avec ses rites mystérieux et du libéralisme démocratique avec ses outrances anticléricales ». De Coster attaque « la pleutrerie parlementaire attestée, après 1852, par la retraite de Frère-Orban, par la loi de lèse-majesté présentée sur les instances de Paris, par la convention d'Anvers (14 février 1854) qui livrait au clergé la direction morale de l'enseignement secondaire de l'État ; enfin par l'intronisation (1855) d'un ministère dont le chef était obligé de confesser qu'un souffle d'intolérance a passé sur la Belgique ». 2° Les discours prononcés lorsque fut inauguré à Paris le monument d'Émile Verhaeren.

Analecta Bollandiana. Tome XLVI, fasc. 3-4, 1928. — Paul Peeters. L'église géorgienne du Clibanion au Mont Admirable (attire l'attention sur un récit de la conversion des Ibères, compilé ou plutôt arrangé par le traducteur géorgien Éphrem Msire, qui était déjà mort en 1103. L'église dont il s'agit dépendait du monastère de Saint-Syméon Stylite le Jeune, sur le Mont Admirable, à l'embouchure de l'Oronte ; mais ce Saint-Syméon ne doit pas être confondu avec celui de Saint-Syméon l'Ancien, qui est situé entre Antioche et Alep. C'est là, sur une pointe et dans une caverne rocheuse dite Clibanion, que Syméon le Jeune renouvela, dit-on, l'exploit fameux de Syméon l'Ancien). — Hippolyte Delehaye. Les lettres d'indulgence collectives. Ch. vi : Forme et composition de ces lettres (relève un grand nombre de noms d'évêchés connus ou difficiles à reconnaître sous leur vêtement latin, de fêtes religieuses, de formules particulières, etc. Admirable répertoire de menus faits tirés de documents dont le fond varie à peine). — Paulus Grosjean. S. J. Vitae s. Ludovici Tolosani et s. Antonii de Padua e codicibus Dubliniensibus (minutieux relevé des variantes fournies par deux de ces mss.). — J. Mansion. A propos des chrétientés de Gotie (c'est vraisemblablement le zèle religieux de quelques Cappadociens qui apporta le christianisme aux Gots). — Robert Lechat. Le vénérable Marc d'Aviano à Liège (ajoute un témoignage de plus au récit, fait par le chanoine Rembry, du voyage triomphal que Marc d'Aviano, dont le procès de béatification est actuellement engagé, fit à travers les Pays-Bas en 1681 ; il se rapporte au séjour qu'il fit à Liége). = Bulletin des publications hagiographiques.

Revue belge de philologie et d'histoire. 1928, juillet-septembre. — Alphonse Rœrsch. Nouvelles indications concernant Maximilien Transsylvanus (I. A propos du « De Moluccis insulis ». Étude sur le premier périple autour du monde, que l'auteur envoya de Valladolid, le 24 octobre 1522, au cardinal Lang, archevêque de Salzbourg. II. Le palais de Transsylvanus à Bruxelles. On sait que ce personnage fut un des secrétaires et des conseillers de Charles-Quint). — Mario Battistini. Un ancien commentateur de la Divine Comédie, François de Buti. —

Digitized by Google

V. Bohet. L'enseignement de l'anglais dans les Universités anglaises. — J. Van Ooteghem. S. J. La politique de Démosthène (au lieu de pousser les Athéniens à la lutte contre la Macédoine, Démosthène eût montré plus de clairvoyance en leur recommandant l'alliance avec cette puissance contre les Perses qui s'apprêtaient à attaquer l'Égypte). — Paul Faider. Vaison dans l'Antiquité. — Ferdinand Lot. Du régime de l'hospitalité (la pratique de l'hospitalité évita aux populations civilisées les horreurs d'une conquête brutale ; elle prépara le rapprochement nécessaire entre le Barbare, maître de la force, mais inculte, et le Romain, désarmé, mais détenteur de la civilisation antique, sous sa double forme païenne et chrétienne). — Joseph Cuvelier. Les archives en Belgique pendant la guerre (réponse aux « audacieuses affirmations » de M. Pius Dirr dans *Archival. Zeitschrift*, p. 35, 1925. Pendant la guerre, M. Dirr a rendu au gouvernement allemand un grand service en découvrant les documents relatifs à une prétendue convention anglo-belge, documents d'ailleurs habilement tronqués par lui. La Belgique n'a jamais été dédommagée pour la perte de ses trésors d'art et d'histoire inutilement détruits par l'armée allemande). — Van Bockestal. Notes sur quelques inscriptions funéraires grecques. — Alexander Haggerty Krappe. La vision de saint Basile et la légende de la mort de l'empereur Julien (cette légende a inspiré Orderic Vital pour son récit de la mort de Guillaume II ; elle passa ensuite en Italie et en Allemagne aux XIIIe et XIVe siècles. Elle trouve son thème primitif dans un poème de Claudien où Gildo est nommé. « Qu'on mette Julien, Guillaume II [d'Angleterre] ou quelque autre ennemi de l'Église à la place de Gildo, le Christ ou la Vierge à celle de Jupiter, et la Vierge ou l'Église à celle de Roma et d'Africa, et nous avons une des visions dont il a été question plus haut »). — Denise Feytmans. Tornacensis et Teruanensis (correction nécessaire d'une charte extraite du cartulaire de Bourbourg, 1138). — H. Nélis. Hennen van Merchtenen, auteur de la *Cornike Van Brabant*, 1415 (biographie de Jean van Merchtenen, plusieurs fois mentionné entre les années 1402-1415. Sa Chronique de Brabant, écrite en flamand et en vers, n'a guère d'autre mérite que de décrire les armoiries des princes brabançons). = Comptes-rendus, chronique et bibliographie.

États-Unis

The American historical Review. 1928, juillet. — George A. Barton. Historical results of recent explorations in Palestine and Iraq. — Carl Becker. The memoirs and letters of Madame Roland (montre combien il est difficile de se faire un exact portrait de Mme Roland, même en comparant ses lettres et ses mémoires). — Elizabeth Donnan. Slave trade into South Carolina before the Revolution. — D. Havelock Fisher. The Medici account books (bref aperçu de cette importante collection). = Documents : Jefferson to William Short on Mr. and Mrs. Merry (lettre du 23 juin 1804 sur le fameux dîner du 2 décembre 1803 et le conflit relatif à l'étiquette officielle à Washington). — Henry J. Raymond. On the republican caucuses of July 1866. = Reviews of books. = Communication. On lira avec surprise, mais non sans intérêt, p. 930-931, une courte lettre de Gottlieb von Jagow au prof. Barnes, expliquant pourquoi l'Allemagne s'est trouvée en 1914 dans la nécessité de déclarer la guerre à la France aussitôt après la mobilisation de l'armée russe ; il conclut : « thus we were formally, to be sure, the aggressors, but morally the attacked ». L'auteur de ces lignes paraît ignorer les motifs qui ont

Digitized by Google

dicté au gouvernement tsariste la décision prise de mobiliser ; il les connaît sans doute mieux que personne. = Historical News. A noter les nombreuses mentions d'ouvrages concernant l'histoire locale, rangés d'après l'ordre géographique. = Octobre. Arthur E. R. Boak. Byzantine imperialism in Egypt (simple résumé). — James P. Baxter. The British government and Neutral rights, 1861-1865 (utilise de nombreux documents d'archives). — Ulrich B. Philipps. The central theme of Southern history (comment se pose la question des nègres, qui sont au nombre de dix millions dans les États du Sud). — Raymond Turner. Charles II's part in governing England (ce roi vaut mieux que sa réputation ; s'il fut frivole et adonné aux plaisirs, à la paresse, il suivit les affaires avec une application qu'on n'avait pas encore soupçonnée). — Gerda C. Richards. The creations of peers recommended by the Younger Pitt (Pitt a créé ou promu 130 pairs ; mais ce nombre n'a pas doublé, comme on l'a dit, le nombre des pairs à la Chambre des lords ; l'augmentation fut tout au plus de 60 %, et il est inexact qu'il ait pris les nouveaux membres parmi les parvenus de la finance, afin de déplacer la majorité whig en faveur des tories). = Documents. 1° Diary of José Bernardo Gutierez de Lara, 1811-1812, trad. de l'espagnol par Élizabeth H. West. 2° Papers relating to belligerent and neutral rights, 1861-1865, publiés par James P. Baxter (d'après les archives de l'Amirauté au P. R. O. et les archives de la Marine à Paris). = Bibliographie. = Historical news.

Foreign affairs. 1928, octobre. — Hamilton Fish Armstrong. After ten years : Europe and America (après ces dix années, on ne saurait concevoir que l'Amérique parût se désintéresser des affaires européennes). — Général Sir Frederick Maurice. Military lessons of the Great war (la Grande Guerre nous enseigne qu'il ne suffit pas d'organiser avec le plus de perfection possible les armées de terre et de mer, mais qu'il faut aussi mettre en œuvre toutes les ressources de l'État ; la mobilisation industrielle doit être la préoccupation constante des hommes d'État). — Robert R. Kuczynski. The world's population (problème compliqué, qui exige les efforts convergents des spécialistes : sociologues, biologistes et autres experts, et que les hommes d'État doivent étudier avant de faire des lois sur l'émigration ou l'immigration, l'agriculture ou l'industrie). — Luis Araquistain. Dictatorship in Portugal (le Portugal ne pourra retrouver son équilibre qu'en réduisant dans des proportions considérables ses armées de terre et de mer d'où partent tous les soulèvements et dont le Portugal n'a pas grand besoin, son indépendance n'étant menacée par personne). — Henry N. Brailsford. Before the British elections. — J. A. M. de Sanchez. Stabilizing the franc (l'auteur admire l'art et l'énergie déployés par la France pour réparer les ruines causées par la guerre). — Walter H. Mallory. The northward migration of the Chinese (vers la Mandchourie, que les Chinois tendent à coloniser). — Franz Schneider. The financial future of Mexico. — Général Yuri Danilov. The red army (organisée d'abord pour la défense du régime communiste, l'armée rouge est devenue l'expression des aspirations nationales de la Russie, qui se développent dans une voie opposée au caractère du gouvernement central). — Comte Joseph Potocki. Afghanistan looks abroad (ses rapports avec les États étrangers). — Carl Joachim Friedrich. Reparation realities (l'Allemagne peut payer ; mais si elle y est trop violemment contrainte, elle est capable de développer son industrie au point de faire une concurrence dangereuse aux autres pays. Il convient donc de réduire les charges que lui imposent des répara-

Digitized by Google

tions en rapport avec sa capacité de payer). — C. A. Le Neveu. France and Italy in North Africa. — George H. Blakeslee. The future of american Samoa (avec deux cartes). — C. Hartley Grattan. Australia and the Pacific. — Harold S. Quigley. Foreign concessions in Chinese hands. — William L. Langer. Some recent books on international relations. — Denys P. Myers. Source material (liste des documents officiels qui ont été publiés).

Speculum. 1928, juillet. — Edward Kennard Rand. Life and I (c'est le titre d'un ouvrage composé par un ami de l'auteur, Gamaliel Bradford, et qui est une autobiographie de l'humanité. Discours présidentiel lu à l'assemblée annuelle de la Medieval academy of America). — Pio Rajna. Un indovinello volgare scritto alla fine del secolo VIII o al principio del IX (interprète une énigme ou devinette en bas latin qui appartient déjà à la langue vulgaire. Il y est question des doigts de la main qui tracent des caractères à l'encre noire sur un feuillet blanc. Le folklore a exploité ce thème, qui vit encore aujourd'hui dans la région véronaise). — Olda Dobiache-Rojdenstvensky. Un manuscrit de Bède à Leningrad (ms. de l'*Historia ecclesiastica gentis Anglorum*, inconnu de Ch. Plummer ; il paraît avoir été exécuté onze ans après la mort de Bède, soit en 746, si Bède est mort en 735. Trois planches de fac-similé). — Étienne Gilson. Sur le *Jesu dulcis memoria* (maintient, contre B. Hauréau, que ce poème peut être attribué à saint Bernard et qu'en tout cas il n'est pas indigne de lui). — Putnam Fennell Jones. The Gregorian mission and English education (conteste l'opinion de Leach disant, dans ses ouvrages sur l'enseignement en Angleterre, que l'École de Cantorbéry, fondée par saint Augustin en 598, avait pour but de former non seulement des clercs et des prêtres, mais aussi des fonctionnaires instruits dans les études profanes. Or, tout démontre, au contraire, que le pape Grégoire le Grand, quand il envoya Augustin en Angleterre, et Augustin lui-même, n'eurent d'autre but que de travailler à la conversion des Anglo-Saxons au christianisme ; des sept arts libéraux ils firent enseigner seulement la rhétorique pour la prédication, la musique pour embellir le service divin, le droit pour organiser les communautés chrétiennes. Le reste était réprouvé par eux comme des œuvres diaboliques). — Walter Bradbury Sedgwick. The style and vocabulary of the latin arts of poetry of twelfth and thirteenth centuries (nombreux exemples empruntés aux auteurs mis en lumière par Faral dans ses *Arts poétiques*, surtout à Geoffroi, Mathieu et Eberhard, dont l'influence a été grande et durable). — S. Harrison Thomson. Some latin works erroneously ascribed to Wyclif (des neuf traités attribués par Henry Dziewicki à Wyclif, les deux premiers seuls sont de lui ; il faut rejeter de même la plupart des *Questiones logice et philosophice* publiées par Rud. Beer. Le *De triplici ecclesia*, qui est inédit et qu'on attribue également à Wiclif, ne peut être de lui. L'auteur en donne le texte d'après un ms. de Vienne). — M. L. W. Laistner. The date and recipient of Smaragdus' *Via regia* (Smaragdus, abbé de Saint-Mihiel au mont Castellion, écrivit la *Via regia* entre 813-816 et l'adressa non à Charlemagne, mais à Louis le Pieux, après que celui-ci, devenu empereur, eut reçu la bénédiction pontificale). — Charles Niver. Notes upon an eleventh-century psalter (ms. lat. 11550 de la Bibl. nat. de Paris ; l'origine de ce psautier n'est ni limousine ni catalane ; une comparaison des peintures avec celles du ms. 11751 prouve qu'il fut exécuté à Saint-Germain-des-Prés ; 5 planches). — Kenneth J. Conant. Five old prints of the abbey church of

Digitized by Google

Cluny (ces cinq dessins sont reproduits ici d'après l'original au Cabinet des Estampes, plus trois autres exécutés pour le *Voyage pittoresque de la France* par Lallemand, 1787). — J.-J. SAVAGE. Lingua romana (note deux passages empruntés à un glossateur de Virgile et qui peuvent aider à préciser le sens de cette expression dans les serments de Strasbourg).

GRANDE-BRETAGNE

Bulletin of the Institute of historical research. Vol. VI, n° 17, novembre 1928. — A. F. POLLARD. The Oslo congress (résume les principaux vœux approuvés par le Congrès). — R. G. RICHARDSON et George SAYLES. The early records of the English parliaments. II : The English parliaments of Edward II (relevé très minutieux des documents inédits et imprimés ; analyse des délibérations ; liste des parlements assemblés pendant le règne, avec indication des sources. Très important pour leur histoire). — Pierre JANELLE. An unpublished poem on bishop Stephen Gardiner ; suite (texte et commentaire). — Sir Charles FIRTH. Notes on diplomatic representative (la plupart de ces notes, très brèves, se rapportent au XVIIe et au XVIIIe siècle. Quelques mentions pour le XIXe et même le XXe siècle). — Parmi les comptes-rendus, le nom de notre collaborateur Henri Hauser a été fâcheusement défiguré en Hamer (p. 103). — The anglo-american historical Conference, 1928 (longues discussions à propos de la question « What is history? »). — Summaries of theses (ces sommaires sont intéressants à consulter à cause des indications fournies sur les sources. Mentionnons les suivantes : Les femmes employées dans les industries textiles et le commerce au XVe siècle, par Marian K. DALE ; Les financiers italiens des XVe et XVIe siècles, en particulier Spinola et Pallavicino, par Bertha HALL ; Les rapports entre l'Église et l'État, 1603-1616, par Phyllis DOYLE ; Les rapports du gouvernement britannique avec les États indiens, 1813-1823, par M. S. MEHTA ; L'histoire des grèves générales en Angleterre au XIXe siècle, par Alfred PLUMMER). — Additions et corrections au *Dictionary of national biography*. — Migrations of historical mss. ; suite (nombreuses indications extraites du catalogue de la vente faite aux États-Unis par la librairie Sotheby le 3 mai 1928 (on signale six mss. de Dumont d'Urville, des lettres d'Henri IV, Moreau, Marceau, Pichegru, Ney, Desaix, Montholon, etc.).

The Cambridge historical Journal. Vol. II, n° 3, 1928. — L. F. SALZMAN. « The legal status of markets » (étudie la question, controversée au XIIIe siècle, de savoir à quelle distance les unes des autres des foires pouvaient être concédées par le roi). — Z. N. BROOKE. The effect of Becket's murder on papal authority in England (dans le conflit entre le roi Henri II et le pape soulevé à l'entrevue d'Avranche en 1172, le roi fut obligé d'abandonner à l'égard des clercs criminels le principe édicté par la constitution de Clarendon et de reconnaître sans restriction le droit d'en appeler à la cour de Rome. Analyse minutieuse à ce sujet des décrétales du pape Alexandre III). — William MILLER. Recent works on medieval, turkish and modern Greece (abondante bibliographie). — J. R. M. BUTLER. Note on the origin of Lord John Russell's despatch of oct. 16, 1839, on the tenure of Crown offices in the colonies. — D. L. BURN. Canada and the repeal of the corn laws (1848-1850). — Ethel M. HAMPSON. Settlement and removal in Cambrid-

Digitized by Google

geshire, 1662-1834 (sur l'application des lois concernant les Pauvres). — E. R. Adair. The law of nations, and the Common law of England (étude sur la portée juridique d'un acte passé sous le règne d'Anne : 7 Anne, cap. 12). — Harold Temperley. Lord Granville's unpublished memorandum on foreign policy, 1852. — Liste des sujets de thèses présentées par les étudiants de Cambridge pour le diplôme d'histoire.

Bulletin of the John Rylands library Manchester. 1928, juillet. — S. Alexander. The art of Jane Austen. — T. Fish. The city Ur and its god Nannar in the third dynasty of Ur (d'après la troisième des tablettes d'Ur conservées à la bibliothèque de John Ryland). — J. Rendel Harris. John Bunyan and the higher criticism (étude critique sur les œuvres de John Bunyan et sur l'opinion, authentique ou falsifiée, qu'il se fit des épîtres de saint Paul). — A. S. Peake. Paul the Apostle ; his personality and achievement (avec une copieuse bibliographie). — F. M. Powicke. Gerald of Wales (intéressant résumé critique de la vie et des œuvres de Géraud de Barri). — A. Mingana. Christian documents in syriac, arabic and garshūni, edited and translated with a critical apparatus ; introduction by Rendel Harris. Fasc. 4. The lament of the Virgin and the martyrdom of Pilate (1° R. Harris étudie le cas de Pilate qui se lave les mains pour laisser Hérode et les Juifs seuls responsables de la condamnation de Jésus ; réel ou fictif, ce geste explique l'évolution qui aboutit plus tard à placer Pilate au rang des saints. A. Mingana publie et traduit, avec un commentaire critique, un document nouveau concernant la mort de Jésus et les lamentations de sa mère, les propos qu'elle échangea avec son fils pendant qu'il était crucifié et quand il lui apparut sorti du tombeau. C'est alors qu'on voit se développer la légende concernant Pilate. 2° Le martyre de Pilate ; document apocryphe attribué, comme celui qui précède, à Cyriacus, évêque d'Oxyrhynchus ; l'un et l'autre sont tirés du livre de Gamaliel). — Moses Tyson. Handlist of additions to the collection of latin manuscripts in the John Rylands library, 1908-1928 (à noter une remarquable série de comptes de la garde-robe d'Édouard Ier, de Philippa, femme d'Édouard IV, de Jeanne de Navarre, veuve d'Henri IV de Lancastre, des fonctionnaires royaux de Calais, etc.).

The english historical Review. 1928, juillet. — H. G. Richardson. Richard fitz Neal and the *Dialogus de Scaccario*. II (examen critique du *Dialogus* et notamment de ce qu'il dit sur l'usure pratiquée par les chrétiens. La plus ancienne mention du Dialogue remonte à l'année 1170. Tel qu'il nous est parvenu, il n'est qu'une seconde édition ; terminé d'abord en 1179, il paraît avoir été interpolé ensuite par l'auteur avant la mort d'Henri II). — Miss Élisabeth G. Kimball. Tenure in frank almoign and secular services (au temps d'Édouard Ier, II et III). — Sir Richard Lodge. The first anglo-russian treaty, 1739-1742 (utilise surtout les correspondances de Rondeau et de Finch avec Harrington). — David C. Douglas. Fragments of an anglo-saxon survey from Bury St. Edmunds (publie et commente ce fragment de cadastre qui a été rédigé au XIe siècle, en grande partie avant la mort d'Édouard le Confesseur). — James Tait. The earliest municipal charters of Coventry. — Miss E. M. Symonds. The diary of John Greene, 1635-1657. — Keith Feiling. Two unprinted letters of Henrietta Stuart, duchess of Orléans (l'une de ces lettres en français est adressée à Arlington, de Saint-Cloud, le 24 septembre 1669 ; l'autre, en anglais, est envoyée de Paris, le 27 uin 1670, à Sir Thomas

Digitized by Google

Clifford). — Miss Elizabeth L. WATERMAN. Some new evidence on wage assessments in the eighteenth century. — W. G. EAST. The Osborne conference and Memorandum of August 1857 (sur la question des principautés danubiennes, 9 août 1857). = Reviews of books. En tête, M. Harold Temperley fournit d'utiles informations sur le recueil des *British and foreign State papers*. Il se rattache à celui de Hertslet, *Commercial papers*, dont le tome XXXI et dernier a paru en 1926, avec un index général par MM. C. S. Nicoll et W. L. Berrow, et il le continue. A partir de 1904, une partie des instruments diplomatiques a paru dans la section des *Accounts and papers* intitulée *State papers foreign*. Les instruments définitifs : à savoir les traités de commerce, les actes diplomatiques, les nouvelles instructions, figurent dans *British and foreign papers* et tout le détail des négociations dans les *State papers foreign*. = Octobre. Miss Ann DEELEY. Papal provision and royal rights of patronage in the early fourteenth century (examen minutieux d'une double tendance qui poussa le pape à étendre son droit de collation à des bénéfices ecclésiastiques et le roi à exagérer par représailles les droits de patronage des patrons laïcs. Armé des constitutions de Clarendon, de la régale, de l'interprétation abusive de sa Prérogative, le roi combattit souvent avec succès les prétentions du Saint-Siège. D'autre part, comme il intervenait souvent lui-même auprès du pape pour faire attribuer à ses serviteurs de nombreux bénéfices réservés à la collation pontificale, la lutte entre les deux pouvoirs se terminait d'ordinaire par des compromis réciproques ; mais la papauté ne se résigna jamais à reconnaître la loi anglaise qui, depuis le XIIe siècle, interdisait de porter hors d'Angleterre toutes les causes concernant les faits de présentation et d'avouerie, et qui les réservait à la cour du roi. Les cas particuliers étudiés dans cet article se rapportent surtout au pontificat de Jean XXII). — E. A. BELLER. The military expedition of Sir Charles Morgan in Germany, 1627-1629 (à la suite de la victoire remportée par Tilly sur les Danois à Lutter le 17 août 1626. D'après les State papers, Foreign). — Sir Richard LODGE. The treaty of Abo and the Swedish succession, 1742 (d'après le même fonds d'archives). — James TAIT. John Horace Round (art. nécrologique). — F. M. POWICKE. Henry William Carless Davis (art. nécrologique). — G. N. CLARK. Edward Grimeston, the translator (Grimeston, qui fut « sergeant at arms » pour assister le Speaker en Parlement, mourut en 1640. Liste de vingt ouvrages, français pour la plupart et relatifs à la France et aux Pays-Bas, qu'il traduisit en anglais et qui parurent de 1604 à 1608). — Miss E. M. SYMONDS. The diary of John Greene, 1635-1675 ; II ; suite. — G. DAVIES. The militia in 1685 (publie une lettre qui peint l'indiscipline des bandes formées par le duc de Monmouth). — D. B. HORN. The cost of the diplomatic service, 1747-1752 (dresse une liste des dépenses faites par les ambassades et ministres plénipotentiaires). = C.-r. = Short notices.

History. 1928, juillet. — C. L. KINGSFORD. The beginnings of the maritime enterprise. I (quelques détails sur la marine royale depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVe ; elle n'était pas en état d'assurer la sécurité des mers. Au XVe siècle, les entreprises maritimes prirent un grand essor, et d'abord sous la forme de la piraterie pratiquée d'ailleurs par des personnages notables qui n'étaient pas de simples pirates ; c'est parmi ceux de la côte méridionale et occidentale que se forma la grande école des marins anglais). — J. E. HAMILTON. Alsace and Louis XIV (expose sommairement comment fut appliqué le « supremum dominium » concédé à la France par le traité

Digitized by Google

de Westphalie). — E. A. FULTON. The teaching of contemporary history (s'adresse surtout à la Grande-Bretagne ; l'histoire y doit être enseignée pour former non des érudits, mais des citoyens éclairés et conscients). — F. C. HAPPOLD. A new type of question in history papers. — W. N. MEDLICOTT. Gladstone and the Turks (il est inexact que Gladstone ait, en 1876, réclamé que les Turcs fussent chassés d'Europe avec sacs et bagages ; il voulait seulement soustraire la Bulgarie à l'arbitraire de leur administration). = Octobre. C. L. KINGSFORD. The beginnings of English maritime enterprise ; suite et fin. — J. E. NEALE. The diplomatic envoy (conférence sur le rôle des ambassadeurs, surtout au XVIe siècle). — F. C. MONTAGUE. Some books on Napoleon and his circle. — F. J. GOULD. Transformations in history teaching (surtout depuis la *Short history* de Green. Considérations sur la manière d'enseigner l'histoire). — F. H. JOHNSON. History courses and text-books. — C. G. CRUMP. The execution of the Great Charter (proteste avec raison contre les auteurs qui emploient des expressions aussi incorrectes que celle-ci : le roi Jean fut contraint de *signer* la Grande Charte. Il y fit mettre son sceau royal, ce qui est tout autre chose ; mais que se passa-t-il exactement à Runnymede du 15 au 18 juin 1215? Quelles formalités ont présidé à l'apposition du sceau au bas des expéditions originales de cet acte? Il fallut alors procéder à une série d'opérations techniques et autres dont le détail nous échappe).

Quarterly Review. 1928, juillet. — W. N. MEDLICOTT. The Berlin treaty ; fifty years afterwards (résume ce que des livres et documents nouveaux nous font connaître sur le Congrès de Berlin de 1878 et sur les changements qui se sont produits dans la carte politique de l'Europe depuis un demi-siècle). — Sir Andrew MACPHAIL. Sir Henry Wilson (d'après sa Vie et ses notes journalières publiées par Sir C. E. Callwell, avec une préface du maréchal Foch. Jugement généralement dénigrant sur Wilson et Foch qui étaient devenus depuis 1908 des amis intimes). — E. M. E. BLYTH. The soldier's faith (d'après *Religio Militis* d'Austin Hopkinson). — W. G. FITZGERALD. Men *versus* machines in the United States. — New materials for history (traite de quelques publications officielles). — W. H. HUTTON, doyen de Winchester. John Bunyan. — J. E. MARSHALL. The capitulations in Egypt (d'après l'étude de Sir Valentine Chirol sur le problème égyptien). — H. P. PALMER. Excommunication in the middle ages (d'après les registres épiscopaux de Bath et Wells). — Robert STEELE. The Russian icon (traite l'iconographie religieuse en Russie d'après quelques livres récents). — Edward LYTTELTON. The nigtmare of examinations. — Sir Verney LOVETT. India from Curzon's days to these. = Octobre. C. H. P. MAYO. The public school spirit (estime qu'il est nécessaire de maintenir l'esprit des anciennes « public schools », propres à l'Angleterre, où l'on enseignait aux enfants à être indépendants et responsables, à penser à ceux qui les entourent, à leur famille, plutôt qu'à eux-mêmes). — Ignatius PHAYRE. Presidential elections in the United States. — J. M. SARGEAUNT. The substance of greek tragedy. — Thomas ASHBY. Archæological and topographical research in and near Rome, 1908-1928. I (important. L'auteur annonce qu'il prépare un dictionnaire topographique de l'ancienne Rome). — W. A. HIRST. British trade in South America. — Reginald ROWE. The slum problem. — Algernon CECIL. The earl of Balfour (d'après ses œuvres et ses discours).

The Scottish historical Review. 1928, juillet. — Sir Charles H. FIRTH. Franck's Northern memoirs (complète la biographie de Richard Franck, officier de cavale-

Digitized by Google

rie dans un régiment qui fut envoyé en Écosse en 1652-1654. Il écrivit ses mémoires en 1658, mais il y eut des additions jusqu'en 1685). — Sir Herbert Waxwell. Rispain camp, near Whithorn (ce camp, unique de son genre en Galloway, a peut-être été construit sous Stilicon pour protéger la province romaine de Valentia). — George Pratt Insh. The founders of the Company of Scotland (c'est la compagnie de commerce avec l'Afrique et les Indes qu'on connaît d'ordinaire sous le nom de Compagnie Darien. Elle fut fondée en 1695. On utilise ici les papiers de James Balfour qui en fut un des adhérents les plus actifs). — Le Rév. R. H. R. Liddell. Saint Madoes and its clergymen; notes on a Pertshire parish, 1640-1688. — Sir Bruce Seton. Dress of the Jacobite army : the Highland habit (au temps du soulèvement de 1745). — Basil Williams. George III (à propos de sa biographie par Sir John Fortescue). — George A. Sinclair. The Scottish trader in Sweden (depuis la fin du XVIe siècle jusqu'à celle du XIXe siècle). — H. G. Richardson et George Sayles. The Scottish parliaments of Edward I (avec une liste de ces parlements pour les années 1291-1305). — C. G. Coulton. Monastic history (montre la nécessité d'entreprendre un recueil complet des visites épiscopales; c'est seulement alors qu'on pourra sûrement dire si la suppression du clergé régulier au XVIe siècle était légitime ou non). — J. H. Baxter. Scottish student at Louvain university, 1425-1484. — A. O. Anderson. The bull *Cum universi* (celle par laquelle le pape accepta de considérer l'Église d'Écosse comme « filia specialis » du Saint-Siège. Benoît de Peterborough l'attribue à Célestin III en 1188; Hoveden à Célestin III et à Clément III en 1192. On peut concilier ces deux témoignages). = C.-rendus. = Notes and communications (A. O. Anderson propose une correction au texte de Gildas à l'endroit où il donne son âge à partir du siège du « Mons Badonicus »). — George Sayle. The date of the second marriage of Robert Bruce the Claimant (publie un acte de 1295 prouvant que le prétendant Robert Bruce épousa, le 3 mai 1273, Christiane d'Ireby, déjà veuve deux fois, à Hoddam, diocèse de Glasgow). — J. H. Stevenson. Iona and the « Reforming synod » (ce synode, qui siégea le 26 mai 1642, n'a pas ordonné ni fait opérer les destructions massives dont on a tant parlé. En fait, l'abbaye d'Iona était déjà presque déserte à la fin du XVIe siècle; quant aux manuscrits qui furent alors détruits par le fanatisme des réformateurs, il y a tout lieu de penser qu'ils étaient en petit nombre et de mince valeur). = Une note mise en tête du présent fascicule par l'éditeur de la *Scottish historical Review*, M. James Maclehose, annonce qu'avec cette livraison, qui est la centième, la Revue cessera de paraître.

The Times. Literary supplement. N° 1379. — Shakespeare on the stage. = N° 1380. Jeffreys and the « Bloody assize » (de nouveaux documents permettent de corriger fortement le récit de Macaulay). = N° 1381. A forerunner of Whitaker's almanack. = N° 1382. Italian literature to-day (à propos du livre de Benjamin Crémieux). = N° 1387. Fulke Greville, Lord Brooke. = N° 1388. Tolstoy (on annonce une édition des œuvres complètes du grand romancier en 21 vol. publiés par l'Oxford University press). = N° 1390, 20 septembre. Let Curzon hold what Curzon held (intéressante étude sur la vie et l'œuvre de l'ancien vice-roi de l'Inde, à l'occasion du tome III de sa biographie, qui vient de paraître par les soins du comte de Ronaldshay). = N° 1391, 27 septembre. Edith Rickers. New life records of Chaucer; suite et fin le 4 octobre. = N° 1392, 4 octobre. The end of the war (d'après les Mémoires du prince Max. de Bade). = N° 1394, 18 octobre. Abraham

Digitized by Google

Lincoln and his time (d'après sa biographie en 2 vol. par A. J. Beveridge). = N° 1395, 1er novembre. The making of a nation (d'après les mémoires d'Édouard Benès). = N° 1396, 8 novembre. Oliver Goldsmith, 1728-1774 (d'après ses lettres et un recueil de dix-huit « opera minora »). = N° 1398, 15 novembre. Schubert. = N° 1399. Some humorists (d'après l'ouvrage de Ronald Knox, etc.). = N° 1400, 29 novembre. The spirit of John Bunyan (l'auteur du *Pilgrim's progress*). = N° 1401, 6 décembre. The red man in life and literature. — The abbé Galiani.

ITALIE

Historia. Studi storici per l'antichità classica. 2e année, n° 3, 1928, juillet-septembre. — C. OBERZINER. Gneo Flavio e i fasti calendari. — V. GROH. Servio Tullio ; storia e mito. — G. PATRONI. L'apparizione della struttura a cupola in Etruria, considerata specialmente nel suo significato antropogeografico (les Étrusques ont emprunté la coupole à l'Asie Mineure). — C. ALBIZZATI. Per la datazione delle figurine protosarde (parmi les nombreuses figurines votives en bronze, d'un style très particulier, qui furent fabriquées en Sardaigne, certaines peuvent être attribuées approximativement au VIe siècle av. J.-C.). — D. LEVI. Attività e programmi della Missione archeologica italiana di Creta. — N. PUTORTI. Ceramica arcaica con probabili soggetti omerici (scènes qu'on peut rapporter à la guerre de Troie sur deux petits vases protocorinthiens et sur un fragment de vase attique à figures noires). — C. O. ZURETTI. I capitoli intorno all' oro, nel Manuale chemicum del Cod. Vatic. gr. 1134 (texte grec et traduction latine, avec commentaire). — G. PATRONI. Varietà archeologiche (antiquités préhistoriques du Monte Cetona ; tête d'Aristogiton au Vatican). — P. DUCATI. Il Io Congresso Internazionale Etrusco. — E. ANDREOLI. Il Congresso Etrusco a Marzabotto. — F. PELLATI. Il convegno archeologico di Rodi. — F. PELLATI. Notiziario archeologico (d'Italie). — A. NEPPI MODONA. Rassegna di Etruscologia (renseignements très abondants). = Dépouillement des périodiques. = F. STELLA MARANCA. Il diritto pubblico Romano nella storia delle istituzioni e delle dottrine politiche (leçon d'ouverture à l'Université de Bari). = Nouvelles universitaires et académiques.

Rendiconti della R. Accademia dei Lincei. Classe des sciences morales, historiques et philologiques. 6e série, t. III, 1927, novembre-décembre. — Luigia Achillea STELLA. Eraclito, Efeso e l'Oriente (traite des rapports de la philosophie grecque avec l'Orient, en particulier avec Zarathustra et le Mazdéisme). — B. BRUGI. L'argomento di analogia nella logica giuridica. — G. MAZZONI. Notice nécrologique sur Isidoro del Lungo. — Nicola FESTA. Hypnos e Bios (donne la solution des énigmes dans les vers 1580-1584 d'Œdipe à Colonne ; au lieu du Sommeil et de la Mort, il faut lire le Sommeil et la Vie). — ID. Notice nécrologique sur Luigi Ceci, latiniste distingué, mort fin juin 1927 à l'âge de soixante-huit ans. = Tome IV, janvier-février 1928. R. BENINI. Il lago di Circonio (*palus lugea* degli Antichi), nel disegno Dantesco dell' Inferno (avec deux cartes). — N. FESTA. Religio = solvo (il est faux que le latin *religio* doive s'entendre dans le sens de *resolvo ;* l'erreur provient d'un contresens commis par Schneider dans Palladius). — Valentino CAPOCCI. Ad Gai *Institutiones*, IV, 62 : « rei uxoriae iudicium ». — Maria CAMAGGIO. L'*atrium testudinatum ;* contributo alla storia della *domus* (restitution de la maison de Marco Lucrezio à Pompéi). — F. BRANDILEONE. Le enunciazioni scritte della « stipulatio » nella

Digitized by Google

età classica e nella Giustinianea, e la supposta degenerazione della « stipulatio » in Occidente (mémoire de 68 pages). — G. Furlani. Quattro sigilli Babilonesi e Assiri del R. Museo archeologico di Firenze (reproduits en photographie). = Mars-avril. G. Pasquali. Πρᾶσις e Ἀπόστασις (étude sur les contrats d'achat et de vente à l'époque helléno-égyptienne). — Olga Elia. Di un dipinto Pompeiano con le Esperidi (avec une planche représentant Hercule et les Hespérides). — Francesco Galli. Tacitiana (dans le passage où Tacite parle du consulat de Galba et de Vinius en 69 : « nam post conditam urbem octingentos et viginti prioris aevi annos », il faut, au lieu de « octingentos et viginti », lire « septingentos et viginti ». Dans *Hist.*, I, 10, au lieu de « occulta fati et ostensis ac responsis », il faut lire « occulto fato et... »). — R. Paribeni. Notice nécrologique sur Ernesto Schiaparelli.

Pays-Bas

Tidjschrift voor Geschiedenis. 1928, 4e livr. — H. Brugmans. Het ontstaan van den wereldoorlog (les origines de la guerre mondiale, principalement d'après C. J. Saijders et R. Dufour, *De mobilisatiën bij de groote Europeesche mogendheden in 1914 en de invloed van de generale staven op het uitbreken van den wereldoorlog*. Leyde, Sijthof, 1927). — Jan Romein. Nieuwe literatuur over de volksverhuizing. IV (la littérature récente sur les migrations de peuples, d'après les ouvrages de Ellis H. Minns, Rostovtzeff, J. Strzygowski). — N. B. Tenhaeff. Het raadsel van Glozel (sur l'énigme de Glozèl, d'après les deux récents ouvrages de M. Salomon Reinach).

L'Esprit international. The international Mind. 1928, octobre. — James T. Shotwell. Renonciation à la guerre, et non « Mise hors la loi de la guerre ». — James A. Spender. Le conflit naval anglo-américain. — Maurice Pernot. La politique missionnaire de l'Église catholique (la Chine fait aujourd'hui la guerre à l'impérialisme sous toutes les formes : spirituelle aussi bien que politique et économique. Elle demande aux Églises étrangères des garanties réelles pour son indépendance religieuse. Averti de cet état d'esprit, le chef actuel de l'Église catholique s'efforce d'accommoder l'organisation des missions aux nouvelles conditions du monde ; il veut réagir contre les préjugés des Occidentaux qui ont en horreur tout ce qui n'est pas chrétien). — E. Mirkine-Guetzevitch. Les tendances internationales des nouvelles constitutions européennes. — Albert-Petit. L'enseignement historique et l'esprit de paix (« le jour où l'enseignement populaire de l'histoire sera animé de l'esprit de justice, de bienveillance réciproque, d'équité souveraine, dont les plus grandes intelligences du monde auront d'abord donné l'exemple et inspiré les formules, on sera vraiment dans la bonne route »). — Pierre Renouvin. Le sixième congrès international des sciences historiques (montre quel genre de services les délibérations d'un congrès comme celui d'Oslo peuvent rendre à l'œuvre de collaboration internationale). = Documents : le pacte de renonciation à la guerre. Réponses à la note américaine du 13 avril 1928 et note américaine du 23 juin, avec les réponses. — Le statut de Tanger, 25 juillet 1928.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Agrell (Sigurd). Runornas talmystik och dess antika förebild. *R. C.*, 1928, n° 10 (long exposé de ce livre qui fait ressortir la valeur mystique et magique des runes. La démonstration n'est pas encore définitive).

Agro (l') romano nel primo quinquennio fascista. *T.*, n° 1391 (expose les changements opérés dans la Campagna par l'initiative gouvernementale).

Aiyer (Sir *P. S. Sivaswamy*). Indian constitutional problems. *T.*, n° 1392.

Allen (Hope Emily). Writings ascribed to Richard Rolle, hermit of Hampole, and materials for his biography. *Am. H. R.*, oct. 1928 (recherches très étendues et fécondes en résultats).

— *(J. W.).* A history of political thought in the sixteenth century. *T.*, n° 1396.

— *(P. S.)* et *Garrod (H. W.).* Merton muniments. *T.*, n° 1397.

Amery (L. S.). The Empire in the new era. *T.*, n° 1394 (recueil choisi de discours prononcés par l'auteur dans une tournée quasi officielle dans l'Empire britannique, 1927-1928).

Anderson (R. G.). Those quarrelsome Bonapartes. *T.*, n° 1394.

Angéras (P.). L'édit de 1787 et son application dans la sénéchaussée de Nîmes. *R. H. Dr.*, 1928, 294 (bonne dissertation sur l'édit qui organisa l'état civil des protestants).

Anna Comnena. The Alexiad, translated by *Elizabeth A. S. Dawes. T.*, n° 1395.

Antonin de l'Assomption (le Père). Les origines de l'ordre de la Très-Sainte-Trinité, d'après les documents. *An. Boll.*, 1928, 419 (beaucoup de recherches; absence d'esprit critique).

Archives secrètes de l'empereur Nicolas II; trad. par *Lazarevski. M. Fr.*, n° 726 (deux parties : 1° la correspondance du tsar avec sa mère, du 18 mai 1905 au 10 nov. 1906; 2° divers documents de 1915 et 1916).

Armeniaca; publ. par *K. Roth.* Voir *An. Boll.*, 1928, 379 (analyse les livraisons déjà parues de ce périodique consacré aux études arméniennes comprises dans leur plus grande extension).

Arnaud (Raoul). La vie turbulente de Camille Desmoulins. *An. H. Rév.*, 1928, 592 (c'est un roman historique où l'histoire est sacrifiée en pure perte).

Atkinson (Geoffroy). La littérature géographique française de la Renaissance. *R. C.*, 1928, n° 9 (Paul Pelliot ajoute beaucoup à la partie de cet ouvrage qui se rapporte à l'Extrême-Orient).

Augustin (saint). Soliloques; trad. par Pierre de Labriolle. *J. S.*, 1928, 413 (Paul Monceaux : excellente traduction).

Avinyó (Joan). Història del Lulisme. *An. Boll.*, 1928, 444 (gros ouvrage déparé par d'interminables longueurs, un style ampoulé, un manque absolu de tenue scientifique).

Bannister (Arthur Thomas). A descriptive catalogue of the mss. in the Hereford cathedral library. *An Boll.*, 1928, 440 (le P. Grosjean y relève des fautes nombreuses).

Barbey (Frédéric). Louis de Chalon, prince d'Orange, seigneur d'Orbe, Échallans, Grandson, 1390-1463 (Max Prinet :

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

Alma = Archivum latinitatis medii aevi (Bulletin Du Cange). — *Am. H. Rev.* = American historical Review. — *An. Boll.* = Analecta Bollandiana. — *An. H. Rév.* = Annales historiques de la Révolution française. — *Ant.* = Antiquity. — *B. Éc. Ch.* = Bibliothèque de l'École des chartes. — *Corr.* = Correspondant. — *E. H. R.* = English historical Review. — *Esp. int.* = L'esprit international. — *H.* = History. — *H. J.* = Historisches Jahrbuch. — *Hist.* = Historia. — *J. S.* = Journal des savants. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *N. R. H. Dr.* = Nouvelle Revue historique de droit. — *R. B. P. H.* = Revue belge de philologie et d'histoire. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. ét. anc.* = Revue des études anciennes. — *R. H. dipl.* = Revue d'histoire diplomatique. — *R. H. Égl. Fr.* = Revue d'histoire de l'Église de France. — *R. Q. H.* = Revue des questions historiques. — *T.* = Times; supplément littéraire. — *T. G.* = Tijdskrift voor geschiedenis.

Digitized by Google

beaucoup de documents nouveaux, mais beaucoup de menues erreurs).

Bardy (G.). Littérature grecque chrétienne. *R. B. P. H.*, 1928, 1055.

Bell (Sir *Charles*). The people of Tibet. *T.*, n° 1398 (livre instructif et attrayant, avec ses 70 illustrations et ses trois cartes).

Belloc (Hilary). How the Reformation happened. *T.*, n° 1398.

Below (G. von). Die italienische Kaiserpolitik des deutschen Mittelalters. *H. J.*, Bd. 48, H. 3, 1928.

Bemis (Samuel Flagg). The american secretaries of State and their diplomacy. Vol. IV. *Am. H. R.*, oct. 1928 (six biographies pour les années 1817-1841).

Bense (J. F.). Anglo-dutch relations to the death of William III. *H.*, 1928, 262 (compilation sans valeur originale).

Benson (E. F.). The life of Alcibiades. *T.*, n° 1400.

Best (Mary Agnes). Thomas Paine, prophet and martyr of democracy. *Am. H. R.*, oct. 1928.

Bevan (Edwin). Sibyls and Seers; a survey of some ancient theories of revelation and inspiration. *T.*, n° 1394.

Beveridge (Albert J.). Abraham Lincoln. *T.*, n° 1394.

Beyerle (Konrad). Lex Baiuvariorum. *R. H. Dr.*, 1928, 270 (critique minutieuse de cette remarquable édition).

Bibliothek der Kirchenväter, t. LIV-LVIII. *An. Boll.*, 1928, 370.

Bigo (Robert). La caisse d'escompte, 1776-1793, et les origines de la Banque de France. *R. Q. H.*, 1928, 473.

Bludau (A.). Die Pilgerreise der Ætheria. *J. S.*, 1928, 414 (commentaire très érudit et complet de la *Peregrinatio* d'Ætheria ou Silvia).

Bober (Mandell M.). Karl Marx's interpretation of history. *Am. H. R.*, oct. 1928.

Bodilly (commandant *R. B.*). The voyage of Thomas James for the discovery of the North-west passage, 1631. *T.*, n° 1397 (publie le journal de ce capitaine qui explora la côte occidentale de la baie de Hudson).

Botha (C. G.). The French refugees at the Cape et Social life in the Cape colony in the eighteenth century. *H.*, 1928, 266 (bons résumés par l'archiviste en chef de l'Union sud-africaine).

Bouvat (Lucien). L'empire mongol. *H.*, 1928, 263 (résumé en partie original; bonne bibliographie).

Brackmann (Albertus). Helvetica pontificia, t. IV. *An. Boll.*, 1928, 407.

Brauner (Joseph). Archiv für elsässische Kirchengeschichte. 2e année. *An. Boll.*, 1928, 467 (à noter surtout l'article de Médard Barth sur la légende et le culte de sainte Attala, première abbesse de Saint-Étienne à Strasbourg).

Bréhier (É.). Histoire de la philosophie. I-III : L'Antiquité et le Moyen Age. *R. C.*, 1928, n° 8 (observations à noter d'E. Gilson).

Brett (Oliver). Wellington. *T.*, n° 1396 (donne une bonne idée de l'homme et de son caractère).

Brodrick (James), S. J. The life and work of blessed Robert Francis, cardinal Bellarmine, S. J., 1542-1621. *An. Boll.*, 1928, 453 (érudit et impartial).

Brown (John). John Bunyan, 1628-1688. His life, time and work. Revu par *Frank Mott Harrison. T.*, n° 1400.

Buchan (John). Montrose. *T.*, n° 1392 (remaniement de cette belle biographie).

— *(Susan).* The sword of State : Wellington after Waterloo. *T.*, n° 1390 (notes curieuses sur le caractère et la vie amoureuse de Wellington après 1815, par une arrière-petite-nièce).

Budge (Sir *E. A.*). The monks of Kublai Khan, emperor of China, translated from Syriac. *T.*, n° 1399.

Buer (Mabel C.). Health, wealth and population in the early days of the industrial revolution. *H.*, 1928, 270 (bonne étude d'histoire économique par une doctoresse en médecine).

Burkitt (M. C.). South Africa's post in stone and paint. *T.*, n° 1392 (plein de faits sur la préhistoire de l'Afrique).

Buxhoeveden (baronne *Sophie*). The life and tragedy of Alexandra Feodorovna, empress of Russia. *T.*, n° 1397 (bien que l'auteur ait été dame d'honneur de l'impératrice, elle n'a guère que des anecdotes banales à lui consacrer).

Cardew (major *F. G.*). Hodson's horse 1857-1922. *T.*, n° 1396 (important surtout pour la révolte des Cipayes, où William Hudson commandait un régiment de cavalerie qui rendit de grands services. Hodson fut tué le 11 mars 1858 à Lucknow).

Castelnau (Jacques-Th. de). Le Paris de Louis XIII, 1610-1643. *R. Q. H.*, 1928, 467.

Catterall (Helen T.). Judicial cases concerning American slavery and negro. I : Cases from the courts of England, Virginia, West Virginia and Kentucky. *E. H. R.*, 1928, 631.

Cavivez (Joseph-Marie. O. Cît.). L'ordre de

Digitized by Google

Cîteaux en Belgique, des origines en 1132 au XXe siècle. *An. Boll.*, 1928, 421.

Cecil (Algernon). British foreign secretaries, 1807-1916. *H.*, 1928, 275 (c.-r. par Élie Halévy).

Collart (Paul). Les papyrus Bouriant. *R. B. P. H.*, 1928, 1045 (analyse détaillée du volume).

Collectanea franciscana neerlandica. *An. Boll.*, 1928, 426 (recueil d'articles composés par les Frères Mineurs de Hollande pour célébrer le septième centenaire de leur fondateur).

Contenau (G.). Contrats babyloniens. I. *R. C.*, 1928, n° 8 (publie 123 tablettes du Louvre, qui vont de 746 à 538).

Crouse (Nellis M.). In quest of the western Ocean. *Am. H. R.*, éd. 1928 (bon résumé, avec une abondante bibliographie).

Crump (Miss *Phyllis E.*). Nature in the age of Louis XIV. *T.*, n° 1391.

Daisy, princess of Pless, publ. par *Desmond Chapman-Huston*. *T.*, n° 1399 (très amusants et instructifs souvenirs sur Guillaume II et l'impératrice, sur l'Allemagne pendant la guerre, etc. La princesse de Pless est née Cornwallis-West).

Delorme (le P. *Ferdinand-M.*). La « Legenda antiqua s. Francisci ». *B. Éc. ch.*, 1928, 107.

— Fr. Richardi de Mediavilla Questio disputata de privilegio Martini papae IV. *Ibid.*, 104 (produit trois documents intéressants : 1° une « disputatio » du franciscain Richard de Middleton ; 2° un traité « De paupertate evangelica » de J. Peckham, archevêque de Cantorbéry ; 3° une « questio » anonyme. Interprétation de la bulle « ad fructus uberes » de Martin IV).

De Visscher (F.). La formule *Parricidas esto* et les origines de la juridiction criminelle à Rome. *R. H. Dr.*, 1928, 469 (longue discussion par J. Duquesne sur l'étymologie du mot *parricida*).

Dewar (capitaine *Alfred*). The voyages and travels of captain Nathaniel Uring. *T.*, n° 1394 (bonne biographie d'un capitaine de la marine marchande au temps de Guillaume III, d'Anne et de George Ier).

Diaz de Gomez (Gutierre). The unconquered knight ; extraits trad. par *Joan Evans*. *T.*, n° 1396 (traduction du *Vitorial*, charmante chronique du règne de don Pedro Niño, comte de Buel, par son porte-étendard).

Doble (G. H.). Cornish saints. *An. Boll.*, 1928, 411 (six brochures abondamment illustrées sur des saints de Cornwall).

Drinkwater (John). Charles James Fox. *T.*, n° 1393 (apologie excessive de Fox).

Dugas (Ch.). Exploration archéologique de Délos ; fasc. 10. *R. C.*, 1928, n° 8.

Dugdale (E. T. S.). Bismarks relations with England, vol. I. *T.*, n° 1394 (recueil de documents tirés de la *Grosse Politik*, traduits et commentés. Il y aura quatre volumes).

Eastman (Max). The real situation in Russia. *T.*, n° 1400 (traduction de divers documents, dont la publication est interdite en Russie soviétique et qui émanent de l' « Opposition »).

Eberl (B.). Die Bayerischen Ortsnamen als Grundlage der Siedlungsgeschichte. *H. J.*, 1928, n° 1.

Edmonds (general Sir *James E.*). Military operations in France and Belgium, 1915. *T.*, n° 1393.

Edwards (W. H.). The tragedy of Edward VII ; trad. de l'allemand. *T.*, n° 1391 (original ; mais l'auteur exagère l'influence exercée par le roi sur la politique extérieure).

Festa (Nicola). Saggio sull' « Africa » del Petrarca. *R. C.*, 1928, n° 10 (remarquable).

Francke (A. H.). Antiquities of Indian Tibet, 2e partie. *R. C.*, 1928, n° 10 (utile recueil de documents concernant le Ladakh, qui est la partie occidentale du Tibet).

Frazer (James Georges). L'homme, Dieu et l'immortalité ; trad. par *Pierre Sayn*. *R. C.*, 1928, n° 9 (c'est l'ensemble des conclusions que Sir James a données dans ses divers ouvrages sur la société et la religion primitives).

Frois (*Luis*, S. J.). Die Geschichte Japans, 1549-1576 ; trad. et commentaire par *G. Schurhammer* et *E. A. Voretzsch*. *R. C.*, 1928, n° 9 (très important). — *An. Boll.*, 1928, 458 (ces annales nous font bien connaître l'histoire religieuse et politique du Japon).

Gade (J. A.). Christian IV, king of Denmark and Norway. *T.*, n° 1399.

Gain (André). Un émigré de la région sarroise : le Constituant La Salle de Berweiler. *An. H. Fr.*, 1928, 588 (A. Mathiez : étude intéressante pour l'histoire de l'émigration ; elle indique, en outre, l'attitude du capitalisme industriel à l'égard du gouvernement révolutionnaire).

Gal (Alexandre). Die « Summa legum » brevis, levis et utilis, t. I. *B. Éc. ch.*, 1928, 103 (Paul Fournier : très intéressant pour les historiens du droit).

Digitized by Google

Gaselee (Stephen). The Oxford book of medieval latin verse. *An. Boll.*, 1928, 415.

Goldmann (Emil). Neue Beiträge zur Geschichte des frankischen Rechts. *Alma*, 1928, 84 (résultats remarquables ; propose quelques corrections qui éclairent des passages jusqu'ici inintelligibles).

Goldsmith (Oliver). Collected letters ; publ. par *Katherine C. Balderston*, et New Essays ; publ. par *Ronald S. Crane*. *T.*, n° 1397.

Gollancz (Sir *Hermann*). Julian the apostate new translated from the syriac original. *T.*, n° 1393 (biographie plus ou moins légendaire, attribuée à Apolloris, confident de l'empereur Julien ; texte traduit en entier pour la première fois).

Golubovich (le P. *Girolamo*). Biblioteca bio-bibliografica della Terra santa e dell' Oriente franciscano. T. V : 1346-1400. *B. Éc. ch.*, 1928, 109.

Gonzalès Palencia (Angel). Historia de la España musulmana. *R. C.*, 1928, n° 9 (simple résumé, mais qui semble avoir été fait avec soin).

Goslinga (A.). De bekenntnis van de omwenteling van 1795. *T. G.*, 1928.

Goury (Georges). Origine et évolution de l'homme. *R. C.*, 1928, n° 10 (c'est « une œuvre de bon sens »).

Guedalla (Philip). Gladstone and Palmerston. Being the correspondance of Lord Palmerston with Mr. Gladstone, 1851-1865. *T.*, n° 1395.

Guiette (Robert). La légende de la Sacristine. *R. B. P. H.*, 1928, 1067 (longue analyse et critique par Fernand Desonay).

Haddon (A. C.). Les races humaines et leur répartition géographique ; trad. par *A. Van Gennep*. *R. B. P. H.*, 1928, 1189 (beaucoup d'idées neuves).

Hall (H. R.). The civilization of Greece in the bronze age. *T.*, n° 1399.

—, *Woolley (C. L.)*, *Gadd (C. J.)*, *Keith (A.)*. Ur-excavations. I : Al-Ubaid. *J. S.*, 1928, 358.

Halphen (Louis). Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XIe siècle. *An. Boll.*, 1928, 401 (admirable effort de synthèse où les spécialistes trouveraient sans doute à redire sur des points de détail).

Hardinge (Sir *Arthur H.*). A diplomatist in the East. *T.*, n° 1391 (ce diplomate est Hardinge lui-même qui raconte ses campagnes diplomatiques en Afrique, en Perse, etc.).

Harris (O. R. S.). Duns Scotus. *An. Boll.*, 1928, 438 (rien de neuf).

Harrison (G. B.). An Elizabethan journal. *T.*, n° 1399 (amusant recueil d'*ana* sur la vie au temps d'Élisabeth, 1591-1594).

— The Pilgrim's progress and The life and death of Mr. Badman. *T.*, n° 1400.

— *(E. J.)*. Lithuania, 1928. *T.*, n° 1394 (beaucoup d'utiles indications).

Hasbrouck (Alfred). Foreign legionaries in the liberation of South America. *T.*, n° 1385.

Hasebroek (J.). Staat und Handel im alten Griechenland. *R. C.*, 1928, n° 8 (contient de bonnes pages sur le capitalisme dans la Grèce ancienne, sur le commerce et les finances de la cité).

Hauvette (Henri). L'Arioste et la poésie chevaleresque à Ferrare au début du XVIe siècle. *R. Q. H.*, 1928, 389.

Hearnshaw (F. J. C.). Social and political ideas of some English thinkers of the augustan age. *H.*, 1928, 266 (recueil de conférences par divers auteurs sur les idées politiques des publicistes anglais au XVIIe siècle). — *T.*, n° 1398 (on y parle de Filmer, Halifax, Locke, des Jacobites et des Non-Jureurs, de l'évêque Hodly, Defoe, Swift et Bolingbroke).

Hendrick (B. J.). The earlier life and letters of Walter H. Page, 1865-1913. *T.*, n° 1394.

Henry (Robert L.). Contracts in the local courts of medieval England. *R. H. Dr.*, 1928, 492.

Heras (Henry, S. J.). The Aravidian dynasty of Vijayanagora. Vol. I. *T.*, n° 1394 (bonne histoire de ce grand empire de l'Inde méridionale dans sa période de déclin, 1542-1770).

Heyberger (Anna). Jean Amos Comenius ; sa vie et son œuvre d'éducateur. *R. C.*, 1928, n° 9 (très utile répertoire de faits et de dates ; la documentation est remarquable).

Hill (Frederick Trevor). Lincoln, emancipator of the nation. *T.*, n° 1400.

Hintze (Edwig). Staatseinheit und Fœderalismus im alten Frankreich und in der Revolution. *A. H. Rév. fr.*, 1928, 577 (long article à lire d'Albert Mathiez montrant combien est fragile la thèse de l'auteur).

Hotson (Leslie). The Commonwealth and Restoration stage. *T.*, n° 1398 (très intéressant).

Hourticq (Louis). La vie des images. *R. C.*, 1928, n° 10 (très intéressant et vivant).

Isaac (J.). La Révolution et l'Empire, fasc. 1. *An. H. Rév.*, 1928, 599 (A. Mathiez : excellent manuel, écrit d'après le témoignage direct des sources).

Digitized by Google

Jaarboek 1928 van het department Amsterdam der Nederlandsche Maatschappij voor Nijverheid en Handel. *T. G.*, 1928.

James (James Alton). The life of George Rogers Clark. *T.*, n° 1390 (bonne biographie d'un général américain, 1752-1813, à qui l'on doit en grande partie la conquête de l'Illinois).

Jaussen (le Père *J. A.*). Coutumes palestiniennes. I : Naplouse et son district. *J. S.*, 1928, 374.

Jewish studies in memory of Israel Abrahams. *T.*, n° 1396 (important).

Johnsen (Oscar Albert). Aktstykkor til de norske ständermöters historie, 1568-1661. *R. C.*, 1928, n° 10 (3e fascicule relatif aux années 1641-1646 et au gouvernement d'Hannibal Sehested).

Jose (Arthur). Builders and pioneers of Australia. *T.*, n° 1397.

Joüon des Longrais (Frédéric). La conception anglaise de la saisine, du XIIe au XIVe siècle. *R. H. Dr.*, 1928, 283 (travail considérable et neuf).

Kamer van koophandel en fabrieken Rotterdam, 1803-1928. Gedenkboek. *T. G.*, 1928.

Kennett (R. H.). Old testament essays. *T.*, n° 1396.

Kérényi (Karl). Die griechisch-orientalische Romanliteratur in religionsgeschichtlicher Beleuchtung. *R. C.*, 1928, n° 8 (intéressante étude sur le roman grec, en tant qu'il reflète les mœurs et opinions du temps).

Kirchner (J.). Inscriptiones atticae Euclidis anno posteriore. *Hist.*, 1928, n° 3 (c.-r. par A. Neppi Modona).

Klingberg (F. J.). The anti-slavery movement in England. H., 1928, 272 (bonne étude, surtout pour le XVIIIe siècle).

Koerperich (Richard). Les lois sur la mainmorte dans les Pays-Bas catholiques. Étude sur l'édit du 15 sept. 1753. *T. G.*, 1928.

Krusch (Bruno). Fredegarius Scholasticus-Oudarius? *B. Éc. ch.*, 1928, 89 (L. Levillain, réfutant l'érudit allemand, conclut que la chronique du Pseudo-Frédégaire est l'œuvre d'un seul auteur, qui écrivit avec une certaine impartialité l'histoire de son temps entre 658 et 661. Oudarius doit être une fausse lecture pour Udacius).

Kurth (Godefroid). La chronique de Jean de Hocsem. *R. B. P. H.*, 1928, 1138 (bonne édition critique d'une chronique liégeoise allant de 1247 à 1348).

Lacretelle (P. de). La vie politique de Victor Hugo. *R. C.*, 1928, n° 9 (livre peu sympathique, mais non pas injuste envers le poète).

Langdon (S.). Excavations at Kish : the Herbert Weld. *R. C.*, 1928, n° 8.

— et *Fotheringham (J. K.)*. The Venus tablets at Ammizaduga. With tables for computation by *Carl Schoch*. *T.*, n° 1398.

Langlois (colonel). L'Amérique pré-colombienne et la conquête européenne. *R. Q. H.*, 1928, 441 (excellent manuel d'américanisme).

La Sizeranne (Robert de). Le vertueux condottiere Federigo de Montefeltro. *B. Éc. ch.*, 1928, 110.

Lasteyrie (R. de). L'architecture religieuse en France à l'époque gothique. *J. S.*, 1928, 385 (art. de L.-H. Labande).

Laurent (Fernand). Jean-Sylvain Bailly, premier maire de Paris. *A. H. Rév.*, 1928, 586 (A. Mathiez : livre excellent à beaucoup d'égards, bien illustré).

Lawrence (colonel *T. E.*). La révolte dans le désert, 1916-1918 ; trad. par *B. Mayra* et colonel *de Foulonque*. *R. Q. H.*, 1928, 499 (remarquable ; une première édition en anglais de ce livre a été supprimée par le gouvernement britannique).

Leang Ki-Tch'ao. La conception de la loi et les théories des légistes à la veille des Ts'in ; trad. et commentaire par *J. Escarra*. *R. H. Dr.*, 1928, 264.

Lefèvre (J.). Le Conseil du gouvernement général institué par Joseph II. *R. B. P. H.*, 1928, 1170.

Legendre (Maurice). Las Jurdes. *R. C.*, 1928, n° 10 (excellente étude de géographie humaine sur une petite communauté d'habitants dans trois vallées espagnoles situées sur le versant oriental de la sierra de Gata. On y trouve associées à un degré éminent « l'ardeur de la recherche et la valeur du style ». Copieux exposé par A. Demangeon).

Lemaître (Henri) et *Masseron (Alexandre)*. Saint François d'Assise ; son œuvre, son influence. *R. C.*, 1928, n° 10 (recueil d'excellents articles sur saint François).

Macalister (R. A. S.). The archæological Ireland. *E. H. R.*, 1928, 612.

Mac-Donagh (Michel). The life of Michel O'Brien, the Irish nationalist. *T.*, n° 1397.

Machabey (A.). Histoire et évolution des formules musicales du 1er au XVe siècle de l'ère chrétienne. *M. Fr.*, n° 730 (huit pages de critique serrée par Jean Marnold ; conclusion : l'ouvrage a « certes droit à la considération la plus distinguée »).

Digitized by Google

Mac Iver (David Randall). The iron age in Italy. *R. C.*, 1928, n° 8 (excellent).

Mackie (J. D.). Negociations between king James VI and I and Ferdinand I, grand duke of Tuscany. *E. H. R.*, 1928, 630.

Malbault (François). Le roman de Dante. *R. C.*, 1928, n° 10 (il était dangereux de romancer la vie de Dante et il est regrettable de l'avoir fait avec tant de négligence).

Marquand (Allan). The brothers of Giovanni Della Robbia. *T.*, n° 1391 (fin d'une œuvre considérable où sont cataloguées les œuvres des sculpteurs frères de Luca).

Martin (Eveline C.). The british West african settlements, 1750-1821. *R. H. Dr.*, 1928, 511.

— *(Henry).* Les joyaux de l'enluminure à la Bibliothèque nationale. *J. S.*, 1928, 416 (remarquable).

Maynard (général Sir *C.*). The Murmansk venture. *T.*, n° 1390 (intéressant exposé de l'effort anglais dans le nord de la Russie avant et après la révolution bolchevique).

McFee (William). Sir Martin Frobisher. *T.*, n° 1397.

Meritt (Benjamin Dean). The Athenian calendar in the fifth cent., based on a study of the detail accounts of money borrowed by the Athenian state. *Am. H. R.*, oct. 1928 (indispensable pour ce qui concerne la chronologie athénienne).

Meyer (Eduard). Geschichte des Altertums. II, 1 : Die Zeit der ägyptischen Grossmacht. *Am. H. R.*, oct. 1928.

Meylan (Philippe). L'étymologie du mot Parricide à travers la formule *Parricidas esto* de la loi romaine. *R. H. Dr.*, 1928, 470 (l'étymologie certaine n'a pas encore été trouvée).

Michon (G.). Les documents pontificaux sur la démocratie et la société moderne. *R. C.*, 1928, n° 10 (très important recueil sur la politique sociale du Saint-Siège depuis Pie VI jusqu'à Pie XI).

Millar (Eric G.). La miniature anglaise aux XIVe et XVe siècles. *An. Boll.*, 1928, 439.

Milne (H. J. M.). Catalogue of the literary papyri in the British Museum. *R. H. P. H.*, 1928, 1051.

Monti (Gennaro Maria). Le confraternità medievali dell' alta et media Italia. *R. H. Dr.*, 1928, 485.

Moore (George Foot). Judaism in the first centuries of the christian era. *Am. H. R.*, oct. 1928. *T.*, n° 1397 (important ; œuvre d'érudition pure).

Morgan (Jacques de). La préhistoire orientale. *Am. H. R.*, oct. 1928 (indispensable pour l'orientaliste et pour l'historien).

Morley (*John*, viscount). Memorandum on resignation, August 1914. *T.*, n° 1395 (important. Morley était conséquent avec lui-même quand il refusait de rester dans un ministère décidé à déclarer la guerre à l'Allemagne ; mais ses arguments contre la politique opposée de Grey sont faibles).

Morris (William Alfred). The early english county court. *R. C.*, 1928, n° 8 (quelques réserves présentées par Joüon des Longrais).

— The medieval english Sheriff to 1300. *H.*, 1928, 259 (beaucoup de textes concernant les shérifs ; l'exposé est confus et parfois erroné).

Muddiman (J. G.). The trial of king Charles I. *T.*, n° 1390.

Nemours (colonel). Histoire militaire de la guerre d'indépendance de Saint-Domingue. *R. Q. H.*, 1928, 391.

Newbold (William Romaine). The cipher of Roger Bacon. *R. C.*, 1928, n° 1 (E. Gilson donne une analyse très détaillée de cet ouvrage énigmatique).

Newman (Louis Israel). Jewish influence on Christian reform movements. *T. G.*, 1928.

Nicholson (Harold). The development of English biography. *T.*, n° 1394.

Northey (major *W. Brook*) et *Morris* (capitaine *C. J.*). The Gurkhas, their manners, customs and country. *Q. R.*, oct. 1928.

Nunn (George E.). World map of Francesco Roselli. *T.*, n° 1396 (intéressant document bien commenté, avec un exposé général de la cartographie jusque vers 1550).

Odeberg (Hugo). 3 Enoch, or the hebrew book of Enoch, edited and translated. *T.*, n° 1394 (très bon travail critique sur la vision de Rabbi Ismahel ben Elisha, grand prêtre).

Olliver (C. W.). An analysis of magic and witchcraft. *T.*, n° 1390.

Oppermann (Otto). Die älteren Urkunden des Klosters Blandinium und die Anfänge der Stadt Gent. *E. H. R.*, 1928, 615 (*Blandinium* est le nom médiéval de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, *Ganda* étant réservé à Saint-Bavon. Nombreux documents qui vont du VIIe siècle au XIIe).

Orcutt (William Dana). The book in Italy during the xvth and xvith centuries. *T.*, n° 1930 (reproduction photographique, avec commentaire, des plus célèbres ouvrages imrrimés en Italie au temps de la Renaissance).

Digitized by Google

Ornstein (Martha). The rôle of scientific societies in the XVIIth. cent. *T.*, n° 1391.

Osmond (Percy H.). Paolo Veronese ; his career and work. *T.*, n° 1390.

Ottokar (Nicola). Il comune di Firenze alla fine del dugento. *R. B. P. H.*, 1928, 1131 (travail original et qui remet en question l'origine des conflits entre les Arts majeurs et mineurs).

Page (William). The Victoria history of the counties of England. A history of Durham, vol. III. *T.*, n° 1394.

Paoli (U. E.). Prose e poesie latine di scrittori italiani. 2e édit. *Hist.*, 1928, n° 3 (c.-r. par A. Neppi Modona).

Papers relating to foreign relations of the United States, 1914. Supplement, The world war. *Am. H. R.*, oct. 1928 (c'est le t. I d'un recueil de doc. diplomatiques concernant la Grande Guerre).

Parry (Sir *Edward Abbott*). The Gospel and the law. *T.*, n° 1396.

Paton (Lucy Allen). Les prophéties de Merlin. *R. C.*, 1928, n° 9 (remarquable étude dont les conclusions sont au moins satisfaisantes).

Phillipson (Coleman). The trial of Socrates. *T.*, n° 1396 (très bonne étude juridique).

Pieris (P. E.) et *Fitzler (M. A. H.).* Ceylon and Portugal. I : Kings and Christians 1539-1552. *An. Boll.*, 1928, 456 (savoir approfondi, « servi par une impeccable sûreté d'exécution »).

Pinet (Marie-Josèphe). Christine de Pisan, 1364-1430 ; étude biographique et littéraire. *R. Q. H.*, 1928, 462 (travail considérable).

Ponsonby (Sir *Frederick*). The letters of the empress Frederick. *T.*, n° 1396.

Powicke (F. M.). Stephen Langton. *An. Boll.*, 1928, 436 (vol. très remarquable où sont utilisés plusieurs documents inédits).

Präsent (Hans). Minerva - Handbücher. 1e Abth. : Die Bibliotheken. *B. Éc. ch.*, 1928, 125 (utile complément au Minerva-Jahrbuch).

Prestage (Edgar). Chivalry ; its historical significance and civilising influence. *T.*, n° 1399 (recueil de neuf articles par des historiens compétents).

— The chronicles of Fernão Lopes and Gomes Eannes de Zurara. *T.*, n° 1394 (publie des extraits de deux remarquables chroniques portugaises du XVe siècle, au temps du prince Henri le Navigateur).

Psellos (Michel). Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance, 976-1077 ; texte établi et traduit par *Émile Renauld*, t. I. *R. C.*, 1928, n° 9 (c.-r. par L. Halphen).

Quigley (Hugh) et *Clark (C. T.).* Republican Germany ; a political and economic study. *T.*, n° 1400 (important).

Raby (F. J. E.). A history of christian-latin poetry from the beginnings to the close of Middle Ages. *An. Boll.*, 1928, 415.

Randall (John H.). The making of the modern man. *T.*, n° 1395 (remarquable).

Rattenbury (Ernest). Wesley's legacy to the world. *T.*, n° 1400.

Recueil d'études dédiées à la mémoire de N. P. Kondakov. Archéologie, histoire de l'art, études byzantines. *An. Boll.*, 1928, 392.

Renard (Georges). Le travail dans la préhistoire. *R. Q. H.*, 1928, 460 (A. V[incent], « ouvrage de nulle valeur »). — *E. H. R.*, 1928, 639 (charmant exposé des efforts accomplis par l'homme primitif pour créer la civilisation et ses organes indispensables).

Renart (Jean). Galeran de Bretagne, roman du XIIIe siècle ; édité par *Lucien Foulet. R. B. P. H.*, 1928, 1077 (dix pages de critiques minutieuses sur l'auteur du roman et sur l'édition, par M. Wilmotte).

Richter (Gisela). The Metropolitan Museum of art. Handbook of the classical collection. New edit. *Hist.*, 1928, n° 3. (c.-r. par A. Neppi Modona).

Rippy (J. Fred.). Latin America in world politics. *Am. H. R.*, oct. 1928 (rien de bien nouveau ; le sentiment de « Yankeephobie » gâte les derniers chapitres).

Robinson (Jacob). Die Minoritätenproblem und seine Literatur. *Esp. int.*, oct. 1928 (répertoire où sont indiqués les documents et études publiés de 1919 à fin 1927 sur le problème des minorités).

Romein (Jan). Byzantium, geschiedkundig overzicht van Staat en beschaving in het Oost-romeinsche rijk. *T. G.*, 1928.

Ronaldshay (earl *of*). The life of Lord Curzon. Vol. III. *T.*, n° 1390.

Rudler (G.). Michelet historien de Jeanne d'Arc. T. II : La pensée, l'art. *R. B. P. H.*, 1928, 1153 (Henri Laurent reprend, à l'aide de ce livre, l'étude du caractère de la Pucelle).

Rupprecht, Kronprinz von Bayern. Kriegstagebuch. *H. J.*, Bd. 48, H. 3, 1918 (ce c.-r. offre deux particularités curieuses : 1° il est l'œuvre de l' « éditeur » même qui a mis en forme les mémoires du prince, et qui est E. von Frauenholz ; 2° il annonce, analyse et apprécie le livre même avant qu'il ait paru).

Russell (Josiah C.). The short studies in

Digitized by Google

medieval intellectual history. *An. Boll.*, 1928, 442.

Rylands (W. Harry) et *Firebrace* (capitaine *C. W.*). Records of the Lodge n° 1 of the free and accepted Masons of England. *T.*, n° 1394.

Sachau (Eduard). Ibn Saad-Biographien Muhammeds, seiner Gefärten und der späteren Träger des Islam bis zum Jahre 230 der Flucht. *Am. H. R.*, oct. 1928 (neuf volumes publiés de 1905 à 1928. Source de premier ordre publiée avec de copieuses tables).

Sarrauste de Menthière (L.-A.). La taille tarifée en Auvergne, 1733-1770. *Am. H. R.*, 1928, 591 (thèse de droit fondée sur une documentation utile, mais incomplète ; la présentation laisse fort à désirer).

Schanz (Martin). Geschichte der römischen Literatur. I : Die römische Literatur in der Zeit der Republik. 4e édit. refondue par *Carl Hosius*. *R. C.*, 1928, n° 8 (remarquable).

Schurhammer (G.) et *Voretzsch (E. A.)*. Ceylon zur Zeit des Königs Bhuvaneka-Bâhu und Franz Xavers, 1539-1552. *An. Boll.*, 1923, 456.

Schwarz (E. H. L.). The Kalahari and its native races. *T.*, n° 1390 (bonne étude sur un peuple de l'intérieur africain qui vit aujourd'hui encore dans les conditions préhistoriques auxquelles fut jadis soumise l'Europe).

Scoon (R. W.). Greek philosophy before Plato. *T.*, n° 1392.

Scott (Hew). Fasti ecclesiae Scoticanae. The succession of ministers in the Church of Scotland from the Reformation. Nouv. édit., t. VII. *T.*, n° 1397 (ce t. VII et dernier ne contient pas moins de 16,000 biographies).

— *(S. H.)*. The eastern churches and the Papacy. *T.*, n° 1392 (étude sur leurs rapports jusqu'à Photius).

Sée (Henri). Science et philosophie de l'histoire. *R. C.*, 1928, n° 10 (H. Hauser plaide vivement en faveur de Michelet, injustement traité par Sée).

Shelvocke (captain *George*). A voyage round the world ; introd. et notes par *W. G. Perrin*. *T.*, n° 1399 (bonne édition critique d'un très curieux document sur un voyage autour du monde en 1720).

Simpson (W. Douglas). On certain saints, and Prof. Watson. *An. Boll.*, 1928, 410 (réponse aux critiques adressées par Watson aux ouvrages sur saint Columba).

— (Sir *John W.*). Some account of the Old Hall of Lincoln's Inn. *T.*, n° 1400 (l'auteur est un architecte ; chargé de réparer la Grande Salle de Lincoln's Inn, il montre comment doit être entreprise la restauration d'un ancien monument ; histoire de ce monument).

Skorowski (Konstanty). Elita Bolszewicka. *Esp. int.*, oct. 1928 (un des livres les plus originaux qui existent sur la Russie des Soviets : si la révolution communiste a réussi, c'est parce que les « intellectuels moyens gouvernent la Russie » ; mais ils ne sont pas encore assez forts pour dominer l'Europe).

Smith (David Eugène). Le comput manuel de « magister Anianus ». *B. Éc. ch.*, 1928, 97 (bonne édition d'un traité sur le calendrier, par un certain Anianus dont on ne sait qu'une chose, qu'il vivait avant 1314).

— *(Preserved)*. A key to the colloquies of Erasmus. *E. H. R.*, 1928, 644.

Smyth (C. H.). Cranmer and the Reformation under Edward VI. *R. B. P. H.*, 1928, 1162 (observations à retenir par le P. E. de Moreau, S. J.).

Soyer (Jacques). L'étymologie de Montargis. *B. Éc. ch.*, 1928, 115.

Sparacio (*Domenico*. O. M. Conv.). Storia di s. Francesco d'Assisi, a ricordo del VII centenario. *An. Boll.*, 1928, 429 (recherches étendues, mais infructueuses, pour retrouver le portrait authentique de saint François).

Spiridovitch (général *Alexandre*). Les dernières années de la cour de Tzarskoïe-Selo, t. I. *M. Fr.*, n° 726 (récit très bien documenté sur la vie du couple impérial russe de 1906 à 1910).

Stein (Sir *Aurel*). Alexander's campaing on the indian North-west frontier. *R. C.*, 1928, n° 10.

— *(Ernst)*. Geschichte des Spätrömischen Reiches. I, 284-476 n. Ch. *R. C.*, 1928, n° 9 (très bon manuel).

Stotemaker de Bruine (M. C.). Het ideal der navolging van Christus ten tijde van Bernard van Clairvaux. *T. G.*, 1928.

Sundwall (J.). Villanova studien. *Hist.*, 1928, n° 3 (c.-r. par A. Neppi Modona).

Sykes (James). Mary Anne Disraeli. *T.*, n° 1391 (émouvante biographie de la vicomtesse Beaconsfield).

Tabouis (Mme *Robert*). Le pharaon Tout Ank Amon ; sa vie et son temps. *Corr.*, 25 sept. 1928.

Taube (baron *de*). La politique russe d'avant-guerre, 1904-1917. *M. Fr.*, n° 731.

Terzorio (Clemente da). Le missioni dei Minori Cappuccini. VII : Turchia asiatica. *An. Boll.*, 1928, 263.

Digitized by Google

Thomas (A. H.). The seal of the charter of William I. *H.*, 1928, 279 (l'auteur, archiviste aux archives municipales de Londres, a retrouvé un sceau de Guillaume le Conquérant différent de celui que l'on connaît déjà ; il paraît pouvoir être daté entre 1067 et 1068).

— *(William I)* et *Znaniecki (Florian)*. The Polish peasant in Europe and America. *R. hist. dipl.*, 1928, 486 (plus de 2,000 p. sur l'émigration polonaise aux États-Unis ; elle compte 360,000 membres à Chicago).

Thompson (J. S.). The mysteries and secrets of magic. *T.*, n° 1390 (beaucoup d'utiles renseignements).

Torrey (Charles Cutler). The second Isaiah. *T.*, n° 1399.

Toynbee (Arnold J.). Survey of international affairs, 1926. *T.*, n° 1395 (très utile résumé).

— The conduct of British empire foreign relations since the peace settlement. *Ibid.*

Tphibisis Universitetis Moanbe. *An. Boll.*, 1928, 384 (longue analyse des t. III-VIII du Bulletin de l'Université de Tiflis).

Turner (Edward Raymond). The Privy council of England in the xviith and xviiith cent. Vol. III. *T.*, n° 1392.

Vahl (M.), Amdrup (G. C.), Bobé (L.), Jensen (Ad. S.). Greenland. T. I : The discovery of Greenland. *T.*, n° 1391 (très important ouvrage qui sera complet en 3 vol.).

Van Athenaeum tot Universiteit. Geschiedenis van het Athenaeum illustre in de negentiende eeuw. *T. G.*, 1928.

Van den Driessche (J. E.). Histoire de Tourcoing. *J. S.*, 1928, 418 (belle monographie, bien illustrée).

Van Heijnsbergen (P.). Geschiedenis der rechtswetenschap in Nederland. *T. G.*, 42, 179 (cette histoire de la science juridique dans les Pays-Bas, la première qui ait été écrite, laisse à désirer).

Vattier (Georges). Esquisse historique de la colonisation de la province de Québec, 1608-1925. *Am. H. R.*, oct. 1928.

— Essai sur la mentalité canadienne-française. *R. Q. H.*, 1928, 444. — *R. B. P. H.*, 1928, 1234.

Vaucher (P.). Le monde anglo-saxon au xixe siècle. *A. H. R.*, janvier 1928 (on relève dans cet ouvrage un grand nombre de fautes d'impression et d'erreurs).

Velarde (Fabian) et *Escobar (Felipe J.)*. El congreso de Panamá en 1826. *B. invest. hist.*, 1927, n° 32.

Vernon (H. M.). The alcohol problem. *T.*, n° 1376.

Viard (Paul-Émile). André Alciat. *B. H. Dr.*, 1928, 127 (bonne étude sur le commentaire du Digeste et du Code par Alciat).

Vidal (Mgr *J. M.*). Les Oratoriens à Saint-Louis-des-Français ; établissement du pouvoir de l'ambassadeur de France sur l'Église nationale, 1617-1629. *R. Q. H.*, 1928, 450.

Viereck (Paul). Philadelphia ; die Gründung einer hellenistischen Militärkolonie in Ægypten. *R. B. P. H.*, 1928, 1111.

Visser (C.). Verkerrs-industriëen te Rotterdam in de tweede helft der achtiende eeuw. *T. G.*, 1928.

Wallace (Stewart). A history of the University of Toronto, 1827-1927. *T.*, n° 1362.

Ward (B. M.). The seventeenth earl of Oxford. *T.*, n° 1377 (exagère considérablement le mérite d'Edward de Vere comme poète et dramaturge au temps de la reine Élisabeth).

Warmington (E. H.). The commerce between the Roman empire and India. *T.*, n° 1390 (ouvrage plein de faits). — *R. ét. anc.*, 1928, 328 (beaucoup d'érudition, trop peu de méthode).

Weill (Raymond). Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne. *R. C.*, 1928, n° 10 (savant exposé que seul un égyptologue doublé d'un mathématicien pouvait faire).

Wells (H. G.). The outline of history. *Ant.*, 1928, 242 (dans cet étonnant ouvrage, la préhistoire est une des parties les plus remarquables).

Welter (J. Th.). L'*exemplum* dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Age. *R. H. Égl. Fr.*, 1928, 218 (compte-rendu à noter de Gustave Cohen).

Wertenbaker (Thomas Jefferson). The first Americans, 1607-1690. *Am. H. R.*, avril 1928.

Wesley (Charles H.). Negro labor in the United States, 1850-1925. *Am. H. R.*, octobre 1927.

Wessels (C. S. I.). De geschiedenis der R. K. Missie in Amboina, 1546-1605. *An. Boll.*, 1928, 456 (Amboine est une île où saint François Xavier jeta les fondements d'une petite chrétienté qui fut détruite en 1605 par les calvinistes hollandais).

Westermann, Linn, Krämer, Casper. Greek papyri in the library of Cornell University. *R. H. P. H.*, 1928, 1048 (analyse détaillée).

Whitaker (Arthur Preston). The spanish-american frontier, 1783-1795. *Am. H. R.*, avril 1928.

Wickwar (William H.). The struggle for the

Digitized by Google

freedom of the Press 1819-1832. *T.*, n° 1400 (grand amas de documents).

Wilamowitz-Mœllendorf (A. von). Kyrene. *R. C.*, 1928, n° 9 (pages brillantes et incisives sur l'antique Cyrène).

Wilkie (James). The Benedictine monasteries of Northern Fife in history and tradition. *An. Boll.*, 1928, 410.

Williams (E.). Early Holborn and the legal quarter of London. *H.*, 1928, 58 (deux énormes volumes; beaucoup de documents; peu de critique).

Williamson (James A.). Sir John Hawkins; the time and the man. *H.*, 1928, 263 (excellent).

Willis (Irene Cooper). England's holy war. A study of english liberal idealism during the Great War. *T.*, n° 1390 (critique incisive de l'attitude du parti libéral pendant la Grande Guerre).

Wilson (H. W.). The war guilt. *T.*, n° 1372 (étude critique et jugement sain).

Winckel (O. P.) et *Van Goethem (F.).* St. Thomas van Aquino. *An. Boll.*, 1928, 434 (luxueuse publication à laquelle ont collaboré une douzaine d'écrivains belges et hollandais).

Winfield (Percy H.). The chief sources of English legal history. *R. H. Dr.*, 1928, 482.

Wingfield-Stratford (Esmé). The history of British civilisation. *T.*, n° 1395 (brillant exposé).

Woeste (comte). Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine de la Belgique, 1859-1894. *R. B. P. H.*, 1928, 1172.

Wright (Irene A.). Historia documentada de San Cristóbal de la Habana en el siglo XVI. *Am. H. R.*, oct. 1928.

Zachrisson (R. E.). Romans, Kelts and Saxons in ancient Britain. *H.*, 1928, 257 (peu de nouveau).

Zeiller (Jacques). L'Empire romain et l'Église. *R. B. P. H.*, 1928, 1115 (remarquable; réserves faites par Pierre Debouxhtay).

Zeller (Gaston). L'organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVIIe siècle. *R. Q. H.*, 1928, 471.

Zimmern (Alfred). Solon and Croesus, and other greek essays. *T.*, n° 1399.

Zoppola (Giuseppe). Imperialismo spirituale e imperialismo materiale. *R. Q. H.*, 1928, 447 (l'impérialisme spirituel est le catholicisme; l'autre est la tyrannie des sociétés secrètes, surtout la franc-maçonnerie alliée aux Juifs, etc.).

Zulueta (F. de). The *Liber pauperum* of Vacarius. *R. H. Dr.*, 1928, 487 (excellente édition critique. Dans le c.-r., le nom du chroniqueur gallois Géraud le Cambrien est défiguré en Géraud de *Cambray*).

Zwierlein (F.). The life and letters of Bishop McQuaid prefaced with the history of catholic Rochester before his episcopate. *H. J.*, Bd. 48, H. 3, 1928 (P. M. Baumgarten : importante contribution à l'histoire du catholicisme aux États-Unis).

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — Théodore REINACH, né le 3 juillet 1860 et mort le 28 novembre 1928, fut un de ces esprits avides de science, comme il y en eut beaucoup à la Renaissance, quand les connaissances humaines n'étaient guère qu'à leur début. Aujourd'hui, s'il reste beaucoup à apprendre, beaucoup à trouver, le passé de la science est trop lourd pour les épaules d'un seul homme.

Théodore Reinach, merveilleusement doué et, dans sa jeunesse, prodige de trois années consécutives au Concours général, voulut au moins tenter d'épuiser la somme de nos connaissances relatives à l'Antiquité grecque et à la civilisation des Israélites. Histoire, archéologie, épigraphie, numismatique, métrique, musique, aucune branche ne le laissa indifférent, et il faut reconnaître que l'étendue de ses connaissances si variées lui permit, plus d'une fois, de trouver des solutions à des problèmes multiples qui avaient rebuté plus d'un commentateur.

Énumérer ses principales publications, ce serait déjà remplir plus d'une page de la *Revue* ; cependant, faire un choix est chose difficile.

Son travail sur les monnaies des rois de Pont, paru dans la *Revue numismatique*, en 1888 (cf. *Trois royaumes d'Asie Mineure*, 1888), fut le point de départ de sa thèse de doctorat sur *Mithridate Eupator*, beau sujet dont il sut tirer une œuvre maîtresse. Les études de droit, qu'il poursuivait en même temps, le portèrent vers un nouveau champ d'études qu'il n'abandonna jamais, car, après avoir formé, avec Rod. Dareste et Bernard Haussoullier, un recueil des *Inscriptions juridiques grecques* (1890-1904), il commentait récemment, avec une clarté remarquable, la loi, récemment découverte, de la constitution de Cyrène (Académie des inscriptions et belles-lettres, 1927).

Il publia aussi les sarcophages grecs de Sidon, si importants pour l'histoire de la sculpture (1882-1896). La région syrienne l'attirait, comme on devait s'y attendre et, après avoir rédigé une *Histoire des Israélites depuis leur dispersion* (1884), il donna un *Recueil de textes grecs et latins relatifs au judaïsme*, une traduction annotée de Flavius Josèphe (1900), des *Études d'histoire juive*, les *Monnaies juives* (1888) ; en 1924 encore, il publiait une *Ketouba*, ou contrat de mariage israélite, de 1022 (*Mélanges Gustave Schlumberger*).

Son éducation musicale et sa connaissance du monde grec l'avaient bien préparé à des études sur la musique antique, dont le fondement fut l'Hymne d'Apollon, découvert à Delphes ; ces études mêmes le portèrent vers le théâtre et vers Shakespeare (trad. en vers d'*Hamlet*, en 1880).

Puis, quand l'Égypte livra aux divers musées d'Europe des papyrus qui, déchiffrés laborieusement, se révélaient pleins d'intérêt, cette nouvelle discipline l'attira. Il lui fit une large part dans la *Revue des Études grecques*, dont il fut longtemps ré-

Digitized by Google

dacteur en chef. Professeur de numismatique au Collège de France après Ernest Babelon, sa connaissance des recherches papyrologiques le porta à prendre, pour son cours, un sujet qui se rattachait à des études faites antérieurement, et qui comportait la comparaison de nombreux textes antiques : *Du rapport de valeur des métaux dans l'Égypte au temps des Ptolémées*, paru au moment même de sa mort (*Revue des Études grecques*, 1928).

Théodore Reinach, qui servit pendant la guerre, avait été député de la Savoie avant 1914. Il rendit des services dans de nombreux milieux et avait pris, en 1906, la direction de la *Gazette des Beaux-Arts*.

Sa carrière, si variée et si bien remplie, honore la France. — Adrien Blanchet.

— M. Étienne Dupont est décédé en décembre 1928, âgé de 64 ans, à Saint-Malo, où il résidait, comme juge au tribunal civil, depuis trente-cinq années environ. Poussé malgré lui dans la magistrature, il occupa ses loisirs à l'histoire. Normand d'origine, il débuta par deux volumes de *Recherches historiques et topographiques sur les compagnons de Guillaume le Conquérant. Répertoire de leurs lieux d'origine*. Il a donné, notamment, plusieurs ouvrages sur le Mont-Saint-Michel, dont une *Bibliographie générale ;* une étude sur le *Véritable chevalier Des Touches*. Fouillant ensuite le passé de Saint-Malo, il publia depuis 1925 : *Les prisonniers du Château* de cette ville ; *Les Corsaires chez eux* [Malouins d'autrefois] ; *L'aumônier des Corsaires, l'abbé Jouin (1672-1720)*, très curieuse figure d'un louche aventurier d'assez grande envergure ; enfin, l'ouvrage analysé ici et qui est le meilleur de ces trois-là. Il travaillait assidûment à : *Un roi de l'armement, Noël Dangeau de L'Espine*, mais j'ignore s'il est assez avancé pour être publié. — Cette mort est une perte pour la science ; d'autant que, historien local, il avait soin de toujours replacer les sujets locaux dans le large courant de l'histoire générale. Ajoutons que ce fin lettré, malgré une certaine réserve de magistrat, était un homme accueillant et sympathique.

L. Vignols.

— Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer le décès de M. René Fage, mort le 6 janvier 1929 à l'âge de quatre-vingt-un ans.

— La bourse Jules Ferry sera attribuée en mai. Les professeurs désirant poser leur candidature sont priés de l'adresser à la Sorbonne, *avant* le 1er avril. Cette bourse de 8,000 francs est destinée à un membre de l'enseignement appartenant à l'ordre des lettres (primaire, secondaire ou supérieur), ayant au moins trois ans de service effectif, afin de lui permettre soit de préparer un examen, soit de faire des recherches en vue du doctorat ès lettres, soit de faire un voyage d'études, dont il remettra un compte-rendu à la Fondation.

— L'Académie française a décerné le prix Thiers à M. Émile Gabory, archiviste de la Loire-Inférieure, pour ses trois volumes : *La Révolution et la Vendée*.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 14 décembre 1928, a élu correspondants étrangers MM. Griffith, d'Oxford, Oikonomos, d'Athènes, Långfors, de Helsingfors, et Paul Thomas, de Bruxelles ; comme correspondants français, MM. l'abbé Diès, J. Calmette et Bel.

— Voici enfin terminé le *Recueil des actes d'Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, concernant les provinces françaises et les affaires de France*, publié par

Digitized by Google

les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la série des « Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France ». On sait que c'est l'œuvre posthume de Léopold Delisle, revue et publiée par Élie Berger, et que le texte de ces actes royaux remplit deux volumes in-4°. Après la mort d'Élie Berger, son confrère et ami Henri-Fr. Delaborde fut chargé de surveiller l'impression de la table, dont il put donner le bon à tirer avant de mourir à son tour. L'Imprimerie nationale vient seulement d'en achever le tirage après un de ces retards coutumiers dont nul ne peut dire la cause véritable, mais qui portent un préjudice certain à l'érudition française. Cette table, qui remplit le tome III, contient tous les noms des personnes et de lieux (ces derniers identifiés autant que possible) et un choix de noms de choses, le tout rangé en une seule série et par ordre alphabétique. Elle est en vente à la librairie Klincksieck (270 p. à 3 col., avec la date de 1927, bien qu'elle ait été distribuée en décembre 1928).

— M. Charles de La Roncière, conservateur à la Bibliothèque nationale, vient de produire un très bel ouvrage intitulé *La Floride française*. Il est composé de deux parties : la première contient la reproduction, en fac-similés et en couleur, d'un album unique renfermant quarante-deux miniatures de Jacques Le Moyne de Morgues, hydrographe dieppois, qui avait servi sous les ordres de René de Laudonnière en 1564 dans la guerre contre la puissante confédération des Outinas ou Timuquas, en Floride et dans la Caroline du Sud. Il a travaillé *de visu* et reproduit avec autant d'art que de vérité les scènes de guerre et de chasse dont il avait été le témoin. — La seconde partie, qui est l'œuvre du savant historien de la Marine, raconte l'aventure des premiers Français débarqués en Floride. L'ouvrage forme deux volumes luxueusement imprimés et dont le tirage est strictement limité à cinq cents exemplaires. Il va paraître à Paris aux Éditions nationales, 23, rue de Châteaudun.

— Les « Éditions Spes » ont publié une conférence de Mgr Baudrillart consacrée à la *Vie des religieux ; ses divers aspects au cours des âges* (1926, 36 p. in-16). C'est un exposé très sommaire des problèmes que pose l'étude historique de l'institution monastique et des formes si complexes de son action. C. R.

— L'abbé Eugène Sol, curé de Notre-Dame de Cahors et archiviste diocésain, auteur de plusieurs ouvrages remarqués sur l'époque révolutionnaire, vient de faire paraître un nouveau livre intitulé *La Révolution en Quercy*. C'est une étude des mouvements populaires qui eurent lieu en Quercy (le Lot actuel, Montauban et Moissac) en 1789, 1790, sur l'abolition des privilèges, la suppression des couvents et la vente des biens nationaux. Un volume in-8° de 450 pages. Pour les souscripteurs, le prix est de 22 fr. 50 ; dans le commerce les prix seront majorés.

— La librairie du Recueil Sirey a mis en vente le tome VII du supplément au *Répertoire général alphabétique du droit français*, par MM. César-Bru, Godefroy et Plassard (310 p. ; en souscription : 120 fr.).

— Une Société du Folklore français vient de se fonder à Paris. Le développement de la science dans le domaine de l'anthropologie et de la sociologie a tourné, depuis longtemps déjà, l'attention du monde savant vers les recherches portant sur le folklore : traditions écrites ou orales, légendes, rites et cérémonies populaires, croyances et pratiques se rattachant à la magie, etc., etc. Mais, au moment même

Digitized by Google

où ces études nouvelles prennent leur essor, le folklore tend à disparaître. Mille documents inestimables, sur le passé de l'humanité, sont en train de s'évanouir ainsi sous nos yeux, tandis qu'au village les vieux s'en vont et les jeunes oublient. La Société nouvelle se propose d'étendre systématiquement la recherche et la publication de ces documents. Elle aura ainsi accompli sa tâche essentielle, si elle contribue à faciliter le travail des savants érudits spécialisés dans ce domaine. Sir James George Frazer a bien voulu accorder à la Société son patronage, concurremment avec Lady Frazer, à qui le public français doit, en si grande partie, de pouvoir connaître ses travaux. Pour se mettre à l'ouvrage, la Société doit faire appel à des sympathies diverses. Elle s'adresse aux savants, dont elle sollicite les conseils pour l'orientation de ses recherches, et à l'élite du public cultivé de la capitale, dont elle attend le concours moral, la faveur agissante. Mais c'est surtout en pleine campagne qu'elle devra mener ses investigations : la collaboration de membres de l'Enseignement primaire, en particulier, lui permettra cette exploration étendue. Elle ne doute pas de trouver chez beaucoup d'entre eux une curiosité d'esprit, un goût de la recherche que l'adjonction de la sociologie aux programmes de leurs Écoles normales depuis 1920 n'a pu qu'orienter dans ce sens. Elle compte en même temps pouvoir faire appel, dans les centres universitaires, à des membres de l'enseignement chargés de distribuer et de diriger le travail de recherche et de centraliser les documents recueillis en vue de leur publication dans un *Bulletin*. — Si la Société songeait à se placer sous le patronage d'un nom illustre, celui d'Henri Guidoz serait certainement accueilli avec faveur par le monde savant. On n'a pas oublié les services rendus par sa *Mélusine* aux études du folklore et des traditions populaires.

États-Unis. — Au dernier moment, nous apprenons la mort subite (décembre 1928) de M. Louis John Paetow, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Californie. On lui doit un *Guide to the study of medieval history for students, teachers and libraries* (1917). Tout récemment, il avait dirigé une publication collective intitulée *The Crusades and other historical Essays presented to Dana C. Munro by his former students* (1928).

Grande-Bretagne. — Une découverte intéressant l'histoire littéraire du XIVe siècle a été signalée par M. Robert Steele dans le supplément littéraire du *Times* (6 déc. 1928). C'est un fragment anonyme et sans titre de 857 vers, qui se rattache au cycle de Piers Plowman. Deux personnages imaginaires s'y détachent : Mum, qui n'ose rien dire sur les abus qu'il réprouve, et Soothsegger, « celui qui dit la vérité », et qui ne la mâche point. Le passage, écrit M. Steele, « montre le désappointement éprouvé contre le parti de la cour du roi Henri IV, incapable d'apporter aucun changement à la mauvaise administration du royaume ». Il doit avoir été rédigé en 1401, après le supplice de Roger Claryngton, pendu à Tyburn pour crime de haute trahison, avec deux de ses serviteurs et huit franciscains, « dont plusieurs étaient bacheliers en théologie ».

Italie. — Un procès qui doit être plaidé prochainement à Rome ajoutera un chapitre nouveau à l'histoire des faux en matière d'œuvre d'art. Il s'agit d'un pauvre sculpteur qui fabrique des statues anciennes trouvées, disait-il, dans les ruines d'un couvent de Sienne et qui ont été vendues en Amérique par deux antiquaires à de très hauts prix, tandis que leur auteur vit à Rome dans la misère ; on annonce

Digitized by Google

qu'il a porté plainte contre eux devant les tribunaux pour escroquerie. Sera-t-il poursuivi comme faussaire?

Russie. — Dans notre précédente livraison, nous avons annoncé brièvement la mort de M. Feodor USPENKIJ (OUSPENSKY), doyen des byzantinistes et même des historiens russes. Né en 1845, il fut professeur à l'Université d'Odessa, puis à celle de Kiev. Membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, il fut choisi en 1895 pour diriger l'Institut archéologique de Russie à Constantinople. Il était depuis 1914 correspondant de l'Académie des inscriptions et, à l'occasion de ses quatre-vingts ans, il allait être l'objet d'un hommage mérité de ses élèves et de ses confrères, qui se préparaient à lui remettre un volume de Mélanges, actuellement sous presse, auquel un grand nombre de byzantinistes de divers pays ont collaboré, sous le titre de *L'Art byzantin chez les Slaves*. Ce fut, en effet, à l'histoire et à l'archéologie de Byzance qu'Uspenskij consacra toute son activité, et il fait partie de la pléiade de savants russes qui comprirent que ces études longtemps dédaignées étaient la préface nécessaire de leur histoire nationale. La *Revue historique* a signalé ses principaux ouvrages au fur et à mesure de leur apparition. Rappelons parmi les plus importants sa publication du manuscrit de l'Octateuque du Sérail (1907), qui, par la comparaison avec le Rouleau de Josué, lui permit de préciser le caractère de l'évolution artistique de Byzance ; son étude sur les mosaïques de Saint-Démétrius de Salonique (1909), anéanties par l'incendie de 1917, dont il donna la première reproduction, enfin son *Histoire de l'empire byzantin*, dont le tome I a paru en 1913 et dont la publication n'a pu être poursuivie, faute de ressources, ainsi qu'une *Histoire de Trébizonde*, qu'il laisse inédite. En 1914, Uspenkij dut quitter Constantinople et le magnifique Institut où il avait rassemblé des manuscrits, des livres, des médailles, un musée byzantin, fut entièrement saccagé. Pendant dix-neuf ans, de 1895 à 1914, Uspenskij, entouré d'éminents collaborateurs, avait entrepris des travaux archéologiques ou des publications d'un intérêt considérable dont les résultats se trouvent dans l'*Izvestia* (bulletin) publié par l'Institut russe depuis 1896. Avec une activité inlassable, Uspenskij profita en 1916 de l'occupation de Trébizonde par l'armée russe pour explorer méthodiquement les églises et les monastères byzantins de cette curieuse ville. Dans ses dernières années, il a fait une œuvre utile en groupant de nouveau les savants, académiciens ou autres, restés en Russie, en les amenant à reprendre contact avec la science occidentale et à se consacrer à des œuvres collectives de longue haleine. On songea d'abord à une édition critique de Constantin Porphyrogénète, puis la Commission russo-byzantine de l'Académie des sciences, dont il était le président, commença à préparer sous sa direction une refonte, absolument nécessaire, du Glossaire grec de Du Cange. On ne peut que saluer avec respect la mémoire de l'homme dont la vie fut si bien remplie et si utile pour la science à laquelle il avait consacré ses dernières forces. — Louis BRÉHIER.

Suisse. — La mort subite et prématurée de M. Édouard FUETER (28 novembre 1928, né à Bâle le 13 novembre 1876) est une perte très sensible pour la science historique non seulement suisse, mais universelle. Ce qui lui faisait une place à part, et éminente, parmi les historiens de son pays, c'est l'étendue de son horizon, sa connaissance approfondie — facilitée par une rare maîtrise des langues — de l'histoire de la France et des pays anglo-saxons, aussi bien que de celle de l'Europe germanique, son don de placer ses études particulières dans leur cadre universel. Ce don, qui s'était manifesté dès son premier travail — une thèse de doctorat sur

Digitized by Google

le rôle de la Suisse dans l'élection de Charles-Quint à l'Empire — s'est affirmé encore plus fortement dans ses deux ouvrages synthétiques, *Geschichte des europäischen Staatensystems, 1492-1559* et *Weltgeschichte der letzten hundert Jahre, 1815-1920*. Attaché toujours à demander aux grands courants d'idées et aux mouvements économiques d'une époque l'explication des faits politiques qui la caractérisent, il a, dans son dernier ouvrage, *Die Schweiz seit 1848, Geschichte, Politik, Wirtschaft*, donné de la dernière période de l'histoire de sa patrie un tableau large, précis, vivant, souvent très original. Historien passionnément attaché à sa science — l'importance, la variété et la rapidité de succession de ses ouvrages en sont la preuve suffisante — les questions de théorie et de méthode l'attiraient particulièrement ; sa *Geschichte der neueren Historiographie*, depuis longtemps épuisée, aussi bien dans l'original allemand que dans les traductions française et anglaise, lui a acquis des titres durables à la reconnaissance des historiens. Ce n'est pas dans la *Revue* que l'on pourrait oublier de citer l'article sur les travaux d'histoire d'Allemagne pour l'époque moderne qu'il a donné à la récente publication d'*Histoire et historiens*. On sait par ses amis qu'à peine achevée son histoire de la Suisse contemporaine il avait commencé la préparation d'un manuel d'histoire moderne et contemporaine et qu'il songeait à accepter l'offre d'une chaire aux États-Unis. Se fût-il ainsi définitivement orienté vers la carrière professorale, à laquelle l'avaient toujours disputé jusque-là l'attraction de la vie active du journaliste et le goût de la recherche libre de toute entrave? Sans doute éprouvait-il quelque amertume de n'avoir pas été mis à même dans son pays de donner toute sa mesure. Il convient ici de rappeler que, parmi les obstacles qui l'en ont empêché, il faut ranger la franchise, le courage et la perspicacité dont témoignent les articles de politique étrangère qu'il publia pendant la guerre dans la *Neue Zürcher Zeitung*, et qui le firent accuser par les « neutralistes » ou les germanophiles d'un excès de complaisance envers l'Angleterre et la France, alors qu'il se bornait à mettre au service de ses compatriotes son savoir et son jugement d'historien indépendant.

L. E.

ERRATUM DU PRÉCÉDENT NUMÉRO

Page 195, nous avons omis de mentionner dans l'analyse de la *Revue de Paris* l'article de M. Albert Mathiez sur la Constitution de 1793 (n° du 15 juillet).

Page 207, 2e colonne, ligne 3, *au lieu de :* Albert Mathiez, *lire :* Émile Le Gallo.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Albania (revue), 217.
Anecdotes, scènes et portraits, extraits des Mémoires du duc *de Saint-Simon*, 338.
Annuaire général, 1928 (Larousse), 392.
Anuario de historia del derecho español, 181.
Ashton (H.). Lettres de la comtesse de La Fayette et de Gilles Ménage, 339.
Atkinson (G.). Les relations de voyages du XVIIe siècle, 344.
Aubin (Hermann) et *Niessen (Josef)*. Geschichtlicher Handatlas der Rheinprovinz, 386.

Baedeker (Guides), 391.
Barrière-Flavy (C.). La chronique criminelle d'une grande province sous Louis XIV, 349.
Basset (R.). Mille et un contes, récits et légendes arabes, 395.
Batenkov (G. S.). Propylées russes, t. II, 140.
Batiffol (Louis). Le cardinal de Retz, 135.
Baudrillart (Mgr). La vie des religieux, 448.
Bayet (Jean). Les origines de l'Hercule romain, 334.
Beaulieux (Charles). Histoire de l'orthographe française, t. I et II, 183.
Behn (Friedrich). Hausurnen. Vorgeschichtliche Forschungen, 360.
Bertaut (Jules). Égéries du XVIIIe siècle, 345.
Bibliography of the writings of Sir Charles Firth, 184.
Bibliothèque de l'Institut français des hautes études en Roumanie. Mélanges, 186.
Bilabel (Friedrich) et *Grohmann (A.)*. Geschichte Vorderasiens und Aegyptens; vol. I : X^e-XIe siècles, 151.
Billiard (R.). L'agriculture dans l'antiquité d'après les Géorgiques de Virgile, 335.
Blondel Charles). Introduction à la psychologie collective, 390.
Bloch (G.). L'Empire romain, 326.
Bober (Mandell Morton). Karl Marx's interpretation of History, 391.
Boissonnade (P.). Le socialisme d'État. L'industrie et les classes industrielles en France de 1453 à 1661, 118.
Bourde de La Rogerie (Henri). Les fondations de villes et de bourgs en Bretagne du XIe au XIIIe siècle, 398.
Bourée (André). La Chancellerie près le Parlement de Bourgogne de 1476 à 1750, 118.
Brackenhoffer (Élie). Voyage de Paris en Italie, 1644-1646, t. II, 135.
Brebner (J. B.). New England's Outpost. Acadia before the conquest of Canada, 356.
Bréhier (Louis). L'Église et l'Orient au Moyen Age : les Croisades, 180.
Bricaud (Joanny). Les Illmuinés d'Avignon. Étude sur dom Pernéty et son groupe, 347.
Britsch (Amédée). La jeunesse de Philippe-Égalité, 1747-1785, 345.
— Lettres du duc de Chartres à Nathaniel Parker Forth, 1778-1785, 340.
Broche (Gaston-E.). Pages françaises sur Gênes la Superbe, 402.
Busnelli (Manlio D.). Diderot et l'Italie, 343.

Cagnat (R.). En pays romain, 336.
— et *Chapot (Victor)*. Manuel d'archéologie romaine, t. II, 332.
Calendar of State papers, foreign series, of the reign of Elizabeth, vol. XXI, part 2, 401.
Calot (Frantz) et *Michon (Louis-Marie)*. Port-Royal et le jansénisme, 349.
Cambridge (The) ancient history, vol. V et VI, 363.
Cantinelli (R.) et *Dacier (E.)*. Les trésors des bibliothèques de France, t. I, 170.
Carcopino (Jérôme). La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure, 334.
— La loi de Hiéron chez les Romains, 330.
— Le droit romain d'exposition d'enfants et le gnomon de l'idiologue, 179.
— Virgile et les origines d'Ostie, 329.
Carlyle (R. W.) et *Carlyle (A. J.)*. A history of mediaeval political theory in the West, 365.
Cavaignac (E.). La paix romaine, 323.
Chanetón (Abel). En torno a un « Papel anonimo » del siglo XVIII, 186.
Chapot (Victor). Le monde romain (L'évolution de l'humanité, t. XXII), 324.
— Voir aussi *Cagnat (R.)*.
Charles-Roux (Fr.). Le projet français de

Digitized by Google

commerce avec l'Inde par Suez sous le règne de Louis XVI, 355.
Chase (Cleveland B.). The young Voltaire, 342.
Chérémétev (comte *P. S.*). Viaziomy (monographie d'un domaine privé), 139.
Childe (V. Gordon). The dawn of European civilisation, 358.
Chtcherbatchev (J.). Actes des archives de Copenhague relatifs à la Russie, 137.
Clerc (Charly). Le voyage au Brésil de Jean de Léry, 1556-1558, 126.
Collection Guillaume Budé, 318-319.
Collins (F. Howard). Authors' and printers' dictionary, 402.
Comparetti (Domenico). Iscrizioni greche arcaiche di Eltyna e Gortyna in Creta e della città di Teos nella Ionia, 162.
Constans (L.-A.). Un correspondant de Cicéron : Appius Claudius Pulcher, 330.
Constantin-Weyer (M.). Cavelier de La Salle, 354.
Coulton (G. G.). Art and the Reformation, 378.
Coville (Alfred). Recherches sur l'histoire de Lyon du ve au ixe siècle, 182.
Coze (Paul). Voir *Thévenin (René)*.
Crue (Fr. de). L'ami de Rousseau et des Necker. Paul Moultou à Paris en 1778, 346.

Dacier (É.). Voir *Cantinelli (R.)*.
Dalsème (René). La vie de Beaumarchais, 346.
Dangibeaud (Ch.). Voir *Delavaud (L.)*.
Davies (Godfroy). Bibliography of British history. Stuart period, 1603-1714, 185.
Declareuil (J.). Rome et l'organisation du droit (L'évolution de l'humanité, t. XIX), 320.
Delavaud (L.) et *Dangibeaud (Ch.)*. Lettres de Michel Bégon, t. I, 339.
Delteil (Loijs). Meryon, 177.
Derblay (Mlle). Roger de Comminges, gouverneur de Metz, 1553-1615, 126.
Douglas (D. C.). The norman conquest, 184.
Doumergue (E.). Jean Calvin. Les hommes et les choses de son temps ; 4e partie : L'œuvre ; t. VII : Le triomphe, 122.
Duchêne (Albert). La politique coloniale de la France. Le ministère des Colonies depuis Richelieu, 354.

Emanuele-Filiberto. I diari delle campagne di Fiandra, 402.
Esmonin (Ed.). La révision des feux en Dauphiné, 348.
Evans (Sir *Arthur*). The palace of Minos at Knossos, vol. II, 1re partie, 142.
Fawtier (Robert). Correspondance de la marquise d'Huxelles et du marquis de La Garde, 340.
Febvre (Lucien). Un destin : Martin Luther, 372.
Ferrero (G.). La ruine de la civilisation antique, 327.
Flagg (Ernest). Le naos du Parthénon, 393.
Fleury (vicomte). La cour aux armées pendant la guerre de la Succession d'Autriche, 352.
Frank (Bruno). Les journées du roi ; trad. par *J. Delage*, 397.
French (Allen). The taking of Ticonderoga in 1775, 398.
Fruin (R.). The siege and relief of Leyden in 1574, 186.
Funck-Brentano (Frantz). Les lettres de cachet, 351.
— Marie-Antoinette et l'énigme du Collier, 352.

Gaquère (abbé *François*). La vie et les œuvres de Claude Fleury, 1640-1723, 343.
Garnier (Armand). Agrippa d'Aubigné et le parti protestant, 129.
Génestal (R.). Histoire du droit public normand, 182.
Gillier (commandant). La pénétration en Mauritanie, 395.
Girard (Georges). Mémoires du curé de Versailles, François Hébert, 1686-1704, 338.
Glinski (B.-B.). Le prologue de la guerre russo-japonaise, 141.
Glover (T. R.). Democracy in the ancient world, 393.
Gniévouchev (A. M.). La condition économique et sociale de la population rurale de l'ancienne république de Novgorod, 137.
Goichon (A.-M.). La vie féminine au Mzab, 216.
Gorbatchevski (J. J.). Mémoires sur le mouvement décabriste, 140.
Goury (Georges). Origine et évolution de l'homme. Précis d'archéologie préhistorique, 178, 357.
Grenier (A.). Le génie romain dans la religion, la pensée et l'art (L'évolution de l'humanité, t. XIX), 321.
Grohmann (A.). Voir *Bilabel (Friedrich)*.
Grouchevski (M.). Histoire de l'Ukraine, t. VIII, 2e partie, 138.
Gsell (Stéphane). Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. V et VI, 154.
Guignebert (Ch.). Le christianisme antique, 327.
Guilaine (Louis). L'Amérique latine et l'impérialisme américain, 397.

Digitized by Google

Haas (Hans). Bilderatlas zur Religionsgeschichte, fasc. 1 à 7, 179.
Hachette (Alfred). L'affaire Mique, 1745-1794, 352.
Hambly (N. D.). Origins of education among primitive people, 178.
Hardy (G.). Le cardinal Fleury et le mouvement janséniste, 350.
Harsin (Paul). Étude critique sur la bibliographie des œuvres de Law, 399.
Henri-Robert. Les grands procès de l'histoire ; IVe, V^e^ et VIe séries, 347.
Henriot (Émile). Voltaire et Frédéric II, 342.
Henry-Coüannier (Maurice). Saint François de Sales et ses amitiés, 132.
Hérubel (Marcel-A.). L'évolution de la pêche, 390.
Hintze (Hedwig). Staat und Gesellschaft der französischen Renaissance unter Franz I, 121.
— Föderalismus im alten Frankreich und in der Revolution, 385.
Hirsch (Arthur H.). The huguenots of colonial South Carolina, 381.
Holleaux (M.). Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au IIIe siècle avant J.-C., 330.
Homo (L.). La Rome antique. Histoire-guide des monuments de Rome, 332.
— L'Empire romain, 325.
— Les institutions politiques romaines. De la Cité à l'État (L'évolution de l'humanité, t. XVIII), 319.
— L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain (L'évolution de l'humanité, t. XVI), 322.
— Problèmes sociaux de jadis et d'à présent, 333.
Hoszowski (Stanislaw). Les prix à Lwów aux XVIe et XVIIe siècles, 403.
Hubert (René). Rousseau et l'Encyclopédie. Essai sur la formation de ses idées politiques, 347.
Humanistica Lovaniensia, t. I, publ. par *Henry de Vocht*, 375.

Ignatiev (comte). Mémoires relatifs au traité de San-Stefano, 141.

Jacquart (Jean). Correspondance de l'abbé Trublet. — L'abbé Trublet, critique et moraliste, 1697-1770, 340, 343.
Jakovlev (A. J.). Le prikaz de recrutement et la ligne des fortifications moscovites au XVIIe siècle, 138,
Janin (Henri). Augustin Rousseau. maître d'armes du Dauphin, 1748-1794, 399.
Jardé (A.). Études critiques sur la vie et le règne de Sévère-Alexandre, 331.
Jaurès (Jean). Pages choisies, par *Paul Desanges* et *Luc Mériga*, 400.
Jeantou (G.). Compagnons du devoir et compagnons de liberté au XVIIe siècle à Mâcon, 352.
Jensen (Hans). Frankrig efter 1815, 398.
Jeu (vicomte *E. du*). Mme de Chantal, sa vie dans le monde, sa vie religieuse, 132.
Jobbé-Duval (Émile). Les morts malfaisants, 334.
Journal of the Commissioners for trade and plantations, 1723-1728, 402.

Kaehler (S. A.). Wilhelm von Humboldt und der Staat, 384.
Kammerer (A.). Essai sur l'histoire antique d'Abyssinie, 395.
Kerby (William). The life, diplomatic career and literary activities of Nicolas Germain Leonard, 343.
Koppers (W.). Voir *Schmidt (W.)*.
Kotliarevski (N. A.). A la veille de l'émancipation, 1855-1861, 140.
Kourtz (B. G.). Le traité de Kilburger sur le commerce de la Russie sous le règne d'Alexis Mikhaïlovitch, 138.

La Force (duc *de*). Le maréchal de La Force, 1558-1652, 131.
Langlois (Marcel). Louis XIV et la cour, d'après trois témoins nouveaux : Bélise, Beauvillier, Chamillart, 342.
— Pensées intimes du duc de Beauvillier, 341.
Lantoine (Albert). Un précurseur de la franc-maçonnerie, John Tolland, 1670-1722, 347.
Lappo (J.-J.). Statuts du grand-duché de Lithuanie, 137.
La Roncière (Charles de). La Floride française, 448.
Laurand (L.). Manuel des études grecques et latines, 2e édit., 332.
Lavollée (R.). Voir *Richelieu* (cardinal *de*).
Lecestre (Léon). Lettres du marquis de Sourches dans leurs rapports avec ses Mémoires, 342.
Legrand-Girarde (général). L'arrière aux armées sous Louis XIII. Crusy de Marcillac, évêque de Mende, 1635-1638, 134.
Lemaire (Suzanne). La Commission des réguliers, 1766-1780, 351.
Lemmi (F.). La politica estera di Carlo Alberto nei suoi primi anni di regno, 223.
Lemoine (Jean). Mme de Sévigné, sa famille et ses amis, t. I, 343.
Leroux (Désiré). La vie de Bernard Palissy, 126.
Lesmaries (A.). Jean-Bart et sa fortune, 353.
Letonnelier. Étude critique sur le « Loyal Serviteur » et son Histoire de Bayard, 121.
Levesque (E.). Voir *Urbain (Ch.)*.

Digitized by Google

Liberté (la) syndicale, t. I-III, 223.
Ligne (prince *de*). Fragments de l'histoire de ma vie, t. I, 340.
Longnon (J.). Voir *Louis XIV*.
Lorber (G.). Les Filles de la Croix, Dominicaines de Paris, 1627-1927, 133.
Lot (F.). La fin du monde antique et le début du Moyen Age (L'évolution de l'humanité, t. XXXI), 329.
Louis XIV. Mémoires ; publ. par *Jean Longnon*, 337.
Loviaguine (A.-M.). La faveur du prince Potemkine, 139.
— Le projet grec, 139.

Magne (Émile). Mme de La Fayette en ménage, 344.
— Nicolas Poussin, 183.
Malo (Henri). La grande guerre des Corsaires. Dunkerque, 1702-1715, 353.
— Les derniers Corsaires. Dunkerque, 1715-1815, 353.
Marchand (Jean). La légende de Mélusine, 182.
Mariéjol (J.-H.). La vie de Marguerite de Valois, reine de Navarre et de France, 1553-1615, 129, 166.
Marouzeau (J.). Dix années de bibliographie classique, 1914-1924, t. I et II, 153.
Martène (Dom). Histoire de la congrégation de Saint-Maur, t. I, 1612-1680, 341.
Martineau (Albert). Dupleix et l'Inde ; t. III : 1749-1754, 354.
Maurice (J.). Constantin le Grand ; l'origine de la civilisation chrétienne, 331.
Mélanges Lappo Danilevski, 139.
Mesnil (Jacques). Masaccio et les débuts de la Renaissance, 381.
Meyrac (Albert). Le dernier amour d'Henri IV : Charlotte de Montmorency, mère du grand Condé, 129.
Michaut (G.). Histoire de la comédie romaine : Plaute, 336.
Michon (Louis-Marie). Voir *Calot (Frantz)*.
Monceaux (Paul). La vraie légende dorée, 162.
Mongrédien (Charles). Les grands comédiens du XVIIe siècle, 344.
Monnet (Camille). Bayard et la maison de Savoie, 121.
Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Fondation Piot, t. XXIX, fasc. 2, 182.
Morpurgo (Lucia). Bronzi romani inediti del Museo delle Terme, 161.
Mouseion, 217.
Munier-Jolain. Le cardinal Collier et Marie-Antoinette, 352.
Myres (J. L.). The political ideas of the Greeks, 392.

Niessen (Josef). Voir *Aubin (Hermann)*.
Nolhac (Pierre de). Versailles au XVIIIe siècle, 348.

Oelmann (Franz). Haus und Hof im Altertum, t. I, 362.
Olah (Lilian). Mme de Montesson, 345.
Orlov (A.-S.). Cours d'histoire de l'ancienne littérature russe, 137.

Pachtère (F.-G. de). La table hypothécaire de Veleia ; étude sur la propriété foncière dans l'Apennin de Plaisance, 335.
Pagès (G.). La monarchie d'ancien régime en France, 136.
Paladino (G.). Il processo della setta L'Unità italiana e la reazione borbonica dopo il '48, 223.
Palm (Franklin Charles). Politics and religion in sixteenth-century France. A study of the career of Henry of Montmorency-Damville, 127.
Pannier (Jacques). Jean Calvin. Épître au roi François Ier (texte publié avec une introduction et des notes), 123.
Peloux (vicomte *de*). Répertoire général des ouvrages modernes relatifs au XVIIIe siècle français, 1715-1789, 337.
Piccioni (C.). Les premiers commis des Affaires étrangères aux XVIIe et XVIIIe siècles, 350.
Picotti (G. B.). Il « patricius » nell'ultima età imperiale e nei primi regni barbarici d'Italia, 394.
Piganiol (A.). La conquête romaine, 323.
— Les jeux romains, 334.
Pissarevski (G.-G.). Les colons étrangers de la basse Volga sous Alexandre Ier, 140.
Plassard (J.). Le concubinat romain dans le Haut-Empire, 336.
Platzhoff (Walter). Geschichte des europäischen Staatensystems, 1559-1660, 379.
Plédy (Lucien). Brouage aux XVIe et XVIIe siècles, 350.
Plekhanov (G. V.). L'histoire de la pensée sociale en Russie, 139.
Poète (Marcel). Paris, de sa naissance à nos jours. II : La cité de la Renaissance, 119.
Popelnitzki (A.). La censure spéciale des livres touchant la question paysanne, 141.
— L'influence de l'idéologie des paysans sur l'émancipation, 141.
Prasad (Ishwari). History of mediaeval India, 180.
Pypine (A.-N.). La franc-maçonnerie russe aux XVIIIe et XIXe siècles, 140.
— Le mouvement religieux sous Alexandre Ier, 140.

Raffin (Léonce). Saint-Julien de Balleure, historien bourguignon, 1519-1593, 121.

Digitized by Google

Raveau (Paul). Les rapports entre Louis XI et le Conseil de ville de Poitiers, 182.
Recueil de la Société d'histoire de Russie, t. CXLVIII, 139.
Recueil des actes d'Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, concernant les provinces françaises et les affaires de France. Table, 447.
Registrum Roberti Winchelsey, 184.
Registrum Simonis de Gandavo, 184.
Renard (G.). Le travail dans la préhistoire, 179.
Répertoire général alphabétique du droit français ; supplément, t. VII, 448.
Report on the manuscripts of the late Reginald Rawdon Hastings, vol. I, 401.
Revue des études islamiques, 216.
Richelieu (cardinal *de*). Mémoires, t. VIII ; publ. par *R. Lavollée*, 134.
Rosenfeld (J.-B.). La réunion de la Petite-Russie à la Russie, 1654-1793, 138.
Rott (Édouard). Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses ; t. IX : 1684-1698, 168.
Roussel (Pierre). La Grèce et l'Orient, des guerres médiques à la conquête romaine, 215.
Russie et Italie (recueil de documents sur les relations des deux pays), t. III, 137.

Saint-Léger (A. de). Les diverses éditions des Lettres, mémoires et négociations de M. le comte d'Estrades, 341.
— Un chapitre des relations entre la France et les Provinces-Unies au milieu du XVIIe siècle. D'Estrades et le prince Guillaume II, 341.
— Un épisode de la guerre de Hollande. Les écluses de Muiden, 341.
Saint-René Taillandier (Mme). La princesse des Ursins, 350.
Sanhoury (A.). Le califat. Son évolution vers une Société orientale des nations, 396.
Sapori (Armando). La crisi delle compagnie mercantili dei Bardi e dei Peruzzi, 164.
Satineau (Maurice). Histoire de la Guadeloupe sous l'ancien régime, 355.
Savina (Jean). Le conventionnel Guezno du Finistère, 1763-1839, 399.
Scheffler (Karl). Geschichte der Europäischen Malerei im neunzehnten Jahrhundert, 176.
Schinz (Albert). La pensée religieuse de Rousseau et ses récents interprètes, 346.
Schmidt (W.) et *Koppers (W.)*. Der Mensch aller Zeiten, t. III, 179.
Sérédonine (S.-M.). Géographie historique, 136.
Shortt (A.). Documents relatifs à la monnaie, au change et aux finances du Canada sous le régime français, 383.
Société de l'histoire du protestantisme français. Table alphabétique, t. I, 167.
Sol (abbé *Eugène*). La Révolution en Quercy, 448.
Solente (Suzanne). Table alphabétique du catalogue de la collection Dupuy, 400.
Sorel (G.). La ruine du monde antique, 328.
Souvorov. Lettres et papiers, t. I, 139.

Taeger (Fr.). Thukydides, 393.
Tafrali (O.). La cité pontique de Dionysopolis, 217, 394.
Taulelle. De l'influence de la législation du travail sur les transformations et l'évolution du droit, 183.
Thévenin (René) et *Coze (Paul)*. Mœurs et histoire des Indiens Peaux-Rouges, 181.
Thouverez (Émile). Pierre Nicole, 337.
Tisza (comte). Briefe, 1914-1918, t. I, 224.
Toutain (J.). L'économie antique (L'évolution de l'humanité, t. XX), 321.
— L'idée religieuse de la rédemption et l'un de ses principaux rites dans l'antiquité grecque et romaine, 334.
Tubert (capitaine). Archers du vieux Paris : les « Trois Nombres », 120.

Urbain (Ch.) et *Levesque (E.)*. Les dernières années de Bossuet. Journal de Ledieu, 337.

Vaissière (Pierre de). Conjuration de Cinq-Mars, 134.
— Henri IV, 128.
Valles (Charles de). Beaumarchais magistrat, 346.
Vassilievski (V. G.). Œuvres, t. III, 137.
Vattier (Georges). Esquisse historique de la colonisation de la province de Québec, 356.
— Essai sur la mentalité canadienne française, 356.
Verkhovski (P. V.). L'institution du collège ecclésiastique et le règlement ecclésiastique, 139.
Vessélovski (S. B.). Le cadastre moscovite aux XVIe et XVIIe siècles, 138.
Vie intellectuelle (la), 400.
Vocht (Henry de). Voir Humanistica Lovaniensia.

Zeiller (J.). L'Empire romain et l'Église, 326.
Zélénine (D. K.). Essais sur la mythologie russe, 136.
Zeller (Gaston). La réunion de Metz à la France, 1552-1648, 124.
— L'organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVIIe siècle, 348.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Pages

CARY (M.). La Grande-Bretagne romaine. Nouvelles fouilles et recherches (*avec 3 cartes*). 1

DEGERT (abbé Antoine). Une ambassade périlleuse de François de Noailles en Turquie. 225

DODU (Gaston). Le roi de Bourges, ou Dix-neuf ans de la vie de Charles VII. 38

JACOBSEN (Mme Lis). Les Vikings, suivant les inscriptions runiques du Danemark (*avec 3 planches*). 23

RÉBILLON (A.). Les États de Bretagne et les progrès de l'autonomie provinciale au XVIIIe siècle 261

MÉLANGES

BRUNOT (Marguerite). Le Congrès d'histoire du christianisme 313

GRONSKI (Paul). Le traité lituano-suédois de Keidany (18 août 1655) . . . 291

JOHNSEN (Oscar Albert). Organisation des recherches pour l'histoire du commerce et de la navigation des Norvégiens pendant les temps modernes jusqu'au XVIIIe siècle 305

VIARD (Pierre-Paul). La disette de 1816-1817, particulièrement en Côte-d'Or 95

VIGNOLS (Léon). L'importation en France, au XVIIIe siècle, du bœuf salé d'Irlande 79

BULLETIN HISTORIQUE

Antiquités romaines, 1919-1928, par J. TOUTAIN (*sera continué*) 318

Histoire de France. Histoire moderne (1498-1660), par Henri HAUSER. . . . 118

— — (1660-1789), par Georges PAGÈS . . . 336

Histoire de Russie, 1915 et 1916, par G. GAUTIER 136

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

AUBIN (Hermann) et NIESSEN (Josef). Geschichtlicher Handatlas der Rheinprovinz (**F.-L. Ganshof**) 386

BEHN (Friedrich). Hausurnen. Vorgeschichtliche Forschungen (**A. Grenier**) 360

BILABEL (Friedrich) et GROHMANN (A.). Geschichte Vorderasiens und Aegyptens vom XVI Jahr. v. Chr. bis auf die Neuzeit (**G. Contenau**). 151

Cambridge (the) ancient History, vol. V et VI (**Paul Cloché**). 363

Digitized by Google

Pages

CANTINELLI (R.) et DACIER (Émile). Les trésors des bibliothèques de France (**Camille Coudere**). 170

CARLYLE (R. W.) et CARLYLE (A. J.). A history of mediæval political theory in the West (**Paul Fournier**) 365

CHILDE (V. GORDON). The dawn of European civilisation (**A. Grenier**). . . . 358

COMPARETTI (Domenico). Iscrizioni greche arcaiche di Eltyna e Gortyna in Creta, e della città di Teos nella Ionia (**Ch. Lécrivain**) 162

COULTON (G. G.). Art and the Reformation (**H. Hauser**). 378

DELTEIL (Loÿs). Meryon (**J. Alazard**) 177

EVANS (Sir Arthur). The palace of Minos at Cnossos, vol. II (**R. Joly**) 142

FEBVRE (Lucien). Un destin : Martin Luther (**A. Renaudet**). 372

GOURY (Georges). Précis d'archéologie préhistorique. Origine et évolution de l'homme (**A. Grenier**). 357

GSELL (Stéphane). Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. V et VI (**J. Carcopino**) 154

HINTZE (Hedwig). Staatseinheit und Föderalismus im alten Frankreich und in der Revolution (**H. Sée**).. 385

HIRSCH (Arthur H.). The huguenots of colonial South Carolina (**H. Hauser**). 381

Humanistica Lovaniensia, tome I (**A. Renaudet**) 375

KAEHLER (S. A.). Wilhelm von Humboldt und der Staat (**H. Sée**). 384

MARIÉJOL (Jean-H.). La vie de Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre (**H. Hauser**) 166

MAROUZEAU (J.). Dix années de bibliographie classique : 1914-1924 (**J. Carcopino**) 153

MESNIL (Jacques). Masaccio et les débuts de la Renaissance (**J. Alazard**). . 381

MONCEAUX (Paul). La vraie légende dorée (**J. Carcopino**). 162

MORPURGO (Lucia). Bronzi romani inediti del Museo delle Terme (**Ch. Lécrivain**) 161

ŒLMANN (Franz). Haus und Hof im Altertum, t. I (**A. Grenier**). 362

PLATZHOFF (Walter). Geschichte des europäischen Staatensystems, 1559-1660 (**H. Hauser**). 379

ROTT (Édouard). Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès de la Suisse, t. IX, 1684-1698 (**Id.**) 168

SAPORI (Armando). La crisi delle compagnie mercantili dei Bardi e dei Peruzzi (**H. Sée**) 164

SCHEFFLER (Karl). Geschichte der europäischen Malerei im XIX Jahrhundert (**J. Alazard**) 176

SHORTT (Adam). Documents relatifs à la monnaie, au change et aux finances du Canada sous le régime français (**H. Hauser**). 383

Société de l'histoire du protestantisme français. Table alphabétique, t. I (**Id.**). 167

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Allemagne (397), Amérique latine (397), Danemark (398), Espagne (181), États-Unis (181, 398), France (182, 398), Grande-Bretagne (184, 401), Italie (402), Pays-Bas (186), Pologne (403), République ar-

Digitized by Google

gentine (186), Roumanie (186) ; Préhistoire (178) ; Histoire d'Afrique, Islam (395) ; Histoire de l'antiquité (179, 392) ; Histoire des religions (179) ; Histoire du Moyen Age (180) ; Histoire générale (390).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

Allemagne. Historisches Jahrbuch (201, 424).

Belgique. Académie royale de Belgique (201, 424) ; Académie royale de langue et de littérature françaises (425) ; Analecta Bollandiana (425) ; Revue belge de philologie et d'histoire (202, 425).

États-Unis. The American historical Review (426) ; Foreign affairs (427) ; Speculum (428).

France. Académie des inscriptions et belles-lettres (187, 411) ; Annales du Midi (187) ; Annales historiques de la Révolution française (188, 411) ; Année politique française et étrangère (188) ; Archivum latinitatis medii aevi (412) ; Bibliothèque de l'École des chartes (412) ; Bulletin de la Société de l'histoire de Paris (190) ; Bulletin de la Société d'histoire moderne (413) ; Bulletin hispanique (190) ; Carnet de la Sabretache (190, 413) ; Correspondant (190, 413) ; Grande Revue (191, 414) ; Journal des savants (192, 414) ; Mercure de France (192, 415) ; Polybiblion (193) ; la Révolution de 1848 et les révolutions du XIXe siècle (416) ; Révolution française (194, 416) ; Revue archéologique (194, 416) ; Revue de l'histoire des religions (194) ; Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise (417) ; Revue de Paris (195, 417) ; Revue des Deux Mondes (195, 419) ; Revue des études anciennes (197, 420) ; Revue des études arméniennes (420) ; Revue des études historiques (197) ; Revue des questions historiques (197, 421) ; Revue d'histoire du clergé de France (198) ; Revue d'histoire diplomatique (198, 421) ; Revue d'histoire économique et sociale (421) ; Revue du Nord (422) ; Revue historique de Bordeaux (422) ; Revue historique de droit français et étranger (423) ; Société d'histoire du droit (198, 423).

Grande-Bretagne. Bulletin of the Institute of historical Research (429) ; Bulletin of the John Rylands library Manchester (429) ; The Cambridge historical Journal (430) ; The english historical Review (430) ; History (431) ; Quarterly Review (432) ; The Scottish historical Review (432) ; The Times, literary supplement (433).

Italie. Historia (434) ; Rendiconti della R. Accademia dei Lincei (434).

Pays-Bas. Mededeelingen van het nederlandsche Comité tot onderzoek van de oorzaken van de wereld oorlog (202) ; Tidjschrift voor Geschiedenis (203, 435).

Pologne. Rozprawy z polskiego prawa politycznego dawnego i obowiazyjacego (203).

L'Esprit international (203, 435).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS (204, 436).

CORRESPONDANCE : Le maréchal d'Estrades et ses critiques. Lettres de MM. DE SAINT-LÉGER et LEMAIRE. Réponses de M. J.-J. JUSSERAND, 404.

CHRONIQUE : Australie (217) ; Autriche (218) ; États-Unis (218) ; France (213, 446) ; Grande-Bretagne (219, 449) ; Grèce (223) ; Italie (223, 449) ; Russie (223, 449) ; Suisse (223, 450) ; Histoire de la Guerre (223).

NÉCROLOGIE : Autriche : L. Pastor (218). — France : F.-A. Aulard (215) ; Barrière-Flavy (213) ; J. Bourdeau (213) ; E. Dupont (447) ; R. de Kérallain (213) ; G. Musset (213) ; Théodore Reinach (446) ; René Fage (447). — États-Unis : L. J. Paetow (449). — Grande-Bretagne : Edward Armstrong (219) ; H. W. C. Davis (221) ; J. H. Round (219) ; Otto Trevelyan (221). — Russie : F. I. Ouspenskij (223, 449). — Suisse : Édouard Fueter (450).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE. 452

TABLE DES MATIÈRES 457

ERRATUM (224, 451).

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas indiqué pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Abrantès. Mémoires de la duchesse d'Abrantès ; avec une introduction par *Georges Girard*. Souvenirs historiques sur la Révolution et le Directoire. 2 vol. La Cité des livres, 1928, XVII-308 et 337 p.

Acuerdos del extinguido Cabildo de Buenos Aires. Série II, t. V, livres XVIII et XIX, 1723-1727. Buenos-Aires (Archivio general de la nación), 1928, 780 p.

Albert-Petit (A.). Ce qu'il faut connaître de la Rome antique. Boivin, 1928, in-16, 159 p. ; prix : 7 fr.

Allen (J. W.). A history of the political thought in the sixteenth century. Londres, Methuen, 1928, XXII-525 p. ; prix : 21 s.

An inventory of the historical monuments in London. T. II : Roman London. Londres, Royal Commission on historical Monuments (England), in-4°, XXI-207 p., avec des planches, plans et gravures.

Baldwin (Charles Sears). Medieval rhetoric and poetic to 1400 interpreted from representative works. New-York, The Macmillan C°, 1928, XVII-321 p.

— Ancient rhetoric and poetic, interpreted from representative works. Ibid., 1924, XIV-261 p.

Bals (G.). Bisericile Moldovensti din veacul al XVI lea (Bulletin de la Commission des monuments historiques). Bucarest. Tiparul cultura nationalä, 1928, in-4°, 397 p. et 425 illustr. ; prix : 480 lei.

Banerjea (Pramathanath). Indian finance in the days of the Company. Londres, Macmillan, 1928, x-392 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Barbier (Emmanuel). Histoire du catholicisme libéral et du catholicisme social en France (1870-1914). Bordeaux, impr. Yves Cadoret, 1924, 5 vol. et table analytique, 423, 544, 452, 599, 519 et 57 p. ; prix du volume : 25 fr. ; prix de la table : 7 fr.

Barone (Enrico). I grandi capitani fino alla Rivoluzione francese. Turin, Enrico Schioppo, 1928 (anno VI), 398 p. ; prix : 35 l.

Barruol (Jean). La contre-révolution en Provence et dans le Comtat, d'après des documents inédits. Cavaillon, Mistral, 1928, 320 p.

Battaglia (Felice). Marsilio da Padova e la filosofia politica del medio evo. Florence, Le Monnier, 1928, 278 p. ; prix : 24 l.

Beaverbrook (lord). Politicians and the War, 1914-1916. Londres, Butterworth, 1928, 240 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Behaghel (Otto). Geschichte der deutschen Sprache, 5e édit. Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1928, XXIX-588 p., 1 carte.

Beneš (Édouard). Souvenirs de guerre et de révolution, 1914-1918. La lutte pour l'indépendance des peuples. Paris, Ernest Leroux, t. I, 1928, XI-576 p. ; prix : 60 fr.

Besnard (Albert). La Tour ; la vie et l'œuvre de l'artiste. Catalogue critique par Georges Wildenstein. L'œuvre de l'artiste en 268 héliogravures. Librairie « Les Beaux-Arts », gr. in-4°, 333 p., 125 fr.

Beyer (Oskar). Die Katacombenwelt. Tubingen, J. C. B. Mohr, 1927, VIII-153 p., 29 pl.

Bizzilli (P.). J.-J. Rousseau et la démocratie (extrait de l'*Annuaire de l'Université de Sofia*, t. XXIV, 4). Sofia, impr. Chudojnik, in-8°, 43 p.

Bourée (André). La chancellerie près le Parlement de Bourgogne de 1476 à 1790. Dijon, Bellais, 1927, in-4°, 412 p. ; prix : 200 fr.

Brady (Alexander). William Huskisson and liberal reform. An essay on the changes in economic history in the XIXth century. Londres, Humphrey Milford. 1928, 177 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Brentano (Lujo). Eine Geschichte der wirtschaftlichen Entwicklung Englands. I. Band. Iéna, Gustav Fischer, 1927, in-8°, VIII-396 p. ; prix : 15 mk.

Buchet (E.). Le « Status » des Dominions britanniques en droit constitutionnel et en droit international. Librairie du Recueil Sirey, 1928, 139 p.

Buell (Raymond Leslie). The native pro-

Digitized by Google

blem in Africa. New-York, The Macmillan Company, 1928, 2 vol. IX-1,045 et X-1,101 p., 12 cartes ; prix : 15 doll.

Burkitt (M. C.). South Africa's past, in stone and paint. Cambridge, at the University press, 1928, XIV-183 p., illustr., 2 cartes, 8 planches ; prix : 12 s. 6 d.

Bury (J. B.). The invasion of Europe by the Barbarians. Londres, Macmillan, 1928, XII-296 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Butler (Sir *Geoffrey*) et *Maccoby (Simon)*. The development of international law Londres, Longmans, 1928, XXXV-566 p. ; prix : 25 s.

Cahuet (Albéric). Mademoiselle de Milly. Eugène Fasquelle, 1928, in-12, 223 p.

Calendar of State papers. Foreign series of the reign Elizabeth. Vol. XXI, 2e partie, juin 1586-mars 1587. Edited by *Sophie Crawford Lomas* et *Allen B. Hinds*. Londres, H. M's stationary office, 1927, XXXII-522 p. ; prix : 1 £. 15 s.

Campan. Mémoires de Mme Campan sur la vie privée de Marie-Antoinette. A la Cité des livres, 1928, 2 vol., XXIV-240 et 256 p.

Capitan (Dr. *L.*) et *Peyrony (D.)*. La Madeleine ; son gisement, son industrie, ses œuvres d'art. Émile Nourry, 1928, gr. in-8°, 125 p. et XIX pl.

Capot-Rey (R.). Quand la Sarre était française. Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1928, in-16, VIII-334 p.

Champion (Pierre). Calendrier royal pour l'an 1471. Bernard Grasset, 1928, in-16, 232 p. ; prix : 12 fr.

Ciaceri (Emanuele). Storia della Magna Grecia. Vol. I : La fondazione delle colonie greche e l'ellenizzamento di città nell' Italia antica, 2e édit. Milan, Città di Castello, 1928, XVI-401 p. ; prix : 48 lire.

Constans (L.-A.). Arles. Les Belles-Lettres, 1928, 100 p., 4 pl., carte.

Constant (abbé *G.*). L'Église de France sous le Consulat et l'Empire. Gabalda, 1928, 395 p. ; prix : 21 fr.

Coulton (G. G.). Art and the Reformation. Oxford, Basil Blackwell, 1928, XXII p., illustr. ; prix : 25 s.

Cuvelier (Joseph). Inventaires des archives de la Belgique. Louvain, librairie universitaire, 1927, XLVII-586 p.

Davies (H. A.). An outline history of the world. Oxford University Press, 1928, XVI-559 p. ; prix : 7 s. 6 d.

De Bruyne (Edgar). S. Thomas d'Aquin. Le milieu, l'homme, la vision du monde. Paris, G. Beauchesne ; Bruxelles, édit. de la Cité chrétienne, 1928, 348 p. ; prix : 30 fr.

Delaby (Raymond). Le rôle du Comité d'aliénation dans la vente des biens nationaux, d'après la correspondance inédite du Constituant Camus avec le Directoire du département de la Côte-d'Or, 1790-1791. Dijon, Rebourseau, 1928, 286 p.

Derennes (Charles). La mort du prince impérial. Hachette, 127 p. (Récits d'autrefois) ; prix : 7 fr.

Dessubré (M.). Bibliographie de l'ordre des Templiers. Imprimés et manuscrits, Émile Nourry, 1928, XIX-324 p. ; prix : 50 fr.

Dumas (Pierre). Le Maroc. Grenoble, B. Arthaud, 190 p. et 205 héliogravures.

Dedieu (Joseph). L'agonie du jansénisme (1715-1790). Essai de bio-bibliographie. Revue d'histoire de l'Église de France, août 1928, in-8°, 56 p.

Dumolard (Henry). La Terreur blanche dans l'Isère. Jean-Paul Didier et la conspiration de Grenoble, 4 mai 1816. Grenoble, B. Arthaud, 1928, 306 p.

Emanuele Filiberto, duca di Savoia. I diari delle campagne di Fiandria ; publ. par *Elvira Brunelli*, avec préface par *Pietro Egidi*. Turin, Società storica subalpina, 1928, XIX-207 p.

Etherege. The letterbook of Sir *George Etherege ;* publ. par *Sybil Rosenfeld*. Londres, Oxford University press, 1928, 441 p., illustr., 1 carte ; prix : 18 s.

Fay (C. R.). Great Britain from Adam Smith to the present day. Londres, Longmans, XII-458 p., 1 carte ; prix : 12 s.

Finke (Heinrich). Acta concilii Constanciensis. T. IV et dernier. Münster i. W., 1928, CIII-1024 p. ; prix : 58 m.

French (Allen). The taking of Ticonderoga in 1775 : the British story. Cambridge (Mass.) at the Harvard University press, 1928, 90 p. ; prix : 11 s. 6 d.

Gaulis (Mme *B.-G.*). Le nationalisme égyptien. Éditions Berger-Levrault, 205 p. ; prix : 15 fr.

Geschichtswissenchaft (die) in Sowiet-Russland, 1917-1927. Bibliographischer Katalog. Berlin et Koenigsberg, Ost-Europa Verlag, 1928, 193 p.

Gheusi (P.-B.). La gloire de Galliéni. Albin Michel, 1928, in-16, 252 p. ; prix : 12 fr.

Gidden (Harry W.). The book of remembrance of Southampton. Edited with introd., notes and index. Vol. I : 1440-1620. Southampton, Cox et Sharland, 1927, XXIX-129 p.

Gooch (G. P.) et *Temperley (Harold)*. British documents on the origins of the war. Vol. III : The testing of the Entente, 1904-1906. Londres, H. M's stationary office, 1928, XLII-487 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Digitized by Google

Göring (Helmut). Tocqueville und die Demokratie. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1928, XVIII-222 p. ; prix : 7 m.

Gougaud (dom *Louis*). Ermites et reclus. Abbaye de Saint-Martin de Ligugé. III-144 p. ; prix : 12 fr.

Grandchamp (Pierre). La France en Tunisie au XVIIe siècle, 1651-1666. T. VI. Documents inédits publiés sous les auspices de la Résidence générale de France. Tunis, Tournier ; Paris, Vuibert, 1927, LVI-323 p.

Gwynn (Denis). The Irish free state, 1922-1927. Londres, Macmillan, 1928, XIII-436 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Hall (H. R.). The civilization of Greece in the bronze age. Londres, Methuen, 1928, XXXII-302 p., 369 illustr. et 2 cartes ; prix : 30 s.

— *(Walter Phelps)*. Empire to Commonwealth. Thirty years of British imperial history. New-York, Holt et Cie, x-526 p. ; prix : 4 doll. 50 c.

Harlow (Vincent T.). Christopher Codrington, 1668-1710. Oxford, at the Clarendon Press, 1928, 252 p., carte ; prix : 18 s.

Harsin (Paul). Études sur l'histoire économique de la principauté de Liége, particulièrement au XVIIe siècle. Liége, impr. Vailland-Carmanne, 1928, 104 p.

— Étude critique sur la bibliographie des œuvres de Law, avec des mémoires inédits. Ibid., et Paris, Champion, 126 p. ; prix : 18 fr.

Hasbrouck (Alfred). Foreign legionaries in the liberation of Spanish South America. New-York, Columbia University Press, 1928, 470 p., carte ; prix : 6 doll. 75.

Haussmann (Conrad). Journal d'un député au Reichstag pendant la guerre et la Révolution ; trad. par *Henri Simondet*. Payot, 1928, 357 p. ; prix : 30 fr.

Heldmann (Karl). Das Kaisertum Karls des Grossen. Theorien und Wirklichkeit. Weimar, Hermann Böhlhau, 1928, 446 p. ; prix : 18 m.

Herford (R. Travers). Les Pharisiens. Payot, 1928, 302 p. ; prix : 30 fr.

Highbarger (E. L.). The history and civilization of ancient Megara. Baltimore, the Johns Hopkins Press, 1927, XV-215 p.

His (Rudolf). Deutsches Strafrecht bis zur Karolina (v. Below und Meinecke, Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte). Munich et Berlin, 1928, in-8°, XV-188 p. ; prix : 9 mk.

Histoire du Moyen Age. T. I : Les destinées de l'Empire d'Occident de 395 à 888, par *Ferdinand Lot, Christian Pfister, François-L. Ganshof*, 1er fasc. Les Presses universitaires de France. 1928, XXV-160 p. ; prix : 12 fr. 50.

Historia de expeditione Friderici imperatoris et quidam alii rerum gestarum fontes eiusdem expeditionis. Berlin, Weidmann, 1928 (Mon. Germ. histor., SS. rerum German., t. V), CIV-252 p. ; prix : 18 m.

Hofmeister (Adolf). Das Leben des Bischofs Otto von Bamberg, von einem Prüfeninger Mönch., trad. et introd. Leipzig, Dyk, 1928, XXIX-78 p. ; prix : 6 mk.

Holbrook (Richard T.). Guillaume Alecis et Pathelin. University of California Press, Berkeley, 1928, XI-128 p. (Public. in modern philology, vol. XIII, n° 4).

Hoszowski (Stanislaw). Ceny we Lwowie w. XVI i XVII wieku. Lwow, Université Jean Casimir.

Hubert (René). D'Holbach et ses amis. André Delpeuch, 1928, 224 p.

Jenks (Edward). The book of English law. Londres, John Murray, 1928, XVI-460 p. ; prix : 12 s.

Kantorovicz (Ernst). Kaiser Friedrich der Zweite. Berlin, Bondi, 1928, 649 p.

Kielmannsegge (comtesse *de*). Mémoires sur Napoléon ; trad. par *Joseph Delage*. Éditions Attinger, 1928, 2 vol., 207 et 214 p. ; prix : 36 fr. les deux.

Kiev et ses environs (histoire et monuments). Éditions de la République soviétiste ukrainienne, 1926, x-475 p.

Klarwill (Victor von). Queen Elizabeth and some foreigners, from the archives of the Hapsburg family ; trad. par *T. H. Nash*. Londres, John Lane, XIII-439 p. ; prix : 18 s.

Koehne (Carl). Die Streitfragen über den Agrarkommunismus der germanischen Urzeit. Berlin, Weidmann, 1928, 37 p. ; prix : 1 m. 50.

Lachapelle (Georges). Le ministère Méline. Librairie J.-L. d'Artrey, 223 p. ; prix : 15 fr.

Lacretelle aîné *(Pierre-Louis)*. Plaidoyer pour deux Juifs de Metz contre l'hôtel de ville et le corps des marchands de Thionville. Textes de 1777 et de 1823. Lipschutz, 1928 (reprod. phototypique) ; prix : 100 fr.

La Garenne (G.-M. de). Le problème des « frères du Seigneur ». Ernest Leroux, 1928, 148 p. ; prix : 15 fr.

La Monneraye (Jean de). La crise du logement à Paris pendant la Révolution. Éd. Champion, 1928, 60 p.

Lamouche (colonel). Quinze ans d'histoire balkanique, 1904-1918. Payot, 1928, 231 p. ; prix : 25 fr.

Langlois (colonel). L'Amérique précolom-

Digitized by Google

bienne et la conquête européenne. E. de Boccard, 1928 (t. IX de l'Histoire du monde, publ. sous la direction d'É. Cavaignac), LIV-522 p.

Lawrence (colonel *T. E.*). La révolte dans le Désert, 1916-1918 ; trad. par *B. Mayra* et le colonel *de Fonlongue*. Payot, 1928, 463 p., 8 illustr. et 1 carte ; prix : 32 fr.

Lebon (André). La pacification de Madagascar, 1896-1898. Plon, 1928, 308 p.

Legrand (Théodoric). Histoire du Portugal du XIe siècle à nos jours. Payot, 1928, 173 p. ; prix : 15 fr.

Lelj (Massimo). Il risorgimento dello spirito italiano, 1725-1861. Milan, Edizioni di storia moderna, 1928, 244 p.

Leman (A.). L'Église dans les temps modernes. Bloud et Gay, 1928, in-16, 260 p. ; prix : 10 fr.

Leroy (Olivier). La lévitation ; contribution historique et critique à l'étude du merveilleux. Valois, 1928, 387 p. ; prix : 25 fr.

Loukomski (G. K.). La vie et les mœurs en Russie, de Pierre le Grand à Lénine. Ernest Leroux, gr. in-4°, VIII-49 p. et 129 pl.

Magne (Émile). Nicolas Poussin, premier peintre du roi. Documents inédits. Émile-Paul, 1928, 306 p. ; prix : 12 fr.

Martin (Edward J.). The trial of the Templars. Londres, G. Allen et Unwin, 94 p. ; prix : 5 s.

Masseron (Alexandre). Quimper, Quimperlé, Locronan, Penmarc'h. H. Laurens, 1928, 164 p. et 115 gravures.

Mayer (Theodor). Deutsche Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters. Leipzig, Quelle et Meyer, in-32, VIII-119 p. ; prix : 1 mk. 80.

Meinecke (Fr.). Weltbürgertum und Nationalstaat. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1928, in-8°, 558 p. ; prix : 18 mk. 50.

Memoria, 1927. Mexico, Ayuntamiento constitutional de México, 1928, 250 p. illustr.

Meyer (Arnold Oskar). Bismarcks Kampf mit Œsterreich am Bundestag zu Frankfurt, 1851 bis 1859. Berlin et Leipzig, Köhler, 1927, XII-598 p. ; prix : 25 m.

Meyrac (Albert). Le dernier amour d'Henri IV. Charlotte de Montmorency, mère du Grand Condé. Albin Michel, 1928 272 p. ; prix : 20 fr.

Mirkine-Guetzevitch (B.). Les constitutions de l'Europe nouvelle. Delagrave, 1928, 413 p. prix : 18 fr.

Morel (O.). La vie à Châtillon-en-Dombes, d'après les comptes de syndics, 1375-1500. 2 vol. Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain », 1925-1927, 447 et 338 p.

Müller (Joseph). Das Friedenswerk der Kirche in den letzten drei Jahrhunderten. Die Diplomatie des Vatikans im Dienste des Weltfriedens seit dem Kongress von Vervins, 1598. Band I. Berlin, Deutsche Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte, 1927, 483 p.

Nathan (Manfred). Empire Government. Londres, G. Allen et Unwin, 1928, 256 p. ; prix : 10 s.

Neilson (N.). The cartulary and terrier of the priory of Bilsington, Kent. Londres, Humphrey Milford, 1928, 255 p. ; prix : 21 s.

Nolde (B.). L'Ancien régime et la Révolution russes. Armand Colin, 1928, in-12, 215 p. ; prix : 9 fr.

Nowak (Karl Friedrich). Versailles, 1919 ; trad. par *J. P. Samson*. Les éditions Rieder (Cahiers internationaux), 294 p.

Ogilvie (A. G.). Great Britain. Essays in regional geography by twenty-six authors. Londres, Cambridge University press, 1928, XXX-486 p. ; prix : 21 s.

Ormesson (Wladimir). La confiance en l'Allemagne? Gallimard, 1928, in-12, 250 p.

Ornstein (Martha). The rôle of the scientific societies in the seventeenth century, XIV-308 p. The University of Chicago Press. XIV-308 p.

Paetow (Louis J.). The Crusades and other historical essays. New-York, Crofts et Cie, X-419 p. ; prix : 5 doll.

Palladius. Dialogus de vita S. Johannis Chrysostomi. Texte, introd., notes et tables ; publ. par *P. R. Coleman-Norton*. Cambridge, at the University press, 1928, XCI-230 p. ; prix : 15 s.

Panhorst (Karl H.). Deutschland und Amerika ; ein Rückblick auf das Zeitalter der Entdeckungen. Munich, Ernst Reinhardt, 1928 XI-308 p. ; prix : 12 m.

Pârvan (Vasile). Dacia ; an outline of the early civilizations of the Carpatho-danubian countries. Cambridge, at the University Press 1928, X-216 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Petithuguenin (Jean). La vie tragique de Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre. Marpon et Cie, 241 p., gravures ; prix : 10 fr.

Petre (Mrs. *M. D.*). The ninth lord Petre, or pioneers of roman catholic emancipation. Londres, Soc. for promoting christian knowledge, 1928, XVI-334 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Pfeifer (Wilhelm). Weltmächte der Gegenwart. Leipzig, Fr. Brandstetter, 1928, XVI-576 p. ; prix : 14 m.

Picotti (G. B.). Il « Patricius » nell' ultima età imperiale e nei primi regni barbarici d'Italia. Florence, Olschki, 1928, 80 p.

Digitized by Google

(extrait de l'*Archivio storico italiano*, 1928).

Pillet (Maurice). Thèbes, Karnak et Louxor. H. Laurens, 1928, 164 p., 124 gravures et 2 plans ; prix : 18 fr.

Platzhoff (Walter). Geschichte des europäischen Staatensystems, 1559-1660, Munich et Berlin, Oldenbourg, 1928, 297 p. ; prix : 12 mk. 50.

Poncelet (Alfred). Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas. 2e partie : Les œuvres. Bruxelles, Hayez, 1928, VI-582 p.

Praz (Mario). Machiavelli and the Elizabethans. Londres, Humphrey Milford, 1928, 51 p. (Proceedings of the British Academy, vol. XIII) ; prix : 3 s.

Previté-Orton (C. W.). The *Defensor pacis* of Marsilius of Padua. Cambridge, at the University Press, 1928, XLVII-517 p., fac-similé ; prix : 35 s.

Puech (Aimé). Histoire de la littérature grecque chrétienne. T. I : Le Nouveau Testament. T. II : Le IIe et le IIIe siècles, Société d'édition « Les Belles-Lettres ». 1928, 500 et 668 p.

Pufendorf (Samuel von). De officio hominis et civis juxta legem naturalem libri duo. I. Introd. par *Walther Schücking*. II. Trad. anglaise par *Herbert F. Wright*. 30a-164 et 27,-XXI et 152 p.

Quidde (Ludwig). Étude d'un cas de folie césarienne à Rome ; trad. par *Gaston Moch*. Félix Alcan, 1928, in-16, 59 p. ; prix : 5 fr.

Rand (Edward Kennard). Founders of the middle ages. Harvard University Press, IX-365 p. ; prix : 4 d.

Réau (Louis). Histoire de l'expansion de l'art français (Belgique et Hollande, Suisse, Allemagne et Autriche, Bohême et Hongrie). H. Laurens, 1928, 332 p. ; prix : 14 fr.

Richardson (Caroline F.). English preachers and preaching, 1640-1670. New-York, The Macmillan Co, 1928, XII-359 p. ; prix : 2 doll. 50.

Robson (William A.). Justice and administrative law. A study of the British constitution. Londres, Macmillan, 1928, XI-346 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Sabatier (Paul). Le *Speculum perfectionis*, ou Mémoires de frère Léon, sur la seconde partie de la vie de saint François d'Assise. T. I, texte latin. Manchester, The University press, 1928, XXXII-350 p. (British Society of franciscan studies).

Sainte-Julienne (Clotilde de). Sainte Julienne de Cornillon et l'établissement de la Fête-Dieu. 2e édit. Desclée, De Brouwer et Cie, 1928, 234 p.

Sartiaux (Félix). Les civilisations anciennes de l'Asie Mineure. Les éditions Rieder, 1928, 80 p., 59 pl. ; prix : 16 fr. 50.

Schoultz (amiral *G. von*). Avec la « Grand Fleet », 1915-1918. Payot, 1928, 382 p.

Schuchhardt (Carl). Vorgeschichte von Deutschland. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1928, VIII-355 p., 285 gravures ; prix : 11 m.

Schulgin (W. W.). « Tage... ». Memoiren aus der russischen Revolution. Berlin et Koenigsberg, Ost-Europa Verlag, 1928, 288 p. ; prix : 6 m. 50.

Sée (Henri). Documents sur le commerce de Cadix. Paris, au siège de la Société de l'histoire des colonies françaises, 121 p. ; prix : 10 fr.

Silver (Abba Hillel). A history of messianic speculation in Israel. New-York, The Macmillan Company, 1927, XV-268 p. ; prix : 15 sh.

Skalet (Charles H.). Ancient Sicyon, with a prosopographia Sicyonia. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1928, 223 p., 7 gravures ; prix : 2 doll. 50.

Sokolowski (P. von). Der heilige Augustin und die christliche Zivilisation. Halle a. S. Max Niemeyer, 1927, in-4° (3e livr. de la 4e année des Schriften der Königsberger Gelehrten Gesellschaft), p. 107-154 ; prix : 4 s.

Staal (Mme *de*). Mémoires. Nouv. édit. par *Fr. Funck-Brentano*. Firmin-Didot, 1928, in-16, 248 p. ; prix : 12 fr.

Stapleton (Thomas). The life and illustrious martyrdom of Sir Thomas More. Part III of *Tres Thomae* ; trad. par Philip. E. Hallett. Londres, Burns et Oates, 1928, XVI-235 p. ; prix : 6 s.

Stella Maranca (F.). Il diritto pubblico romano nella storia delle istituzioni e delle dottrine politiche. Bari, tip. Cressati, 1928, 42 p.

Stutz (Ulrich). Ueber das Verfahren bei der Nomination auf Bischofsstühle. Berlin, Walter de Gruyter, 1928, 20 p. ; prix : 2 m.

Tabouis (G. R.). Le pharaon Tout Ank Amon ; sa vie et son temps. 308 p., 16 illustr. hors texte et 17 figures dans le texte ; prix : 25 fr.

Tanner (J. R.). English constitutional conflicts of the XVIIth century, 1603-1689. Cambridge University Press, 1928, X-315 p. ; prix : 15 s.

Tcherny hiv et la partie nord de la rive gauche du Dnieper. Éditions de la Républi-

Digitized by Google

que soviétiste ukrainienne, 1928, XII-531 p.

Thévenin (René) et *Coze (Paul)*. Mœurs et histoire des Peaux-Rouges. Payot, 343 p., 50 photos et 383 dessins ; prix : 30 fr.

Thompson (James Westfall). Feudal Germany. Chicago, University Press, XXIII 710 p., carte ; prix : 5 doll.

Tough (D. L. W.). The last years of a frontier. A history of the borders during the reign of Elizabeth. Oxford, at the Clarendon Press, 1928, 299 p. ; prix : 18 s.

Tramond (J.). Saint-Domingue en 1756 et 1757, d'après la correspondance de l'ordonnateur Lambert. Paris, au bureau de la Société de l'histoire des colonies françaises, 1928, 110 p.

Tranin (Edmond). Les routiers de la mer, 1914-1918. Payot, 223 p. ; prix : 15 fr.

Trentin (Silvio). L'aventure italienne. Légendes et réalités. Les Presses universitaires de France, 1928, in-16, 332 p. ; prix : 15 fr.

Ukraïne (l'). Revue trimestrielle, dirigée par Michel Hruchevsky, 1928, I, 3.

Urbain IV. Lettres d'Urbain IV, 1362-1370. T. I : 1362-1366. Textes et analyses recueillis par *Alphonse Fierens*, publiés par *Camille Tihon*. Bruxelles, Imbrechts ; Paris, Champion, 1928, 1088 p.

U. R. S. S. (l') et le désarmement. 2e fasc. A. Delpeuch, 1928, 96 p. ; prix : 3 fr.

Vaulabelle (Alfred de). Histoire générale de Semur-en-Aussois. Nouv. édit. G. Ficker [s. d.], 332 p., 36 illustr.

Walter (Johannes von). Die Depeschen des Venetianischen Gesandten Nicolò Tiepolo über die Religionsfrage aus dem Ausburger Reichstage 1530. Berlin, Weidmann, 1928 85 p. ; prix : 6 m.

Warminton (E. H.). The commerce between the roman empire and India. Cambridge, at the University Press, 1928, 394 p., 1 carte ; prix : 15 s.

Warren (Raoul de). L'Irlande et ses institutions politiques. Leur évolution. Leur état actuel. Berger-Levrault, 1928, in-8°, XIII-496 p. ; prix : 50 fr.

Waterson (Nellie M.). Mary II, queen of England, 1689-1694. Durham (North Carolina), Duke University Press, 1928, 218 p. ; prix : 2 doll. 50 c.

Wehrle (René). De la coutume dans le droit canonique. Essai historique s'étendant des origines de l'Église au pontificat de Pie XI. Librairie du « Recueil Sirey », 1928, XVIII-450 p. ; prix : 50 fr.

Weinel (Heinrich). Biblische Theologie des Neuen Testaments. Die Religion Jesu und des Urchristentums. 4e édit. Tübingen, Mohr, 1928, XV-517 p. ; prix : 18 mk. 20

Wieske (Alfred). Der Elbhandel und die Elbhandels politik bis zum Beginn des 19 Jahrh. Halberstadt, H. Meyer, 1927, 198 p.

Wilson (Aileen). Fontanes, 1757-1821. Essai biographique et littéraire. E. de Boccard, 1928, 356 p.

Wollebaek (S.). Om Kielertraktaten, 15 janvier 1814. Halden, E. Sems Forlag, 1928, 186 p.

Woolley (Reginald Maxwell). St. Hugh of Lincoln. Londres, Society for promoting christian knowledge, 1927, XI-214 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Zadei (Guido). L'abate Lamennais e la fortuna delle sue opere in Italia. 2e partie : Saggio bibliografico. Brescia, Istituto Figli di Maria Im. 1928, 17 p.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas indiqué pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Acuerdos del extinguido cabildo de Buenos-Aires, série III, t. V, 1774-1776. Buenos-Aires, 1928 (Archivio general de la nacion), livres 67-69, 1812-1813. Ibid., 816 p.

Almeras (Henri d'). Concini, maréchal d'Ancre. Berger-Levrault, 1928, 203 p. ; prix : 10 fr.

Aslan (Kévork). Études historiques sur le peuple arménien. Geuthner, 1920, 339 p. ; prix : 60 fr.

Autorité (l') et la hiérarchie. Discours, mémoires et observations (par quatorze auteurs différents. Annales de l'Institut international de sociologie, t. XV). Marcel Giard, 1928, 364 p. ; prix : 45 fr.

Ault (Warren Ortman). Court rolls of the abbey of Ramsey and of the honor of Clare. New Haven, Yale University Press. Londres, Humphrey Milford, 1928, LVI-319 p. ; prix : 16 s.

Bac (Ferdinand). La princesse Mathilde. Sa vie et ses amis. Hachette, 1928, 249 p.

Bacon (Roger). The Opus majus. A translation by *Robert Belle Burke*. Philadelphie, University of Pennsylvania Press. Londres, Humphrey Milford, 1928, 2 vol., XIII-418 p. ; 1 vol. en 2 tomes, XIII-840 p.

Ballesteros y Beretta (Antonio). Historia de España y su influencia en la historia universal, t. V. Barcelone, Salvat, 1929, 528 p. illustr.

Bardy (G.). Littérature grecque chrétienne. Bloud et Gay, 1928, 157 p.

Bauer (Otto). Le socialisme, la religion et l'Église. Bruxelles, L'Églantine, 1928, 180 p.

Baumont (Maurice). La grosse industrie allemande et le charbon. Le lignite. Gaston Doin, 2 vol., 1928, XV-754 et 157 p.

Bell (Kenneth N.) et *Morrell (W. P.)*. Select documents on British colonial policy 1830-1860. Oxford, at the Clarendon Press. XLIX-610 p. ; prix : 25 s.

Benson (E. F.). The life of Alcibiades. Londres, Ernest Benn, 1928, XI-324 p., 1 carte ; prix : 12 s.

Bérard (Victor). Genève, la France et la Suisse ; t. I : 1815-1860 ; t. II : 1861-1919 ; t. III : 1919-1921 ; t. IV : 1921-1927. Armand Colin, 1927, in-4°, XV-450, 536, 481 et 574 p.

Binns (Leonard Elliott). Erasmus the reformer ; a study in restatement. Londres, Methuen, 1928, XXII-135 p. ; prix : 5 s.

Borda (Manuel Lizondo). Historia de la Gubernación del Tucuman, siglo XVI. Buenos-Aires, Casa editoria « Coni », 1928, 289 p.

Boucher (général *Arthur*). L'art de vaincre aux deux pôles de l'histoire. Berger-Levrault, 1928, XIV-390 p.

Bowen (Marjorie). William, prince of Orange ; being an account of his early life up to his 24th year. Londres, John Lane, XXII-343 p. ; prix : 18 s.

Braure (Maurice). Étude économique sur les châtellenies de Lille. Douai et Orchies d'après des enquêtes fiscales des XVe et XVIe siècles. Lille, E. Raoust, 1928, 77 p. ; prix : 10 fr.

Bremond (Henri). Histoire littéraire du sentiment religieux en France ; t. VII et VIII : La métaphysique des saints. Bloud et Gay, 1928, 422 et 442 p.

British documents on the origins of the war, 1898-1914 ; vol. V : The Near East, 1903-1909. Londres, H. M's stationary office, 1928, LXIX-886 p. ; prix : 18 s.

Buchan (John). Montrose. Londres, Thomas Nelson, 1928, XIV-419 p. ; prix : 21 s.

Cambridge (the) ancient history ; vol. VII : The hellenistic monarchies and the rise of Rome. Cambridge, at the University Press, 1928, XXXI-987 p., 14 cartes et plans prix : 37 s. 6 d.

Carcopino (Jérôme). Autour des Gracques. « Les Belles-Lettres », 1928, 307 p.

Chance (James Frederick). British diplomatic instructions, 1689-1789 ; vol. V : Sweden, 1727-1789. Londres, the R. Historical Society, 1928, XXVI-267 p.

Chapman (Dom *John*). Studies on the early

Digitized by Google

papacy. Londres, Sheed et Ward, 1928, 238 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Charles-Roux (Fr.). Les échelles de Syrie et de Palestine au XVIIIe siècle. Geuthner, 1928, gr. in-4°, 224 p., 27 pl. (Haut Commissariat de la République française en Syrie et au Liban. Service des Antiquités et des Beaux-Arts).

Charpentier (Louis). D'Amblimont, chef d'escadre de Louis XIV. Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1928, 116 p. ; prix : 15 fr.

Collection Northcliffe offerte au Canada par Sir Leicester Harmsworth, baronet, en souvenir de son frère, Alfred Charles Harmsworth, vicomte de Northcliffe. Ottawa, Acland, 1927, VIII-462 p., 18 illustr.

Constantinescu-Bagdad (Mme *Élise*). Études d'histoire pacifiste ; III : Bayle, 1647-1706. Les Presses universitaires de France, 120 p. ; prix : 25 fr.

Couchoud (Ph.). Théophile, ou l'Étudiant des religions. A. Delpeuch, 231 p.

Coville (Alfred). Recherches sur l'histoire de Lyon du Ve siècle au IXe siècle (450-800). Auguste Picard, 1928, XVI-560 p. ; prix : 60 fr.

Dannenbauer (Heinz). Die Entstehung des Territoriums der Reichsstadt Nürnberg. Stuttgart, Kohlhammer, 1928, XVI-258 p., 1 carte ; prix : 12 m.

David (Pierre). La Pologne et l'évangélisation de la Poméranie aux XIe et XIIe siècles. Gebethner et Wolff, 1928, 66 p.

Demangel (R.). Le tumulus de Protésilas. (Fouilles du corps d'occupation français de Constantinople, fasc. 1.). E. de Boccard, 1926, in-fol., VIII-79 p.

Deries (Léon). Les congrégations religieuses au temps de Napoléon. Félix Alcan, 1929, XI-304 p. ; prix : 30 fr.

Duff (A. M.). Freedmen in the early roman empire. Oxford, at the Clarendon Press, 1928, XII-252 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Fargues (Paul). Les origines du Nouveau Testament. Fischbacher, 1928, 252 p. ; prix : 12 fr.

Fay (Sidney B.). The Origins of the world war ; vol. I : Before Sarajevo ; vol. II : After Sarajevo. New-York, The Macmillan Company, 1928, XVII-551 p. et XI-577 p.

Faye (Eugène de). Origène ; sa vie, son œuvre, sa pensée ; III : La doctrine. Ernest Leroux, 1928, 306 p.

— Saint Paul. Problèmes de la vie chrétienne, 3e édit. Fischbacher, 1929, X-157 p. ; prix : 10 fr.

Ferrara (Orestes). Machiavel ; trad. par *Francis de Miomandre*. Honoré Champion, 1928, VIII-370 p. ; prix : 30 fr.

Fisher (Adam). Institut national Ossolinski. Esquisse historique. Léopol, édition de l'Institut national, 1928, 119 p.

Fitzroy (Sir *Almeric*). The history of the Privy Council. Londres, J. Murray, XVI-346 p. ; prix : 21 sh.

Fleury (vicomte). Les derniers jours de Versailles. Perrin, 1928, 240 p. ; prix : 12 fr.

Florange (Ch.). Curiosités financières sur les emprunts et loteries en France depuis les origines jusqu'à 1873. Florange et Margraff, 1928, 570 p., in-4°.

Focke (Friedrich). Herodot als Historiker. Stuttgart, Kohlhammer, 1928, 59 p. ; prix : 4 m.

Fontaine (Georges). Pontigny, abbaye cistercienne. E. Leroux, 1928, XII-169 p.

Friedlaender (Ina). Die päpstlichen Legaten in Deutschland und Italien am Ende des XII. Jahrhunderts, 1181-1198 (Historische Studien, Heft 177). Berlin, Ernst Ebering, 1928, 167 p.

Friis (Aage). Ministeriet Estrup og ophævelsen af Pragfredens Artikel V. Særtryk af Festskrift til Kristian Erslev 28 décembre 1927 (p. 569-630). Copenhague, 1927.

Gabor (*Georg*). Die Misanthropie Chamforts. Berlin, Karl Kurtius, 1928, 92 p.

Gabory (Émile). Le meurtre de Gilles de Bretagne (1450). Perrin, 1928, XL-195 p. ; prix : 12 fr.

Gaudefroy-Demombynes (R.). L'œuvre française en matière d'enseignement au Maroc. Geuthner, 1928, 247 p. ; prix : 50 fr.

Giraud (Victor). Le christianisme de Chateaubriand ; II : L'évolution. Hachette, 1928, 342 p. ; prix : 20 fr.

Gaulot (Paul). Un ami de la reine Marie-Antoinette et M. de Fersen. Albin Michel, 1928, VIII-311 p. ; prix : 20 fr.

Goguel (Maurice). Critique et histoire. A propos de la Vie de Jésus. Félix Alcan, 1928, 36 p.

Gore (Charles), *Goudge (Henry Leighton)* et *Guillaume (Alfred)*. A new commentary of holy scripture, including the apocrypha. Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1928, XV-743 p. ; prix : 16 sh.

Grillet (Claudius). Victor Hugo spirite. E. Vitte, 1919, 223 p. ; prix : 12 fr.

Gsell (M.-S.). La Tripolitaine et le Sahara au IIIe siècle de notre ère. Imprimerie nationale, 1926, in-4°, 22 p.

Gsell (S.), *Marçais (G.)* et *Yver (G.)*. His-

Digitized by Google

toire d'Algérie. Boivin, 1928, VI-327 p ; prix : 18 fr.

Gusmann (Walter). Wald-und Siedlungsfläche Südhannovers und angrenzender Gebiete etwa im 5 Jahrh. n. Chr. Hildesheim et Leipzig, August Lax, 1928, 114 p. et 1 carte (Quellen und Darstellungen zur Geschichte Niedersachsens, vol. 36).

Harrison (G. B.). An Elizabethan journal. Being a record of those things most talked of during the years 1591-1594. Londres, Constable, 1928, XXIII-430 p. ; prix : 31 s. 6 d.

Hearnshaw (F. J. C.). The social and political ideas of some english thinkers at the Augustan age, 1650-1750. Londres, George G. Harrap et Cie, 1928, 247 p. ; prix : 7 s. 6. d.

Heitland (W. E.). Last words on the roman municipalities. Cambridge University Press, 1928, 80 p. ; prix : 4 s.

Helbok (Adolf). Siedelungsgeschichte und Volkskunde. Dresde, Verlag der Wilhelm und Bertha von Bänschstiftung, 1928, 107 p. ; prix : 3 mk.

Heldmann (Karl). Das Kaisertum Karls des Grossen. Theorien und Wirklichkeit. Weimar, H. Böhlaus, 446 p., 1928 ; prix : 18 m.

Hoskins (Halford Lancaster). British routes to India. Londres, Longmans, 1928, XIII-494 p. ; prix : 30 sh.

Hubert (Louis-Lucien). Ce qu'il faut connaître des grandes journées parlementaires de la IIIe République. Boivin, 1928, 158 p. ; prix : 7 fr.

Hughes (Charles Evans). The Supreme Court of the United States. Londres, H. Milford. Oxford University Press, 1928, 269 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Izoulet (Jean). Le panthéisme d'Occident ou le super-laïcisme et le fondement métaphysique de la Ré-publique (*sic*) et du socialisme hiérarchique. Albin Michel, 1928, 434-576 p. ; prix : 48 fr.

Jewish studies in memory of Israel Abrahams by the Faculty and visiting teachers of the Jewish Institut of religion. New-York, Press of the Jewish Institute of religion, 1927, LXVI-459 p.

Journal of the commissioners for trade and plantations. Jan. 1723-dec. 1728, preserved in the P. Record office. Londres, H. M's stationary office, 1928, 481 p. ; prix : 1 £ 10 s.

Kennett (R. H.). Old Testament essays. Cambridge University Press, 1928, VIII-270 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Lafon (Roger). Beaumarchais, le brillant armateur. Société d'éditions géographiques, 1928, 317 p. ; prix : 12 fr.

Langlet (E.). Dragons et génies. Contes rares et récits légendaires inédits de l'Annam (Les Joyaux de l'Orient, t. VII). Geuthner, 1928, XII-228 p. ; prix : 40 fr.

Langlois (Ch.-V.). La vie en France au Moyen Age du XIIe au milieu du XIVe siècle ; t. IV : La vie spirituelle. Hachette, 1928, XXVII-384 p.

Lapradelle (Paul de). La frontière ; étude de droit international. Les Éditions internationales, 1928, 368 p.

Lasserre (Pierre). Georges Sorel, théoricien de l'impérialisme. L'artisan du livre, 1928, 269 p. ; prix : 15 fr.

Latané (John H.). A history of American foreign policy. New-York, Doubleday, et Cie, 1927, XIV-725 p. ; prix : 6 doll.

Leclercq (abbé *Jacques*). Saint François de Sales, docteur de la perfection. Beauchesne, 1928, 312 p. ; prix : 12 fr.

— (dom *Henri*). La vie primitive. Les éditions Rieder, 87 p., 30 pl ; prix : 16 fr. 50.

Lednicki (Venceslas). Pouchkine et la Pologne. A propos de la trilogie antipolonaise de Pouchkine. Ernest Leroux, 1928, 210 p.

Le Fur (Louis) et *Chklaver (Georges).* Recueil de textes de droit international et public. Dalloz, 1928, 769 p.

Leman (A.). L'Église dans les temps modernes. Bloud et Gay, 1928, 199 p. ; prix : 10 fr.

Lénine. Œuvres complètes : t. XIII : Matérialisme et empiriocriticisme. Éditions sociales internationales, 1928, 460 p. ; prix : 45 fr.

Loomis. The see of Peter. New-York, Columbia University Press, 1928, XXVI-737 p. ; prix : 16 d.

Lot (Ferdinand). Histoire du Moyen Age ; t. I : Les destinées de l'Empire en Occident de 395 à 888, 1er fascicule. Les Presses universitaires de France, 1928, XXV-160 p.

MacFee (William). Sir Martin Frobisher. Londres, John Lane, 1928, XI-288 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Macler (Frédéric). Contes, légendes et épopées populaires d'Arménie (Les Joyaux de l'Orient, t. XIII). Geuthner, 1928, 161 p. ; prix : 30 fr.

Macri (Christo M.). Des Byzantins et des étrangers dans Constantinople au Moyen Age. R. Guillon, 1928, in-16, 119 p.

Malmesbury (William of). The Vita Wulfstani ; publ. par Reginald *R. Darlington.* Londres, The R. Historical Society, 1928, LII-204 p.

Digitized by Google

Martel (René). La Pologne et nous. Delpeuch, 1928, 249 p. ; prix : 15 fr.

Maury (Lucien). L'imagination scandinave. Perrin, 1928, 370 p. ; prix : 15 fr.

Meijers (E.). Le droit ligurien de succession en Europe occidentale ; t. I : Les pays alpins. Haarlem, H. D. Tjeenk Willink, 1928, 430 p.

Michel (Ersilio). Pasquale Paoli ufficiale nell'esercito Napoletano. Milan, Istituto editoriale scientifico, 1928, 16 p.

Mierow (Charles Christopher). The two cities, by Otto bishop of Freising. A chronicle of universal history to the year 1146 A. D. ; trad. et notes, xv-523 p. Columbia, Univ. Press ; prix : 10 doll.

Minty (Leonard Le Marchant). Constitutional laws of the British empire. Londres, Sweet et Maxwell, 1928, xvii-258 p. ; prix : 15 s.

Mitchison (Naomi). Anna Comnena. Londres, Gerald Howe, 1928, 96 p. ; prix : 3 s. 6 d.

Monicat (Jacques). Les grandes Compagnies en Velay, 1358-1392. H. Champion, 1928, 287 p.

Montandon (George). L'ologenèse humaine (Ologénisme). Félix Alcan, 1928, xi-477 p ; prix : 125 fr.

Morel (Maurice). Le « Sepulchrum », étude de droit romain. Librairie du Recueil Sirey, 180 p.

Mowinckel (D. Sigmund). Le décalogue. Félix Alcan, 1927, 162 p. ; prix : 15 fr.

Newbold (William Romaine). The cipher of Roger Bacon ; edited by *Roland Grubb.* Philadelphia, University of Pennsylvania Press ; Londres, Humphrey Milford, 1928, xxxii-221 p. ; prix : 4 doll.

Newbolt (Sir *Henry*). Naval operations, vol. IV (History of the Great war, based on official documents). Londres, Longmans, 1928. Texte (412 p. ; prix : 16 sh.) et 12 cartes (prix : 5 sh.).

Odeberg (Hugo). 3 Enoch or The hebrew book of Enoch (texte hébreu et commentaires). Cambridge, at the University Press, 1928.

Offutt (Milton). The protection of citizens abroad by the armed forces of the United States. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1928, 170 p. ; prix : 1 doll. 50.

Ohnsorge (Dr *Werner*). Die Legaten Alexanders III im ersten Jahrzehnt seines Pontifikats, 1159-1169 (Historische Studien, Heft 175). Berlin, Emil Ebering, 1928, 168 p. ; prix : 6 m. 60.

Oman (John). The text of the Revelation ; a revised theory. Cambridge, at the University Press, 108 p. ; prix : 5 s.

Otto, bishop of Freising. The two cities. A chronicle of Universal history to the year 1146 A. D. ; trad. et commentaire par *Charles Christopher Mierow.* Columbia, University Press, 1928, xv-523 p. ; prix : 10 doll.

Ottokar (Nicola). Il comune di Firenze alla fine del dugento. Florence, Vallecchi, 1928, 296 p.

Parker (colonel *John*). Plea rolls of the county palatine of Lancaster. Printed for the Chetham Society, 1928, xx-143 p.

Pasquier (F.) et *Galabert (Fr.).* Cahiers paroissiaux des sénéchaussées de Toulouse et de Comminges en 1789 (Documents sur l'histoire économique de la Révolution française). Toulouse, 1928, xxxi-222 p.

Perrier (Dr *Louis*). La préhistoire de la Palestine et la Bible. Fischbacher, 1928, 40 p. ; prix : 2 fr. 50.

Philip (André). Henri de Man et la crise doctrinale du socialisme. J. Gamber, 1928, 197 p. ; prix : 18 fr.

Phillipson (Coleman). The trial of Socrates, with chapters on his life, teaching and personality. Londres, Stevens et fils, 1928, xxiii-430 p. ; prix : 1 £ 1 s.

Picard (Roger). Le mouvement syndical durant la guerre (Publication de la Dotation Carnegie). Les Presses universitaires de France, 1928, xi-306 p. ; prix : 30 fr.

Pictet (Paul). Zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex. L'aspect véritable de l'affaire. Genève et Lausanne, Payot, 1928, 237 p. ; prix : 5 fr. suisses.

Pinet (M.-J.). La montaigne de contemplacion. La mendicité spirituelle de Jehan Gerson. Étude de deux opuscules français de Gerson sur la prière. Lyon, impr. Bosc et Riou, 1927, 108 p.

Poincaré (Raymond). Au service de la France ; V : L'invasion, 1914. Plon, 1928, 543 p.

Politique (la) extérieure de l'Allemagne, 1870-1914 ; t. V : 1er octobre 1886-31 juillet 1887 ; trad. par *C. Jordan.* Costes, 1928, 400 p. ; prix : 70 fr.

Ponnelle (Louis) et *Bordet (Louis).* Saint Philippe de Néri et la société romaine de son temps, 1515-1595, 2e édit. Bloud et Gay, 1928, lxxi-550 p., 4 pl.

Praviel (Armand). Jacques Latour ou le dernier Vautrin. Perrin, 1928, xii-229 p. ; prix : 12 fr.

Prestage (Edgar). The chronicles of Fernão Lopes and Gomes Eannes de Zurara. Watford, 1928, 98 p.

Digitized by Google

Quatrelles L'Épine. Le maréchal de Saint-Arnaud d'après sa correspondance et des documents inédits ; t. I : 1798-1850. Plon, 1928, xv-505 p. ; prix : 25 fr.

Rivière (Jean). Le dogme de la rédemption chez saint Augustin. Gabalda, 1928, 115 p.

Rodocanachi (E.). Histoire de Rome. Le pontificat de Jules II, 1503-1513. Hachette, gr. in-8°, 196 p., 32 pl.

Rœhrich (Édouard). Apologie de la Confession d'Augsbourg de Philippe Melanchthon. Les articles de Smalkalde par le Dr Martin Luther ; traduits et annotés. Fischbacher, 1928, 366 p. ; prix : 20 fr.

Romeyer (Blaise). Saint Thomas et notre connaissance de l'esprit humain (Archives de philosophie, vol. VI, cahier 2). Gabriel Beauchesne, 1928, 114 p.

Roussel (Pierre). La Grèce et l'Orient, des guerres médiques à la conquête romaine. Félix Alcan (Peuples et civilisations. Histoire générale), 556 p. ; prix : 50 fr.

Rütimayer (E.). Stadtherr und Stadtbürgschaft in den Rheinischen Bischofstädten ; ihr Kampf um die Hoheitsrecht im Hochmittelalter. Stuttgart, Kohlhammer, 1928, viii-232 p. ; prix : 9 m.

Saint-André (Claude). Le Régent. Éditions J. Tallandier, 1928, 253 p.

Saint-René Taillandier (Mme). Le mariage de Louis XIV. Hachette, 1928, in-16, 122 p.

Saint-Simon. Mémoires, édités par *A. de Boislisle*, t. XLI. Hachette, 1928, 507 p.

Salvatorelli (L.). San Benedetto e l'Italia del suo tempo. Bari, Laterza, 1929, 199 p. ; prix : 14 lire.

Santi (Louis de). L'abbé Capmartin de Chaupy, 1720-1798. Toulouse, impr. Saint-Cyprien, 1928, 53 p.

Schneegans. Le théâtre édifiant aux xive et xve siècles. E. de Boccard, 1928, xxx-157 p.

Schramm (Percy Ernst). Die deutschen Kaiser und Könige in Bilder ihrer Zeit ; 1re partie : 751-1252. Leipzig, Teubner, 1928, xii-240 p. et 144 reproductions photographiques ; prix : 28 m.

Sée (Henri). Modern capitalism. Its origin and evolution ; trad. par *Homer B. Vanderblue* et *Georges F. Doriot*. New-York, Adelphi Company, 1928, xvi-225 p.

Silvagni (U.). Il cardinal Mazzarino. Torino, Fratelli Bocca, 1928, xxviii-591 p.

Simon (Ernst). Ranke und Hegel (Beiheft 15 der Historischen Zeitschrift). Münich et Berlin, Oldenbourg, 1928, xvi-204 p. ; prix : 7 m.

Sion (Jules). Géographie universelle ; t. IX : Asie des Moussons ; 1re partie : Chine-Japon. Armand Colin, 272 p., 34 cartes et 43 figures ; prix : 70 fr.

Slomkowski (Antoine). L'état primitif de l'homme dans la tradition de l'Église avant saint Augustin. Gabalda, 1928, 158 p.

Smith (A. H.). The place-names of the North Riding of Yorkshire. Cambridge, at the University Press, 1928, xlvi-352 p. ; prix : 20 s.

Sol (Eugène). Le vénérable Alain de Solminihac, abbé de Chancelade et évêque de Cahors. Cahors, E. Delsand, 1928, xvi-442 p. ; prix : 25 fr.

Sorre (Max.). Géographie universelle ; t. XIV : Mexique, Amérique centrale. Armand Colin, 234 p., 48 cartes et 93 photographies ; prix : 60 fr.

Sosnosky (Th. von). Erzherzog Franz Ferdinand. Ein Lebensbild. Münich et Berlin, Oldenbourg, 1928, 269 p. ; prix : 9 m.

Strachey (Lytton). Elizabeth and Essex. A tragic history. Londres, Chatto et Windus, 1928, 288 p. ; prix : 15 s.

Surdon (Georges). Esquisses de droit coutumier berbère marocain. Rabat, Félix Monche, 1928, 230 p. ; prix : 30 fr.

Sütterlin (Berthold). Die Politik Kaiser Friedrichs II und die römischen Kardinäle, 1239-1250. Heidelberg, Carl Winter, 1929 (Heidelberger Abhandlungen, Heft 58), 142 p. ; prix : 6 m. 50.

Tardieu (André) et *Jessen (F. de).* Le Slesvig et la paix, janvier 1919-janvier 1920. Paris, Meynial ; Copenhague, Slesvigs Forlag, 1928, xvi-395 p.

Törne (P. O. de). Don Juan d'Autriche et les projets de conquête de l'Angleterre, t. II. Helsingfors, Librairie académique, 1928, 241 p.

Trahard (Pierre). Prosper Mérimée de 1834 à 1853. Honoré Champion, 1928, 333 p., gravures.

Tucker (Lena Lucile) et *Benham (Allen Rogers).* A bibliography of fifteenth century literature. Seattle, University of Washington Press, 1928, 274 p.

Ullmann (J. G.). Das Strafrecht der Städte der Mark Meissen, der Oberlausitz, des Pleissner Oster-und Vogtlandes während des Mittelalters. Leipzig, Theodor Weiche, 1928, 100 p. ; prix : 5 m.

Van Dyke (Paul). The story of France from Julius Caesar to Napoleon III. New-York et Londres, Charles Scribner's sons, 1928, xvi-539 p. ; prix : 3 d. 50.

Digitized by Google

Véri (abbé *de*). Journal ; publié avec une introduction et des notes par le baron *Jehan de Witte*, t. I. Éditions J. Tallandier, 1928, XVI-502 p.

Viereck (Paul). Philadelpheia Morgenland, Heft 16. Leipzig, Hinrichs, 1928, 70 p. et 10 planches ; prix : 3 m.

Vinogradoff (Paul). The collected papers of Paul Vinogradoff, with a memoir by the *Herbert Fisher*. Oxford, at the Clarendon Press, 1928, 2 vol., 326 et 509 p. ; prix : 42 s.

Wallas (May). Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues. Cambridge, at the University Press, 1928, VIII-308 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Weill (Georges). Histoire du parti républicain en France, 1814-1870 ; nouvelle édition. Félix Alcan, 1928, 431 p. ; prix : 40 fr.

Willemsen (Carl Arnold). Kardinal Napoleon Orsini, 1263-1342 (Historische Studien, Heft 172). Berlin, Emil Ebering, 1927, 238 p. ; prix : 10 m.

Wrong (George M.). The rise and fall of New France, 2 vol. New-York, The Macmillan Company, 1928, 925 p.

Young (Robert Fitzgibbon). A Bohemian scholar at Heidelberg and Oxford in the XVIth. century : Jan Bernart of Prérov, 1553-1600. The University of London, King's College, 1928, 20 p. ; prix : 2 s.

Zévaès (Alexandre). Jules Guesde, 1845-1922. Marcel Rivière, 1929, 208 p. ; prix : 10 fr.

Zimmern (Alfred). Solon and Croesus and other greek Essays. Oxford University Press, 1928, 199 p. ; prix : 7 s. 6 d.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas indiqué pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Alméras (Henri d'). Concini, maréchal d'Ancre (les grandes vies aventureuses). Éditions Berger-Levrault, 1928, 203 p., portrait ; prix : 10 fr.

Aubert (Alfred). Briand ; sa vie politique ; l'orateur, l'homme ; son œuvre. Étienne Chiron, 1928, 284 p. ; prix : 12 fr.

Aynard (Joseph). Nicolas Poussin. Félix Alcan, 1928, 133 p. ; prix : 15 fr.

Brentano (Lujo). Eine Geschichte der wirtschaftlichen Entwicklung Englands. Bd. II : Die Zeit des Mercantilismus. Bd. III, 1 : Die Zeit der Befreiung und Neuorganisation. Jena, Gustav Fischer, 1927 et 1928, 453 et VI-666 p. ; prix : 17 et 25 m.

Brown (G. Baldwin). The art of the cave dweller ; a study on the earliest artistic activities of man. Londres, Murray, XIX-280 p., 108 pl., 4 cartes ; prix : 18 s.

Bruneau (Charles). Voir *Vigneulles (Philippe de)*.

Calendar of State papers. Colonial series, America and West Indies. August 1714-december 1715, preserved in the P. Record Office. Edited by *Cecil Headlam*. Londres, H. M's Stationary Office, 1928, XLVII-435 p. ; prix : 1 £ 7 s. 6 d.

Codes (les) de la Russie soviétique. III : Modifications ou additions au Code civil ; annexes au Code civil ; Nouveau Code de la famille. Trad. par *Jules Patouillet*. Marcel Giard, 1929, 292 p. ; prix : 30 fr.

Croiset (Alfred et *Maurice)*. Histoire de la littérature grecque. T. V : Période alexandrine par *Alfred Croiset*. Période romaine, par *Maurice Croiset*. E. de Boccard, 1928, 1,096 p.

Delacour de Brisay (A. C.). L'Université d'Oxford et la vie universitaire en Angleterre. Fischbacher, 1928, VI-164p., illustr. ; prix : 10 fr.

Delteil (Joseph). La Fayette. Bernard Grasset, 19e édit., 277 p. ; prix : 12 fr.

Depont (Octave). L'Algérie du centenaire. Librairie du « Recueil Sirey », 1928, 244 p.

Dept (Gaston-G.). Les influences anglaise et française dans le comté de Flandre au début du XIIIe siècle. Gand, Van Ryssel-berghe ; Paris, Champion, 1928, 231 p.

Desmazes (lieutenant-colonel) et *Naoumovitch* (commandant). Les victoires serbes en 1914. Éditions Berger-Levrault, IX-124 p.

Dimock (Marshall Edward). Congressional investigating committees. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1929, VII-182 p.

Dovine (Georges). Ne ratifions pas. Éditions Bossard, 1929, 13e édit. ; prix : 10 fr.

Driault (Édouard). La vraie figure de Napoléon. Éditions Albert Morancé [s. d.], 338 p., illustr.

— Le roi de Rome. Ibid., IX-189 p.

Edwards (Bateman). Gui de Cambrai. Le Vengement Alixandre. Princeton University Press ; Paris, Les Presses Universitaires de France (Elliott Monographs, n° 23), XI-146 p. ; prix : 1 doll. 50.

Empire (l') colonial français. Publié [par 28 collaborateurs] sous le patronage du Comité France-Amérique. Introd. de *Gabriel Hanotaux*. Plon, 1929, XLI-361 p. ; prix : 15 fr.

Evans (I. L.). The British in tropical Africa. Cambridge, at the University Press, 1929, VIII-396 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Fierens-Gevaert. Histoire de la peinture flamande, des origines à la fin du XVe siècle. II : Les continuateurs de Van Eyck. Paris et Bruxelles, G. Van Oest, 1928, in-4°, 104 p., 72 pl. ; prix : 120 fr.

Foulon de Vaux (Henri). Louis XVII ; ses deux suppressions. Essai de critique historique. Payot, 1928, 528 p. ; prix : 40 fr.

Franc (Julien). La colonisation de la Mitidja. Honoré Champion, 1928, in-4°, 757 p., illustr. et carte.

Gachon (Jean). La politique étrangère des États-Unis. Qui la conduit? Félix Alcan, 1929, 252 p. ; prix : 15 fr.

Genlis (Mme de). Mémoires. Préface par *J. Lucas-Dubreton*. Firmin-Didot, 1928, 2 vol., XXI-223 et 227 p., portraits ; prix : 24 fr. les deux vol.

Gérard (Auguste), ambassadeur de France.

Digitized by Google

Mémoires. Préface de *Gabriel Hanotaux*. Plon, 1928, x-568 p.

Gottheil (Richard J.). Bar 'Ali (Isho'). The Syriac-arabic glosses. Rome, Accademia dei Lincei, 1910-1928, in-4°, p. 237-496 (Memorie della R. Accademia dei Lincei. Classe des sciences morales, historiques et philologiques, 5e série, vol. XIII, 2e partie).

Gotwald (William Kurz). Ecclesiastical censure at the end of the fifteenth century. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1927, VII-87 p. ; prix : 1 doll.

Grabar (André). Recherches sur les influences orientales dans l'art balkanique. Soc. d'édit. Les Belles-Lettres, 1928, XIII-146 p., 28 figures et 16 pl. ; prix : 40 fr.

Great (the) roll of the Pipe for the sixth year of the reign of king Richard. I. Michelmas 1194 ; publ. par *Doris M. Stenton*. Londres, Pipe roll Society, 1928, XXXIV-361 p.

Häpke (Rudolf). Wirtschaftsgeschichte. I Theil : Mittelalter und Merkantilismus, 2e édit. Leipzig, G. A. Gloeckner, 1928, XVI-143 p. ; prix : 5 m.

Henel (Heinrich). Die Entwickelung des geschichtlichen deutschen Prosastils bei Johannes von Müller (Historische Studien, n° 179). Berlin, Emil Ebering, 1928, 155 p. ; prix : 6 m. 20.

Hertz (Robert). Mélanges de sociologie religieuse et de folklore. Félix Alcan, 1928, XVI-252 p. ; prix : 35 fr.

Hobbes (Thomas). The element of law natural and politic. Préface par *Ferdinand Tönnies*. Cambridge University Press, 1928, XVI-195 p. ; prix : 8 s. 6 d.

Huard (Georges). L'art normand. Les Beaux-Arts [s. d.], VIII-134 p., 272 pl.

Ickowicz (Marc). La littérature à la lumière du matérialisme historique. Marcel. Rivière, 1929, 231 p. ; prix : 30 fr.

Ingersoll-Smouse (Mlle *Florence*). Pater. Biographie et catalogue critiques. Les Beaux-Arts, Édition d'études et de documents [s. d.], VIII-221 p., 213 héliogravures.

Joelson (Olga). Die Papstwahlen des 13 Jahrh. bis zur Einführung der Conclaveordnung Gregors X (Historische Studien, n° 178). Berlin, Emil Ebering, 1928, 117 p.

Knöpp (Friedrich). Die Stellung Friedricks III und seiner beiden Söhne zu den deutschen Städten (Historische Studien, n° 181). *Ibid.*, 1928, XIV-87 p.

Konetzke (Richard). Die Politik des Grafen Aranda. Ein Beitrag zur Geschichte des spanisch-englischen Weltgegensatzes im 18 Jahrh. *Ibid.*, 1929 (Historische Studien, n° 182), 216 p.

Krappe (Alexander Haggerty). Études de mythologie et de folklore germaniques. Ernest Leroux, 1928, VIII-189 p. ; prix : 40 fr.

Kulischer (Josef). Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit. Bd. II : Die Neuzeit. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1929, XI-553 p. ; prix : 24 m.

Le Gras (Joseph). Abd el Kader. Berger-Levrault (Les grandes vies aventureuses), 1929, 225 p. ; prix : 10 fr.

Liefde (Carel Lodewijk de). Le saint-simonisme dans la poésie française entre 1825 et 1865 [sans nom d'éditeur et sans date].

Livingstone (R. W.). The mission of Greece. Some greek views of life in the roman world. Oxford, at the Clarendon Press, XI-302 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Loe (baron *de*). Musées royaux du cinquantenaire à Bruxelles. Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. I : Les âges de la pierre. Bruxelles, Vromant et Cie, 1928, 260 p. ; prix : 75 fr.

Lohmeyer (Ernest). Grundlagen Paulinischer Theologie. Tübingen, Mohr, 1929, 235 p. ; prix : 15 m.

Lowe (Lawrence F. H.). Gérard de Nevers, Prose version of the Roman de la Violette. Princeton University Press ; Paris, Les Presses universitaires de France (Elliott monographs, n° 22), XXXIV-177 p. ; prix : 2 doll. 25.

Magne (Émile). Bibliographie générale des œuvres de Nicolas Boileau-Despréaux et de Gilles et Jacques Boileau, suivie des luttes de Boileau. Giraud-Badin, 1929, 2 vol., 350 et 423 p., 40 reproductions de titres et fac-similés d'autographes.

Meillet (Antoine). Les langues dans l'Europe nouvelle. Avec un appendice de *L. Tesnière* sur la statistique des langues de l'Europe, 1928.

Meynier (Albert). Les coups d'État du Directoire. III : Le Dix-huit brumaire an VIII, 9 nov. 1799, et la fin de la République. Les Presses universitaires de France, 1928, 182 p. ; prix : 20 fr.

Moore (George Poot). Judaism in the first centuries of the Christian era. The age of Tannaim. Vol. II, 2e édit. Harvard University Press Cambridge (Mass.), 486 p.

Moukbil Bey (M.). La campagne de Perse,

Digitized by Google

1514. Éditions Berger-Levrault, VII-125 p., 1 carte.

Näf (Werner). Zur Geschichte der heiligen Allianz. Berlin, Paul Haupt, 45 p. (Berner Untersuchungen zur allgemeinen Geschichte, n° 1).

Piétresson de Saint-Aubin (P.). La juridiction consulaire de Troyes. Troyes, impr. J.-L. Paton, 1928, 157 p. (extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. LXXX).

Ponteil (Félix). La situation économique du Bas-Rhin au lendemain de la Révolution française. Collection d'études sur l'histoire du droit et des institutions de l'Alsace, n° III). Strasbourg, Imprimerie alsacienne, 1927, 172 p., 1 carte.

Power (Eileen). The goodman of Paris (Le Ménagier de Paris). A treatise on moral and domestic economy by a citizen of Paris, 1393. Londres, G. Routledge, 1928, XVI-348 p., 16 pl. ; prix : 12 s. 6 d.

Praviel (Armand). La fin tragique du prince impérial. Firmin-Didot, 1928, 128 p. ; prix : 16 fr.

Prod'homme (J.-G.) et *Crauzat (E. de)*. Paris qui disparaît. Les Menus plaisirs du roi. L'École royale et le Conservatoire de musique. Delagrave, 143 p., 17 portraits, vues et plans.

Ravel (Pierre). La Chambre de justice de 1716. E. de Boccard, 1928, 160 p.

Reuter (Abiah Elizabeth). Königtum und Episkopat im Portugal im 13 Jahrhundert. Berlin, Walther Rothschild, 1928, 119 p. ; prix : 7 m.

Roques (Paul). Adversaires prussiens de Napoléon : Blücher, Scharnhorst, Gneisenau. Éditions Berger-Levrault, 78 p.

Rothstein (A.). Une époque du mouvement ouvrier anglais. Chartisme et trade-unionisme. Éditions socialistes internationales (Bibliothèque marxiste, n° 7), 1928, 342 p. ; prix : 15 fr.

Roy (Maurice). Artistes et monuments de la Renaissance en France. Recherches nouvelles et documents inédits. Champion, 1929, in-4°, 431 p.

Schnitler (colonel *G.*). La guerre mondiale, 1914-1918 ; édit. fr. *L. Koeltz*. Payot, 1928, 374 p., carte ; prix : 25 fr.

Silberstein (Lotte). Lemercier de La Rivière und seine politischen Ideen (Historische Studien, n° 180). Berlin, Emil Ebering, 1928, 97 p.

Smith (Margaret). Rabi'a the Mystic ; her fellows-saints in Islam. Being the life and teachings of Rabi'a al-Adawi-Yya of Basra. Cambridge, at the University Press, 1928, XXV-220 p. ; prix : 10 s.

Stieve (Frédéric). L'Allemagne et la politique européenne, 1890-1914 ; trad. de l'allemand. Les éditions Rieder, 1929, 229 p. ; prix : 18 fr.

Stolz (Otto). Die Ausbreitung des Deutschtums in Südtirol im Lichte des Urkunden. Munich et Berlin, Oldenbourg, 2 vol., 1927-1928, XVII-243 et 332 p., cartes ; prix : 10 m. 50 et 14 m. 50.

Tardi (abbé *D.*). Fortunat ; étude sur un dernier représentant de la poésie latine dans la Gaule mérovingienne. Boivin, 1927, XVI-288 p.

Tellenbach (Geret). Die bischöflich-Passauischen Eigenkloster und ihre Vogteien. Berlin, Emil Ebering, 1928 (Historische Studien, n° 173), XI-224 p. ; prix : 9 m.

Tille (Armin). Wie arbeitet man Ortsgeschichte? Ein Wegweiser für Thüringische Heimatsforscher. Gotha, Léopold Klotz, 1928, 16 p.

Ulloa (Pietro C.). Un re in esilio. La corte di Francesco II a Roma, 1861-1870. Bari, Laterza, 1928 (Biblioteca di cultura moderna), XL-245 p. ; prix : 18 l.

Vigneulles (Philippe de). Chronique, éditée par *Charles Bruneau*. T. I : De la création du monde à l'an 1324. Metz, Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine, 1927, XXX-382 p.

Willox (abbé *F.*). L'introduction des décrets du Concile de Trente dans les Pays-Bas et dans la principauté de Liége. Louvain, Librairie universitaire, 1929, XXX-318 p.

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR A NOGENT-LE-ROTROU

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BOUND

DEC 9 1930

UNIV. MICH. LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03974 3268

Digitized by Google

Digitized by Google